

X\*\*-N  
1007

D' L. PASTOR  
ET  
FURCY RAYNAUD

HISTOIRE  
DES PAPES  
DEPUIS  
LA FIN DU MOYEN AGE

TOME II

PLON

NOURRIT ET C°  
ÉDITEURS

212  
D  
1.2

# HISTOIRE DES PAPES DEPUIS LA FIN DU MOYEN AGE

OUVRAGE ÉCRIT D'APRÈS UN GRAND NOMBRE DE DOCUMENTS INÉDITS  
EXTRAITS DES ARCHIVES SECRÈTES DU VATICAN ET AUTRES

PAR

LE D<sup>r</sup> LOUIS PASTOR

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ D'INNSBRUCK

TRADUIT DE L'ALLEMAND

PAR FURCY RAYNAUD

TOME SECOND



PARIS

LIBRAIRIE PLON  
PLON-NOURRIT ET C°, IMPRIMEURS-ÉDITEURS  
8, RUE GARANCIERE — 6°

1925

Tous droits réservés

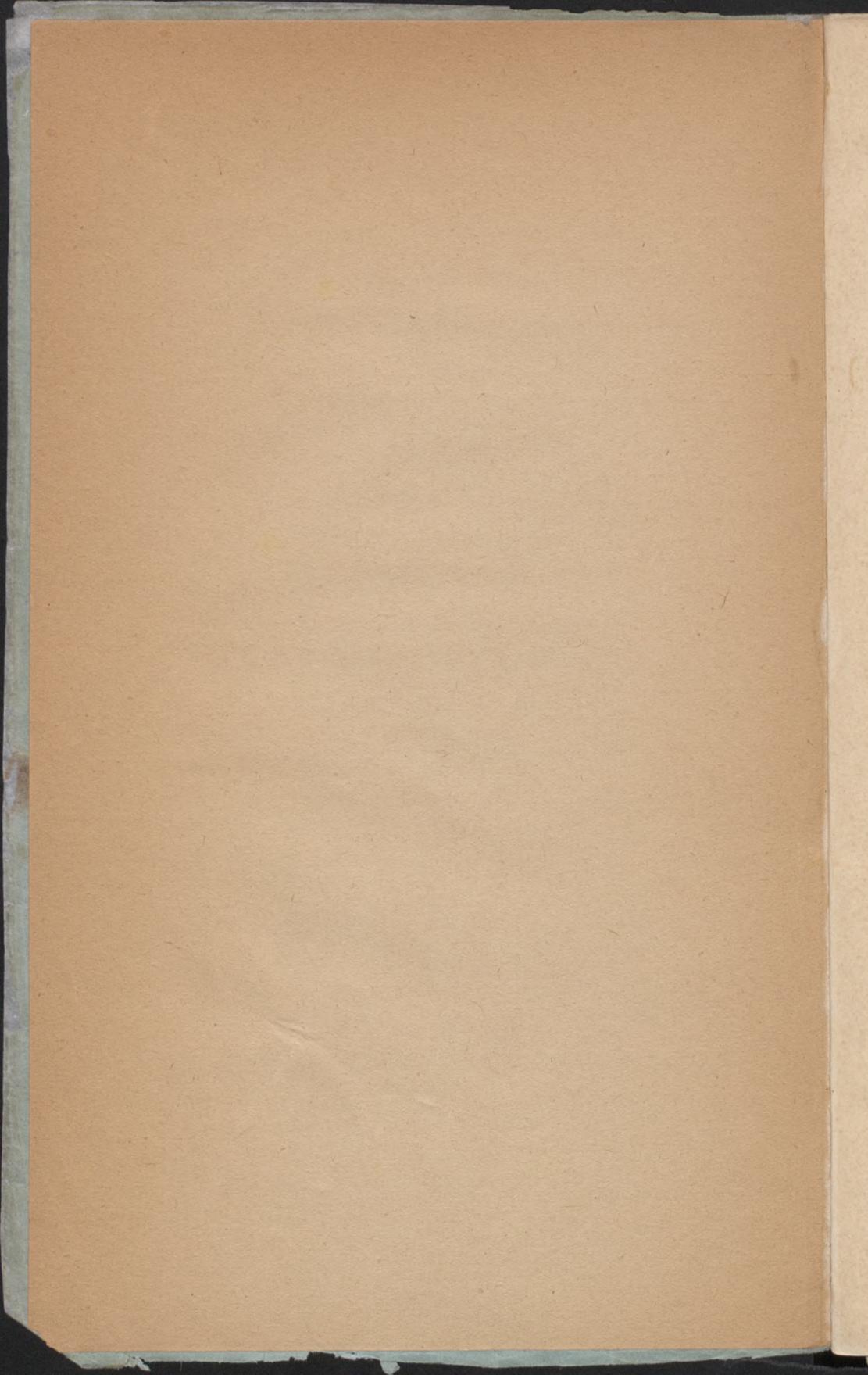
6<sup>e</sup> édition

2994 T 239

1901-1902

1902-1903





# HISTOIRE DES PAPES

DEPUIS LA FIN DU MOYEN AGE

1. LEAVESIDE — 1347-1352. II. BONIS — 1352-1362.  
III. CLERICALE — 1362-1378. IV. AVIGNON — 1378-1394.  
V. ROMAINE — 1394-1409. VI. VATICAN — 1409-1415.

## HISTOIRE DES PAPES

### DEPUIS LA FIN DU MOYEN AGE

I. LEAVESIDE — 1347-1352. II. BONIS — 1352-1362.  
III. CLERICALE — 1362-1378. IV. AVIGNON — 1378-1409.  
V. ROMAINE — 1409-1415. VI. VATICAN — 1415-1431.  
VII. ROMAINE — 1431-1447. VIII. VATICAN — 1447-1455.  
IX. AVIGNON — 1455-1464. X. ROMAINE — 1464-1471.  
XI. AVIGNON — 1471-1475. XII. ROMAINE — 1475-1484.

A LA MÊME LIBRAIRIE

**Histoire des Papes depuis la fin du moyen âge**, ouvrage écrit d'après un grand nombre de documents inédits, extraits des Archives secrètes du Vatican et autres, par le Dr Louis PASTOR, professeur à l'Université d'Innsbrück. Traduit de l'allemand des tomes I à VI par Furcy RAYNAUD, des tomes VII à X par Alfred POIZAT.

- Tome I. — **Les Papes depuis l'exil d'Avignon jusqu'à la fin du grand schisme.** — Débuts de la Renaissance à Rome (1305-1447).
- Tome II. — **Nicolas V.** — **Calixte III.**
- Tome III. — **Pie II** (1458-1464).
- Tome IV. — **Paul II** (1464-1471). — **Sixte IV** (1471-1484).
- Tome V. — **Innocent VIII** (1484-1492). — **Alexandre VI** (1492-1503).
- Tome VI. — **Alexandre VI** (suite). — **Jules II** (1503-1513).
- Tome VII. — **Léon X.**
- Tome VIII. — **Léon X** (suite).
- Tome IX. — **Adrien VI.** — **Clément VII.**
- Tome X. — **Clément VII** (suite).

Chacun de ces volumes in-8° ..... 20 fr.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur en 1888.

XXII  
N

# HISTOIRE DES PAPES DEPUIS LA FIN DU MOYEN AGE

OUVRAGE ÉCRIT D'APRÈS UN GRAND NOMBRE DE DOCUMENTS INÉDITS  
EXTRAITS DES ARCHIVES SÉCRÉTES DU VATICAN ET AUTRES

PAR

LE D<sup>r</sup> LOUIS PASTOR

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ D'INNSBRUCK

TRADUIT DE L'ALLEMAND

PAR FURCY RAYNAUD

TOME SECOND

Sixième édition



PARIS  
LIBRAIRIE PLON  
PLON-NOURRIT ET C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS  
8, RUE GARANGIÈRE — 6<sup>e</sup>

1925

Tous droits réservés

# HISTOIRE DES PAPES

DETIEUX ET RUE DE MOLAY VIE

LE T. L'ORTIS ESTRATON



Droits de reproduction et de traduction  
réservés pour tous pays.

2.93/2010

1050669

# HISTOIRE DES PAPES

---

## LIVRE III

NICOLAS V, LE PREMIER DES PAPES PROTECTEURS DES LETTRES  
ET DES ARTS.

1447-1455.

### I

#### ÉLECTION DE NICOLAS V. SON CARACTÈRE.

Eugène IV avait consacré tout ce qu'il avait de forces à la restauration de la puissance des Papes; néanmoins, à sa mort, cette grande œuvre n'était encore qu'à son début. Les restes du concile de Bâle n'étaient pas encore dispersés; l'antipape résidait encore en Suisse; les efforts tentés par le concile dans le but de changer les règles à observer pour l'élection des Papes étaient encore présents à toutes les mémoires; enfin, la situation politique de l'Italie, et en particulier des États de l'Église, était aussi troublée et aussi mal assurée que jamais. Pour tous ces motifs réunis, peu de temps avant sa mort, Eugène IV avait renouvelé les décrets des conciles généraux de Lyon et de Vienne relatifs à l'élection des Papes, et confié au cardinal Scarampo le commandement de tous les points fortifiés situés sur le territoire de Rome<sup>1</sup>. Cette dernière

<sup>1</sup> RAYNALD, ad. a. 1447, n° 12.

HISTOIRE DES PAPES.

mesure était, sans doute, motivée par la singulière attitude d'Alphonse, roi d'Aragon.

Par suite d'un accord survenu entre le Pape et ce prince, en vue d'une campagne à entreprendre contre Florence, celui-ci campait, depuis le commencement de l'année, aux portes de Rome, à Tivoli, avec une armée de quatre mille hommes : ce voisinage semblait peu rassurant pour la liberté du futur conclave<sup>1</sup>. Il est bien vrai que le Roi avait promis à plusieurs cardinaux d'observer, le cas échéant, une neutralité absolue, et qu'il s'était même solennellement engagé à protéger le conclave contre toute tentative de pression<sup>2</sup>; mais la prolongation de son séjour à Tivoli, les renforts qu'il y recevait constamment, le soin qu'il mettait à couvrir ses projets d'un voile impénétrable, n'étaient pas faits pour dissiper les inquiétudes du Sacré Collège et des membres de la curie.

A Rome, les républicains s'agitaient de nouveau. Dans une réunion publique, Étienne Porzaro, leur chef, déclama contre la « domination des prêtres », et le vice-camerlingue eut toutes les peines du monde à lui imposer silence<sup>3</sup>. On voyait dans les rues des figures sinistres, surgies on ne savait d'où, tellement que le camerlingue dut faire venir des troupes pour le maintien de la tranquillité publique<sup>4</sup>. On expulsa un grand

<sup>1</sup> *Lettera di Roma*, d. d. 1446 (st. fl.), marzo 3 : Archives d'État de Florence, *Carte Strozziiane*, 242, p. 247.

<sup>2</sup> Dépêches de l'abbé de San Galgano à la ville de Sienne, datées de Rome, 16 et 20 février (inéd.) : Bibliothèque Chigi, à Rome, Cod. E, VI, 187, p. 156 et 157. Voy. la première de ces dépêches au Suppl. de l'éd. allem. n° 27. Dans la lettre du 20 février, il est dit : « Da poi ch'io scripsi non ho sentito altro da referire a la S. V., se non che la M<sup>ta</sup> de Re di Ragona avendo notitia che per la maggior parte di qui si dubitava de facti suoi unde esso a facto uno salvo condotto a tucti e cardenali e a tucti cortigiani e generalmente a tucto el popolo di Roma e promesso non solamente di non offendere, ma offertosi di difenderli da ogni oppressione che li fusse facta; pure el suspecto non si puo armare » (*sic*) on eût plutôt pensé trouver le mot *calmare ou disarmore*.

<sup>3</sup> *INFESSURA*, p. 1131. Voy. plus loin le chapitre relatif à la conjuration de PORZARO.

<sup>4</sup> Dépêche de l'abbé de San Galgano à la république de Sienne, du 16 février 1447 (inéd.) : « In Roma a richiesta del camarlengho sono venuti molti fanti et con balestra et con spingardelle e anco la compagnia del castellano » : Bibliothèque Chigi, à Rome, Cod. E, VI, 187, p. 151.

nombre de ces individus suspects ; mais l'attitude de la population n'en restait pas moins menaçante, et les marchands, par crainte de l'émeute, commençaient à mettre leur avoir en sûreté<sup>1</sup>.

Les dépêches des ambassadeurs alors présents à Rome reflètent d'une façon frappante les craintes qui obsédaient tous les esprits. « Dieu veuille nous donner un bon pasteur, écrivait l'ambassadeur de la république de Sienne, le 20 février 1447, alors que l'état d'Eugène IV ne laissait plus d'espoir, et puisse la nouvelle élection se faire sans désordres ! Les choses qui se passent ici sont de nature à inspirer les plus grandes craintes. Daigne le Tout-Puissant nous assister et veiller sur sa sainte Église<sup>2</sup> ! » Le Pape ayant rendu le dernier soupir, le même ambassadeur demande à ses compatriotes de faire faire des prières publiques pour obtenir du ciel l'élection d'un bon Pape<sup>3</sup>.

En dépit de ses prévisions, l'élection se passa sans encombre et même en si bon ordre qu'on ne citerait peut-être pas un autre conclave où les prescriptions réglementaires aient été suivies, jusque dans le moindre détail des cérémonies, avec autant de minutie que dans celui qui fut tenu au monastère dominicain de Sainte-Marie sopra Minerva après la mort d'Eugène IV<sup>4</sup>. Cet heureux résultat fut principalement dû à l'excellence des mesures prises par les cardinaux : ils comprenaient que, dans les circonstances que l'on traversait, il importait

<sup>1</sup> Relation de saint Antonin, témoin oculaire (t. XXII, ch. xi, § 17). Les Florentins, toujours prudents, avaient, dès le 11 février 1447, recommandé leurs marchands aux conservateurs de Rome : voy. la lettre (inéd.) datée de ce jour, aux Archives d'Etat de Florence, cl. XI, dist. 1, n° 40, f° 229.

<sup>2</sup> « Le cose di qua non si disponghono bene et se dio non ci provede per la sua misericordia aranno mal fine. Adiuvet nos Deus et provideat Ecclesiae suæ sanctæ » : Bibliothèque Chigi, Cod. cit., p. 156 (inéd.).

<sup>3</sup> Dépêche de l'abbé de San Galgano à la république de Sienne, datée de Rome, le 23 février (inéd.) : « Le cose di qua stanno con grande suspecto » : Bibliothèque Chigi, Cod. cit., p. 158. D'après GRAZIANI (p. 590), on fit à Perrouse une procession pour implorer du ciel une bonne élection.

<sup>4</sup> VOICHT, *Enea Silvio*, t. I, p. 400. L'élection d'Eugène IV s'était également faite dans la sacristie de Sainte-Marie sopra Minerva. En mémoire de ces deux élections, on y plaça l'inscription suivante : « Memoria creationis hic habitæ Summ. Pontif. Eugenii IV et Nicolai V » : CANCELLIERI, *Notizie*, p. 14.

plus que jamais de mettre l'élection à l'abri non seulement de la moindre irrégularité, mais même du plus petit soupçon d'irrégularité<sup>1</sup>. Dans la ville, les avis étaient très partagés à l'égard des candidats possibles; cependant on espérait généralement une prompte solution<sup>2</sup>. Sous ce rapport l'opinion publique n'éprouva point de déception.

Le 4 mars, les cardinaux présents à Rome entrèrent au conclave; Æneas Sylvius Piccolomini en a laissé un historique intéressant, où il rapporte jusqu'aux moindres détails. Il eut l'honneur de veiller deux nuits à la porte du conclave, en compagnie de Procope de Rabstein et des ambassadeurs d'Aragon et de Chypre<sup>3</sup>.

Le Sacré Collège se composait alors de vingt-quatre membres. Sur ce nombre, il n'en restait que deux du temps de Martin V : Prosper Colonna et le noble Dominique Capranica, dont on prédisait généralement l'élection<sup>4</sup>.

Un coup d'œil sur la liste des cardinaux nommés par

<sup>1</sup> Dépêche de l'abbé San Galgano à la république de Sienne, datée de Rome, le 1<sup>er</sup> mars 1446 (inéd.) (st. fl.). Concistoro, *Lettere ad. an.* : Archives d'État de Sienne.

<sup>2</sup> Dépêche de Marcolinus Barbavaria à Fr. Sforza, d. d. ex Roma, IV marzo 1447 (inéd.): « Per altre le mie ho advisata la S. V. de la morte del papa, e de quanto me accadeva circa cia ne da poy e innovato altro excepto che li cardinali questa sera sono intrati in conclave e sperasse che assay tosto elegeranno un altro papa et molto sono le opinioni diverse al chi debbia tocchare la electione » : Archives d'État de Milan, Carteggio generale, ad a.

<sup>3</sup> Relation adressée à Frédéric III par ses ambassadeurs, dans MURATORI, t. III, 2<sup>e</sup> part., p. 892 et suiv. — Cf. ÆNEAS SYLVIUS, *Comment.*, édit. FEA, p. 106-108; Frid., III, p. 136. — Parmi les écrivains modernes, voy. : VOIGT, *Enea Silvio*, t. I, p. 400 et suiv.; LORENZ, *Papstwahl*, p. 346 et suiv., et CHRISTOPHE, t. 1, p. 360 et suiv. Les auteurs varient sur l'heure de l'entrée en conclave. PAOLO DI BENEDETTO DI COLA (*Cronache Rom.*, p. 16) et NICCOLA DELLA TUCCIA (p. 206) indiquent la vingt-deuxième heure; BARTHÉLEMY ROVERELLA, archevêque de Ravenne, écrit, dans une dépêche à la république de Sienne, datée ex Urbe, VI martii, hora XVI (inéd.): « Hi rev<sup>m</sup> cardinales die VI intrarunt conclave hora XXIV. Tandem sepius reiterato scrutinio et votis omnium scrupatis eligerunt in sumnum pontificem rev<sup>m</sup> dominum cardinalem Bononiensem » : Archives d'État de Sienne, Concistoro, ad a. Cette dernière indication a été confirmée par la publication des notes de STEFANO CAFARI, faite tout récemment dans l'*Arch. de Soc. Rom.*, t. VIII, p. 572.

<sup>4</sup> Dépêche (inéd.) de Marcolinus Barbavaria à François Sforza, datée de Rome, le 27 février 1447 (le cardinal N. Acciappacci y est nommé après Capranica) : Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital., 1584, f° 49-50.

Eugène IV nous montrera que ce Pape avait su s'entourer d'hommes également distingués par l'intelligence, la piété et la science<sup>1</sup>. Celui que l'on s'accordait à considérer comme le plus remarquable de tous était l'Espagnol Juan de Carvajal, promu au mois de décembre 1446, en même temps que Thomas Parentucelli.

Par la noblesse et la gravité peu ordinaires de son caractère, Carvajal a imposé le respect et l'admiration, même à des écrivains dont les jugements sont d'habitude empreints d'une sévérité exagérée. Il était, on peut le dire, l'ornement du Sacré Collège, de l'Église et de l'humanité. L'orgueil et l'ambition, ces deux passions dominantes des hommes du temps de la Renaissance, lui étaient absolument inconnus; « il était dans sa nature de se faire rechercher ». Il était né diplomate, et le mérite d'Eugène IV fut de lui donner les emplois les plus conformes à ses aptitudes naturelles<sup>2</sup>. Ennemi du luxe et du faste, il resta, jusque sous la pourpre, fidèle à ses habitudes modestes. « On ne voyait point les étoffes grossières qu'il portait sous la pourpre, dit de lui le biographe d'Æneas Sylvius; on ignorait ses jeûnes et ses mortifications. La notion stricte du devoir et l'obéissance étaient le principe de la dignité de ses mœurs, et ce principe était inébranlable comme le roc. Rien n'eût pu le détourner de la pensée qu'il était tenu de consacrer sa vie à l'Église, et particulièrement à la grandeur et à la puissance du vicaire de Jésus-Christ<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Voy. le passage de Vespasiano da Bisticci à la louange du Sacré Collège; *MAI, Spicil.*, t. I, p. 40.

<sup>2</sup> A l'époque où Carvajal fut chargé, pour la première fois, par Eugène IV, d'une mission en Allemagne (1440), il était « decanus Astoricens. » (Astorga) et « causarum s. palatii apostoli auditor ». Voy. la lettre d'Eugène IV à la ville de Francfort-sur-le-Mein, datée de Florence, le 7 novembre 1440 (inéd.); l'original se trouve aux Archives de la ville de Francfort-sur-le-Mein, Untergew., A., n° 78, doc. 6.

<sup>3</sup> VOIGT, *Enea Silvio*, t. I, p. 261; cf. t. III, p. 512, 514; *Bibl. Hisp. vet.* (1788), t. II, p. 296; A. WEISS, *Vor der Reformation*, p. 100. — Ce dernier auteur cite un opuscule extrêmement rare : c'est la monographie de LOPEZ: *De reb. gestis S. R. E. card. Carvajalis commentarius* (1754). En tout, Carvajal remplit vingt-deux ambassades au nom du Pape.

A côté « de l'incorruptible, de l'infatigable » Carvajal, un autre personnage, comme lui remarquable à tous les points de vue, mérite une place à part : c'est son compatriote Juan de Torquemada<sup>1</sup>. Issu d'une famille noble, Torquemada prit l'habit dominicain, fut nommé en 1431 maître du Sacré Palais et chargé de diverses ambassades. Au concile de Bâle, il se montra si inébranlable dans la défense des droits du Pape et du Saint-Siège contre les fausses idées des conciliaires, qu'Eugène IV lui décerna le titre glorieux de « Défenseur de la foi ». Au concile de Ferrare et de Florence, il mit au service de la cause d'Eugène IV un zèle infatigable et une dialectique serrée : le Pape l'en récompensa en le faisant cardinal. Après son élévation, il continua de porter l'habit religieux et de suivre ponctuellement la règle, et il fit son possible pour maintenir la stricte observance parmi les membres de son Ordre.

En fait de théologie, Torquemada était incontestablement le membre le plus savant du Sacré-Collège ; un écrivain protestant moderne l'appelle le plus grand théologien de son temps<sup>2</sup>. La science, disait-il, est le seul trésor impérissable pendant cette vie ; la sagesse acquise par l'étude est seule capable de consoler l'homme de la brièveté de sa vie, en lui ouvrant une vue sur une vie immortelle.

Écrivain fécond, Torquemada traita dans ses œuvres à peu près toutes les questions qui, de son temps, avaient le don d'agiter l'Église. Ce fut lui qui donna le signal de la réaction scientifique en faveur de la Papauté<sup>3</sup>. De nos jours encore, une belle fondation due à son initiative perpétue sa mémoire dans la Ville éternelle : c'est la confrérie de l'Annonciation, fondée en 1460, pour fournir des dots à un certain nombre de jeunes filles pauvres. La chapelle de la con-

<sup>1</sup> CATALANUS, *De magistro*, p. 87 et suiv.; EGGS, p. III-IV, 125 et suiv.; *Bibl. Hisp. vet.*, t. II, p. 286-292; *Bull. ord. Prædic.*, t. III, p. 208; ECHARD, t. I, p. 837 et suiv., t. II, p. 823; FABRICIUS-MANSI, t. IV, p. 443 et suiv.; citons encore, parmi les auteurs modernes, BUDINSKY, p. 213, et la *Monographie* de M. LEDERER (Fribourg, 1879).

<sup>2</sup> VOIGT, *Enea Silvio*, t. I, p. 208; V. DE LA FUENTE, p. 455, 461.

<sup>3</sup> GIERKE, p. 132; WERNER, t. III, p. 711.

frérie est dans l'Église de Sainte-Marie sopra Minerva, construite en partie aux frais de Torquemada; on y voit un tableau où le cardinal est représenté recommandant à la sainte Vierge trois jeunes filles pauvres<sup>1</sup>.

Le Sacré Collège possédait deux humanistes aussi distingués par leur érudition que par leur esprit profondément religieux, Thomas Parentucelli et Bessarion. Le cardinal Henri de Allosio était désigné sous le nom de Père des pauvres<sup>2</sup>.

Tous les cardinaux n'étaient cependant pas animés d'un esprit aussi vigoureusement ecclésiastique que ceux que je viens de nommer: chez quelques-uns, tels que les cardinaux Barbo, Scarampo et Guillaume d'Estouteville, l'esprit du monde l'emportait<sup>3</sup>. Au cours des siècles modernes, parmi les cardinaux étrangers, il en est peu qui aient joué un rôle aussi important que ce cardinal d'Estouteville. Colossallement riche, allié à la famille royale de France, doté d'un nombre incalculable de bénéfices de toute espèce, il menait un train de prince; mais, chez lui, le faste n'enlevait rien à la délicatesse du goût. Il possédait un palais digne d'un roi; Grégoire XIII en fit don par la suite au Collège germanique; si l'on voulait entendre d'excellente musique, c'était là qu'il fallait aller, ou bien encore à Sainte-Marie Majeure, dont il était archiprêtre. On a dit beaucoup de mal de ses mœurs, mais rien ne prouve que ces accusations soient fondées. Les nombreux monuments religieux construits par ses soins, tant en France qu'à Rome, démontrent qu'il ne manquait pas d'une certaine piété. Il témoigna une prédilection particu-

<sup>1</sup> Ce tableau a été attribué sans motif à Fra Angelico ou à Benozzo Gozzoli.  
— L'archiconfrérie de l'Annonciation existe encore. Avant l'occupation de Rome par les Piémontais, le Pape y tenait chapelle le 25 mars, et les jeunes filles pauvres, vêtues de blanc, occupaient à cette cérémonie les places d'honneur: GSSELL-FELS, *Rom*, p. 368.

<sup>2</sup> CIACONIUS, t. II, p. 924.

<sup>3</sup> Id., p. 913 et suiv.; VOIGT, *Enea Silvio*, t. III, p. 504 et suiv.; REU-MONT, *Neue röm. Briefe*, t. II, p. 45 et suiv.; id., *Gesch.*, t. III, 1<sup>re</sup> part., p. 255 et suiv., 495. Ce dernier auteur et CHEVALIER (p. 662) donnent des renseignements bibliographiques: ECCS. SUPPL., p. 189 et suiv.; RATTI, *Genzano*, p. 31 et suiv.; CASIMIRO, p. 458 et suiv.

lière à l'église de Sainte-Marie Majeure : il y fit faire, entre autres choses, au-dessus du maître-autel, un tabernacle porté par quatre colonnes de porphyre et orné de riches sculptures<sup>1</sup>. Enfin, il laissa à Rome un splendide témoignage de sa munificence en faisant construire à ses frais l'église de Saint-Augustin, dont la façade, ornée de colonnes corinthiennes, offre le type caractéristique adopté pour les frontons des églises de Rome au début de la Renaissance<sup>2</sup>.

Il nous reste à dire un mot de la manière dont les diverses nations étaient représentées dans le Sacré Collège. Sur les vingt-quatre membres dont il se composait, on comptait onze Italiens contre seize non Italiens : ces derniers se décomposaient de la manière suivante : quatre Espagnols, deux Français, deux Grecs, un Anglais, un Allemand, un Hongrois, un Polonais et un Portugais. Au moment du conclave, six cardinaux étaient absents.

Malgré la diversité des éléments qui entraient dans la composition du Sacré Collège, dès l'ouverture du conclave, les deux partis romains, celui des Colonna et celui des Orsini, se trouvèrent sur-le-champ aux prises. Le parti des Colonna était le plus nombreux. Au premier tour de scrutin, son candidat, le cardinal Prosper Colonna, obtint dix voix, mais il lui fut impossible de gagner les deux voix qui manquaient pour former la majorité indispensable des deux tiers des votes. Les cardinaux Dominique Capranica et Thomas Parentucelli eurent quelques voix. Au second tour de scrutin, les votes se répartirent à peu près de la même façon, avec cette différence que les voix qui s'étaient d'abord portées sur Capranica et Parentucelli s'éparpillèrent encore davantage. Cette fois quelques-unes furent données à des personnages qui ne faisaient pas partie du conclave, tels qu'Antonin, arche-

<sup>1</sup> Il est reproduit dans PAOLO DE ANGELIS, *Basilicæ S. Mariæ Maj. de Urbe descriptio* (Roma, 1621), p. 93. — Il existe à la Bibliothèque Vaticane, Cod. Vatic. 3921, une *Histoire du portrait de la sainte Vierge que l'on vénère à Sainte-Marie Majeure*, écrite en 1464 par un chanoine de la basilique et dédiée au cardinal d'Estouteville.

<sup>2</sup> GSELL-FELS, *Rom*, p. 461 ; cf. BURCKHARDT, *Cicerone*, t. II, 4<sup>e</sup> édit., p. 98. — Sur l'architecte florentin Baccio Pintelli, voy. le même ouvrage.

vêque de Florence, et Nicolas de Cusa. Ce fut le cardinal de Tagliacozzo, archevêque de Tarente, qui enleva le vote final en indiquant au choix de ses collègues Parentucelli, cardinal de Bologne, comme l'homme désigné, par son amour de la paix, par sa science, par son impartialité et par la pureté de ses mœurs, pour revêtir la dignité suprême de la chrétienté. Parentucelli n'avait reçu la pourpre que depuis deux mois et demi, et certes, de tous les cardinaux, il était le dernier à qui pût venir la pensée que peut-être il sortirait du concile avec la tiare : cependant, au troisième tour, il réunit les douze voix nécessaires. La spontanéité avec laquelle l'accord s'était fait sur son nom dans le Sacré Collège provoqua un tel étonnement que le cardinal Capranica refusa d'y croire avant d'avoir revu encore une fois les bulletins de vote<sup>1</sup>. La majorité des deux tiers étant incontestable, les autres cardinaux donnèrent leur adhésion au candidat élu, de sorte que, le 6 mars au matin, en annonçant à la foule impatiente assemblée au dehors le résultat de l'élection, le cardinal Colonna put dire qu'elle avait eu lieu à l'unanimité<sup>2</sup>. Par un sentiment délicat de reconnaissance pour la mémoire de son

<sup>1</sup> CATALANUS, *Capranica*, p. 84 et suiv.

<sup>2</sup> Il est certain que la date de l'élection est le 6 mars : voy. PAPERBROCH, p. 461; GATTICUS, p. 281 et suiv.; GEORCIUS, p. 7 et suiv.; FALCONI, p. 482; SIGONIUS, p. 509, et les *Documents* (inéd.) cités plus loin. Cependant, on rencontre déjà dans les sources contemporaines (voy., par exemple, *Cronica di Bologna*, p. 682; *Istoria Bresc.*, p. 839) de fausses indications qui ont été reproduites par quelques historiens modernes (REUMONT, p. 110; ROHRNACHER-KNOEPFLER, p. 191; HERGENROETHER, t. II, 1<sup>re</sup> part., p. 120; PERLBACH, p. 7). L'heure de l'élection est indiquée d'une façon assez concordante, tant dans les chroniques (NICCOLO DELLA TUCCHIA, p. 206; *Cronache Rom.*, p. 16; cf. GATTICUS, p. 281) que dans les dépêches expédiées par les ambassadeurs immédiatement après : 1<sup>o</sup> dépêche (inéd.) de l'archevêque de Ravenne à la république de Sienne (voy. plus haut, p. 4, note 3), ex Urbe, VI martii, hora XVI (inéd.): Archives d'État de Sienne; 2<sup>o</sup> dépêche de Marcolinus Barbavaria à François Sforza : « In questa hora 17 o circha è publicato el papa Monsignore da Bologna... Romæ, VI martii 1447 » : Archives d'État de Milan, Carteggio generale, ad a. Comme la seizième heure correspond, pour nous, à dix heures du matin, les indications précédentes se rapprochent suffisamment de celle des *Acta consistorialia* (inéd.), « hora nona vel quasi » : Archives secrètes du Vatican; voy. *Arch. de Soc. Rom.*, t. VIII, p. 572, les notes de STEFANO CAFARI.

ancien patron et bienfaiteur, le saint cardinal Nicolas d'Albergati, le nouveau Pape prit le nom de Nicolas V.

L'élection de Parentucelli fut une surprise pour tout le monde. Comme on demandait au cardinal de Portugal, à la sortie du conclave, si les cardinaux avaient élu un Pape, il répondit : « Non, non, c'est Dieu qui a fait l'élection, ce ne sont pas les cardinaux. » L'ambassadeur de la république de Sienne, après avoir engagé ses compatriotes à remercier Dieu de l'élévation d'un Pape aussi remarquable et aussi saint, ajoute : « En vérité, dans cette élection Dieu a montré sa puissance qui déifie toute l'habileté et la sagesse des hommes<sup>1</sup>. »

A Rome, la joie fut sans mélange, car on connaissait le nouvel élu comme s'étant toujours tenu en dehors des luttes de partis. « Plus d'un eût préféré avoir un Pape de son parti, dit Æneas Sylvius, mais néanmoins personne ne fut fâché d'avoir celui-là. » En plaçant sur le trône pontifical un homme méritant à tous égards et entouré de l'estime universelle, cette élection avait écarté le danger d'une nouvelle explosion des haines de parti : ce fut un grand bonheur pour la Ville éternelle et pour l'Église<sup>2</sup>. Mais elle eut encore une portée bien plus vaste : elle marqua, dans l'histoire de la papauté, le point où commence l'un des changements de direction les plus importants subis par cette institution ; en effet, avec le nouveau Pape, la Renaissance chrétienne prenait possession du siège de Saint-Pierre.

Dans toute l'étendue des États de l'Église on se réjouit, comme dans la capitale, de l'élévation du cardinal de Bo-

<sup>1</sup> Dépêche (inéd.) de l'abbé de San Galgano à la république de Sienne, datée de Rome, le 10 mars 1447 : *Credo che dapoi habbiato sentito fu intronezato papa Nicolao quanto la cui vita et santimonia quale essa sia stata e nota a ciascheduno et appresso quanto la S. S<sup>a</sup> sia affecta et benivola ala cipta vestra nisuno ne dubita per la quale cosa tucta la christianita et maxime la cipta vestra si debba sommamente ralegrare et oltra a questo rendere debite grazie a l'omnipotente che di tale pastore abbia provveduto alla sue pecorelle et certamente a dimostrato in questa creatione parte della sua potentia la quale suprabonda ongni astutia et actione humana*, ecc. : Archives d'Etat de Florence, Concistoro, Lettere, ad an.

<sup>2</sup> VOIGT, *Enea Silvio*, t. I, p. 402.

logne ; partout on célébra cet heureux événement par des fêtes publiques. A Pérouse, à peine avait-on reçu la nouvelle qu'on mit en branle les cloches du Palais public et de l'église cathédrale de Saint-Laurent ; les habitants firent des feux de joie sur les places publiques<sup>1</sup>. A Bologne, on pavoisa le palais du podestat, et, par ordre du sénat, on fit pendant trois jours des processions pour remercier Dieu d'avoir permis l'élection d'un si excellent pasteur<sup>2</sup>. Des manifestations semblables eurent également lieu en dehors des États de l'Église, par exemple à Brescia, à Gênes, à Sienne<sup>3</sup>. L'opinion publique ne se trompait pas en cette circonstance : nous allons le faire voir en jetant un coup d'œil sur les antécédents de Parentucelli et en étudiant son caractère.

Thomas Parentucelli était le fils d'un médecin, honnête homme et habile dans son art, mais peu favorisé des dons de la fortune, établi à Sarzana, petit hameau situé sur la côte de la Ligurie. Il n'est pas absolument certain que ce soit là que Thomas ait vu le jour (15 novembre 1397) ; mais le fait est cependant probable<sup>4</sup>. Admirablement doué, l'enfant se déve-

<sup>1</sup> GRAZIANI, *Cronaca di Perugia*, p. 590.

<sup>2</sup> « Se ne fece grandissima allegrezza, e per commandamento del senato tre giorni continui si fecero le processioni rendendo grazia a Dio che loro avesse dato si buon pastore, e si posero alle finestre del palazzo li confaloni » : Ch. GHINARDACCI, *Storia di Bologna* (inéd.), t. III, lib. 30 : Bibliothèque de l'Université de Bologne, Cod. 768.

<sup>3</sup> *Istoria Bresciana*, p. 839 ; Lettre (inéd.) de félicitations du doge de Gênes à Nicolas V, datée du 11 mars 1447 : Archives d'État de Gênes, Litt., vol. 13 : Dépêche (inéd.) de l'abbé de San Galgano à la république de Sienne, datée de Rome, le 14 mars 1447 : il dit qu'il a informé le Pape des réjouissances organisées à Sienne, et que le Pape est très favorablement disposé pour la république : Archives d'État de Sienne, Consistoro, Lettere, ad an.

<sup>4</sup> Jusqu'à ce jour les opinions étaient très partagées au sujet de la famille et du lieu de naissance de Nicolas V. Avec tout le zèle d'un patriotisme de clocher, M. FREDIANI (p. 207 et suiv., 253 et suiv.) s'est efforcé de démontrer qu'il était natif de Pise. Il s'est principalement attaché à réfuter (p. 267 et suiv.) DE ROSSI, qui tenait, avec raison, pour Sarzana. La question a été finalement tranchée à la suite des recherches de M. SFORZA, qui a établi, en particulier, l'importance des renseignements fournis par les actes de l'*Archivio notarile di Sarzana* : il en ressort que la famille de Nicolas V était certainement originaire de Sarzana, et que probablement Thomas lui-même naquit dans cette localité : SFORZA, p. 21, 48, 68-87, 224. SANUDO (p. 1124) donne au père de Thomas le nom de Mastro Bartholomeo Cirusico : VOIGT (*Enea*

loppa rapidement. Sa jeunesse fut très dure; il perdit son père de bonne heure, et, par la suite, lorsqu'il se trouvait à l'Université de Bologne, il fut contraint d'interrompre des études brillamment commencées, faute de ressources pour les continuer. Depuis qu'il avait quitté la maison paternelle, sa mère, réduite à la plus grande géné, s'était remariée, et plusieurs enfants étaient nés de cette union<sup>1</sup>; elle se trouvait donc dans l'impossibilité de lui venir en aide, et il dut s'arranger de façon à se suffire à lui-même. Il eut la chance de trouver une place de précepteur, d'abord dans la maison de Rinaldo degli Albizzi, puis dans celle de Palla de' Strozzi, le « Nestor des savants aristocrates florentins<sup>2</sup> ». Un séjour de deux ans dans la ville qui était alors le centre des études humanistes exerça une influence décisive sur le développement intellectuel de Parentucelli, et surtout sur ses goûts en littérature. Ce fut là que son âme jeune et impressionnable reçut les germes de l'amour de l'art et de la science, qui produisirent plus tard en lui des fruits si merveilleux; ce fut là qu'il noua avec les plus illustres savants de son temps des relations qui devaient avoir, dans la suite, des résultats si féconds. Au bout de ces deux années, il avait amassé des économies suffisantes pour pouvoir retourner à Bologne, où il voulait perfectionner son instruction; il y prit le grade de maître en théologie. Trois ans après, il fut ordonné prêtre. Il ne cessa jamais d'entretenir des rapports amicaux avec les deux nobles familles dont il avait reçu le traitement le plus honorable à l'époque où il y remplissait les fonctions de précepteur. Bien des années après, arrivé au faite des grandeurs, il eut la joie de pouvoir à son tour faire du bien

*Silvio*, t. I, p. 403) trouve cette qualification tout à fait extraordinaire : je crois que c'est simplement, sous une autre forme, le même terme de « chirurgo ».

<sup>1</sup> Le beau-père de Thomas Parentucelli se nommait Thomas Calandrini et était également originaire de Sarzana; on trouvera encore d'autres renseignements dans le livre de M. SFORZA, p. 90 et suiv. Le même auteur donne l'arbre généalogique de la famille.

<sup>2</sup> Sur Palla de' Strozzi et sa grande fortune, voy. FABRONIUS, *Cosmus*, t. I, p. 50, t. II, p. 104 et suiv.; VILLARI, t. I, p. 93; MUNTZ, *Précursors*, p. 238; REUMONT, *Lorenzo*, t. I, 2<sup>e</sup> édit., p. 393 et suiv.; ce dernier donne aussi divers renseignements sur Rinaldo degli Albizzi.

à ses anciens élèves, tombés dans le malheur et frappés d'exil<sup>1</sup>.

Le bon esprit et la piété du jeune savant le désignèrent à l'attention du saint évêque de Bologne, Nicolas d'Albergati, qui le prit à son service. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant plus de vingt ans, Parentucelli resta son compagnon inséparable, son serviteur de confiance, gouvernant sa maison et sa famille spirituelle. « On ne saurait, dit à ce propos l'historien de l'humanisme<sup>2</sup>, donner une preuve plus éclatante de la bonté d'âme d'Albergati que ce fait que, pendant de longues années et sans que rien fût capable de l'ébranler, il conserva sa confiance à un homme aussi droit, aussi éloigné de la flatterie que l'était Parentucelli. Par contre, celui-ci se voua entièrement au rôle modeste de serviteur d'Albergati; il soigna avec une affection filiale son patron âgé et malade de la pierre, et quand, plus tard, le choix de ses collègues l'éleva sur le trône pontifical, il changea son nom contre celui de son ancien bienfaiteur. Ce sont là des actes qui en disent plus que n'importe quel éloge. »

Lorsque Albergati eut été promu au cardinalat<sup>3</sup>, Parentucelli le suivit à Rome, puis à Florence, quand la curie dut s'y transporter. Cette circonstance le mit pour la seconde fois en contact avec les représentants de la Renaissance chrétienne et aussi avec ceux de la Renaissance païenne. Il s'établit alors entre les beaux esprits de la curie et ceux de Florence un commerce de relations faciles, dont Vespasiano da Bisticci nous a laissé une peinture vivante. « Soir et matin, dit-il, Leonardo et Carlo d'Arezzo, Gianozzo Manetti, Giovanni Aurispa, Gaspard de Bologne, Poggio et d'autres savants en grand nombre avaient coutume de se réunir en plein air près du palais du Pape pour y causer amicalement sur des questions de littérature. Thomas Parentucelli était un membre assidu de ces réunions; ordinairement il s'y rendait après avoir ramené son cardinal chez lui, et on le voyait arriver à la hâte, monté sur un mulet et accompagné de deux serviteurs; à

<sup>1</sup> REUMONT, t. III, 1<sup>re</sup> part., p. 411.

VOIGT, *Wiederbelebung*, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 55.

<sup>2</sup> Voy. t. I.

peine descendu, il entrat avec vivacité dans la discussion commencée par ces beaux esprits. » Il assistait aussi fréquemment aux séances de l'académie de San Spirito, pour y discuter des questions de philosophie et de théologie avec des hommes tels que le pieux maître Vangelista da Pisa; mais ses visites les plus fréquentes étaient encore pour les boutiques des libraires : c'était là que passait tout l'argent qu'il pouvait se procurer<sup>1</sup>.

Suivant toute apparence, l'attention de la curie ne se porta sur Parentucelli qu'à l'occasion des négociations avec les Grecs. Il s'y rendit extrêmement utile, tant par sa connaissance approfondie de l'Écriture sainte et des Pères de l'Église que par sa souplesse dans la discussion. Pour récompenser ses services, Eugène IV le nomma sous-diacre apostolique avec un traitement annuel de 300 ducats<sup>2</sup>. En 1443, le cardinal Albergati mourut. Parentucelli perdait en lui un protecteur et un ami; mais il en trouva bientôt un autre, et plus puissant encore, car c'était le Pape en personne. Celui-ci, désirant conserver près de lui un prêtre aussi distingué sous le rapport de la science qu'exemplaire sous le rapport des mœurs, le nomma vice-camerlingue<sup>3</sup>. Le 27 novembre 1444, il lui confia l'évêché de Bologne<sup>4</sup>; mais, comme cette ville était en

<sup>1</sup> VESPASIANO DA BISTICCI, *Nicola V Papa*, § 5; *Ser Filippo di Ser Ugolino*, § 4. Cf. Voigt, *Wiederbelebung*, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 55 et suiv. — Il existe à la bibliothèque de l'hôpital de Gues, dans le Cod. D-36 (inéd.), un document relatif à la passion de Parentucelli pour les livres : les écrivains qui, jusqu'à ce jour, ont traité ce sujet, l'ont laissé de côté; le passage en question a été publié dans le *Seraepum*, t. XXVI, p. 27.

<sup>2</sup> VESPASIANO DA BISTICCI, *Nicola V*, §§ 6, 10.

<sup>3</sup> Suivant MAROCCHI (*Serie de' prefetti secolari di Roma, ecc.*, 1846), Parentucelli fut élevé à ce poste en 1443; il s'y distingua, comme partout : « *Inde apostolicus vicecamerarius in quo officio ac dignitate quid diligentiae atque sollicitudinis præstiteris quisque Romanus civis magno mihi testimonio esse potest.* » Ad heat. D. N. Nicolaum V, P. M. Michael Canensis de Viterbo (inéd.): Bibliothèque Vaticane, Cod. lat. Vatic. 3697, f° 6, et British Museum à Londres, Addit. ms. 14794.

<sup>4</sup> Et non pas l'« archevêché », comme le disent GRIGER (p. 121), ZOPFFEL dans la *Realencykl.* de HERZOG (t. X, 2<sup>e</sup> édit., p. 572) et GRECONOVIVS (t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 102); en effet, Bologne ne fut élevée au rang d'archevêché qu'en 1582. — VOIGT (*Wiederbelebung*, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 56) commet une autre erreur en établissant une corrélation entre le succès de la mission de Paren-

ce moment en pleine insurrection, Parentucelli se trouva dans l'impossibilité de prendre possession de son siège ; les démarches faites par le Pape au moins de janvier 1445 pour lui en faciliter l'accès restèrent sans effet<sup>1</sup>. Pour un savant aussi peu favorisé sous le rapport de la fortune, ce n'était pas une petite malchance : mais à quelque chose malheur est bon, dit le proverbe ; ce fut ici le cas. Comme assistant du cardinal Albergati d'abord, puis pour son propre compte à Florence et à Naples, Parentucelli avait donné maintes preuves de son talent diplomatique ; le Pape, obligé par les circonstances de le garder auprès de lui, en profita pour lui confier deux missions d'une haute importance en Allemagne. La dernière eut pour résultat la dissolution de la confédération des princes, qui eût pu devenir si dangereuse pour Rome, et l'heureux négociateur en rapporta le chapeau rouge (16 et 23 décembre 1446)<sup>2</sup>.

A partir de ce moment on n'appela plus Parentucelli autrement que le cardinal de Bologne. Il se fut vite acquis une situation considérable dans le Sacré Collège : la preuve en est dans un détail bien curieux que nous relevons dans une relation des ambassadeurs de Sienne ; ils y désignent Parentucelli comme l'*alter ego* du Pape<sup>3</sup>. Eugène IV lui aurait, paraît-il,

tucelli en Allemagne et sa nomination à l'évêché de Bologne. Voy. le bref d'Eugène IV à Parentucelli dans *SICONIUS*, p. 507 et suiv., et dans *CIACONIUS*, t. II, p. 962; je donne, au Supplément de l'éd. allem. n° 22, le bref à la ville de Bologne d'après le Cod. 3121, p. 119, de la bibliothèque du palais à Vienne.

<sup>1</sup> J'ai trouvé l'original du bref (inéd.) d'Eugène IV écrit à ce sujet, aux Archives d'Etat de Bologne : il est daté de Rome le 31 janvier 1445.

<sup>2</sup> Déjà des contemporains, tels que *NICCOLA DELLA TUCCIA* (p. 206), les *Annal. L. Bonincontrii* (p. 153), *SANTO* (p. 1124), *FACIUS* (p. 238), etc., ont dit, et vingt autres après eux, y compris un chercheur aussi conscientieux que *VOIGT* (*Enea Silvio*, t. I, p. 405), ont répété que Parentucelli avait été fait en une année évêque, cardinal et Pape : les dates authentiques données dans le texte démontrent la fausseté de cette affirmation. Il est également faux que le Pape ait envoyé le chapeau rouge à Parentucelli pendant son voyage de retour à Rome, et que celui-ci l'ait reçu à Viterbe : *GEORGIUS* (p. 22 et suiv.) a depuis longtemps rétabli, à cet égard, la vérité des faits ; ce qui n'a pas empêché la majorité des historiens modernes de répéter la même assertion erronée.

<sup>3</sup> « Un altro papa » : *L. BANCHI*, *Legazioni Senesi* (2<sup>e</sup> édit., Siena, 1864), p. 29.

prédit aussi la tiare. Au reste, ses biographes mentionnent maintes prédictions de ce genre auxquelles il ne faut pas attacher autrement d'importance<sup>1</sup>.

Ce Pape, passé si vite d'une situation voisine de la pauvreté à la dignité suprême de l'Église, car il ne mit pas plus de trois années pour devenir évêque, cardinal et Pape, ce Pape, disje, n'avait absolument aucun extérieur. Tous les portraits contemporains le dépeignent comme petit de taille, grêle, avec des traits accentués et des yeux noirs et vifs, le visage pâle, un timbre de voix sonore. La modeste statue que l'on possède de lui dans la crypte du Vatican nous fait connaître les traits de cette figure laide, mais spirituelle<sup>2</sup>. Tout, dans les actes de Nicolas V, respire la vivacité, la fougue, l'impatience. Comme il faisait toutes choses avec une exactitude minutieuse, il voulait être compris sur un signe. Sous ce rapport comme sous bien d'autres, il formait un contraste absolu avec son prédécesseur. Il n'avait rien de la majesté calme, de la gravité silencieuse d'Eugène IV, en qui l'aneien moine repairet toujours. Il avait toujours été habitué à parler vite et beaucoup, et à laisser de côté tout cérémonial gênant. Franc, allant droit son chemin, le cœur sur la main, aimant à parler, il avait horreur de tout ce qui sentait la dissimulation et la flatterie<sup>3</sup>; tout son être respirait l'amabilité, la prévenance et la gaieté. Il se montrait en public plus fréquemment que ses prédécesseurs, et accordait des audiences à toute heure du

<sup>1</sup> VESPASIANO DA BISTICCI, *Eugenio IV*, § 21; éd. *Nicola V*, §§ 1, 17; MANNETTI, p. 910, 917. — GILLES DE VITERBE, insiste en particulier sur la prédiction d'Eugène IV, dans son *Hist. viginti saeculorum* (inéd.) : Bibliothèque Angélique, à Rome, Cod. C, 8, 19. NICCOLA DELLA TUCCIA (p. 206) fournit une indication plus intéressante : il attribue la rapide élévation de Parentucelli à la protection du cardinal Condulmaro.

<sup>2</sup> M. DE HUBNER (t. I, p. 47) trouve quelque chose de doctoral dans les traits de Nicolas V : « C'est, dit-il, le beau type du professeur. » — Sur la médaille de Nicolas V, voy. FRIEDLÄNDER, *Schaumünzen*, dans le *Jahrb. der preuss. Kunstsammlungen*, t. I, p. 98.

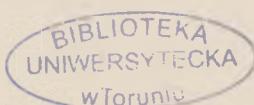
<sup>3</sup> VESPASIANO DA BISTICCI, § 8. — On peut voir dans les dépêches des ambassadeurs quelle était la franchise de langage du Pape : voy., par exemple, la dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli à François Sforza, au sujet de la nomination à l'évêché de Côme, datée du 29 juin 1451 : Archives d'État de Milan, Pot. Est. Roma, Corrisp. dipl., cart. 1.

jour. Comme domestiques, il ne voulait que des Allemands ou des Français; les Italiens, disait-il, ont toujours des idées de grandeur, tandis que les Français et les Allemands se contentent des emplois qu'on leur donne, ne s'inquiètent pas d'autre chose et se montrent toujours contents et fidèles jusque dans les emplois les plus inférieurs. Sa table était très simple; lui-même était très sobre et très modéré dans le manger; il ne buvait que du vin fortement coupé d'eau; il ne faisait servir de vins fins que pour les prélates ou autres personnages qu'il avait connus au cours de ses voyages en France, en Allemagne et en Angleterre, et auxquels il se faisait un plaisir d'offrir l'hospitalité à Rome<sup>1</sup>. Il resta, comme Pape, ce qu'il avait été comme évêque et comme cardinal, faisant à chacun un accueil si gracieux et si plein de bonté qu'on ne le quittait jamais mécontent<sup>2</sup>. Cette bonté se manifestait principalement par deux traits essentiels: son amour de la paix, poussé jusqu'aux dernières limites, et sa charité. Aucun prince de son temps n'a peut-être professé au même degré que lui l'aversion pour la guerre. Quant à sa charité, je ne saurais en citer de plus bel exemple que la fondation de la grande aumônerie qu'il établit auprès de l'église du Campo Santo dei Tedeschi; tous les lundis et les vendredis, on y faisait une distribution de pain et de vin à près de deux mille malheureux, et chaque jour on y servait un repas à treize pauvres<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> VESPASIANO DA BISTICCI, *Nicola V*, p. 513; REUMONT, t. III, 1<sup>re</sup> part., p. 114.

<sup>2</sup> Michael Canensis de Viterbo ad beat. D. N. Nicolaum V, Pont. Max. (inéd.): il ne peut assez louer la « benignitas in respondendo et gratitudo » du Pape. « Nemo inauditus, nemo abs te non quietus abiit » : Bibliothèque Vaticane, Cod. lat. Vatic. 3697, f° 8<sup>b</sup>; se trouve également au British Museum, à Londres (voy. p. 14, note 3).

<sup>3</sup> TORRICIO, *Sagre Grotte Vaticane*, p. 293. — A partir de 1629, Urbain VIII fit faire ces distributions dans le palais du Vatican; l'hospice actuel du Campo Santo occupe une partie de l'emplacement de l'ancienne aumônerie des Papes: Voy. DE WAAL, *Das Priester-Collegium*, p. 3. — Sur la bienfaisance de Nicolas V, voy. ENRAS SYLVIIUS, *Europa*, chap. LVIII, et ANONYMI oratio, in funere Nicolai V (inéd.): Bibliothèque Ambrosienne, à Milan, Cod. C. 145, Sup. f° 284. — La mère de Nicolas V était également connue pour sa grande charité envers les pauvres: voy. *Consolatio facta pape super obitu matris sue* (inéd.), discours composé probablement par le Dominicain Henri Kalteisen:



Le souvenir du temps de sa jeunesse fut assurément en partie la source des vertus qui ont appelé sur le nom de Nicolas V tant de bénédicitions. A Florence, rien ne lui avait paru plus beau que l'éclat qui y entourait l'art et la science : il lui semblait indigne et mesquin que l'on pût laisser mourir de faim des littérateurs et des artistes. A cette époque déjà, il disait fréquemment que si jamais il devenait riche, il emploierait son argent à deux choses : en livres et en monuments<sup>1</sup>. Les côtés fâcheux de son caractère étaient l'emportement, la brusquerie et la violence<sup>2</sup>. Ses contemporains ont beaucoup exagéré en parlant de son génie. Assurément il connaissait aussi bien que personne la théologie, l'Écriture sainte et les Pères de l'Église ; il possédait une mémoire merveilleuse, une compréhension vive, une éloquence peu ordinaire. Mais, en somme, son intelligence était purement passive, s'il jouissait vivement d'une belle production littéraire, lui-même il ne produisit rien sous ce rapport. Il était surtout de première force pour la collection, le classement et la rédaction<sup>3</sup>. Comme jeune homme déjà, il dépensait presque tout son argent en livres. En véritable bibliophile, il ne voulait que des exemplaires remarquables par la beauté de l'écriture et par le bon goût de la reliure ; il ne regardait pas au prix, et même souvent il payait plus cher que ses moyens ne le lui permettaient. Il remplissait tous ses livres de notes marginales. Son écriture est célèbre chez les connais-

il se trouve à la Bibliothèque de l'Université de Bonn, Cod. 326, f° 120-120<sup>b</sup>. On peut citer encore un exemple de l'esprit de charité qui animait Nicolas V par rapport aux Juifs : tout en travaillant à leur conversion, comme c'était son devoir, et en observant de justes limites, il recommandait en tous lieux la tolérance religieuse à leur égard : voy. l'étude de M. F. KAISER, dans l'*Archiv für Kirchenrecht* (1885), t. LIII, p. 210 et suiv. : elle est très importante, à cause des emprunts que l'auteur a faits aux archives secrètes du Vatican.

<sup>1</sup> « Usava dire che due cose farebbe s'egli potesse mai spendere, ch'era in libri e murare » : VESPASIANO, § 7; cf. VOIGT, loc. cit., p. 56.

<sup>2</sup> RAPH. VOLTERRANUS (f° 234) ne reproche qu'une seule chose au Pape : « Quod nimio libendi studio teneretur perquisitis undique vinorum generibus. » Cette affirmation est contredite par VESPASIANO, § 13; GEORGIUS, p. 130 et suiv., 154 et suiv.; ASCHBACH, *Kirchenlexikon*, t. IV, p. 314; REUMONT, t. III, 5<sup>e</sup> part., p. 114.

<sup>3</sup> VOIGT, loc. cit., p. 58 et suiv.

seurs ; elle était fort belle et tenait le milieu entre la forme antique et la forme moderne. Il avait la passion de découvrir des ouvrages nouveaux. Partout où il arrivait, il fouillait les bibliothèques, espérant y trouver quelque trésor inconnu ; mais il recherchait aussi bien ceux de la littérature religieuse que ceux de la littérature profane. Il fit de belles trouvailles en Allemagne et en France. De chacun des voyages qu'il fit avec le cardinal Albergati il revint les mains pleines de nouveaux livres. Le futur fondateur de la Bibliothèque Vaticane germait en lui. Peu à peu il devint l'un des premiers connaisseurs de son temps en fait de livres ; son avis faisait autorité, moins dans les questions de science et de littérature que dans tout ce qui touchait à la bibliographie. Personne ne savait mieux que lui organiser et disposer une bibliothèque. On possède encore le projet de bibliothèque à l'usage d'un couvent dressé par lui, alors qu'il se nommait encore Parentucelli, sur la demande de Cosme de Médicis<sup>1</sup> ; on en a fréquemment emprunté les grandes lignes pour organiser de nouvelles bibliothèques. Vespasiano da Bisticci, son biographe, qui était très au courant de ces choses, cite, entre autres, celle du monastère de Saint-Marc, à Florence, celle du monastère de Fiesole, celle du duc d'Urbin et celle d'Alexandre Sforza, à Pesaro<sup>2</sup>. Au reste, il ne faut pas se représenter Nicolas V comme un savant de métier : il n'avait point de branche spéciale ; c'était plutôt un amateur au courant d'une quantité de choses, passant de l'une à l'autre, suivant la disposition du moment<sup>3</sup>. C'est dans ce sens qu'on doit entendre les expressions élogieuses d'Eneas Sylvius<sup>4</sup> : « Depuis sa jeunesse, il est initié à tous les arts libéraux, il

<sup>1</sup> Cod. Magliabech. I, VII, 30, à Florence, publ. dans l'*Arch. stor. Ital.*, 3<sup>e</sup> série, t. XXI, p. 103-106, et par M. SFORZA, p. 359-381.

<sup>2</sup> VESPASIANO DA BISTICCI, § 7. Dans l'*Arch. stor. Ital.*, 3<sup>e</sup> série, t. XIX, p. 114, n° 3. M. Enea Piccolomini dit que la bibliothèque du monastère de Monte Oliveto Maggiore fut également organisée sur le type donné par Parentucelli : l'inventaire de cette bibliothèque se trouvait autrefois aux Archives d'État de Sienne. — A mon passage dans cette ville, en 1884, j'ai désiré voir ce manuscrit, mais il a, malheureusement, été impossible de le retrouver.

<sup>3</sup> VOIGT, *Wiederbelebung*, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 72.

<sup>4</sup> Dans la relation de son ambassade de 1447 : MURATORI, t. III, 2<sup>e</sup> part., p. 895.

connaît tous les philosophes, les historiens, les poètes, les cosmographes et les théologiens; le droit civil et le droit canon, la médecine elle-même, ne sont point pour lui des sciences étrangères. »

Un homme capable de partager son intérêt entre tant de sujets divers était, semble-t-il, créé tout exprès pour devenir le Mécène des savants. Avec cela, il était véritablement pieux (n'avait-il pas passé une grande partie de sa vie dans l'intimité d'un saint<sup>1</sup>?), et il professait un amour égal pour la littérature religieuse et pour la littérature profane. C'est lui qui, ayant trouvé en Allemagne un exemplaire complet des œuvres de Tertullien, envoya sur-le-champ ce précieux trésor à Nicollo de' Nicolli, à Florence. Suivant Vespasiano da Bisticci, il rapporta en Italie les premiers exemplaires des sermons de saint Léon le Grand et du commentaire de saint Thomas sur l'Évangile de saint Matthieu. Son auteur favori était l'homme de génie qui a exercé sur son siècle et sur les siècles postérieurs plus d'influence que ne l'a jamais fait aucun docteur de l'Église latine ou de l'Église d'Orient : j'ai nommé saint Augustin. Alors qu'il n'était qu'un pauvre maître en théologie, les œuvres de ce Père de l'Église en douze volumes, soigneusement reliés, formaient déjà l'ornement de sa bibliothèque, et il travaillait avec une ardeur infatigable à collectionner des manuscrits des lettres de ce grand docteur<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le cardinal Albergati : voy. t. I, p. 276 et suiv. Nicolas V observait rigoureusement toutes les prescriptions de l'Église; avant son élévation déjà il jeûnait, même en voyage : VESPASIANO DA BISTICCI, *Nicola V*, § 13.

<sup>2</sup> VOIGT, *Wiederbelebung*, t. I, 2<sup>e</sup> édit., p. 263; t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 59. R. VOLTERRANUS (*Anthropol.*, lib. XXII, f° 234), SCHIVENOCGLIA (p. 122) et FNEZ-BIANI (p. 284) prétendent que T. Parentucelli était médecin, ou, tout au moins, qu'il avait étudié la médecine à Sienne, mais rien ne le prouve. Dans un ouvrage devenu très rare, intitulé *De Pontificibus medicis et medicorum filiis* (Rome, 1821), p. 21 et suiv., l'auteur, J.-B. BOMBA, tente, il est vrai, de démontrer, à l'encontre de GEORCIUS (p. 12, 14), que Parentucelli avait exercé la médecine; mais ses arguments sont très faibles. M. SFORZA fait remarquer avec raison que les expressions mêmes d'Eneas Sylvius excluent cette hypothèse. Un bref de Nicolas V à la ville de Bologne, d. d. Spoleti, 1449, jun. 12, nous fait connaître le nom d'un médecin ami de jeunesse du Pape : « Adeo virtutibus suis et humanitate ad se diligendum nos dudum allexit di-

C'est là un fait qu'il faut noter avec soin, bien que ce ne soit pas le seul qui démontre que si Parentucelli a sa place marquée dans les rangs des humanistes, il appartient à l'humanisme croyant et chrétien. Presque tous les représentants de la Renaissance chrétienne ont eu un culte spécial pour saint Augustin, ce Père de l'Église qui, après avoir connu par une expérience personnelle toutes les antithèses de la civilisation païenne, a concentré dans ses œuvres immortelles tout le trésor de vérités philosophiques et théologiques découvertes et léguées par l'antiquité chrétienne aux siècles futurs<sup>1</sup>. Ce culte était éminemment à sa place en ce temps; en effet, la science patristique atteint son degré le plus élevé dans la doctrine philosophique et théologique du grand évêque d'Hippone; issue directement de la littérature antique, elle en conservait tous les traits essentiels, elle était bien réellement le fruit de la lutte, de la critique et de la polémique<sup>2</sup>, et par conséquent elle était admirablement utile à une époque où la fausse Renaissance païenne levait fièrement la tête.

Nicolas V était véritablement humble de cœur, et cette qualité fait de lui l'un des types les plus purs de la Renaissance chrétienne. Tous les contemporains rendent ce témoignage, que la modestie, le plus bel ornement des savants, était l'une des vertus les plus éminentes de ce Pape et faisait pendant à sa touchante affabilité. L'auteur d'une chronique des Papes composée au cinquième siècle, et encore inédite, écrivait à ce sujet : « Nicolas V était un homme bon et pacifique; je n'ai jamais entendu citer de lui aucun défaut. Il s'est montré, dans beaucoup de cas, bon et humble, et, bien qu'il fût très sage, très savant et très puissant, il n'en a pas tiré vanité<sup>3</sup>. »

lectus filius Bernardus de Garzonibus artium et medicina doctor Bononiensis  
fuimusque sic invicem nostris iuvenilibus annis devincti ut hoc tempore dilectionem nostram minuere non intendamus » : l'original se trouve aux Archives  
d'État de Bologne, Arm. Q, lib. 3, f° 7.

<sup>1</sup> HAFFNER, *Grundlinien*, p. 280, 342 et suiv.

<sup>2</sup> HAFFNER, *Ibid.*, p. 281.

<sup>3</sup> *Cronik der Päpste seit Beginn des Dominicanerordens, verfass von*

La manière dont Nicolas V comprenait les devoirs de sa charge montre à quel point il était pénétré du sentiment chrétien et à quelle hauteur il plaçait son idéal. Nous possérons le résumé d'une conversation très remarquable qu'il eut à ce sujet avec son vieil ami Vespasiano da Bisticci, le libraire florentin, qui nous l'a conservée; elle peut trouver ici sa place : « C'était peu de temps après l'élévation de Nicolas V, raconte Vespasiano. Au jour fixé pour les audiences publiques je me rendis au palais du Pape. A peine étais-je entré dans la salle d'audience, que le Pape m'aperçut et me dit à haute voix qu'il me priait d'attendre parce qu'il voulait me parler seul à seul. Quelques moments après, le Pape donna ordre de terminer l'audience, et l'on me mena auprès de lui. Quand nous fûmes seuls, le Pape me dit en riant : « Eh bien! Vespasiano, la surprise n'a-t-elle pas été un peu vive, pour la fierté de certains personnages, en apprenant qu'un prêtre qui autrefois a sonné les cloches était devenu Pape? Et le peuple de Florence n'a-t-il pas refusé de le croire? — Le peuple, répondis-je, a la conviction que cela est arrivé à cause des vertus de Votre Sainteté, et que par Elle l'Italie recouvrera la paix. » Là-dessus, le Pape dit : « Je prie Dieu qu'il me laisse la grâce d'accomplir ce qui est l'objet de mes vœux les plus ardents, c'est-à-dire de rétablir la paix, et de n'avoir recours, pendant mon pontificat, à d'autre arme que celle que le Christ m'a donnée pour ma défense, sa sainte croix<sup>1</sup>. »

Dans les vastes projets qu'il forma pour l'encouragement des arts et des sciences, Nicolas V eut toujours en vue, tout d'abord, le bien de l'Église, dont il était le chef. La glorification de l'épouse mystique du Christ par les œuvres de l'intelligence et de l'art fut son but incessamment poursuivi.

*Johannes Meyer* († 1485, comme confesseur du monastère d'Adelhausen : voy. *Freiburg. Diocesan. Archiv.*, t. XIII, p. 128 et suiv.), f° 65<sup>b</sup>: manuscrit (inéd.) de la Bibliothèque d'Adelhausen, actuellement à Fribourg en Brisgau, dans la Bibliothèque de la ville.

<sup>1</sup> *VESPASIANO DA BISTICCI, Nicola V, § 18.* Cette conversation doit avoir fait événement déjà chez les contemporains, car N. della Tuccia en parle encore dans sa *Chronique de Viterbe*, p. 207.

C'était uniquement pour elle, et comme pour sa parure, que ce Pape, également digne d'admiration pour sa profonde piété et par la variété de ses connaissances, voulait déployer, dans tout ce qu'il entreprenait, la grandeur et la magnificence qui caractérisèrent ses œuvres, ou, pour mieux dire, ses projets, car son pontificat fut trop court pour lui laisser le temps de rien achever<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Rio, t. II, p. 20 et suiv.; cf. plus loin, chap. iv.

11

PREMIÈRES ANNÉES DU PONTIFICAT DE NICOLAS V.  
RÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE POLITIQUE ET RELIGIEUX<sup>1.</sup>

Au moment de son avènement, Nicolas V se trouvait en face d'une situation politique et religieuse des plus compliquées. La France et l'Angleterre étaient engagées l'une contre l'autre dans une guerre interminable; en Allemagne, l'autorité de Frédéric III, le plus ferme appui du Pape, était profondément ébranlée; une grande partie de la Bohême s'était séparée de l'Église. En Orient, la situation était encore plus lamentable. L'union proclamée à Florence était restée à l'état de lettre morte; les subtilités des théologiens et les antipathies nationales du peuple grec y avaient mis bon ordre; pour comble de malheur, depuis la désastreuse journée de Varna (1444), l'invasion des musulmans progressait à grands pas<sup>2.</sup> L'état de l'Italie, toujours en proie à mille divisions, constituait un danger permanent pour la Papauté. Pour donner une idée de ce que pouvait être à l'égard de l'Église et du Pape l'attitude du plus puissant souverain de l'Italie, Alphonse, roi de Naples, il suffit de citer ce mot de lui, qui, dans sa pensée, s'appliquait directement au chef de l'Église: « On obtient

<sup>1</sup> Les registres de Nicolas V remplissent cinquante et un volumes des Archives secrètes du Vatican (n° 385-435). RAYNALD d'abord, puis D. GEORGIUS, et, de notre temps, le docteur KAYSER, ont parcouru ces volumes à fond. Il faut ajouter encore quelques lettres qui se trouvent dans l'Arm. XXXIX, t. VII : voy. KALTENBRUNNER, dans les *Mittheilungen*, 1884, p. 82. — Il existe dans les Archives secrètes de grandes lacunes : on arrivera à les combler, mais en partie seulement, au moyen des documents conservés dans d'autres archives, et particulièrement dans les Archives d'État de Bologne.

<sup>2</sup> CHRISTOPHE, t. I, p. 371 et suiv.; ZINKEISEN, t. I, p. 704 et suiv.

plus des prêtres avec des coups qu'avec des prières<sup>1</sup> ». A Milan, régnait Philippe-Marie Visconti ; chacun connaissait son « égoïsme féroce<sup>2</sup> » ; on pouvait s'attendre à tout de sa part. Enfin, dans les États de l'Église même, la misère et le désordre dépassaient toute imagination. Le pays ravagé par la guerre, les villes dépeuplées, exposées aux coups de main de bandes de brigands, toute sécurité disparue, plus de cinquante localités rasées ou mises entièrement à sac par la soldatesque, beaucoup d'hommes libres vendus pour payer leurs dettes ou morts de faim en prison<sup>3</sup> : tel était le tableau. Ajoutons, pour le compléter, que tous les vassaux du Pape, ou peu s'en faut, travaillaient plus ou moins ouvertement à se rendre indépendants. La ville de Rome était réduite à la misère, le trésor pontifical à sec<sup>4</sup>.

Si, au point de vue religieux, la situation n'était pas aussi désespérée, elle offrait cependant encore bien des difficultés. Le parti d'opposition conciliaire comptait encore un grand nombre d'adhérents, en Savoie, en Suisse, en Allemagne, particulièrement dans les villes impériales, et en Tyrol. La mort d'Eugène IV avait réveillé parmi eux bien des espérances ; le moment leur parut favorable pour faire monter sur le trône du Pape défunt l'antipape élu par eux ; c'eût été la victoire de leurs principes<sup>5</sup>. Félix V eut même l'aplomb de publier une lettre en style pathétique, adressée « au nommé Thomas de Sarzana, qui a eu l'audace de monter sur le Saint-Siège apostolique et de prendre le nom de Nicolas V » : suivait une sommation de renoncer à cette prétention et de comparaître devant son tribunal<sup>6</sup>.

Nous avons déjà vu, en rapportant l'entretien de Nicolas V

<sup>1</sup> « Li preti sonno homini da bastonate et non da preghiere » : dépêche de Marcolinus Barbavaria à Fr. Sforza, datée du 8 mars 1447, dans Osio, t. III, p. 486 (elle n'est donc pas inédite, comme le croit M. BUSER, p. 356).

<sup>2</sup> BURCKHARDT, *Cultur*, t. I, 3<sup>e</sup> édit., p. 38.

<sup>3</sup> Römische Briefe, t. I, p. 372.

<sup>4</sup> « Imperium difficile suscepit (Nicolaus V), multis in rebus conturbatum et quod est difficilius egenum », écrivait Poggio le 6 mai 1447 : *Epist.*, IX, 17 (TONELLI, t. II, p. 340).

<sup>5</sup> CHAMEL, t. II, p. 415, 421.

<sup>6</sup> MANSI, t. XXXI, p. 189.

avec son ami Vespasiano da Bisticci<sup>1</sup>, avec quelles idées de pacification, de prudence et de modération le nouveau Pape arrivait au pouvoir. Effectivement, son premier acte fut une manifestation de ses intentions pacifiques et de sa volonté de prendre pour modèle celui de qui saint Pierre a reçu les clefs ; n'ayant point d'armoires à lui, il mit dans celles qu'il se composa les clefs avec cette belle devise : « Mon cœur est prêt, Seigneur<sup>2</sup>. » Son prédécesseur avait soutenu une lutte énergique contre les ennemis de l'Église ; il pensa que son rôle était d'achever par la douceur l'œuvre commencée par la force. Eugène IV avait fait redouter la Papauté ; Nicolas V voulut la faire aimer par la puissance de la paix, de la conciliation, de la prudence et de la modération<sup>3</sup>.

Les ambassadeurs étrangers, dans leurs premières dépêches, ne tarissaient pas en éloges sur l'humeur pacifique du Pape<sup>4</sup>, et cela contribua plus que toute autre chose à lui aplanir bien des difficultés et à lui assurer l'adhésion générale. A ce dernier point de vue, on pouvait avoir à craindre à la fois de la part du roi Alphonse et de celle des princes allemands. Nicolas V sut se concilier les uns et les autres. A l'égard du roi de Naples, il prit les devants, en lui envoyant, dès le lendemain de son élection, les cardinaux Condulmaro et Scarampo : en réponse à cette avance, le Roi expédia à son tour, le 18 mars, à Rome, quatre ambassadeurs, chargés de conclure un arrangement avec le Saint-Siège et de le représenter aux fêtes du couronnement<sup>5</sup>. Quant aux princes

<sup>1</sup> Voy. plus haut, p. 21 et suiv.

<sup>2</sup> REUMONT, t. III, 1<sup>re</sup> part., p. 116; GEORGIIUS, p. 10. On voit encore de nos jours, sur un grand nombre de monuments, les armoires de Nicolas V, avec les clefs de saint Pierre. Elles se rencontrent également sur des monnaies : voy. MOLINET, p. 7; BONANNI, p. 49 et suiv.; VENUTI, p. 10; CANCELLIERI, *De secret.*, p. 1222; CINAGLI, p. 49 et suiv.

<sup>3</sup> CURISTOPHE, t. I, p. 372.

<sup>4</sup> Voy. les relations de Marcolinus Barbavaria et de Robert Martelli, dans OSIO, t. III, p. 486 et suiv.

<sup>5</sup> Dépêche (inéd.) de l'abbé de San Galgano à la république de Sienne, datée de Rome le 19 mars 1447. — D'après lui, les ambassadeurs arrivèrent à Rome « con più di dugento cavalli » : Archives d'État de Sienne, Concistoro, Lettere, ad an.

allemands, le Pape saisit l'occasion de l'audience où leurs ambassadeurs étaient venus lui présenter leurs félicitations, pour leur donner des assurances de nature à dissiper toutes leurs craintes. « Mon prédécesseur, leur dit-il, a conclu certaines conventions avec les Allemands : non seulement j'en-tends les approuver et les confirmer, mais ma volonté est de les exécuter et de les maintenir. Les Papes de Rome ont par trop étendu le bras ; ils n'ont presque plus laissé de pouvoir aux autres évêques. Les Balois ont aussi par trop paralysé les mains du Siège apostolique. Mais cela devait nécessairement arriver. Qui commet un acte inique doit être prêt à subir l'injustice ; en voulant redresser l'arbre qui penche, on risque de le faire tomber du côté opposé. Les évêques sont appelés à partager mes soucis ; je suis fermement résolu à ne pas empêtrer sur leurs droits ; car j'espère obtenir d'autant plus de respect pour ma propre juridiction que je m'abstiendrai de m'arroger celle des autres »<sup>1</sup>.

Sur la demande expresse du Pape, les ambassadeurs allemands assistèrent au couronnement, le 19 mars 1447 : la cérémonie eut lieu devant le Vatican : le cardinal officiant était Prosper Colonna. Pendant la procession, Æneas Sylvius remplissait les fonctions de diacre et portait la croix devant le Pape<sup>2</sup>. Le même jour, Nicolas V promit d'observer la convention arrêtée entre Frédéric III et son prédécesseur ; sa volonté, dit-il, était de continuer ce que son prédécesseur avait commencé ; il priait donc aussi le Roi de continuer sa protection au Siège apostolique ; il promettait d'envoyer dans le plus bref délai des légats spéciaux avec la confirmation de la convention officielle<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Æneas Sylvius nous a conservé cette mémorable harangue dans la relation de son ambassade adressée à Frédéric III : MURATORI, t. III, 2<sup>e</sup> part., p. 895.

<sup>2</sup> Relation d'Æneas Sylvius, dans MURATORI, t. III, 2<sup>e</sup> part., p. 896; Dépêche (inéd.) de l'abbé de San Galgano à la république de Sienne, datée du 19 mars 1447 : Archives d'Etat de Sienne, Concistoro, Lettere ad on.; *Cronica di Forlì* (inéd.), par Giovanni DE PEDRINO : Bibliothèque privée du prince Baudouin Boncompagni à Rome. Cod. 234, p. 235<sup>b</sup>.

<sup>3</sup> CSMEL, Materialien, t. I, 2<sup>e</sup> part., p. 285. — Le 28 mars 1447, Nicolas V déclara que les nouveaux règlements imposés à la chancellerie ne touchaient en rien aux concessions accordées par ses prédécesseurs à la nation allemande,

Immédiatement après le couronnement, eut lieu, suivant la coutume, une autre cérémonie, la prise de possession solennelle du Latran. Aeneas Sylvius a décrit en quelques lignes le brillant cortège qui accompagnait le Pape dans cette circonstance. « En tête de la procession, dit-il, s'avancait le Très Saint Sacrement, entouré de nombreux cierges allumés. Immédiatement devant le Pape on voyait trois bannières et un parasol : Nicolas V, monté sur un cheval blanc, tenait de la main gauche une rose d'or; de la droite il donnait sa bénédiction au peuple. Le cheval du Pape était tenu en main, alternativement, par les ambassadeurs du roi d'Aragon et par les barons. Au Mont-Giordano, les Juifs vinrent présenter leur livre de la loi, et, à cette occasion, le Pape prononça quelques paroles dans lesquelles il condamnait leur exégèse. Après les cérémonies religieuses du Latran, on remit aux cardinaux, aux prélat et aux ambassadeurs des médailles commémoratives d'or et d'argent. Après cela eut lieu le banquet; le Pape mangea dans le palais, tous les autres dans la maison des chanoines. Nous étions les hôtes du cardinal Carvajal<sup>1</sup>. » Ce nous s'applique à lui et à Procope de Rabstein : ils figuraient tous deux dans cette cérémonie comme ambassadeurs de Frédéric III.

Rome vit, à cette occasion, une série de fêtes comme elle n'en avait plus vu depuis longtemps. De toutes les parties de l'Italie arrivèrent des ambassades apportant le serment d'obéissance des divers États; puis, un peu plus tard, il en vint encore d'autres de la Hongrie, de l'Angleterre, de la France et de la Bourgogne<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> et qu'elles continueraient à avoir force de loi : *loc. cit.*, p. 236. En réponse à la singulière interprétation donnée à cette bulle par M. J. Friedrich, voy. SCHEEBEN, *Das œkumenische Concil* (Ratisbonne, 1870), t. II, p. 397 et suiv.

<sup>2</sup> MURATORI, t. III, 2<sup>e</sup> part., p. 866; CANCELLIERI, p. 41 et suiv.: voy. dans ce dernier ouvrage (p. 87 et suiv.) une note pleine d'érudition sur la coutume de porter le Saint Sacrement devant les Papes.

<sup>3</sup> Même de petites villes, comme celle d'Assise, par exemple, envoyèrent les députations porter au Pape leur serment d'obéissance et leurs félicitations : CHRISTOFANI, p. 305 et suiv. — L'ambassade bourguignonne traversa Florence vers le milieu de 1448 : « De qui sono passati duy arcivescovi e duy

Cette fois, la Pologne, qui jusqu'alors s'était obstinée dans la neutralité, se décida à envoyer aussi des ambassadeurs : Wysota de Gorka, prévôt de Posen, et Pierre de Szamotol, gouverneur de Kalisz. Le roi Casimir les mit en route au mois de juillet 1457; tout en faisant, en son nom, la déclaration d'obéissance, ils devaient demander pour lui la concession du droit de collation de tous les bénéfices, en tant du moins que ce droit n'appartiendrait pas déjà aux ordinaires, plus un dixième de toutes les dimes du pays pour une durée de six années, et enfin l'abandon du denier de Saint-Pierre pour plusieurs années<sup>1</sup>. Le Pape n'accorda cependant le droit de collation que pour dix-neuf bénéfices, et, à la place du dixième des dimes demandé pour six ans et du denier de Saint-Pierre demandé pour plusieurs années, on tomba d'accord en assignant au roi de Pologne une somme de dix mille ducats à prendre sur les revenus ecclésiastiques<sup>2</sup>.

De toutes ces ambassades, aucune ne fut traitée par le Pape avec autant de distinction que celle de Florence; il tenait à montrer publiquement le prix qu'il attachait à rester personnellement sur un pied de relations amicales avec la

*signori per ambassatori del duca di Bergogna cum cavalli 170* (*la Cronica di Rimini*, p. 962, dit 150) quali secundo se dice vano al papa per darli la obediencia : dépêche (inéd.) de Vincentius de Scalona à la marquise Barbe de Mantoue, datée de Florence, le 17 février 1448 : Archives Gonzague à Mantoue, XXIV, n° 3, Napoli, Lettre.

<sup>1</sup> CARO, t. IV, p. 387 et suiv. : d'après cet écrivain, la harangue des ambassadeurs se trouverait dans un manuscrit sur papier, du quinzième siècle (Ms. VII, 15), à la Bibliothèque de Saint-Pierre à Salzbourg. Le catalogue des manuscrits de cette bibliothèque n'indique qu'un seul document relatif à Nicolas V : il se trouve dans le Cod. A, VI, 53; mais la harangue en question n'y est point. Le P. Hauthaler a bien voulu faire pour moi, en 1882, de nouvelles recherches dans les manuscrits de ce célèbre monastère bénédictin ; elles sont restées infructueuses. Il existe bien, à la Bibliothèque du palais, à Munich, Cod. 280, f° 167, une *Oratio ambasciatorum Casimiri regis Poloniæ ad Nicolaum papam quintum* (inéd.); j'avais cru tout d'abord qu'elle était identique avec la harangue citée par Caro : mais j'ai dû reconnaître mon erreur.

<sup>2</sup> THEINER, *Mon. Pel.*, t. II, p. 54; CARO, t. IV, p. 392; voy. *ibid.*, p. 395, au sujet de la soumission de l'université de Cracovie : cf. BRESSLER, p. 71-79, et l'étude de M. MALECKY, dans les *Abhandl. d. hist.-phil. Kl. der Krakauer Akad.*, t. II.

République et avec Cosme de Médicis. Vespasiano da Bisticci raconte, dans un style où perce une fierté patriotique, l'entrée solennelle des ambassadeurs, accompagnés d'une escorte de cent vingt chevaux, et la réception que leur fit le Pape en consistoire public. La salle était littéralement comble; Giannozzo Manetti adressa au Pape une harangue qui dura cinq quarts d'heure. Nicolas V l'écoutait les yeux fermés, avec un tel recueillement, qu'un des camerlingues qui se trouvaient près de lui crut, à plusieurs reprises, devoir lui toucher légèrement le bras; il avait l'air de dormir. Mais à peine Manetti avait-il terminé, que le Pape se leva, et, à la surprise générale, il répondit point par point au long discours de l'ambassadeur<sup>1</sup>. Cela fit beaucoup de bruit et ne contribua pas médiocrement à acroître la réputation de Nicolas V. Pour comprendre qu'un fait en apparence si secondaire préoccupât à ce point l'opinion publique, il faut se rappeler qu'à cette époque elle ne rêvait que du sénat romain et des harangues de ses orateurs. Un discours pouvait prendre l'importance d'un événement; la harangue prononcée par Parentucelli à la cérémonie funèbre d'Eugène IV avait été, disait-on, le motif déterminant de son élévation au trône pontifical<sup>2</sup>.

Dans les circonstances où l'on se trouvait, Nicolas V répondant en personne à la harangue des ambassadeurs florentins, l'habileté de ses reparties avait une importance toute particulière. « Sa réputation fut faite dans tous les pays avec la rapidité de l'éclair: on se disait que Rome possédait un Pape qui n'avait point son égal sous le rapport de l'esprit, de la science, de l'affabilité et de la largeur des idées, et ce furent effectivement ces qualités qui gagnèrent à Nicolas V la faveur de l'opinion publique<sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> VESPASIANO DA BISTICCI, *Comment. della vita di M. G. Manetti* (Turin, 1862), p. 37-41: ce chroniqueur parle comme témoin oculaire. VOIGT, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 81 et suiv.

<sup>2</sup> VESPASIANO DA BISTICCI, *Nicola V*, § 16. Cf. AENEAS SYLVIVS, dans MURATORI, t. III, 2<sup>e</sup> part., p. 891. — Sur l'importance des harangues à l'époque de la Renaissance, voy. BURKHARDT, *Cultur*, t. I, 3<sup>e</sup> édit., p. 275 et suiv.

<sup>3</sup> GRECONOVITUS, t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 104.

La politique de paix et de conciliation inaugurée par Nicolas V porta rapidement des fruits merveilleux. Le premier fut l'accord conclu avec Alphonse, roi de Naples, ce prince dont l'inimitié eût pu devenir si dangereuse pour la Papauté : lorsque les conditions en eurent été définitivement arrêtées, les ambassadeurs du Roi, reçus en consistoire public le 24 mars 1447, jurèrent au Pape une obéissance véritable et entière<sup>1</sup>.

Avec l'Empire, les choses ne marchèrent pas aussi vite. Des ambassadeurs allemands avaient bien déposé aux pieds du Pape, au moment de son élection, le témoignage d'adhésion de leurs maîtres, mais ils ne parlaient qu'au nom de Frédéric III et de quelques princes peu nombreux : il s'agissait donc, en premier lieu, d'obtenir, d'une manière générale, l'adhésion des princes, électeurs et autres, car ils pouvaient être tentés de remettre sur le tapis les questions religieuses et de favoriser les partisans du synode de Bâle. Ces derniers, et à leur tête le duc Louis de Savoie, fils de l'antipape, multipliaient leurs efforts pour gagner à leur cause de puissants protecteurs. Ils fondaient particulièrement leur espoir sur le roi de France, Charles VII, que Nicolas V cherchait également à gagner de son côté<sup>2</sup>. Les Bâlois avaient l'avance : sur leurs instances, Charles VII annonça la réunion d'un nouveau congrès, auquel il convoquait les ambassadeurs du synode et ceux

<sup>1</sup> GIANNONE, t. III, p. 284; Relation (inéd.) adressée par Alexandre Sforza à François Sforza, d. d. ex Urbe, die Veneris XXIV martii 1447. Nous lisons dans ce dernier document : « Questa matina a 24 del presente per bona conclusione facta fra la Sanctita de Nostro Signore et la Maesta del Re essa Maesta ha per suoi ambasciatori in concistoro publico in conspecto de Nostro Signore data et promessa vera ed integra obedientia a la Sanctita Soa dove personalmente me so(n) ritrovato primo per intendere bene et anche per vedere tanto solempne acto come e stato facto; che certamente e stata cosa notabile e singulare che ultra le collegio de cardinali a intendere el sermone exposito per li ambassatori de la Maesta del Re et poi la resosta de la Sanctita de Nostro Signore e stato judicato per ogni valente homo acto laudabilissimo et multo excellente » : Archives d'Etat de Milun, Cartoglio generale, ad an.

<sup>2</sup> Voy. la bulle du 12 décembre 1447, dans LEIBNITZ, *Cod. jur. gent.*, t. I, p. 378, et MÜLLER, *Reichstagstheatrum*, p. 358. Nicolas V y fait don du duché de Savoie au roi de France et requiert le Dauphin d'en prendre possession : la France refusa pourtant cette offre..

du duc de Savoie<sup>1</sup>. Peu de temps auparavant, les quatre électeurs allemands qui ne s'étaient pas encore ralliés au Pape avaient fait alliance avec la France : c'était les électeurs de Cologne, de Trèves, de Saxe, et l'électeur palatin. En se rapprochant ainsi d'une puissance étrangère, en se mettant en opposition ouverte avec leur propre roi et avec les princes allemands qui déjà s'étaient déclarés en faveur d'Eugène IV et de Nicolas V, ils s'inspiraient bien moins d'un zèle plus ou moins bien entendu pour la réforme de l'Église, que de la satisfaction d'intérêts particuliers de diverse nature<sup>2</sup>. Ce fut donc avec le concours de ces princes électeurs et des ambassadeurs de Savoie, auxquels se joignirent également des représentants de l'Angleterre et quelques membres du synode de Bâle, que Charles VII ouvrit son congrès à Bourges, au mois de juin 1447 : quelque temps après, l'assemblée fut transférée à Lyon. Le résultat de ses délibérations fut que l'on exigerait de Félix V un acte de résignation, mais que, d'autre part, on imposerait à Nicolas V son consentement à de nombreuses concessions à l'égard des Balois et la convocation, à bref délai, d'un concile général dans une ville de France. On avait compté sur les deux principaux intéressés, qui tous deux refusèrent<sup>3</sup>.

L'assemblée de Lyon eut, presque simultanément, son pendant en Allemagne. Frédéric III avait convoqué à Aschaffenbourg les princes dont la déflection avait déterminé la dissolution de la confédération des électeurs hostiles à Rome. Le roi des Romains s'était fait représenter à cette diète par Aeneas Sylvius Piccolomini, nommé depuis peu évêque de Trieste par Nicolas V, et par le conseiller royal Hartung von Cappell. Nicolas de Cusa s'y présenta au nom du Pape, mais sans instructions spéciales. La diète décida que l'on procéderait, sur tous les points de l'Allemagne, à la proclamation de Nicolas V comme seul Pape légitime, mais à la condition que celui-ci donnerait sa confirmation au concordat accepté par

<sup>1</sup> CHEMEL, t. II, p. 422 et suiv.<sup>1</sup>

<sup>2</sup> PUECKERT, p. 305 et suiv.

<sup>3</sup> HÉFELÉ, t. VII, p. 837 et suiv.

son prédécesseur. Il fut résolu de plus que, pour en finir une bonne fois avec toutes ces questions, une nouvelle diète se réunirait sous peu à Nuremberg, et qu'elle s'occuperait spécialement de l'indemnité à donner au Pape en remplacement des revenus que lui faisait perdre le concordat, à moins que, dans l'intervalle, on ne fût arrivé à arrêter un accord sur ce point avec ses légats<sup>1</sup>. Cette question de l'indemnité était depuis longtemps pendante, et les Balois eux-mêmes l'avaient promise. Appuyé sur ces résolutions, Frédéric III se décida à poser des actes décisifs en faveur de Nicolas V. Il avertit les Balois d'avoir à se dissoudre, et en même temps leur annonça la suppression du sauf-conduit royal dont ils avaient joui jusqu'à-là. Le 21 août 1447, il publia un édit ordonnant formellement à tous les sujets de l'Empire de reconnaître Nicolas V comme le vrai Pape et de repousser les ordres de tout autre<sup>2</sup>. Quelques jours après il renouvelait solennellement sa déclaration dans la cathédrale de Saint-Étienne, à Vienne, en son nom propre et au nom de la population de ses États personnels<sup>3</sup>. L'union, hélas! était plus apparente que réelle; on le vit en cette circonstance. Le roi avait pensé donner plus d'éclat à l'acte solennel d'adhésion à Nicolas V, en réclamant la présence et le consentement public de l'Université de Vienne; mais il rencontra de ce côté une résistance si vive qu'il dut menacer les récalcitrants du retrait de leur bénéfice et de leurs traitements, sinon d'autres peines encore. Les facultés de droit et de médecine, ainsi mises en demeure, renoncèrent à leur opposition; les facultés de théologie et des arts ne céderent qu'à la contrainte, on pourrait presque dire à la force matérielle. Quelque temps après, le cardinal Carvajal étant arrivé à Vienne en qualité de légat de Nicolas V, l'Université donna encore des preuves de son attachement obstiné au concile combattu par le Roi et par le Pape<sup>4</sup>. Au

<sup>1</sup> HÉFELÉ, t. VII, p. 438.

<sup>2</sup> WURTSISEN, *Bassler-Chronick*, p. 408; COCHLEUS, *Hist. Hussit.*, lib. IX; CHMEL, *Materialien*, t. I, 2<sup>e</sup> part., p. 245 et suiv.; FIALA, p. 422.

<sup>3</sup> VOIGT, *Enea Silvio*, t. I, p. 414; BRESSLER, p. 74 et suiv.

<sup>4</sup> MITTERDORFER, t. I, p. 161; ASCHBACH, t. I, p. 279 et suiv.; A. WAP-

reste, ces idées étaient encore fort répandues en Allemagne. Rome finit par l'emporter, mais elle le dut surtout à l'habileté déployée par ses agents au cours de négociations particulièrement épineuses. Finalement, Louis, comte palatin du Rhin, les ducs Othon et Étienne de Bavière, le comte de Wurtemberg, les évêques de Worms et de Spire, les électeurs de Cologne, de Trèves et de Saxe déclarèrent renoncer à leur opposition et jurèrent obéissance au Pape de Rome<sup>1</sup>.

Les arrangements conclus séparément avec chacun de ces princes avaient servi de préface à la conclusion d'un concordat entre le Saint-Siège et le roi des Romains : arrêté en principe le 17 février 1448, cet acte important fut confirmé par Nicolas V, le 19 mars de la même année<sup>2</sup>.

Le concordat de Vienne débute ainsi qu'il suit : « Au nom du Seigneur, Amen. En l'an 1448, le 17 février, entre Notre Saint Père et Seigneur Nicolas V, Pape, le Siège apostolique et la nation allemande, par le cardinal-légat Juan de Carvajal<sup>3</sup>, par le roi Frédéric et du consentement de la majorité des princes électeurs et des autres princes spirituels et temporels de cette nation, ont été arrêtées et acceptées les conventions ci-après. » Suivent les diverses clauses en vertu desquelles la nation allemande reconnaît de nouveau au Saint-Siège un ensemble de droits beaucoup plus considérables qu'on n'avait

PLER, *Gesch. der Theolog. Facultät der k. k. Universität zu Wien* (Vienne, 1884), p. 13 et suiv.; BRESSLER, p. 73 et suiv.

<sup>1</sup> RAYNALD, ad a. 1447, n° 17; PUECKERT, p. 311-315.

<sup>2</sup> ROCHE, *Sanctio pragm.*, p. 201 et suiv., 235; CHMEL, t. II, p. 436. — Ce dernier écrivain et VOIGT (*Enea Silvio*, t. I, p. 418) donnent un bon index des ouvrages où a été publié le concordat de Vienne; il faut ajouter maintenant ceux de WALTER, *Fontes juris eccles.* (Bonnæ, 1862), et de NUSSI, *Convent. de reb. eccles.* (Mogunt., 1870), p. 15-19. — Les concordats sont des traités réels qui lient les deux parties : cette thèse est très bien exposée par Ph. HERGENROETHE dans le *Freiburger Kirchenlexikon*, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 817 et suiv.

<sup>3</sup> C'est le 19 janvier 1448 que l'on constate pour la première fois la présence de Carvajal à la cour du Roi. Sa nomination comme légat pour l'Allemagne remontait au 26 mars 1447, mais il n'avait pas encore quitté l'Italie le 21 octobre : PUECKERT, p. 316; BAYER, p. 71. — La date de son départ de Rome, 15 septembre 1447, résulte d'un document conservé dans les Archives secrètes du Vatican. *Acta consistorialia* (inéd.), p. 20.

prétendu le faire dans les derniers temps. En somme, on était revenu au concordat conclu à Constance entre Martin V et la nation allemande. Une grande partie des clauses de ce concordat était même simplement reproduite mot pour mot. Voici, en résumé, les points principaux sur lesquels portait le concordat de Vienne : acceptation des réservations concernant les emplois ecclésiastiques inscrites dans le droit canon, et de celles ajoutées postérieurement par les Papes Jean XXII et Benoît XII; droit de nomination aux évêchés par élection libre, sous réserve du droit de confirmation du Pape, qui conserve également la faculté de désigner pour le siège à occuper, en cas de motif évident et après avoir pris l'avis des cardinaux, une personne plus digne et plus capable; l'alternative des mois, conférant au Pape le droit de collation des canoniciats et autres bénéfices, pour les vacances qui se produiront pendant les mois impairs; enfin les annates : elles seront dorénavant fixées à un taux modéré et payées par échéances de deux en deux ans<sup>1</sup>.

Provisoirement, ce concordat donnait, tout au moins, au Saint-Siège des garanties contre le risque d'être dépoillé, sans préparation et sans indemnité suffisante, d'une grande partie de ses revenus nécessaires; mais les plaies dont souffrait alors l'Église d'Allemagne n'en restaient pas moins béantes comme auparavant<sup>2</sup>. Assurément, il y avait inconvenient à mettre à la disposition du Pape la collation d'une quantité de places ecclésiastiques : une connaissance insuffisante des personnes et des conditions locales, résultat inévitable de l'éloignement, l'exposait à commettre bien des erreurs ; cependant, au quinzième siècle, l'esprit de caste et l'orgueil nobiliaire jouaient un tel rôle dans les délibérations des chapitres allemands, qu'il valait encore mieux courir ce risque. Si l'Église n'obtint pas de cette disposition de meilleurs résultats, si,

<sup>1</sup> Ph. HERGENROETHER, *op. cit.*; HÉFELÉ (t. VII, p. 840-846) donne une analyse détaillée du traité de Vienne au point de vue spécial des points par lesquels il se rapproche du concordat de Constance. Voy. GEHRARDT, p. 2, 98 et suiv.

<sup>2</sup> PHILIPS, t. III, p. 329.

soixante-dix ans plus tard, quand de nouvelles doctrines passèrent sur l'Allemagne comme un ouragan, des centaines de titulaires de bénéfices, même parmi ceux que Rome avait nommés directement, se détachèrent de l'Église comme des feuilles mortes secouées par le vent tombent de l'arbre qui les porte, la faute en fut d'une part à l'éducation défectueuse et à la désorganisation profonde d'une partie du clergé allemand, et, d'autre part, à la façon peu intelligente dont plusieurs successeurs de Nicolas V avaient fait usage de leur droit<sup>1</sup>.

Il ne restait plus qu'à faire accepter et promulguer le concordat de Vienne dans les divers États de l'Empire. Le Pape y arriva peu à peu, en négociant séparément avec chacun des princes souverains, parfois en cédant à certaines nécessités et en accordant aux plus puissants d'entre eux certaines faveurs spéciales<sup>2</sup>. L'archevêque de Salzbourg fut le premier<sup>3</sup> qui

<sup>1</sup> C'est l'opinion qu'expriment, en termes à peu près identiques, DOELLINGER (t. II, 1<sup>re</sup> part., p. 348) et HERGENROETHER (t. II, 1<sup>re</sup> part., p. 122). — Dans un grand nombre de diocèses d'Allemagne, la noblesse était arrivée à s'emparer, d'une façon exclusive, de tous les canoniciats des églises archiépiscopales et épiscopales : sur la manière dont cela s'était fait, voy. HOEFLER, *Friedrich v. Hohenlohe's, Bischofs von Bamberg, Rechtsbuch* (Bamberg, 1852), p. LXXIV et suiv., et l'excellente étude intitulée : *Der deutsche Adel in den hohen Erz- und Domcapiteln*, dans les *Histor.-polit. Blätter*, t. XLIII, p. 653 et suiv., 754 et suiv., 837 et suiv. — L'auteur de cette étude appartient lui-même à la noblesse ; néanmoins, sa conclusion (p. 858) fort juste est que l'attribution à la grande et à la petite noblesse du droit exclusif au canoniciat était en contradiction formelle avec le but que s'était proposé l'Église en créant les chapitres, et qu'en outre ce ne fut jamais un bien pour la noblesse elle-même. — M. J. FRIEDRICH (*Joh. Wessel*, Ratisbonne, 1862, p. 9) raconte, sans indiquer la source, que les chanoines de Passau refusèrent d'obéir à Nicolas V sous prétexte qu'il ne possédait pas des titres de noblesse suffisants pour entrer dans leur chapitre ! Le fait qu'il rapporte se trouve dans ENEAS SYLVIUS, *Hist. Frid.* III, p. 352. — M. BAYER (p. 169) dit avec raison qu'on a pu mettre de l'exagération dans les paroles que l'on prête aux chanoines de Nassau.

<sup>2</sup> HINSCHIUS, t. III, p. 139, note 2.

<sup>3</sup> Et non l'archevêque de Mayence, comme le disent tous les canonistes, et même VOIGT (*Enea Silvio*, t. I, p. 425). Le *Manifeste de Frédéric, archevêque de Salzbourg* (inéd.), est daté : Salzburg mensis aprilis die XXII. anno Domini 1448 : il en existe une copie dans une collection de papiers provenant du cardinal François Todeschini Piccolomini, qui fut plus tard le Pape sous le nom de Pie III : elle se trouve à la Bibliothèque Angélique à Rome,

donna son adhésion (22 avril 1448); son exemple fut suivi, au mois de juillet 1449, par l'électeur de Mayence; en 1451, par l'électeur de Trèves. Les villes de Mayence et de Strasbourg résisterent plus longtemps, la dernière surtout, car elle n'accepta le concordat qu'en 1476<sup>1</sup>.

En même temps qu'il fixait les bases d'une nouvelle organisation de l'Église en Allemagne, le concordat de Vienne tua moralement le synode de Bâle. Cette assemblée, dans les derniers temps, était devenue un véritable fléau pour l'Église<sup>2</sup>; on peut dire que la journée du 14 février 1448 sonna son glas funèbre. La ville de Bâle manifesta des velléités de passer outre aux mandements du roi des Romains, et cette résistance démontre bien ce qu'était alors la situation intérieure de l'Empire; Frédéric III dut la sommer de s'exécuter, sous peine d'être mise au ban de l'Empire (1448). Sous le coup de cette menace, le conseil de Bâle avertit les membres du synode d'avoir à se préparer au départ. Par une délibération du 25 juin, ceux-ci déclarèrent leur « concile » transféré à Lausanne, et le 4 juillet, il prirent le chemin de cette ville sous l'escorte d'hommes d'armes. Après leur départ, l'évêque de Bâle, la ville et tout le diocèse firent leur soumission à Nicolas V, qui les reçut en grâce par une bulle datée du 13 juillet 1448<sup>3</sup>.

A partir de ce moment, ni l'antipape ni ses adhérents ne pouvaient plus se faire d'illusions: il était impossible de prolonger la résistance. Il ne s'agissait plus que de trouver le

Cod. S, 1, 1. Suivant KLEINMAYER (*Nachrichten von Juvavia*, Salzbourg, 1784, p. 217), il n'existe aux archives de Salzbourg aucun document relatif à cette affaire; mais on y conserve une bulle de Nicolas V, datée du 1<sup>er</sup> novembre 1448, par laquelle le Pape déclare que le concordat ne porte aucune atteinte au droit de collation des sièges épiscopaux de Seckau, Lavant et Chiemsee, antérieurement appartenant à l'archevêque de Salzbourg et à ses successeurs. Kleinmayer indique pour ce document une date fausse: il a été publié dans J. MEZGER, *Hist. Salisb.* (Salisb., 1692), p. 999-1002, dans HANSIZ, t. II, p. 481-483, et dans LUENIG, *Deutsches Reichsarchiv*, t. XVI, p. 1015.

<sup>1</sup> KOCH, *Sanctio pragmática Germanorum*, p. 42 et suiv., 244 et suiv., 282 et suiv.

<sup>2</sup> ALZOC-KRAUS, t. II, p. 49.

<sup>3</sup> RAYNALD, ad a. 1448, n° 1; CERMEL, t. II, p. 442; FIALA, p. 460; WURSTISEN p. 409; OCHS, *Geschichte von Basel*, t. III, p. 492.

moyen d'opérer une retraite honorable. Ce fut la France qui le leur fournit.

Pendant l'été de 1448, Charles VII envoya à Rome une brillante ambassade chargée de prêter solennellement, en son nom, entre les mains du Pape, le serment d'obéissance, et, en même temps, d'offrir sa médiation pour mettre fin au schisme. Le chef de l'ambassade était l'archevêque de Reims; Nicolas V régla tout avec lui. Peu de temps après, Félix V, qui n'aspirait plus qu'au repos, se déclara disposé à renoncer à la dignité pontificale. En réponse à cette ouverture, Nicolas V, par une bulle solennelle en date du 18 janvier 1449, leva toutes les confiscations, suspensions, excommunications et autres peines prononcées à l'égard de Félix, du synode de Bâle et de leurs adhérents, ainsi que de leurs biens et dignités<sup>1</sup>. Il ne s'arrêta même pas là, et, au cours des négociations ultérieures, n'écoutant que son amour de la paix, il poussa les concessions jusqu'à un point qui dépassait tout ce qu'on eût pu attendre du cœur le plus généreux<sup>2</sup>. Avec sa permission l'antipape put, avant son abdication, publier encore trois lettres par lesquelles il confirmait tous les décrets rendus par lui touchant des questions de discipline, tous les priviléges et toutes les grâces accordés par lui au cours de son pontificat, et levait les censures prononcées par lui contre Rome et ses adhérents<sup>3</sup>. Enfin, Nicolas V voulut bien tolérer que Félix V déposât sa dignité usurpée entre les mains du concile de Lausanne (7 avril 1449)<sup>4</sup>. Ayant perdu leur Pape, les débris du

<sup>1</sup> D'ACHERY, t. III, p. 774. Pour la date, voy. HÉFELÉ, t. VII, p. 848, note 4.

<sup>2</sup> Comme le fait remarquer très justement CHEMEL (t. II, p. 448), les conditions mises au retour de l'antipape et de ses partisans étaient les plus favorables qu'eussent jamais obtenues des adversaires du Saint-Siège. Pour expliquer cette générosité, il est bon de rappeler qu'à son défaut, vu les dispositions de l'opinion publique en Allemagne et en Suisse, il eût pu se produire un schisme des plus graves.

<sup>3</sup> D'ACHERY, t. III, p. 782 et suiv.

<sup>4</sup> RAYNALD, ad a. 1449, n° 3 et 4; GEORGIIUS, p. 65. — Le 20 juin 1449, les ambassadeurs de Félix V prêtèrent à Spolète le serment d'obéissance au Pape légitime. Le seul document qui parle du consistoire où eut lieu cette prestation de serment est une note de Capranica relative au concile de Bâle, publiée par CATALANUS, p. 237.

concile réfugiés à Lausanne se décidèrent, à leur tour, à lever les censures précédemment prononcées par lui (troisième séance, 10 avril 1449). Dans la quatrième séance, les membres du synode, colorant leur manœuvre de la fiction d'une vacance du Saint-Siège, élurent Pape « Thomas de Sarzana, que ceux de son obédience nomment Nicolas V ». Dans la séance suivante, tenue le 25 avril, le synode décréta sa propre dissolution<sup>1</sup>.

De cette façon, les formes étaient sauves; mais tout ce qui venait de se passer constituait pour le Pape de Rome un grand triomphe. L'année suivante était une année de jubilé; il était en droit d'espérer qu'il pourrait le célébrer avec un éclat tout particulier. A Rome, l'annonce de la fin du schisme fut accueillie avec de grands témoignages de joie par le clergé et par le peuple. A la tombée de la nuit, des cavaliers portant des torches parcoururent les rues en faisant entendre des vivats en l'honneur de Nicolas V. Le Pape lui-même fit faire, en témoignage d'actions de grâces, des processions dans le Borgo<sup>2</sup>.

En exécution des promesses faites par ses ambassadeurs, le Pape publia, au mois de juin 1449, trois bulles datées de Spolète : par la première, il retirait toutes les censures prononcées contre les adhérents du concile de Bâle; par la seconde, il confirmait les collations de bénéfices accordées par le concile ou par l'antipape; par la troisième, il restituait aux divers titulaires, destitués pendant le schisme, les postes dont ils avaient été privés. L'ex-antipape reçut de sa générosité le titre de cardinal de Sainte-Sabine, les dignités de légat du Pape et de vicaire apostolique à vie pour la Savoie et la partie du territoire bernois comprise dans le diocèse de

<sup>1</sup> RAYNALD, ad a. 1449, n° 6; cf. FIALA, p. 410 et suiv. : ce dernier écrivain diffère sur quelques dates. Comme le fait voir ce document, l'assemblée de Lausanne s'obstina jusqu'au dernier moment à maintenir la fiction en vertu de laquelle elle aurait été éclairée par le Saint-Esprit et aurait représenté l'Église universelle.

<sup>2</sup> PLATINA, p. 712; INFESSURA, p. 1132; NICCOLÒ DELLA TUCCIA, p. 212. Cf. GEORGIUS, p. 66. D'après la *Cronica di Rimini* (p. 964), les grandes réjouissances durèrent trois jours.

Lausanne, enfin une pension sur la cassette apostolique<sup>1</sup>. Félix se retira dans la solitude de Ripaille, sur le lac de Genève, où il mourut le 7 janvier 1451<sup>2</sup>. Il fut le dernier des antipapes. Il avait fourni une fois de plus la preuve vivante de cette vérité que vouloir guérir dans l'Église un mal par une division est une vaine entreprise, et que de tous les maux la division est précisément le plus grand. Depuis le jour où le concile de Bale était tombé dans le schisme, l'espoir dont on s'était si longtemps bercé, d'arriver par ce moyen à une réforme intérieure de l'Église, était allé de jour en jour s'affaiblissant; cette chute lamentable avait été le signal d'une réaction absolue, implacable, contre les tendances des synodes de Constance et de Bâle, non seulement en ce qu'elles avaient de faux et de révolutionnaire, mais même en ce qu'elles avaient de juste. Le nouveau concile réformateur expressément stipulé dans le concordat de Francfort ne fut jamais convoqué<sup>3</sup>. L'ère des conciles était close; on entrait dans l'ère des concordats, ère de restauration et de réaction. L'effet du coup porté aux idées conciliaires par la misérable issue du synode de Bale s'accentua de jour en jour<sup>4</sup>. J'ai relevé le passage suivant dans un ouvrage écrit du temps de Paul II par le théologien espagnol Rodericus de Arevalo, et dédié au cardinal Bessarion<sup>5</sup>: « Les gens n'ont

<sup>1</sup> MARTÈNE-DURAND, t. VIII, p. 999 et suiv.; d'ACHERY, t. III, p. 784 et suiv.; MANSI, t. XXIX, p. 228 et suiv.; LABBE, t. XIII, p. 1347-1349; GEORGIIUS, p. 68. — CHMEL doute que l'indication de Spolète dans la date soit exacte (t. II, p. 449, et *Regest.*, p. 262); mais il a tort, car le Pape se trouvait réellement dans cette ville à ce moment. Au reste, on ne peut conserver aucun doute sur ce point après avoir consulté les registres des Archives secrètes du Vatican (voy. GEORGIIUS, *loc. cit.*).

<sup>2</sup> PAPEBROCH, p. 460. « Quand les Bernois se furent emparés de ce pays, en 1538, dit WURSTISEN (p. 446), et décidèrent d'employer l'église (de Ripaille) à un autre usage, on trouva sous terre un cercueil de plomb renfermant un corps vêtu d'habits de cardinal; mais dès qu'il fut mis à l'air, il tomba en poussière. On supposa que c'étaient les restes d'Amédée. »

<sup>3</sup> C'est par ces mots que se termine le grand ouvrage de HÉFELÉ, t. VII, p. 850.

<sup>4</sup> « Pro nunc non intelligo aliud », écrivait, vers 1451, un partisan obstiné de la théorie conciliaire, « nisi quod auctoritas sacrorum conciliorum hat ghufft » : PEZ, *Anecd.*, t. VI, 3<sup>e</sup> part., p. 327.

<sup>5</sup> *De remedii afflictæ Ecclesiae* (inéd.). Voir plus loin.

plus pour les conciles le respect et l'amour que certaines personnes leur croient encore. Ne savons-nous pas quelles peines, quelles dépenses incalculables toutes les nations de la Chrétienté se sont bien inutilement imposées pour entretenir à Bâle leurs ambassadeurs et leurs prélates? Et qu'a apporté cette assemblée au monde chrétien? La guerre intestine et le schisme. Quand on se reporte à ce temps par la pensée, on est loin de désirer que l'unité dont jouit l'Église maintenant soit de nouveau détruite par une pareille assemblée, pour le plus grand malheur des princes et des peuples<sup>1.</sup> »

Le mot de « concile », source de tant de troubles, commençait à perdre sa magie. Mais les idées qui se sont emparées de l'imagination des hommes et qui ont exercé sur elle un pareil empire ne s'éteignent pas si vite. Même après la fin misérable du synode de Bâle, des hommes excellents, animés d'un désir sincère de la réforme, continuèrent à nourrir obstinément l'espoir de faire revivre le parlementarisme dans l'Église : l'un des plus connus fut le célèbre Chartreux Jacques de Juterbogk<sup>2.</sup>

Passionné pour la réforme, ce pieux religieux attendit que la paix fût rétablie dans l'Église, le schisme éteint et Nicolas V généralement reconnu comme Pape légitime, pour lui adresser, à titre de chef suprême de l'Église, un mémoire sur

<sup>1.</sup> « Nec habent homines ad concilia illam devocationem et affectum, quem aliqui arbitrantur; videmus qualiter omnes nationes fidelium apud Basileam infinitos labores habuerunt ac innumerabiles sumptus et expensas inutiliter et infructuose fecerunt in mittendo et tenendo ibi oratores et prelatos et alios ecclesiasticos viros per multa tempora, ex quorum congregacione quorundam hominum perfidia non nisi disidia et scismatis orbi provenerunt, ex quibus utiliores fructus exspectabant, que iam conspicientes nollent, ut unitas, qua nunc ecclesia auctore Deo gaudet, per talern congregacionem perturbetur cum gravamine nationum et principum. » (Inéd.) Bibliothèque de Saint-Marc à Venise, Cod. Z-L-XC, f° 27.

<sup>2.</sup> Sur ce personnage, voy. ULLMANN, t. I, p. 230 et suiv.; KAMPSCHULTE, *Universität Erfurt*, t. I, p. 15 et suiv., et surtout l'excellente étude de M. H. KELLNER, dans le *Tübing. theol. Quartalschrift*, 48<sup>e</sup> année (1866), p. 315-348. — Sur les nombreux écrits de Juterbogk, voy. KELLNER, loc. cit., p. 320 et suiv.; FABRICIUS-MANSI, t. III, p. 300 et suiv.; LORENZ, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 188, 332; L.-F. HESSE, dans le *Serapeum*, t. XIX, p. 1 et suiv.

la question de la réforme. Les scandales qui affligen l'Église, dit-il en commençant, se sont tellement multipliés, qu'il se sent constraint, bien qu'indigne, d'élever la voix pour faire entendre un appel à la réforme, et pour en faire comprendre en tous lieux la nécessité. Les synodes de Sienne, de Constance et de Bale n'ayant pas réalisé la réforme attendue des fidèles, c'est un devoir, maintenant que le schisme a pris fin, d'élever de nouveau la voix; et vers qui pourrait-on l'élever avec plus de confiance que vers celui « qui est assis sur le siège de Pierre, qui est revêtu de la plus haute dignité apostolique et qui est l'unique vicaire de Jésus-Christ »? La vigilance des anciens pasteurs de l'Église a paré à tout: ils ont publié, sur toutes choses, des règlements, des décrets, des canons: ce qu'il faut maintenant, ce n'est point de nouveaux canons, c'est l'observation des anciens. Or, le Pape a le devoir de paitre les brebis du Seigneur et de veiller à l'observation des commandements de l'Église.

Jacques de Juterbogk poursuit ainsi, blâmant énergiquement et ouvertement un grand nombre d'abus qui se sont glissés dans l'administration de l'Église, et rappelant le Pape à son devoir. Les critiques s'adressent moins au Pape Nicolas V, auquel il était personnellement très attaché, et qui, d'ailleurs, approuva plusieurs de ses ouvrages<sup>1</sup>, qu'à la

<sup>1</sup> Par exemple : les *Sermones dominicales* (voy. HAIN, n° 9331 et suiv.) et le traité encore inédit intitulé : *Tractatus de bono morali et remediis contra peccata* (Bibliothèque du palais, à Vienne, Cod. lat. 4225, f° 17<sup>a</sup>-37<sup>a</sup>, et Bibliothèque de l'Université de Fribourg en Brisgau, Cod. 252). — A la fin du dernier manuscrit (f° 17<sup>a</sup>), on a ajouté la note suivante : « Hec a me scripta sunt salvo iudicio cuiuslibet melius sencientis anno Domini MCCCCLII auctorisante SS. domino nostro Nicolao papa quinto. Gloria uni Deo. Explicit tractatus de bono morali reverendi patris domini Jacobi Carthusien. sacre theologie magistri. » — J'ai trouvé à la Bibliothèque de Trèves, parmi les manuscrits, divers ouvrages de Jacques de Juterbogk avec la note : « auctorisante domino Nicolao papa quinto r ; en voici les titres : 1<sup>o</sup> *De apparitionibus animarum*, etc. : Cod. 270 (olim in domo S. Albani iuxta Trev.) et Cod. 262<sup>a</sup> (olim S. Mariæ ad martyres); 2<sup>o</sup> *De duabus civitatibus Jerusalem et Babilonia et civibus earundem* (inéd.) : Cod. 579 (olim in domo S. Albani iuxta Trev.) et Cod. 662<sup>a</sup>; 3<sup>o</sup> *De triplici genere prælatorum activorum et contemplativorum* (inéd.) : Cod. 579; 4<sup>o</sup> *De erroribus et moribus Christianorum* (inéd.) : Cod. 579. La même note se retrouve encore à la fin d'un autre traité du même auteur, intitulé : *Quodlibetum statuum humanorum* (HAIN, n° 9335) : Biblio-

période comprise entre 1434 et 1447. « Si le Christ vivait et occupait encore le Siège apostolique, dit-il, est-il à croire qu'ayant à conférer des bénéfices et des sacrements religieux, il observerait, dans le grand nombre de réservations, de collations, d'annates, de provisions, d'expectatives, de bénéfices qui se donnent pour de l'argent, de révocations, d'annulations, de nonobstances, particulièrement au point de vue des pouvoirs, la forme actuellement suivie partout par l'Église pour le choix de l'installation des sujets, forme dont le résultat est l'exclusion de ceux qui y auraient droit en vertu des canons? » Le Pape a reçu la puissance pour édifier, non pour détruire, et, dans l'exercice de cette puissance, son devoir est de se conformer à la volonté de Dieu. Ceci amène l'auteur du mémoire à exposer comment il comprend le rôle du Pape : le Pape n'est, selon lui, que le membre le plus éminent parmi les membres de l'Église ; l'Église doit se conformer à ses prescriptions, mais il doit à son tour se conformer à la volonté de Dieu et aux décisions des conciles. Plus loin, Juterbogk proteste contre la tolérance accordée à la simonie ; il en cite, entre autres exemples, deux cas récents qui se sont passés en Allemagne et dans lesquels des évêques ont été les coupables. Finalement, il réclame du Pape la suppression des abus, et en indique le moyen qui est, selon lui, la convocation, à intervalles réguliers, de conciles généraux<sup>1</sup>.

Jacques de Juterbogk vivait à Erfurt ; il s'y trouvait en relations constantes avec l'université de cette ville, la seule des

thèque de Cologne, Cod. 46, in-f°, et à la fin de l'opuscule *De statu securiori incedenti in hac vita* (inéd.) : Bibliothèque de Grenoble, Cod. Y-372, f° 19 (provient de la Grande-Chartreuse). Enfin, la même approbation du Pape est mentionnée à la fin de manuscrits de diverses œuvres de J. de Juterbogk conservés à la Bibliothèque de Wolfenbüttel : voy. HEINEMANN, *Die Handschriften der herzogl. Biblioth. zu Wolfenbüttel*, t. I (Wolfenb., 1884), p. 123 et suiv., 203, 253.

<sup>1</sup> *Avisamentum ad papam pro reformatione Ecclesiæ*, ed. E. KLUPEL (*Vetus bibliotheca eccles.*, t. I, 1<sup>re</sup> part., p. 134-145). Cf. KELLNER, *loc. cit.*, p. 337 et suiv. Ce dernier savant exprime (p. 338) l'avis qu'à en juger par l'esprit et par la forme de l'*Avisamentum*, ce pourrait être un mémoire remis à Nicolas V à l'occasion de son avènement ; mais il y a lieu de remarquer que le ton de l'auteur presuppose la fin du schisme et qu'on trouve à la fin la date 1449.

écoles des hautes études allemandes où les idées fausses relatives à la valeur des conciles furent encore en faveur; elles y dominaient d'ailleurs à ce point, qu'elles ne firent que s'y développer encore davantage<sup>1</sup>. Que le Pape fit un mauvais accueil à l'éloge du parlementarisme dans l'Église entrepris par le Chartreux allemand, cela n'a rien qui puisse surprendre; mais ce qui est plus triste, c'est que le zèle réformateur dont Nicolas V s'était montré enflammé au commencement de son pontificat alla peu à peu en s'éteignant<sup>2</sup>. Doué d'une vaste érudition et de mœurs irréprochables, le Pape, à cet égard, fut cependant moins coupable que le personnel italien de son entourage, attaché aux abus parce qu'il s'en faisait des revenus, croyant ceux-ci perdus s'il y renonçait et opposant, par suite, une résistance passive à toute tentative de réforme. Jacques de Juterbogk a dépeint cette situation en termes énergiques dans son traité sur les sept périodes de développement de l'Église : « Il n'est, dit-il, parmi les fidèles, aucune nation qui résiste à la réforme avec autant d'énergie que la nation italienne, influencée qu'elle est par l'espoir de l'avancement, du gain et des avantages temporels, et par la crainte de perdre ses dignités<sup>3</sup>. » Ce traité, il faut le reconnaître, diffère, à son grand désavantage, du mémoire adressé au Pape, tant par le style passionné dont il est écrit que par le sombre désespoir qui semble percer à chaque ligne; l'auteur y glorifie l'autorité des conciles avec toute l'exagération dont nous avons vu tant d'exemplés, et soutient la thèse du droit de déposition du Pape par le concile; c'était assurément mal choisir son moyen pour obtenir la réforme : des principes de cette nature n'étaient propres qu'à réveiller le schisme à peine éteint.

Fort heureusement ces idées ne trouvaient plus d'écho chez

<sup>1</sup> BRESSLER, p. 85.

<sup>2</sup> G. VOIGT, *Enea Silvio*, t. I, p. 408 et suiv.; J. VOIGT, *Stimmen*, p. 115 et suiv., 117, 127; SAUER, p. 127.

<sup>3</sup> *De septem Ecclesiæ statibus in Apocalypsi descriptis*. Cet écrit a été publié plusieurs fois : par WOLF, WISSENBURGIUS, dans l'*Antologia Papæ* (Basil., 1555); par BROWN, dans le *Fasciculus*, t. II, p. 102-112, et par WALCH, *Mon.*, t. II, 2<sup>e</sup> part., p. 43.

la majorité des contemporains. Peut-être, d'ailleurs, ne faut-il voir, dans la violence de l'inconvenance du langage de Jacques de Juterbogk, autre chose qu'une sortie échappée à un homme pénétré des idées conciliaires les plus exagérées et se laissant aller au dépit et au découragement, obligé qu'il était de s'avouer l'affaiblissement de l'autorité des synodes et leur incapacité d'accomplir à eux seuls une réforme. Cette situation d'esprit ne ressort nulle part mieux que dans les œuvres d'un autre écrivain, tout aussi passionné que Jacques de Juterbogk pour la cause de la réforme, Geiler de Kaysersberg. Cet homme remarquable contestait, d'une façon qui ne laisse aucune prise à l'équivoque, la possibilité d'obtenir d'assemblées parlementaires «une réforme générale de toute la Chrétienté» : « Le concile de Bâle tout entier, dit-il, n'eut pas la puissance de réformer un monastère de femmes dans une ville, quand la ville prenait parti pour ces femmes. Comment donc un concile s'y prendrait-il pour réformer toute la Chrétienté d'un seul coup? et s'il est si difficile de réformer un monastère de femmes, combien le serait-il davantage de réformer des monastères d'hommes, surtout du moment qu'ils ne sont pas animés de sentiments plus nobles et qu'ils ont de nombreuses attaches?... Voilà pourquoi il est si difficile de réformer toute la Chrétienté et chacun des états de la société, pourquoi l'on n'a qu'à se tenir dans son coin en se fourrant la tête dans un trou, et à ne s'occuper que d'observer les commandements de Dieu et de faire le bien pour gagner son salut éternel<sup>1</sup>. »

Le fait est que jamais concile ne fit, par ses fureurs, autant que le concile de Bâle, pour se tuer moralement lui-même. Rien n'avait plus contribué à gagner l'opinion publique aux idées conciliaires que l'extinction du grand schisme opérée par le concile de Constance; rien ne contribua plus à l'en éloigner que la conduite du synode de Bâle, engageant une lutte acharnée au sujet de la fixation des limites des différents pouvoirs, oubliant l'objet essentiel pour lequel il s'était réuni,

<sup>1</sup> GEILER VON KEISERSBERG, *Die Emeis* (Strasbourg, 1516), f° xxv<sup>b</sup>. — Ce passage semble avoir échappé à M. DACHEUX, auteur d'une excellente biographie de Geiler (Paris, 1876).

et la réforme des membres de l'Église, et finissant par aboutir au schisme<sup>1</sup>. Plus il fut démontré que, loin d'avoir répondu aux belles espérances qu'on fondait sur lui, l'œuvre du synode de Bâle se réduisait à peu près à rien; qu'au lieu de donner à l'Église la réforme si désirée, il ne lui avait apporté que révolution et schisme, plus la confiance que l'on avait eue dans les conciles se transforma en antipathie. De ce moment, l'ancien régime fut plus consolidé que jamais<sup>2</sup>.

Le revirement se fit chez beaucoup de gens avec une rapidité qui surprend. On pourrait en citer comme exemple caractéristique un homme qui lui-même avait combattu dans les rangs des défenseurs de la supériorité des conciles, *Aeneas Sylvius Piccolomini*: en 1442, le jour où Frédéric III recevait la couronne impériale des mains du Pape, l'ancien secrétaire du concile de Bâle fit, en son propre nom et au nom de ses contemporains, la déclaration que voici : un autre empereur eût, sans doute, demandé la convocation d'un concile, mais le meilleur des conciles est le Pape, avec ses cardinaux<sup>3</sup>.

On vit bien, plus d'une fois encore, les hommes d'opposition revenir à la charge, mettant en avant, comme un épouvantail, leurs projets d'assises générales de l'Église; mais leurs menaces n'eurent aucun succès<sup>4</sup>. Quand, un demi-siècle plus tard, un prélat aventureux, qu'on ne connaît que sous le nom de l'évêque de Carniole, mais dont la personnalité et l'histoire sont toujours restées enveloppées d'un voile épais, prétendit faire revivre le concile de Bâle, l'inutilité de ses efforts démontra aux moins clairvoyants à quel point cette cause était désespérée; c'était, a très bien dit un moderne historien de l'Église<sup>5</sup>, une véritable idée de monomane; les encouragements qu'elle trouva auprès de Laurent le Magnifique n'eurent même pas la puissance de lui faire prendre une forme

<sup>1</sup> HOEFLER, *Roman. Welt*, p. 209.

<sup>2</sup> WATTENBACH, *Papstgeschichte*, p. 281.

<sup>3</sup> *Aeneas Silvii hist. Frid. III*, p. 317.

<sup>4</sup> Voy. plus loin.

<sup>5</sup> KRAUS, p. 478.

pratique, tant la situation de la Papauté s'était consolidée dans l'intervalle<sup>1</sup> !

Diverses circonstances avaient favorisé le rétablissement du prestige de la Papauté. D'abord, l'inutilité des vastes efforts tentés pour former le parlementarisme dans l'Église avait, naturellement, abouti à un état général de lassitude et d'abattement. En second lieu, la personnalité du Pape et les premiers actes de son gouvernement étaient de nature à réconcilier avec la Papauté même de violents adversaires. A ces deux causes il convient d'ajouter encore les œuvres théologiques, dans lesquelles des hommes de talent soutenaient avec éclat le système de la suprématie des Papes<sup>2</sup>.

Parmi ces écrivains, il faut citer en première ligne le cardinal espagnol Juan de Torquemada, l'un des hommes de son temps les plus savants en droit canon. Il composa, vers 1450, une *Somme contre les ennemis de l'Église*, qui est assurément l'œuvre la plus considérable parmi ceux des écrits du moyen âge où il est traité de l'étendue de la puissance des Papes<sup>3</sup>. Dans sa préface, Torquemada expose comme il suit l'objet de son ouvrage : « Si jamais les champions du Christ, les docteurs catholiques, ont eu le devoir de s'armer fortement pour la défense de l'Église, afin d'empêcher que bien des hommes ne s'éloignent d'elle, entraînés par leur propre faiblesse d'esprit ou par l'erreur, ou séduits par la ruse et le mensonge, c'est assurément à l'époque où nous vivons. A la faveur des troubles de notre temps, on a vu surgir des hommes pleins de venin et gonflés d'orgueil qui, doués d'un instinct diabolique et d'un esprit par trop artificieux, ont prétendu faire

<sup>1</sup> J. BURCKHARDT, *Andreas, Erzbischof von Krain* (Bâle, 1852); REUMONT, *Lorenzo*, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 485-487; FRANTZ, *Sixtus IV*, p. 376 et suiv., 434 et suiv., 443, 456. — Je donnerai plus de détails sur ce point dans un autre volume.

<sup>2</sup> MATRENBRECHER, *Studien*, p. 334.

<sup>3</sup> DOELLINGER (*Die Papstfabeln des Mittelalters*, 2<sup>e</sup> édit., Munich, 1863, p. 144) suppose que le traité en question a été composé vers 1450; son opinion est partagée par MM. PICHLER, t. I, p. 253, et SCHWANE, *Dogmengesch.*, p. 567 et suiv. — M. LEDERER (p. 174) croit, au contraire, qu'il était déjà terminé en 1449 ou même en 1448.

adopter des dogmes faux au sujet de la puissance temporelle et même de la puissance spirituelle. Non contents de cela, ils ont dirigé contre l'Église les attaques les plus violentes, espérant lui faire d'inguérissables blessures. Ils ne visaient à rien moins qu'à déchirer l'unité de l'Église, à effacer l'éclat de sa noblesse, à détruire son organisation créée par Dieu lui-même, et à ternir ignominieusement sa beauté; ils travaillaient à miner, à paralyser la primauté du Siège apostolique, l'autorité suprême qu'il a reçue de Dieu. Pour arriver à leur but, ils bouleversent tellement le corps de l'Église, qu'il ne reste pour ainsi dire plus un membre exempt de souillure ou de plaie. Les accusations sacrilèges que ces impies portent contre l'Église et contre le Siège apostolique, il se trouve malheureusement des hommes sans conscience pour les répandre; de sorte que non seulement la vérité évangélique est attaquée, mais la voie est ouverte aux divisions, aux erreurs, à toutes sortes de dangers pour les âmes, aux querelles des princes et aux scandales des peuples : chacun peut voir que l'effort de ces hommes semble tendre à ébranler non pas seulement une partie de l'Église, mais le fondement même de la religion chrétienne. Les savants catholiques doivent se hâter de leur opposer les armes invincibles de la foi. C'est pourquoi, poussé par une juste sollicitude pour la foi et pour l'honneur de l'épouse du Christ, j'ai composé contre les adversaires de l'Église et de la primauté du Pape un livre intitulé : *Somme contre les ennemis de l'Église et de la primauté du Pape*. Je me suis appliqué à réfuter les arguments de ces hommes sans conscience en leur opposant les passages de l'Écriture sainte et les arguments inattaquables des Pères : je crois y avoir réussi et avoir démontré que les fidèles doivent se garder d'eux. » On le voit à ce début, le livre entier est strictement un ouvrage de polémique, où le cardinal, fidèle à la tradition thomiste, défendait par des raisonnements serrés, contre les tendances du synode de Bâle, la plénitude de la puissance des Papes<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> MM. LEDERER (p. 190 et suiv., 219, 249) et SCHWANE (*Dogmengesch.*, p. 573 et suiv.) pensent que, sur la question de la situation des évêques par rapport

Par la qualité des matières qu'il renferme, cet ouvrage révèle chez son auteur une science profonde; les preuves s'y succèdent avec une logique rigoureuse qui ne laisse point de prise à l'adversaire; aussi produisit-il, au moment de son apparition, une impression profonde, et les événements des temps suivants mirent sa valeur de plus en plus en évidence. Il a conservé, jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, une importance capitale, par l'abondance des matériaux qu'il mettait à la disposition des défenseurs du Saint-Siège.

Un autre ouvrage, d'une importance à peu près égale, fut aussi publié avant la fin du schisme; dédié à Nicolas V, il avait, comme le précédent, pour auteur un Espagnol, le canoniste Rodericus Sancius de Arevalo<sup>1</sup>. Cet ouvrage, son titre<sup>2</sup> seul le fait déjà voir, est, comme celui de Torquemada, destiné à combattre les efforts des partisans du régime parlementaire dans l'Église, efforts qui avaient conduit le concile de Bâle jusqu'au schisme.

Rodericus Sancius avait passé un certain temps à la cour de Frédéric III, en qualité d'ambassadeur du roi de Castille<sup>3</sup>, et, à cette occasion, il avait pris une part active aux négociations engagées pour faire cesser la neutralité si périlleuse de l'Allemagne. On possède encore la harangue qu'il prononça,

au Pape, Torquemada est allé trop loin; cette opinion est incontestable. Voy. dans les *Stimmen aus Maria Laach*, 1879, t. II, p. 447-452, l'art. du P. A. LANGHORST, *Der Card. Torquemada und das Vaticanum über die Jurisdictionsgewalt der Bischäfe*; cf. HENGENROETHER, *Kirche und Staat*, p. 880; art. de M. GRISAR dans la *Zeitschrift für kath. Theologie*, t. VIII, p. 729 et suiv.

<sup>1</sup> Sur cet écrivain, d'une fécondité extraordinaire, voy. OUDIN, t. III, p. 2661-2664; *Bibl. pontif.*, f° 443 et suiv.; *Bibl. Hisp. vet.*, t. II, p. 297-304; SCHULTE, p. 316 et suiv.; V. DE LA FUENTE, p. 462. — Je reparlerai de lui avec plus de détails dans un autre volume.

<sup>2</sup> RODERICUS DE AREVALO, *Contra Basilienses et de sedando schismate* (inéd.): Bibliothèque Vaticane, Cod. lat. Vatic., 4167, f° 121-174, et Cod. lat. Vatic., 4154.

<sup>3</sup> Non pas en 1440, date indiquée par la *Bibl. Hisp. vet.*, t. II, p. 298, mais en 1442. C'est vers cette époque que Nicolas de Cusa écrit à Rodericus Sancius la lettre sur la signification de laquelle les savants modernes sont si partagés. Voy. SCHARPFF, *Cusa als Reformator*, p. 79 et suiv.; C.-F. BROCKHAUS, *Nicolai Cus. de concilii univ. potestate sententia* (Lips., 1867); STUMPF, *Politische Ideen des Nic. von Cusa* (Cologne, 1865); SCHWAB, dans la *Theol. Lit.-Bl.*, 1867, p. 627 et suiv.

à cette occasion, en présence de Frédéric III<sup>1</sup> : elle se résume dans l'idée d'amener Frédéric à restaurer l'unité de l'Église par une simple déclaration d'adhésion au Pape légitime. Vers le même temps parurent les *Dialogues sur les moyens de combattre le schisme*<sup>2</sup>, ouvrage du même auteur, dédié à Garcia Enríquez, conseiller du Roi et archevêque de Séville ; il est encore inédit. La première partie traite de l'autorité du Saint-Siège en général. La deuxième est divisée en quatre chapitres : Rodericus y démontre que la soi-disant neutralité et le retrait d'obéissance sont défendus, quelles que soient les circonstances ; que ces actes ne peuvent mener qu'à l'hérésie et au schisme, et que les dignitaires ecclésiastiques qui ont recours à ces moyens dangereux perdent la plénitude des pouvoirs inhérents à leur situation, parce qu'ils se séparent du centre de l'unité. Rodericus Sancius de Arevalo peut être considéré à juste titre comme l'un des plus redoutables adversaires de la doctrine conciliaire. Par la suite, sous le pontificat de Paul II, il composa encore un livre, dédié au cardinal Bessarion, contre ceux qui ne se lassaient pas de prôner la réunion d'un concile général comme la panacée universelle, bonne à

<sup>1</sup> *Oratio Roderici, etc., ex parte regis Hispaniae ad sereniss. Fridericum Imperatorem (sic) exhortatoria ad unitatem et pacem ecclesiæ, et quod deceat imperatores agere pro unione ac defensione ecclesiæ, inducens eundem Imperatorem ad puram adhesionem dom. Eugenii et detestationem Basiliensium* (inéd.) : Bibliothèque Vaticane, Cod. lat. Vatic., 4881, f° 202 et suiv.

<sup>2</sup> *Dialogi de remediis scismatis* (inéd.) : Bibliothèque Vaticane, Cod. lat. Vatic., 4002 : beau manuscrit de soixante-dix feuillets, orné des initiales et des armoiries de Garcia Enríquez, archevêque de Séville († 1448; voy. GAMS, p. 73). On trouvera, dans la *Bibl. Hisp. vet.*, t. II, p. 301, un passage de l'avant-propos signé par « Rodericus de Arevalo, archidiaconus de Trevino, regiae M<sup>ie</sup> secretariorius ». La deuxième partie de ce dialogue, dont l'objet est spécialement de combattre la neutralité, se divise en chapitres dont voici les titres : 1<sup>o</sup> Quod neutralitas aut subtractio obediencie a sede ap<sup>ta</sup> ex quibuscumque causis facta auctoritative est omni jure damnata (et prohibita); 2<sup>o</sup> Quod inducere subtractionem obediencie aut neutralitatem a sede ap<sup>ta</sup> sit lædere articulum fidei et hæresim inducere; 3<sup>o</sup> Quod inducere prefatam neutralitem sit scisma facere et inducere, eciam prout scisma est speciale crimen; 4<sup>o</sup> Quod prelati et alii viri ecclesiastici illam (inducentes) aut ea scienter utentes non habent claves ecclesie nec habent ordinem nec consecrationem aut alia pontificalia.

— *Sermo in Passione Domini, factus Romæ coram Nicolao V, per Rod. S. de Arevalo, 1449* (inéd.) : Bibliothèque du gymnase de Coblenze, Cod. 134, n° 1.

employer contre tous les maux, même contre les Turcs. La Bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, possède l'exemplaire original de ce livre<sup>1</sup>, celui-là même qui appartenait au cardinal Bessarion; le texte est écrit en caractères magnifiques et orné de belles miniatures. Dans la première partie, l'auteur combat l'idée exagérée que l'on se fait de l'importance des conciles en général. Il démontre, avec preuves à l'appui, que dans les premiers temps de l'Église, les synodes n'étaient point aussi fréquents que bien des gens se le figurent. Les réformes sont une nécessité de tous les temps dans l'Église, dit-il à un certain endroit; si l'on ne pouvait les obtenir que par le moyen des conciles, ceux-ci devraient siéger en permanence<sup>2</sup>. C'est là, effectivement, le noeud de toute la question. Si les choses avaient marché suivant les désirs des fanatiques de conciles, le concile, après s'être posé en égal du Pape, n'eût pas manqué, avec le temps, de mettre la main sur tout le gouvernement de l'Église, sous prétexte de réformes à accomplir, de sorte que le Saint-Siège fût tout naturellement devenu une superfétation. Mais comment doit-on procéder à la réforme de l'Église? C'est la question que Rodericus discute à fond dans la deuxième partie de son livre. D'abord, dit-il, la première chose à faire serait de témoigner au Siège apostolique l'obéissance à laquelle il a droit. En second lieu, il faut avoir soin de ne choisir que des évêques vertueux et pénétrés de leur devoir, nommer à tous les postes des prélats et des ecclésiastiques remplis de l'esprit de Jésus-Christ, et surtout faire parcourir tous les pays par des visiteurs chargés de découvrir le mal là où il existe et d'y porter remède<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Roderici Calaguritani de remediis afflictæ Ecclesiæ militantis adversus extrinsecas Turchorum persecutio[n]es ac intestinas eius pressuras et angustias* (inéd.): Bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, Cod. Z-L-XC. — La dédicace a été publiée par VALENTINELLI, t. II, p. 116. Il existe une copie de cet ouvrage à Florence parmi les manuscrits de la Bibliothèque Magliabecchi, cl. XXXVII, Cod. 202. Voir, dans BANDINIUS, *Bibl. Leop. Laurent.*, t. II, p. 78 et suiv., et à la Bibliothèque du Chapitre de Padoue; FABRICIUS-MANSI, t. V, p. 413.

<sup>2</sup> *Cod. cit.* (inéd.), f° 31 et suiv.; f° 47 et suiv. (I, cap. xi et xv).

<sup>3</sup> *Id.*, f° 54-108: « Secunda pars in qua adducuntur necessaria et experientia remedia ad relevandam Ecclesiam. » Voy. spécialement f° 72 et

Le célèbre Jean de Capistran, des Frères Mineurs, qui déjà, sous Eugène IV, avait écrit un grand ouvrage contre les Balois, composa encore, pour combattre les fausses idées des conciliaires, un traité intitulé : *De l'autorité de l'Église*, et dédié au Pape Nicolas V<sup>1</sup>.

Il ne nous est pas possible d'énumérer ici tous les hommes qui mirent leur plume au service de la cause du Saint-Siège ; mais avant d'en finir sur ce point, nous devons nommer encore un disciple de Guarino, le Vénitien Piero del Monte, évêque de Brescia depuis 1442<sup>2</sup>. Cet écrivain de talent, déjà connu sous le pontificat d'Eugène IV pour l'activité qu'il déployait dans la discussion des questions du moment, n'en montra pas moins sous celui de Nicolas V. Il dédia à ce Pape un ouvrage

88. — De même, plus tard, le grand Geiler de Kaysersberg ne voyait le salut pour l'Église d'Allemagne que dans la nomination des bons évêques : voy. art. de M. KERKER, dans les *Histor.-polit. Bl.*, t. XLVIII, p. 962.

<sup>1</sup> WADDING, *Script. Ord. Min.* (Romæ, 1650), p. 196.

<sup>2</sup> Sur ce personnage, voy. FABRICIUS-MANSI, t. V, p. 254 et suiv.; RUGGERIUS, p. 411 et suiv.; CHEVALIER, p. 1594; VOIGT, *Wiederbelebung*, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 39, 340; SHULTE, p. 317 et suiv. Ce dernier écrivain en fait, par erreur, un évêque de Brixen! On conserve, à la Bibliothèque du Chapitre de Saint-Martin, à Lucques, Cod. 224, un traité intitulé : *De summi pontificis et generalis concilii nec non de imp. M<sup>ini</sup> origine et potestate*, dédié à Petrus de Monte; au f° 305<sup>b</sup>, on trouve la note suivante écrite en caractères du seizième siècle : « Dixit mihi Pauliane Tube celebratissimus representator frater Robertus, quod Petrus de Monte fuit auctor huius tractatus. Fuit vir doctus et reputatus in curia et episcopus Brixiensis, compilator famosi repertorii et approximante semel tempore quo papa Eugenius 4<sup>us</sup> erat facturus promotionem cardinalium iste habuit firmissimas promissiones et a papa et a collegio cardinalium quod crearetur cardinalis, et tantorum viorum fide fretus gerebat se intrinsecus pro cardinali nec uspiam verebatur, imo paraverat in secreto omnia necessaria hiis qui promoventur. Sed quoniam in collegio cardinalium erat tunc D. Petrus Barbus Venetus (qui postea fuit Paulus 2<sup>us</sup> P. P. [note marginale]), vir imbutus moribus curiae et in agilibus sagacissimus, qui sub umbra Eugenii patrui sui in cardinalem promotus rivalem non patiebatur et praesertim iustum Petrum compatriotam et qui ob eius scientiam facile honore præcessisset, unde verebatur quod ipso creato cardinali deficeret Petro favor Venetorum et faverent isti Petro idecirca disturbata pontificis et cardinalium voluntate adeo operatus est quod iste non obtinuit et facta promotione aliorum cardinalium remansit delusus, quo factum fuit ut subito iste D. Petrus præ nimio dolore cordis incidet in passionem mortalem et delusionem tantam impatienti corde corrodens vixit quadriduo et dolore mortuus est. (Cela n'est pas possible, car Piero del Monte ne mourut qu'en 1457 : c'est du moins ce qu'affirme GAMS, p. 780.) In eius funere oravit frater Robertus. »

dont le titre<sup>1</sup>, concu en termes généraux, n'indique pas suffisamment le sujet : en effet, il est dirigé non pas contre toutes les erreurs ayant cours à cette époque au sujet des grandes questions religieuses, mais, comme le dit l'auteur, contre celles qui s'étaient enracinées dans certains pays, sous l'apparence de décrets de réforme<sup>2</sup>. Cet ouvrage se divise en trois livres : il est encore inédit, et cela est regrettable, car il mériterait d'être plus connu, ne fût-ce que par la raison que son auteur faisait partie du groupe des humanistes, dont la grande majorité affectait une indifférence dédaigneuse à l'égard de la question des conciles.

Sous Nicolas V, on vit bien, aux efforts de l'autorité religieuse pour l'extirpation des hérésies, que la Papauté avait conscience du surcroit de puissance dont elle était redevable aux événements des derniers temps. Ce fut une des préoccupations constantes de ce Pape ; il organisa des missions, qu'il confia principalement aux Frères Mineurs. Il n'oublia, dans sa sollicitude, ni la Bosnie, ni la Grèce, où les patarins et les fraticelles se livraient à leurs abominables pratiques<sup>3</sup>. Pendant presque toute la durée de son pontificat, on le voit multiplier ses efforts pour combattre les fraticelles, très nombreux en Italie même. Cependant, il ne réussit pas à les faire disparaître entièrement<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Petrus de Monte episcopus Brixensis contra impugnantes Sedis apostolice auctoritatem ad Nicolaum papam V (inéd.) : Bibliothèque Vaticane, Cod. lat. Vatic. 2694, f° 297 et suiv., et Cod. Vat. 4145.

<sup>2</sup> L'auteur dit à ce sujet, dans l'avant-propos : « Non est autem nobis contra omnes errores qui hac nostra etate ab impugnantibus sedis apostolice dignitatem prodierunt hoc in libro disputandum. Majus enim volumen res illa exposceret : sed contra illos tantum qui cum umbram quamdam ac speciem reformationis præ se ferant in quibusdam regnis atque provinciis tanquam sacre leges recipiuntur, custodiuntur atque observantur. Adversus hos nobis est pugna. » Bibliothèque Vaticane, Cod. lat. Vatic. 2694, f° 299.

<sup>3</sup> GEORGII, p. 61 et suiv., 84, 91, 143; KLAIC, p. 380.

<sup>4</sup> Outre WADDING et RAYNALD, voy. BERNINO, t. IV, p. 161 et suiv.; NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 213; GRAZIANI, p. 622, 624; S. ANTONINUS, *Chronic.*, tit. XXII, chap. XII, § 3; *Acta Sanct. Octob.*, t. V, p. 324 et suiv.; BALDASSINI, p. 150 et suiv., 152, 153 et suiv. — Sur un hérétique de Bologne, voy. *Annal. Bonon.*, p. 886 et suiv.; *Cronica di Bologna*, p. 699; ECHARD, t. I, p. 815 : — voir ce dernier auteur, au sujet d'hérétiques français, vers 1450 (t. I, p. 847 et

Deux choses contribuèrent particulièrement, sous le pontificat de Nicolas V, à disposer l'opinion publique en faveur de la Papauté : ce fut d'abord le soin que mit le Pape à s'abstenir de tout acte de népotisme, et en second lieu le bonheur qu'il eut de ne créer, à peu près sans exception, que de bons cardinaux, parmi lesquels il faut citer Nicolas de Cusa, cet homme de génie chez lequel la pureté des mœurs marchait de pair avec l'esprit<sup>1</sup>.

Depuis le milieu du siècle, les effets de l'affermissement de la puissance des Papes se faisaient sentir de toutes parts, suivant une progression continue ; mais cet affermissement n'exista pas seulement à la surface : il avait déjà pénétré profondément dans les masses. On le vit bien au moment où les Balois tentèrent de réveiller le schisme ; ils ne réussirent qu'à provoquer une réaction dans toute l'Église. Il résulta de là qu'une quantité innombrable d'hommes, séduits auparavant par les doctrines qui avaient triomphé à Constance et à Bâle, s'en détournèrent avec horreur pour se rallier à l'antique doctrine de la constitution monarchique de l'Église et des droits inaliénables du Saint-Siège. Tous les écarts du concile de Bâle, en démontrant la vanité des espérances fondées sur la tenue de conciles, profitairent d'autant au prestige de la Papauté. Commencé sous Eugène IV, le mouvement continua de progresser sous Nicolas V, après que ce Pape eut été assez heureux pour

*suiv.). — Sur les ravages de l'hérésie en Allemagne, voy. HAUPP, p. 43 et suiv.*

*— En Bourgogne, les fausses doctrines relatives aux indulgences et à la confession prirent assez d'importance pour que Nicolas V fut contraint de s'en occuper : voy. son bref « Joh. Cabilonensi (Chalon-sur-Saône) et Antonio Sidonensi episcopis», daté de Rome le 1<sup>er</sup> juin 1448 (inéd.) : Archives secrètes du Vatican, reg. 387, f° 73<sup>b</sup>.*

<sup>1</sup> Art. de HOEFLER, dans le *Münch. Gel. Anz.*, 1840, p. 594. — Sur Nicolas de Cusa, voy. JANSEN, t. I, 9<sup>e</sup> édit., p. 3 et suiv., et plus loin, chap. III; pour les écrivains qui ont parlé de lui, voy. CHEVALIER, *Rép.*, p. 1631 et suiv. — Sur les sept cardinaux nommés par Nicolas V (Antoine de la Cerda, A. Agnesi, Latino Orsini, Alain, Jean Rollin, Philippe Calandrini et N. de Cusa), voy. en général VESPASIANO DA BISTICCI, *Nicola V*, § 23; CIAONIUS, t. II, p. 969 et suiv.; ECON, p. III et suiv., 139 et suiv.; suppl., p. 193 et suiv.; GEORGITUS, p. 56 et suiv.; REUMONT, t. III, 4<sup>e</sup> part., p. 255 et suiv. — M. SFORZA traite à fond la question des relations de Nicolas V avec les membres de sa famille (p. 228 et suiv.).

faire disparaître les restes du schisme des Balois. Le souffle révolutionnaire qui avait fait tant de ravages pendant le quatorzième siècle et au commencement du quinzième commençait à prendre une autre direction.

Cependant, en Allemagne, l'apaisement était plus apparent que réel. Les arrangements survenus entre le Saint-Siège et les princes n'avaient pas eu la puissance de produire un état de contentement général et d'arrêter subitement l'impulsion du mouvement en faveur de la réforme. Dans une mer agitée par la tempête jusque dans ses profondeurs, les flots soulevés ne s'apaisent pas si vite. Néanmoins, un point de la plus haute importance était gagné : le caractère radical des idées de réforme s'effaçait de plus en plus, l'influence du Saint-Siège, après avoir perdu tant de terrain sous Eugène IV, en gagnait de nouveau<sup>1</sup>. L'Allemagne eut précisément pendant la période suivante le bonheur de posséder des hommes inspirés par l'esprit de Dieu, des hommes qui, comprenant toute la puissance des moyens de salut et des grâces que Jésus-Christ a mis à la disposition de son Église consacrèrent leurs efforts à en répandre l'usage, tant pour guérir des maux trop nombreux que pour faire pénétrer une vie nouvelle dans les antiques institutions de l'Église et dans les cœurs des fidèles<sup>2</sup>. On se figure souvent que le cours des choses a suivi une progression ininterrompue, débutant par un sentiment de répulsion pour l'ancienne Église, pour aboutir à la séparation complète : c'est une grave erreur ; les écrivains les plus hostiles à la Papauté le reconnaissent eux-mêmes<sup>3</sup>. En y regardant de près, on constate, au contraire, pendant la deuxième moitié du quinzième siècle, l'existence d'un courant religieux puissant, dont la plus haute expression est une œuvre inimitable, l'*Imitation de Jésus-Christ*. En Allemagne, précisément, la vie publique prend à cette époque un puissant essor, qui amène à sa suite un réveil énergique de la vie religieuse. On élève de vastes et belles

<sup>1</sup> Exemples avec documents à l'appui dans CHMEL, *Kirchliche Zustände*, p. 21 et suiv., 24 et suiv.

<sup>2</sup> DIETRICH, p. 319 et suiv.

<sup>3</sup> WATTENBACH, *Papstgeschichte*, p. 282

églises, et l'on y prodigue avec amour toutes les merveilles de l'art. De toutes parts on fait des fondations pour des autels, pour des messes ; malgré le nombre déjà immense des monastères, on en voit surgir de nouveaux. Les missels, ornés de précieuses miniatures, les tableaux et les autres œuvres d'art, les sculptures sur bois, destinées à agir sur l'imagination des masses ignorantes, sont la démonstration frappante de la vivacité de l'esprit religieux du temps. Dans les lettres la satire, qui quelque temps auparavant s'en prenait effrontément à toutes choses, est muette, ou du moins elle ne s'attaque plus qu'aux moines mendiants ou à des objets sans importance. On ne parle plus de « Notre Saint Père le Pape » qu'avec l'expression du plus profond respect ; les tableaux ne le représentent que dans tout l'éclat de sa majesté<sup>1</sup>.

Il est cependant exact que, dans cette même Allemagne, l'opposition antipapiste n'était pas absolument éteinte ; si elle ne se manifestait plus que rarement à la surface des événements, elle n'en poussait pas moins de profondes racines<sup>2</sup>. Aeneas Sylvius écrivait au Pape, le 25 novembre 1448, une lettre extrêmement curieuse à ce point de vue. Avec une remarquable intelligence de la situation, il exposait le véritable état de choses. « Nous marchons à une crise dangereuse, disait-il. Les orages menacent de toutes parts, et c'est au milieu de la tempête qu'on connaîtra le degré d'habileté des nautoniers. Les flots soulevés à Bâle ne sont pas encore apaisés, les vents soufflent encore sous les eaux, ils pénètrent par des canaux mystérieux. Le démon, habile à prendre tous les masques, se métamorphose parfois en ange de lumière. Je ne sais ce qui se prépare en France ; mais le concile a encore des partisans. Nous avons un armistice, ce n'est pas la paix.

<sup>1</sup> J'emprunte ces expressions à l'ouvrage de M. WATTENBACH (p. 282 et suiv.), et je le fais d'autant plus volontiers que cet historien est au-dessus de tout soupçon de partialité en faveur des choses de la religion. Voy. le *Katholik* de Mayence, 1877, t. II, p. 506 et suiv. — Pour le détail, je renvoie au premier volume de JANSEN, *Gesch. des deutschen Volkes*, et aux études déjà souvent citées du P. A. WEISS, *Vor der Reformation (Hist. polit. Bl.)*, t. LXXX. Voy. aussi MAURENBRECHER, *Kath. Ref.*, t. I, p. 58 et suiv.

<sup>2</sup> RANKE, *Deutsche Geschichte*, t. I, 2<sup>e</sup> édit., p. 49; DUEX, t. I, p. 307.

Nous avons cédé à la force, disent ces gens, non à la persuasion; ce que nous nous sommes mis une fois dans la tête y est encore fermement enraciné. Ainsi, on n'attend que d'avoir trouvé le terrain sur lequel on livrera de nouveau la bataille qui décidera à qui appartient la majorité<sup>1</sup>. »

Tout en s'occupant des négociations nécessitées par le règlement des grandes questions religieuses, Nicolas V travaillait avec un égal succès à restaurer la paix d'une façon durable à Rome et dans les États de l'Église. Tout d'abord il prit, à l'égard des Romains, une mesure faite pour calmer leur humeur inquiète, en leur accordant un privilège qui leur garantissait une administration autonome; dorénavant, les services municipaux et financiers devaient être placés sous la direction de quatre citoyens romains, et les revenus des octrois uniquement consacrés aux besoins de la ville<sup>2</sup>. Cependant, pour se garantir contre la possibilité d'une insurrection ou d'une attaque venant de l'extérieur, Nicolas V fit restaurer les murailles et éléver sur divers points des ouvrages de fortification dont nous aurons à reparler. Il gagna les barons romains à force de mansuétude et de conciliation. Il reçut de nouveau en grâce Laurent Colonna, les Savelli, Orso Orsini et le comte d'Anguil-lara. Il permit même à Laurent et à Étienne Colonna de reconstruire la ville de Palestrina, mais sous la condition expresse de ne point en relever les fortifications, condition imposée par l'importance stratégique de ce point; par la suite (13 mai 1452), cette interdiction fut réduite à la citadelle. La ville, détruite par Vitelleschi, commença ainsi à sortir de ses cendres et devint, lentement il est vrai, ce qu'elle est de nos jours; on y retrouve des échantillons des fortifications de tous les temps, depuis l'appareil polygonal des murailles cyclopéennes jusqu'aux tours de la Renaissance: ces dernières se voient surtout dans la partie

<sup>1</sup> PRAY (t. III, p. 70) avait déjà publié la première partie de cette remarquable lettre: VOIGT en a donné un texte revu et corrigé, dans l'*Archiv* (t. XVI, p. 392 et suiv.).

<sup>2</sup> THEINER, *Cod. dipl.*, t. III, p. 367 et suiv. On trouve dans le Codex (inéd.) C, 7, 9, de la Bibliothèque Angélique à Rome, la liste des « *Officiales almæ urbis A° 1447* ».

méridionale<sup>1</sup>. Nicolas V procéda d'une manière analogue avec les autres feudataires du Saint-Siège : aux uns il confirma, aux autres il concéda la possession des vicariats d'Urbino, Pesaro, Forli, Camerino, Spello, Rimini et dépendances. Si ces mesures ne garantissaient pas absolument la Papauté contre la possibilité de nouvelles révoltes de ses vassaux, du moins elles rétablirent momentanément la paix. Aux villes de la Marche d'Ancône, à celle de Fermo entre autres, le Pape accorda la confirmation de leurs antiques constitutions et de nouvelles libertés<sup>2</sup> : de ces villes, celle d'Iesi seule était encore au pouvoir de François Sforza ; il la lui racheta au prix de 35,000 florins<sup>3</sup>. En 1447, il reprenait la citadelle de Spolète, et trois ans après il rétablit son autorité à Bolsena<sup>4</sup>. De fréquents séjours en Ombrie et dans les Marches ne contribuèrent pas peu à lui concilier et à consolider l'affection de ces provinces.

Ainsi, peu à peu, l'ordre et le calme rentraient dans les États de l'Église. Tout cela s'accomplit sans effusion de sang, et ce fut assurément l'un des plus grands mérites de Nicolas V ; on ne pourra jamais le lui contester. Pour apprécier l'importance de l'œuvre accomplie par lui, il faut se figurer ce que pouvait être, au début, l'état d'un pays qui, pendant des années et des années, avait été éprouvé par toutes les horreurs de la guerre et livré, à peu près sans défense, à tous les excès d'une soldatesque effrénée. Si Nicolas V était un savant, il montra qu'il n'était point pour cela dénué de sens pratique ; aussi eut-il le bonheur de panser les plaies profondes que les

<sup>1</sup> PAPENCORDT, p. 482; DE L'ÉPINOIS, p. 425; PETRINI, *Mém. Prenest.*, p. 181, 183, 457-461.

<sup>2</sup> REUMONT, t. III, 4<sup>e</sup> part., p. 110-117. — On trouvera des indications plus précises, empruntées aux regestes des Archives secrètes du Vatican, dans GEORGIIUS, p. 38 et suiv., 62. Voy., en outre, UGOLINI, t. I, p. 356 et suiv.; TONINI, p. 206; L. SIENA, *Storia della città di Sinigaglia* (*ibid.*, 1746), p. 135.

<sup>3</sup> SIMONETTA, p. 392; BALDASSINI, p. xc et suiv. — Sur les négociations auxquelles donna lieu la reddition de Iesi, énergiquement réclamée par Nicolas V, voy. OSIO, t. III, p. 559 et suiv., 563 et suiv., 567, 569, et une série de dépêches (inéd.) et de lettres de Marcelino Barbaravia et d'Alexandre Sforza, écrites pendant le mois de mai et d'avril 1447; elles se trouvent à la Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital., Cod. 1584.

<sup>4</sup> GRAZIANI, p. 593; NICOLA DELLA TUCCIA, p. 215.

agitations du temps d'Eugène IV avaient laissées dans les États de l'Église. Avec les fauteurs de troubles, tels qu'Ascanio Conti, par exemple, il sut faire preuve de vigueur; il redoutait avec raison qu'un fâcheux précédent ne rendit l'audace à des barons indisciplinés<sup>1</sup>. Mais, en général, il aimait mieux bâtir des châteaux forts dans les pays qu'il voulait protéger contre certains personnages avides de conquête et de pillage, que d'employer des bandes de mercenaires pour les réprimer: c'était chez lui un principe de gouvernement; avant tout il s'appliquait à prévenir, par tous les moyens possibles, le retour des troubles d'autrefois. Il donna une preuve éclatante de son amour pour la paix dans la manière dont il traita Étienne Porcaro: celui-ci avait essayé de provoquer une révolution à Rome pendant le conclave; au lieu de sévir contre lui, il essaya de le gagner par ses bienfaits<sup>2</sup>.

Parmi les motifs de la considération qui entourait Nicolas V, il en est un qu'il importe de signaler: l'état de prospérité du trésor apostolique. Grâce à elle, le Pape pouvait entretenir constamment sur pied un certain effectif militaire, et payer régulièrement la solde; il n'entendait pas que les soldats fussent réduits, pour vivre, à se faire pillards et voleurs<sup>3</sup>. Malheureusement, sous l'influence d'une sollicitude inquiète pour le repos de ses propres États, il se laissa aller à adopter à l'égard des États voisins une politique qu'il est impossible de ne pas blâmer. Préoccupé de la pensée de donner un dérivatif à toutes les causes d'agitation parmi ses sujets et de jouir seul des bienfaits de la paix, il favorisait sous main, nous le reverrons plus loin, tout ce qui pouvait amener des complications et des guerres entre les autres États de l'Italie. C'était le seul moyen qu'il eût trouvé de maintenir dans les siens l'état de paix, condition indispensable de l'accomplissement des vastes projets qu'il nourrissait pour l'encouragement des sciences et des arts.

<sup>1</sup> NICCOLA DELLA TUCCIA (p. 215) le dit expressément.

<sup>2</sup> L. Bapt. Alberti, dans MURATORI, *Script.*, t. XXV, p. 309. Voy. plus loin, chap. vi.

VOIGT, *Enea Silvio*, t. I, p. 408.

Plus d'une fois, cependant, les affaires extérieures prirent une telle tournure qu'un conflit semblait inévitable, par exemple pendant la première année de son pontificat, à l'occasion de la campagne entreprise par le roi de Naples contre la Toscane<sup>1</sup>, et, au mois d'août 1447, à la mort de Philippe-Marie Visconti<sup>2</sup>. Ce prince ne laissait point de descendants mâles et légitimes. Sans compter la république de Venise, toujours à l'affût des conquêtes possibles, il ne se présenta pas moins de quatre prétendants à l'héritage du duché de Milan : Alphonse, roi de Naples, qui s'appuyait sur un testament d'une authenticité douteuse ; le duc de Savoie, le duc d'Orléans, fils d'une Visconti, et enfin François Sforza, époux de Bianca Maria, le dernier rejeton, illégitime il est vrai, de la maison de Visconti. Ce conflit d'ambitions semblait devoir amener des complications dont les suites pouvaient être incalculables. Le Pape reçut l'avis de la mort du dernier des Visconti dans la matinée du 20 août, par une lettre de son ami et banquier Cosme de Médicis. Cette nouvelle le jeta dans une véritable consternation<sup>3</sup>; il y avait de quoi. En effet, en dépit de toutes les

<sup>1</sup> L'abbé de San Galgano avait signalé dès le 19 janvier 1447 les projets d'Alphonse sur la Toscane (voy. Suppl. de l'édition allemande, n° 23), et, depuis lors, il était revenu sur ce sujet à plusieurs reprises dans les dépêches adressées de Rome à Sienne : voy. la dépêche (inéd.) d. d. ex Urbe XXII martii 1446 (st. fl.) : « Di certo la M<sup>a</sup> Sua intende in questa primavera essare con buono esercito et grande nelle parti di Toscani » : Bibl. Chigi à Rome, Cod. E. VI, 187, f° 160 — Le roi de Naples poussa ses armements avec la plus grande activité pendant tout l'été. — Dans un rapport (inéd.) adressé de Rome aux anciens de Lucques le 5 août 1447, Stephanus Trenta dit qu'Alphonse a fait monter un grand nombre de machines de guerre; et il ajoute : « Quo iturus, ignoratur, sed vulgo dicitur quod in Tusciā. » Cf. Dépêche (inéd.) du même aux mêmes, d. d. Roma III augusti 1447 : « Palam dicitur quod in Tusciā tendit. » Archives d'État de Lucques. Lettre orig. n° 442 (1440-1447).

<sup>2</sup> Il résulte d'une dépêche (inéd.) de Nic. Guarna à Fr. Sforza, datée de Milan le 14 août 1447, que Philippe-Marie mourut dans la nuit du 13 au 14 août : Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital., n° 1584, f° 239.

<sup>3</sup> Dépêche (inéd.) adressée à la république de Sienne par ses ambassadeurs, l'abbé de San Galgano et Franciscus Patricius, d. d. ex Urbe, XX augusti 1447 : arrivés à Rome le 18 août, ils avaient été reçus par le Pape le 20 du même mois : « Principalmente gli piaque et laudo grandemente il proposito et dispositione de la S. V. del volere vicinare et conservare la pace et stare veramente di uiezo. » Le Pape croit qu'Alphonse ira en Toscane : « Questa mattina mentre ch'aspettavamo udientia vennero lettare da Cosmo di Medici a la S<sup>a</sup> di N. S<sup>a</sup> centi-

conventions, Alphonse de Naples était déjà un voisin des plus incommodes; s'il faut en croire la relation d'un ambassadeur<sup>1</sup>, il ne se gênait pas pour faire paître ses chevaux jusqu'aux portes de Rome. A quels dangers n'allait pas se trouver exposée la Papauté si ce prince orgueilleux et puissant parvenait à faire exécuter le testament de Philippe-Marie et à établir sa domination au nord de l'Italie, comme il l'avait déjà consolidée au midi! Nicolas V se voyait à l'avance pris comme dans un étau : aussi ne ménagea-t-il pas ses efforts pour faire échouer cette combinaison.

Les Milanais n'étaient, au reste, disposés à accepter aucun des quatre prétendants. Ils proclamèrent la république, sous le nom de République Ambrosienne; mais elle ne vécut que trois années; au bout de ce temps ils durent se résigner à accepter le joug du général qu'eux-mêmes avaient appelé pour les défendre. C'était François Sforza. Le 25 mars 1450, l'heureux aventurier, fils d'un simple paysan de Cotognola, ayant réduit la ville par la famine, y faisait son entrée solennelle avec le titre de duc de Milan<sup>2</sup>. Milan n'eut pas à regretter le régime que lui avait imposé la force des armes. Le règne de François Sforza marque l'une des périodes les plus heureuses de son histoire, et l'Italie elle-même eut lieu de se féliciter de sa fortune, car ce fut lui, le prince guerrier, qui devint le restaurateur de la paix en Italie, tandis que son prédécesseur, moins belliqueux, avait, pendant trente ans, entretenu le feu de la guerre dans toute la Péninsule<sup>3</sup>. Quant au Pape, il était en

nenti la morte dello III<sup>mo</sup> principe duca di Milano, la quale novella per quanto potemo comprendare altero assai la S<sup>ta</sup> del papa : Bibliothèque Chigi à Rome, Cod. E, VI, 187, f° 162-164.

<sup>1</sup> Dépêche de Nicodème de' Pontremoli dat. de Florence, le 22 avril 1447, publ. dans Osio, t. III, p. 537.

<sup>2</sup> CIPOLLA, p. 439; Th. SICKEL, *Beiträge und Berichtigungen zur Geschichte der Eroberung Mailands durch Fr. Sforza*, art. de l'*Archiv für österreichische Geschichte*, t. XIV, p. 189-258.

<sup>3</sup> REDMONT, t. III, 1<sup>re</sup> part., p. 118. La nouvelle de la mort du dernier des Visconti fut accueillie à Brescia avec des témoignages de joie : « Oramai, y disait-on, Lombardia et etiam Italia sarà sanata; perchè è morte quello che teneva tutto il mondo in guerra » : *Ist. Bresc.*, p. 483; cf. *Cronica di Bologna*, p. 684.

droit de se réjouir de cette solution, car le relèvement du duché de Milan rétablissait l'équilibre politique dans le nord de l'Italie et créait une barrière aux empiétements de la république de Venise<sup>1</sup>.

Dans le même temps, Nicolas V eut une grande satisfaction. Il reçut enfin la soumission de la puissante ville de Bologne. Personnellement, il portait à cette ville une affection toute particulière : c'était là qu'il avait passé une grande partie de sa vie; c'était là que, dans des temps difficiles, il avait trouvé de généreux bienfaiteurs. Un long séjour l'avait mis à même de connaître l'esprit des habitants ; il savait qu'avec eux on n'obtiendrait rien par la force. Cette connaissance des hommes et des choses lui fut de la plus grande utilité. Dès son avènement, il adopta à l'égard de la ville rebelle une conduite pleine de prudence et de ménagements. Le 23 mars 1447, c'est-à-dire quelques jours après son élection, il lui donnait pour évêque un de ses enfants, le canoniste Giovanni di Battista del Poggio<sup>2</sup>. Cette nomination provoqua dans Bologne une explosion de joie. Les anciens décrétèrent un jour férié en signe de réjouissance ; puis on célébra l'avènement par une sonnerie générale de toutes les cloches et par des processions publiques<sup>3</sup>. Mais on fit mieux encore. Le 11 avril, on décida l'envoi d'une brillante ambassade chargée d'aller à Rome négocier la paix de la ville avec le Saint-Siège. Au témoignage des ambassadeurs de François Sforza<sup>4</sup>, le Pape était dans les meilleures dispositions ; mais les exigences des Bolonais firent traîner les négociations en longueur. On n'arriva à une entente définitive que le 24 août 1447. Pour la ville de Bologne, les conditions n'auraient pu être plus favorables ; le Pape, fidèle à sa politique de mansuétude et de conciliation, avait poussé les concessions jusqu'à la limite du possible. De fait, sinon de nom, Bologne restait une république : le légat du Pape y partageait l'administration avec le sénat urbain et avec les

<sup>1</sup> GREGOROVIUS, t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 409.

<sup>2</sup> Bref adressé au chapitre de Bologne, publié par SICONIUS, p. 510.

<sup>3</sup> Cronica di Bologna, p. 683 ; cf. FALCONIS, p. 483.

<sup>4</sup> OSIO, t. III, p. 560.

magistrats. Les autorités urbaines étaient nommées par élection, et le vote entièrement libre. En outre, la ville conservait sa milice propre et l'entièr disposition de ses revenus, tandis que les troupes papales devaient la défendre contre ses ennemis de l'extérieur. Le Saint-Siège se contentait d'une certaine part réservée à son légat dans la collation des emplois publics, de la reconnaissance de la souveraineté du Pape et des prestations imposées aux autres républiques comprises dans le domaine pontifical et aux vassaux du Pape<sup>1</sup>.

Il est incontestable que la situation particulière faite à la ville de Bologne pouvait devenir, dans la suite, une occasion de difficultés. Les craintes permises à cet égard furent heureusement trompées; mais le mérite en revint principalement à Sante Bentivoglio, alors tout-puissant à Bologne, et au Pape. Celui-ci eut la prudence de ne jamais se départir de sa politique de ménagements à l'égard des Bolonais et l'habileté de se concilier de plus en plus leur attachement par une série de faveurs graduées: il alla jusqu'à leur restituer certains châteaux forts et certains domaines qui avaient fait autrefois partie du territoire de la ville, mais qui lui avaient été enlevés à la faveur des désordres des derniers temps par des fonctionnaires de la cour pontificale ou par d'autres

<sup>1</sup> SUCENHEIM, p. 332; REUMONT, Lorenzo, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 182; C. MALACOLA, *L'archivio di Stato di Bologna*, p. 40. Voir à la Bibliothèque Vallicellane, à Rome: *Collectio literarum summorum pontificum, regum, principum et aliorum publicorum monumentorum historicorum et notabilium spectantium XV Jesu Christi saeculorum* (inéd.): Cod. B, 19, f° 139 et suiv.: « Capitula, postulationes et supplicationes ad sanctissim. in Christo patrem et dominum dominum Nicolaum divina favente clementia papam quintum pro parte dominorum oratorum Bononiensium nomine communitatis civitatis Bononiensis quibus quidem capitulis, postulationibus et supplicationibus prelibatis S. D. N. mandavit, voluit et declaravit infrascriptas responsiones et signaturas fieri in omnibus istis capitulis et quolibet eorum prout in fine infrascriptorum capitulorum et cuiuslibet eorum continetur » (cf. *Cronica di Bologna*, p. 685 et suiv.). Cette pièce se termine au f° 142<sup>b</sup> par ces mots: « Acta fuerunt hec Roine apud S. Petrum in palatio apostolico die XXIV augusti 1447 anno primo. » — Les ambassadeurs chargés de conclure la paix quittèrent Bologne le 8 août: voy. *Cronica di Bologna*, p. 684. Le 5 août, on les attendait à Rome d'un moment à l'autre: Dépêche de Stephanus Trenta à la ville de Lucques, dat. de Rome le 5 août 1447: Archives d'État à Lucques, lett. orig. n° 442.

encore<sup>1</sup>. L'année même du rétablissement de la paix, Nicolas V donna encore à la ville une nouvelle preuve de sa bienveillance. Ayant élevé au poste de gouverneur de Rome l'évêque de Bologne, Giovanni Poggio<sup>2</sup>, il le remplaça sur le siège épiscopal par son propre frère, Philippe Calandrini. A un an de là, il honorait tout le diocèse dans la personne de son évêque en accordant à celui-ci la pourpre cardinalice. En même temps, il faisait entrer dans le Sacré Collège le gouverneur de Bologne, Astorgius Agnesi. Ghirardacci, l'historien de Bologne, raconte avec force détails les splendeurs de la fête qui fut organisée, le 6 janvier 1449, pour la remise du chapeau rouge à ce personnage<sup>3</sup>. Mais, avec une population d'un caractère aussi vif et aussi mobile que celle de Bologne, les choses durent peu : avant que l'année fût écoulée, elle donnait déjà des signes de mécontentement, et Nicolas V, redoutant des agitations d'une nature plus grave, se décida à nommer un nouveau légat pour la ville de Bologne, la Romagne et la Marche d'Ancône (26 février 1450). Son choix s'était porté sur l'illustre cardinal Bessarion : « Je vous envoie cet homme remarquable comme un ange de paix, disait-il dans son bref aux Bolonais, et j'ai la ferme confiance que, par la sagesse de son gouvernement, il saura rendre heureuse la ville de Bologne<sup>4</sup>. » En effet, le grand protecteur de l'hu-

<sup>1</sup> FANTUZZI, *Scritt. Bolog.*, t. IV, p. 76; SUGENHEIM, p. 332 et suiv. GEORGIUS (p. 40 et suiv., 55) signale d'autres témoignages de faveurs ou grâces diverses, tirés des registres des Papes.

<sup>2</sup> Giovanni Poggio mourut à Rome le 13 décembre 1447; le bruit courut qu'il avait été assassiné : FANTUZZI, t. VII, p. 64; FALCONI, p. 487; SIGONIUS, p. 510 et suiv.; SCHULTE, p. 311 et suiv.

<sup>3</sup> Ch. GHIRARDACCI, *Storia di Bologna* (inéd.), vol. III, lib. 30 : Bibliothèque de l'université de Bologne, Cod. 768. — Le bref relatif à la nomination de Philippe Calandrini est inséré dans la *Cronica di Bologna* (p. 688 et suiv.). — Sur sa promotion à la dignité de cardinal, voy. CIACONIUS, t. II, p. 970 et suiv.

<sup>4</sup> « Nicolaus papa quintus dilectis filiis Antianis et sedecim reformatoriibus status civitatis nostre Bononie : Dilecti filii, etc. Mittentes istuc Bononiam venerabilem fratrem nostrum Bissarionem episcopum Tusculanum sancte Romane ecclesie cardinalem nostrum et apostolice sedis legatum tanquam angelum pacis cuius experientia comprobata virtutibus atque prudentia civitatem illam bene et feliciter gubernari confidimus. Fraternitatique nonnulla commisimus devotionibus vestris nostra parte referanda cui velitis tanquam persone nostre plene credere. Datum Rome apud sanctum Petrum sub anulo piscatoris die III. martii

manisme réussit à calmer les esprits en fermentation et à conquérir en peu de temps tous les cœurs.

Arrivé le 16 mars 1450 à Bologne, où il fut reçu en triomphe<sup>1</sup>, Bessarion conserva ce gouvernement jusqu'à la mort de Nicolas V. Pendant ces cinq années, il eut l'habileté d'éviter toutes les causes de conflit et de relever à tous les points de vue la prospérité de la ville confiée à ses soins. Amateur passionné des lettres, il s'appliqua avec prédilection à relever l'antique université, autrefois si florissante, mais fort déchue depuis le commencement du siècle. Il restaura les bâtiments et les instituts, appela des maîtres de talent et leur assura une rémunération plus élevée. Peu à peu, il se forma autour de lui une petite cour de courtisans des Muses. Du jour où il avait été élevé au poste de légat de Bologne, les humanistes avaient eu les yeux sur lui; leur attente n'était point trompée<sup>2</sup>.

Si Bessarion put exercer sur toutes les choses auxquelles il mit la main une action bienfaisante, c'est qu'il avait su s'élever au-dessus des partis. Son origine grecque, le laissant étranger aux questions qui divisaient les Italiens, lui permettait d'être réellement impartial à l'égard de tous. Grâce à lui, Bologne revit le règne du droit et de la légalité. S'agissait-il de calmer les passions populaires, de réprimer l'esprit d'indépendance absolue<sup>3</sup> qui faisait encore explosion de temps

1450. Pont. nostri anno tertio. — Pe. de Noxeto (inéd.). » L'original se trouve aux Archives d'État de Bologne, Arm. Q, lib. 3, f° 8. — On a souvent dit que Bessarion avait été nommé légat en 1451 seulement (v., p. ex. HASE, dans ERSCH et GRUBER, t. IX, p. 298, et dans la deuxième édition du *Freiburger Kirchenlexicon*, t. II, p. 531); il ressort du document que je viens de citer, que c'est une erreur. — C'était déjà un fait accompli dès le 27 février 1450 : voy., Suppl. de l'édition allemande, n° 31, le bref (inéd.) extrait des registres des Archives secrètes du Vatican.

<sup>1</sup> *Cronica di Bologna*, p. 695; GHIRARDACCI, loc. cit.

<sup>2</sup> VOIGT, *Wiederbelebung*, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 129; HEEREN, t. II, p. 101; GEORGIUS, p. 55; MALACOLA, *Archivio*, p. 56. — Le célèbre canoniste ANDREAS DE BARBATIA dédia à Bessarion son traité : *De præstantia Cardinalium* (Bononiae, 1457) : voy. HAIN, n° 2418 : ce traité avait probablement été composé spécialement comme compliment de bienvenue pour le nouveau légat : SCHULTE, p. 310.

<sup>3</sup> Voy. le bref de Nicolas V aux habitants de Bologne, d. d. Romæ, 1451,

à autre, de punir les fauteurs de désordre, de poursuivre les malfaiteurs qui trop longtemps avaient été maîtres de la malheureuse ville, il n'épargnait ni ses forces ni ses peines. Il donnait à tous l'exemple de l'amour du travail, de la fidélité au devoir, de la pureté des mœurs<sup>1</sup>. Il se montra toujours plein de condescendance avec Sante Bentivoglio, et cette conduite prudente ne contribua pas peu à ses succès, car ce Bentivoglio était le personnage le plus puissant de Bologne. Pour se rendre compte de ce qu'était sa position, il suffit de voir, dans la *Chronique de Bologne*, le faste royal qu'il déploya à l'occasion de son mariage avec la fille d'Alexandre Sforza, au mois de mai 1454<sup>2</sup>.

Les résultats de l'administration de Bessarion ne tardèrent pas à se faire sentir. Le calme, l'ordre et la paix ayant repris leur empire, les habitants de Bologne purent se livrer de nouveau aux arts de la paix. Leur confiance dans le légat devint si grande qu'en plusieurs occasions ils le prirent pour arbitre de leurs querelles privées. Dès son arrivée, il s'était occupé de rétablir l'exercice régulier de la justice. Il était toujours prêt à prendre en main la cause des opprimés, quelque peine qu'il lui en coûtât. Les juges les plus sévères, tels, par exemple, que Hieronymus de Bursellis, ne parlent qu'avec éloge de son équité peu ordinaire<sup>3</sup>. A cette qualité, il joignait une extrême affabilité : les plus pauvres trouvaient toujours sa porte ouverte<sup>4</sup>. Il rendit un édit sévère contre le luxe, qui avait atteint à Bologne, comme d'ailleurs dans toute l'Italie, un degré inouï. Il réforma les statuts de la ville<sup>5</sup>. Il ressuscita

octob. 16 (inéd.), par lequel le Pape les avertit solennellement de se garder de faire alliance avec une autre puissance; la ville, dit-il, doit rester neutre comme son seigneur, le Pape. L'original se trouve aux Archives d'Etat de Bologne, Arm. Q, lib. 3, f° 15<sup>b</sup>.

<sup>1</sup> VAST, p. 180 et suiv.

<sup>2</sup> *Cronica di Bologna*, p. 706 et suiv.; GHIRARDACCI (manuscrit [inéd.]) de la Bibliothèque de l'université de Bologne, voy. plus haut, p. 64, note 2), ad a. 1454.

<sup>3</sup> *Annal Bonon.*, p. 887, 888.

<sup>4</sup> VAST, p. 181.

<sup>5</sup> MALAGOLA (*l'Archivio di Bologna*, p. 48) donne la liste de tous les statuts conservés dans les Archives d'Etat de Bologne : dans le nombre se trouvent

la splendeur du célèbre pèlerinage de la Madone de Saint-Luc ; sur ses conseils, on exécuta de belles fresques dans diverses églises, entre autres dans celle de la Madone della Mezzarata. Les Bolonais reconnaissants placèrent, dans la suite, sur les murs de leur ville, une inscription en son honneur, où il était nommé le bienfaiteur de la ville. C'est la meilleure preuve de l'excellence du choix qu'avait fait Nicolas V en appelant cet homme illustre au gouvernement de la ville la plus importante des États de l'Église après Rome<sup>1</sup>.

Si nous jetons un coup d'œil rétrospectif sur les premières années du pontificat de Nicolas V, nous ne pourrons lui refuser ce témoignage qu'il déploya un zèle rare et une dévorante activité pour le rétablissement de l'ordre dans la situation politique et religieuse. Son action s'exerça, pour la restauration de la paix religieuse, tout à la fois en Allemagne, en Pologne, en Bohême, en Hongrie, en Bosnie, en Croatie, jusqu'à Chypre même<sup>2</sup>. Il est vrai qu'en Bohême ses efforts

ceux de 1453 et de 1454. L'édit de 1451 contre le luxe a été publié dans les *Miscellanea di varie operette* (Venezia, 1744), t. VIII. — Cette collection renferme un certain nombre de décrets publiés par Bessarion au temps de sa légation de Bologne, d'après un manuscrit appartenant aux Théatins de Ferrare (c'est probablement le même qui se trouve actuellement à la Bibliothèque communale de Ferrare, sous le chiffre n° 14 N A 1); mais ce n'en est, évidemment, qu'une minimale partie. On les trouverait sans doute au complet dans les archives d'État de Bologne. Voy. MALAGOLA, *l'Archivio di Bologna*, etc., et ANTONIO URCEO, p. 36 et suiv. Quand j'ai visité ces archives, à l'automne de 1883, le directeur était malheureusement absent, ainsi que M. Malagola, et l'on n'a pas pu mettre la main sur les pièces que je désirais voir. A Rome, toutes les recherches que j'ai faites pour les retrouver ont abouti à un résultat négatif. Tous les manuscrits où j'espérais, sur la foi des catalogues, trouver quelque chose de semblable, ont trompé mon attente. Le Cod. IV, 195 de la Bibliothèque Borghèse, renferme bien des actes du temps où Bessarion était légat de Bologne, mais ce ne sont que des copies de la collection publiée à Venise en 1744. Le cod. G, 63, n° 9 (*De legatione Bononiensi*), de la Bibliothèque Vallicellane, ne renferme que des pièces du seizième siècle. Le dernier biographe de Bessarion, M. H. VAST (p. 184), ne connaît que la reproduction de la collection de Venise publiée par MIGNÉ dans sa *Patr. gr.*, t. CLXI, p. cxvii et suiv. M. BART. PODESTA (*I primi ori uoli publ. in Bologna*, art. publ. dans les *Atti e mem. di storia della Romagna*, t. VIII, n° 4) dit que l'on conserve aux Archives d'État de Bologne les registres du temps de la légation de Bessarion : il en donne quelques extraits (p. 163 et suiv.).

<sup>1</sup> VAST, p. 183-188.

<sup>2</sup> REUMONT, t. III, 1<sup>re</sup> part., p. 119. — Parlant de l'activité dévorante du Pape, Poggio écrivait déjà, le 6 mai 1447 : « Distrahitur tanto rerum turbine ac

échouèrent complètement, en dépit du zèle infatigable de Carvajal. Mais il avait de quoi se consoler de cet insuccès par la grandeur des résultats obtenus dans un temps si court. Il avait rendu la paix aux États de l'Église, reconquis Bologne, la ville que, depuis des siècles, les Papes considéraient, après Rome, comme la plus belle perle de leur couronne temporelle ; surtout il avait achevé complètement la destruction du schisme : c'étaient là des succès que les contemporains ont célébrés avec raison par des éloges unanimes<sup>1</sup>.

*varietate ut neque sibi neque amicis vacare queat* : *Ep., IX, 17* (TONELLI, t. II, p. 340).

<sup>1</sup> « Bononiensis enim civitas magna atque magnifica, rerum omnium opulentissima, que longa temporum intervalla ecclesiæ infida extitit et adversa, per te unum nobis restituta est, Bella illa ac seditiones multiplices quibus iam in dies magis oppressa videbatur ecclesia solus ullo absque certamine effugasti. Postremo, beatissime pater, quod sine eximia animi lætitia nequeo effari, quis illud nefarium atque ominosum (*sic*) in ecclesia sancta Dei heresis dedecus, quis illud tantorum summum perditionis discrimen, quis illud nutantium ex utraque religionis ac fidei parte hominum patentissimum in geennam iter nisi tu unus preclusit? Unam omnes fidem, unum per te pontificem maximum, unum veri Dei vicarium et indubitandum in terris servamus colimusque. Regnat elucidissima sponsa Christi ecclesia, nullam vim, nullum inter carissimos eius filios divertium per te unum nuperimo conspicit. » Michael Canensis de Viterbio ab beat. D. N. Nicolaum V, Pont. Max. (inéd.) : Bibliothèque Vaticane, Cod. lat. Vatic. 3697, f° 7<sup>o</sup>-8. Ce manuscrit, écrit d'une belle écriture et orné des initiales et des armoiries de Nicolas V, est évidemment l'exemplaire remis au Pape en personne. Sur l'auteur, voy. FABRICIUS, t. V, p. 72. Il existe une copie de cet opuscule au British Museum de Londres : voy. plus haut, p. 14, note 2.

### III

#### LE JUBILÉ DE 1450 ET L'OEUVRE RÉFORMATRICE DE NICOLAS DE CUSA EN ALLEMAGNE ET DANS LES PAYS-BAS. (1451-1452)

##### I.

Pour célébrer la restauration de la paix religieuse, au sortir des luttes qui avaient si longtemps agité l'univers chrétien, Nicolas V crut ne pouvoir mieux faire que de promulguer un jubilé général. La fin du schisme et la défaite de l'opposition conciliaire marquaient une date importante dans l'histoire de l'Église : convoquer les chrétiens de tous les pays à un pèlerinage vers le centre de l'unité religieuse était un bon moyen d'en relever la solennité et en même temps d'imprimer un nouvel essor à l'influence des idées conservatrices du temps.

Le moment de l'exécution venu, les guerres dont l'Italie était le théâtre et les épidémies<sup>1</sup> qu'elles entraînaient à leur

<sup>1</sup> Déjà la peste s'était déclarée à Venise au courant de l'été 1447 (SANUDO, p. 1121, *Cronica di Bologna*, p. 684), et, de là, elle s'était répandue en peu de temps sur une grande partie de l'Italie. Elle fit son apparition à Pérouse au mois d'octobre, et y exerça sans interruption des ravages épouvantables pendant plusieurs années de suite (voy. GRAZIANI, p. 594, 600 et suiv., 604, 606 et suiv., 611, 614, 618; MASSARI, p. 41 et suiv., 179 et suiv.). — Pendant la saison chaude de l'année suivante, l'épidémie (c'était la peste à bubons, s'il faut en croire M. HIRSCH, *Handbuch der histor.-geogr. Pathologie*, 2<sup>e</sup> édit., Stuttgart, 1881, t. I, p. 351) sévit tout particulièrement à Forlì (*Annal. Forl.*, p. 223), à Florence et à Bologne (ANTONINUS, *Chron.*, t. XXII, chap. XII, § 3; GHIRARDACCI, manuscrit de la bibliothèque de l'université de Bologne déjà cité plus haut, p. 64, note 3); la peste éclata également à Rome cette même année. En 1449, le cri d'alarme « La peste! (Il morbo!) » courut de nouveau d'une

suite semblèrent devoir faire obstacle au projet du Pape : mais Nicolas V ne se laissa pas arrêter. Le 19 janvier 1449, après avoir célébré l'office à Saint-Pierre, entouré de tout le Sacré Collège, il donna solennellement la bénédiction au peuple; puis un évêque français donna lecture d'une pièce rappelant tous les jubilés célébrés jusqu'à ce jour, et termina par la promulgation du nouveau jubilé<sup>1</sup>. A toute personne ayant visité chaque jour, pendant un certain temps, les quatre principales églises de Rome, à savoir : Saint-Pierre, Saint-Paul, la basilique du Latran et Sainte-Marie Majeure, et ayant confessé ses péchés d'un cœur contrit, le Saint-Père accordait une indulgence plénière, c'est-à-dire la remise de la peine temporelle que le pécheur doit encore subir devant l'Église et devant Dieu après que remise lui a été faite de sa faute et de la peine éternelle qu'elle lui aurait méritée<sup>2</sup>.

L'annonce du jubilé produisit une émotion joyeuse qui se répandit comme une trainée de poudre dans toute la chrétienté, joie pieuse et d'autant plus vive que le malheureux

ville à l'autre; la France et l'Allemagne furent très éprouvées (PALMERIUS, p. 239; CRISTOFANI, p. 306; HESSEN, t. III, p. 185); mais alors, comme pendant tout le quinzième siècle en général, l'ange exterminateur ne frappa nulle part de coups aussi multipliés que sur le sol de l'Italie, tout arrosé de sang. Sur les grandes épidémies qui ravagèrent l'Italie à l'époque de la Renaissance, voy. HESSEN, *op. cit.*, et les articles de M. E. v. HOERSCHELMANS, dans l'*Allgem. Zeitg.*, 1884, suppl. n° 177 et suiv.

<sup>1</sup> GRAZIANI, p. 613 et suiv.; Archives d'État de Sienne, Concistoro, Lettere ad an. : Dépêche (inéd.) de Nelliūs civis Senensis à sa ville natale, datée de Rome <sup>le</sup> 19 janvier 1449 : « Questi di XVIII del presente la Sua S<sup>a</sup> cantata la messa dello Spirito sancto nella chiesa di S. Pietro, publico per bolla dal principio di S. Pietro e di tucti y sommi pontifici che furno principi delle indulgentie del giubileo sequendo di uno in uno; la dicta indulgentia pronuntio e ordino doverse principiare nello proximo advenir 1450 incominciando a nativitate domini nostri Jesu Christi. »

<sup>2</sup> La bulle du jubilé se trouve en partie dans RAYNALD, ad a. 1449, n° 15. Il en existe également de nombreux exemplaires manuscrits dans les bibliothèques d'Allemagne : voy. le cod. 278 de la Bibliothèque de Mayence, le cod. 296 (monasterii S. Mathie ap. sanctique Eucharii) de la Bibliothèque de Trèves, etc. — Sur l'indulgence du jubilé en général, voy. MAUREL, *Die Ablässe* (Paderborn, 1860), et J. FESSLER, *Vermischte Schriften* (Fribourg, 1869), p. 3 et suiv. — Pendant les années de jubilé, les confesseurs jouissent de droits spéciaux; ces années-là, le grand pénitencier avait toujours beaucoup à faire; en 1450, c'était Capranica qui occupait ce poste : Mai, *Spicil.*, t. I, p. 186.

schisme qui avait pesé comme une montagne sur le cœur des amis de l'Église n'existaient plus, et que l'Église entière reconnaissait de nouveau unanimement dans Nicolas V, son chef suprême, le vicaire de Jésus-Christ. Les espérances du monde chrétien trouvèrent un éloquent interprète dans le docteur Félix Hemmerlin, prévôt du chapitre de Saint-Ours, à Soleure. Écrivant un opuscule au sujet de l'année sainte qui allait s'ouvrir, il le terminait en se comparant au saint vieillard Siméon : « Et maintenant, Seigneur, vous laisserez mourir votre serviteur en paix, selon votre parole, car mes yeux ont vu la glorieuse venue du salut. Je le sais en vérité, c'est maintenant le temps que j'ai appelé de mes vœux, c'est maintenant le jour du salut : oui, la magnificence des jours de votre jubilé dépasse toutes les félicités et toutes les beautés de ce monde. O profondeur de la richesse, de la sagesse et du jugement de Dieu, que vos décrets sont incompréhensibles, que vos voies sont insondables ! O Seigneur, vous dont la miséricorde est infinie, mettez en nous le comble à vos grâces, et, de même que vous avez rempli l'attente de Siméon et qu'il ne vit point la mort avant d'avoir eu le bonheur de voir le Christ du Seigneur, faites que nous aussi nous ne goûtions point la mort avant d'avoir joui des effets si salutaires, du bonheur immense de votre jubilé<sup>1</sup> ! »

L'« année d'or » s'ouvrit le jour de Noël 1449. De près et de loin les pèlerins accoururent à Rome en foules énormes. On vit encore une fois, comme cent ans auparavant, une véritable migration des peuples vers la Ville éternelle. Après les misères des années précédentes, après les pertes douloureuses infligées à toutes les familles par les pestes et par les guerres, signes manifestes de la colère divine, chacun éprouvait un besoin de recueillement et de réflexion. Ce pèlerinage, d'ailleurs, était dans l'esprit du temps : les uns y voyaient une manière de détourner d'eux les châtiments divins et de demander à la Providence des temps meilleurs pour l'avenir; les autres le considéraient comme une occasion de remercier

<sup>1</sup> HEMMERLIN, *Opuscule*, f° 90; FIALA, p. 495 et suiv.

le ciel pour avoir permis qu'ils sortissent sains et saufs des dangers accumulés sur leur tête, et de lui demander la continuation de ses faveurs; tous pensaient le moment favorable pour obtenir leur part du trésor de grâces mis par l'Église à la disposition des pèlerins, au prix d'une visite au tombeau des Apôtres<sup>1</sup>.

Chaque jour un flot nouveau, parti de tous les pays de l'Europe, grossissait le torrent des pèlerins : Italiens et « Ultramontains », hommes et femmes, jeunes et vieux, bien portants et malades. « On vit arriver, dit Augustinus Dathus dans son *Histoire de Sienne*, des bandes innombrables de Français, d'Allemands, d'Espagnols, de Portugais, de Grecs, d'Arméniens, de Dalmates et d'Italiens, tous chantant des hymnes dans leur langue. Avec une piété rare, tous accourraient vers Rome comme vers le refuge de toutes les nations<sup>2</sup>. » « Résultat merveilleux de la période qu'on venait de traverser! sous l'aiguillon de souffrances indicibles, un nombre immense d'âmes s'étaient détachées des pensées terrestres pour s'attacher aux pensées célestes; les masses sentaient la nécessité de la soumission dans les questions de foi et de religion. Enfin, parmi les pèlerins, il en était plus d'un, sans doute, que la réputation d'amérité du Pape décida à entreprendre ce long et pénible voyage<sup>3</sup> ».

Un témoin oculaire<sup>4</sup> compare les foules de pèlerins, tantôt à des bandes d'étourneaux, tantôt au grouillement d'une fourmilière. Le Pape fit tout ce qu'il put pour leur assurer des facilités de voyage et la sécurité désirable sur le sol de l'Italie. A Rome même, il fit des préparatifs considérables; il s'efforça, en

<sup>1</sup> REUMONT, t. II, p. 882 et suiv.; Archives Gonzague à Mantoue, Lettre (inéd.) de Astorgius Agnesi, cardinal archevêque de Bénévent, à Louis de Gonzague, « Mantue Marchioni », d. d. Romæ XVIII Maii 1450 raptim : « Addimus quod in hoc anno sancto qui supervivunt plures gratias agere Deo debent. »

<sup>2</sup> *Dathi Opp.*, f° clxxxvi. Les pèlerins allemands étaient particulièrement nombreux. De la seule ville de Dantzig, il partit, en 1450, deux mille voyageurs environ à destination de Rome : J. VOIGT, *Gesch. Preussens* (Kœnigsberg, 1838), t. VIII, p. 230.

<sup>3</sup> MANETTI, p. 924.

<sup>4</sup> MANETTI, loc. cit. VESPASIANO DA BISTICCI, dans MAI, t. I, p. 47.

particulier, d'organiser l'arrivée régulier des vivres<sup>1</sup>; mais on fut débordé dès le commencement; le nombre des pèlerins dépassa toutes les prévisions, et l'on dut s'avouer l'insuffisance des mesures de précaution qu'on avait prises. *Æneas Sylvius*<sup>2</sup> n'estime pas à moins de quarante mille le nombre des bouches qu'il fallait nourrir chaque jour. Cette appréciation est, sans doute, très exagérée; mais néanmoins le chiffre des étrangers de tout pays et de toute langue devait être absolument extraordinaire. Les chroniques et les historiens du temps n'ont pas de mots pour dépeindre les proportions colossales de ce concours de fidèles. « Jamais, dit l'historien de Brescia, *Christophorus a Soldo*, on n'a entendu dire que les chrétiens soient accourus à un jubilé en foules pareilles à celles qui arrivèrent cette fois. Rois, ducs, marquis, comtes et chevaliers, bref, des gens de tous les états prenaient chaque jour le chemin de Rome, en tel nombre qu'il y en avait des millions à la fois dans la ville. Et cela dura toute l'année, sauf pendant l'été, à cause de la peste qui en enleva des quantités innombrables. Mais dès qu'avec le retour de la saison froide l'épidémie eut perdu de son intensité, l'affluence reprit de plus belle<sup>3</sup>. »

Un des attraits principaux du jubilé de 1450 fut la fête de la canonisation de saint Bernardin de Sienne. C'était le saint le

<sup>1</sup> *PLATINA*, p. 714; *TUCCIA*, p. 56 N. — Il établit, sur divers points des États de l'Église, par exemple à Pérouse, des agents spéciaux chargés de montrer le chemin aux pèlerins : *GRAZIANI*, p. 624, n° 1.

<sup>2</sup> *ÆNEAS SYLVIUS*, *Hist. Frid. III*, p. 172.

<sup>3</sup> *Ist. Bresc.*, p. 867. *CHRISTOPHORUS A SOLDO* signale la présence de l'Empereur à Rome; de même, le *Diario Ferrarese* (p. 196) rapporte que Frédéric III vint à Rome pour le jubilé avec le roi de Hongrie, et que ni l'un ni l'autre ne furent reconnus. Les auteurs de ces deux relations font une confusion entre les années 1450 et 1452. — Au sujet du concours immense de pèlerins arrivés à Rome à l'occasion du jubilé, voy. : *Cronica di Bologna*, p. 696; *Annal. Bonincontri*, p. 155; *SANUDO*, p. 1137; *PALMERIUS*, p. 239; *BLONDUS, Ital. ill.*, p. 320; *A. DATHUS, loc. cit.*; *Jac. PHIL. BERGOMAS*, p. 298<sup>b</sup>; *MANETTI*, p. 924; *S. ANTONINUS*, tit. XXII, chap. XII, § 3; *SABELLICUS, Opp.*, p. 944; *PLATINA*, p. 713; *Chronic. Elwacense*, dans les *Mon. Germ.*, t. X, p. 47; *CATALANUS*, p. 91. — On pourrait encore allonger cette liste : je me bornerai cependant à signaler un document déjà cité; c'est la lettre (inéd.) du cardinal de Bénévent au marquis Louis de Gonzague, datée de Rome, le 18 mai 1450 : on y lit ce passage : « Multi mortales concurrunt Romam, id quod accidit illis ad salutem anime eorum » : *Archives Gonzague*, à Mantoue.

plus populaire qu'eût vu l'Italie depuis des siècle; cette année là, précisément, les députés envoyés par les diverses maisons de l'Ordre auquel il appartenait se trouvèrent réunis au nombre de plus de trois mille à l'occasion du chapitre général tenu au monastère de l'Aracœli<sup>1</sup>.

Le procès de canonisation de saint Bernardin avait déjà été introduit, sous Eugène IV, sur les instances des habitants de Sienne, de ceux d'Aquila, où reposaient ses restes, et d'Alphonse, roi de Naples. Jean de Capistran, dont les prédications jetèrent plus tard tant d'éclat, s'occupa alors avec un zèle extrême de cette affaire. L'enquête sur la vie, la mort et les miracles du Bienheureux fut confiée par le Pape aux cardinaux Nicolas Acciapacci, Guillaume d'Estouteville, Albert de Albertis, et, à la mort de ce dernier, au cardinal Pierre Barbo<sup>2</sup>. Ces cardinaux déléguèrent à leur tour deux évêques, qui se livrèrent à une enquête approfondie sur les faits et déposèrent un rapport détaillé. Ce rapport fut discuté en consistoire; mais, sur ces entrefaites, le Pape tomba malade et mourut. Le procès fut naturellement suspendu<sup>3</sup>, mais pour peu de temps; aussitôt après son avènement, Nicolas V le reprit en main. Le 17 juin, il chargea les cardinaux de Tagliacozzo, Guillaume d'Estouteville et Pierre Barbo de procéder à une enquête minutieuse sur les miracles de Bernardin. Les évêques délégués

<sup>1</sup> Rio, t. II, p. 38; VITTORELLI, p. 292; *Chronica de frati minori del s. p. Francesco* (Venezia, 1597), 3<sup>e</sup> part., p. 106 et suiv.

<sup>2</sup> *Acta Sanct.*, Maii IV, p. 719, 745, 774. J'ai trouvé aux Archives d'Etat de Sienne une lettre (inéd.) du cardinal Nicolas Acciapacci (Card. Capuanus) aux habitants de Sienne, datée de Rome, le 15 février 1445, où il promet de continuer ses efforts pour faire aboutir la cause de la canonisation de Bernardin; il fera, dit-il, tout son possible pour répondre à la confiance que les Siennois mettent en lui. On conserve, aux mêmes Archives, une lettre (inéd.) du cardinal de Tagliacozzo (Johannes episcopus Prænestinus, card. Tarentinus) à la ville de Sienne, datée du 25 septembre 1446, où ce personnage promet son concours en vue d'obtenir la canonisation.

<sup>3</sup> Voy. les lettres (inéd.) de l'abbé de San-Galgano (Bibliothèque Chigi et Archives d'Etat de Sienne) du 19 et du 23 janvier 1447, aux Suppl. n<sup>o</sup> 23 et 24 de l'éd. allemande. Dans une lettre conservée aux mêmes Archives et datée de Rome, le 14 mars 1447, le même abbé fait savoir aux Siennois qu'il a saisi toutes les occasions de recommander au nouveau Pape la cause de la canonisation de Bernardin.

par la commission des cardinaux découvrirent, au cours de cette seconde enquête, beaucoup plus de miracles que pendant la première. Le cardinal de Tagliacozzo étant mort dans l'intervalle fut remplacé par Bessarion; en outre, l'évêque de Rieti, Ange Capranica, reçut mission de visiter diverses villes où Bernardin avait exercé son apostolat, et particulièrement Aquila et Sienne<sup>1</sup>. Cependant, tandis qu'à Rome on menait cette procédure avec la lenteur et la circonspection ordinaires, dans les villes où la mémoire de Bernardin était encore vivante et où l'on attendait la canonisation avec une vive ardeur, les populations s'impatientaient. Des pétitions, des suppliques arrivèrent de divers côtés à la commission<sup>2</sup>, l'adjurant de se hâter; rien n'y fit. Enfin, le 26 février 1450, le Pape, jugeant l'information suffisamment avancée, annonça aux ambassadeurs de Sienne que la canonisation aurait lieu à la Pentecôte<sup>3</sup>. Quelque temps après, le cardinal Bessarion étant parti pour Bologne, où l'appelaient ses fonctions de légat, on lui donna pour suppléant le vice-chancelier<sup>4</sup>, et, à partir de ce moment, rien n'empêcha plus de procéder à la canonisation. Le Pape fit préparer les choses de façon à donner à cette solennité un lustre tout particulier. Peut-être faut-il attribuer à cette circonstance le culte spé-

<sup>1</sup> *Acta Sanct.*, loc. cit., p. 719 et suiv.; WADDING, ad a. 1447, n° 7; GEORGIUS, p. 61.

<sup>2</sup> Lettre de la ville de Lucques au Pape, du 15 octobre 1448, publiée dans SFORZA, p. 331 et suiv., d'après la minute qui se trouve aux Archives d'État de Lucques. — La ville de Sienne était la plus ardente dans cette affaire. Elle déléguait une mission spéciale pour faire une enquête sur les miracles opérés au tombeau de Bernardin, à Aquila, *Acta Sanct.*, loc. cit., p. 734. J'ai trouvé aux Archives d'État de Sienne (Concistoro, Lettore ad an.) plusieurs lettres (inéd.) de l'ambassadeur siennois Petrus de Michaelibus, du mois d'octobre 1447, traitant exclusivement des démarches faites pour obtenir la canonisation.

<sup>3</sup> Archives d'État de Sienne (Concistoro, Lettere ad an.): Dépêche (inéd.) de Petrus de Berigucius à la ville de Sienne, datée de Rome, le 26 février 1449 (st. fl.): il rend compte qu'il a eu, le jour même, une audience du Pape, et qu'il lui a parlé de la canonisation: « Ali fatti del beato Bernardino mi disse essere disposto canonizzarlo in questa pentecosta futura a piu sua gloria perche facendosi qui el capitolo generale di quello ordine ricorriano de frati 3,000 o piu. »

<sup>4</sup> Archives d'État de Sienne, loc. cit.: Dépêche (inéd.) de Petrus de Berigucius, du 22 mars 1450.

cial que sa famille professa dans la suite pour saint Bernardin<sup>1</sup>.

Le 24 mai, jour de la Pentecôte, tous les cardinaux présents à Rome, ainsi qu'un grand nombre d'évêques et d'archevêques, se réunirent à Saint-Pierre autour du Pape. Au milieu de l'église s'élevait un trône d'où le Souverain Pontife dominait la foule. On procéda à la canonisation avec tout le cérémonial canonique; toutes choses étaient disposées de façon à lui donner le plus de solennité et d'éclat possible; le Pape en personne prononça l'éloge du nouveau saint. Pendant cette édifiante cérémonie, plus de deux cents cierges brûlaient dans l'église; les habitants de Sienne et d'Aquila avaient fait don de tous les ornements portés en cette circonstance par le Pape et par les cardinaux, ainsi que d'autres accessoires, et l'on estima à 7,000 ducats ce que cela avait dû leur coûter<sup>2</sup>.

A côté des solennités de ces grands jours, Rome avait à offrir un spectacle plus émouvant encore: c'était la foule des pèlerins qui gravissaient les degrés de l'Aracceli pour aller visiter le monastère de ce nom, alors transformé en hôpital, et où huit cents moines s'occupaient de recevoir et de soigner les malades indigènes et étrangers, exemple bien propre à éveiller dans les âmes les plus tièdes l'esprit de sacrifice et de prière. Là, se faisait déjà remarquer par son dévouement héroïque au service des malades un moine espagnol du nom de Diego, qui fut canonisé plus tard<sup>3</sup>.

Toute l'Italie accueillit avec des témoignages de joie la nouvelle de la canonisation de saint Bernardin; son culte en reçut une puissante impulsion. D'innombrables prédicateurs racontaient en tous lieux la vie du nouveau saint. Il n'était pas de

<sup>1</sup> DE ROSSI, *Vita di Niccolo V*, p. 94; SFORZA, p. 331, WADDING, p. 1449, n° 9.

<sup>2</sup> NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 214; DATHUS, Opp., loc. cit.; GEORGIUS, p. 205 (d'après le Cod. Vatic. (inéd.) 470, *Lib. cærem. S. Rom. eccles.*). La *Cronica di Bologna* (p. 696) mentionne comme assistant à cette cérémonie, quatorze cardinaux, quarante-quatre évêques, « et più di 2,000 frati dell' ordine dell' osservanza i quali stettero alle spese del Papa ». Au témoignage de saint Jean de Capistran, la bulle de canonisation de saint Bernardin fut écrite par Nicolas V en personne: elle se trouve dans le *Bullar.*, p. 101 et suiv., et dans WADDING, t. XII, p. 51 et suiv.

<sup>3</sup> RIO, t. II, p. 38; MANNI, p. 66.

ville, si petite qu'elle fût, qui ne voulût célébrer sa canonisation par des processions; ces fêtes religieuses revêtirent un éclat particulier à Pérouse, à Bologne, à Ferrare, et aussi, comme on peut bien le penser, à Aquila et à Sienne; dans cette dernière ville, on fit exécuter une fresque représentant la cérémonie de la canonisation. Bientôt après s'élèverent de nouvelles églises placées sous l'invocation du saint<sup>1</sup>.

Tant que le Pape resta à Rome, il prit une part active aux fêtes du jubilé: on le voyait aller pieds nus par les rues pour faire la visite des stations<sup>2</sup>. Un chroniqueur romain, Paolo di Benedetto di Cola dello Mastro, raconte en quelques pages toute l'histoire du jubilé; son style est dénué d'art, mais la peinture est fidèle et d'une vérité frappante. « Je me souviens, écrit-il dans son journal<sup>3</sup>, que déjà, au commencement du mois de Noël, il arrivait beaucoup de gens à Rome pour le jubilé. Les pèlerins avaient à visiter les quatre principales églises, à

<sup>1</sup> *Acta Sanct.*, loc. cit., p. 734; GRAZIANI, p. 626; *Annal. Bononiens.*, p. 885; *Diario Ferrar.*, p. 496; *Cronicon Estense*, dans MURATORI, t. XV, p. 540; ALLEGRETTI, p. 767; DATHUS, loc. cit. — Sur la construction d'une église de ce nom à Aquila, voy. *Acta Sanct.*, loc. cit., p. 734, 778 et suiv. — En 1451, saint Jean de Capistran montrait, à Brescia, une barrette de saint Bernardin (*Ist. Bresc.*, p. 865 et suiv.). — Dès le 12 juin 1450, Nicolas V accordait aux Siennois l'autorisation de dédier à saint Bernardin l'une des chapelles de leur cathédrale; une indulgence y fut attachée par la même occasion : Archives d'État de Sienne, Cassa Leone, n° 158 : Bulle originale (inéd.), portant la même date.

<sup>2</sup> VITTORELLI, p. 300; MANNI, p. 61; Archives d'État de Sienne, Concistoro, Lettere ad an.: Dépêche (inéd.) de Petrus de Beriguciis, d. d. ex Urbe VIII marci 1449 (st. fl.): « Nostro Signore va quasi el piu de di ali stazioni et e tanto male agevole ad essere colla Sua S<sup>a</sup> che e uno grande fatto, perche quello poco del tempo che gli avanza e cardinali el vogliono loro. » — Sur la visite des stations faite par le Pape, voy. encore une lettre (inéd.) du cardinal Scarampo à Onorato Gaetani, datée de Rome, le 10 mars 1450 : l'original se trouve aux Archives Gaetani, à Rome.

<sup>3</sup> *Cronache Romane*, p. 16 et suiv.; VENUTI, p. 12 et suiv.; MANNI, p. 63 et suiv. — Nicolas V fit prêcher la station de carême à Rome par le célèbre Robert de Lecce, qui déjà, à l'époque de la peste de 1448, avait obtenu par la puissance de sa parole de nombreuses conversions : INFESSURA, p. 1132; CASIMINO, p. 419 et suiv.; Arch. Napol., t. VII, p. 141 et suiv. — Le Pape désigna également, pour faire les sermons de carême dans les autres villes d'Italie, des prédicateurs choisis pour la plupart dans l'Ordre des Frères Mineurs : WADDING, p. 1450, n° 8.

savoir : les Romains, pendant un mois ; les Italiens, pendant quinze jours, et les Ultramontains, pendant huit. Tout d'un coup il arriva à Rome une telle quantité de pèlerins que les moulins et les boulangeries ne pouvaient plus livrer assez de pains pour ces masses d'hommes. Et tous les jours le nombre des pèlerins allait en augmentant ; aussi le Pape donna-t-il ordre de montrer tous les dimanches le suaire de sainte Véronique et tous les samedis les chefs des apôtres Pierre et Paul ; les autres reliques étaient exposées en permanence dans toutes les églises de Rome. Tous les dimanches, le Pape donnait solennellement la bénédiction à Saint-Pierre. Comme, par suite de l'arrivée incessante de flots de fidèles, la pénurie des vivres les plus indispensables devenait de plus en plus sensible, le Pape voulut bien consentir à ce que chaque pèlerin pût gagner l'indulgence plénière après s'être confessé d'un cœur contrit et avoir accompli la visite des églises pendant trois jours. Cette grande affluence de pèlerins dura depuis Noël jusqu'à la fin de janvier ; puis elle diminua d'une façon si notable que tous les hôteliers commencèrent à se lamenter. On croyait déjà que c'était fini, et qu'il ne viendrait plus personne ; mais, vers le milieu de carême, les pèlerins apparurent de nouveau en si grandes quantités que, les jours de beau temps, les cabarets en plein air étaient remplis de gens qui n'avaient pu trouver nulle part d'abri pour la nuit. Pendant la semaine sainte, les foules qui allaient à Saint-Pierre et en revenaient étaient tellement colossales que le passage sur le pont du Tibre se prolongeait jusqu'à la deuxième et la troisième heure de la nuit. » Souvent, ajoute le chroniqueur, j'ai vu de mes yeux, sur ce point, un tel encombrement, qu'il fallait faire sortir les soldats du château Saint-Ange avec d'autres jeunes hommes, et qu'ils étaient obligés de disperser la foule à coups de bâton pour prévenir des accidents graves. Pendant la nuit, on voyait beaucoup de pauvres pèlerins couchés sous les halles, d'autres courant les rues au hasard, à la recherche d'un père, d'un fils, d'un compagnon perdu ; c'était lamentable à voir. Et cela dura jusqu'à la fête de l'Ascension ; puis le nombre des pèlerins baissa de nouveau, parce que la peste avait aussi fait son apparition

à Rome. Beaucoup de gens moururent alors, et surtout beaucoup de ces pèlerins; tous les hôpitaux et toutes les églises étaient remplis de malades et de mourants; on les voyait s'affaisser comme des chiens dans les rues empestées. Parmi ceux qui arrivaient au prix de grandes fatigues, brûlés par la chaleur et couverts de poussière, des quantités innombrables devinrent la proie de l'épouvantable épidémie; le long de toutes les routes, même en Toscane et en Lombardie, on ne voyait que des tombes<sup>1</sup>.

Pour dépeindre les horreurs de la peste, le chroniqueur essaye de donner à son style un peu plus d'éloquence qu'il ne l'a fait jusque-là; il trouve à peine des expressions suffisantes pour rendre l'épouvante qui s'était emparée de lui et de tous ceux qui se trouvaient alors à Rome. Le sentiment dominant était celui d'une angoisse atroce, comme jamais on n'en avait éprouvé pendant les pestes des années précédentes<sup>2</sup>. « La

<sup>1</sup> NICCOLA DELIA TUCCIA (p. 214) dit exactement la même chose. Cf. BLONDI, *Opp.*, p. 320; SCHINEVOGLIA, p. 124, et un passage d'une lettre d'Alessandra Strozzi, publiée dans REUMONT, *Kl. Schriften*, p. 70; VITTORELLI, p. 294. — Les administrateurs de l'hôpital de Santa Maria Novella, à Florence, firent recueillir les malades couchés dans les rues et les entourèrent des soins les plus touchants. MANNI, p. 74. — Il mourut à Milan, en 1450, environ soixante mille personnes: JAC. PHIL. BERGOMAS, p. 299. — Cette année-là, la peste parcourt presque toute l'Europe et s'étendit même jusqué dans le Nord, en Suède: GEIGER, *Geschichte Schwedens*, t. I, p. 217; J.-A.-F. OZANAM, *Histoire des maladies épidémiques* (Paris, 1823), t. V, p. 10.

<sup>2</sup> Rome paraît avoir été épargnée par la peste de 1447; du moins je n'ai pu découvrir aucun renseignement à cet égard. En 1448, l'épidémie s'y montra tout d'abord assez bénigne (Archives Gonzague, à Mantoue, Lettre (inéd.) de Galéas Cattaneo à la marquise Barbe de Mantoue: c'est un document très intéressant pour l'histoire de la civilisation), mais elle devint très violente par la suite. D'après un rapport (inéd.) adressé par Galéas Cattaneo à la marquise (d. d. ex Roma 1448, novemb. XIV : Archives Gonzague, à Mantoue), elle enlevait, pendant le mois de novembre, deux ou trois personnes par jour: INFESSURA, p. 1132. Ce fut à l'occasion de cette peste que Jean Golderer, de Nuremberg, confesseur attaché à l'église de Saint-Pierre pour la langue allemande, fonda, pour ses compatriotes, une confrérie placée sous l'invocation de la Mère des douleurs: il restaura, de cette façon, sous une forme mieux appropriée à son temps, l'antique et illustre *Schola Francorum* (voy. l'*Historia Campi Sant.* (inéd.), l'un des manuscrits que l'on conserve aux archives de cette confrérie). — Le Pape donna, à cette époque, à ce Jean Golderer, l'autorisation de prêcher tous les jours « in Campo Sancto ». (Archives du Campo Santo al Vaticano: Bref de Paul II (inéd.), déjà cité, t. I.)

cour de Rome, dit l'ambassadeur de l'Ordre Teutonique dans sa relation, s'est piètement sauve et dispersée; c'est à ne pas reconnaître qu'il y ait là d'habitude une cour et une curie. L'un s'embarque pour la Catalogne, l'autre pour l'Espagne, et chacun cherche où il pourrait bien se cacher. Cardinaux, évêques, abbés, religieux et gens de tout sexe, sans exception aucune, tous fuient et abandonnent Rome, comme les Apôtres ont abandonné Notre-Seigneur le vendredi saint. Notre Saint-Père le Pape lui-même est parti de Rome, le 15 juillet, pour fuir la peste qui, malheureusement (Dieu nous fasse miséricorde!), est si cruelle et si terrible que personne ne sait ni où rester ni où vivre. Sa Sainteté va d'un château à l'autre, accompagnée d'une très petite cour et d'un très petit nombre de serviteurs, à la recherche d'un endroit salubre. En ce moment, Sa Sainteté s'est retirée dans un château appelé Fabriano, où elle a déjà fait un séjour l'an passé, et elle a, dit-on, défendu à toute personne ayant mis le pied dans Rome d'approcher, soit ouvertement, soit secrètement, à une distance de Fabriano moindre que sept milles, et cela sous peine d'excommunication et de la perte des bénéfices que pourrait posséder le coupable, ainsi que des bonnes grâces du Pape<sup>1</sup>; il n'est fait exception que pour les cardinaux; quelques-uns de ces derniers se sont retirés dans ledit château avec quatre serviteurs et y habitent<sup>2</sup>. »

--- Sur la peste de 1449, voy. plus haut. Les ravages que fit cette épidémie expliquent le grand nombre de morts enregistrées dans le *Liber benef. Animæ* (p. 229 et suiv.). — L'épidémie de 1450 ravagea toute l'Italie, sauf Venise, qui resta indemne; il en est parlé dans un grand nombre de chroniques: voy. par exemple, *Annal. Forl.*, p. 223; *Annal. Bononiens.*, p. 885; SANUDO, p. 1138. — On lit dans une *Chronique anonyme* (inéd.) (Cod. Vatic. 9453), à l'année 1450: « Pestis ingens in Tuscia et fere per totam Italiam in qua multa millia hominum periere »: Bibliothèque Vaticane. — Voy. encore, sur les pestes de 1448 et de 1449 à Rome: *Cod. epist.*, p. 312-313, 81.

<sup>1</sup> Sous peine d'excommunication, non sous peine de mort, comme le dit VOIGT, *Stimmen*, p. 70; voy. *ibid.*, p. 160. Nicolas V avait déjà rendu, l'année précédente, dans des circonstances analogues, un décret menaçant de la même peine. Voy. une lettre de « Nicholaus Nannis legum doctor » à la ville de Sienne, d. d. Spoleti, 1449, junii IV : Archives d'Etat de Sienne: *Consistorio, Lettere ad an.*

<sup>2</sup> VOIGT, *Stimmen*, p. 70 et suiv.; cf. p. 159 et suiv. — Le long séjour

L'année précédente, déjà, la peste ayant éclaté à Rome, le Pape, accompagné d'un petit nombre de membres de la curie, s'était enfui aux environs de Rieti, puis à Spolète, où il avait logé dans le château; mais l'épidémie l'en avait encore chassé. Au mois d'août, il était à Fabriano, dont on croyait l'air tout à fait pur. Pendant son séjour, l'entrée de la ville n'était permise que pour les motifs les plus graves; de tous ses secrétaires, Nicolas V n'en avait gardé qu'un seul auprès de lui, le vieil Aurispa. Pendant ce temps, les affaires allaient si mal qu'on ne gagnait plus rien; des membres de la curie, en assez grand nombre, succombèrent au fléau. Parlant de cette époque, Poggio disait en plaisantant qu'alors le Pape menait une vie nomade à la manière des Scythes<sup>1</sup>. La peste ayant de nouveau envahi Rome pendant deux étés de suite, en 1451 et 1452, le Pape reprit encore sa vie errante<sup>2</sup>.

On a été frappé de cette crainte extraordinaire de la mort

du Pape à Fabriano contribua beaucoup à l'embellissement de cette petite ville : REUMONT, *Kl.-Schriften*, p. 70. — Sur les changements de résidence du Pape pendant l'année 1450, voy. la *Cronica di Rimini*, p. 966. — Sur les vœux ardents que formaient les Romains pour le retour du Pape, voy. *Michael Canensis de Viterbio ad b. d. n. Nicolaum V. M.* (inéd.) : Bibliothèque Vaticane, Cod. Vatic. 3697, f° 9<sup>b</sup>.

<sup>1</sup> Sur ce point, voyez, bien qu'ils ne concordent pas entièrement, GRAZIANI, p. 616 et suiv., et la *Cronica di Rimini*, p. 964. — Les lettres de Poggio, datées du 9 et du 12 août 1449, se trouvent dans l'éd. TONELLI, t. III, p. 6, 11. — Dans une lettre datée de Montefalco, le 14 juin 1449, et adressée à Louis de Gonzague, marquis de Mantoue, le cardinal Colonna dit que, comme l'épidémie le contraint de changer à chaque instant de place, il veut lui faire savoir où il se trouve en ce moment : « Noi venimo pur hieri qui partiti di Spoleto per la morte di un cortisano et lessere cascato amalato un altro. Simile se parti el rev. Msgr. di Messina. Doman si partira Msgr. delli Ursini. N° Sr. festa in lo cassaro (château). Hoggi sonno intrati in Spoleto li ambaxatori di Francia. » Archives Gonzague, à Mantoue.

<sup>2</sup> VOIGT, *Enea Silvio*, t. I, p. 408. — J'ai trouvé aux Archives d'Etat de Milan (pot. est.) une lettre du célèbre Nicodème de Pontremoli à François Sforza, d. d. ex Urbe 29 Julii 1451 et relative à la peste qui désola Rome cette année-là : malheureusement, l'humidité l'a détruite en partie. Après avoir parlé des nouvelles victimes du fléau, l'auteur de la lettre ajoute : « Poi etiando qui sono caldi exterminatissimi più che mai se recordi homo vivo; el medesimo se dice di Napoli. Ma in omne modo omne nactione fuge volentire Roma ali tempi mo, et meritamente perche in vero e sepulcro de valenti huomini et e horribile stancia se non per chi ha el modo a viveri cum picola fatica e delicamento. »

chez Nicolas V, et l'on a voulu l'expliquer par un amour excessif de la vie<sup>1</sup>; c'est lui faire tort. Il me semble qu'on peut en donner une autre explication. En 1399, la peste avait exercé de terribles ravages à Lucques; les médecins de la ville l'ayant abandonnée, les bourgeois y avaient appelé le père de Nicolas V. Celui-ci avait accepté cette tâche pénible, mais il était mort bientôt après, très probablement atteint par le fléau dans l'exercice de ses fonctions<sup>2</sup>. N'y a-t-il pas là de quoi expliquer l'effroi que la peste inspirait au fils, surtout si l'on se rappelle qu'il était craintif de sa nature, et qu'à l'époque du jubilé son état de santé laissait beaucoup à désirer? Ajoutons encore que précisément, dans ce temps-là, la théorie de la contagion était en grande faveur dans le monde médical. Pendant la peste noire et pendant les épidémies qui l'avaient suivie, on n'avait eu que trop d'occasions d'acquérir de l'expérience, et l'on savait beaucoup mieux qu'autrefois à quoi s'en tenir à l'égard de ce fléau. On avait surtout fait des progrès au point de vue de l'étiologie. Parmi les médecins instruits du quinzième siècle, il n'est plus guère question de l'influence des astres, mais la théorie de la contagion n'en est que mieux étudiée. La propagation de cette théorie marque un progrès considérable dans la science des maladies épidémiques. Elle eut pour résultat de faire placer le système de l'isolement au premier rang des mesures prophylactiques, et qui sait combien de milliers de vies n'ont pas été préservées au quatorzième et au quinzième siècle par ce système, quelque défectueuse qu'en fût l'application<sup>3</sup>.

Avec le retour de la saison froide, la peste diminua d'intensité, et le Pape rentra dans Rome. Les pèlerinages reprisent aussi leur cours; les circonstances, d'ailleurs, étaient favorables, car l'Italie jouissait d'un état de paix qu'elle n'avait pas connu depuis longtemps. « Il vint tant de monde à Rome,

<sup>1</sup> VOIGT, *loc. cit.*

<sup>2</sup> SFORZA, p. 90.

<sup>3</sup> HESER, t. III, p. 486 et suiv. — Martin V avait, lui aussi, été l'un des adeptes de la théorie de la contagion, et il avait fui la peste de ville en ville. VOIGT, *Stimmen*, p. 74; MASSARI, p. 39; voyez également t. I.

écrit un témoin oculaire<sup>1</sup>, que la ville ne pouvait pas contenir tous les étrangers, bien que chaque maison eût été transformée en hôtellerie. Les pèlerins suppliaient qu'on les hébergeât pour l'amour de Dieu; ils voulaient bien payer, mais cela n'était pas possible; ils étaient réduits à coucher à la belle étoile, Beaucoup moururent de froid; c'était terrible à voir. Et il ne cessait pas d'arriver du monde, en telle quantité que la ville fut littéralement affamée. Chaque dimanche, tous les pèlerins partaient de Rome, mais, le samedi suivant, toutes les maisons étaient de nouveau remplies jusqu'aux combles. Voulait-on aller à Saint-Pierre? C'était impossible, à cause des foules qui encombraient les rues, et, de même, Saint-Paul était constamment comble de pèlerins, comble aussi Saint-Jean de Latran, comble Sainte-Marie Majeure, comble Rome tout entière; de sorte qu'on ne pouvait plus passer par les rues. Quand le Pape donnait la bénédiction solennelle, toutes les places autour de Saint-Pierre, et même les vignes des environs, d'où l'on pouvait apercevoir la loge de la bénédiction, étaient remplies de pèlerins serrés les uns contre les autres; mais ceux qui ne pouvaient pas voir le Pape étaient encore plus nombreux que les autres, et cela dura jusqu'à la fête de Noël. »

Parmi les étrangers illustres ou de distinction qui visitèrent Rome au cours de l'année 1450, il convient de nommer en première ligne un artiste, le célèbre peintre Roger van der Weyden, ou, comme on le nomme en Italie, Ruggiero da Bruggia<sup>2</sup>. Déjà divers princes ou amateurs de peinture de ce pays avaient pu acheter des œuvres de ce grand artiste, et partout la science et la manière du maître avaient excité l'admiration des connaisseurs<sup>3</sup>. Ce fut probablement pendant ce voyage qu'il vit les Médicis à Florence et qu'il reçut d'eux la commande du magnifique tableau représentant la sainte Vierge

<sup>1</sup> PAOLO DELLO MASTRO, *Cronache Rom.*, p. 18.

<sup>2</sup> ALPH. WAUTERS, *Roger van der Weyden, etc.* (Gand, 1846) (extrait du *Messager des sciences historiques de Belgique*), p. 45 et suiv.

<sup>3</sup> CIRIACO D'ANCONA vit, en 1449, un tableau de Roger chez le marquis de Ferrare (*Antichità Picene*, t. XV, p. 143); FACIUS cite plusieurs tableaux de ce peintre qui, dit-il, appartenaient au roi Alphonse, et un tableau de genre qui se trouvait à Gênes : SCHNASE, t. VIII, p. 163 et suiv., 190, note 1.

avec les apôtres saint Pierre et saint Paul et les saints Côme ét Damien, patrons des médecins, qui fait maintenant l'ornement de la galerie Stædel, à Francfort-sur-le-Mein<sup>1</sup>. L'influence de l'Italie y est très sensible; l'exécution est plus souple, le dessin moins roide, le coloris plus chaud que dans les premières œuvres du peintre. Il existe encore d'autres toiles de lui où la même influence est reconnaissable; par exemple, le charmant tableau où il a représenté saint Luc faisant le portrait de la sainte Vierge qui allaite l'enfant Jésus: ce tableau faisait partie de la collection Boisserée et se trouve maintenant à la Pinacothèque de Munich; et encore le triptyque de Middlebourg qui se trouve actuellement à Berlin<sup>2</sup>. L'auteur d'une histoire moderne de l'art a dit, et il pourrait bien avoir raison, qu'en se mettant en route pour l'Italie, en 1450, Roger avait été moins inspiré par l'amour de l'art que par le désir d'accomplir un acte de piété, mais que ce voyage, néanmoins, ouvrit les yeux au peintre flamand et lui fit mieux connaître, par la comparaison avec une école étrangère, les aptitudes et les côtés faibles de son propre talent et de celui de ses compatriotes. Dès lors il renonça aux figures de grandeur naturelle, à l'expression outrée du sentiment, et il supprima les fonds d'or; il resta bien fidèle au genre de scènes touchantes et dramatiques auquel il devait sa réputation, mais il donna dorénavant à ses figures expressives un arrière-plan emprunté à la nature, soit une perspective architecturale d'une perfection étonnante, soit un paysage éclairé par le soleil et rempli d'une foule de détails d'un charme exquis. Il se rapprocha ainsi de la manière de son prédécesseur van Eyck, mais en même temps il fit un retour sur lui-même, et, en renonçant à chercher une manière personnelle, il adopta la tonalité douce et harmonieuse la mieux faite pour satisfaire la piété et le sentiment du beau de ses contemporains comme de lui-même. Ce

<sup>1</sup> Il porte le n° 100. Voyez l'art. de M. PASSAVANT, dans le *Kunstblatt*, 1841, p. 19. Le *Messager de Gand*, 1838, p. 13, en a donné une réduction plus petite. La figure de la sainte Vierge seule, sans les figures accessoires, a été reproduite par M. V. QUAST-Otte, dans la *Zeitschr. für christl. Archäologie und Kunst*. (Leipzig, 1858), t. II, pl. 1.

<sup>2</sup> *Messager de Gand*, 1836, p. 333; SCHNAASE, t. VIII, p. 186 et suiv.

fut aussi à partir de ce moment qu'il exécuta ses meilleures œuvres, et il fonda une école dont on peut dire qu'assurément elle fut un progrès sur celle de van Eyck<sup>1</sup>. Combien d'artistes, de peintres et de savants ont, comme lui, fait le pèlerinage de 1450 à la capitale du monde, et en ont, sans doute, rapporté des impressions semblables<sup>2</sup>!

Les prélats qui firent, en 1450, le pèlerinage de Rome étaient nécessairement fort nombreux ; nous nous contenterons de mentionner spécialement l'évêque de Trèves, Jacques de Sirk, qui s'était fait remarquer pendant le concile par son humeur turbulente : il profita du jubilé pour se réconcilier avec le Saint-Siège et se présenta à Rome avec une suite de cent quarante chevaliers. Parmi les évêques allemands, on cite encore le cardinal Pierre de Schaumbourg, évêque d'Augsbourg, et les évêques de Metz et de Strasbourg. La Ville éternelle vit aussi dans ses murs quelques hommes remarquables par la sainteté de leur vie, tels que le Bienheureux Jacques de la Marche, saint Diego (Didacus) et l'illustre Fra Capistrano (Jean de Capistran)<sup>3</sup>. Ce fut aussi à cette époque que

<sup>1</sup> SCHNAASE, t. VIII, 2<sup>e</sup> édit., p. 195.

<sup>2</sup> M. G.-L. KRIECK (*Deutsches Bürgerthum im Mittelalter*, Francfort, 1868, p. 350) dit avec raison que les nombreux pèlerinages signalés à cette époque ont joué un grand rôle dans l'histoire de la civilisation ; ils contribuaient à étendre le champ des connaissances et des idées, et mettaient en contact les habitants de pays divers ; de ce rapprochement naissait une influence réciproque sur les mœurs et sur les opinions. Ce dernier effet était surtout sensible par la raison que la plupart des pèlerins appartenaient à la basse classe et faisaient route à pied. L'abbé Georges, du monastère bénédictin de Michaelbeuern, qui fit à cheval, en 1450, le voyage de Rome, « causa devocionis », mit vingt et un jours à l'aller et autant au retour. Ses dépenses s'élévèrent, en tout, à cinquante-deux écus d'or : FILZ, *Gesch. des Salzburg. Benedictinerstifts Michaelbeuern* (Salzbourg, 1883), t. II, p. 370 et suiv. — Les notes de voyage laissées par l'abbé ne se trouvent plus aux Archives de l'abbaye de Michaelbeuern, mais on y conserve un volume du quinzième siècle (A, nouvelle étiquette, V. A, a, 1), où l'on trouve, au f° 66<sup>b</sup>, une autre relation du voyage dudit abbé à Rome : elle remplit dix-sept pages : à propos de Nicolas V, on y lit cette remarque bien caractéristique, quand on connaît les idées de l'époque en Allemagne : « Qui fuit natus de simplici progenie. » Le fait est que la basse extraction de Nicolas V eût été un obstacle à sa carrière en Allemagne ; à peine eût-il pu y arriver à une place de chanoine dans une cathédrale : HOEFLER, t. II, 2<sup>e</sup> part., p. 362.

<sup>3</sup> MANNI, p. 60 ; CHMEL, t. II, p. 453 ; GIACONIUS, t. II, p. 912. — Il existe, à la Bibliothèque de Trèves, Cod. 1608 (inéd.), sous le titre : « *Charta de anno 1450*

Jacques Ammannati Piccolomini, qui s'illustre plus tard sous la pourpre, vint à Rome, où il entra dans la suite au service du cardinal Capranica, le grand ami des savants<sup>1</sup>.

Les personnages de familles princières ne furent pas les moins empressés à visiter le tombeau des Apôtres. Citons le duc Albert d'Autriche ; le Pape, en témoignage du plaisir qu'il avait eu à le voir et de son affection pour la maison d'Autriche, lui fit don, à l'occasion de la fête de Noël, d'une épée bénie de sa main, et lui accorda en outre quelques faveurs spirituelles : ce prince avait dû amener avec lui plusieurs membres de la noblesse autrichienne ; en tout cas, il en est un dont la présence à Rome pendant l'année sainte est un fait constaté, c'est le vieux comte Frédéric de Cilli<sup>2</sup>. Nommons encore la princesse Catherine, épouse du margrave de Bade, le landgrave Louis de Hesse et le duc Jean de Clèves, qui fit à pied la visite des sept principales églises de Rome, et auquel le Pape fit une réception particulièrement éclatante<sup>3</sup>. Mentionnons enfin deux

*concernens custodiam reliquiarum in ecclesia cathed. depositarum in absentia archiepiscopi*», un document relatif au voyage entrepris cette année-là par l'archevêque : il manque dans l'ouvrage de HONTHEIM. — Sur les faveurs accordées par le Pape à l'archevêque de Trèves, voy. GÖRKE, *Regesten*, p. 191. — J'ai trouvé aux Archives de Cologne, au milieu des lettres de Frédéric III, une lettre de Robert, archevêque de Strasbourg, à la ville de Cologne, datée de Dachstein, le 22 mai 1458 (*Sexta post dominicam Exaudi*), où il est dit : « Ayant été longtemps éloigné de notre cathédrale, par le fait de notre pèlerinage à Rome, et étant, par la grâce de Dieu, de retour depuis quelques jours », etc.

<sup>1</sup> ARETIN, *Beiträge*, t. II, p. 91 ; voy. encore un écrit très rare, de SEB. PAULI, intitulé : *Disquisiz. istorica della patria e compendio della vita di G. Ammanati Piccolomini* (Lucca, 1712), p. 39, 41.

<sup>2</sup> CHMEL, t. II, p. 452. M. RIO lui-même (t. II, p. 39) prétend que la mère du Pape vint également à Rome en 1450 : des recherches récentes ont démontré que le fait est contrové : SFORZA, p. 258, 260. — J'ai relevé, plus haut, en note, l'erreur commise par certains historiens qui signalent la présence de Frédéric III à Rome en 1450 : elle est partagée par saint ANTONIN lui-même, tit. XXII, c. XII, § 3.

<sup>3</sup> LIBER BENEFAC. *ANIMÆ*, p. 34; CHMEL, t. II, p. 629. — Avant son voyage de Rome, le duc de Clèves avait entrepris un pèlerinage en Terre sainte ; de Rome, il alla visiter Naples, où il arriva à la fin de novembre 1450 (Arch. Napol., t. VI, p. 258). — Sur le voyage du duc et son séjour à Rome, voy. TESCHENMÄCHER, *ANNUAL. CLIVIAE* (Francof., 1721), p. 303, et la *Chronique de Clèves*, publiée, d'après le manuscrit original de GERT VAN DER SCHUREN, par M. le Dr R. SCHOLTEN (Clèves, 1884).

pèlerins célèbres à d'autres titres, Jean Dlugoss, « le premier auteur d'une histoire de Pologne digne de ce nom », et Nicodème de Pontremoli, l'agent de confiance du duc de Milan<sup>1</sup>.

C'est peut-être ici le lieu de rappeler que le jubilé de 1450 donna naissance à toute une série de productions littéraires spéciales d'importance secondaire. Une partie des traités composés à cette occasion est encore inédite<sup>2</sup>. D'autres ont eu jusqu'à deux éditions, comme par exemple celui du canoniste Jean d'Anagni, qui jouissait d'une grande réputation sous le rapport de la pureté de ses mœurs et de son amour du prochain. Jacques de Jüterbogk et le Dominicain Henri Kalteisen traitèrent la question des indulgences en se plaçant au point de vue de l'Église, tandis que Jean de Wesel publiait un traité en sens contraire<sup>3</sup>. Saint Antonin, archevêque de Florence, com-

<sup>1</sup> Sur Dlugoss, voy. CARO, t. VI, p. 425; ZEISSBERG, *Polnische Geschichtschreibung des M. A.* (Leipzig, 1873), p. 213 et suiv., 215 et suiv. Nicodème de Pontremoli parle lui-même de son séjour à Rome, dans une dépêche du 4 avril 1455, que l'on trouvera aux suppléments de l'éd. allemande (Archives d'État de Milan). — Un autre ambassadeur de François Sforza, François Butigella, avait également l'intention d'aller à Rome pour le jubilé : voy. sa dépêche à François Sforza, datée de Florence, le 7 décembre 1449 : Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital., 1585, f° 102.

<sup>2</sup> Il existe, dans diverses bibliothèques, des exemplaires manuscrits d'opusculles portant le titre commun de : *Tractatus de anno jubileo* (inéd.). J'en ai noté quelques-uns : 1<sup>o</sup> à Trèves, Bibliothèque de la ville, un traité manuscrit, relatif au jubilé, composé en 1449, relié en un seul volume avec l'incunable n° 1613 (*Iste liber est domus S. Albanis juxta Trev. ord. Carth.*); — 2<sup>o</sup> à Wolfenbüttel, Bibliothèque ducale, Cod. 264, Helmst., f° 62-65 : *Tractatus brevis et compendiosus de anno jubileo a quodam Carthus. s. theor. prof. editus* (c'est peut-être le traité de Jacques de Jüterbogk); — 3<sup>o</sup> d'après le *Serapeum* (feuille hebdomadaire, 1859, p. 99), l'abbaye bénédictine de Zwiefalten possédaient, sous le n° 32, un manuscrit intitulé : *Tractatulus de anno jubileo*, écrit en 1449; — 4<sup>o</sup> Mayence, Bibliothèque de la ville, le Cod. 278 renferme de nombreux traités de Jacques de Jüterbogk, suivis d'une pièce intitulée : *De anno jubileo*; je n'ai pas eu le temps de l'étudier. La même Bibliothèque possédaient, sous le n° 562, un manuscrit qui n'existe plus, et qui renfermait également un traité relatif au jubilé.

<sup>3</sup> Sur Jean d'Anagni, voy. : *Cronica di Bologna*, p. 724; *Annal. Bonnon.*, p. 890; ALESS. DE MAGISTRIS, *Istoria della citta e S. Basilica catt. d'Anagni* (Roma, 1749), p. 44; SCHULTE, p. 320 et suiv. — Le traité de Jean d'Anagni est cité dans HAIN, p. 943 et suiv.; celui de Jacques de Jüterbogk, dans WALCH, *Mon.*, t. II, 2<sup>e</sup> part, p. 163 et suiv.; cf. KELLNER, *Op. cit.*, p. 347 et suiv. : ULLMANN, t. I, p. 278 et suiv. — Voyez ce dernier ouvrage (t. I, p. 255, 259 et suiv., 282 et suiv., 417) au sujet du traité de Jean de Wesel. — D'après

posa également, mais postérieurement à 1450, un opuscule consacré spécialement à l'indulgence de l'« année d'or<sup>1</sup> ». En Suisse, Félix Hemmerlin, prévôt du chapitre de Soleure, écrivit, en 1449, un dialogue où il mettait en présence le jubilé et le chantre Félix; le premier des deux interlocuteurs y réfute victorieusement tous les doutes et tous les préjugés relatifs à la valeur de l'indulgence du jubilé, et fait une leçon sur les conditions à remplir par les diverses sortes de pécheurs et par les gens de tous les états pour obtenir cette indulgence. On est heureux de voir, en lisant cet opuscule, quelle haute idée se faisait Hemmerlin de l'importance du jubilé; on y trouve maints passages intéressants qui projettent une vive lumière sur les abus qui s'étaient introduits à cette époque, en Suisse, dans le domaine religieux. L'auteur flagelle sans pitié les Béghards mendiants, les moines des Ordres mendiants avides de possessions et de bénéfices, les ecclésiastiques oublieux de leurs devoirs. Quand des chanoines, dit-il, n'observent pas les heures canoniques et touchent néanmoins le traitement qui leur est assigné pour cela, ils ne valent pas mieux que les voleurs et les brigands, et leur devoir, même s'ils sont prélats, est de restituer ce qu'ils ont reçu, sinon ils n'auront pas part aux grâces du jubilé.<sup>2</sup> Il fait également une sortie très longue et très vive contre le concubinage<sup>3</sup>.

On a publié récemment une description de Rome due à la

le *Serapeum* (feuille hebdomadaire, 1859, p. 153), la Bibliothèque de l'abbaye de Zwiefalten qui a été transférée à Stuttgart, possédait trois feuilles du traité de KALTEISEN : *De indulgentiis*. M. Heyd a bien voulu se donner la peine de procéder à des recherches, tant à la Bibliothèque publique de cette ville qu'à la Bibliothèque royale, mais il n'a pu les retrouver. — Sur les monnaies du jubilé, voy. MANNI, p. 66 et suiv.

<sup>1</sup> « Decisio consiliaris supra dubio producto de indulgenciis », etc. — En dehors de l'édition décrite par FISCHER (*Typograph. Seltenheiten*, Nuremberg, 1804, t. V, p. 89 et suiv.), j'en ai trouvé, à la Bibliothèque de Francfort (*Prædic.*, 1356), une autre, avec cette indication : « Impressum per Fridericum Creussner civem Nurembergen. »

<sup>2</sup> FIALA, p. 493 et suiv. — Le traité de Hemmerlin produisit dans son temps une profonde impression; malheureusement, par la suite, dans l'aveuglement de la passion, il chercha lui-même à l'effacer en publiant un autre traité, intitulé : *Recapitulatio de anno jubileo*: voy. *Op. cit.*, p. 507 et suiv. On trouvera dans REBER, p. 328 et suiv., des passages du *Dyalogus* et de la *Recapitulatio*.

plume de l'un des pèlerins qui visitèrent la Ville éternelle en 1450, le marchand florentin Giovanni Rucellai; elle renferme beaucoup de détails intéressants : entre autres, l'auteur fait mention du cimetière souterrain de Saint-Sébastien qui, seul, restait toujours ouvert, et où les pèlerins se succédaient sans relâche<sup>1</sup>.

« Mais, lisons-nous dans la chronique de Forli, le sort voulut sans doute réfréner la joie que le Pape eût pu éprouver du succès inouï d'un pèlerinage comme on n'en avait jamais vu, et l'empêcher de succomber à une tentation d'orgueil, car il survint un événement à la suite duquel la joie devait avoir pour contre-poids une profonde douleur<sup>2</sup>. » Une grande dame allemande, d'une remarquable beauté, qui se rendait à Rome en pèlerinage, fut enlevée aux environs de Vérone par un parti de soldats. Cet attentat produisit une vive émotion dans toute l'Italie ; la voix publique désigna comme son instigateur Sigismond Malatesta de Rimini. Les Vénitiens, par prudence, ordonnèrent sur-le-champ une enquête ; mais, malgré le soin avec lequel elle fut menée, l'obscurité qui entourait le crime ne fut jamais dissipée<sup>3</sup>. Cette violence impunie fut d'autant plus désagréable au Pape qu'elle était bien faite pour effrayer les personnes de familles nobles et riches qui déjà hésitaient à affronter les dangers du voyage de Rome<sup>4</sup>.

Mais cela était encore peu de chose à côté de l'épouvantable

<sup>1</sup> *Arch. della Soc. Rom.*, t. IV, p. 575 ; cf. N. MUFFEL, *Beschreibung der Stadt Rom* (publ. par Woer, Stuttgart, 1876), p. 37.

<sup>2</sup> « Volse la fortuna forse per mettere qualche passione per freno ad diletto del piaxere chel papa forse piglava dela grandissima intra e magnificentia non piu di sue di veduta per la qual allegreia portava perigolo de tal superbia che forse bisogno per suo meglio achadesse alcuna cosa a dare afanno chel piacere alquanto denigrasse » : GIOVANNI DE PEDRINO, *Cronica di Forli* (inéd.), f° 242 : Cod. 254 de la bibliothèque privée du prince Baud. Boncompagni, à Rome.

<sup>3</sup> SANUDO, p. 1137; *Giornali Napol.*, p. 1130; AENEAS SYLVIUS, *Hist. Frid. III*, p. 172. La *Cronica di Forli* attribue également cet attentat à Sigismond Malatesta. Dans les derniers temps, M. TONINI (p. 203 et suiv.) a essayé de laver de ce crime la mémoire de Malatesta.

<sup>4</sup> Le voyage offrait de tels dangers, que les pèlerins faisaient leur testament avant de partir. — Sur le testament fait, dans ces conditions, par un bourgeois de Francfort, voy. GROTEFEND, t. I, p. 394.

malheur qui arriva à Rome le 19 décembre<sup>1</sup>. Ce jour-là, le suaire de sainte Véronique avait été exposé : comme, en outre, le Pape devait donner sa bénédiction, des foules de pèlerins plus nombreuses que jamais s'étaient portées vers Saint-Pierre, où elles attendirent longtemps. Vers quatre heures de l'après-midi<sup>2</sup>, le Pape fit publier que, la journée étant trop avancée, la bénédiction ne serait pas donnée ce jour-là. La foule, désappointée, se précipita vers le pont Saint-Ange, chacun voulant regagner son logis. Le pont était encombré de boutiques; par un fâcheux contretemps, au moment où les pèlerins le traversaient, il s'y trouvait quelques chevaux et mulets; en voyant arriver cette masse d'hommes, ces animaux prirent peur; cela obligea les premiers arrivants à s'arrêter<sup>3</sup>;

<sup>1</sup> La date que j'indique dans le texte est positive. Dans les *Cronache Rom.*, p. 18, PAOLO DI BENEDETTO DI COLA DELLO MASTRO indique le 18 décembre, mais c'est un *lapsus calami* que MANNI n'aurait pas dû reproduire (p. 62). Le manuscrit de cette chronique conservé à la Bibliothèque Chigi à Rome renferme une autre erreur; il porte, à l'indication du mois, septembre au lieu de décembre; cette confusion s'explique facilement par une mauvaise lecture de l'abréviation usitée pour désigner les mois en question. GREGOROVIUS (t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 110) ne l'a pas reconnu. N. DELLA TUCCIA place la catastrophe au 24 décembre (p. 214), mais il est absolument le seul qui donne cette date, — La catastrophe du pont Saint-Ange produisit une immense émotion dans toute l'Italie. Il n'existe pour ainsi dire pas une chronique ou une histoire du temps qui n'en fasse mention. Il en est même parlé dans des chroniques d'autres pays : voy. *Mon. Germaniae, Deutsche Chroniken*, t. II, p. 381; *Deutsche Städtechroniken* (Augsbourg), t. II, p. 196. — En fait de témoins oculaires, nous ne connaissons, jusqu'ici, que PAOLO DI BENEDETTO DI COLA DELLO MASTRO (*Cronache Rom.*, p. 18 et suiv.), NICC. DELLA TUCCIA (p. 215), et les *Annal. L. Bonincontri* (p. 155); encore ces deux derniers n'ont-ils que quelques lignes sur l'événement dont nous nous occupons ici. J'ai eu la bonne chance de découvrir deux nouvelles relations : l'une se trouve aux Archives d'État de Florence; c'est une longue *Lettre de Jean Inghirami à Jean de Médicis* (inéd.). Il est vrai qu'Inghirami n'avait pas eu sous les yeux les scènes d'épouvante qu'il raconte, mais il en tenait les détails de la bouche de témoins oculaires. L'autre est renfermée dans une dépêche (inéd.) de Vincent Amidano, ambassadeur milanais, datée de Rome le 21 décembre 1450 et conservée aux Archives d'État de Milan. Je donne aux Suppléments de l'édit. allemande, n° 34 et 35, le texte de ces deux documents.

<sup>2</sup> « Circha a ore 23 » : sur ce point Inghirami et Paolo delio Mastro sont parfaitement d'accord. La copie de la chronique de Paolo dello Mastro conservée à la Bibliothèque Corsini à Rome indique la vingt-quatrième heure, de même que Nicc. DELLA TUCCIA (p. 214).

<sup>3</sup> D'après INFESSURA (p. 1132), ou racontait que le mulet qui, prenant peur,

il en résulta une poussée; beaucoup de gens furent jetés à terre, foulés aux pieds ou précipités dans le Tibre : ce fut l'affaire d'un moment. Pendant ce temps la foule, qui remplissait les rues jusqu'à Saint-Pierre, ne se rendant pas compte de la cause qui produisait cet arrêt, continuait à avancer, produisant ainsi un encombrement formidable. Encore un peu, et la catastrophe pouvait prendre des proportions inouïes : heureusement, le gouverneur du château Saint-Ange eut la présence d'esprit de faire barrer le pont; puis des citoyens courageux arrêtèrent la foule, ce qui n'était pas une besogne facile, car elle s'obstinait à se précipiter vers le pont avec une violence indescriptible. Sur le pont, la cohue dura encore une heure. Au bout de ce temps, on commença à transporter les morts dans l'église de Saint-Celse, voisine du théâtre de l'accident. « J'ai moi-même porté douze morts », dit le chroniqueur Paolo del Mastro. On réunit dans cette église plus de cent soixante-dix cadavres. Naturellement, dans ce nombre n'étaient pas compris ceux qui avaient été jetés à l'eau<sup>1</sup>. La plupart des chroniques du temps estiment le chiffre total des victimes à plus de deux cents ; il y a bien des probabilités pour qu'il ne soit pas éloigné

était devenu la cause première de tout le malheur, appartenait au cardinal Barbo : PLATINA (p. 713) et un passage du *Cod. Regin.*, 2076, f° 535 (Bibliothèque Vaticane), donnent cet on dit comme un fait positif (*cujus rei causa fuit mula car<sup>ta</sup> Barbii*). La *Cronica di Bologna* (p. 696) donne des détails encore plus précis. Voy. encore SANUDO, p. 1137. La *Cronic. Eugub.*, dans MURATORI, t. XXI, p. 988, rapporte les choses tout autrement. — Les boutiques du pont Saint-Ange ressemblaient à celles qui existent encore, de nos jours, sur le Pont-Vieux à Florence : RAPH. VOLATERRA., p. 234.

<sup>1</sup> NICCOLA DELLA TUCCIA raconte (p. 215) qu'on repêcha à Ostie dix-sept cadavres qui, de leurs mains crispées, se tenaient encore les uns les autres par leurs vêtements.

<sup>2</sup> D'après PAOLO DELLO MASTRO (p. 19), le nombre des corps apportés à Saint-Celse s'élève en tout à cent soixante-douze; Inghirami dit cent soixante-seize, ce qui est précisément le chiffre indiqué par la quatrième continuation bavaroise de la chronique universelle de Saxe (*Mon. Germaniae, Deustche Chroniken*, t. II, p. 381); NICCOLA DELLA TUCCIA (p. 215), cent soixante-dix-sept. On peut donc admettre que ce chiffre est exact. Quant à celui des corps disparus dans le Tibre, il est impossible de l'établir : NICCOLA DELLA TUCCIA (p. 215) dit expressément qu'on n'en recueillit que la minime partie. SANUDO parle, néanmoins (p. 1137), de cent trente-six noyés et de deux cents écrasés. Au reste, voici un relevé des chiffres donnés par les différents chroniqueurs : on y verra à quel point varient les estimations du chiffre des victimes : JAC. PHIL.

de la vérité<sup>a</sup>. De plus, au milieu du tumulte, un certain nombre de chevaux et de mulets avaient été tués. Ceux qui eurent la chance de sortir de cette cohue sains et saufs avaient tous leurs habits en lambeaux. « On voyait, raconte un témoin oculaire, des gens courir ça et là, les uns en pourpoint, les autres en chemise, d'autres presque nus. Dans ce désordre épouvantable, chacun avait perdu ses compagnons ; les uns ne les retrouvant plus, les autres les retrouvant morts ; c'était un concert de cris d'appel et de lamentations. A la tombée de la nuit, il se passa dans Saint-Celse des scènes déchirantes. Jusqu'à onze heures du soir l'église ne désemplit pas : l'un y retrouvait son père, un autre sa mère, un autre son frère, un autre son fils. Un témoin oculaire rapporte que des gens qui avaient fait la guerre contre les Turcs disaient n'avoir jamais rien vu de si

BERGOMAS écrit, p. 298<sup>b</sup> : « Plus de cent personnes tuées sur le pont, beaucoup précipitées dans le fleuve » ; les *Annal. L. Bonincontri*, p. 155 : « Centum viginti hominum fuerunt attriti et quidam in Tiberim præcipitati. Illo ego certius affirmare ausim, quod mortuo paullo post deferri in ædem sacram ibi propinquam vidi » ; SABELLICUS, *Enead*, 10, lib. V. *Opp.*, p. 944 : « Cent trente morts enterrés à Saint-Celse » ; INFESSURA, p. 1132, ÆNEAS SYLVIUS, *Europa*, c. 58, PALMERIUS, p. 239 et suiv., MANETTI, p. 924, la *Cronica di Bologna*, p. 696, PLATINA, p. 713, VESPASIANO DA BISTICCI, § 24, une *Dépêche* (inéd.) de V. Amidano, et le *Cod. Regin.* n° 2076 (inéd.) : « ad. 200 † » d'autres précipités dans le fleuve) ; la *Cronica di Rimini*, p. 966 : « 270 † » ; NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 215 : « 390 † » ; *Chronique de B. Zink (Stædtechroniken)*, t. V, p. 198 : « Plus de trois cents noyés » ; A. DATHUS, *Opp.*, p. CLXXXVII : « Supra 350 † » ; FRA MARIANO FIORENTINO, dans sa *Chronique manuscrite de l'Ordre des Franciscains*, publiée dans VITORELLI (p. 292), et F. HEMMERLIN (voy. REBER, p. 333) : « 400 † » ; ANTONINUS, t. XXII, c. XII, § 3 : « Quadrincti et multo plures suffocati et aliqui in Tiberim lapsi » ; l'*Ist. Brescian.*, p. 867 : « Plus de cinq cents morts » ; SCHIVENOGGLIA, p. 124 : « 4,000 † » ; les *Giornali Napol.*, p. 1131 : « Genta infinita † ». Une relation intitulée : *Caso occorso in Roma lagrimevole l'anno del giubileo 1450*, et contenue dans le *Cod. Urbin.*, n° 1639, fo° 329-333, place l'événement au 16 mai et donne des détails absolument incroyables : d'après elle, on aurait enseveli dans Saint-Celse et au Campo Santo trois cent cinquante-six morts relevés sur le pont, et l'on en aurait trouvé soixante dans le Tibre : « L'Empereur, ajoute cette relation fantaisiste, se trouvait alors dans la ville ; il fit sur-le-champ occuper le château Saint-Ange par deux cents hommes, pour empêcher le peuple de se révolter ! »

<sup>a</sup> Lettre (inéd.) de G. Inghirami, datée du 27 décembre 1450 : Archives d'État de Florence : voy. Supplément de l'édit. allemande, n° 35. A rapprocher du passage correspondant de la chronique de B. ZINK (*Stædtechroniken*, t. V, p. 196). Zink eut l'occasion de parler à deux Allemands qui avaient assisté à la catastrophe ; il termine sa relation en ces termes : « O Seigneur Jésus-

affreux<sup>1</sup>. » « En vérité, dit un autre, le véridique Paolo dello Mastro, c'était un spectacle digne de l'enfer, que de voir ces pauvres gens, parcourant les rangées de cadavres un cierge à la main, et d'entendre le redoublement des lamentations et des cris de douleur quand l'un d'eux retrouvait un de ses parents. » Les victimes étaient pour la plupart des Italiens, et même des habitants des environs de Rome. Il s'y trouvait surtout des hommes et des femmes dans la force de l'âge; peu de gens âgés et d'enfants, très peu de personnes des classes élevées<sup>1</sup>. Vers minuit, par ordre du Pape, on transporta cent vingt-huit cadavres au Campo Santo, près de Saint-Pierre : pour donner le temps de les reconnaître, on les y laissa exposés toute la journée du dimanche. Une partie des autres cadavres fut portée à la Minerve, d'autres furent enterrés à Saint-Celse. On réunit les vêtements des victimes dans un coin de l'église. « Mon père en eut la surveillance, raconte Paolo dello Mastro ; beaucoup de gens qui ignoraient si les compagnons qu'ils n'avaient point retrouvés étaient morts ou non y accourraient et y acquéraient une certitude. »

Le Pape, assurément, n'avait aucun reproche à se faire, car il avait pris toutes les mesures possibles pour assurer l'ordre dans Rome; il avait même poussé la précaution jusqu'à faire élargir les rues trop étroites: néanmoins, cet affreux événement l'émut à un tel point qu'il tomba dans une sorte d'hypocondrie, et que la blessure faite à son cœur paternel resta longtemps saignante<sup>2</sup>.

Christ, ayez pitié d'eux tous, et par votre grâce divine soyez-leur compatissant.  
Amen. »

<sup>1</sup> INGHIRAMI, lettre (inéd.) citée plus haut; PAOLO DELLO MASTRO, p. 49.

<sup>2</sup> Il papa se ne ammalò di melancolia : *Istorie Bresc.*, p. 867. NICCOLA DELLA TUCCIA, qui se trouvait alors à Rome, dit dans sa chronique : « Di questo successo il papa n'ebbe gran manenconia e ne pianse. » Voy. A. DATHUS, *loc. cit.*, et VESPASIANO DA BISTICCI, *Nicolas V*, § 24. INFESSURA, fougueux adversaire du pouvoir temporel, rend au Pape ce témoignage (p. 1132) que pendant l'année du jubilé, sans rien demander aux puissances étrangères, il s'appliqua avec un grand zèle à prendre les meilleures dispositions en faveur des milliers de pèlerins qui visitèrent Rome. Immédiatement après avoir mis cela, il raconte la catastrophe du 19 décembre. Il semble qu'en faisant cette remarque préliminaire, il se soit proposé de couper court à toute idée de reproche à l'égard de Nicolas V. ADINOLFI (*Il canale di Ponte*, p. 6) insiste, précisément, d'une

Afin de prévenir le retour d'un pareil malheur, il fit abattre une rangée de maisons vis-à-vis du pont, de manière à former une place devant l'église de Saint-Celse. L'année suivante, on construisit à l'entrée du pont, en souvenir des victimes, deux chapelles de marbre dédiées, l'une à sainte Marie-Madeleine, l'autre aux saints Innocents : on y disait tous les jours la messe pour le repos de leurs âmes. Elles subsistèrent jusqu'au pontificat de Clément VII ; ce Pape fit éléver sur leur emplacement les statues des Apôtres que l'on voit encore actuellement en cet endroit<sup>1</sup>.

Au reste, il semblait que le Pape ne dût jamais jouir en paix du succès de son jubilé : entre autres affaires de nature à troubler sa satisfaction, il faut encore rappeler la démarche faite par l'ambassadeur de France pour réclamer la convocation d'un concile général : il demandait impérieusement que le lieu de réunion fût fixé en France. Quelques jours après, Aeneas Sylvius, qui se trouvait alors à Rome, où il était venu demander au Pape de donner son consentement au couronnement de Frédéric III, réclamait à son tour au nom de son souverain, en consistoire solennel, la réunion du concile œcuménique en Allemagne, ajoutant que jamais son maître ne consentirait à ce que le concile se réunit dans un autre pays. Cette déclaration réduisit l'ambassadeur de France au silence et survint fort à propos pour tirer Nicolas V d'une situation très embarrassante<sup>2</sup>.

On n'a pas idée de l'énormité des sommes que le jubilé fit

façon spéciale sur les services rendus par Nicolas V pour l'amélioration de la viabilité des rues de Rome. En dépit de ces témoignages, M. KOLDE (*M. Luther, Gotha, 1883*) ose écrire ce qui suit : On crut bon d'ajouter quelques plaisirs matériels aux abundantes grâces spirituelles promises aux centaines de mille pèlerins que l'on attendait. Le Pape organisa des jeux de jubilé (!); cela donna lieu à un accident : un pont du Tibre s'étant rompu (!), il y eut des centaines de victimes, mais on ne s'en préoccupa pas outre mesure : ne savait-on pas que leurs âmes étaient sauvées? » (P. 4.) Inutile d'insister.

<sup>1</sup> MANETTI, p. 924; PALMERIUS, p. 240; SANUDO, p. 1137; Jac. Phil. BENCOMAS, p. 288<sup>b</sup>; ADINOLFI, *loc. cit.*, p. 6. — Sur ces deux chapelles, voy. encore GORI, *Archivio*, t. IV, p. 294 et suiv.; MUNTZ, t. I, p. 151 et suiv.; BERTOLOTTI, *Artisti Lombardi*, t. I, p. 17.

<sup>2</sup> VOIGT, t. II, p. 19 et suiv.

entrer dans la bourse des Romains, particulièrement au commencement et à la fin, c'est-à-dire aux deux époques où l'affluence était la plus considérable. Un chroniqueur romain indique les quatre professions qui y firent les plus gros bénéfices : ce sont : en premier lieu, les banquiers ; en second lieu, les apothicaires ; en troisième lieu, les peintres ayant la spécialité des images du saint Suaire ; en quatrième lieu, enfin, les hôteliers ; parmi ces derniers, les plus favorisés furent ceux qui habitaient soit dans les rues principales, soit dans le voisinage de Saint-Pierre et du Latran.

A l'occasion de tous les jubilés célébrés auparavant, les pèlerins avaient laissé à Rome d'abondantes offrandes : il eût été bien étonnant que celui-ci fit exception. Le biographe du Pape, Manetti, dit que des quantités immenses d'or et d'argent furent versées, à cette occasion, dans les trésors des églises. D'après Vespasiano da Bisticci, Nicolas V déposa à lui seul cent mille écus d'or à la banque des Médicis. La *Chronique de Pérouse* rapporte que pendant l'année du jubilé l'argent devint plus cher, et qu'on avait de la peine à changer de la monnaie, parce que « tout l'or s'en allait à Rome pour le jubilé<sup>1</sup> ».

Cette générosité des pèlerins, en mettant à la disposition du Pape des ressources considérables, lui permit non seulement de donner suite aux vastes projets qu'il avait conçus pour l'encouragement des arts et des sciences, mais encore de les exécuter sur une plus vaste échelle ; les pauvres de Rome en eurent aussi leur bonne part<sup>2</sup>.

Mais un point qu'il importe de signaler bien plus que le pro-

<sup>1</sup> *Cronache Rom.*, p. 20. D'après la relation de Jean RUCELLAI, on comptait à Rome, en 1450, mille vingt-deux hôtelleries avec enseigne, et un grand nombre d'autres sans enseigne : *Arch. della soc. Rom.*, t. IV, p. 579. — Sur la faveur dont jouissaient, au quinzième siècle, les images représentant le voile de sainte Véronique, voy. dans les *Mittheilungen für Geschichte der Deutschen in Böhmen* (1874), t. XII, p. 210 et suiv., les citations extraites de l'inventaire de l'hôpital bohémien de Rome.

<sup>2</sup> MANETTI, p. 92<sup>4</sup> et suiv. ; VESPASIANO DA BISTICCI ; GRAZIANI, p. 62<sup>4</sup>. En mémoire des beaux jours du jubilé, Nicolas V fit frapper des pièces d'or auxquelles on donna le nom de « Jubilæi » : VENUTI, p. 12 et suiv. ; BONANNI, p. 49 ; MANNI, p. 70 et suiv.

<sup>3</sup> MANNI, p. 70 et suiv.

fit matériel, c'est le profit moral que la Papauté tira de ce jubilé.

L'expérience de tous les siècles du christianisme enseigne que les pèlerinages aux tombeaux des Apôtres, accomplis par les fidèles de tout état, ecclésiastiques et laïques, ont eu de tout temps pour effet de faire progresser et de fortifier la foi catholique dans les masses, de resserrer les liens qui unissent le monde catholique au Saint-Siège, et que tous les moyens employés pour les favoriser ont produit des résultats bien-faisants aux points de vue les plus divers. Quelle ne devait pas être l'influence d'un grand pèlerinage à Rome, source de toutes les grâces, à une époque encore sous le coup de l'ébranlement causé par le schisme de Bâle ! En voyant cette preuve de la résurrection de la foi, le monde devait se convaincre que le Vatican, dont l'autorité avait été si violemment battue en brèche, était encore le centre de la chrétienté, et le Pape son chef universel<sup>1</sup>.

« C'était un spectacle saisissant, dit Augustinus Dathus, que de voir ces pèlerins de tous pays, renonçant aux aises dont ils jouissaient dans leur patrie, bravant la chaleur et le froid, et faisant gaiement leur route, la plupart avec une simple besace sur le dos, pour venir à Rome puiser au trésor des grâces. » « J'éprouve un véritable bonheur à me ressouvenir de ce temps-là, dit plus loin le même écrivain ; on avait sous les yeux des preuves si évidentes de la grandeur et de la sublimité de la religion chrétienne ! Il n'était pas de pays au monde, si lointain qu'il fût, dont beaucoup d'enfants n'eussent fait le pèlerinage de Rome, pour visiter le chef de l'Église catholique et les tombeaux des princes des Apôtres : en vérité, cette année de jubilé mérite de rester dans la mémoire de tous les temps. »

## II°

Le jubilé fut donc le premier grand triomphe de la restauration religieuse<sup>2</sup>, il est impossible de le nier ; mais, dans l'in-

<sup>1</sup> GREGOROVIUS, t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 110; DROYSSEN, t. II, 1<sup>re</sup> part., p. 139.

<sup>2</sup> A. DATHUS, *Opp.*, f° CLXXVII. Voy. aussi, dans DUEX, t. II, p. 5, note, les paroles du cardinal Nicolas de Cusa.

<sup>3</sup> DROYSSEN, t. II, 1<sup>re</sup> part., p. 138.

tention du Pape, il devait aussi avoir pour résultat un réveil de la vie religieuse chez tous les peuples. Cette pensée démontre une fois de plus la justesse des vues de Nicolas V et sa volonté pour le bien<sup>1</sup>. Pour la mettre à exécution, il résolut d'envoyer des légats en mission extraordinaire dans les pays où les désordres des derniers temps avaient fait le plus de ravages. La tâche confiée à ces légats était multiple : créer des liens plus étroits entre Rome et les pays où ils étaient envoyés ; obtenir la suppression des abus qui s'y étaient implantés dans les choses de la religion ; enfin ouvrir aux fidèles empêchés de faire le pèlerinage de Rome le trésor des grâces promises à ceux qui acquerraient l'indulgence du jubilé. Les royaumes et les pays où le Pape n'envoyait pas de légats ne furent point déshérités pour cela, et Nicolas V leur accorda également les moyens d'obtenir l'indulgence du jubilé : la condition généralement imposée en remplacement du voyage de Rome était une visite à l'église cathédrale du diocèse, accompagnée d'une offrande<sup>2</sup>.

« En tous pays et en tous lieux, dit justement un biographe de Nicolas de Cusa, on avait à réparer une longue suite de graves fautes ; l'expiation devait donc aussi être mise à la portée de tous. En rappelant chacun au sentiment de sa culpabilité, le jubilé devait être pour les chrétiens de tout état et de toute classe un sérieux rappel au devoir, un moyen de relèvement moral ; il devait accomplir enfin, dans les âmes ainsi transformées, la réforme religieuse, objet de si longues aspirations, et promise par les décrets les plus solennels<sup>3</sup>. »

Au mois d'août 1451, le Pape envoya en France le cardinal d'Estouteville : l'objet spécial de sa mission était la réforme des collégiales, des écoles et des universités. Les règlements

<sup>1</sup> ROHRBACHER-KNOEPFLER, p. 200.

<sup>2</sup> Ces concessions furent accordées, entre autres, aux Hongrois, aux Polonois, aux royaumes dépendant de la couronne d'Espagne, à Naples, etc. : RAYNALD, ad a. 1450, n° 6; MANSI, p. 69; CARO, t. IV, p. 456, 481. — Pour ce qui concerne Naples, voy. encore *Archiv. Napol.*, t. VI, p. 412. — Le Pape donna aussi à un grand nombre d'évêques l'autorisation d'accorder à leurs ouailles l'indulgence du jubilé : GEISSEL, *Der Kaiserdom zu Speyer*, 2<sup>e</sup> édit. (Cologne, 1876), p. 165.

<sup>3</sup> SCHARPF, p. 153.

donnés par le cardinal à l'Université de Paris moutrent qu'il sut remplir cette partie de sa tâche avec autant d'habileté que de zèle<sup>1</sup>.

Le cardinal d'Estouteville devait encore travailler, et c'était au fond l'objet principal de sa mission, au rétablissement de la paix entre le Saint-Siège et l'Angleterre ; il prolongea son séjour en France jusqu'à la fin de 1452, sans atteindre le but désiré ; mais il s'honora en introduisant le procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc<sup>2</sup>.

En Allemagne, Nicolas V avait envoyé, avec le titre de légat, dès la fin de 1450, le cardinal Nicolas de Cusa : ce prince de l'Église, aussi distingué par la science que par la noblesse de son caractère, avait déjà rendu d'éminents services à la cause de la restauration de la paix religieuse en général et de la réconciliation de l'Allemagne avec le Saint-Siège en particulier. Il était chargé en premier lieu de promulguer dans sa patrie l'indulgence du jubilé, en second lieu de rétablir la paix dans l'empire ; pour cela deux choses étaient à faire : mettre fin à la querelle de l'archevêque de Cologne et du duc de Clèves, et travailler à la réunion de la Bohême. Mais avant tout, envoyé par le Pape en mission dans un pays où le concile de Bâle avait trouvé de si nombreux adhérents, où la neutralité imposée par les divers princes pendant une longue suite d'années avait eu pour effet de produire dans les idées, au sujet de l'Église, un trouble considérable, où, par suite, l'indifférence en matière de religion avait fait des progrès inquiétants<sup>3</sup>, il

<sup>1</sup> *Reformatio Universitatis Parisiensis facta a card. Tutavilleo*, dans BULOENS, t. V, p. 562-577; CREVIER, *Hist. de l'Université de Paris*, t. IV, p. 168 et suiv.; ULLMANN, t. II, p. 322, 325; DANIEL, *Étud. class.*, p. 169 et suiv., 402 et suiv. Voy. aux Suppl. de l'éd. allem., n° 39, la *Charta de nomination du cardinal d'Estouteville*, extraite des Archives secrètes du Vatican.

<sup>2</sup> REUMONT, t. III, 1<sup>re</sup> part., p. 255; RAYNALD, ad a. 1451, n° 8; G. GOENNES, *Jungfrau von Orléans* (Ratisb., 1834), p. 343. — Le cardinal d'Estouteville rentra à Rome le 3 janvier 1453 : Archives secrètes du Vatican, *Acta consist.* (inéd.).

<sup>3</sup> Dans son *Tractatus de malis* (inéd.), Jacques de Juterbogk fait un tableau très sombre de la situation en Allemagne : voy. en particulier cap. xx, *De penis ac plagis mundi*, et cap. xxiii, *De statu religiosorum* : Bibliothèque du chapitre de la cathédrale de Trèves, Cod. 34.

devait s'occuper de réveiller la vie religieuse et de mettre un frein à la corruption morale par une réforme radicale. A cet effet, il avait reçu du Pape les pouvoirs les plus étendus; entre autres, celui de réunir des conciles provinciaux<sup>1</sup>.

Il est un fait auquel on a donné peu d'attention, et qui mérite cependant d'être signalé : c'est que la nomination du cardinal Nicolas de Cusa comme légat pour l'Allemagne souleva une violente opposition dans certaines parties de ce pays. Elle partait d'hommes qui, restés sourds aux leçons des dernières années, s'obstinaient dans leur attachement aux principes anticatholiques du concile de Bâle. Malgré les preuves que le synode avait données de son incapacité absolue pour la réformation des maux de l'Église, certains doctrinaires persistaient à ne vouloir l'accepter que venant d'un concile. Cette sorte de gens ne voulait à aucun prix entendre parler d'une réforme opérée par le Pape, alors même que celui-ci en confiait l'exécution à un homme supérieur à tous les égards, tel que l'était Nicolas de Cusa<sup>2</sup>. Il en était même qui, poussant à l'extrême les idées antiromaines, refusaient leur confiance au légat, par ce seul motif qu'il était cardinal<sup>3</sup>! En réalité, ce fut un bonheur pour les Allemands que le Pape leur envoyât comme visiteur et comme légat un prélat unissant à ce degré un zèle ardent à un discernement profond, un homme parlant leur langue et connaissant à fond les choses de l'Allemagne et ses côtés faibles; Nicolas de Cusa, la suite des faits l'a prouvé, sut s'acquitter de sa délicate

<sup>1</sup> Sur la nomination du cardinal Nicolas de Cusa, voy. JÄGER, t. I, p. 25 et suiv., 29; CMEL, *Kirchliche Zustände*, p. 28. — Le Pape avait fait rédiger une bulle spéciale pour chacune des questions dont la solution était confiée au cardinal. La *Bulla relative aux affaires de Bohême* se trouve dans RANALD, ad a. 1450, n° 12, et celle qui a trait à l'apaisement de la querelle de Cologne et de Clèves, dans le *Tübing. theolog. Quartalschrift*, 1830, p. 171 et suiv. — Sur le pouvoir autorisant la publication du jubilé, voy. l'article de M. UEBINGER, dans l'*Histor. Jahrbuch*, 1887, t. VIII, p. 630 et suiv. Voy. au Suppl. de l'éd. allem. n° 36 de la Bulle (inéd.) relative à la réforme de l'Église d'Allemagne; cette pièce très intéressante est extraite des registres des Archives secrètes du Vatican.

<sup>2</sup> Tel était, par exemple, le fameux Félix Hemmerlin : FIALA, p. 514.

<sup>3</sup> Voy., dans PEZ, *Thes. nov.*, t. VI, 3<sup>e</sup> part., p. 327 et suiv., les lettres de Vincent d'Axpach, prieur d'un monastère de Chartreux.

mission de la façon la plus conforme au véritable esprit de l'Église et pour le plus grand bien de sa patrie<sup>1</sup>.

Dans toutes les réformes qu'il entreprit au nom du Pape, il prit pour point de départ le principe suivant : « Épurer et renouveler, en se gardant de détruire et d'écraser. Il n'appartient pas à l'homme de transformer la religion ; c'est, au contraire, la religion qui doit transformer l'homme. » Conséquent avec ce principe, Nicolas de Cusa commença par s'appliquer la réforme à lui-même. Sa vie était le miroir de toutes les vertus chrétiennes et ecclésiastiques. Partant de cette idée parfaitement juste que les hommes les plus haut placés dans l'Église de Dieu ont, par là même, le devoir de répandre la parole divine, il prêchait en tous lieux au clergé et au peuple ; et ce qu'il enseignait, il le mettait lui-même à exécution ; de sorte qu'il prêchait plus efficacement encore par son exemple que par sa parole<sup>2</sup>. Ennemi de la vain

<sup>1</sup> FIALA, p. 514, note 1.

<sup>2</sup> JANSEN, t. I, 9<sup>e</sup> édit., p. 3; SCHARPFF, *Cusa als Reformator*, p. 262 et suiv. — Il n'existe pas de relation complète de la mission du cardinal de Cusa. Pour ce qui concerne l'Allemagne du Nord, les meilleurs ouvrages à consulter sont les études consciencieuses de M. K. GRUBE : elles seront fréquemment citées au cours de ce chapitre : malheureusement M. Grube n'a pas eu connaissance de l'étude publiée en 1873 par M. SAUER, dans la *Zeitschrift des westfäl. Gesch.-Ver.*; cette étude est accompagnée d'un Itinéraire du cardinal Nic. de Cusa pendant sa légation de 1451 et 1452, pièce du plus grand intérêt (p. 172 et suiv.). Voy. aussi l'article de M. UEBINGER, dans l'*Hist. Jahrbuch*, 1887, t. VIII, p. 629-677. — SCHARPFF place avec raison Nicolas de Cusa au nombre des meilleurs et des plus zélés prédicateurs du quinzième siècle. Il professait lui-même une haute estime pour l'office du prédicateur ; il considérait la prédication comme un devoir pour les successeurs des Apôtres. On conserve dans la Bibliothèque des Franciscains, à Trente, un exemplaire des œuvres complètes du cardinal, où se trouve une note qui témoigne de la conscience qu'il apportait à l'accomplissement de ce devoir. Elle est tout entière de la même main, et celui qui l'a écrite a consigné cent trente jours où le cardinal avait prêché, en indiquant les localités où il s'était fait entendre : nous y relevons les noms suivants : Mayence, Erfurt, Magdebourg, Hildesheim, Coblenz, Trèves, Maestricht, Minden, Aix-la-Chapelle, Nimègue, Louvain, Cologne, Harlem ; le nom de Neustift revient deux fois, celui de Brixen quatre-vingts fois (et non cinquante, comme le disent SCHARPFF, p. 263, et JÄGER, t. I, p. 42), celui de Wilten trois fois, celui de Bruneck trois fois également ; citons encore Innsbrück une fois, puis Taures, Saben, etc. Voy. KARPE, *Tirol. Littératurgeschichte*, dans la *Bibl. Tirol.* 1261, t. VI, f° 22<sup>b</sup>. Bibliothèque du Ferdinandeaum, à Innsbrück. — On possède des manuscrits

pompe, il voyageait modestement sur son mulet, avec quelques compagnons qu'il avait amenés de Rome. A peine l'eût-on distingué, s'il n'eût fait porter devant lui une croix d'argent, cadeau du Pape, qu'il avait fait monter sur un bâton de cuivre argenté. En arrivant dans une ville, sa première visite était pour l'église; il y adressait au ciel une fervente prière pour l'heureuse issue de sa mission. Des princes, des personnages riches lui offrirent maintes fois de magnifiques présents; mais, tenant à ce que le moindre soupçon ne pût l'atteindre, il les refusait tous également. Dans le nombre des religieux qui l'accompagnaient, se trouvait un homme connu pour sa vaste érudition, mais plus encore pour la sainteté de sa vie, un homme véritablement enflammé d'un zèle ardent pour la réforme des maisons religieuses, le célèbre Chartreux Denis van Leewis<sup>1</sup>.

Parti de Rome le dernier jour de l'année 1450<sup>2</sup>, Nicolas de Cusa posa les premiers fondements de son œuvre réformatrice au mois de février 1451, à Salzbourg, où il avait convoqué un synode provincial. On ne possède, malheureu-

des sermons de Nic. de Cusa dans les villes suivantes : 1<sup>o</sup> à Cusa, bibliothèque de l'hôpital, cod. F-53; voy. SERAPEUM, t. XXVI, p. 55; — 2<sup>o</sup> à Mayence, bibliothèque de la ville, cod. 392; — 3<sup>o</sup> à Munich, bibliothèque de la cour, cod. lat. 7008 (Fürst., 108), 18711 (Teg. 711), 18712 (Teg. 712) (sur ces deux derniers manuscrits, voy. SCHARFF, p. 263), 21067 (Thierh., 67); — 4<sup>o</sup> à Rome, bibliothèque Vaticane, cod. Vatic. 1244; — 5<sup>o</sup> à Vienne, bibliothèque du monastère dominicain, S. 18, Ser. III, f° 191-204 : *Sermo Moguntie factus sub themate : « Confide, filia, fides tua te salvam fecit. »*

<sup>1</sup> SINNACHER, t. VI, p. 357. — Le Chartreux DENIS († 1471) composa à cette époque son traité *De munere et regimine legati* et un autre traité sur la réforme des moines. Il seconda énergiquement le cardinal dans l'accomplissement de sa tâche si difficile : nous en avons une preuve dans un discours prononcé en présence de l'évêque de Liège, discours dans lequel il reprochait à ce prélat, avec une liberté de langage et une sévérité qui nous étonnent, sa conduite peu digne d'un ecclésiastique : SCHARFF, p. 177 et suiv. — Ce Denis fut un écrivain très fécond : voy., à cet égard, *Acta SS. ad d. XII Martii*, p. 245 et suiv.; FABRICIUS, t. I, p. 448 et suiv.; *Freib. Kirchen-Lexikon*, t. III, 2<sup>e</sup> éd., p. 1801 et suiv.; *Allgem. Biogr.*, t. V, p. 246 et suiv.; *Theologische Studien und Kritiken*, 1881; enfin les Monographies de J. HOUGHTON (col. 1532; cf. BARBIER, *Dict. d. ouv. anon.*, t. IV) et de J. CASSANI (Madrid, 1738).

<sup>2</sup> JEGER a indiqué cette date; ce qu'il ne donne que comme une hypothèse est démontré par les *Acta consist.*, f° 22 : Archives secrètes du Vatican.

sement, que très peu de détails sur les travaux de cette assemblée : tout ce qu'on en sait, c'est qu'en dehors de la promulgation de l'indulgence du jubilé, ses délibérations portèrent d'une part sur les moyens de renouveler et de consolider l'union religieuse avec Rome, d'autre part sur la réforme de la discipline dans les monastères. Le cardinal fit aussi voir, dès le début, qu'il connaissait exactement le siège du mal dont souffrait l'Église d'Allemagne. Nicolas V venait à peine d'être reconnu d'une façon générale ; dans le sud comme dans le nord de l'Allemagne, les fidèles ne tenaient encore à lui que par des attaches extrêmement faibles ; d'autre part, un grand nombre de maisons religieuses étaient tombées dans un profond état de décadence ; consolider les premières, réformer énergiquement les secondes, telles étaient les deux conditions indispensables à remplir avant de songer à toute autre amélioration. Ce fut aussi dans ce sens que furent rédigés les décrets du synode présidé par Nicolas de Cusa : « Chaque dimanche, à partir de ce jour, disait l'un d'eux, tous les prêtres ajouteront après la sainte messe une oraison pour le Pape, pour leur évêque diocésain et pour l'Église. » En imposant ainsi, non seulement à l'évêque de chaque diocèse, mais à chaque prêtre, l'obligation de renouveler solennellement, chaque dimanche, la profession de vivre en communion avec Rome, ce décret eut pour effet de faire pénétrer plus profondément que jamais dans les masses l'attachement à l'unité religieuse. Le délai accordé pour sa promulgation dans toute l'étendue des diocèses composant la province de Salzbourg était d'un mois : tous les prêtres étaient tenus de s'y conformer aussitôt après la promulgation ; enfin, une indulgence de cinquante jours était attachée à l'observation exacte de la formule<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> JÄGER, t. I, p. 30 et suiv.; cet écrivain a, le premier, compris l'importance du décret en question. Aux synodes de Bamberg, de Magdebourg (voy. plus loin), de Mayence (BINTERIM, t. VII, p. 277), de Cologne (HARTZHEIM, t. V, p. 418) et de Brixen (BICKELL, p. 34), le cardinal prescrivit l'introduction de la même collecte. Sur le synode de Salzbourg, voy. HARTZHEIM, t. V, p. 923-927, et DALHAM, p. 221-224. Le décret « Quoniam Sanc-tissimus », relatif à la réforme des maisons religieuses, que donne l'ouvrage

Il est à peine nécessaire d'insister sur l'importance de ce début. En liant étroitement au Saint-Siège tout le clergé de la vaste province de Salzbourg, le cardinal opposa une digue solide aux progrès des tendances schismatiques : il n'était que temps. On en eut bientôt la preuve, précisément dans l'Allemagne du Sud ; en effet, Nicolas de Cusa, lui-même, ayant été nommé directement par le Pape au siège épiscopal de Brixen, ne vit-on pas le chapitre de cette ville opposer à sa nomination une résistance acharnée<sup>1</sup> ?

La seconde partie de la tâche assignée au synode de Salzbourg n'était pas moins urgente : je veux parler de la réforme de la discipline dans les monastères. Le beau temps de ces institutions était passé depuis longtemps ; dans un grand nombre de couvents, l'esprit de la règle et le niveau de l'instruction étaient tombés aussi bas que possible<sup>2</sup>. Cependant

de Dalham, fut promulgué par Nic. de Cusa, pour son diocèse de Brixen, le 2 mai 1452. — La charte de promulgation existe aux Archives du gouvernement à Innsbrück : le décret de Salzbourg y est inséré ; en le collationnant avec les éditions de Hartzheim et de Dalham, on constate, dans le texte, un certain nombre de petites divergences : la date diffère également : elle est, ici : « Dat. Salzburga di Mercurii 10 mensis Febr. 1451. » — Sur la proclamation de l'Indulgence du jubilé, voy. *Archiv für Oesterr. Gesch.*, t. IV, p. 300. — Sur la résistance opposée par la ville de Munster, et à la suite de laquelle le Pape lança l'interdit contre elle, voy. SAUER, *Münst. Stiftsfahde*, p. 105 et suiv., 111 et suiv.

<sup>1</sup> Le chapitre de Brixen avait élu Léonard Wiesmayer, mais le Pape fit usage de son droit de provision et nomma au siège vacant le cardinal Cusanus. Il en avisa le chapitre par un bref du 25 mars 1450 : le chapitre considéra ce procédé comme une violation de son droit d'élection, et le duc Sigismond prétendit y voir une violation du concordat. On conserve aux Archives du gouvernement, à Innsbrück (*Brixener Archiv Urk.* 51), la *Minute originale de la protestation* rédigée par le chapitre pour en appeler au Pape mieux informé et à un concile général ; cette pièce porte la date du 27 janvier 1451 ; on en trouvera un extrait, en allemand, dans SINNACHER, t. VI, p. 352 et suiv. ; voir, en outre, JÄGER, t. I, p. 6-28. Les *Lettres de Vincent d'Axpach*, prieur d'un monastère de Chartreux, publiées dans PEZ, *Thes. nov.*, t. VI, 3<sup>e</sup> part., p. 327 et suiv., montrent, à première vue, à quel degré de fanatisme un grand nombre de gens, dans l'Allemagne du Sud, poussaient les idées antiromaines. — On peut voir également dans le livre de M. CUMEL (*Kirchliche Zustände*, p. 20) combien l'influence du Saint-Siège avait perdu de terrain dans le diocèse de Passau, à la suite des querelles soulevées dans le concile.

<sup>2</sup> M. CUMEL (*Kirchliche Zustände*, p. 43 et suiv.) a réuni une quantité de renseignements sur les monastères d'Autriche.

le cardinal ne put poser à Salzbourg que les premiers jalons de la réforme qu'il se proposait d'opérer : il avait hâte de poursuivre son voyage pour gagner Vienne, où il devait avoir une entrevue avec le roi des Romains. Il arriva au commencement du mois de mars à Wiener-Neustadt, où Frédéric III l'investit, avec le cérémonial traditionnel, des droits de régale, et lui remit un diplôme spécial le confirmant dans son titre d'évêque de Brixen avec tous les droits et priviléges y attachés<sup>1</sup>.

Le 3 mars, Nicolas de Cusa expédia de Vienne à tous les abbés et abbesses des monastères bénédictins de la province de Salzbourg une circulaire par laquelle il les avertissait qu'ayant été chargé par le Pape de visiter tous les monastères et d'y procéder aux réformes nécessaires, il avait institué comme visiteurs apostoliques de leur Ordre Martin, abbé du monastère des Écossais, à Vienne, Laurent, abbé de Maria-Zell, et Étienne, prieur de Melk. Lesdits visiteurs, ajoutait la circulaire, ne devront avoir en vue que Dieu et se garder de toute considération étrangère à son service ; ils feront une enquête exacte et approfondie sur la situation des monastères et rendront compte de ce qu'ils auront trouvé. En cas de résistance, ils devront appeler à leur aide le bras séculier et adresser au légat un rapport détaillé, afin que celui-ci puisse prendre telles mesures qu'il conviendra. Ils devront principalement insister sur l'observation rigoureuse des trois grands vœux qui sont la base essentielle de la vie monastique : pauvreté, chasteté et obéissance. Toutes les dispenses qui pourraient avoir été accordées à cet égard à l'occasion de visites précédentes sont, le cas échéant, abolies sans exceptions, comme contraires à la règle. A ceux qui, par leur fidélité à suivre leur règle, se seront montrés capables de recevoir les grâces divines, il sera accordé une indulgence plénière sous condition d'accomplir une pénitence à fixer. La circulaire se

<sup>1</sup> SINNACHER, t. VI, p. 355; JÄGER, t. I, p. 33. J'ai vu, aux Archives du gouvernement, à Innsbrück (*Brix. Archiv Urk. 21*), l'original de ce diplôme : il est muni d'un sceau bien conservé et porte la date du 1<sup>er</sup> mars 1451 (et non du 3, comme le dit M. SAUER, p. 172).

termine par un avertissement d'avoir à faire aux visiteurs un accueil respectueux et à les mettre au courant de toutes choses, sans rien retenir; faute de quoi, quel que fût son rang, le contrevenant recevrait un avertissement, conformément aux règles canoniques, et, à partir du troisième jour, il serait personnellement tenu pour excommunié et son monastère considéré comme frappé d'interdit<sup>1</sup>. Les visiteurs apostoliques se mirent immédiatement à l'œuvre pour accomplir leur tâche, toujours difficile et fréquemment ingrate. Frédéric III leur avait donné, pour leur sûreté, des passeports spéciaux. Chacun d'eux n'était accompagné qu'un chapelain et d'un serviteur. Le prieur de Melk, Étienne de Spangenberg, ayant été peu de jours après élevé à la prélature, fut remplacé par Jean Slitpacher, profès du même monastère. D'habitude, la besogne se partageait entre les visiteurs de la manière suivante : dans chaque maison, l'abbé Martin adressait aux religieux assemblés une allocution préparatoire, l'abbé Laurent les interrogait individuellement, inspectait le cloître, la chapelle, l'abbaye, les cellules, les bâtiments d'exploitation, l'hôtellerie, etc., et rédigeait le document indiquant les réformes à opérer; Slitpacher donnait lecture des diverses parties de ce document aux religieux réunis en chapitre<sup>2</sup>.

Les visiteurs parcoururent ainsi en tous sens l'archiduché d'Autriche, la Styrie, la Carinthie, le pays de Salzbourg et une partie de la Bavière. L'enquête et la réforme atteignirent au total environ cinquante monastères des deux sexes<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> DALHAM, p. 224 et suiv.; HARTZHEIM, p. 925 et suiv.; SCHARPF, p. 161 et suiv.

<sup>2</sup> WICHNER, t. III, p. 184.

<sup>3</sup> Pour l'historique de cette visite, voy. le *Journal de l'abbé Martin*, dans PEZ, *Script. rer. Austr.*, t. II, p. 623 et suiv.; la plus grande partie des documents relatifs à cette affaire sont encore inédits, de sorte qu'il est impossible de porter un jugement définitif sur le résultat des réformes ordonnées. Il existe à la Bibliothèque du palais de Munich, Cod. lat., 14, 196, f° 154-162, un document intitulé : *Recessus visitationis monasterii S. Emeranni* (inéd.), et daté du 18 février 1452 : voy. l'art. de BRAUMÜLLER, dans les *Studien aus dem Benedict.-Orden*, t. III, 1<sup>re</sup> part., p. 311 et suiv.; BINTERIM, t. VII, p. 245; KEIBLINGER, p. 573 et suiv.; WICHNER, t. III, p. 184 et suiv., 469 et suiv.; FILZ, *Gesch. von Michaelbeuern*, t. II, p. 374 et suiv. — Sur l'im-

Parallèlement à la réforme des Bénédictins, le cardinal s'occupait également de celles des chanoines réguliers de Saint-Augustin : la visite des maisons de cet Ordre avait été confiée par lui à Nicolas, prévôt de Sainte-Dorothéa, à Vienne, à Pierre, prévôt de Ror, et à Wolfgang Reschpek<sup>1</sup>.

Pendant ce temps, l'archevêque Frédéric de Salzbourg négociait, au nom de Nicolas de Gusa, avec les chanoines de Brixen, pour aplanir les difficultés qui empêchaient encore celui-ci de prendre possession de son siège. Quand toutes les questions parurent enfin réglées à la satisfaction des deux parties<sup>2</sup>, le cardinal se mit en route par Munich, Freising, Ratisbonne, Nuremberg, et arriva à Bamberg, où il réunit un synode diocésain dans la cathédrale. Là encore, la réforme des maisons religieuses fut l'objet sur lequel se porta principalement son attention. Une querelle scandaleuse divisait les Ordres mendians et le clergé séculier du diocèse de Bamberg; pour y mettre fin, et du consentement unanime, librement donné par les membres du synode, Nicolas de Gusa ordonna, le 3 mai, une nouvelle promulgation du canon relatif à ce cas, décrété par le concile du Latran en 1215, en y ajoutant les dispositions suivantes : quiconque, exempt ou non, détournera les fidèles de l'assistance à l'office divin, dans leur paroisse, les dimanches et jours de fête, se verra interdire l'entrée de l'église et la réception du Saint Sacrement de l'autel; d'autre part, les religieux mendians régulièrement autorisés par l'évêque ayant le pouvoir d'absoudre valablement, même dans les cas réservés au Pape, il est défendu, sous les mêmes peines, de parler d'eux sous ce rapport en termes capables d'inspirer la défiance; et afin que

portance des réformes exécutées à l'époque dans les monastères, voy. A. WEISS, *Vor der Reformation*, p. 23 et suiv.

<sup>1</sup> KEIBLINGER, p. 572; *Topographie des Erzherzogthums Oesterreich* (Vienne, 1836), t. XV, p. 49 et suiv., 55 et suiv.; CHMEL, *Regesten*, n° 2701; *Archiv für Oesterr. Gesch.*, t. XVII, p. 393; J. STUELZ, *Gesch. von St. Florian* (Linz, 1835), p. 58. — Le monastère cistercien de Wilhering fut visité au mois de mai 1451 par l'abbé de Morimond : J. STUELZ, *Gesch. von Wilhering* (Linz, 1840), p. 66, 601 et suiv.

<sup>2</sup> JÄGER, t. I, p. 36 et suiv.

le peuple sache quels sont les moines auxquels l'évêque a accordé le pouvoir d'exercer le ministère, et quels sont les cas réservés au Pape ou à l'évêque, l'évêque de Bamberg fera publier dans les principales localités du diocèse, le premier dimanche de carême, les noms des moines autorisés et la liste des cas réservés; tous les prédicateurs doivent s'abstenir d'invectiver leurs adversaires dans leurs sermons, et, en cas de désaccord, on devra s'en remettre à la décision du juge compétent<sup>1</sup>.

Le synode de Bamberg arrêta des dispositions pour la réforme des monastères et des décrets relatifs aux processions, aux confréries et aux Juifs. Il accepta également, en le publiant pour son propre compte, le décret du synode de Salzbourg obligeant les prêtres à intercaler dans la messe une oraison pour le Pape et pour l'évêque diocésain<sup>1</sup>.

Dans la deuxième moitié du mois de mai, Nicolas de Cusa présida le quatorzième chapitre provincial des Bénédictins, tenu au monastère de Saint-Étienne, à Wurzbourg; il était assisté de quatre abbés; il y ordonna le retour à la stricte observance de la règle de Saint-Benoît, et, en outre, il approuva

<sup>1</sup> SCHARFF, p. 163 et suiv. Le décret se trouve dans HARTZHEIM, t. V, p. 440 et suiv., et dans L. Cl. SCHMITT, *Die Bamberger Synoden* (Bamberg, 1851), p. 86 et suiv.

Jusqu'ici on ne connaissait, du synode tenu à Bamberg en 1451, que le décret concernant les Ordres mendiants. BINTERIM regardait comme improbable que le synode eût pris d'autres décisions importantes. Cependant, je dois à l'obligeance de M. le Dr O. von Heinemann, bibliothécaire à Wolfenbüttel, de connaître l'existence, dans la Bibliothèque de cette ville, d'un ms. portant au catalogue le chiffre 17, 18 Aug. 4<sup>o</sup>, et le titre : Nicolai Cusani decreta quædam, quæ fecit in Synodo Bambergensi, a° 1451 (inéd.), et contenant les décrets ci-après : 1<sup>o</sup> Ut religiosi infra annum regularem observantiam incipient, f° 11-12<sup>b</sup>; — 2<sup>o</sup> De pensionibus, f° 13 et suiv.; — 3<sup>o</sup> De Judæis, f° 22-24<sup>b</sup> (le 20 mai 1461, le cardinal étendit ce dernier décret au diocèse de Wurzbourg : STUMPF, *Denkwürdigk. d. deutsch. besonders d. fränkisch Gesch.* (Erfurt, 1802), t. I, p. 151 et suiv. Nicolas V était d'avis de traiter les Juifs avec douceur, contrairement à l'opinion de Nic. de Cusa : c'est ce que démontre M. KÄYSER, dans *l'Archiv für Kirchenrecht* (1885), t. LIII, p. 211, 217 et suiv.); — 4<sup>o</sup> De processionibus et fraternitatibus, f° 24 et suiv.; — 5<sup>o</sup> Décret relatif à la querelle des Ordres mendiants et du clergé séculier (publié par HARTZHEIM et par SCHMITT), f° 25-26<sup>b</sup>; — 6<sup>o</sup> De oratione pro Papa et antistite, f° 25-26<sup>b</sup>-27<sup>b</sup>.

et recommanda chaudement à tous les abbés la réforme de Bursfeld. L'assemblée était très nombreuse; on n'y comptait pas moins de soixante-dix abbés, venus des diocèses de Mayence, de Bamberg, de Wurzbourg, de Halberstadt, de Hildesheim, d'Eichstätt, de Spire, de Constance, de Strasbourg et d'Augsbourg : l'un des plus remarqués était l'abbé Jean Hagen, fondateur de la célèbre Congrégation de Bursfeld<sup>1</sup>. Nicolas de Cusa célébra la grand'messe solennelle; après le saint sacrifice, il s'assit devant l'autel, et chaque abbé vint individuellement prêter entre ses mains le serment d'introduire la réforme dans son monastère dans l'espace d'une année. Afin d'assurer l'exécution de la réforme dans tous ses détails, il rappela l'ancienne coutume de tenir chaque année un concile provincial, et désigna comme visiteurs l'abbé Hagen, de Bursfeld, et l'abbé de Saint-Étienne de Wurzbourg<sup>2</sup>. La semence jetée pendant le chapitre de Wurzbourg devait être féconde : les soixante-dix abbés qui s'y étaient trouvés réunis en rapportèrent dans leurs monastères, non pas une impression passagère, de ces impressions qui naissent et disparaissent chez l'homme avec la même facilité, mais une ferme résolution de réparer le mal qu'ils avaient toléré jusque-là. Si, soit par faiblesse humaine, soit par le fait d'obstacles insurmontables, tous n'exécutèrent pas leur

<sup>1</sup> Cette Congrégation joua, dans la réforme des Bénédictins, le même rôle que celle de Windesheim, dans la réforme des Augustins; sur ces origines, voy. EVELT, p. 121 et suiv., 136 et suiv. Il serait à désirer que l'on écrivit une histoire de la Congrégation de Bursfeld d'après les sources. Les matériaux manuscrits ne manqueront pas à celui qui voudra entreprendre ce travail. — J'ai trouvé, à la Bibliothèque du chapitre de la cathédrale, à Trèves, dans le Cod. 31, une partie (inéd.) intitulée : *De reformationis principacione ordinis B. Benedicti et de conversione et vita hominis Dei, Henrici abbatis* (commence à l'année 1446). M. DIEKAMP a publié dans le *Zeitschrift für Geschichte Westfahlens*, n° 41 (1883), p. 141 et suiv., une notice complète sur ce manuscrit. Il existe, à la Bibliothèque de Trèves, d'autres manuscrits relatifs au même sujet, entre autres les Cod. 68, 1144, etc. Notons encore, aux Archives de la ville de Cologne, le Cod. 344 (inéd.) des *Ms.-theolog.* Dans le *Serapeum*, t. XXIV, p. 397, le docteur F.-X. Kraus a signalé des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris qui ont trait à la Congrégation de Windesheim.

<sup>2</sup> GRÈBE, *Legationsreise*, p. 396. BINTERIM (t. VII, p. 249 et suiv.) a donné la liste des abbés, d'après la *Monatsschrift für geistl. Sachen* de Mayence (1791, p. 213) : cf. BUSSÆUS, *Trithemii opera pia* (Mogunt., 1605), p. 1048.

promesse dans le courant de l'année, il n'en est pas moins certain que les résultats obtenus furent considérables<sup>1</sup>.

De Wurzbourg, le cardinal-légat traversa la Thuringe, toujours monté sur sa mule, et se rendit à Erfurt. Le nombre des églises, des chapelles et des monastères que renfermait cette ville lui avait fait donner le surnom de la petite Rome. Sur onze monastères, trois seulement étaient réformés ; Nicolas de Cusa descendit à l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre, qui déjà s'était fait un renom parmi les maisons de la Congrégation de Bursfeld, et qui, par la suite, en devint en réalité le centre<sup>2</sup>. Dès le lendemain de son arrivée (30 mai), il commença une série de sermons. Hartung Kammermeister donne, dans ses annales, de nombreux détails sur le zèle déployé par le cardinal dans la prédication, et, en général, sur son séjour à Erfurt. Nous y lisons ce qui suit : « Le samedi après *Cantate, anno Dom. 1451*, arriva à Erfurt Nicolas de Cusa, cardinal, envoyé par le Pape Nicolas; le conseil de la ville décida que son chef, le comte Henri de Glichen, irait au-devant de lui avec une partie des serviteurs du conseil, des amis et des bourgeois, tous à cheval, pour le recevoir. Ils avaient aussi ordonné que les moines des couvents et l'Université avec les étudiants iraient en procession à la porte extérieure, du côté de Tabirstete, et le reeevraient et l'escorteraient jusqu'au pont de l'octroi; et sur ledit pont l'attendaient les chanoines des deux collégiales : et là le car-

<sup>1</sup> GRUBE, *J. Busch*, p. 130 et suiv. Le cardinal Nic. de Cusa publia encore d'autres décrets relatifs à la réforme, pendant son séjour à Wurzbourg. On trouvera, par exemple, dans le *Cod. Palat.* 362, f° 89, une lettre de lui à Godefroi, évêque de Wurzbourg, d. d. Herbipoli 1421, Maii 22; elle a trait aux abus auxquels donnait lieu la perception des dimes ecclésiastiques; le f° 90<sup>b</sup> du même manuscrit renferme des protocoles et instructions faisant suite à la lettre précédente, et adressés à quatre doyennés de la campagne de Wurzbourg : Bibliothèque Vaticane.

<sup>2</sup> Il est une œuvre dont on peut dire qu'elle fut l'expression directe de la situation élevée acquise dans l'Ordre des Bénédictins par l'abbaye de Saint-Pierre d'Erfurt, et du dévouement de ses moines à la cause de la réforme des monastères; il semble qu'elle soit portée par l'esprit de la réforme, qu'elle soit écrite sous sa dictée : c'est la Chronique de Nicolas de Siegen. Ainsi s'exprime, à son égard, M. WEGELE, en tête de la publication qu'il en a faite dans les *Thüringische Geschichtsquellen*, t. II (cf. p. vi).

dinal mit pied à terre, et il suivit les chanoines en procession, à pied, jusqu'à l'église de Notre-Dame ; et dans icelle et aussi à Saint-Sever les chœurs et les orgues firent entendre une musique merveilleusement belle. Ensuite, le cardinal remonta sur son cheval et se rendit à Saint-Pierre ; et les religieux de Saint-Pierre vinrent au-devant de lui avec leurs reliques et arrivé auprès des degrés il descendit de cheval, et il donna à tous le baiser de paix, et il les suivit encore à pied, en procession, jusque dans le monastère, et ceux qui étaient allés à sa rencontre continuèrent à suivre, toujours à cheval, et ensuite chacun rentra chez soi.

« Le jour de *Vocem jucundidatis* (5<sup>e</sup> dimanche après Pâques), à midi, ledit cardinal fit un bel et bon sermon dans la chaire de Saint-Pierre, et il y vint beaucoup de monde ; et il annonça au peuple comment et à quel titre Notre Saint-Père le Pape l'avait envoyé, et il le publia devant tout le monde.

« Le jour de l'Ascension de Notre-Seigneur, le cardinal précha de la chaire de pierre adossée à la Caffate, et il y vint beaucoup de monde, car on aimait à l'entendre.

« Le dimanche d'*Exaudi*, le cardinal précha dans la chaire de Saint-Pierre, et, à cette occasion, il vint à la ville beaucoup de gens de la campagne qui voulaient entendre son sermon, et il y eut une telle presse que quelques-uns furent écrasés, et beaucoup de gens s'évanouirent, et l'on estimait que ce jour-là il y eut plus de deux mille personnes présentes<sup>1</sup>. »

Nicolas de Cusa procéda à la visite de tous les monastères d'Erfurt et nomma, en outre, une commission spéciale de réforme à laquelle il donna les pouvoirs les plus étendus. Parmi les membres de cette commission figurait un homme éminent, le prévôt des Augustins, Jean Busch : des recherches récentes ont remis dans son plein jour l'importance du rôle joué par ce personnage dans l'œuvre de la réforme des maisons religieuses<sup>2</sup>. Ces occupations n'empêchèrent pas Nicolas

<sup>1</sup> MENCKEN, *Script.*, t. III, p. 1214. S'il faut en croire M. ULLMANN (*Reformatoren*, t. I, p. 257), le célèbre Jean de Weel se trouvait dans l'auditoire pressé autour du cardinal.

<sup>2</sup> GRUBE, *J. Busch*, p. 132 et suiv.; cette monographie est un ouvrage du

de Cusa de s'occuper d'un grand nombre de monastères de la Thuringe qu'il lui était impossible d'allé visiter en personne. Il en chargea l'abbé Christian, de Saint-Pierre, qui, à son tour, se fit assister par le prévôt Busch<sup>1</sup>.

Au commencement de juin, le cardinal porta son activité dans le diocèse de Magdebourg. Ce diocèse avait à sa tête un homme admirable, l'archevêque Frédéric; grâce à son zèle, la réforme des monastères et le réveil de la vie religieuse dans le clergé et dans le peuple étaient en excellente voie. On se demande, à première vue, pourquoi, au lieu de se rendre directement à Magdebourg, Nicolas de Cusa fit un détour par Halle. Le motif qui le détermina en réalité était le désir de rencontrer l'un des hommes qui ont le plus contribué au succès de la réforme des monastères en Allemagne, ce Jean Busch, dont le nom s'est déjà trouvé deux fois sous ma plume. Il habitait Halle, et le cardinal tenait à faire personnellement sa connaissance et à prendre verbalement son avis sur le degré d'avancement de la réforme et sur les moyens de la faire progresser.

Nicolas de Cusa fit son entrée à Magdebourg le 13 juin au matin, jour de la Pentecôte, et y resta jusqu'au 28. La première semaine fut consacrée à la prédication et à la visite des maisons religieuses; pendant la deuxième, il s'occupa spécialement de la tenue d'un synode provincial<sup>2</sup>. « Ce même cardinal, dit la *Chronique des échevins de Magdebourg (Schœppenchronik)*, accorda des indulgences à tous les gens de notre diocèse de Magdebourg, de sorte que l'année fut une année de grâce, ou mieux, une année d'or, comme avait été à Rome l'an cinquante. Ledit cardinal donna en cette ville de Magdebourg cinq sermons, sur le Marché-Neuf. Les chanoines avaient fait faire une chaire neuve, et quand il voulait prêcher,

plus grand mérite. Voy. aussi : GRUBE, *Legationsreise*, p. 398 et suiv. — Dans la bulle publiée par Nic. de Cusa pour la réforme des monastères Augustins, il dit que le Pape Nicolas V, en lui confiant sa mission, lui a recommandé avant tout la réforme des monastères d'Allemagne : BUSCH, *De reformat.*, dans LEIBNIZ, *Script.*, t. II, p. 960; cf. KOLDE, *Augustinercongregation*, p. 88.

<sup>1</sup> THÜRING. *Gesch.-Quellen*, t. II, p. 433; GRUBE, *Legationsreise*, p. 399.

<sup>2</sup> GRUBE, *Legationsreise*, p. 401; cf. art. de M. BREEST, dans les *Mark. Forschungen*, t. XVI, p. 237 et suiv.

on pendait à la chaire des draperies d'or. Beaucoup de gens venaient entendre le sermon. Le lendemain du dimanche après la fête du Corpus Christi, ledit cardinal fit avec l'archevêque de Magdebourg la procession solennelle que l'on a coutume de faire chaque année avec le Saint Sacrement, et le cardinal en personne portait le Saint Sacrement, chose qui ne s'était jamais vue auparavant, qu'un cardinal de Rome eût ainsi accompagné une procession en cette ville; et deux comtes d'Anhalte escortaient le cardinal, et le dais était porté au-dessus du Saint Sacrement par dix comtes et autres personnes de distinction, et notre archevêque de Magdebourg portait la croix, et l'abbé de Berg et le prévôt de Notre-Dame portaient aussi des reliques. Beaucoup de gens étaient venus à Magdebourg, de sorte que les rues regorgeaient de monde. Dans l'après-midi, à l'heure où l'on a accoutumé d'exposer chaque année les reliques, le cardinal et l'archevêque de Magdebourg se placèrent sur la tribune et se tinrent debout auprès du prêtre qui les montrait, aussi longtemps que dura la cérémonie. Puis le cardinal donna la bénédiction au peuple<sup>1.</sup> »

Le synode provincial tint ses séances, sous la présidence du cardinal, dans le chœur de la magnifique cathédrale de Magdebourg; à côté de l'archevêque de Magdebourg, siégeaient les évêques de Brandebourg et de Mersebourg. On s'y occupa principalement de l'indulgence du jubilé et de la réforme des Ordres religieux. Nicolas de Cusa fit un long discours dans lequel il traita, au point de vue du dogme, la question des indulgences et de leur grande utilité pour tout chrétien<sup>2.</sup> Puis il désigna pour chaque ville ou monastère, et pour le temps du jubilé, des confesseurs auxquels il conféra le pouvoir de

<sup>1</sup> *Chroniken der deutschen Städte*, t. VII, p. 401.

<sup>2</sup> Deux écrivains de mérite, l'un protestant, l'autre catholique, SWALDE et SCHARPF, ont émis des idées également erronées au sujet de la doctrine professée par Nic. de Cusa en ce qui concerne les indulgences. Pour la juger sainement, il faut lire l'étude publiée par M. KNOOP dans le *Dieringers Zeitschrift für Wissensch. und Kunst*, t. II, p. 44 et suiv., et GRUBE, *Legationsreise*, p. 403. — Sur l'évêque Frédéric de Magdebourg, voy. EVELT, p. 141 et suiv.; JANICKE, dans l'*Allgem. Biogr.*, t. VII, p. 548 et suiv.; BREEST, dans les *Mark. Forschungen*, t. XVI, p. 202 et suiv., 236; au reste, ce personnage mériterait qu'on lui consacrât une monographie spéciale.

*WY*

donnervalablement l'absolution de tous les péchés et de toutes les censures ecclésiastiques, même dans les cas ordinairement réservés aux évêques ou même au Pape. La question de la réforme des monastères donna lieu à une discussion particulièrement approfondie. Enfin le 25 juin, le cardinal publia une bulle par laquelle il était ordonné à tous les monastères de la province de procéder à leur réforme intérieure dans le délai d'un an, sous peine de perdre tous leurs priviléges et le droit d'élire leur supérieur; les évêques étaient chargés de publier ce décret et d'en assurer l'exécution dans le plus bref délai possible. Un des points que le synode de Magdebourg étudia avec le plus de soin fut la réforme des Augustins, de sorte qu'à cet égard il forma le pendant de celui de Salzbourg, où l'on avait eu en vue la réforme des Bénédictins. Le prévôt Busch reçut les éloges qu'il méritait à tant de titres. On a conservé le discours prononcé par le cardinal à ce sujet : après avoir parlé du prix que Nicolas V attachait au maintien de la discipline dans l'ordre des Augustins, il ajoute que le Pape lui a spécialement recommandé de visiter les maisons de cet Ordre dans les pays pour lesquels il remplit les fonctions de légat. Comme cela lui est impossible, il a résolu de se faire remplacer par des suppléants : à titre de visiteurs et de légats apostoliques, ces suppléants jouiront des mêmes honneurs et des mêmes droits que les légats titulaires, et les monastères devront se soumettre en tous points à leurs ordres. Il désigne comme visiteur, en première ligne, le célèbre prévôt Jean Busch, auquel il donne pour adjoint le prévôt Paul Busse. La juridiction des visiteurs délégués s'étendra sur tous les monastères Augustins de la province de Magdebourg et des évêchés de Halberstadt, Hildesheim et Verden, dépendants de la province de Mayence. Au sujet de la manière dont les visiteurs doivent remplir leur tâche, Nicolas de Cusa dit expressément que, dans chaque maison, ils doivent commencer par entendre le supérieur, puis hiérarchiquement toutes les personnes attachées à la maison, jusqu'à la dernière, et tenir une note exacte des résultats de leur enquête. « Toutes et quantes fois qu'ils trouveront qu'on s'écarte de la règle de l'Ordre et des statuts

de Hildesheim, approuvés par le Pape Martin V au concile de Constance, ils devront faire rentrer les choses dans l'ordre. Lorsqu'au cours d'une visite ils trouveront des abus graves ou des personnes incorrigibles, ils devront, sans perdre de temps, punir les coupables et supprimer les causes de scandale, lors même qu'il faudrait, pour cela, avoir recours au bras séculier. » Enfin, tous les monastères qui accepteront la réforme auront part aux grâces de l'indulgence. En conséquence, les deux visiteurs jouiront du pouvoir d'absoudre dans tous les cas réservés, de lever toutes les censures ecclésiastiques et de donner dispense pour toutes les irrégularités. Ils auront en outre le pouvoir de lever l'interdit, de confirmer les abbés et prieurs reconnus coupables d'avoir eu recours à la simonie pour acquérir leur dignité, pourvu, cependant, qu'ils en soient reconnus dignes, et de les exempter de l'obligation de restituer les revenus illégalement perçus à ce titre. Tout monastère qui refuserait de recevoir les visiteurs tombera sous le coup de l'interdit, et tous ceux qui l'habitent seront frappés d'excommunication majeure : dans ce cas spécial, les deux censures ne pourront être levées que par le cardinal-légat ou par le Saint-Siège. Jusqu'alors l'œuvre de la réforme n'avait dépendu que de la bonne volonté des monastères et du zèle des évêques : dorénavant elle allait être appuyée sur l'autorité du Pape<sup>1</sup>.

L'œuvre du synode de Magdebourg ne se borna pas à cette unique réforme<sup>2</sup>. On y prit toute une série de décisions pour la réforme du culte : par exemple, on rédigea des règlements pour les honneurs à rendre au Saint Sacrement en dehors de l'église, pour le service du chœur, pour les Juifs, et l'on publia un décret rigoureux contre le concubinage<sup>3</sup>. Enfin, le synode

<sup>1</sup> GRUBE, *J. Busch*, p. 435 et suiv.; du même, *Legationsreise*, p. 404; LEIBNIZ, *Script.*, t. II, p. 956 et suiv. — Sur les réformes exécutées par J. Busch, voy. l'article de M. FINKE dans la *Zeitschr. fur Schleswig-Holstein-Lauenburg. Gesch.* (Kiel, 1883), t. XIII, p. 148 et suiv.

<sup>2</sup> C'est ce que semble admettre M. GRUNE (*loc. cit.*); il expose toute cette série de faits avec une clarté parfaite, et nous avons pu le suivre à peu près mot pour mot.

<sup>3</sup> *Acta concilii provincialis Magdeburgensis* (inéd.) Cod. Vatic. 3904, f° 167

donna force de loi, en ce qui le concernait, au décret prescrivant l'introduction dans la messe d'une collecte pour le Pape et l'évêque diocésain : ce décret, applicable d'abord au diocèse de Salzbourg seulement, avait été le premier acte de Nicolas de Cusa comme légat : en le faisant accepter à Magdebourg, il donnait une nouvelle preuve du prix qu'il attachait à la conservation de l'unité dans l'Église<sup>1</sup>.

Signe frappant des progrès du réveil de l'esprit religieux dans l'Allemagne du Nord ! les évêques diocésains et les princes séculiers s'empressèrent de publier et de faire exécuter les décrets du synode de Magdebourg. De même, dans les monastères, les visiteurs ne rencontrèrent point d'opposition à l'exécution de leur délicate mission. Un détail montre cependant combien ils la prenaient au sérieux et dans quels détails ils devaient entrer ; c'est que, rien qu'à Erfurt, la réforme des maisons religieuses leur prit près de sept semaines. La même année, la réforme fut encore introduite, après visite, dans le monastère de Saint-Thomas, à Leipzig, et dans le monastère de Saint-Jean, près de Halberstadt<sup>2</sup>.

C'est à cette époque, et se trouvant à Halberstadt, que le cardinal publia le fameux décret par lequel il interdisait l'adoration des hosties sanglantes : la critique moderne n'est point encore arrivée à retrouver d'une façon certaine l'origine de cette croyance<sup>3</sup>. En quittant Halberstadt, le cardinal visita

et suiv. : Bibliothèque Vaticane. Cf. l'art. de M. ERMANNSDÖRFER, dans les *Nachrichten der historischen Commission der bayerischen Akademie*, t. II, 2<sup>e</sup> part., p. 98. — Le décret contre les concubinaires (inéd.) est daté de Magdebourg, le 25 juin 1451.

<sup>1</sup> D'après M. ERMANNSDÖRFER, *loc. cit.*, le décret « *De oratione pro Papa et episcopo facienda* » devrait se trouver à la Bibliothèque Casanatense, à Rome. Cod. C. III, 24, p. 140. Cependant je n'ai pas pu l'y trouver : le manuscrit en question contient un décret contre les faussaires en matière de bulles pontificales. Il est probable que M. Ermannsdörfer a donné là une indication inexacte : d'ailleurs, la note suivante du même savant contient également une erreur (il écrit Cod. Vatic. au lieu de Palat. 362).

<sup>2</sup> Voir dans GRUBE, *J. Busch*, p. 139 et suiv., des détails intéressants sur ces réformes, et, p. 140 et suiv., l'historique de l'opposition qui se forma, par la suite, contre J. Busch.

<sup>3</sup> SCHARPF, p. 164; DÜRR, t. II, p. 49; ROHRBACHER-KNOEPFLER, p. 203; GRUBE, *Lagationsreise*, p. 406 et suiv. Les trois premiers approuvent cette

Wolfenbuttel et Brunswick, d'où il dirigea ses pas sur Hildesheim. Il fit dans cette dernière ville un exemple sévère, en déposant, sans autre forme de procès, l'abbé de Saint-Michel, convaincu de simonie et de résistance à la réforme. Pour assurer l'exécution de la réforme, sa place fut donnée à un religieux de Bursfeld<sup>1</sup>. A Hildesheim, comme partout, Nicolas de Cusa déploya une grande activité pour l'instruction religieuse du peuple. On conserve, au musée de la ville, un objet qui en fournit un témoignage parlant : c'est une tablette sur laquelle sont écrits le *Pater* et les dix commandements de Dieu : le cardinal l'avait fait placer à Saint-Lambert, église paroissiale du faubourg, comme accessoire à l'usage des catéchistes<sup>2</sup>.

Nicolas de Cusa partit de Hildesheim vers le 20 juillet<sup>3</sup>, fit, à ce qu'on suppose, à l'antique et célèbre monastère de Corvey, une visite dont on n'a pas pu déterminer la durée, puis séjourna sans interruption, du 30 juillet au 9 août, à Minden, où il s'occupa avec une fiévreuse activité du règlement des

décision, tandis que le dernier la considère comme très malheureuse et comme ayant entravé l'œuvre de la réforme. On trouvera ce décret dans WUERTWEIN, *Nov. Subsid.*, t. XI, p. 382 et suiv. Voy. aussi *Zeitschr. für Westfälische Gesch.*, 3<sup>e</sup> série, t. I, p. 236; FIALA, p. 518 et suiv., et l'excellente étude de M. BREEST, dans les *Mark. Forschungen* (Berlin, 1881), t. XVI, p. 240 et suiv.

<sup>1</sup> LEIBNIZ, *Script.*, t. II, p. 402, 412, 801; GRUBE, *Legationsreise*, p. 409 et suiv. Ce dernier savant n'admet pas que, comme on l'a prétendu, les réformes opérées par Nicolas de Cusa n'aient abouti qu'à des changements superficiels; il montre, avec raison, que, précisément, la plupart des monastères réformés par le cardinal traversèrent, sans faiblir, tous les orages du seizième siècle. Cf. A. WEISS, *Vor der Reformation*, p. 23.

<sup>2</sup> GBUBE, loc. cit. — Étant à Hildesheim, le cardinal s'occupa d'apaiser les querelles qui troublaient le diocèse de Münster : SAUER, *Münst. Stiftsfchde*, p. 129 et suiv. L'ouvrage de M. Sauer est presque entièrement composé d'après des sources inédites, et il offre d'autant plus d'intérêt que, jusqu'à lui, les écrivains qui s'étaient occupés de la légation de Nic. de Cusa n'en avaient vu que le côté religieux.

<sup>3</sup> Le 19 juillet 1431, c'est-à-dire la veille de son départ de Hildesheim, le cardinal publia encore une Bulle (inéd.) accordant des indulgences à tous les visiteurs et les bienfaiteurs de l' « ecclesia monasterii beate Marie virginis in Richenberg ordin. canonicor. regul. s. Augustini Hildeshem. dioc. ». Je dois à l'obligeance de M. le professeur Wilmanns de savoir que l'original se trouve à la Bibliothèque de l'Université de Göttingue, App. dipl. n° 262.

affaires religieuses<sup>1</sup>. Nous en avons pour preuve toute une série de mesures par lesquelles il essaya de porter remède, en tranchant dans le vif, à l'état déplorable dans lequel était tombé ce diocèse. Les monastères de la ville furent soumis à une visite détaillée; l'abbaye bénédictine de Saint-Simon, où le désordre était arrivé à son comble, fut l'objet d'un remaniement complet. Pendant tout le temps de son séjour, le cardinal suivit les offices de la cathédrale et s'y livra à la prédication, ce qui ne l'empêcha pas de procéder à une enquête approfondie sur la situation du clergé séculier et du peuple. Le résultat de cette enquête fut la publication de décrets ordonnant de célébrer le service divin d'une façon plus digne, et d'édits rigoureux contre le concubinage dans le clergé. Ces mesures n'ayant pas eu le succès immédiat qu'il en attendait, il fit afficher à la porte des églises un décret menaçant de la privation de ses revenus et de l'exclusion du service divin tout clerc jouissant d'un bénéfice qui reprendrait sa concubine dans sa maison ou continuerait à l'entretenir sous un autre toit: au cas où, en dépit de cette ordonnance, il se trouverait, parmi les prêtres attachés à une église, un individu atteint d'un soupçon motivé de concubinage, si le clergé tolérait sa présence dans l'église ou son assistance au service divin, toute la ville de Minden serait sur-le-champ frappée d'interdit, et le cardinal déclarait que cette peine ne pourrait être levée que par lui-même ou par le Saint-Siège. En ce qui concernait le peuple, considérant que trop de gens se laissaient aller à une fausse piété et se contentaient d'apparences, mettant leur vanité à se faire admettre dans le plus grand nombre de confréries possible, uniquement pour la forme, il interdit pour l'avenir la fondation de nouvelles confréries ou sociétés<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> SAUER, *Op. cit.*, p. 453, 463 et suiv. — Dans l'étude insérée par M. MANEGOLD dans l'*Athanasia* (t. III, 2<sup>e</sup> part., p. 251), revue publiée à Wurzbourg, l'auteur donne sur le séjour de Nic. de Cusa à Corvei des renseignements incomplets et en partie erronés. — Sur la réforme accomplie à une époque postérieure dans le monastère de Corvei, voy. EVELT, p. 169 et suiv.

<sup>2</sup> GRAUBE, *J. Busch*, p. 153 et suiv. — Les décrets de Minden se trouvent dans

Tandis que Nicolas de Cusa, inspiré par le véritable esprit de l'Église, portait la réforme à l'Allemagne du Nord, un Frère Mineur, l'illustre Jean de Capistran, travaillait dans le Sud au salut des âmes avec une vivacité infatigable, qu'il porta également, par la suite, au centre et à l'est de l'Empire. Frédéric III avait fait faire des démarches auprès de Nicolas V par Aeneas Sylvius pour obtenir l'envoi de ce grand prédicateur; il comptait sur l'effet de sa parole pour atteindre un double résultat : d'abord la réforme des monastères de son Ordre, puis le retour à la foi et l'apaisement des esprits dans des populations depuis longtemps en proie à l'indifférence et à l'unique préoccupation des jouissances matérielles, et dans un état de fermentation passablement inquiétante<sup>1</sup>.

Au moment où Jean de Capistran reçut du Pape l'ordre de se rendre dans le Nord, il se trouvait à Venise, où il prêchait la station du carême.

Il se mit immédiatement en route, traversa la Carinthie et la Styrie, dont les montagnards lui firent un accueil enthousiaste, et se dirigea sur Wiener-Neustad. « Partout, raconte Aeneas Sylvius dans son *Histoire de Frédéric III*<sup>2</sup>, les prêtres et le peuple allaient à sa rencontre, portant les reliques des saints, et le recevaient comme l'envoyé du Pape et le porteur de la vérité, comme un grand prophète et un messager céleste; les habitants des montagnes, quittant les hauteurs, descendaient en foule au-devant de lui, comme s'il eût été saint Pierre ou saint Paul, ou un autre apôtre en personne; tout leur désir était de pouvoir toucher seulement le bord de

WUERDTWEIN, *Nov. Subsid.*, t. XI, p. 385-399. — Sur ce qu'il advint à la suite de la réforme de l'abbaye de Saint-Simon, voy. EVELT, p. 450 et suiv.

<sup>1</sup> AENEAS SYLVIUS, *Hist. Friderici III*, p. 175; WADDING, 1451, n° 4; CUNEL, t. II, p. 629. — Capistran devait, en outre, combattre les progrès de l'hérésie hussite : SYBEL, *Histor. Zeitschr.*, t. X, p. 60. — Au moment où saint Jean de Capistran reçut l'ordre de se rendre en Allemagne, le duc de Milan venait de l'inviter à venir prêcher dans ses États : le saint religieux s'étant excusé, le duc lui répondit que son plus grand désir était de le voir venir unjour à Milan : lettre (inéd.) du duc à saint Jean de Capistran, datée de Plaisance, le 23 octobre 1451 : Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital., Cod. 1612, *Regeste*.

<sup>2</sup> *Hist. Frid. III*, p. 177 et suiv.; PALACKY, t. IV, 1<sup>e</sup> part., p. 281 et suiv.

son vêtement; ils déposaient leurs malades à ses pieds, et plus d'un, dit-on, ne l'approcha pas en vain et s'en retourna guéri. Déjà âgé de soixante-cinq ans, il était petit de taille, maigre, sec et décharné, réduit aux os et à la peau, mais toujours d'humeur gaie, vigoureux d'esprit, infatigable au travail, et à ces qualités il joignait une vaste science et une grande éloquence. Il prêchait tous les jours, traitant les matières les plus sublimes et les plus graves; l'entendre était à la fois une jouissance et un bonheur, pour les savants comme pour les ignorants: il les contentait tous et faisait d'eux tout ce qu'il voulait. Tous les jours il avait un auditoire de vingt à trente mille hommes qui écoutaient ses paroles, sans les comprendre, avec plus d'attention encore que celles de son interprète, car il avait coutume de faire d'abord son sermon entier en latin, puis il le faisait répéter par l'interprète<sup>1</sup>. Les Viennois se rongeaient d'impatience en attendant sa venue, et quand, sur leur demande, il arriva enfin dans leur ville, ils accoururent vers lui en tel nombre que les rues se trouvèrent trop étroites: hommes et femmes s'écrasaient pour le voir, et, en l'apercevant, ils versaient des larmes de joie, ils levaient les mains au ciel, ils chantaient ses louanges, et ceux qui pouvaient l'approcher baisaient le bas de sa robe et le saluaient comme un messager céleste. Il alla loger chez les Frères Mineurs, ses frères en religion, fut entretenu aux frais de la ville, et voici la règle de vie qu'il observait chaque jour: il dormait tout habillé, se levait à la pointe du jour, et, après de longues prières, il disait la sainte messe. Après cela il prêchait en public, en langue latine, du haut d'une plate-forme élevée, dressée tout exprès pour lui sur la place voisine des Carmes, car toutes les autres eussent été insuffisantes. Quelques heures après, quand son inter-

<sup>1</sup> A Magdebourg, c'est la chronique des échevins de cette ville qui nous l'apprend, les sermons en latin de Capistran duraient de deux à trois heures. Il fallait autant de temps à l'interprète pour les traduire en langue allemande, de sorte que l'auditoire devait rester de quatre à cinq heures immobile: *Chroniken der deutschen Städte*, t. VII, p. 392. — Souvent, après son sermon, Capistran disait encore la messe: c'est ce qu'il fit, par exemple, à Francfort: GROTFEND, t. I, p. 191.

prêtre avait fini, il rentrait dans son monastère, et, après avoir passé de nouveau quelque temps en prière, il allait visiter les malades; cela durait longtemps, car il y en avait rarement moins de cinq cents; il imposait les mains à chacun, lui faisait toucher la barrette de saint Bernardin et le sang qui avait coulé du nez du saint après sa mort, et il priaît humblement pour tous. Après cela il soupaît, donnait des audiences, disait les vêpres, retournait vers les malades et se livrait avec eux à des exercices de piété jusqu'à une heure avancée de la nuit. Alors seulement, et après avoir de nouveau prié, il accordait du repos à son corps, car il dormait fort peu. De temps en temps il saisissait un moment à la dérobée pour étudier l'Écriture sainte. C'est ainsi que cet homme menait sur terre une vie pour ainsi dire céleste, exempte de tache, de faute, de péché, je le dis hardiment, exempte de péché, bien qu'il n'ait pas manqué de gens pour l'accuser d'orgueil et de vanité<sup>1</sup>. »

En partant de Vienne, Jean de Capistran parcourut une grande partie de l'Allemagne, préchant en tous lieux la pénitence; il visita successivement Ratisbonne, Augsbourg, Nuremberg, Weimar, Iéna, Leipzig, Dresde, Halle, Magdebourg, Erfurt, Breslau et bien d'autres villes encore, annonçant la parole divine avec un zèle infatigable et ramenant à

<sup>1</sup> C'est le cas du chroniqueur saxon Mathias Döring, « l'ennemi de l'Empereur et de la Papauté, son allié » : il parle de Capistran comme d'un hableur et d'un fourbe (voy. MENCKEN, t. III, p. 19, 20). — Quelques années après, l'opinion d'Ænas Sylvius était devenue moins favorable au saint religieux (voy. VOIGT, t. II, p. 25 et suiv.), et, quand il fut Pape, il ne voulut plus entendre parler de le canoniser. Dans sa chronique, le fanatique Döring parle de choses sacrées pour les hommes imbus d'idées religieuses dans un langage tel que c'est à n'en pas croire ses yeux. Il ne se borne pas à blâmer des abus; il attaque ça et là l'essence même de la religion chrétienne. Venant à parler des indulgences et des jubilés, il laisse échapper ces mots qui trahissent le fond de sa pensée : « *Tus stille, lat over gan* », et il se moque des unes comme des autres : F.-W. WOKER, *Gesch. der Norddeutschen Franciscaner-Missionen* (Fribourg, 1880), p. 19. — Sur Döring, voy. encore *Mark. Forschungen*, t. XVI, p. 198 et suiv. — Je dois à l'obligeance de mon ancien maître, feu M. le professeur Floss, la connaissance d'une lettre (inéd.) de saint Jean de Capistran, datée de Vienne « *prox. die post octavas Apost. Petri et Pauli, A° 1451* », et qui se trouve dans le Cod. 510 de la Bibliothèque de l'Université de Padoue.

Dieu des milliers d'âmes<sup>1</sup>. En Moravie, il combattit l'hérésie hussite et réconcilia avec l'Église un grand nombre d'égarés. Par ordre de Podiébrad, il se vit interdire l'entrée de la Bohême proprement dite, mais il reçut de la part du cardinal de Cracovie et du roi Casimir une invitation à se rendre en Pologne, et ce pays eut le bonheur de le posséder à son tour<sup>2</sup>.

L'heureuse influence de Jean de Capistran rejaillit directement sur sa famille religieuse. Il savait échauffer habilement le zèle des princes et des villes d'Allemagne : il était rare qu'il quittât une localité, après y avoir prêché, sans y laisser une fondation, soit qu'il obtint pour ses Frères l'autorisation d'occuper un monastère abandonné, soit qu'on leur en construisît un tout exprès. Il faisait son possible pour remplir ces nouvelles maisons de Frères instruits, et, à cet effet, il tâchait de faire des recrues par sa prédication dans les villes d'université, parmi les bacheliers et les étudiants<sup>3</sup>. Cependant, dans

<sup>1</sup> Presque toutes les chroniques de ces villes signalent, avec plus ou moins de détails, le passage du célèbre prédicateur. — Sur le rôle de saint Jean de Capistran à l'égard des Juifs, voy. STOBBE, *Die Juden in Deutschland während des Mittelalters* (Brunswick, 1866), p. 192 et suiv., 291 ; les extraits du registre de la ville de Striegau, publ. dans le *Zeitschr. für Gesch. Schlesiens*, 1865, t. VI, p. 378 et suiv.; *Mon. Poloniæ hist.*, t. III, p. 785 et suiv.; t. IV, p. 1 et suiv.; GRUNHAUSEN, *Gesch. Schlesiens* (Gotha, 1884), t. I, p. 280 et suiv.; VEITH, *De reb. Capistr. in Silesia gestis* (Glogau, 1831); F. C.-G. MULLER, *Des Franciscans J. v. Capistrano Mission unter den Husiten*, 1451-1453 (Leipzig, 1867); *Zeitschr. für Gesch. der Stadt Dresden* (1883) : article intitulé : *Capistrano in Dresden; Markische Forschungen*, t. XVI, p. 255 et suiv.; article intitulé : *Capistrano's Beziehungen zum Wilsnacker Wunderblut*. J'ajoute ici, en passant, que je dois à l'obligeance de M. le professeur A. Jäger la connaissance d'une lettre d'affiliation donnée par saint Jean de Capistran à l'abbé et aux religieux de l'abbaye de Stams : cette lettre est datée « Wratislavia 1453, April. 12 » ; elle se trouvait aux archives provinciales des Franciscains du Tyrol, à Schwaz ; ces archives ont été transférées depuis à Hall et à Innsbrück ; malgré toutes les recherches qu'a bien voulu faire pour moi M. P.-A. Troger, il a malheureusement été impossible de retrouver la lettre en question.

<sup>2</sup> CARO, t. IV, p. 455 et suiv.; PALACKY, t. IV, 1<sup>re</sup> part., p. 285 et suiv., 292 et suiv., 360. — Sur saint Jean de Capistran comme missionnaire, voy. FRIND, t. IV, p. 37 et suiv.

<sup>3</sup> Article de Voigt, dans SYBEL, *Histor. Zeitschr.*, t. X, p. 56; CHMEL, *Kirchl. Zustände*, p. 75. Archives secrètes du Vatican, reg. 400, f° 69<sup>b</sup>: « Fratri

ses innombrables prédications, l'objet qu'il avait principalement en vue était le réveil de l'esprit de contrition véritable et la réforme des mœurs. Il eut, à ce point de vue, de beaux succès. Dans beaucoup d'endroits, hommes et femmes, émus par sa parole, jetaient au feu, sur la place publique, leurs ornements de luxe, leurs dés, leurs cartes à jouer, leurs faux cheveux, leur fard, etc., etc. « En l'an 1454, rapporte une chronique d'Augsbourg, prud'homme Jean de Capistran, religieux déchaussé, prêcha ici le matin à six heures sur la place, après la messe ; il était sur une chaire qu'on lui avait dressée, et il recommença huit jours de suite. Il fallait que les hommes fussent tous assis d'un côté et les femmes de l'autre ; et après dîner, vers le soir, il revenait sur la place et touchait tous les malades avec les reliques de saint Bernardin. On fit aussi sur la place un grand tas de damiers et de jeux de cartes, et on y mit le feu<sup>1</sup>. »

Dans beaucoup d'endroits, la prédication de Jean de Capistran produisit des résultats qu'on aurait peine à croire s'ils n'étaient affirmés par des témoignages unanimes. C'est ainsi qu'à Leipzig, par exemple, après un sermon sur la mort, où il avait parlé en tenant un crâne à la main, cent vingt étudiants environ entrèrent dans différents Ordres religieux ; il donna lui-même l'habit de Saint-François à peu près à la moitié de ces jeunes gens. A Vienne, il gagna à son Ordre cinquante novices ; à Cracovie, cent trente, et dans le nombre il y avait beaucoup d'étudiants<sup>2</sup>. Le peuple ne lui donnait pas d'autre nom que « le saint homme » ou « le père spirituel<sup>3</sup> » : le Pape le récompensa en lui conférant de pleins pouvoirs et le

Joh. de Capistrano conceditur facultas ædificandi conventus ord. Min. in Boemia, Moravia et Austria» (inéd.), dat. IV non. Maii, a° 1453, P. A. VII<sup>o</sup>.

<sup>1</sup> *Chroniken der deutschen Städte*, t. IV, p. 325; cf. t. VII, p. 391 et suiv.  
— Le peintre Steinle a exécuté d'une façon magistrale, dans la cathédrale de Francfort, un tableau représentant la prédication de saint Jean de Capistran dans cette ville, au mois d'octobre 1454 : voy. G.-L. KRIECK, *Deutsch. Bürgerthum im Mittelalter* (Francfort, 1868), p. 23, 342, 526, 566; GROTEFEND, t. I, p. 59, 101, 191 et suiv.

<sup>2</sup> Article de M. L.-R. GRÈFE dans ILGEN, *Zeitschr. für histor. Theol.* (1839), t. IX, p. 59; article de VOIGT dans SYBEL., *Histor. Zeitschr.*, t. X, p. 56.

<sup>3</sup> GROTEFEND, t. I, p. 191.

droit d'accorder des indulgences à tous ceux qui assisteraient à ses sermons.

Mais revenons à Nicolas de Cusa. Lorsque nous l'avons quitté, il y avait six mois qu'il parcourait les plus importantes provinces de sa patrie, et, dans ce temps si court, il avait réussi à laisser partout des traces bienfaisantes de son passage; on a dit des mesures ordonnées par lui qu'elles étaient l'espoir des bons et l'effroi des méchants<sup>1</sup>. De Minden, il se dirigea vers les régions qui avaient donné, dans l'Allemagne du Nord, le signal de la réforme des monastères; elles étaient particulièrement chères à son cœur, car c'était là qu'il avait laissé les plus beaux souvenirs de sa jeunesse<sup>2</sup>. Le 12 août, il était à Deventer. Il y fit son entrée au milieu des témoignages de la joie générale, et descendit dans le couvent de ses chers Frères de la vie commune. Il éprouvait un sentiment de joie infinie à pouvoir passer quelque temps au milieu d'un si grand nombre de pieux religieux et mener avec eux, sans contrainte, la vie monastique; on lui avait préparé au réfectoire un siège en rapport avec sa dignité, mais il exigea qu'il fût placé à la table commune et se plut à suivre toutes les prescriptions de l'observance monastique et de la règle. A l'office du soir, il faisait une homélie sur un sujet d'édification; c'était une fête pour les bons Frères. Il visita également Windesheim. En arrivant dans la maison, il fit un sermon qui émut tous les auditeurs; puis on entra dans la chapelle, où il célébra en grande solennité l'office pontifical, et, pour terminer, il accorda à toute l'assistance la grâce du jubilé<sup>3</sup>. Son séjour dans les Pays-Bas se prolongea au delà de deux mois. Toutes les villes et les localités de quelque importance, Deventer, Zwolle, Utrecht, Harlem, Leyde,

<sup>1</sup> HARTZHEIM, *Vita*, p. 82.

<sup>2</sup> SUHARPF, p. 167 et suiv.

<sup>3</sup> BINTERIM, t. VII, p. 264 et suiv. — La liste des monastères de la Congrégation de Windesheim donnée par GRUBE (*J. Busch*, p. 283 et suiv.) montre d'une manière frappante le haut degré de prospérité auquel elle était arrivée; en 1464, elle ne comptait pas moins de soixante-quatre maisons d'hommes et treize maisons de femmes.

Arnheim, Nimègue, Ruremonde, Maëstricht, Liège et Bruxelles, le virent tour à tour dans leurs murs<sup>1</sup>. Partout il partagea ses soins entre la réforme des monastères et l'amélioration de la situation religieuse du peuple. « Dans chaque localité, dit van Heilo, son contemporain et l'un de ses coadjuteurs, il donnait au clergé de solennels avertissements, le punissait, le rappelait à l'ordre ; mais, à côté de cela, il faisait à tous les membres de la famille chrétienne des sermons dans lesquels il leur donnait des enseignements sur tous les points nécessaires ; aussi beaucoup de gens, des hautes comme des basses classes, laïques et ecclésiastiques, étaient-ils profondément remués par sa parole<sup>2</sup>. »

Au sortir des Pays-Bas, le cardinal traversa Luxembourg, d'où il gagna son beau pays natal ; il se proposait d'y jouir, au milieu des siens, d'un moment de repos bien mérité après un déploiement d'activité aussi fatigant. Il arriva à Trèves à la fin d'octobre ; sa sœur, nommée Claire, était venue, dit-on, en toilette de fête pour le saluer, mais, avant de la recevoir, il exigea qu'elle revêtît ses modestes habits de bourgeoisie<sup>3</sup>.

Ce fut pendant ce temps qu'il résolut de fonder un établissement qui jouit encore, à l'époque actuelle, d'une merveilleuse prospérité ; admirable monument de sa charité et de son amour pour son pays natal. Il prit, en conséquence, des arrangements avec son frère Jean, curé de Berncastel, et avec sa sœur Claire, pour fonder à Cues un hospice destiné à recevoir trente-trois pauvres ; il avait fixé ce nombre en

<sup>1</sup> SCHARPFF, p. 183; SAUER, p. 174 et suiv. Il est fâcheux qu'il n'existe pas sur le voyage de Nic. de Cusa dans les Pays-Bas un ouvrage de la valeur de celui de Grube sur la mission du cardinal dans le nord de l'Allemagne. KAMMEN (t. I, p. 214 et suiv.) est très insuffisant. M. WENZELBURGER (*Gesch. der Niederl.*, Gotha, 1879, t. I) nomme à peine Nic. de Cusa. — Voir *Hist. Jahrbuch*, t. VIII, p. 653 et suiv.

<sup>2</sup> SWALUE, p. 59 et suiv., dans SCHARPFF, p. 179. — Pendant qu'il parcourait la Hollande, le cardinal n'oubliait pas sa patrie. Étant à Deventer, il décrêta de salutaires réformes pour le clergé des diocèses de Minden et d'Osnabrück : WUERDTWEIN, *Nov. Subsid.*, t. VI, p. 399 et suiv.

<sup>3</sup> HARTZHEIM, *Vita*, p. 133. Le tombeau de la sœur du cardinal se voit encore, de nos jours, dans la chapelle de l'hôpital de Cues.

mémoire de celui des années de la vie de Notre-Seigneur. Les trois fondateurs consacrèrent à cette bonne œuvre les biens qu'ils avaient hérités de leurs parents, et le cardinal y ajouta les sommes encore nécessaires. « C'était peut-être, dit l'un de ses biographes, la plus belle et la plus noble façon de montrer comment il faut entendre la doctrine de la pénitence et de l'expiation, que l'Église prêche aux chrétiens; c'était l'offrande de cette famille chrétienne de Cues, qui s'honorait de compter parmi les siens l'homme chargé de promulguer le jubilé, offrande inspirée par le véritable esprit du christianisme, offrande sur laquelle Dieu a répandu d'abondantes bénédictions<sup>1</sup>. »

L'œuvre de la réforme entreprise par Nicolas de Cusa en Allemagne touchait à son terme; il y mit le sceau dans les grands conciles provinciaux de Mayence et de Cologne, par lesquels la réforme fut introduite dans son pays natal<sup>2</sup>.

Le concile provincial de Mayence s'ouvrit au milieu du

<sup>1</sup> SCHARPPF, p. 184; DUEX, t. II, p. 42, 233 et suiv.; MARTINI, *Das Hospital zu Cues und dessen Stifter* (Trèves, 1841). — On ignore l'année où l'hôpital fut construit: cependant il est déjà question de cette fondation dans une bulle d'indulgence donnée par Nicolas V le 1<sup>er</sup> mai 1453. — A l'exception de quelques legs particuliers, Nic. de Cusa laissa, par son testament, à l'hôpital de Cues tout son argent et son argenterie, et une collection très précieuse de manuscrits hébreux, grecs et latins, formée par lui pendant ses divers séjours en Grèce et en Italie: MARTINI, *Op. cit.*, p. 15 et suiv. On peut se faire une idée de l'importance de cette bibliothèque, si l'on songe que malgré les pertes qu'elle a subies dans le cours des temps, elle compte encore trois cent sept manuscrits: KLEIN, *Ueber eine Handschrift des Nic. v. Cusa* (Berlin 1866), p. 5: voy. encore l'excellent catalogue publié par M. KRAUS dans le *Serapeum*, t. XXV, p. 353-365, 369-383; t. XXVI, p. 24-31, 33-42, 49-59, 65-76, 81-89, 97-100. — Il existe des manuscrits de Nic. de Cusa à la Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles (n° 3819, 8873-8877, 9799-9809, 10615-10729; *Serapeum*, t. XXIV, p. 52; *Archiv*, t. VIII, p. 46, 517 et suiv., 531), au British Museum, à Londres (un travail spécial au sujet de ces manuscrits est actuellement en préparation), à Paris et à Vienne: *Serapeum*, t. IV, p. 108; t. XXIV, p. 52; KLEIN, *Op. cit.*, p. 5.

<sup>2</sup> On a demandé pourquoi le cardinal n'avait pas publié de décrets de réforme pour le diocèse de Trèves. BINTERIM (t. VII, p. 582) fait une réponse topique à cette objection en rappelant les réformes déjà introduites par l'archevêque Jacques. Sur ce point, voy. J.-J. BLATTAU, *Statuta synod. Trev.*, t. I, p. 309; EVELT, p. 146.

mois de novembre 1451 et dura plusieurs semaines<sup>1</sup>. Les résolutions qui y furent prises peuvent se résumer en quelques lignes. Le synode donna d'abord son adhésion au décret du concile de Bâle relatif à la tenue des synodes provinciaux et diocésains : il y est dit que, dans ces occasions, on doit expliquer aux membres du clergé paroissial et leur recommander, comme un manuel utile à consulter, le traité de saint Thomas d'Aquin, *Des articles de foi et des saints sacrements*. En second lieu, on rédigea un décret relatif à l'usure exercée par les Juifs, un autre relatif aux ecclésiastiques coupables de concubinage, et portant qu'on leur appliquerait les dispositions pénales édictées par le concile de Bâle. On prépara diverses ordonnances contre la tenue des marchés les dimanches et jours de fête, et contre l'abus des indulgences. En outre, le synode interdit la fondation de nouvelles confréries, par le motif que leur multiplicité pouvait avoir pour conséquence la négligence dans la fréquentation des offices paroissiaux. Une ordonnance très sage traça les limites dans lesquelles pouvait s'exercer le droit de lancer l'interdit. La vénération du Très Saint Sacrement de l'autel courant le risque de s'affaiblir dans les masses par l'habitude, on arrêta qu'il ne pourrait être exposé que le jour de la Fête-Dieu et pendant l'octave de cette fête. D'autres décrets avaient pour objet de prévenir les abus à l'occasion des nominations de chanoines dans les églises cathédrales et collégiales. D'autres enfin concernaient la réforme des monastères<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> BINTERIM, p. 276 et suiv. — Pendant la tenue de ce concile, une main inconnue déposa devant la porte de Nic. de Cusa un libelle sur les indulgences accordées à prix d'argent et autres abus : GORZ, *Trier. Regest.* I, a. a.; cf. GERHARDT, p. 3 et suiv.

<sup>2</sup> DUX, t. II, p. 43 et suiv. ; FIALA, p. 516 et suiv. Le texte des décrets se trouve dans HARTZHEIM, t. V, p. 398-411, dans MARTÈNE, *Coll.*, t. VIII, p. 4005 et suiv., et à la Bibliothèque Vaticane, Cod. Palat. 362 (inéd.), f° 126<sup>a</sup>-156<sup>a</sup>. — Dans les *Nachrichten der histor. Commission*, t. II, 2<sup>e</sup> part., p. 90, M. EMANNSDOERFER indique à tort un Cod. Vatic., car le manuscrit qu'il désigne contient des lettres de saint Jérôme. — J'ai trouvé à la Bibliothèque de Mayence, dans le Cod. II-219, une série de décrets dans lesquels « Hernianus Rosenberg, decret. doctor. scolasticus ecclesie S. Marie ad gradus Mogunt., rev<sup>mme</sup> in Christo patris et domini Theodorici archiepisc. Mogunt. in spiritualib. vicarius gene-

Pendant que le cardinal s'occupait de ces importantes affaires, il reçut une mission spéciale qui l'arracha pour quelque temps à ses travaux. Par des bulles du mois d'août 1451, le Pape lui envoyait l'ordre de se rendre en Angleterre et de visiter les États du puissant duc de Bourgogne et les pays voisins; le Souverain Pontife, inquiet des dangers toujours croissants dont l'Europe était menacée par les progrès des Turcs, souhaitait le rétablissement de la paix, afin de pouvoir appeler le monde chrétien à la croisade contre l'ennemi commun<sup>1</sup>. Dans la bulle de nomination de légat, Nicolas V exprime la confiance que son cher fils Nicolas de Cusa saura user, pour le rétablissement d'une paix si désirable, de la prudence et de l'habileté dont Dieu l'a doué, et qu'il se rendra digne de la palme glorieuse accordée, au ciel, en récompense aux pacificateurs. Mais les haines nationales étaient trop ardentes; le cardinal ne put, et encore à grand-peine, négocier qu'un armistice<sup>2</sup>.

Aussitôt de retour en Allemagne, il reprit en main l'œuvre de la réforme, en provoquant un synode provincial à Cologne. Les séances s'ouvrirent le 24 février 1452 et durèrent jusqu'au 8 mars. Sur tous les points essentiels, les résolutions arrêtées à ce synode concordèrent avec celles du synode de Mayence<sup>3</sup>.

*ralis ac commissarius et executor ad infra scripta ab eodem domino archiepi-  
scopo spec. deputatus*, recommande au clergé l'exécution des décisions du concile provincial approuvées par le cardinal de Cusa : ce sont des copies du temps. Je reviendrai sur ces actes en temps et lieu.

<sup>1</sup> Pendant que Nic. de Cusa remplissait cette mission, le cardinal d'Estouteville était envoyé en France : voy. plus haut; cf. Gronius, p. 89, 92, *Tübing. Quartalschr.*, 1830, p. 792 et suiv. (Bulle du 15 août 1451 pour le cardinal Nic. de Cusa.) J'ai eu sous les yeux, aux Archives du Gouvernement, à Innsbrück (*Brixener Archiv*, n° 311-314), quatre bulles, datées de Rome, le 23 septembre 1453, par lesquelles le Pape accorde au cardinal un certain nombre de facultés, à l'occasion de sa légation en Angleterre : voy. Suppl. de l'éd. allemande n° 38<sup>a</sup>.

<sup>2</sup> Schareff, p. 196. Il ne paraît pas que Nic. de Cusa ait poussé jusqu'en Angleterre ; Binterim, t. VII, p. 267 et suiv.

<sup>3</sup> Sauer, p. 166; Binterim, t. VII, p. 280 et suiv. : l'auteur fait, dans ce dernier passage, d'excellentes remarques au sujet de l'effet produit par les décrets de Cologne. — Après avoir terminé sa mission comme légat en Allemagne, Nic. de Cusa prit en main, au mois d'avril 1452, l'administration de son diocèse; il s'y appliqua en particulier à introduire la réforme

Au moment de leur publication, Nicolas de Cusa prononça ces belles paroles : « Par une inspiration de la divine Providence et mû par l'esprit apostolique qui, au témoignage de saint Jérôme, ne fait jamais défaut au Siège de Pierre et qui actuellement se voue avec une grande sollicitude au soin de paître le troupeau du Seigneur, Notre Saint Père le Pape Nicolas V a jeté ses regards sur cette grande province de Cologne et nous a délégué, nous le moindre de tous les cardinaux du Sacré Collège, pour venir ici voir comment, vous mes frères, ses chers fils, vous marchez dans la voie du Seigneur. Adressons donc nos remerciements à Dieu qui nous a assemblés pour accomplir des choses saintes, afin que, par un échange de sages avis, il nous soit donné de faire entrer toutes choses dans une meilleure voie. Je vois dans cette assemblée, à côté du réverendissime archevêque Thierry<sup>1</sup>, du vénérable chapitre, des représentants des évêques de la province et des vénérables abbés, des prévôts, des doyens, des chanoines et autres religieux, des prêtres et des maîtres distingués par la science, en grand nombre. Depuis plusieurs jours, vous vous êtes livrés à une discussion approfondie des matières qui vous ont été soumises ; le moment me semble donc venu d'arrêter de profitables résolutions. Pour éviter tout malentendu, je crois nécessaire de dire à l'avance que,

des ordres religieux, mais il ne tarda pas à se trouver, à ce sujet, en conflit avec le duc Sigismond ; j'en reparlerai lorsque je raconterai le pontificat de Pie II. Au mois de juin 1452, il assista à la diète de Ratisbonne ; PALACKY, t. IV, 1<sup>e</sup> part., p. 294 et suiv. — Le 19 août, il reçut avis d'étendre sa mission à la Bohême et aux pays limitrophes : Archives secrètes du Vatican, Reg. 390, f° 208<sup>b</sup> (inéd.). A la fin d'octobre, le Pape l'envoya en mission auprès de l'Empereur Frédéric III pour travailler à sa réconciliation avec le jeune roi Ladislas : voy. Suppl. de l'éd. allem. n° 40 et 41. — M. JÄGER (t. I, p. 42) suppose que Nic. de Cusa ne fit son entrée à Brixen que le 16 avril 1452 : cela est inexact, car on conserve à la Bibliothèque de l'Université de Göttingue, Appar. dipl. n° 263, l'original, muni d'un sceau bien conservé, d'une lettre (inéd.) du cardinal au prieur « monasterii B<sup>is</sup> Marie virginis in Richenberge ordinis S<sup>u</sup> Augustini canon. regul. prope Goslariam Hildesemem. diec. » ; cette lettre a trait à la réforme des monastères, et elle est datée « in civitate nostra Brixinen. sub nostro sigillo die decima quinta mensis aprilis A<sup>o</sup> 1452 ».

<sup>1</sup> Thierry II, archevêque de Cologne de 1414 à 1462; article de CARDAUX dans l'*Allgem. Biogr.*, t. V, p. 179 et suiv.

par ces résolutions, nous ne voulons en aucune façon diminuer l'autorité des décrets apostoliques publiés soit par nous, soit par d'autres légats, ni abolir aucun décret de synodes provinciaux ou diocésains, ou des usages louables, quels qu'ils soient, en tant qu'ils ne sont pas amendés ou modifiés par les décrets dont il sera donné lecture dans un instant, ni, enfin, rien faire qui puisse porter un préjudice quelconque à l'autorité du Siège apostolique, de son légat, du métropolitain et des évêques de sa province, ou à aucun droit, libertés, priviléges et exemptions; nous entendons, au contraire, maintenir l'intégrité des droits avérés de chacun. D'ailleurs, dans le but de réformer autant que possible la situation religieuse, en attendant que Dieu daigne accorder un temps plus favorable, où il sera possible de se livrer à une discussion moins hâtive, en vertu des pleins pouvoirs qui nous appartiennent comme président de ce saint concile provincial, avec le consentement exprès du révérissime Père en Jésus-Christ Notre-Seigneur, messire Thierry, archevêque de Cologne, qui partage la présidence avec nous, de son vénérable chapitre et de tous les évêques de la province, et avec l'agrément unanime de tout le synode, nous, Nicolas, cardinal-légat, etc., voulons, arrêtons et ordonnons ce qui suit, etc.<sup>1.</sup> »

Considérant les immenses résultats dus à l'activité infatigable de Nicolas de Cusa, on a dit avec raison que son voyage, comme légat, à travers l'Allemagne et les Pays-Bas, fut le chef-d'œuvre de sa vie, d'ailleurs si remplie, et qu'il honore également, et l'homme qui sut accomplir une véritable réforme religieuse, et le Saint-Siège qui sut découvrir et employer l'homme capable de venir à bout d'une œuvre si difficile<sup>2.</sup>

Effectivement<sup>3</sup>, comme l'écrit l'abbé Trithème, « Nicolas

<sup>1</sup> HARTZHEIM, t. V, p. 413; SCHARPF, p. 196 et suiv.

<sup>2</sup> ROHRBACHER-KNOEFLER, p. 204. « La mission du cardinal Nic. de Cues fit époque, dit JANSEN (t. I, 9<sup>e</sup> édit., p. 591); à partir de ce moment, un vif courant de réforme se fit sentir dans l'Église d'Allemagne. » Cf. DROYSSEN, t. II, 1<sup>e</sup> part., p. 139.

<sup>3</sup> *Trithemii de vera studiorum ratione*, f° 2, dans JANSEN, t. I, 9<sup>e</sup> édit., p. 4

de Cusa apparut en Allemagne comme un ange de lumière et de paix au milieu des ténèbres et du désordre; il restaura l'unité de l'Église, raffermit le prestige de son chef et répandit en abondance des semences de vie nouvelle. Une partie de ces semences n'a pas levé, parce qu'elle était tombée sur des cœurs durs comme la pierre; une autre a germé, mais elle s'est bien vite flétrie, à cause de l'inertie et de la négligence de ceux qui l'avaient reçue; mais une grande partie a porté des fruits, dont nous profitons encore actuellement. Nicolas de Cusa fut l'homme de la foi et de la charité, l'apôtre de la piété et de la science. Son vaste esprit embrassait toutes les branches des connaissances humaines; mais toute sa science venait de Dieu, et il entendait n'en faire usage que pour la glorification de Dieu, pour l'édification et pour le bien des hommes. •

## IV

### LE DERNIER SACRE D'UN EMPEREUR A ROME (1452).

Le pontificat qui avait vu la renonciation du dernier antipape et la fin du schisme de Bâle devait voir encore, pour la dernière fois, le sacre d'un empereur à Rome. Depuis la conclusion du concordat de Vienne, aller se faire sacrer à Rome était devenu chez Frédéric III une idée fixe. Dans sa pensée, cette cérémonie devait mettre le sceau au rapprochement enfin opéré entre le Pape et l'Empereur. Ne pouvant imposer autour de lui le respect et l'obéissance par l'appareil de la puissance matérielle, il tenait d'autant plus à y suppléer en acquérant un titre dont le lustre, après plus de dix années passées dans l'indifférence et le mépris à peu près complet de toute autorité, et peut-être à cause même de cette longue éclipse, commençait à exercer de nouveau son prestige sur l'imagination des peuples<sup>1</sup>. A partir de la fin de l'année 1449, la question du voyage de Rome fut à l'ordre du jour<sup>2</sup>, sans que l'on pût trouver un moment favorable pour l'exécuter. D'une part, étant donnée la situation politique de Frédéric III, il ne semblait pas qu'il pût sagement s'éloigner de l'Allemagne; d'autre part, les troubles de la haute Italie, au milieu desquels le dernier des Visconti avait trouvé la mort, étaient de nature à inspirer des appréhensions sur la sécurité du voyage. Mais c'était chez Frédéric un projet bien arrêté; tout ce qu'on put obtenir de lui fut qu'il en ajournât l'accomplissement.

Par la suite, du reste, un deuxième projet vint se greffer

<sup>1</sup> CHMEL, t. II, p. 622.

<sup>2</sup> S. KEUSSEN, *Reicksstædte*, p. 50.

sur le premier : il ne s'agissait plus seulement, pour le roi des Romains, de son sacre, comme empereur, mais aussi de son mariage avec doña Éléonore, fille du roi de Portugal et nièce du roi de Naples par sa mère. Au mois de septembre 1450, Æneas Sylvius partit pour l'Italie, chargé par son maître d'une double négociation : avec le roi de Naples en vue de son mariage, avec le Pape en vue de son couronnement. Il manœuvra des deux parts avec son habileté accoutumée, et Frédéric, informé de l'heureuse issue de sa mission, fit ses préparatifs de départ avec une hâte fiévreuse. Tout d'abord, il adressa à tous les princes de l'Empire, ainsi qu'aux villes impériales, aux nobles et aux féaux sujets de ses États héréditaires, une invitation à l'accompagner dans son voyage de Rome. Le lieu de rendez-vous indiqué par lettre d'invitation variait suivant les personnes auxquelles elle était adressée : pour les Autrichiens et les Bohémiens, il était fixé en Autriche ; pour les Hongrois et les Bavarois, en Carinthie ; pour les Rhénans et les Saxons, à Ferrare<sup>1</sup>. Les lettres adressées aux villes impériales de Cologne, de Francfort et de Strasbourg portent que le Roi, ayant l'intention bien arrêtée de « se rendre à Rome » pour y recevoir la couronne impériale, désire que les villes envoient, pour l'accompagner, un certain nombre de leurs habitants, « comme elles y sont obligées en vertu de l'ancienne coutume à l'égard du roi des Romains ». « Nous nous mettrons en route incessamment », ajoute la lettre, et serons le jour de Sainte-Catherine (25 novembre) à Ferrare, « d'où nous comptons nous diriger sur Rome » ; en conséquence, nous vous prions et requérons solennellement « en vertu de notre puissance comme roi des Romains », de

<sup>1</sup> CHMEL, t. II, p. 634 ; cf. BAVER, p. 96 ; *ibid.*, p. 91 et suiv. : dans ce dernier passage, l'auteur cherche à démontrer que PECCI (p. 322) et VOIGT (t. II, p. 17) ont commis une erreur en parlant de l'élévation d'Æneas Sylvius au siège épiscopal de Sienne ; cela prouve seulement que lui-même n'a pas eu connaissance du bref du Pape relatif à cette nomination : ce bref porte la date du 23 septembre 1450 et a été publié par THEINER (*Mon. Slav.*, t. I, p. 406 et suiv.). — Sur doña Éléonore, voy. l'étude intéressante publiée par M. BIRK dans l'*Almanach der K. Akad. der Wissensch. zu Wien* (1859), t. IX, p. 155-188.

diriger sur Ferrare, pour le jour dit, le nombre de gens indiqués ci-dessus, « bien vêtus et équipés » comme il sied, et « feront avec nous ledit voyage, pour l'honneur de notre personne, de l'Empire et de vous-mêmes<sup>1</sup> ».

Au mois de mars 1451, Frédéric III envoya à Lisbonne deux de ses chapelains, Jacques Motz et Nicolas Lanckmann, pour arrêter définitivement les conditions de son contrat de mariage. Ces deux personnages devaient en outre accompagner la future impératrice jusqu'au port de Talamone, en Toscane, où ils trouveraient une ambassade spéciale chargée de la recevoir au nom du Roi<sup>2</sup>.

Cependant, plus Frédéric III se montrait décidé à partir, plus les difficultés semblaient s'accumuler. En Autriche, une sourde agitation, suscitée par sa conduite à l'égard du jeune roi posthume Ladislas, son pupille, prenait des proportions menaçantes; en Italie, la nouvelle de l'arrivée prochaine du roi des Romains causait une émotion extraordinaire. Nicolas V, naturellement timoré, en tomba dans des angoisses mortelles; apprenant que Henri Senftleben allait partir pour l'Allemagne, il le chargea d'aller de sa part déconseiller à Frédéric de donner suite à ses projets de voyage. Mais celui-ci, au risque d'accroître les perplexités de ses conseillers, fit une fois de plus, en cette circonstance, preuve de cet entête-

<sup>1</sup> Lettre de Frédéric III à la ville de Cologne (inéd.), datée de Neustadt, le 10 septembre 1451 : Archives municipales de Cologne, lettres impériales. Cf. KEUSSEN, p. 50 et suiv. — JANSEN a publié (*Reichscorrespondenz*, t. II, p. 114) un extrait de la lettre adressée à la ville de Francfort ; le texte est identique avec celui de la précédente. — D'après M. EBRAUD (p. 3), la lettre adressée à la ville de Strasbourg porterait la date du 11 septembre, et la lettre adressée à Georges de Herberstein, la date du 23 septembre : voy. CHMEL, *Reg.*, n. 2721.

<sup>2</sup> Voy. LANCKMANN DE FALKENSTEIN, *Historia desponsationis et coronationis Friderici III et conjugis ipsius Eleonoræ*, dans PEZ, *Script. rer. Austr.*, t. II, p. 571-606. Cette relation, extrêmement intéressante, débute par les mots « O sacrum imperium », et, après l'avoir lue, on peut se dire qu'on se fait souvent une idée exagérée de la diminution du prestige de la dignité impériale à la fin du moyen âge. « Rien, dit LORENTZ (t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 282), ne démontre mieux le prestige immense dont la dignité impériale était entourée jusque dans les pays de l'Europe les plus lointains, que la réception qui fut faite aux ambassadeurs de Frédéric en Portugal et que la manière dont se passèrent la demande en mariage et le mariage par procuration. »

ment rare qui formait le fond de son caractère et qui l'empêchait de croire au danger jusqu'à ce qu'il fut devenu palpable<sup>1</sup>. Il se montra plus résolu que jamais à poursuivre son entreprise; peu lui importait ce qui pourrait se passer après son départ<sup>2</sup>. Toutes les tentatives qu'on fit pour le retenir échouèrent. Il est vrai que, sur ces entrevues, soit sous l'influence des représentations d'Aeneas Sylvius, soit pour un autre motif quelconque, Nicolas V avait changé d'opinion, et il envoya au roi des Romains un sauf-conduit accompagné d'une lettre conçue dans les termes les plus amicaux, où il lui disait à quel point il se réjouissait de le voir bientôt à Rome. En attendant, les nouvelles d'Autriche empriraient de jour en jour. Aeneas Sylvius rapporte qu'une partie de l'entourage de Frédéric le suppliait d'ajourner son voyage et de courir en toute hâte à Vienne pour y étouffer dans son germe le mouvement redouté. Mais le roi des Romains avait résolu son "voyage d'outre-monts"; nous avons dit son entêtement; il resta inébranlable<sup>3</sup>. Ce 1<sup>er</sup> janvier 1452, il mit le pied sur le sol de l'Italie, à Canale; le jeune roi Ladislas l'accompagnait et marchait à son côté. Les Bohémiens, les Hongrois et le duc Albert, son frère, avec ses Souabes, s'étaient joints au cortège royal à Villach.

La suite de Frédéric ne brillait ni par le nombre, ni par la qualité; deux mille deux cents hommes en tout, et, sauf Albert, Ladislas et les évêques de Ratisbonne, de Gourk et de Trente, pas un personnage princier. En outre pour éviter de donner aucun ombrage, l'escorte était divisée en pelotons marchant à distance. Tous ceux qui avaient redouté la venue du roi des Romains devaient, en vérité, se sentir largement

<sup>1</sup> Voir, *Enea Silvio*, t. II, p. 32.

<sup>2</sup> ENNARD, p. 44. Le 2 octobre 1451, AENEAS SYLVIUS écrivait de Vienne, « Jacobo de Tholomeis de Senis » : « Quia Ser<sup>mus</sup> dominus noster rex Romanorum intendit in breve Ytaliam venire ac Roman ire pro corona, volui id tibi significare (inéd.) »; et il le priait de donner communication de cet avis au marquis de Ferrare : Archives d'Etat de Florence, cl. X, dist. 4, n° 22, f° 76.

<sup>3</sup> AENEAS SYLVIUS, *Hist. Frid.* III, p. 193 et suiv. Cf. BAYER, p. 103 et suiv., 108 et suiv., 118 et suiv. — Le sauf-conduit donné par le Pape porte la date du 17 décembre 1451 : il se trouve dans CHMEL, *Reg.*, suppl. n. 92.

rassurés, et, effectivement, l'accueil qu'on lui fit tout le long de la route fut autrement amical et autrement brillant que s'il eût voyagé dans tout l'éclat de la force. La première puissance dont il devait traverser le territoire était la république de Venise; elle mit tout en œuvre pour préparer au futur empereur une splendide réception. « A partir de Tervis, dit le conseiller impérial Gaspard Enenkel, le Roi trouva, au passage de tous les fossés, des ponts nouvellement construits, que les Vénitiens avaient fait établir en son honneur, et cela dura ainsi jusqu'à Padoue; dans cette ville, le Roi fut reçu par la population avec les témoignages du plus grand respect; tous, ecclésiastiques et laïques, riches et pauvres, hommes, femmes et enfants, s'agenouillaient sur son passage avec grand respect; si Dieu lui-même fût descendu du ciel, ils n'eussent pu lui rendre plus d'honneurs; et les Vénitiens ont entièrement pris à leur charge tous les frais de logement et de table du Roi, jusqu'à la frontière du marquis de Vérone<sup>1</sup>. »

A Ferrare, le marquis Borso d'Este avait fait tous les préparatifs d'une brillante réception : il espérait, en échange, recevoir de Frédéric le titre de duc. Comme il était fort riche et tenait à faire étalage de munificence, il fit tous les frais de séjour du Roi et même de tous les Allemands, Souabes, Franco-niens et Rhénans, qui l'avaient précédé. Comme exemple du faste déployé par le marquis dans cette circonstance, il suffira de citer l'accueil fait aux députés de la ville de Strasbourg. Il mit à leur disposition seize sortes de vins, autant de pain que deux hommes pouvaient en porter, dix caisses de confitures, trois sortes de bougies de cire, trente chapons, deux veaux vivants et autant d'avoine que pouvaient en porter dix valets : le chevalier Boucart de Mulnheim, chef de la députation, et son fils, reçurent en présent de magnifiques bagues d'or ornées de pierres précieuses, et chacun un chapelet de matière précieuse<sup>2</sup>. A partir de l'arrivée du roi (17 janvier), les

<sup>1</sup> ENENKEL, p. 134 et suiv.

<sup>2</sup> Lettre (inéd.) du sous-secrétaire Jean au conseil de Strasbourg, datée de Florence « uff sant Steffanstag » (le jour de Saint-Étienne, 26 décembre) 1451 : Archives municipales de Strasbourg (A. A., n° 202). Cf. EBRAUD, p. 9 et

cérémonies, les jeux, les danses et les tournois se succéderent sans interruption.

Au milieu de toutes ces fêtes, Frédéric III eut une surprise d'une autre sorte : la visite de Galéas Marie Sforza, fils du souverain de Milan, que jusqu'alors le roi des Romains avait refusé de reconnaître, venu pour le saluer en compagnie d'Alexandre Sforza et d'une suite brillante de nobles lombards (23 janvier). L'audience eut lieu le 24 : le jeune prince remit au futur empereur, de la part de son père, de magnifiques présents, des armes et des chevaux, et lui adressa une harangue « longue comme deux chapitres de l'Évangile de saint Jean ». Elle avait été écrite par Filelfo, passé maître dans la composition de ce genre de compliment : le duc de Milan, en la lui commandant, avait eu soin de lui en indiquer le thème et les principaux points<sup>1</sup>. Galéas Marie récita sa harangue avec un talent qui plongea dans l'étonnement non seulement les Allemands, mais les Italiens eux-mêmes. « C'était à croire qu'on entendait un orateur de trente ans, écrivait Alexandre Sforza à son frère, et pourtant ce n'est qu'un enfant de huit. Tout le monde l'a admiré, et le Roi lui-même a exprimé sa satisfaction<sup>2</sup>. » Alexandre Sforza se porta garant, auprès de Frédéric, des sentiments dévoués de son frère et l'invita à passer par Milan à son retour. Le Roi fit une réponse évasive, mais polie; il ne connaissait que trop son impuissance à faire valoir les droits de l'Empire contre l'usurpation du duc<sup>3</sup>.

• suiv. Sur les fêtes données à Ferrare, voy. Joh. FERRARIENSIS, dans MUBATORI, t. XX, p. 463, et *Diario Ferrare*, p. 198.

<sup>1</sup> BUSER, p. 55. — Sur le séjour de Frédéric III à Ferrare, voy. encore FRIZZI, *Mem.*, p. 14 et suiv., MAGENTA, t. I, p. 450.

<sup>2</sup> Lettre (inéd.) d'Alexandre Sforza au duc de Milan, datée de Ferrare, le 25 janvier 1452 : l'original se trouve à la Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital., Cod. 1586, f° 30 et suiv.

<sup>3</sup> Outre la lettre citée dans la note ci-dessus, voy. la dépêche (inéd.) de Gabriele da Narni à Fr. Sforza, datée de Ferrare, le 24 janvier 1452 : Bibliothèque nationale de Paris, *loc. cit.*, f° 29. — L'auteur de la dépêche dit que toute la cour a admiré les présents du duc de Milan, et qu'on les estimait à 4,000 ducats. La collection dont nous avons tiré cet extrait provient des Archives de Milan et contient toute une série de pièces relatives à la mission de Galéas Marie.

« Après cela (24 janvier), rapporte Enenkel, le Roi partit pour Bologne, qui est une ville grande et puissante, et qui appartient au Pape; il y a là un légat qui est un cardinal et qui habite le palais, avec une nombreuse garde de mercenaires; il y a aussi, dans la ville, un évêché et une antique université fréquentée par un grand nombre d'étudiants; on y voit encore une belle grande place avec une haute tour. Le cardinal avec tous ses gens, l'évêque avec tout son clergé, l'université, la bourgeoisie et le peuple sont allés au-devant du Roi, les uns à cheval, les autres à pied, et l'ont reçu avec toutes sortes de témoignages de respect, et l'ont accompagné jusqu'au palais épiscopal, lui, marchant sous un dais; ils ont fourni au Roi tout le nécessaire et l'ont défrayé de tout<sup>1</sup>. »

De Bologne, Frédéric se dirigea sur Florence. Aeneas Sylvius nous a laissé un morceau écrit de main de maître, dans lequel il dépeint la surprise et l'enthousiasme des Allemands au moment où, après la traversée des Apennins, ils arrivèrent au point où l'on jouit de l'admirable perspective qui s'étend au pied de cette chaîne de montagnes, et surtout de la vue merveilleuse de la splendide capitale de la Toscane. A Florence, la réception fut encore plus brillante qu'à Ferrare et à Bologne. « Ceux de Florence, dit encore Enenkel, lui ont fait un accueil solennel; il y avait bien mille cavaliers, magnifiquement vêtus de soie, d'or, de velours et d'écarlate, et ont tous mis genou en terre devant le Roi et lui ont présenté les clefs des portes, et se sont mis à sa disposition, corps et biens, comme siens, et ont ajouté qu'il pouvait commander et agir et parler comme leur naturel seigneur, attendu qu'ils sont sujets de lui et du Saint-Empire romain; le clergé est venu avec le Saint Sacrement à la rencontre du Roi en dehors de la ville, et s'est agenouillé devant lui; puis sont venues de hautes et puissantes dames et de belles damoiselles bien parées, toutes vêtues de leurs plus beaux habits, et ont reçu le Roi à genoux; puis le bas peuple, hommes, femmes et enfants en grande foule<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> ENENKEL, p. 135.

<sup>2</sup> Ibid. — Suivant AENEAS SYLVIUS, Frédéric aurait fait son entrée à Flo-

Ces détails montrent la vénération qu'inspirait encore la dignité impériale, la plus haute dignité temporelle de la chrétienté : pour la porter dignement, il eût fallu une grande puissance et une grande noblesse de caractère, et, malheureusement, Frédéric ne possédait ni l'une ni l'autre. Les ambassadeurs italiens de sa suite s'en rendirent bien vite compte. Nous possédons, à cet égard, des témoignages très intéressants, datant précisément du moment de son séjour à Florence. Sceva de Curte, ambassadeur de Sforza, chargé d'inviter Frédéric de venir à Milan pour y recevoir la couronne des rois lombards, eut la plus grande peine à obtenir une audience ; Frédéric, au lieu de se consacrer aux affaires d'État, trouvait plus urgent de s'occuper à choisir des présents pour sa fiancée. Il passait presque tout son temps à examiner des perles et des pierres précieuses, des vêtements d'or et de velours, des étoffes de soie et de laine, « comme un marchand eût pu le faire ». « Il achète peu ou point, écrivait le même ambassadeur, et, parfois, il fait attendre du matin au soir la seigneurie de cette honorable ville, sire Charles d'Arezzo, un grand nombre de bourgeois, les ambassadeurs de Sienne et du marquis Ferrare, de sorte que tout Florence s'en gaudit, ce qui me peine fort<sup>1</sup>. »

Ce fut également à Florence que les légats chargés de saluer le roi des Romains au nom du Pape vinrent se joindre à son cortège : l'un était le cardinal Galandrini, frère utérin du Pape ; l'autre, le cardinal Carvajal, une ancienne connaissance de Frédéric<sup>2</sup>.

rence le 21 janvier : c'est une erreur qui a déjà été relevée par M. BAYER, p. 120. La date exacte est celle qu'indique NICCOLA DELLA TUCCIA (p. 215) : 30 janvier. MURATORI (*Annali*, 1452) donne la même date, d'après ANTONINUS : j'ai cherché le passage cité sans pouvoir le trouver. — Frédéric partit de Florence le 6 mars ; voy. Dépêche (inéd.) de Sceva de Curte à Fr. Sforza, datée de Florence, le 7 février 1452 : Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital., ms. 1586, f° 41.

<sup>1</sup> Dépêche (inéd.) de Sceva de Curte à F. Sforza, datée de Florence, le 4 février 1452. Cf. BUSER, p. 56, et une dépêche (inéd.) de Nicolas Arcemboldi, Sceva de Curte et Jacques Trivulce au même, datée du même jour : Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital., ms. 1586, f° 35 et 36.

<sup>2</sup> Dans les *Acta consistorialia* (inéd.) (Archives secrètes du Vatican), il n'est

De Florence, le roi se rendit à Sienne, et ce fut là qu'il eut enfin sa première entrevue avec sa fiancée : la princesse avait débarqué le 2 février à Livourne, après une longue et pénible traversée. Une colonne élevée près de la porte Camullia et portant des écussons sur lesquels sont gravées les armes de l'Empire et celles du Portugal, marque le lieu où se passa cette scène, immortalisée, dans la suite, par le pinceau de Pinturicchio. Aenas Sylvius y assistait et l'a racontée : « En apercevant de loin sa fiancée, l'Empereur pâlit, parce qu'elle lui parut de trop petite taille. Mais quand il vit de près son charmant visage, son port de reine, il reprit ses couleurs et sa bonne humeur, car il reconnut qu'on ne l'avait pas trompé, et que sa fiancée était plus belle encore que ne le disait la renommée. Elle était âgée de seize ans, de taille moyenne, avec un air de sérénité, des yeux noirs et perçants, le col blanc, les joues légèrement colorées, des traits d'une beauté parfaite ; mais elle était mieux douée encore du côté de l'esprit. » Les fêtes par lesquelles les Siennois célébrèrent la présence du couple royal leur donnèrent l'occasion de déployer la magnificence et le goût des arts si répandus en Italie à l'époque de la Renaissance<sup>1</sup>.

A première vue, on est porté à s'étonner des transes dans lesquelles la prochaine arrivée du roi des Romains plongeait Nicolas V, lorsqu'on les rapproche des allures pacifiques de

pas parlé de cet envoi de légats : par contre, j'ai trouvé une Dépêche (inéd.) de Nicodème à Fr. Sforza, datée de Rome, le 18 janvier 1452 (Bibliothèque Ambroisienne, à Milan, Cod. Z-219, Sup.), où il est dit qu'ils furent choisis tous deux le 17 janvier. — Le 27 janvier, le Pape annonçait à Frédéric III la venue de ses légats : CHMEL, *Reg.*, Suppl., n° 93. D'après COLUMBANUS (p. 523), ils seraient partis de Rome le 30 janvier et arrivés à Florence le 4 février : cette dernière date est confirmée par la Dépêche (inéd.) des trois ambassadeurs milanais du 4 février : Bibliothèque nationale de Paris, *loc. cit.*

<sup>1</sup> AENAS SYLVIUS, *Hist. Frid. III*, p. 269 et suiv. Voy. *L'incontro di Federigo III imperatore con Eleonora di Portogallo, sua novella sposa, ed il loro soggiorno in Siena. Narrazione per LUIGI FUMI E ALESS. LISINI* (Siena, 1868). AENAS SYLVIUS dit que les Florentins avaient espéré pouvoir donner simultanément l'hospitalité à Frédéric et à Éléonore : il est le seul témoin qui parle de ce détail (BAYER, p. 130), mais le fait est confirmé par la Dépêche (inéd.) des trois ambassadeurs milanais, du 4 février 1452 : Bibliothèque nationale de Paris, *loc. cit.*

son hôte futur. Par son ordre, on remit en état les fortifications de Rome et l'on renforça les postes préposés à la garde des portes, du Capitole et du château Saint Ange. Au mois de janvier, il fit venir un nouveau contingent de deux mille mercenaires et nomma treize maréchaux de quartier préposés à la sécurité de la ville<sup>1</sup>. Pourquoi ces précautions extraordinaires ? Le Pape nourrissait-il réellement tant de défiance à l'égard de Frédéric ? Il semble démontré, au contraire, qu'il redoutait moins le roi des Romains que certains éléments de la population. Le parti républicain commençait de nouveau à se remuer ; cette sorte de gens avait de tout temps préféré la domination d'un empereur presque toujours absent, au gouvernement du Pape qui, tout bénin qu'il fût, faisait cependant constamment sentir sa présence. On peut donc admettre que, si les légats du Pape exigèrent du roi des Romains, à Sienne, une déclaration sous la foi du serment en faveur des droits du Souverain Pontife, cette précaution visait moins la loyauté de Frédéric que la fidélité et l'attachement des Romains. Connaissant la facilité avec laquelle le futur empereur subissait toutes les influences, le Pape voulait prévenir les dangers que pourraient susciter les conseils de certaines gens intéressés à lui inspirer la pensée de réclamer des droits de souveraineté sur Rome<sup>2</sup>. On comprend mieux encore sa

<sup>1</sup> INFESSURA, p. 1433; NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 216; dépêche (inéd.) de Donatus de Donatis à la ville de Florence, d. d. ex urbe Roma, XVIII Jan. 1451 (st. fl.): « Braccio de Baglioni el quale e stato qui circa un mese, mi disse oggi havere havuto in comandamento dal papa andare a mettere in ordine la sua compagnia per poter fare quello gli sara comandato et che questo medesimo e suto mandato a dire agl'altri condottieri. Stimasi gli fara venire tutti con le loro compagnie presso a Roma. » Archives d'État de Florence, Cl. X, dist. 2, n° 22, fo 8.

<sup>2</sup> CHEMEL, t. II, p. 704 et suiv. — AENEAS SYLVIUS est le seul qui parle de la scène où les légats réclament de Frédéric la prestation du serment de fidélité, et de la résistance opposée tout d'abord par le Roi à cette exigence. Voy. GENGLER, Ueber A. Silvius (Erlangen, 1860), p. 22. — Pour la formule de ce serment, voy. BAYER, p. 131, note 1. — Beaucoup de personnes, à Rome, pensaient que Frédéric arriverait plus tôt : voy. la lettre (inéd.) du cardinal Scarampo à Onorato Gaetani, datée de Rome le 7 février 1452 : « El Re de' Romani sera infra pochi di a Roma per pigliar la corona et mi pare che a questo singolare acto si deggia retrovare el nostro m<sup>e</sup> Filiano vostro figliolo, el quale

prudence, quand on songe que le souvenir des temps glorieux de l'époque impériale n'était pas éteint dans la ville aux sept collines, et que, peu de temps auparavant, dans son pamphlet contre l'authenticité de la donation de Constantin, Valla avait signalé, en toutes lettres, comme une contradiction flagrante, l'acte de couronner empereur un prince qui avait renoncé à la possession de Rome et affirmé que seul le peuple romain possédait des droits souverains sur la Ville éternelle<sup>1</sup>.

Dans les préparatifs qu'il ordonna pour la réception du futur empereur, le Pape déploya tout le faste que ses ressources lui permettaient; il dit à l'ambassadeur milanais qu'il entendait rendre à Frédéric des honneurs extraordinaires, et qu'il était disposé à dépenser, dans ce but, de quarante à soixante mille ducats<sup>2</sup>.

Entre Sienne et Rome, Frédéric s'arrêta successivement à Acquapendente, à Viterbe, où une émeute populaire lui causa une terrible frayeur, et enfin à Sutri. Ce fut pendant cette dernière partie du voyage et en vue « de la campagne de Rome, semblable à un lac entouré d'une ceinture de collines aux reflets brillants », que Frédéric prédit la tiare à Aeneas Sylvius Piccolomini<sup>3</sup>.

Le 8 mars au soir, le roi des Romains arriva en vue de la Ville éternelle, dont une députation sortit à sa rencontre. Les Colonna et les Orsini, avec la plus grande partie de la noblesse et une suite nombreuse, se présentèrent les premiers; puis vint le trésorier pontifical avec toute la milice, et enfin le vice-camerlingue avec le sénateur de Rome et les principaux personnages de la bourgeoisie. Du Monte Mario, Frédéric put jouir de l'admirable vue qui s'étend sur la vallée du Tibre, sur Rome et sur les maisons de la ville s'étendant à perte de vue

pora pigliar la militia da la M<sup>a</sup> honorevolmente : l'original se trouve aux Archives Gaetani, à Rome. II, 33.

<sup>1</sup> GREGORIUS, t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 117; cf. *Valla Opp.*, p. 790.

<sup>2</sup> Dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli à Fr. Sforza, datée de Rome, le 18 janvier 1452 : « N. S<sup>r</sup>a come già avisaij V. Cels. dice voler honorar questo Imperatore excessivamente et fa mentione spendervi da le XL<sup>m</sup> fin in LX<sup>m</sup> ducati de ce restara tanto » : Bibliothèque Ambrosienne, à Milan, Cod. Z-219, sup.

<sup>3</sup> PIUS II, *Comment.*, p. 20.

comme la mer, de cette vue dont Dante avait dit déjà qu'elle dépassait toute imagination. Pendant longtemps, il contempla le sublime spectacle des sept collines éclairées par les rayons du soleil couchant, avec leurs monuments et leurs tours s'élevant dans le lointain, et il ne pouvait se rassasier de voir et de poser des questions. Autour de lui, les chevaliers allemands se félicitaient d'être venus et déclaraient que la vue de la véritable capitale du monde les dédommageait largement de toutes leurs fatigues. Les cardinaux, réunis au pied de la colline, attendaient le roi des Romains pour lui présenter leurs hommages. On lui donna à entendre que cet honneur n'avait point été rendu aux empereurs avant lui, à quoi des hommes instruits des faits de l'histoire, tels qu'*Æneas Sylvius*, entre autres, objectèrent qu'il y avait eu des temps où le Pape allait à la rencontre de l'empereur jusqu'à Sutri. « Mais, ajoute *Æneas Sylvius*, toute puissance sur la terre est soumise à des alternatives; autrefois l'éclat de la dignité impériale eclipsait tout, aujourd'hui celle du Pape est plus grande qu'elle »<sup>1</sup>.

Conformément à l'antique coutume, au lieu de faire immédiatement son entrée dans la ville, Frédéric prit son logement pour la nuit dans la maison de campagne d'un marchand florentin, tandis que doña Éléonore occupait une autre villa. La suite du roi campa sur les champs Néroniens, où le Pape avait fait dresser de superbes tentes de soie bleue, rouge et blanche. Cependant, avec la permission du Roi, beaucoup de ses compagnons entrèrent en ville. Parmi ces derniers se trouvait *Æneas Sylvius*, qui se rendit en toute hâte auprès du

<sup>1</sup> *ÆNEAS SYLVIUS*, *Hist. Frid. III*, p. 275 et suiv. INFESSURA rapporte (p. 4133) avec une « explosion de satisfaction toute républicaine » (Gregorovius) que Frédéric daigna à peine accorder un salut aux cardinaux, tandis qu'il aurait été plein d'égards pour le sénateur. Cette anecdote est absolument invraisemblable; d'ailleurs, aucun des nombreux auteurs de relations qui ont parlé de ces faits ne dit rien de semblable. — Les ambassadeurs des puissances italiennes allèrent également à la rencontre du Roi; ceux de Milan et de Florence poussèrent même jusqu'à quatre ou cinq milles de Rome; ils voulaient s'assurer le pas sur ceux de Venise; dans le cortège, ils s'efforçaient de se placer le plus près possible de Frédéric. Voy. les Dépêches (inéd.) des ambassadeurs milanais à Fr. Sforza, datées de Rome, le 11 mars 1452: Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital., ms. 1586, f° 47 et suiv.

l'ape et lui renouvela les assurances les plus formelles au sujet des intentions de Frédéric. Nicolas V, en tout cas, était d'avis que mieux vaut se tenir sur ses gardes que de se jeter tête baissée dans le danger.

Le lendemain, 9 mars, les troupes qui formaient l'escorte de Frédéric III se rassemblèrent dans les prés situés en avant de la Porta Castello, pour être passées en revue. Les comtes, les chevaliers et même chaque bande de mercenaires entretenus par les villes avaient leur drapeau particulier : au moment où l'on s'y attendait le moins, Frédéric fit donner l'ordre de « rentrer tous les drapeaux », sauf l'étendard royal, qui seul devait paraître dans le cortège. « Cette mesure, lisons-nous dans la relation des députés strasbourgeois, provoqua beaucoup de murmures dans les rangs de la troupe et parmi les gens des villes : le capitaine de la Société de Saint-Georges se faisait particulièrement remarquer par sa violence : jamais, disait-il, on n'avait entendu dire que le fanion de Saint-Georges eût reçu un pareil affront, et, fût-il arrivé jusqu'au pied des murs de Rome, il préférerait s'en retourner avec ses gens, si l'on ne voulait pas permettre à la Société de faire son entrée dans Rome avec son fanion au vent; et jamais empereur ni roi ne s'y fût opposé s'il y eût tant soit peu réfléchi. » Mais tous les murmures ne servirent de rien : « Après que messires les chevaliers, les écuyers et les gens des villes eurent dépensé beaucoup de paroles, quelque désagréable que leur fût la chose, il fallut pourtant abattre tous les fanions, et ils ne purent entrer dans Rome que sous la bannière de l'Empire<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> ENRARD, p. 12. Cf. WENCKER, *Dissert. de Pfalburgeris, Usburgeris et Glevenburgeris* (Argentor., 1698), t. III, p. 19. — Au moment où le cortège allait se mettre en marche, la question de présence donna lieu à une querelle entre les ambassadeurs des puissances italiennes ; on trouvera des détails complets à ce sujet dans les dépêches (inéd.) des ambassadeurs milanais, datées de Rome le 11 et le 16 mars 1452 : Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital., ms. 1586, f° 47 et suiv., 58 et suiv. — Sur l'entrée du Roi à Rome, voy. ÆNEAS SYLVIUS, *Hist. Frid. III*, p. 277 et suiv., et une description provenant de Benedictbeuren, intitulée : *Ordinatio ingressus Frid. III in urbem*, et publ. dans PEZ, *Script. rer. Austr.*, t. II, p. 561 et suiv.; LOMENZ (t. II, p. 120) dit avec justesse que c'est en quelque sorte un ordre de bataille. Voy. aussi RAYER, p. 140, note 5, et une dépêche (inéd.) des ambassadeurs de Sienne :

Cette bannière « en drap d'or, suspendue à une hampe en bois doré, et sur laquelle était peint un aigle à une seule tête », était portée par le burgrave Michel de Magdebourg : le maréchal de Pappenheim précédait le Roi, tenant le glaive nu.

A quelque distance en arrière du Roi venait sa fiancée ; « elle montait un cheval entièrement caparaçonné de drap d'or, et portait un magnifique manteau bleu lamé d'or et un collier précieux au cou ». La cavalerie du Pape, forte de trois mille hommes, couverts de superbes armures et coiffés de casques brillants surmontés de panaches, fermait la marche du cortège ; deux cents hommes de pied, également à la solde du Pape, formaient l'arrière-garde. Le cortège était divisé en sections, précédées chacune de cors et de trompettes, et chaque fois qu'ils sonnaient, la foule immense des spectateurs poussait des vivats : des hérauts jetaient au peuple des pièces de monnaie<sup>1</sup>. A la Porta Castello, « le Roi fut solennellement reçu par tout le clergé et les prélats ; il y avait là un grand nombre d'évêques, de prévôts, d'abbés et de chanoines, et beaucoup d'autres ecclésiastiques et religieux, avec toutes leurs reliques et leurs ornements, et un grand nombre de dais et de tentes magnifiques en drap d'or et d'argent ; cette procession venant au-devant du Roi composait vraiment un beau spectacle, et si Dieu fait homme était venu sur la terre en personne, on n'aurait pas pu lui rendre plus d'honneurs, car ils portaient des croix et des encensoirs, et ils chantaient à pleine voix : *Ecce ego mitto angelum meum vobis qui præparabit viam ante me.* Ses chambellans jetaient à la foule des quantités d'argent ; le gouverneur de la ville marchait derrière lui, portant une magnifique épée ; on voyait là tous les bourgeois et les hauts personnages de Rome, ainsi que les plus grandes dames et demoiselles de la ville ; c'était une belle assemblée ; tous se mirent à genoux pour recevoir le Roi ; et plus loin, le peuple fit de même ; il y en avait

*Christoforus miles, Georgius doctor et Franciscus Patricius*, datée de Rome le 9 mars 1452 : Archives d'Etat de Sienne, Concistoro Lettere ad an. 1452.

<sup>1</sup> GOMEL, t. II, p. 715 ; cf. COLUMBIANUS, p. 526.

une telle foule que c'était miracle à voir, et tout un chacun chôma ce jour-là et aussi les deux jours suivants, comme si c'eût été le jour de Pâques ou le jour de Noël. » — « Adone le Roi et la Reine, placés chacun sous un dais, se rendirent à l'église de Saint-Pierre, prince des Apôtres, et, arrivé auprès des degrés, le Roi mit pied à terre, et quelques cardinaux, s'étant portés au-devant de lui, lui firent monter l'escalier et le conduisirent auprès du Saint Père le Pape, qui se tenait assis au haut des degrés, entouré de son clergé et de ses serviteurs; le Roi lui baissa le pied et lui offrit de l'or, après quoi le Pape se leva et le reçut en lui tendant la main, que le Roi baissa aussi, et à la troisième fois le Pape l'embrassa et lui donna le baiser de paix sur une joue; alors le Roi s'agenouilla devant lui, et le Pape fit une longue oraison sur lui et ensuite lui imposa les mains<sup>1</sup>. »

Le lendemain, le Pape fixa le sacre de Frédéric au 19 mars, anniversaire de son propre couronnement. Dans l'intervalle, le Roi visita les curiosités de Rome et eut de très nombreuses entrevues avec le Pape. Les entretiens des deux chefs de la chrétienté portaient : d'une part sur la situation de l'Autriche, dont Frédéric désespérait de venir à bout s'il n'obtenait l'appui du Pape; d'autre part sur le désir exprimé par Frédéric de recevoir de la main du Pape la couronne de Lombardie, ses relations avec Sforza étant trop tendues pour lui permettre d'aller la chercher à Milan. Les ambassadeurs milanais multiplièrent inutilement leurs démarches pour dissuader le Pape d'accéder à cette demande; ils durent finalement se borner à une protestation<sup>2</sup>.

Ce point arrêté, il fut décidé que la remise de la couronne de fer et la célébration du mariage du Roi avec doña Éléonore auraient lieu le même jour. Le 16 mars, à l'issue de la grand'-

<sup>1</sup> ENENKEL, p. 137.

<sup>2</sup> Arch. st. Lomb. (1878), t. V, p. 135 et suiv. Cf. la relation des ambassadeurs milanais, du 18 mars 1452, publiée par CHMEL dans le *Notizenblatt* (1856), t. VI, p. 30 et suiv., et d'autres dépêches (inéd.) des mêmes ambassadeurs, particulièrement celle du 7 mars, qui se trouvent à la Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital., ms. 1586, f° 45 et suiv.

messe solennelle, les royaux fiancés vinrent se mettre à genoux devant le Pape, qui leur remit le précieux anneau de mariage et prononça la bénédiction sur leurs têtes. Après la célébration d'une deuxième messe, le Roi alla, pour la seconde fois, s'agenouiller devant le Pape, qui le sacra roi de Lombardie en posant sur sa tête la couronne d'Aix-la-Chapelle : il avait eu la précaution de l'apporter<sup>1</sup>.

Le dimanche suivant, dimanche de *Lætare* (19 mars)<sup>2</sup>, était le jour fixé pour le couronnement de l'empereur : on avait, à cet effet, fait venir de Nuremberg les insignes impériaux. Le Pape était assis sur son trône, en avant du maître-autel de Saint-Pierre, ayant à sa droite le collège des cardinaux, à sa gauche des évêques et des prélats en grand nombre. Deux tribunes avaient été élevées en dehors de la balustrade pour le Roi et pour son épouse. Frédéric dut tout d'abord prêter le serment qu'avait, suivant la tradition, prêté Louis le Pieux ; après quoi il fut reçu dans le collège des chanoines de Saint-Pierre et revêtu des ornements impériaux. Ces préliminaires achevés, on mena le Roi et la Reine devant l'autel de Saint-Maurice, et là, le Roi d'abord, puis la Reine, reçurent l'onction faite avec

<sup>1</sup> VOIGT, t. II, p. 45. AENEAS SYLVIUS place à tort cette cérémonie à la date du 15 mars. En reproduisant cette donnée, MURATONI, dans ses *Annales*, CHMEL (Reg.) et LICHNOWSKY (t. VI, p. 411) tombent dans la même erreur. La date vraie est le 16 mars : nous en avons pour garants, d'abord les documents cités par BAYER (p. 145), puis les dépêches (inéd.) des ambassadeurs de Sienne, datées de Rome, l'une le 16 mars 1452 : « Hora avisamo la V. S. como questa mattina la M<sup>a</sup> del Imperatore piglia la corona dell' argento, la quale secondo la consuetudine soleva pigliare a Milano » ; l'autre le 17 mars : « Ier mattina seguito la coronatione d'ell' argento » : Archives d'Etat de Sienne, Concistoro Lettere ad an. 1451.

<sup>2</sup> Les chroniqueurs ne sont pas même d'accord sur la date de cette importante journée. AENEAS SYLVIUS indique le 16 mars, INFESSURA, le 18; bien que ce dernier soit fort suspect au point de vue de l'exactitude des indications chronologiques (pour citer un exemple, à la p. 1133, il place le mariage le 10 mars), beaucoup d'historiens modernes ont adopté ses données : citons, entre autres, GREGOROVIVS, t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 121. Il est néanmoins certain que la cérémonie eut bien lieu le 19 : c'est la date indiquée par le *Liber benef.*, p. 16, par MUFFEL, témoin oculaire (*Stedtechroniken*, t. XI, p. 743), et par les dépêches (inéd.) des ambassadeurs de Sienne, datées, l'une du 19 mars 1452 (« Questa mattina si fa la coronatione dell' Imperatore »), l'autre du 20 mars (« Heri segui la coronatione dell' imperatore et dell' imperadrice con gran triunphi ») : Archives d'Etat de Sienne, Concistoro Lettere ad an. 1451.

les saintes huiles sur l'épaule et sur le bras droit. Après cette cérémonie, ils retournèrent à leurs tribunes pour entendre la grand'messe solennelle du couronnement. « Pour lors, raconte Gaspard Enenkel, on entonna la messe; après le *Gloria*, le Pape dit les collectes, d'abord celle du jour, puis celle pour l'Empereur, qui se tenait debout dans une stalle de côté, vêtu du sacré manteau de l'empereur Charlemagne, chose qui n'était arrivée à aucun empereur depuis bien des siècles et qui fut regardée par tout le monde comme un grand honneur et comme une faveur spéciale de Dieu; après l'Évangile, le Pape mena l'Empereur et l'Impératrice devant l'autel de Saint-Pierre, où l'Empereur s'agenouilla, et le Pape lut sur lui une oraison assez longue, puis il lui posa sur la tête la couronne de l'empereur Charlemagne, et lui parla tout le temps en latin, après quoi il lui mit en main l'épée sacrée de Charlemagne, nue, et ainsi l'Empereur fut fait champion de Saint-Pierre; puis il ceignit l'épée, la dégaina, la brandit et ensuite la remit au fourreau.

« Après cela, le Pape lui mit le sceptre sacré dans la main droite, le globe sacré dans la main gauche, accompagnant toutes ces cérémonies de belles collectes.

« Sur ce, tout étant terminé, le Roi baissa le pied du Pape et retourna s'asseoir dans sa stalle; puis le duc Albert, son frère, et les autres princes, seigneurs, chevaliers et écuyers, ainsi que les députés des villes impériales, vinrent s'agenouiller devant lui et lui présentèrent leurs souhaits de bonheur et de félicité de toute sorte.

« Puis le roi Ladislas et le duc de Teschen allèrent prendre la jeune, belle et gracieuse reine; vêtue magnifiquement, ses beaux cheveux bien arrangés sur la nuque, et la tête entièrement découverte, elle était un délice pour les yeux; ils l'amènerent à l'autel de Saint-Pierre, où elle fut ointe, et le Pape dit sur elle beaucoup de collectes; puis il plaça sur sa tête une précieuse couronne faite tout exprès pour elle, et enfin on la ramena à sa place<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> ENENKEL, p. 138.

Pour terminer, l'Empereur et l'Impératrice reçurent la sainte communion de la main du Pape<sup>1</sup>. Le service divin étant achevé, l'Impératrice retourna dans son palais. Quant à l'Empereur, étant sorti de Saint-Pierre avec le pape, il lui rendit le service de lui amener son cheval et de lui tenir l'étrier, après quoi il se mit à son tour en selle. Tous deux se rendirent ensemble à l'église de Sainte-Marie au Trastevère, où le Pape remit à l'Empereur la rose d'or, après quoi ils se séparèrent<sup>2</sup>. L'Empereur alla alors se placer sur le pont Saint-Ange, et il y conféra l'ordre de la chevalerie à son frère Albert et à plus de deux cents nobles, parmi lesquels il s'en trouvait un grand nombre qui n'avaient jamais porté les armes, ni vu une épée nue<sup>3</sup>. Cette cérémonie dura à peu près deux heures;

<sup>1</sup> Il n'existe pour aucun couronnement d'empereur de relations aussi détaillées que pour celui-ci : voy. *ÆNEAS SYLVIUS, Hist. Frid. III*, p. 290 et suiv.; ENENKEL, *loc. cit.*; COLUMBANUS, p. 530 et suiv.; LANCKMANN, p. 567 et suiv.; la *Relation anonyme*, publiée dans JANSSEN, *Reichscorresp.*, t. II, p. 117-121, l'*Hodæporicon Frid. III*, dans WUERDTWEIN, *Subs.-dipl.*, t. XII, p. 29 et suiv. (sur la corrélation qui existe entre cette relation et celle d'Enenkel, voy. BAYER, p. 123); enfin, la relation de *Goswinus Mandocetes*, chantre de la chapelle papale, publiée par CHMEL, suppl. n° 98. — Il faudrait ajouter encore les relations manuscrites : dans l'*Archiv für ältere Gesch.*, t. I, p. 421, il est parlé d'un manuscrit de Munich relatif à ce sujet. — Parmi les dépêches (inéd.) des ambassadeurs de Sienne, celle du 20 mars est particulièrement intéressante, parce qu'elle confirme l'accident arrivé pendant la cérémonie à la mitre du Pape, accident dont on n'avait jusqu'ici d'autre garant qu'*Æneas Sylvius* (BAYER, p. 146). Le passage est ainsi conçu : « Fatto tutto l'atto de la coronation al Papa cadde la mitria, che fu tenuto malo augurio » : Archives d'Etat de Sienne, *loc. cit.*

<sup>2</sup> Nous adoptons ici la version de Columbanus : il est dans le vrai et d'accord avec d'autres relations, telles par exemple que celle que cite JANSSEN dans sa *Reichscorrespond.*, t. II, p. 119. — *ÆNEAS SYLVIUS* (*Hist. Frid. III*, p. 293) nomme Sainte-Marie in Cosmedin; c'est une erreur; pour s'en rendre compte, il suffit de posséder une connaissance superficielle de la topographie de Rome : cependant, beaucoup d'historiens, VOIGT entre autres (t. II, p. 26), la reproduisent d'après lui : BAYER lui-même (p. 146) ne la discute pas. REUMONT (t. III, 1<sup>re</sup> part., p. 121) commet une autre inexactitude en plaçant la cérémonie de la remise de la rose au lendemain.

<sup>3</sup> D'après ENENKEL (p. 138), cette cérémonie se passa au milieu du pont Saint-Ange (REUMONT dit : du château Saint-Ange, mais c'est probablement une faute d'impression). Les auteurs varient beaucoup sur le nombre des nouveaux chevaliers. D'après *ÆNEAS SYLVIUS*, *MANDOCETES* et *ENENKEL*, la chevalerie aurait été conférée à trois cents personnes environ; d'après ZANTFLIET

puis l'Empereur se rendit au palais de Latran, où la journée se termina par le grand banquet du couronnement.

Le jour suivant, quelques ambassadeurs vinrent faire leur compliment à l'Empereur; ce fut l'occasion d'une série de harangues ampoulées et fort peu en rapport avec la réalité des faits, car, dans le monde politique, ce sacre passa à peu près inaperçu : pour Frédéric ce fut cependant le plus beau moment de sa vie<sup>1</sup>.

Le nouvel empereur prolongea son séjour à Rome jusqu'au 24 mars, et, jusqu'au dernier moment, les deux chefs de la chrétienté eurent encore de nombreuses entrevues. En quittant Nicolas V, Frédéric emporta une série de bulles par lesquelles le Pape lui accordait un grand nombre d'indults et de faveurs, et une bulle d'excommunication contre les révoltés d'Autriche<sup>2</sup>.

Le 24 mars, l'Empereur partit pour Naples, où il allait rendre visite au roi Alphonse, son parent<sup>3</sup>. Le voyage du couple

(*Chronic.*, dans MARTÈNE, *Ampl. Coll.*, t. V, p. 478), à deux cent quatre-vingt-deux, d'après COLUMBANUS (p. 534), à plus de deux cents; d'après PAOLO DELLO MASTRO (p. 21), à deux cent soixante-cinq « ultramontains », et à trois Italiens seulement; d'après NICOLA DELLA TUCCIA (p. 220), à deux cent soixantequinze, dont neuf Italiens; d'après la relation citée par JANSSEN (t. II, p. 120), à deux cent trois; d'après les *Annal. L. Bonincontrii* (p. 156), à deux cents, dont sept Italiens; enfin, d'après la Dépêche (inéd.) des ambassadeurs de Sienne du 20 mars, à deux cent soixante-trois. La lettre (inéd.) du cardinal Scarampo à Onorato Gaetani, datée de Rome le 7 février 1452, que j'ai trouvée aux Archives Gaetani, à Rome (II, 33), et que j'ai citée plus haut, en note, se rattache à la série des relations du couronnement.

<sup>1</sup> VOIGT, dans l'*Allg. deutsch. Biographie*, t. VII, p. 150. Le Pape signa, le jour même, le procès-verbal du couronnement : voy. CHMEL, *Regesten*, suppl. n° 97; *Bull.*, t. V, p. 108 et suiv.

<sup>2</sup> Voy. BAYER, p. 144, 147, et, dans les *Sitzungsberichte der Wiener Akad. Phil.-histor. Kl.*, t. VIII, p. 60-112, et t. IX, p. 273 et suiv., l'étude de M. CHMEL, où l'auteur discute à fond toutes les faveurs accordées par le Pape dans cette circonstance.

<sup>3</sup> Dépêche (inéd.) des ambassadeurs milanais, datée de Rome, le 27 mars 1452 : Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital., ms. 1586, f° 65<sup>b</sup>. MURATORI, dans ses *Annales*, et GREGOROVIUS (t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 122) indiquent la date du 23, qui est inexacte. L'Empereur alla coucher le premier jour à Velletri (BORGLIA, *Velletri*, p. 366); le vice-camerlingue et le cardinal Colonna lui donnèrent la conduite jusqu'à la frontière des États de l'Église : Dépêche (inéd.) des ambassadeurs milanais, datée de Rome, le 3 avril 1452 ; Bibliothèque nationale de Paris, loc. cit., f° 67.

impérial fut une véritable marche triomphale. Dans toutes les localités qu'il traversait, il était accueilli en grande pompe, et, par ordre du Roi, on prévoyait avec prodigalité à tous ses besoins. A Naples, on organisa en son honneur des fêtes absolument féeriques. Les représentations théâtrales, les chasses, les banquets, les bals se succédaient comme dans une fantasmagorie<sup>1</sup>.

L'Empereur fut subitement arraché à cet étourdissement par une désagréable nouvelle : Ladislas, son pupille, laissé par lui à Rome, avait fait une tentative de fuite. Frédéric reprit sans tarder le chemin de la Ville éternelle, où il arriva le 22 avril : le soir même, il avait un entretien avec le Pape<sup>2</sup>. Quelques jours après, il faisait adresser au Pape et aux cardinaux, en consistoire public, ses remerciements pour la belle réception qui lui avait été préparée. *Aeneas Sylvius* prononça, dans ce même consistoire, une chaude harangue contre les Turcs ; c'est à cette occasion qu'il fit, au sujet des conciles, la

<sup>1</sup> BIRE, *Donna Leonor*, loc. cit., p. 175. — Sur les fêtes données à Naples, voy. FACIUS, dans GRÆVIUS, p. 158, et A. PANORMITA, *Speculum boni principis*, lib. IV, cap. iv. — Sur le mystère de la Passion joué, à cette occasion, à Santa-Chiara, voy. F. TORRACA, *Sacre Rappresentaz. del Neapolit.*, dans l'*Arch. Napolit.* (1879), t. IV, p. 119 et suiv. — Il est également question de ces fêtes dans les dépêches (inéd.) des ambassadeurs milanais N. Arcimboldi et Nicodème de Pontremoli, datées de Rome le 18 et le 24 avril 1452: Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital., ms 1586, f° 94 et suiv. 104 et suiv. — Les ambassadeurs expriment, dans leurs dépêches, au sujet du voyage de Frédéric à Naples (BUSER, p. 57), des craintes qui ne manquaient pas de fondements : à preuve, le document publié par CHMEL (*Mat.*, t. II, n° 8), dans lequel Alphonse promettait d'aider l'Empereur à faire la conquête de Milan. L'ambassadeur florentin à Milan, Dioticsalvi, exprimait, dans ses dépêches, au sujet du voyage de Naples, des défaillances analogues : voy. sa dépêche (inéd.) du 30 mars 1452 : Archives d'État de Florence, cl. X, dist. 4, n° 22, f° 125.

<sup>2</sup> C'est bien le 22, et non pas le 16, comme l'indique LICHNOWSKY (t. VI, p. 113); ni le 23, comme le dit GREGOROVIVS (t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 122), qui en cela copie INFESSURA (p. 1134). La date vraie est déterminée par les dépêches (inéd.) des ambassadeurs milanais du 18 au 24 avril, citées dans la note précédente (il est dit dans la dernière que le Pape fait surveiller de près Ladislas, et par une dépêche (inéd.) de Nello à la ville de Sienne, datée de Rome, le 23 avril 1452, où nous lisons : « Hier l'Empereur arriva et fut reçu très solennellement », et « Heri sera di nocte la S. Sua stette con la S<sup>a</sup> di N. S<sup>r</sup>a fino a hore tre di nocte » : Archives d'État de Sienne, Concistoro Lettere ad an. Le *Diarium d'INFESSURA*, publié par M. ECCARD, t. II (1886), indique pour le retour de l'Empereur, le 22 avril, qui est la date vraie.

curieuse sortie que j'ai déjà eu l'occasion de citer<sup>1</sup>. Enfin, Frédéric III quitta définitivement Rome pour retourner en Autriche : il n'était que temps : le pays, mécontent de sa conduite à l'égard de Ladislas, était sur le point de se soulever. « Hier matin, écrivait, à la date du 27 avril, un ambassadeur de Sienne, l'Empereur a quitté la Ville éternelle. Lui et sa suite ont exprimé hautement leur satisfaction de l'accueil honorable que leur avait fait le Pape<sup>2</sup>. » Nicolas V lui fit donner la conduite jusqu'à la frontière par les cardinaux Calandri et Carvajal. Si l'Empereur était satisfait, le Pape ne l'était pas moins de ce que tout se fut passé avec ordre et régularité<sup>3</sup>.

L'Empereur n'osa pas passer par Milan ; il ne se fiait pas à François Sforza : en quoi il ne se trompait guère, car ce prince retors, allié du roi de France, venait précisément de nouer des relations avec ses ennemis, en Hongrie et à Vienne<sup>4</sup>. Il se dirigea donc par Florence sur Ferrare, où il conféra en grande pompe au marquis d'Este le titre de duc de Modène et de Reggio. Ce fut le seul acte de la toute-puissance impériale qu'il accomplit au cours de son voyage<sup>5</sup>. Il fit bien, pendant son séjour à Ferrare, une tentative pour la restaura-

<sup>1</sup> Voy. plus haut. — Le 25 avril, dans la chapelle du Pape, une violente altercation eut lieu, au sujet de la question de préséance, entre les ambassadeurs de Milan et ceux de Venise, en présence de l'Empereur et du Pape. Voy. la dépêche (inéd.) de N. Arcemboldi et de Nicodème de Pontremoli, datée de Rome, le 25 avril 1452 : Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital., ms. 1586, f° 106.

<sup>2</sup> Dépêche (inéd.) de Nello à la ville de Sienne, datée de Rome, le 27 avril 1452 : « La M<sup>a</sup> dello Imperadore si partete da N. S<sup>a</sup> tanto ben contento quanto e possibile e tutta la sua brigata et chiamansi molto ben contenti tutti del grande honore [che] la Sua S<sup>a</sup> li ha facto » : Archives d'État de Sienne, Concistoro, Letture ad an.

<sup>3</sup> INFESSURA, p. 4134.

<sup>4</sup> Ce fut l'un des motifs qui engagèrent Frédéric à hâter son retour. — Les intrigues de Sforza eurent pour lui l'heureux résultat d'amener l'Empereur à se montrer plus coulant sur la question de l'investiture : BUSER, p. 60, 65.

<sup>5</sup> BAYER, p. 158. — Sur les fêtes de Ferrare, voy. MURATORI, Script., t. XVIII, p. 1091 ; FRIZZI, p. 45 et suiv. — Borso fit à l'Empereur un présent dont Antonia da Trezzo, ambassadeur de Milan, estimait la valeur à 30,000 ducats : Dépêche (inéd.) de cet ambassadeur à Fr. Sforza, datée de Ferrare, le 13 juin 1452 : Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital., ms. 1586, f° 131.

tion de la paix en Italie, mais, à peine commencées, les négociations s'arrêtèrent, d'une part à cause de l'abstention du roi d'Aragon, qui ne s'était point fait représenter, d'autre part à cause de la tournure dangereuse que prenaient les affaires en Allemagne et qui lui donnait assez d'occupation<sup>1</sup>. Du 21 mai au 1<sup>er</sup> juin, Frédéric séjourna à Venise, où on lui offrit de nouveau fêtes sur fêtes<sup>2</sup>. Mais tout ce déploiement de pompe masquait insuffisamment l'amoindrissement politique de la dignité impériale. Un jour, causant avec le doge, l'Empereur voulut aborder la question du rétablissement de la paix en Italie : le doge lui déclara nettement que, vu les circonstances du moment (les Vénitiens venaient de recommencer la guerre contre Sforza, et les débuts de la campagne étaient en leur faveur), l'honneur de l'État ne permettait pas d'entamer des négociations de cette sorte. « Nous savons très bien, ajouta-t-il, que nous parlons à l'Empereur, qui tient la première place parmi les mortels et qu'on ne doit pas amuser de paroles ; c'est pourquoi nous avons dit immédiatement ce que nous ferons. Notre réponse sera invariable. » Ainsi, en Italie même, Frédéric put se rendre compte du degré d'autorité que lui donnait son titre d'empereur. Avant de quitter le pays, il courut encore les boutiques de Venise pour y faire toutes sortes d'achats, mais il avait soin de se cacher sous un déguisement, de peur qu'on ne le fit payer comme empereur<sup>3</sup>.

Rien d'étonnant, d'après ce détail, si l'archevêque de Florence, saint Antonin, d'ordinaire si bienveillant, parlant du voyage de Frédéric à Rome, portait sur la personne de l'Empereur ce jugement sévère : « Rien en lui ne révélait la majesté impériale ni la générosité du cœur, ni la sagesse de la parole, car il parlait presque toujours par une autre bouche.

<sup>1</sup> Dépêches (inéd.) de Nic. Arcemboldi à Fr. Sforza, datées de Florence le 6 mai 1452 et de Ferrare le 19 mai de la même année : Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital., ms. 1586, f° 111 et suiv., 119 et suiv.

<sup>2</sup> SANUDO, p. 1143 et suiv. Cf. P.-G. MOLMENTI, *La Dogarella di Venezia* (Turin, 1884), p. 233 et suiv.

<sup>3</sup> VOIGT, t. II, p. 60 et suiv.

Mais sa grande avarice se révélait d'elle-même, car il était avide de présents et les acceptait volontiers. Enfin, il retourna dans son pays, laissant derrière lui une piètre opinion de ses talents<sup>1</sup>. » En somme, s'il avait pu exécuter son voyage à travers l'Italie, grâce aux sauf-conduits que lui avaient fournis les princes et les villes, son attitude avait été non celle d'un empereur et d'un maître, mais celle d'un hôte simplement toléré : on avait fait pour lui un grand déploiement de pompe extérieure, on l'avait reçu presque partout avec de grands témoignages de respect; mais, sous ces apparences, la défiance des puissances italiennes à son égard se dissimulait à peine<sup>2</sup>. Il rentra dans ses États héréditaires sans que sa puissance se fût accrue en rien, et à peine était-il de retour, qu'une insurrection formidable éclatait contre lui. Vainement Nicolas V menaça les révoltés des censures ecclésiastiques les plus graves; ils répondirent par un appel à un futur concile<sup>3</sup>. Pour suivant leurs succès, ils arrachèrent à l'Empereur, abandonné sans défense par l'Empire entier, la liberté de Ladislas : mais il faut nous arrêter ici, ces détails étant du domaine d'une histoire de l'Empire.

Frédéric III fut le premier prince de la noble maison de Habsbourg sacré et couronné à Rome. Il fut aussi le dernier des empereurs et des rois qui aient eu l'honneur de recevoir la couronne dans la Ville éternelle.

<sup>1</sup> *Chronicon III*, tit. XXII, c. 12, § 3. — On connaît les railleries de Poggio sur le compte de Frédéric III (*Epist.*, t. X, p. 21; édit. TONELLI). — Il n'est pas sans intérêt de lire, dans le livre de BUSER, p. 61, les adieux ironiques d'un ambassadeur milanais.

<sup>2</sup> BAYER, p. 162.

<sup>3</sup> Voy. ce document dans PRAT, *Annales*, t. III, p. 112 et suiv. Cf. AENEAS SYLVIUS, *Hist. Frid. III*, p. 357 et suiv. · BAYER, p. 168 et suiv.

l'art. Il fut, pour les artistes romains, un moment heureux. L'artiste, alors considéré comme un précepteur de l'ordre et de la discipline, fut alors évidemment tout à fait respecté. Mais il fut aussi une époque où l'art, au contraire, fut étouffé par l'ambition des artistes, qui cherchaient à faire leur fortune dans l'église. Les artistes furent alors très nombreux à faire leur fortune dans l'église, mais leur succès fut souvent temporaire, car les artistes furent alors très nombreux à faire leur fortune dans l'église.

#### ENCOURAGEMENTS PRODIGUÉS A LA RENAISSANCE DANS LE DOMAINE DES ARTS ET DE LA LITTÉRATURE : RESTAURATION ET CONSTRUCTION DE MONUMENTS A ROME ET DANS LES ÉTATS DE L'ÉGLISE : ALBERTI, FRA ANGELICO DE FIESOLE. — LA COUR DES MUSES. — FONDATION DE LA BIBLIOTHÈQUE VATIGANE.

##### I°

Si le pontificat de Nicolas V occupe dans l'histoire une place considérable, il le doit moins à la coïncidence des événements politiques et religieux dont nous venons d'exposer l'enchainement, qu'à l'initiative prise par ce Pape à l'égard du mouvement intellectuel qui tenait alors les esprits en fermentation. Doué d'une intelligence vive et d'un esprit cultivé, fermement convaincu, d'ailleurs, de la puissance des idées chrétiennes, il se plaça résolument à la tête de la Renaissance artistique et littéraire. En mettant ainsi l'autorité et les richesses de la Papauté au service des sciences et des arts, il ouvrit une ère nouvelle dans son histoire comme dans celle de la civilisation.

Le monde des lettres et de la science avait salué avec enthousiasme l'élévation de l'ancien magister de Sarzana : tous ceux qui s'étaient, dans une circonstance quelconque, trouvés en contact avec lui, connaissaient son amour de la science et la hauteur de ses vues : on n'ignorait pas qu'il avait dit un jour : « Si j'avais de l'argent, je le dépenserais entièrement en livres et en monuments. » Dans la belle lettre de félicitations qu'il écrivit à cette occasion à Nicolas V, un

autre représentant de la Renaissance chrétienne, François Barbaro, empruntant le langage de Platon, félicitait le monde d'être entré dans une période où l'on allait voir la sagesse arriver au trône, ou les rois se convertir à la sagesse. L'opinion publique était unanime : elle espérait qu'avec le nouveau Pape une ère nouvelle allait s'ouvrir; elle ne fut point déçue. Avant son élévation, Nicolas n'avait pu consacrer au progrès de la science que son temps et sa santé; il était désormais résolu à lui consacrer des ressources matérielles et à l'entourer de considération, et il ne tarda pas à en donner la preuve<sup>1</sup>.

Il nourrissait dans son esprit un projet grandiose; s'il réussissait à l'exécuter, Rome, centre de la religion, devait devenir aussi le centre des lettres et des arts; la ville qu'il avait trouvée en ruine devait se transformer en un vaste ensemble de monuments, renfermant dans son sein la plus belle bibliothèque du monde entier; et la Ville éternelle, résidence de la Papauté, serait dorénavant pour elle un asile inviolable.

Pour arriver à son but, il déploya une activité colossale : on ne saurait porter sur ses actes un jugement équitable sans en connaître exactement la pensée dirigeante. Il l'a, du reste, exposée lui-même, avec une clarté qui ne laisse rien à désirer, dans l'allocution en langue latine qu'il adressa aux cardinaux réunis autour de son lit de mort. Manetti, son biographe, a conservé à la postérité ce discours, expression solennelle de ses volontés dernières : c'est là qu'il faut chercher le but et l'inspiration de toute sa conduite<sup>2</sup>. Nous allons le résumer à grands traits.

Pour comprendre la grandeur de l'autorité de l'Église romaine, dit-il, il faut nécessairement s'être livré à de profondes études sur ses origines et son développement. La

<sup>1</sup> GEIGER, *Renaissance*, p. 121. Cf. RÖHRBACHER-KNOEPFLER, p. 314, note 1, où cet écrivain combat l'opinion de Voigt.

<sup>2</sup> MANETTI, p. 947-957. — Il est plus que probable que le biographe a arrangé cette allocution et arrondi les phrases, mais l'authenticité du fond ne saurait être mise en doute : voy. TOMMASINI, dans *l'Archiv. di Soc. Rom.*, t. III, p. 115; DE ROSSI, dans les *Studi e documenti*, 2<sup>e</sup> année (1881), fasc. 2, p. 87; KÄYSER, p. 222.

masse du peuple, dénuée d'instruction, ne peut avoir qu'une foi chancelante, si cette foi n'est pas fortifiée par la vue d'une grandeur matérielle : ignorante comme elle l'est, les principes formulés par des savants ne produiraient dans son esprit qu'une foi imposée et sans objet déterminé. Mais si elle a sous les yeux de ces vastes monuments qui paraissent destinés à subsister éternellement et semblent des témoins impérissables posés par Dieu lui-même; si cette vue affermit suffisamment sa foi pour qu'elle vive chez les contemporains et se transmette à leurs descendants sous forme de tradition, le monde l'accepte et s'en pénètre jusque dans ses plus intimes profondeurs. Partant de là, Nicolas V voulait faire contribuer l'architecture au relèvement du prestige de l'autorité du Saint-Siège, par l'exécution de grandes œuvres unissant la beauté esthétique à l'ampleur des dimensions. Versé dans la connaissance de l'histoire, il savait quel rôle avaient joué, dans l'histoire du peuple romain, l'aspect du Capitole et la promesse d'éternité qui y était attachée<sup>1</sup>.

Venant à parler des fortifications qu'il avait fait éléver, tant à Rome que dans les États de l'Église, il ajouta qu'il avait eu en vue d'assurer leur défense, à la fois contre les ennemis de l'extérieur et contre ceux de l'intérieur. Si ses prédécesseurs eussent agi avec la même prudence, particulièrement à l'égard des Romains, ils se fussent épargné bien des calamités. « Si nous avions pu terminer tout ce que nous avions projeté, nous sommes assuré que nos successeurs seraient plus respectés par tous les peuples chrétiens et jouiraient dans Rome d'une sécurité plus grande contre les ennemis de l'extérieur et de l'intérieur. Ce n'est donc ni par orgueil, ni par amour du faste, ni par vaine gloire, ni par ambition d'assurer l'immortalité à notre nom, que nous avons commencé ce vaste ensemble de constructions; nous avons été uniquement inspiré par le désir d'agrandir le prestige du Siège apostolique aux yeux de la chrétienté et de mettre en même temps les Papes à l'abri du danger d'être

<sup>1</sup> Rio, t. II, p. 25.

expulsés, faits prisonniers, assiégés, ou opprimés d'une façon quelconque. »

On a pourtant prétendu<sup>1</sup> que la recherche d'une gloire posthume avait inspiré tous les actes de Nicolas V, que c'était toujours là qu'il fallait en venir pour expliquer l'éclat de sa cour, l'étendue de ses constructions, la protection accordée par lui aux savants et aux artistes, la création de sa bibliothèque : les paroles prononcées par lui-même en face de l'éternité réduisent, on le voit, cette accusation au néant. Un homme aussi ennemi qu'il le fut de toute hypocrisie et de toute dissimulation, tous les témoignages sont unanimes à cet égard<sup>2</sup>, un tel homme ne peut pas avoir menti sur son lit de mort. Ceci ne veut point dire que, dans tel ou tel cas, Nicolas V n'ait pas cédé à la tentation de la renommée, mais seulement que la recherche de sa propre gloire ne fut jamais le motif dirigeant de ses actes. Des adversaires résolus de la Papauté l'ont eux-mêmes reconnu.

<sup>1</sup> Voy. VOIGT, *Wiederbelebung*, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 62. A l'appui de son affirmation, cet historien renvoie à un passage de MANETTI, p. 925 ; mais il n'est nullement dit, dans ce passage, que la recherche de la gloire ait été le seul, ni même le principal motif déterminant des actes de Nicolas V. En effet, après avoir parlé des sommes immenses que le Jubilé avait fait entrer dans le trésor du Pape, Manetti continue ainsi : « Ex nova tamen et inopinata prædictarum pecuniarum acquisitione, non modo ad cœptorum operum prosecutionem sed amplificationem etiam et aliorum huiusmodi innovationem mirum in modum animum applicuit ut ob perpetuam magnorum ædificiorum constructionem *Romane Ecclesiae honor et Apostolice Sedis gloria simul cum singulari et præcipua Christianorum populorum omnium devotione abundans ac latius amplificaretur et ob assiduum insuper novorum præclarorumque operum cum traductionem tum compilationem presentibus et posteris studiosis hominibus plurimum adiumenti præberet..... Atque huius sua mentalis tam magnæ ac tam vehementis cum ad ædificandum tum ad traducendum et compilandum et libros congregandum applicationis, etsi duas commemoratas causas in primis fuisse intellecerimus, tertiam nihilominus propriæ gloriae cuius suapte natura avidissimum erat, adoptionem ac sui nominis propagationem non immerito accessisse existimamus et credimus, etc. » BURCKHARDT (*Geschichte der Renaissance*, p. 11), plus prudent que VOIGT, se borne à citer l'un après l'autre le passage de Manetti et la harangue du Pape. Voy. encore MUNTZ, t. I, p. 72 et suiv.*

<sup>2</sup> VESPASIANO DA BISTICCI, qui connaissait très bien le Pape, insiste tout particulièrement sur cette qualité (§ 8) : Era un uomo aperto, largo, senza sapere fingere o similare, e nemico di tutti quegli che simulavano o fingevano. »

« Toutes les entreprises de Nicolas V, dit l'un d'eux, avaient pour objet d'agrandir le prestige du Saint-Siège. Il mettait tout son orgueil à entourer la Papauté d'une ceinture de monuments fastueux et à immatérialiser son autorité en faisant d'elle le centre du monde intellectuel comme elle l'était du monde religieux<sup>1</sup>. »

Ainsi, pour justifier les vastes constructions qu'il avait entreprises, Nicolas V employait des arguments de deux sortes, les uns d'ordre pratique, les autres d'ordre moral. Mais toutes ces constructions n'étaient pas nouvelles; il y avait, dans le nombre, beaucoup de restaurations. Sous ce dernier rapport, le Pape ne fit que continuer l'œuvre commencée par ses prédécesseurs immédiats, œuvre rendue nécessaire par la quantité de ruines accumulées pendant la période de l'exil d'Avignon et aggravées encore pendant l'époque funeste du schisme. Pour toutes les constructions nouvelles, au contraire, il entra hardiment dans une voie qui s'écartait de la tradition reçue jusqu'alors.

Manetti énumère tous les monuments élevés par Nicolas V avec le soin minutieux d'un biographe soucieux de ne rien laisser perdre de la gloire de son héros, et il a soin d'indiquer les motifs qui l'avaient déterminé à les entreprendre. Ces motifs sont de trois sortes : la sécurité, l'hygiène et l'embellissement, à quoi il faut ajouter l'incitation du sentiment religieux. « Le Pape, dit Manetti, avait en tête cinq grandes entreprises : la réparation des murs de la ville, des aqueducs et des ponts, la restauration des quarante églises, dites de stations, la construction à neuf du Borgo, du palais des Papes au Vatican et de l'église de Saint-Pierre<sup>2</sup>. » Un écrivain moderne a remarqué avec raison que les deux premiers projets ne sortent pas de la routine suivie par les Papes du moyen âge, tandis que les trois derniers forment un ensemble, un

<sup>1</sup> GREGOROVIUS, t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 137. ZOEPPFEL écrit également, dans la *Herzogs Realencyclopædie*, t. X, 2<sup>e</sup> édit., p. 272 : « L'idée qui inspira ces projets n'était ni l'amour du faste, ni la recherche d'une gloire posthume, mais le désir d'accroître le prestige du Siège apostolique aux yeux du peuple. »

<sup>2</sup> MANETTI, p. 930.

tout à part, avec un caractère particulier qui décèle une autre inspiration, une ère nouvelle, en un mot le génie de la Renaissance<sup>1</sup>.

Les travaux de restauration ordonnés par Nicolas V étaient de natures très diverses; ils comprenaient toute une série de monuments religieux et civils. Parmi les premiers, le Pape s'occupa spécialement, avec une pieuse sollicitude, des quarante églises où se font les stations de carême. On reprit à deux fois les travaux de la petite église de Saint-Théodore, au pied du Palatin. Saint-Étienne le Rond, cette curieuse église où Flavio Biondo avait trouvé, quand il la visita, en 1446, la toiture enlevée, les mosaïques détruites, les marbres effrités, fut restaurée de fond en comble. Par ordre du Pape, on exécuta de nombreuses restaurations aux églises des Saints-Apôtres, de Saint-Celse, de Sainte-Praxède, de Sainte-Marie au Trastevère, de Saint-Eusèbe, de Sainte-Marie Rotonda (le Panthéon). En même temps on poursuivait ou commençait les réparations des grandes basiliques : on exécuta des travaux considérables à Sainte-Marie Majeure, à Saint-Paul et à Saint-Laurent-hors-les-murs. Au Capitole, Nicolas V fit transformer le palais des sénateurs et éléver un autre palais pour les conservateurs<sup>2</sup>. On s'occupa également de remettre en état les palais des Papes auprès de Sainte-Marie Majeure et des Saints-Apôtres<sup>3</sup>.

Nicolas V rendit à Rome un immense service en s'occupant d'y amener de l'eau potable, objet de première nécessité pour

<sup>1</sup> DEHIO, *Bauprojecte*, p. 242.

<sup>2</sup> MUNTZ, t. I, p. 139-150; REUMONT, t. III, 1<sup>re</sup> part., p. 379 et suiv.; BENTOLOTTI, *Artisti Lombardi*, t. I, p. 15, 29; ADINOLFI, t. II, p. 16, 173. — Il est question des travaux exécutés à Sainte-Marie au Trastevère, dans l'*Oratio episcopi Atrebaten. Rome in funeralibus Nicolai PP. V.* (inéd.). Bibliothèque Vaticane; Cod. Vatic. 3675. — La restauration de l'église de Saint-Paul était urgente : c'est, du moins, ce que nous lisons dans une dépêche (inéd.) de Donatus de Donatis à la république de Florence, datée du 30 novembre 1451 : Archives d'État de Florence, cl. X, dist. 2, n° 22.

<sup>3</sup> MUNTZ, t. I, p. 144, 146 et suiv.; PERLBACH, p. 20; ADINOLFI, t. II, p. 214; CUCONONI, p. 98. — En dépit de l'infatigable activité déployée par Nicolas V, il restait encore, en 1453, une quantité de monuments en ruine; voy. PERLBACH, p. 18.

la ville. Au moment de son élection, une partie de la population en était réduite à boire l'eau du Tibre ou celle des sources et des citerne : rien ne dépeint mieux l'état de décadence où la malheureuse ville était tombée : l'Acqua Vergine était le seul aqueduc qui ne fût pas hors d'usage ; encore avait-il considérablement souffert<sup>1</sup>. Grâce aux travaux de réparation qu'y fit exécuter Nicolas V, tout un quartier de Rome, éloigné du fleuve, redevint habitable. En 1453, on éleva, au débouché de l'Acqua Vergine, une fontaine monumentale exécutée probablement sous la direction du célèbre Alberti, et qui reçut le nom de fontaine Trevi<sup>2</sup>.

Rome fut encore redévable au même Pape d'améliorations d'un autre genre ; il fit déblayer les ruines et les tas de décombres qui rendaient les chemins impraticables ; c'est sous son pontificat que l'on commença le pavage des rues et la régularisation de leur tracé. Mais il voulait faire bien autre chose encore pour l'embellissement de la ville ; il songeait à faire construire des portiques sur le pont Saint-Ange et sur quelques autres places trop exposées aux ardeurs du soleil : les projets existaient, dessinés de la main d'Alberti<sup>3</sup>. Une autre question qui l'occupait était celle du repeuplement de la ville. La vaste région des Monts, de plus en plus abandonnée, menaçait de devenir un désert ; pour mettre un terme à cette émigration, Nicolas, par un décret du 23 mai 1447, quelques jours, par conséquent, après son élection, accorda des priviléges à tous ceux qui construiraient des maisons dans cette partie de la ville<sup>4</sup>. Un an plus tard, il renouvelait ce décret, mais sans succès ; il échoua de ce côté, comme l'avaient fait avant lui les conservateurs, comme le

<sup>1</sup> « Tant la misère avait pris la place de la richesse des temps anciens », écrit l'auteur des *Römische Briefe*, t. I, p. 107.

<sup>2</sup> VASARI, *Alberti*, t. IV, p. 55 ; MUNTZ, t. I, p. 156 et suiv.

<sup>3</sup> MUNTZ, t. I, p. 70, 157.

<sup>4</sup> *Privilège* (inéd.) donné par Nicolas V : « Pro felici directione status Urbis», d. d. Roma, 1447, X kal. jun. (23 mai), Pont. nostri anno primo (Poggio) : Archives du Latran, FF. 1, 65. Ces archives ne sont pas encore classées. C'est feu M. le professeur A. Vincenzi qui a eu l'obligeance de me communiquer cette citation, ainsi que toutes celles qui sont extraites de la même source.

fit après lui Sixte V; jusqu'à nos jours, la région des Monts est restée, relativement à son étendue, la moins peuplée de Rome<sup>1</sup>.

Après s'être occupé de la ville, il fallait s'occuper aussi de ses abords; en faciliter l'accès et garantir la sécurité, tel était le problème auquel travaillèrent les infatigables ingénieurs du Pape. Au pont Milvius (Ponte Molle), on remplaça la partie du milieu, qui était en bois, par une arche de pierre; en même temps, pour protéger le pont du côté de l'extérieur, on commença, sur la rive droite, la construction d'une tour fortifiée qui fut achevée par Calixte III : on y voit encore, de nos jours, l'écusson des Borgia, avec leur taureau. On répara et on fortifia de même d'autres ponts des environs de Rome, tels que le Ponte Nomentano, le Ponte Salaro, le Ponte Lucano. Afin de pouvoir amener jusqu'à la ville les grands blocs de travertin nécessaires aux constructions, on cura le lit de l'Anio, de façon à le rendre navigable<sup>2</sup>.

Les murs de la ville étaient en ruine sur beaucoup de point : en 1451, le Pape, inquiet des suites que pourrait avoir le voyage de Frédéric III, en ordonna la restauration, dont les travaux furent poussés avec activité. De nos jours encore, en longeant l'enceinte de la ville proprement dite, de la porte Flaminia, c'est-à-dire de la rive du fleuve, à la porte d'Ostie, on retrouve partout des traces de l'activité de Nicolas V : ce sont les inscriptions murales, où son nom se lit beaucoup plus souvent que celui d'un autre Pape<sup>3</sup>.

Mais tout cela n'était que peu de chose à côté du plan colossal projeté pour la transformation de la cité Léonine, du Vatican et de l'église de Saint-Pierre.

<sup>1</sup> GREGOROVIUS, t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 721. — La *Confirmation du privilège* (inéd.), d. d. Romæ, 1448, XII kal. sept. (21 août), se trouve aux Archives du Latran, FF. 1, 68. Dans la bulle « Quemadmodum » (inéd.), d. d. Romæ, 1589, 22 Martii, et dont l'objet était le même, Sixte V se référa, plus tard, aux priviléges de Nicolas V : Archives de la secrétairerie des brefs.

<sup>2</sup> MANETTI, p. 937; PAPENCORDT, p. 500; REUMONT, t. III, 1<sup>e</sup> part., p. 378

<sup>3</sup> REUMONT, *loc. cit.*; MUNTZ, t. I, p. 158 et suiv.; PERLBAGU, p. 20. — Nicolas V fit frapper, à cette occasion, une médaille sur laquelle était gravée une vue de la ville entourée de ses murailles, avec l'antique exergue « Roma Felix » : voy. à ce sujet BONAINI, p. 51, et VENUTI, p. 11 et suiv.

Bien qu'à vrai dire la cité Léonine ait, de tout temps, formé une ville à part, nous dirons, pour nous conformer à l'usage, que, de toutes les parties de Rome, aucune n'avait été aussi rudement éprouvée. Eugène IV avait fait pratiquer un chemin à travers les ruines et les décombres, pour donner accès au pont, et, désirant attirer des habitants dans ce quartier, il avait garanti l'exemption d'impôts pendant cinquante ans à tous ceux qui viendraient s'y fixer. D'après le plan d'ensemble conçu par Nicolas V, il ne s'agissait de rien moins que de le transformer entièrement et d'en faire une résidence monumentale conforme au génie de la Renaissance.

Quand on parcourt la description détaillée de ce projet, telle que la donne Manetti, il semble que l'on soit transporté en imagination dans ces pays de l'Orient où les maisons des dieux et des rois affectaient des proportions colossales<sup>1</sup>.

Le tombeau de l'apôtre saint Pierre, placé, en fait, à l'extrême du plan, devait, en théorie, en former le centre<sup>2</sup>. Le point de départ était une vaste place à créer à côté du pont et du château Saint-Ange. De cette place partaient trois larges rues en ligne droite, aboutissant à une autre place créée au pied de la colline du Vatican, la rue droite en face du palais du Vatican, celle du milieu en face de la basilique, celle de gauche en face des constructions élevées vis-à-vis du palais. Dans le projet, pour garantir les passants du soleil et de la pluie, les trois rues étaient encadrées entre des portiques, sous lesquels s'ouvriraient des boutiques réparties en sections affectées aux différents métiers; au-dessus s'élevaient des maisons renfermant des habitations destinées au personnel de la cour pontificale, le tout construit d'après toutes les règles du beau et de l'hygiène rationnelle.

<sup>1</sup> RIO, t. II, p. 22. C'est dans les ouvrages de REUMONT (t. III, 1<sup>re</sup> part., p. 380 et suiv.) et de DEHIO (*Bauprojecte, etc.*) que l'on trouve le meilleur compte rendu de la description de MANETTI (p. 931-939), et c'est d'après eux que j'ai écrit ce qui a rapport à ce sujet.

<sup>2</sup> DEHIO, *Bauprojecte*, p. 247.

La place principale, sur laquelle débouchaient les trois rues, était encadrée à droite par le portique donnant accès au palais du Pape, à gauche par les habitations du clergé, et mesurait deux cents aunes en longueur sur cent en largeur : au milieu devait s'élever un groupe colossal, formé par les statues des quatre évangélistes, supportant l'obélisque de Néron, ce dernier surmonté d'une statue en bronze du Sauveur, tenant à la main droite une croix d'or. « A l'extrémité de cette place, continue Manetti, à l'endroit où le terrain commence à s'élever, on voit une plate-forme, à laquelle on arrive par de larges degrés ; à droite et à gauche, s'élèvent des campaniles décorés de beaux marbres ; au fond, un portique double à cinq portails disposés de telle sorte que les trois du milieu correspondent à la principale rue partant du pont Saint-Ange, et les deux autres aux deux rues latérales. A la suite de ce portique, formant arc de triomphe, vient un atrium entouré de colonnes, au centre duquel se trouve une grande fontaine, et d'où l'on pénètre dans l'église. »

La nouvelle église de Saint-Pierre devait, par sa magnificence et par ses dimensions majestueuses, offrir aux yeux l'application de tous les progrès accomplis dans les arts et dans les diverses branches des connaissances humaines : d'après le plan, sa forme était celle d'une basilique à cinq nefs, avec une série de chapelles latérales ouvrant sur les nefs extérieures ; les dimensions étaient : deux cent quarante aunes de longueur totale, cent vingt aunes de largeur dans les nefs, cent aunes de hauteur sous la voûte : celle-ci était richement décorée, et les parois supérieures étaient percées de grandes fenêtres rondes laissant pénétrer abondamment la lumière<sup>1</sup>. Au point de croisement de la nef principale et du transept s'élevait le maître-autel : autour de l'abside, construite en demi-

<sup>1</sup> MANETTI, p. 934 et suiv. ; REUMONT, t. III, 1<sup>re</sup> part., p. 380 ; DEHIO, *Bauprojekte*, p. 249 ; JOVANOVITS, *Forschungen ueber den Bau der Peterskirche zu Rom* (Vienne, 1877) ; *Grundriss*, p. 29. — Pour l'histoire de la construction de Saint-Pierre, je me bornerai à renvoyer le lecteur aux études et critiques publiées par M. R. REDTENBACHER dans la *Zeitschr. für bildende Kunst*, 9<sup>e</sup> année et suiv., et à l'ouvrage tout récent du même auteur, intitulé : *Architectur des italien. Renaissance* (Francfort, 1886).

cercle, se trouvaient le trône du Pape et les stalles destinées aux cardinaux et à toute la curie. Enfin, le projet prévoyait un pavé de marbre et une toiture en plomb. En arrière de l'église, un cimetière était destiné à recevoir les restes mortels des Papes et des prélats, « afin, dit Manetti, qu'un temple si vaste, si somptueux, si différent de tous les autres, ce chef-d'œuvre d'apparence plus divine qu'humaine ne soit pas souillé par la présence de cadavres<sup>1</sup> ». D'immenses bâtiments latéraux étaient destinés au logement du clergé attaché à l'église.

Déjà distincte naturellement, par sa position même, de la Rome proprement dite, la ville pontificale devait encore être entourée de toutes parts d'une muraille fortifiée et surmontée de hautes tours, de telle sorte, dit Manetti, que, les oiseaux exceptés, pas un être vivant ne pût y entrer sans permission. Le nouveau Vatican devait être la citadelle de cette place forte, tout en offrant à ses habitants tous les agréments d'un palais de la Renaissance. Le plan comportait à l'entrée une splendide porte triomphale. Le rez-de-chaussée, avec ses vastes salles, ses promenoirs, ses portiques encadrant un jardin rempli de toutes sortes de plantes et d'arbres fruitiers, et arrosé par des eaux vives, était destiné à la résidence d'été. Au premier étage étaient réunies toutes les commodités qui peuvent rendre l'hiver supportable ; enfin l'étage supérieur, bien aéré, formait les appartements de printemps et d'automne. Le plan général du palais comprenait, en outre, des quartiers pour le collège des cardinaux, des salles pour les services de la curie, une salle du trône pour le couronnement du Pape et la réception des empereurs, des princes et des ambassadeurs, des locaux spéciaux pour le conclave et pour le trésor de l'Église, plusieurs chapelles et une grande bibliothèque<sup>2</sup>.

Certains auteurs modernes ont traité de chimère le projet de Nicolas V : son exécution, disent-ils, eût demandé un temps aussi long que le règne de vingt Papes et les trésors d'un Séso-

<sup>1</sup> MANETTI, p. 936; DEHIO, *Bauprojecte*, p. 250.

<sup>2</sup> MANETTI, p. 934; DEHIO, *Bauprojecte*, p. 246.

tris<sup>1</sup>. Les contemporains étaient d'un autre avis, et ils avaient raison. Au moment de son élection, le Pape n'était agé que de quarante-neuf ans. Pendant son règne, entièrement pacifique, des sommes immenses affluèrent dans son trésor : que n'eût-il pas pu produire, avec des ressources pareilles, s'il avait vécu encore quinze ou vingt ans, au lieu de huit ! Ce qu'il exécuta pendant ce temps relativement court est merveilleux : au moment de sa mort, une série de constructions nouvelles et presque toutes les restaurations urgentes étaient achevées ; elle l'enleva précisément au moment où il allait pouvoir consacrer toute son énergie à la construction de la cité pontificale. La construction d'un nouveau palais, d'une église si grande qu'elle fût, et la transformation d'un quartier, n'étaient pas de ces œuvres dont ne pût venir à bout un homme agé de cinquante-sept ans, ayant sous la main une quantité d'ouvriers de talent et pouvant prodiguer les matériaux et l'argent<sup>2</sup>.

Un historien de l'art, qui n'en est plus à donner des preuves de sa sagacité, s'est demandé récemment à quel architecte de génie l'on pourrait attribuer le droit de propriété intellectuelle sur le projet grandiose que Manetti expose avec une si grande profusion de détails. Or, par un travail de rapprochement et de comparaison entre les doctrines exposées dans l'*Art de bâtir* d'Alberti et les idées architectoniques développées par Manetti, il est arrivé à ce résultat que, dans son ensemble comme dans ses moindres détails, ce projet semble inspiré par les théories d'Alberti, et qu'il n'a pu prendre naissance que sous son influence directe<sup>3</sup>.

GREGOROVIUS, t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 621 ; ROHRACHER-KNOEPFLER, p. 400 ; SPRINGER, *Rafael und Michelangelo* (Leipzig, 1878), p. 99.

<sup>2</sup> MUNTZ, t. I, p. 71 et suiv. ; KINKEL, p. 2972 ; CREIGHTON, t. II, p. 330. — C'est ici le lieu de rappeler les immenses travaux d'architecture que Sixte V trouva également le temps d'exécuter pendant un pontificat de cinq années.

<sup>3</sup> DEHIO, *Bauprojekte*, p. 250. Dans l'ouvrage cité ci-dessus, note 1, SPRINGER avait déjà fait remarquer que la description des projets de Nicolas V écrite par Manetti a tout l'air d'un chapitre extrait du traité d'architecture de L.-B. Alberti. D'un autre côté, M. JANITSCHER écrivait en 1879 (p. 117) : « Pour moi, il est absolument hors de doute qu'Alberti eut, comme architecte, la direction supérieure des travaux de construction commandés par Nicolas V. Il est vrai que ni M. Müntz ni moi nous n'avons pu, jusqu'à ce jour, trouver

Nous lisons dans la trop brève chronique de Matteo Palmieri, à l'année 1452, le passage suivant : « Le Pape, voulant édifier en l'honneur de Saint Pierre une église plus belle que celle qui existait, enjeta les fondements qui étaient immenses, et en éleva les murs jusqu'à une hauteur de treize aunes (il ne s'agit ici que de l'abside du chœur) ; mais la construction de ce grand monument, qui eût pu soutenir la comparaison avec tout ce qu'avait produit l'antiquité, fut interrompue d'abord sur le conseil de Léon-Baptiste, puis arrêtée par la mort pré-maturée du Pape. Léon-Baptiste Alberti, homme d'une intelligence vive et pénétrante, instruit dans les arts et les sciences, présenta au Pape des traités d'architecture, qui démontrent chez leur auteur des connaissances immenses<sup>1</sup>. »

C'est dans cette note que l'historien cité plus haut a bâti une hypothèse à laquelle il n'est que juste de reconnaître les caractères de la plus grande vraisemblance. A l'origine, dit-il, Nicolas V ne songeait pas à démolir la vénérable église de Saint-Pierre. Il ressort de la lecture de ses livres de comptes qu'il avait fait exécuter divers travaux, tels que la restauration du portique, le remplacement du pavé, des mosaïques, des portes, du toit, le placement des magnifiques vitraux, ce qui démontre clairement que son intention était, tout au contraire, de rajeunir et de consolider l'antique sanctuaire, de façon à lui assurer une existence aussi longue que possible. Il n'y eut réellement commencement de construction neuve que pour le chœur. Sur ces entrefaites, le grand Alberti se présenta au Pape ; « l'architecte humaniste fut reçu par le propriétaire humaniste », et lui présenta ses dix livres de l'*Art de bâtir*, où il avait exposé toute sa science et toutes ses idées. L'impression produite sur l'esprit de Nicolas fut énorme, subite, irrésistible. En rapprochant la note de Palmieri, d'une part des témoignages fournis par les livres de comptes des années précé-

son nom dans les *Libri d'entrata e spesa* des Archives d'Etat de Rome, mais le motif en est, sans doute, qu'Alberti fut payé par Nicolas V en bénéfices.» On a eu depuis la preuve que cette hypothèse était fondée : voy. MANGINI, p. 312.

<sup>1</sup> PALMERIUS, p. 241.

dentes, d'autre part de la description donnée par Manetti, on arrive à une conclusion évidente : l'impression produite par la lecture de cet ouvrage, avivée par le langage éloquent de son auteur, produisit un changement radical dans les projets de Nicolas V. Renonçant, « sur le conseil de Léon-Baptiste », à conserver l'ancien édifice, il conçut un projet nouveau et grandiose<sup>1</sup>.

Nous aurons à reparler de l'ancienne basilique : la considération de l'état de caducité dans lequel elle se trouvait put, sans doute, entrer pour une part dans la résolution du Pape ; mais sa mort prématurée survint avant que l'exécution de ses projets fût entrée dans la période active, et tout fut arrêté<sup>2</sup>. Plus tard, un autre Pape, compatriote de Nicolas V, Jules II, reprit, à peine élu, les grands projets de son prédécesseur, mais sur d'autres bases<sup>3</sup>.

L'idée de démolir l'antique église dont l'histoire était intimement liée à celle de la Papauté, le témoin vénérable de la prise de possession du monde par la religion chrétienne, provoqua bien des protestations indignées<sup>4</sup>. Jusque dans les temps modernes, l'influence de ce sentiment n'a pas été étrangère à certains jugements sévères prononcés sur la résolution de Nicolas V. Cependant, de l'avis d'un savant qui a consacré de longues années à l'étude des divers projets présentés pour la

<sup>1</sup> DEHIO, *Bauprojecte*, p. 253. Sur les travaux exécutés pour la conservation de l'église Saint-Pierre, voy. MUNTZ, t. I, p. 109, 113-115, 120, 121-124, et *Gazette des beaux-arts* (Paris, 1879), t. XIX : *les Architectes de Saint-Pierre de Rome*, p. 353 et suiv. Je pense, comme M. DEHIO (*Bauprojecte*, p. 252), qu'avant d'adopter les plans d'Alberti, le Pape voulait conserver et restaurer les nefs de l'ancienne basilique ; on ne devait refaire à neuf que les parties du chœur les plus dégradées. — M. JANITSCHER prépare une monographie d'Alberti. En attendant cette publication, il a fait paraître une remarquable étude dans le *Reperf. für Kunsthissenschaft*, t. VI, p. 38 et suiv. Voy. SPRINGER, *Bilder aus der neuern Kunstgeschichte* (Bonn, 1867), p. 69-103 ; YRIARTE, p. 182 et suiv. ; MUNTZ, *Précursors*, p. 83 et suiv. Ce dernier écrivain fait remarquer les « tendances païennes » du grand architecte de la Renaissance.

<sup>2</sup> C'est l'opinion de M. DEHIO, *Bauprojecte*, p. 254 ; cf. p. 255.

<sup>3</sup> GEYMULLER, *Entwürfe für St. Peter*, p. 81.

<sup>4</sup> Voy. ce que dit MAFFEO VEGIO dans sa précieuse description de Saint-Pierre, écrite entre 1455 et 1457 (PIPER, p. 67 et suiv.) : *Acta Sanctor. Jun. VII*, p. 80.

reconstruction de Saint-Pierre, cette reconstruction était absolument nécessaire. « Ce n'était, dit-il, qu'une question de temps; cinquante ans plus tôt ou plus tard, l'un des plus vénérables monuments de la chrétienté se fût écroulé, ou bien il eût fallu le démolir. Le système adopté pour la construction de l'antique basilique était peut-être un des tours de force les plus hardis qui se puissent exécuter en fait d'architecture. Mais, dans un monument de cette sorte, les parois supérieures, hautes, minces, percées de nombreuses fenêtres, portent uniquement sur des colonnes élancées, sans arcs-boutants, sans ancras quelconques : si elles viennent à s'écartier sensiblement de la perpendiculaire, la construction est perdue sans ressources, il faut la démolir. Chacun peut comprendre cela sans avoir étudié à fond les lois de l'architecture. Or, deux témoignages incontestables démontrent que l'ancienne église de Saint-Pierre en était là. Léon-Baptiste Alberti dit que la paroi méridionale surplombait du côté du sud (c'est-à-dire vers l'extérieur) de plus de trois *braccia* (1<sup>m</sup>, 75), et il ajoute : « Pour moi, il n'est pas douteux que d'ici à peu, un « léger coup ou un léger mouvement provoquera sa chute. » Les poutres du toit avaient entraîné la paroi septentrionale, et, par suite de ce mouvement, celle-ci surplombait vers l'intérieur. L'archiviste Jacques Grimaldi rend un témoignage plus grave encore peut-être, parce qu'il est inconscient. Il dit que les peintures de la paroi méridionale sont, pour ainsi dire, invisibles, parce que, le mur étant oblique, la poussière se pose partout et demeure, ce qui n'est pas le cas pour la paroi opposée. Il estime le surplombement à cinq palmes (1<sup>m</sup>, 11)<sup>1</sup>. »

Il faut donc absoudre la mémoire de Nicolas V de l'accusa-

<sup>1</sup> GEYMÜLLER, *Entwürfe für St. Peter*, p. 135 et suiv. Le passage d'Alberti cité dans ce paragraphe se trouve dans son traité *De arte ædificandi*, lib. I, c. x; celui de Grimaldi, dans MUNTZ, t. I, p. 118. BURCKHARDT (*Gesch. der Renaissance*, p. 13) est également d'avis que le premier tremblement de terre eût jeté bas l'ancienne église de Saint-Pierre. — Sur l'état de dégradation de ce monument, voy. encore ce témoignage de Nicolas V lui-même, que M. GEYMÜLLER a négligé de citer (*Bullar. Vatic.*, t. II, p. 138) : « Cum videamus basilicam principis apostolorum..... in tecto collabi ac ita deficientem ut ruinam minetur », etc.; d. d. Romæ 1451, V id. Jul. P. A. V<sup>o</sup>.

tion d'avoir porté la main sans motif sur la vénérable basilique de Constantin, mais il mérite un blâme énergique pour avoir édifié ses constructions nouvelles aux dépens des monuments de la Rome antique. On pourrait dire, pour sa défense, qu'il ne faisait, en cela, que suivre l'exemple de ses prédécesseurs et de ses contemporains; mais ce n'en est pas moins un phénomène curieux de voir le même pape qui savait si bien apprécier la littérature antique, montrer une pareille indifférence pour les autres créations de l'antiquité. Dans les registres de comptes de son pontificat on retrouve, presque à chaque ligne, des payements faits pour l'enlèvement de blocs de marbre ou de travertin au grand cirque, sur l'Aventin, auprès de Santa Maria Nuova, au Forum et surtout au Colisée. Dans le cours d'une seule année, il sortit de cet amphithéâtre plus de deux mille cinq cents voitures chargées de ces matériaux<sup>1</sup>. Malheureusement, cette manie d'aveugle destruction atteignit aussi un monument de l'antiquité chrétienne, et fit disparaître l'abside de la chapelle funéraire de la famille Anicia, attenante à l'église de Saint-Pierre. Autre exemple : le temple de Probus, désigné par le peuple sous le nom de maison de Saint-Pierre, mais alors délaissé et oublié, fut également rasé; et l'humaniste Maffeo Vegio n'y était pas, comme il le raconte lui-même, entré par hasard, avant la démolition, on ne saurait plus rien aujourd'hui de la disposition de cette intéressante chapelle funéraire, ni des inscriptions gravées sur les tombeaux d'Anicius Probus et de Faltonia Proba<sup>2</sup>. Je dois cepen-

<sup>1</sup> MUNTZ, t. I, p. 105-109; GREGOROVIUS, t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 547, note, 628, note; BENTOLOTTI, *Artisti Lombardi*, t. I, p. 32 et suiv.; ADINOLFI, t. I, p. 376. — Dès le douzième siècle, à l'étranger, on considérait Rome comme une carrière de pierres : voy. l'exemple cité par BURCKHARDT, *Cultur*, t. I, 3<sup>e</sup> édit., p. 326. — Sur la destruction des monuments, voy. vol. I, p. 84. — Eugène IV avait également fait enlever des pierres de monuments de l'antiquité : *Arch. Stor. Ital.*, 3<sup>e</sup> série, t. III, 1<sup>re</sup> part., p. 213. — Vittelleschi ne s'était pas gêné davantage : voy. NIC. DELLA TUCCIA, p. 168. — En dehors de Rome, à Rimini, par exemple, on détruisait sans pitié les monuments anciens : YRIANTE, p. 194 et suiv. — On commença de très bonne heure à envoyer au loin des statues prises à Rome; le roi Alphonse en reçut deux au mois d'octobre 1447 : *Arch. Stor. Napol.*, t. VI, p. 254.

<sup>2</sup> VEGIO, *Acta Santor. Jun.*, t. VII, p. 78 et suiv.

dant ajouter ici, car l'équité l'exige, que Nicolas V professa, en général, un grand respect pour les souvenirs de l'antique basilique, et qu'il se montra à l'occasion soucieux de la conservation des œuvres de ses prédécesseurs. Ainsi, il veilla à ce qu'on ne laissât pas égarer les plaques de porphyre de l'ancien pavé, et il releva le tombeau d'Innocent VIII. Les ouvriers occupés à la construction du chœur de Saint-Pierre ayant, dans une fouille, mis à découvert des tombeaux chrétiens, il leur en témoigna sa satisfaction en faisant à chacun un don de dix ducats. Avec les bijoux d'or trouvés dans ces tombeaux, il fit fabriquer un calice<sup>1</sup>.

L'intérieur du Vatican fut l'objet de remaniements considérables : ce palais, tel qu'il était alors, datait du temps de Nicolas III. Les registres de comptes démontrent que Nicolas V fit mettre la main à ces travaux de transformation dès la première année de son pontificat, et qu'il avait nommé à cette occasion un « ingénieur du palais ». Il commença par la restauration et la décoration d'un certain nombre de salles, après quoi il s'occupa de l'exécution du projet décrit par Manetti. Par son ordre, on construisit successivement de nouvelles salles pour la bibliothèque, la salle des palefreniers, le belvédère, la chapelle dite de Saint-Laurent. D'après Panvinius, il aurait encore fait édifier une chapelle dédiée à son patron. En outre, on travailla avec ardeur à la construction d'une enceinte fortifiée autour de la citadelle pontificale : l'une des tours de cette enceinte subsiste encore actuellement<sup>2</sup>. Quand, après avoir gravi le grand escalier construit par Pie IX, dit l'un des hommes qui connaissent le mieux Rome, on débouche dans la cour de Saint-Damase, on voit sur la gauche l'ancien palais transformé par Nicolas V ; la plus grande partie de la façade principale est surmontée par les Loges du Bramante, et la façade latérale borde la vaste cour de Jules II. Dans son état actuel, le premier étage date

<sup>1</sup> MUNTZ, t. I, p. 119. Le sarcophage de Probus, couvert de sculptures remarquables, se trouve actuellement dans la chapelle de la Colonne, voisine de la chapelle de la Pietà.

<sup>2</sup> MUNTZ, t. I, p. 115 et suiv.

du pontificat d'Alexandre VI, tandis que le deuxième étage est encore à peu près entièrement du temps de Nicolas V. Les fameuses *Stanze*, qui furent plus tard couvertes de fresques par Raphaël Sanzio, les salles adjacentes et la chapelle dite de Saint-Laurent n'ont subi aucun changement essentiel dans leur forme; les peintures seules sont d'une époque postérieure, sauf celles de la chapelle, qui sont telles que les avait fait faire Nicolas V: au contraire, la chapelle du Saint-Sacrement, construite par Eugène IV et décorée par Nicolas V, a disparu au milieu des changements opérés par Paul III. L'architecture de toutes ces pièces, avec leurs voûtes d'arête, reliées symétriquement aux murs par des parties en plein cintre, présente dans leurs proportions un caractère singulier de grandeur et d'harmonie, et les murs, avec leurs grandes surfaces unies, semblent avoir été faits tout exprès pour recevoir de vastes compositions<sup>1</sup>.

Dans le choix des artistes et des architectes auxquels il confia ses divers travaux, Nicolas resta fidèle à cet esprit de cosmopolitisme qui est de tradition à la cour pontificale et que l'on semble respirer avec l'air de Rome. Martin V avait acheté à Roger van der Weyden le fameux autel portatif que l'on voit actuellement au musée de Berlin; Eugène IV avait fait faire son portrait par Jean Fouquet; Nicolas V, pour faire de Rome une ville digne de son titre de capitale du monde, y attira des artistes de tous les pays, d'Italie, d'Allemagne, des Pays-Bas, de France et d'Espagne<sup>2</sup>. Les anciennes rela-

<sup>1</sup> REUMONT, t. III, 1<sup>re</sup> part., p. 383. — D'après PLATINA, on ne voyait presque plus rien de l'antique construction élevée par Nicolas III, tant Nicolas V y avait fait de changements. Dès 1450, Rucellai pouvait déjà exprimer son admiration de la beauté du Vatican transformé; il parle également avec éloge des jardins du Pape « con una peschiera et fontana d'acqua » (voy. plus haut la description de Manetti): *Arch. della Soc. Rom.*, t. IV, p. 572.

<sup>2</sup> MUNTZ, t. I, p. 95 et suiv.; 179 et suiv.; KINKEL, p. 3002; GREGOROVIUS, t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 664; BODE, *Ital. Portraitsculpturen* (Berlin, 1883), p. 18. — Pour ce qui concerne les artistes italiens, voy. les nombreuses publications de M. BERTOLOTTI; cet écrivain a puisé une quantité de renseignements dans les Archives: voy. en particulier: BERTOLOTTI, *Artisti Lombardi*, t. I; du même, *Artisti Modenesi, Parmensi e della Lunigiana in Roma nei secoli XV, XVI*

tions du Pape avec Florence et le degré éminent du développement de l'art dans cette ville expliquent pourquoi, en général, la préférence fut donnée aux maîtres florentins. Nous avons déjà nommé Alberti. A côté de lui travaillait le célèbre Bernardo Gamberelli, nommé Rosselino. Avant eux, un autre Florentin, Antonio di Francesco, était déjà entré au service de Nicolas V. On trouve son nom, à partir de 1447, dans les livres de comptes, avec le titre d'architecte du palais; il conserva cette situation jusqu'à la mort de Nicolas V; son traitement était assez élevé : dix florins d'or par mois. Rosselino en recevait quinze, tandis qu'un autre architecte, Ridolfo Fiovarante, n'en touchait que six ou sept. Ce Ridolfo Fiovarante degli Alberti était natif de Bologne; la variété de ses connaissances lui avait fait donner le surnom d'Aristote. Jusqu'ici l'on ignorait qu'il eût été employé par Nicolas V; on l'a découvert tout récemment. C'est lui qui fit enlever, en 1452, dans un monument antique adossé au Panthéon, quatre énormes colonnes monolithes qu'il fit transporter au Vatican pour les placer dans le chœur de Saint-Pierre. C'était lui aussi, à n'en pas douter, qui devait être chargé de dresser l'obélisque au-dessus des figures colossales des quatre évangélistes, si ce projet eût été exécuté<sup>1</sup>.

Les architectes employés par le Pape avaient sous leurs ordres un certain nombre de contremaîtres, chargés de la surveillance des ouvriers, de la réception des matériaux et du mesurage des constructions exécutées à l'accord. Parmi ces modestes collaborateurs, on trouve fréquemment des noms d'artistes de mérite. Pour l'exécution des grandes constructions, on avait adopté trois systèmes différents : ou bien les architectes et les ouvriers travaillaient avec un salaire fixe,

<sup>1</sup> *XVII* (Modène, 1882); du même : *Artisti subalpini in Roma* (Mantoue, 1885); du même : *Artisti Veneti in Roma* (Venise, 1885). Le même savant a réuni dans une étude publiée dans le *Bullet. stor. della Svizzera ital.* (1885) des notices sur les artistes originaires de la Suisse qui ont travaillé à Rome depuis le quinzième siècle.

<sup>1</sup> MUNTZ, t. I, p. 79-83. — Sur le transport des quatre monolithes, voy. MUFFEL, *Beschreibung Roms*, p. 48. Cf. *Anz. für Kunde deutscher Vorzeit*, 1877, p. 302.

les uns au mois, les autres à la journée, et, dans ce cas, on leur fournissait les matériaux; ou bien ils travaillaient aux pièces, ou bien enfin on donnait toute la construction à un entrepreneur qui fournissait les ouvriers et les matériaux, et qui, par conséquent, devait disposer d'un capital considérable. Le plus puissant de ces entrepreneurs était un certain Lombard, originaire de Varese, nommé Beltramo di Martino : c'est lui qui eut l'entreprise du chœur de Saint-Pierre, d'une partie des nouveaux murs de Rome et de la citadelle d'Orvieto. Il y eut des années où le Pape lui paya pour ses travaux et ses fournitures jusqu'à vingt-cinq mille et trente mille ducats. « On comprend qu'un pareil mouvement d'affaires et une pareille fièvre de construction devaient attirer à Rome toute une population d'ouvriers, et cela explique comment, dans cette capitale, où l'on ne voyait au moyen âge que des bergers, il se forma si rapidement une bourgeoisie composée d'artisans<sup>1.</sup> »

A la majesté des proportions, à la délicatesse du goût qui sont le caractère propre des monuments construits par Nicolas V, il faut ajouter un art merveilleux d'harmoniser entre elles les diverses branches de l'art. Partant de cette conception profonde que l'architecture est la reine des arts, il lui subordonnait tous les autres. S'il fit peu pour la sculpture, cela tient surtout à des circonstances indépendantes de sa volonté; il lui réservait une large place après l'achèvement des nouveaux monuments<sup>2</sup>. Des documents authentiques démontrent que, sous son règne, l'art de la marqueterie fit de grands progrès à Rome. Des marqueteries d'une grande richesse entraient dans la décoration de la chapelle de la Madonna della Febbre et du cabinet de travail du Pape<sup>3</sup>. Enfin, Nicolas V fit largement appel au talent des peintres

<sup>1</sup> KINKEL, p. 2972; MUNTZ, t. I, p. 104. — Les ouvriers en bois venaient en majorité de Florence, les maçons de la Lombardie : BERTOLOTTI, *Artisti Lombardi*, t. I, p. 13 et suiv.

<sup>2</sup> MUNTZ, t. I, p. 74, 87 et suiv.

<sup>3</sup> Ibid., p. 76. — Sur le rôle de la marqueterie dans l'art, à l'époque de la Renaissance, voy. BURCKHARDT, *Gesch. der Renaissance*, p. 253 et suiv.

pour l'embellissement de Saint-Pierre et du Vatican. Parmi ceux à qui il confia ces travaux, la première place appartient incontestablement à un artiste unique dans son genre, Fra Giovanni Angelico da Fiesole (1387-1455).

Fra Angelico, cet artiste « charmant et plein de génie dans sa naïveté », personnifie la plus haute expression de la peinture religieuse; jamais, depuis lors, elle ne s'est élevée à une plus grande hauteur; peut-être est-il permis de dire qu'il a atteint le degré suprême auquel l'art puisse arriver<sup>1</sup>. « Avec lui, toute une face du génie du moyen âge nous apparaît dans la splendeur de son complet épanouissement, avec un degré de vie de plus, communiqué par le souffle des temps modernes; par lui, nous savons exactement comment les hommes de son temps, encore profondément pénétrés du sentiment religieux, entrevoyaient dans leur imagination le royaume du ciel, des anges, des saints et des bienheureux, de sorte que ses œuvres auraient déjà une valeur de premier ordre, ne fût-ce qu'à titre de documents pour servir à l'histoire de la religion<sup>2</sup>. »

« Si, par la force et la profondeur de l'inspiration, dit le biographe de Fra Bartolomeo della Porta, Giotto peut être comparé aux prophètes de l'Ancien Testament, au chantre des Psaumes laissant couler de ses lèvres des strophes émouvantes, ou à Moïse, dont le visage reflète la splendeur de la Divinité, Fra Angelico peut être mis en parallèle avec le disciple de l'amour. Il est le peintre de l'amour éternel, comme Giotto et Orcagna sont les peintres de la foi. Comme dans l'esprit de saint François d'Assise, tout en lui prend la forme d'un hymne d'actions de grâces, et tous les objets lui ren-

<sup>1</sup> WEISS, t. III, p. 883; LERMOLLEFF, *Die Werke der ital. Meister*. (trad. allem., Leipzig, 1880), p. 80; BURCKHARDT, *Cicerone*, t. II, 4<sup>e</sup> édit., p. 351. Ce dernier historien considère avec raison Fra Angelico comme une personnalité à part, qui n'a pas son égale dans toute l'histoire de l'art. M. LUENKE (*Grundriss*, 3<sup>e</sup> édit., p. 438) est du même avis. « Le but suprême de l'art chrétien, dit Weiss, est de faire ressortir dans toute sa perfection l'esprit chrétien sous la forme matérielle : à ce point de vue il ne paraît pas possible d'aller plus loin que Fra Angelico. » M. GROWE-CAVALCASELLE (t. II, p. 171) soutient qu'au point de vue du dessin et de l'exécution matérielle Fra Angelico est au moins à la hauteur de Raphaël et de Michel-Ange.

<sup>2</sup> BURCKHARDT, *Cicerone*, II, 4<sup>e</sup> édit., p. 530 et suiv.

voient l'image de l'amour incrémenté du Créateur. Partout il voit l'univers comme transpercé par les rayons d'or de cet amour qui lui communique la vie et la chaleur. Comme saint François, il plane tellement au-dessus des misères de cette terre, que, chez lui, le mal lui-même apparaît éclairé d'un reflet du soleil des âmes; porté sur les ailes de l'humilité, son esprit s'élève à travers toutes les sphères célestes jusqu'au trône de l'éternelle miséricorde; en elle il embrasse le monde, il est son héraut, son prophète, son confesseur<sup>1</sup>. Voilà pourquoi les peintures de l'humble Dominicain, qui ne se mettait jamais au travail qu'après avoir prié, font presque l'impression d'une apparition surnaturelle.

Personne n'appréhendait mieux que Nicolas V le talent de Fra Angelico. Il avait, sans doute, connu l'artiste à l'époque de son séjour à Florence; c'était aussi l'époque où Fra Angelico couvrait les murs du monastère de Saint-Marc de ces œuvres merveilleuses qui font encore de nos jours l'admiration de tous les amis de l'art véritable. Leurs relations ne tardèrent pas à se transformer en une véritable amitié<sup>2</sup>. Les fresques que Fra Angelico avait commencées au Vatican sous Eugène IV ont, malheureusement, été détruites sous Paul III; mais, à l'époque du couronnement de Nicolas V, elles éclipsaient encore toutes les autres décorations du palais des Papes. Non content de lui demander d'achever ce qu'il avait commencé, Nicolas le chargea d'autres travaux. Les livres de comptes font mention, en 1449, de la construction d'un cabinet de travail pour le Pape au palais du Vatican; la décoration comprenait des frises dorées, des corniches et des ouvrages de marqueterie; dans un article spécial, il est dit expressément que Fra Giovanni da Fiesole (Fra Angelico) et ses compagnons y ont exécuté des peintures. Ces mêmes livres établissent encore que le peintre sur verre Fra Giovanni di Roma

<sup>1</sup> FRANTZ, *Fra Bartolomeo della Porta. Studie ueber die Renaissance* (Ratisbonne, 1859), p. 23 et suiv.; WISEMAN, *Verm. Schriften* (trad. allem., Cologne, 1879), t. III, p. 135 et suiv.; FOERSTER, *Gesch. der ital. Kunst*, t. III, p. 191 et suiv.; GOERRES, *Mystik*, t. II, p. 155 et suiv.

<sup>2</sup> MARCHESE, *Memorie*, t. I, 4<sup>e</sup> édit, p. 370 et suiv., 375 et suiv.

exécuta pour ce cabinet deux vitraux, dont l'un représentait la sainte Vierge et l'autre saint Étienne et saint Laurent. Mais on sait que, précisément, Fra Angelico avait peint la vie de ces deux saints sur les murs de la chapelle de Saint-Laurent, dont les fresques sont encore aujourd'hui en bon état de conservation. Il paraît donc bien probable que cette fameuse chapelle n'est autre chose que l'ancien cabinet de travail du Pape, qui aurait été transformé en oratoire à une époque postérieure<sup>1</sup>. Les peintures exécutées par Fra Angelico sur les trois murailles libres de la chapelle forment deux séries de tableaux superposés, rappelant les scènes les plus importantes de la vie de saint Étienne et de saint Laurent : par cette disposition ingénieuse, le peintre réunissait dans un chef-d'œuvre unique, composé en leur honneur, l'histoire des deux saints, rappelant ainsi que leurs noms ont toujours été invoqués ensemble par les fidèles, depuis le temps où, dans l'antique basilique de Saint-Laurent-hors-les-murs, un seul tombeau a reçu leurs reliques sacrées<sup>2</sup>.

Il n'existe pas de termes suffisants pour exprimer le charme toujours nouveau que ces peintures exercent sur le visiteur. Comme celles d'Orvieto, elles révèlent chez l'artiste, âgé de plus de soixante ans alors qu'il les exécutait, une vigueur d'imagination et une pleine possession de son talent d'exécution, qui ne laissent place à aucune défaillance<sup>3</sup>. Les trois tableaux représentant l'ordination du saint, le saint distribuant des aumônes et surtout sa prédication, sont des œuvres, chacune dans leur genre, aussi parfaites que celles des plus grands maîtres. Il est difficile de s'imaginer quelque chose de mieux composé au point de vue de l'ordonnance générale et de plus gracieux au point de vue de la pose et du dessin des personnages, que le groupe des femmes assises qui écoutent la parole du saint. Dans le tableau de la lapidation,

<sup>1</sup> MUNTZ, t. I, p. 126, 127 et suiv. M. KINKEL est du même avis.

<sup>2</sup> RIO, t. II, p. 35 et suiv. — En faisant décorer son cabinet de travail de peintures représentant des sujets empruntés à la vie des saints, Nicolas V prouvait que ses tendances étaient celles de l'humanisme chrétien.

<sup>3</sup> BURCKHARDT, *Cicerone*, t. II, 4<sup>e</sup> édit., p. 533.

au contraire, la fureur fanatique des boureaux n'est pas rendue avec toute la vigueur désirable, mais ce défaut tient à une incapacité de l'artiste qui est tout à son honneur. Son imagination angélique était trop nourrie d'amour et d'extase pour comprendre et reproduire des scènes où les passions haineuses et violentes étaient mises en jeu<sup>1</sup>.

Les peintures du cabinet de travail de Nicolas V présentent encore un autre genre d'intérêt, en ce qu'elles montrent que Fra Angelico ne bornait pas son art à donner à ses modèles une vigueur d'expression qui était sa qualité propre, et qu'il était loin de fermer les yeux au progrès de son époque, comme on pourrait être porté à le croire<sup>2</sup>. Il est certains de ses tableaux où l'influence de l'antiquité est palpable. La belle basilique dans laquelle saint Laurent distribue des aumônes est un exemple de la facilité avec laquelle le peintre s'était pénétré des nouvelles tendances de l'art; la pureté et la noblesse des proportions y sont remarquables. Dans le tableau qui représente saint Laurent devant le tribunal de l'empereur Décius, Fra Angelico est entré dans l'esprit du temps jusqu'à faire une tentative de restitution archéologique : au-dessus du tribunal il a peint l'aigle romaine entourée d'une couronne de laurier. Dans tout ce tableau, les baldaquins placés au-dessus des Pères de l'Église sont les seules réminiscences du style gothique; dans les autres parties, les motifs classiques prédominent complètement. Mais comme le Pape, son protecteur et son ami, Fra Angelico savait respecter l'antiquité sans rien sacrifier du sentiment chrétien le plus pur. De là vient que, dans tous ces tableaux, si l'influence de l'antiquité n'est pas méconnaissable, l'idée chrétienne n'en est pas moins restée intacte, et que même elle est mise en relief dans toute sa beauté<sup>3</sup>. Fra Angelico a prouvé par là que, si elle n'eût pas

<sup>1</sup> RIO, t. II, p. 36; cf. BURCKHARDT, *Op. cit.*; FOERSTER, *Fiesole* (Ratisbonne, 1859), p. 10; MARCHESE, *Memorie*, t. I, 4<sup>e</sup> édit., p. 373 et suiv.

<sup>2</sup> BUNCHARDT, *Cicerone*, t. II, 4<sup>e</sup> édit., p. 534. — Les photographies de ces peintures exécutées par Braun sont admirablement réussies : le Pape Sixte II y est représenté sous les traits de Nicolas V.

<sup>3</sup> MUNTZ, *Précursors*, p. 101 et suiv.; HETTMER, p. 141. — Pendant son séjour à Rome, Fra Angelico fut encore chargé par Nicolas V de peindre les

dévié, la Renaissance pouvait et devait, même dans le domaine de l'art, mener l'esprit humain à un plus haut degré de perfection.

Nicolas V attira encore à Rome divers peintres de talent, parmi lesquels nous citerons Benedetto Buonfiglio, de Pérouse, l'un des principaux précurseurs du Pérugin, et le maître de Nicolo Alunno, Bartolomeo de Foligno. Les livres de comptes nous apprennent que ce dernier travaillait, de 1451 à 1453, au Vatican, où il décora toute une salle. Son traitement était assez élevé, car il recevait sept ducats par mois, outre la table et le logement. En 1454, nous relevons encore le nom d'Andrea del Castagno<sup>1</sup>. Vasari dit que Piero della Francesca et Bramantino exécutèrent des travaux pour le compte de Nicolas V<sup>2</sup>. Nous ne trouvons pas leurs noms dans les registres, tandis que les noms de peintres de Rome et des environs y figurent par séries. A en juger par son traitement, car il recevait huit ducats par mois, le plus notable de ces peintres devait être Simon de Rome; il travaillait au Vatican à peu près pendant toute la durée du pontificat de Nicolas V. Enfin, le Pape confia quelques travaux à un peintre espagnol et à un peintre allemand<sup>3</sup>.

murs d'une des chapelles de Saint-Pierre et d'exécuter des miniatures dans quelques livres : MARCUSE, *Memorie*, t. I, 4<sup>e</sup> édit., p. 383. Il mourut à Rome, le 18 mars 1455. Sa pierre tombale, encore bien conservée, se voit à Santa Maria sopra Minerva (voir dans Tosi, pl. 75) : on y lit la belle épitaphe suivante (voy. MARCHESE, t. I, 4<sup>e</sup> édit., p. 387; FORCELLA, t. I, p. 418) :

HIC JACET VEN. PICTOR  
PR. JOH. DE FLOR. ORD. P.  
MCCCCCLV.

Non mihi sit laudi, quod eram velut alter Apelles,  
Sed quod lucra tuis omnia, Christe, dabam.  
Altera nam terris opera extant, altera cœlo,  
Urbs me Johannem flos tulit Etrurie.

<sup>1</sup> MUNTZ, t. I, p. 93 et suiv. — Sur les peintres cités dans le texte, voy. CROWE-CAVALCASELLE, t. III, p. 33 et suiv., 291 et suiv.; t. IV, p. 126, 137, 148 et suiv., et WOLTMANN-WÖRMAN, t. II, p. 214.

<sup>2</sup> VASARI, édit. MILANESI, t. II, p. 492.

<sup>3</sup> Voy. plus haut, vol. I, et MUNTZ, t. I, p. 94 et suiv. Le peintre allemand Lucas, dont le nom est, d'ailleurs, assez peu connu, devait cependant jouir alors d'une grande réputation, car il recevait, en 1451, un traitement égal à celui de Benozzo Gozzoli, soit sept florins d'or.

Si Nicolas V tenait à choisir librement les artistes, il entendait également se réserver le droit de leur commander ce qui lui convenait : ainsi, il ne demanda pas à Piero della Francesca un seul tableau d'autel, ni même une seule peinture religieuse ; il fit exécuter des tableaux d'histoire, dans lesquels se trouvaient les portraits de Charles VII, du prince de Salerne et du cardinal Bessarion. Ces tableaux étaient placés dans la salle du Vatican où l'on voit actuellement le miracle de Bolsène et saint Pierre délivré de sa prison. Nicolas V paraît avoir eu une préférence particulière pour les vitraux peints. Il en fit placer non seulement dans l'église de Saint-Pierre, mais encore dans les principales salles du Vatican. L'humaniste Maffeo Vegio parle avec admiration de leur beauté<sup>1</sup>.

Nicolas V ne prodigua pas moins les encouragements aux arts mécaniques qu'à l'architecture et à la peinture. « Depuis des siècles, dit un contemporain, on n'avait vu à Rome autant de soieries, de joyaux et de pierres précieuses qu'à l'époque de Nicolas V<sup>2</sup>. » C'est à ce grand Pape que revient la gloire d'avoir fondé au Vatican la première fabrique de tapis ; il y fit venir de Paris un Français, nommé Renaud de Maincourt, auquel il assura un traitement fixe, ainsi qu'à ses quatre aides, et lui commanda des tapisseries à personnages<sup>3</sup>. Les orfèvres et les brodeurs en or avaient de la peine à livrer ses commandes. Bientôt, les ateliers de Rome et de Florence furent débordés ; on dut s'adresser à Sienne, à Venise et à Paris. Le nombre des tiaras, des chapes et autres ornements d'église, des encensoirs, des reliquaires, des croix, des calices et autres vases de prix à l'usage du culte qui figurent dans les livres de comptes est incroyable<sup>4</sup>. Au témoignage de Manetti et de

<sup>1</sup> *Acta Sanctor. Jun.*, t. VII, p. 78; MUNTZ, t. I, p. 134.

<sup>2</sup> KINKEL, p. 3005; PERLBACH, p. 20.

<sup>3</sup> KINKEL, p. 3003; MUNTZ, t. I, p. 179 et suiv.

<sup>4</sup> MUNTZ, t. I, p. 77 et suiv., 166 et suiv. — Dans le palais du Vatican, le luxe de l'ameublement correspondait à celui de la décoration. Les services de table étaient en vermeil avec des ornements en émail. Les manuscrits de la bibliothèque étaient couverts de reliures de luxe : voy. plus loin. Nicolas V tenait extrêmement à la solennité et à la pompe du culte : voy. RAYNALD, ad a. 1447, n° 24; ad a. 1449, n° 14; INFESSURA (ECCARD, t. II, p. 1883 et suiv.), MANETTI, p. 923.

Platina, le Pape avait à cet égard des idées à lui. Si les merveilles de l'architecture devaient contribuer à augmenter le prestige du Saint-Siège, à plus forte raison n'était-il que juste de déployer tout le luxe imaginable dans la célébration des saints mystères. Il voulait que l'on trouvât jusque dans les moindres objets à l'usage de l'Église comme un reflet de la Jérusalem céleste<sup>1</sup>.

L'activité dévorante de Nicolas V était pour ses contemporains un objet d'étonnement<sup>2</sup>; au reste, elle ne se bornait pas aux embellissements de Rome : il entraînait dans ses projets de faire pour toutes les parties des États de l'Église ce qu'il avait fait pour la capitale. Chef suprême de la chrétienté et pénétré, à bon droit, du sentiment de sa dignité, il voulait mettre, une fois pour toutes, l'héritage de saint-Pierre à l'abri des agressions d'insolents vassaux. La restauration des murailles de Rome et du château Saint-Ange devait avoir pour complément des travaux analogues sur les points les plus importants du pays. De toutes parts on se mit à relever les murailles et les citadelles en ruine; mais, partout aussi, ces travaux marquaient parallèlement avec la restauration des églises, l'agrandissement et l'embellissement des places publiques : à ce point de vue, nous pouvons citer Assise, Civita-Veccchia, Gualdo, Narni, Civita-Castellana, Castelnuovo, Vicarello. A Spolète, on termina la majestueuse citadelle du cardinal Albornoz; à Orvieto, on restaura le palais épiscopal, l'aqueduc et les murs. A Viterbe, on construisit pour les malades un établissement de bains digne de recevoir des personnages princiers. A Fabriano, ville renommée pour la pureté de l'air qu'on y respirait et où la peste obligea le Pape à faire un séjour prolongé, il fit transformer l'église des Franciscains,

<sup>1</sup> MANETTI, p. 923; PLATINA, *Nic. V*, fin; RIO, t. II, p. 21; MUNTZ, art. de la *Gazette des beaux-arts* (1877), t. XV, p. 418.

<sup>2</sup> ÆNEAS SYLVIUS, *Hist. Frid. III*, p. 81; Dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli à Fr. Sforza, d. d. ex Urbe 1452 Jun. 18 : Bibliothèque Ambrosienne de Milan, Cod. Z, 219, suppl.; Lettre (inéd.) de Nello, fameglio di N. S<sup>e</sup> (sans doute Nellus de Bononia; voy. *Arch. della Soc. Rom.*, t. VI, p. 9), à a rép. de Sienne, datée de Rome le 10 mai 1451 : Archives d'Etat de Sienne, Concistoro, Lettere ad an.

agrandir la place principale et construire un mur d'enceinte<sup>1</sup>.

Avec ses idées, avec ses désirs, avec ses projets, Nicolas V personnifie la Renaissance encore dans la période de l'enthousiasme inséparable des débuts. Depuis l'époque carlovingienne, aucun Pape n'avait autant construit quelui<sup>2</sup>. « Autant le château Saint-Ange domine tous les monuments de l'époque impériale, dit *Aeneas Sylvius*, autant les constructions entreprises par Nicolas V dépassent en grandeur tout ce qui a été fait dans les temps modernes ; s'il avait pu achever son œuvre, au lieu de ruines attristantes par leur air d'abandon, nous aurions sous les yeux des monuments dont la beauté ne le céderait en rien aux merveilles laissées par les anciens empereurs<sup>3</sup>. »

## II.

Présenter Nicolas V uniquement comme protecteur des arts serait tracer de cette grande figure une esquisse incomplète, car il ne mit pas un zèle moins ardent à protéger et à encourager la science, à laquelle il avait dû tant de jouissances à l'époque de sa jeunesse. Sous son pontificat, Rome présenta un aspect bien particulier : transformée, pour ainsi dire tout entière, en un chantier de constructions, en un vaste atelier, à un autre point de vue on eût pu la considérer comme un bureau de copistes de dimensions inusitées. C'est que si pour le Pape bâtir était un plaisir, écrire, traduire, collectionner tout ce qui peut s'écrire, entasser les manuscrits dans des

<sup>1</sup> Sur ces constructions, voy. : PIUS II, *Comment.*, p. 41, 111; NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 56, 59, 215, 235; BUSSI, p. 249, 251; FUMI, p. 712 et suiv.; MUNTZ, t. I, p. 70, 160 et suiv.; RUMORI, *Ital. Forschungen*, t. II, p. 194 et suiv.; BERTOLOTTI, t. I, p. 17 et suiv., 29; CRISTOFANI, p. 319. — Nicolas V contribua aussi pour une part à la construction de la cathédrale de Saint-Laurent à Pérouse (voy. GRAZIANI, p. 623) et à la restauration de divers monastères : THEINER, *Mon. Slav.*, t. I, p. 401.

<sup>2</sup> GREGOROVIUS, t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 624; SPRINGER, *Raffael*, p. 99.

<sup>3</sup> VOIGT, *Wiederbelebung*, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 64 et suiv.

bibliothèques, était une passion<sup>1</sup>. Quand les humanistes témoignaient bruyamment leur joie de l'élévation de Thomas Parentucelli, arrivé à la plus haute dignité du monde en dépit de sa pauvreté, de sa naissance roturière, de son extérieur si peu imposant, de sa jeunesse même, car il n'était âgé que de quarante-neuf ans, ce n'était pas sans motif. La plupart d'entre eux connaissaient personnellement le pauvre savant, ils n'ignoraient pas qu'il était résolu à mettre au service de la science toute l'autorité et toutes les ressources matérielles dont disposait le chef de l'Église universelle.

Poggio, qui était alors, en quelque sorte, le Nestor de la république des lettres, adressa au nouveau Pape une lettre de félicitations dans laquelle il exposait éloquemment les espérances et les vœux des humanistes : « Je vous en supplie, Saint Père, ne laissez pas effacer de votre mémoire le souvenir de vos anciens amis; au milieu des soins de toute sorte qui vont vous accabler, ne négligez pas celui de penser à eux. Faites que l'on trouve beaucoup d'hommes semblables à vous, afin que ce siècle voie refleurir les arts libéraux qui semblent à peu près morts et disparus par la faute du temps. On attend de vous seul ce que tant d'autres ont négligé de faire. A vous seul reviennent la charge et l'honneur de rendre aux études scientifiques leur ancienne dignité et leur ancien lustre, de faire revivre les arts les plus nobles. » Celui qui s'exprimait ainsi savait que ses paroles iraient droit au cœur du Pape et y trouveraient un écho<sup>2</sup>.

« Tous les savants du monde, dit Vespasiano da Bisticci, vinrent à Rome au temps du Pape Nicolas, soit de leur propre mouvement, soit pour répondre à son appel, car il avait le désir de les voir à sa cour<sup>3</sup>. » Il est évident que le récit du libraire florentin ne doit pas être pris à la lettre; cependant il est certain que, se proposant de ressusciter l'étude de la littérature classique et de la rattacher tout spécialement à Rome et

<sup>1</sup> GEIGER, *Renaissance*, p. 123.

<sup>2</sup> Poggii op. (Basil., 1538), p. 291 et suiv.; ROHRBACHER-KNOEPFFLER, p. 314.

<sup>3</sup> Mai, *Spicil.*, t. I, p. 43.

au Saint-Siège, Nicolas V fit, dès le début de son pontificat, des démarches de toutes sortes pour réunir autour de sa personne le plus grand nombre possible de savants et de littérateurs. Tout talent qui cherchait à percer reçut de lui de larges encouragements, et l'on trouverait peut-être difficilement, à cette époque, un homme de lettres de quelque valeur qui n'ait pas reçu de lui une pension ou tout au moins une marque de sa bienveillance. Comme on lui disait un jour qu'il y avait encore à Rome des littérateurs distingués vivant dans la retraite, inconnus de lui, et n'ayant jamais rien reçu de sa main, il s'écria : « S'ils ont du talent, pourquoi ne viennent-ils pas se présenter à moi, qui accueille et récompense même les talents médiocres ? » Il eût, s'il avait pu, transplanté sur le rivage du Tibre la ville de Florence tout entière<sup>1</sup>.

Pour les humanistes, le pontificat de Nicolas V fut l'aurore d'un âge d'or. Trouvant que ses prédécesseurs n'avaient pas encore fait, dans l'administration de l'Église, la place assez large à ces nouveaux venus, arrivés par les lettres à une situation telle que, dorénavant, il fallait compter avec eux, il en appela et en appela encore, de sorte qu'ils furent bientôt assez nombreux pour composer une véritable cour des Muses, où figuraient les savants les plus célèbres du temps : Poggio, Valla, Manetti, Alberti, Aurispa, Tortello, Decembrio et maint autre<sup>2</sup>.

Chose bien curieuse et qui frappe à la première lecture de cette liste : de même que les artistes employés par Nicolas V, presque tous ces humanistes étaient étrangers à Rome. De tous les membres de cette cour des Muses, un seul pouvait se glorifier de son origine romaine. A ce point de vue, la Ville éternelle était d'une incroyable stérilité. On trouve bien, parmi les hommes nés dans ses murs, quelques cardinaux, quelques prélates adonnés à l'étude ; mais on n'y constate pas trace de progrès moral dans le peuple, aucun goût pour les choses de

<sup>1</sup> VILLARI, t. I, p. 57; PAPENCORDT, p. 501. « Par l'esprit, sinon par le sang, dit Voigt, t. I, 2<sup>e</sup> édit., p. 413, l'illustre Parentucelli fut le premier des Médicis élevé sur le siège des Apôtres. Il fut pour Rome ce que Cosme de Médicis fut pour Florence. »

<sup>2</sup> TIRABOSCHI, t. VI, p. 57; ZANELLI, p. 17 et suiv., 83.

l'intelligence dans la noblesse, sauf chez quelques personnalités isolées; enfin, les écoles destinées aux études théologiques exceptées, pas trace d'institutions savantes<sup>1</sup>. Il faut bien se rendre compte de ce vide, pour comprendre la grandeur des mérites de Nicolas V. Lui seul, par un acte de sa volonté, revêtit la capitale de la chrétienté d'un nouveau lustre, en faisant d'elle un centre artistique et littéraire: mais, pour obtenir ce résultat, il fallut d'abord créer, pour ainsi dire, une atmosphère favorable à la science: que de difficultés à vaincre! et quelle différence avec la situation de Cosme de Médicis<sup>2</sup>!

Parmi tous ces littérateurs et ces savants, les préférés du Pape étaient les Florentins, cela se comprend de soi. Dans le nombre, nous retrouvons encore la grande figure d'Alberti; malheureusement, il en est pour elle à Rome comme à Florence: ici, le bruit fait par les humanistes la laissait à peine percer de temps à autre; là, elle échappe presque entièrement à nos recherches. L'ami le plus intime de Nicolas V fut, suivant toute apparence, Gianozzo Manetti. Humaniste et chrétien, ce savant distingué était, précisément, un homme «selon le cœur du Pape». Celui-ci le fit secrétaire apostolique en 1451, et l'installa confortablement lorsqu'il se décida à se fixer à Rome, en 1451<sup>3</sup>. Manetti sut prouver sa reconnaissance en écrivant une biographie de son généreux bienfaiteur qui est l'un des plus beaux monuments élevés à sa mémoire.

Le libraire Vespasiano da Bisticci était également sur un pied de familiarité avec le Pape; ses biographies et ses portraits, d'une valeur inestimable pour la connaissance de tout ce qui concerne la littérature et la civilisation de son époque en général, dénotent à un haut degré la chaleur du cœur, la noblesse des sentiments et la droiture du jugement. Un autre homme excellent, qui fut le premier bibliothécaire de la Bi-

<sup>1</sup> REUMONT, t. III, 1<sup>re</sup> part., p. 318.

<sup>2</sup> CIPOLLA, p. 484 et suiv.

<sup>3</sup> MARINI, *Architatri*, t. I, p. 146; VOIGT, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 82. — Sur Manetti, à titre de représentant de la Renaissance chrétienne, voy. vol. I, p. 50 et suiv.

bibliothèque Vaticane, Jean Tortello, jouissait aussi tout spécialement de la confiance du Pape<sup>1</sup>.

Comment, dans le choix des hommes appelés par lui à faire refluer le culte des lettres à Rome, Nicolas V put-il fermer les yeux sur tant de choses faites cependant pour inspirer les scrupules les plus sérieux? C'est là une de ces fautes qu'on ne peut ni comprendre ni excuser. Comment lui, assurément l'un des types les plus purs de la Renaissance chrétienne, en vint-il à fermer presque complètement les yeux sur les dangers de la fausse Renaissance? C'est un phénomène qu'on ne peut expliquer que par l'entrainement du moment. Il ne se fit aucun scrupule d'améliorer la situation pécuniaire d'un Poggio, au point que celui-ci put, dorénavant, se consacrer presque entièrement au culte de la Muse, ni d'accepter d'un pareil homme la dédicace d'un livre dans lequel Eugène IV était à peu près ouvertement taxé d'hypocrisie<sup>2</sup>. Quand, dans la suite, le râilleur sceptique fut appelé à la chancellerie de Florence, Nicolas V ne le vit partir qu'à regret, et lui permit de conserver, à titre honorifique, la qualité de secrétaire pontifical<sup>3</sup>. Il ne se fit pas davantage scrupule d'appeler à Rome un Filelfo, l'homme des invectives éhontées, et, quand ce pamphlétaire y fut venu, de le combler des témoignages de sa faveur. Marsuppini lui-même, le païen Marsuppini, fut invité par le Pape, qui lui fit promettre une place où il n'aurait d'autre souci que de travailler à la traduction d'Homère. La mort prématurée du célèbre traducteur empêcha seule l'exécution de cette promesse<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Voy. plus loin. — Sur Vespasiano da Bisticci, voy. REUMONT, *Lorenzo*, t. I, 2<sup>e</sup> édit., p. 417 et suiv. — L'homme à qui l'on peut donner réellement le titre de favori du Pape était Piero da Noceto (1397-1466); voy. art. de C. MINTOLI, dans les *Atti della R. Accad. Lucchese* (Lucques, 1882), t. XXI, p. 7 et suiv. — On est étonné de voir Flavio Biondo mis de côté par Nicolas V : il y a là un mystère qui n'a pas été éclairci : voy. VOIGT, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 86; MASIUS, p. 21 et suiv.

<sup>2</sup> POCCIUS, *Hist. de varietate fortunæ*, ed. a D. GIORGIO (Lutet.-Paris, 1723), p. 88.

<sup>3</sup> VOIGT, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 78 et suiv.

<sup>4</sup> *Id.*, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 96 et suiv., 196 et suiv. Cf. vol. I de notre *Histoire*, p. 34 et suiv.

Si l'on avait besoin d'un exemple pour montrer à quel point on s'était accoutumé, en cour de Rome, à laisser le champ libre à toutes les fantaisies des humanistes, je ne saurais en choisir de meilleur que celui de Valla, l'écrivain léger, le satirique pour qui rien n'était sacré. Comme la plupart des représentants de la fausse Renaissance, Valla n'était pas un fanatique d'incrédulité. Déjà, au temps d'Eugène IV, il avait fait des démarches pour obtenir une place à Rome, et, dans une lettre bien humble, adressée au Pape, il avait formellement condamné ses propres écrits; mais Eugène, on ne saurait l'en blâmer, ne s'était pas laissé attendrir. Nicolas V lui-même, malgré son faible pour les humanistes, n'osa pas appeler ouvertement à Rome, ni combler d'emplois bien rétribués, l'auteur du *De voluptate*, l'ennemi déclaré du pouvoir temporel des Papes, le venimeux écrivain qui trainait les moines dans la boue; mais il toléra sa présence à la cour et lui conféra même le titre de notaire apostolique<sup>1</sup>; en outre, il le chargea de traduire Thucydide en latin.

Au reste, la grande occupation de la majorité des savants appelés par Nicolas V à Rome était la traduction des auteurs grecs. C'était sa manie. Il lisait lui-même, avec intérêt, ces traductions, et récompensait généreusement leurs auteurs, en accompagnant ses dons en argent de brefs écrits de sa propre main<sup>2</sup>. Vespasiano da Bisticci énumère une longue liste de traductions dont l'initiative revient « à la noble passion de Nicolas V ». Les premiers auteurs dont les ouvrages furent mis ainsi à la portée de la science étaient Hérodote, Thucydide, Xénophon, Polybe, Diodore de Sicile, Appien, Philon,

<sup>1</sup> Ce fait ressort de l'étude des registres des Archives secrètes du Vatican, au 10 novembre 1448 : MARINI. *Architri*, t. I, p. 421. C'est, au reste, le seul titre que Valla ait obtenu de Nicolas V : VOIGT, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 89 et suiv.; cf. t. I, 2<sup>e</sup> édit., p. 478 et suiv. — En constatant les situations faites par le Pape à des hommes de l'espèce de Valla, il y a lieu de tenir compte d'une considération que l'on néglige peut-être trop; c'est que le Pape, les tenant pour dangereux, cherchait, sinon à les convertir, du moins à les gagner à ses intérêts. Il paraît y avoir réussi avec Valla; il fut moins heureux avec Porcaro. Voy. plus loin, chap. vii.

<sup>2</sup> Voy. les brefs adressés à Perotti, traducteur de Polybe : ils ont été publiés par GEORGIUS, p. 206 et suiv.

Théophraste et Ptolémée. On éprouvait une jouissance indécible à puiser directement aux sources de la philosophie hellénique<sup>1</sup>. Filelfo, parlant de ces traductions et de la collection de manuscrits formée par Nicolas V, écrivait : « La Grèce n'est pas morte ; il semble qu'elle ait émigré en Italie, à laquelle l'antiquité donnait le nom de Grande-Grèce<sup>2</sup>. »

Comme la connaissance du grec n'était pas encore très répandue, ces traductions rendirent d'immenses services ; dès lors, ce travail ne fut plus considéré comme une occupation secondaire, mais comme la mise en œuvre de facultés littéraires dont le possesseur avait le droit d'aspirer à toutes les situations, si hautes qu'elles fussent. On travaillait donc à ces traductions avec une activité fiévreuse dont Nicolas V avait donné le signal et qu'il encourageait moralement et matériellement, et, par suite, les traducteurs, on doit le comprendre, ne méritent pas l'épithète méprisante de machine à traduire, par laquelle on a prétendu les ridiculiser<sup>3</sup>. Les premiers humanistes du temps, Poggio, Guarino, Decembrio, Filelfo, Valla, faisaient des traductions ; si leurs œuvres étaient encore bien loin de la perfection, elles n'en provoquaient pas moins l'admiration enthousiaste des amateurs de sciences leurs contemporains, et le Pape qui poursuivait la noble pensée de rendre la littérature de la Grèce accessible aux savants du monde latin, en mettant à leur disposition des interprétations aussi parfaites que possible, les payait royalement. Valla reçut cinq cents écus d'or pour sa traduction de Thucydide, dont l'original se conserve encore à la Bibliothèque Vaticane<sup>4</sup>. Quand Pérotti présenta sa traduction de Polybe au Pape, celui-ci lui fit don de cinq cents ducats neufs, ajoutant que ce travail eût mérité davantage, et qu'avec le temps il

<sup>1</sup> GREGOROVIUS, t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 509 et suiv. On sait qu'un grand nombre de ces traductions furent pour le Pape des causes de désagréments, notamment celles de Georges de Trébizonde. On dut reconnaître qu'elles ne soutenaient pas un examen sérieux : voy. ERASCH-GRUBER, 1<sup>e</sup> section, t. LX, p. 222.

<sup>2</sup> *Philelfi Epist.*, t. XIII, p. 4.

<sup>3</sup> GEIGER, *Renaissance*, p. 124.

<sup>4</sup> Cod. Vatic., 1801 : ce manuscrit est orné de belles miniatures : voy. VAHLEN, p. 359 et suiv.

espérait pouvoir le payer à sa juste valeur. La traduction des dix premiers livres de Strabon lui coûta mille écus, et il offrit jusqu'à dix mille pièces d'or pour une traduction des poésies d'Homère.

Pour bien apprécier l'énormité de ces sommes, il faut les comparer avec les traitements accordés aux artistes. Il est vrai qu'à cette époque la situation de ces derniers était, aux yeux du monde, bien inférieure à celle des savants et des professeurs. Ce même Pape, qui faisait généreusement à deux humanistes des dons de cinq cents écus d'or, qui, pour récompenser Manetti, ajoutait au traitement attaché à ses fonctions une pension de six cents ducats, ce même pape ne payait à Fra Angelico que seize ducats par mois et sept seulement à Benozzo Gozzoli<sup>1</sup>.

C'est qu'au fond les savants et les littérateurs étaient ses véritables favoris. Vespasiano da Bisticci raconte que le Pape avait toujours sur lui une bourse de cuir contenant quelques centaines de ducats, et où il puisait pour faire des largesses, avec une facilité sans égale. Mais une chose surpassait encore la valeur matérielle de ses dons, c'était la bonne grâce avec laquelle il savait donner. S'il insistait pour faire accepter un cadeau, ce n'était pas, à l'en croire, qu'il pensât faire un don proportionné au mérite de celui à qui il l'offrait; il tenait uniquement à lui donner un témoignage de sa bienveillance. Un homme de talent venait-il, par modestie, à refuser, le Pape, qui au fond avait conscience de lui-même, lui disait d'ordinaire : « Acceptez, vous ne trouverez pas toujours un Nicolas. » Il lui arrivait fréquemment de forcer la main aux savants pour leur faire accepter ses bienfaits. Filelfo, s'étant permis certaines remarques peu respectueuses, n'osait plus demander d'audience; il l'envoya officiellement chercher et lui reprocha, dans les termes les plus aimables, de rester à

<sup>1</sup> Voy. plus haut, p. 178, note 3. D'après M. MUNTZ (*Renaissance*, p. 55), à la fin du quinzième siècle, un bourgeois de Florence ne pouvait pas vivre à moins de cinquante ducats par an; avec un revenu de cent à cent cinquante ducats, on était dans l'aisance; avec deux cent cinquante ou trois cents, on pouvait se donner du luxe.

Rome sans venir le voir. Au moment où l'écrivain prenait congé, le Pape lui remit cinq cents ducats, en lui disant : « Messer François, je veux vous donner cet argent pour que vous puissiez payer vos frais de voyage. » Vespasiano, qui raconte ce trait, ajoute avec enthousiasme : « Voilà ce qu'on peut appeler de la libéralité ! »

Effectivement, Nicolas V était l'homme le plus généreux d'un temps où la générosité fut une qualité commune. « Au cours de ses huit années de pontificat, dit l'auteur de l'*histoire de la Ville éternelle au moyen âge*, il couvrit Rome de livres et de parchemins; on le comparait à Ptolémée Philadelphie. On pourrait, pour donner une juste idée de son caractère, représenter ce grand Pape avec une corne d'abondance et versant de l'or aux pieds des savants et des artistes..... Rarement l'homme a joui comme lui du plaisir de donner pour encourager de nobles efforts<sup>1</sup>. »

S'il eût été donné à Nicolas V de naturaliser, comme il en avait le projet, la littérature grecque tout entière en Italie, en l'y introduisant sous forme de traductions, l'infusion de cet élément nouveau n'eût pas manqué d'avoir des conséquences considérables. Ce Pape connaissait bien et savait apprécier le rôle éminent joué par la langue et la littérature grecques dans l'*histoire de la civilisation*. Or, l'ignorance de l'antiquité grecque était, si j'ose m'exprimer ainsi, le vice héréditaire de la Renaissance à son début. Il eût fallu remplir cette lacune; c'est ce que Nicolas V voulait faire, et l'on ne peut que le louer de l'avoir entrepris. Peut-on s'imaginer à quel point tout l'avenir des lettres eût été différent, si l'éducation humaniste avait été basée sur l'hellénisme au lieu de l'être sur la latinité de la décadence<sup>2</sup>? Malheureusement, on le sait, le travail commencé ne fut point achevé. Mais le cercle de

<sup>1</sup> « Questi si chiamano liberali. » *Nicolas V*, § 27; *Filelfo*, § 3. Dans son *Strategicon adversus Turcos* (inéd.), L. Biraco dit, s'adressant au Pape : « Sub quo enim pontifice fuit unquam sedes ista magnificentior aut splendidior; quis opem tuam frustra imploravit, quis vir dignus clausam sensit in se benignitatem tuam? » etc. : Bibliothèque Vaticane, Cod. Regin. 834, f° 19.

<sup>2</sup> *GREGORIUS*, t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 524.

<sup>3</sup> *KOERTING*, t. I, p. 154, 316, 401, 413 et suiv.; t. II, p. 414.

savants formé à Rome par Nicolas V a fait énormément pour la diffusion et pour la connaissance de la langue et de la littérature grecques. C'est à partir de ce moment que les œuvres d'Aristote, débarrassées des travestissements dont les avaient affublées les Arabes et les scolastiques, commencèrent à être comprises. Jusqu'alors on ne savait de l'histoire de la Grèce que ce qu'on en trouvait dans des abrégés : on apprit à la connaître en étudiant les ouvrages des historiens qui l'avaient écrite : vers le milieu du siècle, Thucydide, Hérodote, Diogène de Sicile, Polybe, Xénophon, Plutarque, Arrien, Appien, Strabon, etc., étaient traduits en totalité ou en partie. Certes la plupart de ces traductions laissaient beaucoup à désirer, tant sous le rapport de la fidélité que sous celui de la latinité ; mais elles n'en constituaient pas moins un gain immense au profit de la science et de la richesse intellectuelle ; c'était surtout un puissant encouragement à poursuivre l'œuvre jusqu'à complet achèvement<sup>1</sup>.

Cependant, après avoir rendu justice à la générosité du Pape, après avoir constaté l'activité qu'il imprima à la vie littéraire, il ne nous est pas permis de laisser dans l'ombre les mauvais côtés de son œuvre. Nous avons déjà dit combien il s'était montré peu scrupuleux dans le choix de ses collaborateurs. Il devait se produire des scandales ; c'était inévitable. Comme Florence au temps de Niccoli, Rome devint le théâtre d'une chronique scandaleuse dont les savants fournissaient le sujet, et dans une mesure beaucoup plus large encore. Pendant des années, on n'entendit parler que des querelles acrimonieuses des latinisants contre les grécisants ou des grécisants et des latinisants entre eux<sup>2</sup>. Ce qui s'échangea d'accusations et d'injures est inimaginable. Parfois même on en vint aux voies de fait. Un jour, Georges de Trébizonde, envieux personnage, souffleta le vieux Poggio en pleine chancellerie ; puis les deux ennemis se jetèrent l'un sur l'autre avec une telle furie, que leurs collègues eurent toutes les

<sup>1</sup> Comparez ce jugement, émis par REUMONT (t. III, 1<sup>re</sup> part., p. 328 et suiv.), à celui de PAPENCORDT (p. 502). Voy. aussi VOIGT, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 159.

<sup>2</sup> VOIGT, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 149.

peines du monde à les séparer. Le Pape lui-même dut s'entremettre. A la suite de cet esclandre, Georges, dont l'inutilité était démontrée, car il n'avait fourni que des traductions sans valeur, fut exilé de Rome<sup>1</sup>.

Cette affaire terminée, Poggio se prit de querelle avec Valla, et le spectacle qu'ils donnèrent ne fut pas moins honteux. Les deux savants, écrit l'historien de l'humanisme, « se disputèrent comme deux polissons querelleurs. Poggio semblait atteint de folie furieuse; les épithètes de menteur, voleur, faussaire, hérétique, ivrogne, paillard, se pressaient sous sa plume, à l'adresse de son adversaire, avec addition d'anecdotes piquantes et d'injures à n'en plus finir : c'était la répétition de sa querelle avec Filelfo. Valla, qui avait pour devise : Honte pour honte, il vaut mieux soutenir une querelle que de céder, ripostait en jetant à la tête de Poggio son ignorance de la langue latine et du style, en lui citant des exemples à foison, et se donnait le ton de le traiter en vieillard ramolli<sup>2</sup>. »

Abstraction faite de ces scandales, on ne peut s'empêcher de trouver que la situation prépondérante prise par les humanistes dans la curie était une anomalie. La composition de la cour du chef de l'Église doit conserver un caractère essentiellement ecclésiastique; en donnant, toutes les fois que la chose était possible, des places à des savants humanistes<sup>3</sup>, qui, comme Platina en faisait déjà la remarque, travaillaient plus pour la bibliothèque que pour l'Église et pour la chancellerie, Nicolas V y introduisit un élément propre à l'altérer. Du temps du rigide Martin V, les moines y avaient joué le premier rôle; ils n'avaient plus, dorénavant, qu'à s'effacer

<sup>1</sup> *Op. cit.*, p. 155. Ce Georges de Trébizonde est un des types les plus antipathiques des Grecs de l'époque. Vaniteux, fanfaron et querelleur, il se faisait hâter de tout le monde.

<sup>2</sup> VOIGT, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 150 et suiv.; VILLARI, t. I, p. 101 et suiv.; INVERNIZZI, p. 138 et suiv.

<sup>3</sup> Dans une de ses lettres, Poggio se moquait du Pape, qui, disait-il, avait nommé tant de secrétaires qu'on aurait pu en former une cohorte, disons mieux, une légion, assez forte pour tenir en échec les Turcs eux-mêmes : *Epist.*, lib. XIII, 8 (TONELLI, t. III, p. 194).

devant les savants et les traducteurs. Si encore on n'eût donné à ceux-ci que les places grassement payées! Mais on leur conférait aussi des emplois importants : un poète, Giuseppe Brippi, fut placé à la tête des archives pontificales; un autre humaniste, Decembrio, devint chef du service des abréviauteurs<sup>1</sup>. Dans ces conditions, on s'étonne moins que Filelfo, devenu veuf pour la seconde fois et travaillé de l'ambition d'obtenir une haute dignité ecclésiastique, ait osé adresser au Pape une pétition écrite en vers hexamètres pour obtenir les dispenses nécessaires! Disons tout de suite que le Pape ne daigna pas répondre. Entre autres choses, Filelfo disait, dans cette pétition, que depuis sa jeunesse il s'était toujours senti la vocation de se consacrer entièrement au Christ, le « timonier de l'Olympe<sup>2</sup> ». Il paraît que personne ne trouvait rien de choquant à des licences de cette force : on les acceptait comme une conséquence nécessaire de l'emploi de la langue latine ou comme d'innocents badinages, permis aux savants.

Il faut dire qu'à cette époque les représentants de la fausse Renaissance n'en étaient pas encore venus au point de faire à

<sup>1</sup> VOIGT, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 94 et suiv. VALLA (*Antidot. in Pog. IV*) donne à Brippi le titre de « *papalis regesti præses* ». Il est vrai que, jusqu'ici, on n'a pas trouvé trace de cette nomination aux Archives secrètes du Vatican; mais cela n'a rien de surprenant, étant données les pertes qu'ont subies ces Archives. — Sur Brippi, voy. vol. I; VAHLSEN, *Vallæ opusc.*, t. LXI, p. 27 et suiv.; WESSELOFSKY, t. II, p. 40. Il existe, parmi les manuscrits de la Bibliothèque du palais à Vienne, une série de poèmes religieux de Brippi: voy. ENDLICHER, *Cat. codd. phil. bibl. Vind.*, p. 269. Ses *Carmina de laudibus S. Alexii* se trouvent également à la Bibliothèque de l'Université de Bologne, Cod. 2837.

<sup>2</sup> Pour plus de détails, voy. VOIGT, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 97; cf. p. 479 et suiv. Dans ce dernier passage, l'auteur cite deux autres expressions du même genre qu'il a relevées dans les œuvres de Filelfo. Si habitué que l'on soit, quand on étudie cette époque, à rencontrer à chaque moment les choses les plus étonnantes, on ne peut se défendre d'un certain ébahissement en trouvant dans certains antiphonaires de la chapelle papale des miniatures représentant des sujets absolument inconvenants. À ce point de vue, d'après ce qu'a bien voulu me communiquer M. le maître de chapelle Haberl, il est très intéressant de parcourir le Cod. 14 des Archives de la chapelle Sixtine : c'est une copie qui ne peut pas avoir été faite avant l'année 1482 : HABERL, *Bausteine*, t. I, p. 72. — Nicolas V était trop artiste pour ne pas aimer la musique : voy. à ce sujet *Atti e memorie di storia della Romagna*, t. VI, p. 24 et suiv., et MUNTZ, *Renaissance*, p. 59-90.

l'Église une opposition formelle. Certes, on n'a pas besoin de chercher beaucoup pour relever, dans leurs écrits, des phrases difficilement conciliables avec les idées chrétiennes ou avec le dogme de l'Église; mais elles n'exprimaient que des pensées éphémères, échappées au courant de la plume, et que, d'ailleurs, l'auteur eût pu exprimer autrement ou abandonner sans difficulté<sup>1</sup>. C'est la seule explication possible de ce fait étrange que Nicolas V n'ait vu dans cette manière d'écrire qu'un jeu inoffensif, car personnellement il était profondément pieux, et il en donnait publiquement la preuve : il fut le premier Pape qui suivit une procession à pied en portant le Saint-Sacrement.

Il est cependant certain que, dès cette époque, beaucoup de personnes s'offusquaient de cette préférence de Nicolas V pour l'humanisme, comme d'autres blâmaient les immenses constructions qu'il faisait faire à Rome et ne se gênaient pas pour dire qu'il eût mieux valu employer tout cet argent à faire la guerre contre les Turcs<sup>2</sup>. Ces adversaires de la Renaissance étaient particulièrement nombreux dans les Ordres religieux. Voici un détail qui peut donner une idée du bouleversement produit dans les idées sous l'influence du mouvement si énergiquement appuyé par Nicolas V; à la suite de tout ce qui s'était passé, un pieux religieux, Timothée Maffei, prieur des chanoines réguliers de Fiesole, composa un traité spécial<sup>3</sup> destiné à réfuter l'opinion que la «sainte ignorance»

<sup>1</sup> SCHNAASE, t. VIII, p. 532 et suiv.; voy. vol. I, p. 27 et suiv.

<sup>2</sup> Ces mécontents devaient être nombreux, car, dans l'allocution par laquelle il fit ses adieux aux cardinaux, le Pape éprouva le besoin de s'étendre longuement sur les motifs qui l'avaient déterminé à entreprendre ses constructions. — Ces critiques se retrouvent dans le *Strategicon* (inéd.) de L. BIRAGO, déjà cité plus haut, en note. Outre le manuscrit du *Strategicon* mentionné dans cette note, j'en ai encore trouvé un dans le Cod. Vatic. 3423 (cf. GEORCIUS, p. 214 et suiv.) et dans le Cod. G, VI, 14, de la Bibliothèque de l'Université de Turin.

<sup>3</sup> Cod. Vatic. (inéd.) 5075, f° 1 : *Timothei Veronensis canonici regularis in sanctam rusticitatem litteras impugnantem, dialogorum liber primus incipit feliciter; dicatus ad Nicolaum V summum maximumque pontificem Prologus* (publ. dans MAFFEI, *Veron. illustr.*, t. II, p. 88). Le livre premier va jusqu'à la page 37, le livre second jusqu'à la page 87. J'ai en ma possession une copie complète de ce manuscrit de la Bibliothèque Vaticane : le même

convient seule aux Ordres religieux, et que les études humanistes sont la perte de la piété. Maffei démontre au contraire de quelle utilité les études classiques peuvent être pour les moines comme pour tous les autres hommes, et il appuie sa démonstration sur des citations empruntées à des auteurs sacrés et profanes. Il en appelle directement au Pape : on ne saurait, dit-il, lui faire plus de plaisir qu'en encourageant ces études<sup>1</sup>.

Au reste, l'amour du Pape pour la science n'était point exclusif; il s'occupait avec le même zèle et la même prédisposition de la littérature religieuse. Il s'y était déjà vivement intéressé à une époque où il était bien loin de songer que la plus haute dignité de la chrétienté put un jour lui être réservée<sup>2</sup>.

Dans le domaine de la littérature religieuse, les lacunes à remplir ne manquaient pas, mais il en était quelques-unes dont l'inconvénient se faisait plus particulièrement sentir : aussi Nicolas V crut-il bon d'avoir recours au même moyen qu'Alexandre lorsqu'il marchait à la conquête de l'Asie. Il promit, par exemple, une récompense de cinq mille ducats à celui qui lui apporterait le texte de l'Évangile de saint Matthieu dans la langue originale. C'était, de tous les monuments littéraires dont la découverte l'intéressait, celui auquel il attachait le plus de prix<sup>3</sup>. Par son ordre, Gianozzo Manetti dut traduire la *Préparation évangélique* de saint Eusèbe et quelques-unes des œuvres de saint Grégoire de Nazianze, de saint Cyrille, de saint Basile et de saint Grégoire de Nysse. Un des travaux de cette catégorie qu'il considérait comme les plus utiles était la traduction des quatre-vingts homélies de saint Jean Chrysostome sur l'Évangile de saint Matthieu; il le confia à Georges de Trébizonde, qui, en cette circonstance, donna une fois de plus la preuve de son incapacité<sup>4</sup>. Il fut

traité existe en manuscrit à la Bibliothèque de Saint-Marc de Venise : voy. VALENTINELLI, t. II, p. 212. Je reviendrai sur cet intéressant opuscule.

<sup>1</sup> Cod. cit., p. 36.

<sup>2</sup> Voy. plus haut, p. 19 et suiv.

<sup>3</sup> MURATORI, t. XX, p. 593; RIO, t. II, p. 24.

<sup>4</sup> VOIGT, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 199 et suiv. — Sur les rapports de Perotti avec Nicolas V, voy. ZANELLI, p. 96.

également l'inspirateur de travaux nouveaux dont l'opportunité se faisait sentir. Par exemple, il commanda à Gianozzo Manetti la composition d'un traité apologétique contre les Juifs et les païens, et il lui confia la traduction de la Bible entière sur les textes originaux grec et hébreu. Il mourut, malheureusement, avant d'avoir vu l'achèvement de l'œuvre colossale dont il avait eu l'initiative, et sans pouvoir récompenser comme il l'aurait voulu ceux qu'il en avait chargés<sup>1</sup>; après lui, le plan qu'il avait tracé fut abandonné. Le célèbre cardinal Torquemada, de l'Ordre des Dominicains, lui dédia deux traités de droit canon<sup>2</sup>. Le Florentin Antonio degl' Agli, qui devint par la suite évêque de Fiesole et de Volterra, collectionna pour lui des documents sur « la vie et les actes<sup>3</sup> » des saints. Dans la préface de cet intéressant ouvrage, il dit que c'est le Pape qui l'a engagé à reprendre un travail auquel il avait déjà renoncé; puis, venant à parler du but qu'il s'est proposé, il entre dans des détails intéressants. Par malheur, dit-il, la plupart des légendes sont défigurées par une quantité de fables et écrites dans un style fade et prétentieux. C'est à ce mal qu'il voudrait remédier. Il se propose de remonter aux sources les plus pures de la patristique, et particulièrement de faire des recherches dans les anciens manuscrits latins, moins suspects que les grecs, par la raison que les Papes se sont préoccupés de très bonne heure de faire rédiger

<sup>1</sup> *Op. cit.*, p. 82; BURCKHARDT, *Cultur.*, t. I, 3<sup>e</sup> édit., p. 242, 333.

<sup>2</sup> GEORCIUS, p. 197, 211 et suiv.; LEDERER, *Torquemada*, p. 264: l'auteur commet, dans ce dernier passage, une singulière erreur au sujet de la Barberine, dont il attribue la fondation à P. Barbo.

<sup>3</sup> Sur ce pieux évêque, voy. Mai, *Spicil.*, t. I, p. 273 et suiv.; UCELLI, t. I, p. 377; t. III, p. 336. La dédicace de sa *Vie des saints* (inéd.) débute en ces termes: « Antonius Allius presbiter sanctissimo d. n. Nicolao P. V. Sanc- torum vitas gestaque scribere ac iuxta temporum aliquam rationem ordinare dirigereque adorsus et desperatione inveniendi quæ certa atque ireprehensi- bili fide reponere possem perterritus, cum aliqua iam scripsisset, opus sic incobatus (*sic!*) relinquere statui. Et nisi pius tuæ sanctitatis, beatissime pater, studium atque hortatus iterum ad scribendum me animasset, cœpta penitus omisssam. Cum igitur tuæ sanctitati pergratum futurum esse opus, ipsem mihi assereres: pius vero atque utile posteritati fore videretur, denuo receptis animis me ad scribendum converti. » Bibliothèque Vaticane, Cod. Vatic. 3742.

les actes des martyrs d'après des données authentiques. Le savant Ambroise Traversari avait déjà compris avant lui la nécessité d'un travail de ce genre et y avait même mis la première main. Pour lui, il a fait son possible pour que son travail ne fût pas indigne d'être admis dans la bibliothèque du Pape. Il laisse à d'autres le soin d'écrire l'histoire des héros laïques de Rome; il ne veut, lui, célébrer que la mémoire des héros de l'Église<sup>1</sup>.

Il nous reste encore à parler de Nicolas V comme bibliophile. L'activité qu'il déploya pour satisfaire cette passion fut largement récompensée. Au temps où il vivait dans la gêne, il employait déjà en achats de livres toutes les épargnes qu'il pouvait réaliser; il avait même fait des dettes pour satisfaire un besoin d'étude toujours en éveil: on peut se figurer avec quelle ardeur il se mit à collectionner, à partir du jour où il eut à sa disposition d'immenses ressources.

Ce Pape, également admirable par sa profonde piété, par ses vertus et par la variété de ses connaissances, voulait fonder une immense bibliothèque dans le nouveau Vatican, dont elle serait le plus bel ornement. La pensée qui l'inspirait était la plus belle peut-être de celles qui naissaient en foule dans son imagination féconde. Rome devait devenir pour l'éternité le centre de la science: là, sous la surveillance directe du Saint-Siège, les admirables monuments du génie grec et romain reposeraient à l'abri de tout danger, et se transmettraient sans altération de génération en génération.

Pour former la précieuse collection dont il avait conçu le plan, il déploya une ardeur sans pareille. Rassembler les manuscrits existant en Italie, les faire copier à de nombreux exemplaires, c'était déjà quelque chose, mais c'était trop peu pour le satisfaire. Pour enrichir sa bibliothèque, il mit du

<sup>1</sup> La dédicace (inéd.) citée à la note précédente continue comme il suit:  
« Hunc primum librum his contractioribus a me noctibus lucubratum tuæ sanctitati videndum examinandumque transmitto: quem si tua auctoritate provaberis, maioribus ad eos, qui sequuntur, animis deinceps expediendo accingas. » Viennent ensuite des observations sur le plan de son livre : Bibliothèque Vaticane. Cod. Vatic. cit.

monde en mouvement dans tous les pays de l'Europe. Des agents à lui poussèrent jusqu'en Grèce, jusqu'en Angleterre, jusqu'en Prusse, dans les États du grand maître de l'Ordre Teutonique, avec mission de dénicher les trésors littéraires, et de les acheter ou d'en prendre copie<sup>1</sup>. Il mit à profit l'influence dont le Saint-Siège jouissait dans toute la chrétienté, non pas pour en tirer des avantages matériels, mais pour se procurer des livres. Ses agents avaient l'ordre de ne jamais se laisser rebuter par le prix des livres; plus leur butin était abondant, plus il leur témoignait de satisfaction. La nouvelle se répandit un jour qu'on venait de découvrir, en Danemark ou en Norvège, un exemplaire complet de Tite-Live; à peine ce bruit fut-il parvenu aux oreilles du Pape, qu'il fit partir pour ces pays lointains un agent spécial, muni de nombreuses lettres de recommandation. Cet agent était le célèbre Alberto Enoche, d'Ascoli; il ne paraît pas qu'il ait rapporté de ce voyage rien de particulièrement remarquable<sup>2</sup>. Nicolas fut plus heureux avec les agents secrets qu'il envoya en Orient, après la prise de Constantinople<sup>3</sup>. Ils en rappor-

<sup>1</sup> *Philelfi Epist.*, lib. XIII, 1 : Oraison funèbre (inéd.) prononcée par Nicolas Palmieri, O. S. A., évêque de Catanzaro, le premier jour des obsèques de Nicolas V : Bibliothèque Vaticane, Cod. Vatic. 5815, f° 10. Ce Palmieri devint par la suite évêque d'Orte et Civita-Castellana.

<sup>2</sup> Sur Enoche, voy. article de REUMONT, dans l'*Arch. Stor. Ital.*, 3<sup>e</sup> série, t. XX, p. 188 et suiv.; VOIGT, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 201 et suiv. Cf. REIFFERSCHEID, dans la *Deutsch. Literat. Zeit.*, 1883, p. 234; *Serapeum*, suppl. hebdomadaire, 1867, p. 11; *Deutsch. Städtechroniken*, t. III, p. 5, note, t. IV, p. 281, note; MANGINI, p. 329. — VOIGT a trouvé aux archives de Kœnigsberg et publié le bref de Nicolas V au grand maître Louis d'Erlichshausen, dans lequel il lui recommande Enoche. Nous y lisons, entre autres, ce passage : « Nolumus enim ut aliquis liber surripiatur, sed tantummodo ut fiat copia transcribendi. » Il n'y a pas dans ce bref un seul mot qui fasse allusion à un prétendu ordre de montrer leurs livres, qu'au dire de Vespasiano le Pape aurait donné aux moines sous peine d'excommunication. Le premier qui donna un ordre de ce genre fut Léon X : c'est ce que je démontrerais au cours de cette histoire, m'appuyant sur un document de la Bibliothèque de Wolfenbuttel.

<sup>3</sup> VOIGT, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 203 et suiv. — Une grande quantité de manuscrits furent détruits au moment de la prise de Constantinople, mais on parvint à en sauver un certain nombre. Après la catastrophe, on put faire passer, sans accident, de Pétra à Chio, des livres, des reliques, des calices, etc. : les Génois firent la relation de ce transfert dans une lettre (inéd.) datée du 13 fé-

tèrent à Rome des manuscrits que l'on fit sur-le-champ copier à plusieurs exemplaires, et corriger. Ce genre de travail occupait sans interruption des bandes de copistes, parmi lesquels on comptait bon nombre de Français et d'Allemands<sup>1</sup>. En 1450, quand la peste contraint le Pape à fuir Rome et à chercher un refuge à Fabriano, où se fabriquait alors la meilleure qualité de papier, il emmena avec lui ses traducteurs et ses copistes pour ne pas les laisser exposés au fléau<sup>2</sup>.

Étant lui-même un calligraphe distingué, Nicolas V n'acceptait que les belles copies. Lors même que ces copies n'étaient pas ornées de miniatures, tous les détails en étaient traités avec une délicatesse pleine de goût, comme on peut s'en convaincre en parcourant certains de ces manuscrits, que l'on conserve encore, de nos jours, à la Bibliothèque Vaticane. Pour les feuillets, on n'employait que le parchemin, et chaque volume était recouvert d'une reliure de luxe, presque toujours en velours cramoisi avec fermoirs d'argent<sup>3</sup>.

En travaillant à sa collection avec cette persévérance infatigable, le Pape réussit à former, dans un temps relativement court, une bibliothèque unique en son genre. « Si le Pape avait pu réaliser tout ce qu'il s'était proposé, dit Vespaniano da Bisticci, la bibliothèque qu'il fonda à côté de Saint-Pierre pour l'usage de la curie serait devenue une véritable merveille<sup>4</sup>. » Nicolas V voulait qu'elle fût publique et accessible à tous les savants<sup>5</sup>. A côté de cette collection, digne du

vrier 1461, adressée au Pape Pie II : Archives d'État de Gênes, Litt. vol. 22. Voy. encore, au Suppl. n° 52 de l'éd. allem., le décret de Nicolas V, d. VIII Id. oct. 1453 : on le conserve aux Archives secrètes du Vatican.

<sup>1</sup> GATE, *Carteggio d'artisti* (Florence, 1839), t. I, p. 164.

<sup>2</sup> MANETTI, p. 928.

<sup>3</sup> BURCKHARDT, t. I, 3<sup>e</sup> édit., p. 239; MUNTZ, article de la *Gazette des Beaux-Arts* (1877), t. XV, p. 419. — Sur le commerce des manuscrits à Rome, voy. le *Serapeum*, t. XIII, p. 294. — Nicolas V s'adressa à plusieurs reprises à Cosme de Médicis pour obtenir des manuscrits grecs : FABRONIUS, t. I, p. 135; t. II, p. 222.

<sup>4</sup> MAI, *Spicil.*, t. I, p. 49.

<sup>5</sup> « Pro communi doctorum virorum commodo », dit le bref cité plus haut, p. 197, note 2. — Sur les collections de livres réunies par les prédécesseurs de Nicolas V, voy. REUMONT, t. III, 1<sup>e</sup> part., p. 331; J.-B. DE ROSSI, *La Biblioteca della Sede apost.*, dans les *Studi e docum.*, 5<sup>e</sup> année (1884), p. 317 et

Saint-Siège il avait formé, pour son usage particulier, une bibliothèque privée dont le catalogue existe encore aux Archives secrètes du Vatican<sup>1</sup>. Les livres dont les titres y figurent sont, en grande majorité, des œuvres d'auteurs profanes, et l'on voit que presque tous étaient reliés en velours cramoisi avec de riches fermoirs d'argent.

Nicolas V confia la garde de sa collection de livres à Giovanni Tortello : c'était un savant modeste, passant sa vie au milieu des livres, également versé dans la théologie et dans la littérature classique<sup>2</sup>. Rarement bibliothécaire a joui d'une liberté d'action pareille au point de vue des dépenses : plus il achetait, plus il recueillait d'éloges de la part de son patron. On a calculé que Nicolas V avait dépensé en tout, pour ses bibliothèques, environ quarante mille écus<sup>3</sup>.

Nous sommes assez mal renseignés sur le nombre de volumes dont se composait, à cette époque, la bibliothèque du Pape ; les données fournies par les personnes qui, par leur situation, auraient pu connaître les choses exactement, présentent des écarts incroyables. Tortello dressa un catalogue qui, malheureusement, a été perdu ; d'après ce que rapporte Vespasiano da Bisticci, il aurait dit y avoir inscrit neuf mille volumes. Pie II estimait la collection à trois mille volumes seulement, et saint Antonin, archevêque de Florence, réduisait encore ce chiffre à mille. Manetti et Vespasiano da Bisticci affirment, d'autre part, dans leurs biographies de Nico-

suiv. ; voir encore la remarquable étude de M. F. EHRLÉ, intitulée : *Zur Gesch. des Schatzes, der Bibliothek und des Archives des Päpste im vierzehnten Jahrhundert*, dans *l'Archiv. für Lit. und Kirchengesch. des Mittel Alters* (Berlin, 1885), t. I, p. 1 et suiv., 228 et suiv.

<sup>1</sup> Il se trouve dans le dernier volume des *Diversor. Nicolai V*, et a été publié par AMATI dans *l'Arch. Stor. Ital.*, 3<sup>e</sup> série, vol. III, p. 207-212, et dans SFORZA, p. 385-391.

<sup>2</sup> Tortello était des intimes du Pape ; voy. CORTESIUS, dans GALETTI, *Villani*, p. 227; ZANELLI, p. 39; VOIGT, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 90, 94; *Anecdot. litt.* t. IV, p. 374 et suiv.

<sup>3</sup> ASSEMANI, *Præf. ad vol. I Cat. Cod. ms. Bibl. Vatic.*, p. xxi. — Sur les livres au quinzième siècle, voy. REUMONT, Lorenzo, t. I, 2<sup>e</sup> édit., p. 382 et suiv., 419 et suiv.; WATTENBACH, *Schriftwesen des Mitt. Alt.* (Leipzig, 1871), 2<sup>e</sup> édit., p. 875. — Sur le prix des livres, voy. SAVIGNY, t. III, p. 593 et suiv.; SCHULTE, *Quellen*, t. II, p. 457; MUNTZ, *Renaissance*, p. 57.

las V, qu'à la mort du Pape, le catalogue indiquait cinq mille volumes. Divers historiens modernes ont admis ce dernier chiffre comme étant le plus rapproché de la vérité<sup>1</sup>.

Il pourrait bien se faire, cependant, que cette supposition fût encore exagérée, car la Bibliothèque Vaticane possède un inventaire des manuscrits latins de Nicolas V, arrêté le 16 avril 1455, quelques jours avant l'intronisation de son successeur, Calixte III<sup>2</sup>. Ce catalogue est assurément complet, car il comprend la collection particulière du Pape défunt. Les manuscrits grecs n'y figurent pas. Pour les manuscrits latins, il y a huit cent sept numéros<sup>3</sup>. Ce chiffre est encore très élevé pour l'époque : les plus célèbres bibliothèques n'en possédaient pas beaucoup plus. La collection de Niccoli, la plus considérable et la plus belle de Florence, se composait de huit cents volumes, estimés à quatre mille sequins; celle des Visconti, au château de Pavie, en comptait neuf cent quatre-vingt-huit. Malgré les sommes qu'il y consacra, malgré ses vastes relations, le cardinal Bessarion ne put pas réunir plus de six cents manuscrits. Le duc Frédéric d'Urbin dépensa, dit-on, plus de trente mille ducats pour sa bibliothèque; elle renfermait sept cent soixante-douze manuscrits. Les autres collections connues en Italie atteignaient à peine le chiffre de trois cents. En 1456, les Médicis eux-mêmes

<sup>1</sup> VOIOT, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 208; GEIGER, *Renaissance*, p. 125. — D'après une note de MURATORI (t. XVIII, p. 1095) à laquelle, jusqu'ici, on n'a pas fait attention, Nicolas V aurait laissé, à sa mort, six cents volumes.

<sup>2</sup> « Inventarium librorum latinorum bibliotece d. n. pape Calisti tercii reperitorum tempore obitus bo. me. d<sup>ai</sup> Nicolai predecessoris immediati et per me Cosmam de Monteserrato (voy. MARINI, t. II, p. 146) e. s. d. n. datarium et confessorem factum, scriptum et ordinatum quod incepit fuit XVI aprilis pont. sui anno p<sup>o</sup> » : Cod. Vatic. 3959.

<sup>3</sup> Dans son ouvrage intitulé : *L'héritage de Nicolas V*, p. 420, M. MUNTZ, adoptant les données d'une note ancienne insérée dans le f° 3 du Cod. Vatic. cité dans la note précédente, compte huit cent vingt-quatre numéros, ce qui est une erreur; dans sa *Renaissance* (p. 119), il donne une fois le chiffre huit cent vingt-quatre, une autre fois le chiffre huit cent vingt-sept. Le total que j'indique dans le texte résulte des notes que j'ai prises au printemps de 1884. M. P.-F. EHRLE a eu récemment la bonté de constater l'exactitude de mon chiffre. Voy. encore : MUNTZ, *La Bibliothèque du Vatican*, p. 346.

n'en possédaient que cent cinquante-huit, et un millier environ en 1494<sup>1</sup>.

D'après l'inventaire dont nous parlions plus haut, il paraît que les manuscrits latins de la bibliothèque de Nicolas V étaient rangés dans huit grandes armoires. Dans la première, on avait classé en grande majorité des manuscrits d'ouvrages bibliques; dans la seconde, les Pères de l'Église : c'est là que se trouvaient les œuvres de saint Augustin, l'écrivain préféré du Pape; elles ne formaient pas moins de soixante volumes; saint Jérôme y figurait avec dix-sept volumes, saint Grégoire avec six, saint Ambroise avec quinze. La troisième armoire renfermait les œuvres de saint Thomas d'Aquin, en quarante-neuf volumes, et celles d'Albert le Grand, en six volumes; la quatrième renfermait les œuvres d'Alexandre de Hales, douze volumes, celles de saint Bonaventure, douze volumes également, celles de Duns Scot, vingt-sept volumes. Dans la cinquième, nous trouvons, mêlés à divers ouvrages de théologie et d'histoire, les premiers classiques païens, entre autres, la traduction du Thucydide par Valla; c'est l'exemplaire de luxe offert au Pape : c'est aussi dans cette armoire qu'était placé le curieux manuscrit de Timothée Maffei dont nous avons parlé<sup>2</sup>. La sixième armoire comprenait, sous quatre-vingt-cinq numéros, presque exclusivement des traités de théologie et de droit canon. La huitième renfermait, au contraire, en majorité, des classiques païens, tels que Florus, Tite-Live, Cicéron, Juvénal, Quintilien, Virgile, Claudio, Stace, Catulle, Térence, Ptolémée, Sénèque, Apulée, Végèce, Frontin, Macrobe, Salluste, Valère-Maxime, Xénophon, Silius Italicus, Pline, Horace, Ovide, une traduction d'Homère, Justin, Columelle, Euclide, etc. Enfin, dans la huitième armoire, étaient confondus pêle-mêle des ouvrages de littérature profane et religieuse<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> MUNTZ, *La Renaissance*, p. 119 et suiv.

<sup>2</sup> Item unum volumen.... nuncupatum tractatus Timothei contra rusticitatem sanctam : Bibliothèque Vaticane, Cod. cit., f° 23<sup>b</sup>.

<sup>3</sup> Il est inutile que j'entre dans plus de détails, car M. MUNTZ a publié ce catalogue, le plus ancien de la Bibliothèque Vaticane, dans son beau livre : *La Bibliothèque du Vatican au quinzième siècle*. — Paris, 1887.

Aucun Pape n'a eu pour les livres une passion égale à celle de l'ancien magister de Sarzana. « Il n'était heureux, dit l'historien de l'humanisme<sup>1</sup>, que quand il pouvait aller et venir au milieu de ses livres, les classer, les ranger, se faire donner l'un ou l'autre, le feuilleter, examiner leurs belles reliures, considérer ses armoiries sur le plat des ouvrages qu'on lui avait dédiés ou présentés, jouir à l'avance de la reconnaissance des savants des siècles futurs. C'est pour cela que, dans le portrait de lui qui orne l'une des salles de la Bibliothèque Vaticane, il est représenté rangeant des livres » ; c'est bien là, en effet, qu'est sa place, car il a jeté les fondements de cette immense collection de manuscrits qui, de nos jours encore, jouit d'une réputation européenne.

Par la création de la Bibliothèque Vaticane, l'action de Nicolas V se fait encore sentir à notre époque dans le domaine de la science : c'est une gloire que peut-être on ne pourrait mettre à l'actif d'aucun autre Pape ; elle suffirait à elle seule pour assurer l'immortalité à son nom.

<sup>1</sup> VOIGT, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 208. — Sur le portrait du temps de Paul V qui se trouve dans une salle de la Bibliothèque Vaticane, voy. *Beschreibung der Stadt Rom.*, t. II, 2<sup>e</sup> part., p. 334.

## VI

### CONJURATION D'ÉTIENNE PORCARO (1453)<sup>1</sup>.

Les années 1450 et 1452, signalées, l'une par la célébration solennelle du jubilé, l'autre par le couronnement de l'empereur Frédéric III, avaient été, pour Nicolas V, deux années de gloire et de succès : ce furent aussi les deux plus belles de son pontificat. Dès le début de l'année 1453, le contraste est complet. Cette année de malheurs s'ouvre par une conspiration dirigée contre le pouvoir temporel du Pape, dont la vie même fut en danger. N'est-ce pas une situation dramatique ? Un Pape qui consacre tout ce qu'il a d'énergie à faire de Rome le centre de la renaissance des lettres et des arts, menacé de tomber sous les coups d'un meurtrier sorti des rangs des adhérents du faux humanisme ! Nicolas V, le grand protecteur des humanistes, instruit par une cruelle expérience

<sup>1</sup> Deux écrivains de talent ont refait, tout récemment, l'histoire de cette conjuration, en s'appuyant sur des documents inédits : l'un, M. O. TOMMASINI, dans un article publié dans l'*Arch. della Soc. Romana* (t. III, p. 63-133) et intitulé : *Documenti relativi à St. Porcari*; l'autre, l'illustre archéologue G.-B. DE ROSSI, dans une étude intitulée : *Gli Statuti del comune di Anticoli in Campagna con un atto inedito di St. Porcari*, insérée dans les *Studi e Documenti*, 2<sup>e</sup> année (1881), 2<sup>e</sup> fasc., p. 71-103. On fera bien de lire encore, dans la *Revue des questions historiques*, 61<sup>e</sup> livr. (janv. 1882), p. 160-192, l'étude de M. Henri DE L'ÉPINOIS, *Nicolas V et la conjuration d'Etienne Porcari*, et, dans la *Rassegna Italiana*, 2<sup>e</sup> année (Rome, 1882), 1<sup>e</sup> fasc., p. 45-69, l'article du professeur Aug. PERSICETTI, intitulé : *Stef. Porcari e la lapide erettagli a nome del popolo Romano*. J'ai pu compléter les renseignements donnés par ces divers savants, au moyen d'autres renseignements recueillis dans les Archives d'État de Milan, de Florence, de Sienne et de Lucques, ainsi que dans un document d'une grande importance, *Les aveux de Porcari* (inéd.), que j'ai découvert dans un manuscrit de la Bibliothèque de Trèves. Ce dernier document est de nature à nous consoler, dans une certaine mesure, de la perte des actes du procès du conspirateur, au sujet desquels M. de Rossi s'était déjà livré à d'inutiles recherches dans les Archives de Rome.

des dangers de l'étude de la littérature classique, amené par la force à voir qu'elle aboutissait à dérouter les esprits de ceux qui s'y livraient exclusivement, en leur inspirant des rêves de liberté idéale, de retour à l'organisation politique de l'antiquité, et en étouffant dans leur cœur l'idée chrétienne<sup>1</sup>!

On risquerait de porter un jugement erroné sur la tentative d'Étienne Porcaro, si l'on ne voulait y voir qu'un événement isolé. La période de la Renaissance fut, en Italie, l'époque classique des conjurations et des tyrannicides. Dans presque tous les cas on peut constater que ces assassinats politiques ont eu pour cause directe la préoccupation de ramener le monde aux temps antiques, préoccupation arrivée, chez leurs auteurs, à l'état d'idée fixe. Boccace avait bien osé écrire : « Dois-je donner au tyran le titre de roi, de prince, et lui garder fidélité comme à mon souverain? Non, car il est l'ennemi public. Contre lui, il m'est permis d'employer les armes, les conjurations, l'espionnage, les embûches, la ruse; c'est une œuvre sainte, nécessaire. Un tyran est la victime la plus agréable que l'homme puisse offrir aux dieux. » Dans la pensée du poète, cette sortie virulente n'était peut-être qu'une phrase de rhétorique; au commencement de la Renaissance, il était de mode d'emprunter ainsi aux auteurs romains les déclamations pathétiques contre les tyrans dont ils ont tant abusé; cela se disait sans conviction et n'entraînait pas de conséquence pratique<sup>2</sup>. Mais, par la suite, à force d'entendre dans la bouche des humanistes l'éloge des Brutus et des Cassius, il surgit toute une génération d'hommes qui ne rêvaient que d'imiter les deux héros romains.

Pierre-Paul Boscoli, instigateur malheureux d'une conjuration contre Julien, Jean et Jules de Médicis (1513), en est un exemple frappant. Brutus était son idéal; il s'était juré de l'imiter le jour où il trouverait un Cassius; il le rencontra précisément dans la personne d'Augustin Capponi. On rapporte que, pendant la nuit qui précédait son supplice, l'infor-

<sup>1</sup> GREGOROVIUS, t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 125.

<sup>2</sup> KOERTING, t. II, p. 197-404. Le passage en question se trouve dans l'opusculle *De casibus virorum illustrium*, liv. II, chap. xv.

tuné poussa ce cri de désespoir : « Ce Brutus ne me sortira-t-il pas de la tête, pour que je puisse mourir en chrétien<sup>1</sup>? » On possède des détails curieux sur les meurtriers de Galéas Sforza, duc de Milan, Olgiati, Lampugnani et Visconti : ils montrent à quel point les hommes de ce temps s'étaient familiarisés avec l'idée antique du tyrannicide. Ces disciples dévoyés de l'antiquité révaient l'établissement d'une république idéale ; convaincus que supprimer un tyran et, par sa mort, rendre la liberté à un peuple opprimé, n'est point un crime, mais un acte méritoire, ils soutenaient cette opinion dans leurs conversations. Les discours d'un humaniste, Cola de' Montani, professeur d'éloquence, les déterminèrent à mettre leur théorie en pratique. Dix jours environ avant le meurtre, réunis au monastère de Saint-Ambroise, ils se lièrent mutuellement par un serment solennel. « Après cela, dit Olgiati dans son interrogatoire, me trouvant dans une chambre écartée, devant un portrait de saint Ambroise, je levai les yeux vers lui et j'implorai son aide pour nous et pour tout son peuple. » On voit, par ce détail, à quel point ils avaient perdu le sens moral, puisqu'ils se figuraient que le patron de la ville protégerait leur projet criminel; au moment de l'accomplir, dans l'église de Saint-Étienne, ils comptaient encore sur la protection de ce saint. Après le crime (1476), Visconti témoigna du repentir, mais Olgiati s'obstina jusqu'au milieu des tortures à soutenir qu'en tuant il avait accompli un sacrifice agréable à Dieu; sur le point de marcher au supplice, il composait encore des épigrammes en latin et exprimait sa satisfaction quand elles étaient bien tournées; pendant que le bourreau lui enfonçait la poitrine, il disait encore : « Fais bonne contenance, Girolamo, ta mémoire vivra longtemps; la mort est amère, mais la gloire est éternelle<sup>2</sup>! » Les annales de Sienne rapportent positi-

<sup>1</sup> BURCKHARDT, *Cultur*, t. I, 3<sup>e</sup> édit., p. 59. Cf. CIPOLLA, p. 482.

<sup>2</sup> BURCKHARDT, *Cultur*, t. I, 3<sup>e</sup> édit., p. 57 et suiv., 134; GEIGER, *Renaissance*, p. 162; FRANTZ, *Sixtus IV*, p. 180; VILLARI, t. I, p. 32 et suiv.; COLA MONTANO, *studio storico di GEROLAMO LORENZI* (Milan, 1875). Cf. *Arch. stor. Ital.*, 3<sup>e</sup> série, t. XXII, p. 291 et suiv.

vement que les conjurés avaient étudié Salluste, et le fait ressort indirectement des aveux d'Olgiati. En y regardant de près, on retrouve dans leur caractère plus d'un trait commun avec celui de Catilina, « le plus infâme des conspirateurs, et dont les projets n'avaient rien de commun avec la liberté<sup>1</sup> ».

Nous retrouverons encore un tempérament de Catilina, un caractère formé à l'école de l'antiquité, un esprit nourri des principes de la fausse Renaissance, dans le chef de la conjuration qui faillit coûter la vie au noble Nicolas V.

Étienne Porcaro descendait d'une ancienne famille, suivant toute apparence originaire de la Toscane, dont on trouve déjà le nom mentionné pendant la première moitié du onzième siècle<sup>2</sup>. On voit encore, de nos jours, la maison de cette famille dans le Vicolo delle Ceste, voisin de la place Sainte-Marie sopra Minerva : elle se reconnaît à un écu sur lequel sont gravées des armes parlantes : un porc sur un filet. On ne connaît ni le jour ni l'année de la naissance d'Étienne, et ce serait sans doute peine perdue que de faire des recherches dans le but d'arriver à fixer ces dates<sup>3</sup>. Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il se voua de très bonne heure avec ardeur aux études classiques. Ses talents littéraires, son intelligence

<sup>1</sup> BURCKHARDT, t. I, 3<sup>e</sup> édit., p. 58.

<sup>2</sup> On le rencontre pour la première fois en 1037. M. DE ROSSI (*loc. cit.*, p. 99) complète, sur beaucoup de points, les renseignements déjà réunis par M. TOMMASINI sur la famille Porcari (p. 124-133). — L'ouvrage de PACHI contient une notice sur le même sujet (p. 87). Voy. ADINOLFI, t. I, p. 43, 98, 104. INFESSURA nomme un certain Matteo Porcaro qui, dit-il, était au service des Colonna (p. 1137). J'ai relevé le passage suivant, dans les *Divers. Pii II*, 1458-1460 (inéd.), f° 45 : « Saluato de Porcariis de Roma olim castellano montis alti flor. auri de camera viginti pro complemento omnium pecuniarum per eum habendarum ratione custodie dictae arcis » : Archives d'État de Rome. — Dans l'inscription placée, en 1871, sur la maison de Porcaro par le municipie de Rome, il est dit que, « déplorant la servitude de sa patrie, il fit entendre un appel à la liberté dans un temps d'oppression, et fut mis à mort par ordre de Nicolas V, le 9 janvier 1453 ! » Voy. ce que disent de cette affirmation mensongère MM. DE ROSSI et PERSICHETTI, *loc. cit.*

<sup>3</sup> Les registres des paroisses de Rome ne remontent que jusqu'au seizième siècle. A l'époque de mon dernier séjour à Rome, au printemps de 1884, j'ai fait des recherches aux Archives Doria Pamphili avec aussi peu de succès que M. TOMMASINI (p. 126); on est occupé à les classer de nouveau; peut-être découvrira-t-on, à cette occasion, quelque document inconnu.

supérieure, le firent choisir, en 1427, pour le poste honorable de capitaine du peuple à Florence. On fut si content de lui, que, l'année suivante, sur la recommandation de Martin V, le gouvernement de la République renouvela son mandat. Ce séjour à Florence eut les plus grandes conséquences pour la suite de sa carrière, car c'est pendant ce temps qu'il entra dans le cercle des plus célèbres humanistes. Il se lia d'amitié avec Poggio, Manetti, Ciriaco d'Ancône, et surtout avec Traversari. Le pieux Camaldule ne parle de lui que dans les termes les plus élogieux; il ne paraît pas se douter du changement profond qui s'était produit chez son ami. En effet, une fois lancé dans ce milieu, Porcaro s'était livré avec un redoublement de zèle à l'étude des classiques, et plus il les étudiait, plus il s'enthousiasmait pour l'antique puissance, pour la majesté de la République romaine et pour les vertus de ses citoyens. Ces souvenirs du temps où sa patrie jouissait de la liberté sous le régime républicain tourbillonnaient dans sa tête et le troublaient de plus en plus. Ce qu'il voyait autour de lui à Florence acheva, en l'impressionnant vivement, ce que l'histoire avait commencé. Je n'en veux d'autre témoignage que celui de Porcaro lui-même, dans une de ces harangues redondantes et modelées sur l'antique qu'il prononçait en langue vulgaire au temps où il remplissait les fonctions de capitaine du peuple, et qui, conservées comme modèles de rhétorique, ainsi que des harangues analogues de Bruni et de Manetti, se passaient de main en main : on en avait fait des copies si nombreuses qu'il en existe encore actuellement dans presque toutes les bibliothèques de l'Italie<sup>1</sup>. Dans cette harangue, il dit, en résumé, que Florence lui paraît offrir le modèle le plus achevé du régime civil et politique, et que la grandeur, la beauté et la gloire dont jouit cette République le troublent et l'éblouissent<sup>2</sup>. On peut donc

<sup>1</sup> Voigt, *Wiederbelebung*, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 68; dans GALLETTI, B. *Fonsius* qualifie Porcaro de « *disertissimus* ». J'ai indiqué, au supplément de l'éd. allem. n° 42, un grand nombre de copies des harangues de Porcaro, que j'ai trouvées dans presque toutes les grandes Bibliothèques d'Italie.

<sup>2</sup> Voy. les passages du *Cod. Ottob.* 3316 (inéd.), communiqués par M. TOMMASINI (75 N).

admettre que son rêve était d'établir à Rome une République organisée sur le type de celle de Florence. Un détail caractéristique est que, sous prétexte qu'il descendait d'une ancienne famille républicaine, il prétendait changer son nom de famille, Porcari, en celui de Porci; il est fort probable que c'était une manière de se présenter comme une sorte de continuateur du plus austère républicain de la Rome antique, l'illustre Caton<sup>1</sup>.

Comme presque tous les humanistes, Porcaro fut saisi, à un moment donné, du besoin de voyager; il visita la France et l'Allemagne, et ne revint à Rome qu'en 1431; il était accompagné de son frère Mariano, homme distingué comme lui<sup>2</sup>. Il eut, sans doute, l'habileté de dissimuler ses opinions républicaines, sans quoi l'on ne comprendrait pas comment, en 1433, Eugène IV aurait pu lui confier les fonctions de podestat dans une ville toujours en état de fermentation comme l'était alors celle de Bologne. Il y fit preuve de talents peu ordinaires et réussit à calmer les esprits. « On ne saurait croire, écrivait alors Traversari, à quel point tout le monde l'admire et loue son zèle; si cette population toujours en quête de nouveautés et divisée en partis irréconciliables a pu se contenir en dépit de sa nature ardente et mettre un frein à sa fougue insensée, si l'insurrection s'est apaisée, si la ville est rentrée dans le calme, c'est à lui principalement qu'on le doit. Les deux partis ont confiance en lui, en lui seul, et se réjouissent de pouvoir, au sortir de la tempête, compter sur le calme dont il est le garant<sup>3</sup>. »

Porcaro prit-il part à la révolution de Rome en 1434? Jusqu'à quel point y fut-il engagé? On l'ignore. Tout ce qu'on sait, c'est qu'il s'offrit cette année-là comme médiateur entre les Romains révoltés et le Pape fugitif, et qu'il se rendit, dans ce but, à Florence (septembre 1434). Il échoua dans cette

<sup>1</sup> PAPENCORDT, p. 484; DE ROSSI, p. 100 et suiv.; BURCKHARDT, t. I 3<sup>e</sup> édit., p. 225.

<sup>2</sup> TRAVERSARIUS, *Hodæporicon* (Flor., 1680), p. 44.

<sup>3</sup> Ambrosii Camald. epist., l. XIX, ep. 20, dans MARTÈNE, *Thes.*, t. III, p. 623; PERLBACH, p. 3.

démarche : il proposait au Pape de remettre le château Saint-Ange entre les mains d'un citoyen romain ; Eugène IV refusa nettement et avec raison, on ne tarda pas à le voir. Porcaro quitta Florence malade et mécontent<sup>1</sup>. Cependant, il ne jeta pas encore le masque. Au contraire, il sut si bien dissimuler son mécontentement que le Pape le nomma, cette même année, recteur et podestat d'Orvieto : on n'a découvert ce détail qu'à la suite de recherches toutes récentes. Là encore, Porcaro laissa derrière lui un souvenir favorable ; le cardinal Vitelleschi lui-même, peu suspect en cette matière, lui rendit pleine justice, et les habitants d'Orvieto lui offrirent, en témoignage de reconnaissance, un cadeau d'une valeur de soixante ducats<sup>2</sup>.

Pendant les dix années qui suivent, on perd complètement Porcaro de vue. Rome était alors tenue en bride par la rude main de Vitelleschi et de Scarampo ; il n'est pas probable qu'il y soit resté ; mais il est permis de supposer que, pendant cet intervalle, il se ruina, s'endetta et fit des liaisons dangereuses<sup>3</sup>. On peut encore admettre, bien qu'on n'en ait pas de preuves, qu'à force d'entendre les épigrammes des humanistes contre les moines et le clergé, il en conçut un redoubllement de haine contre la « domination des prêtres » ; il est très possible que le pamphlet de Valla contre le pouvoir temporel des Papes ait déterminé son évolution définitive<sup>4</sup> ; en effet, quand l'ancien fonctionnaire du Pape sort de nouveau, pendant la vacance du Saint-Siège produite par la mort d'Eugène IV, de l'obscurité où il était resté pendant dix ans, il semble que ce ne soit plus le même homme.

<sup>1</sup> PERLBACH, p. 5. M. DE ROSSI (p. 86) pense également que la brouille de Porcaro avec la Curie date de l'échec de son offre de médiation.

<sup>2</sup> L. FUMI. *Il governo di St. Porcari in Orvieto con appendice di molti documenti inediti* (documents extraits des archives secrètes du Vatican et des Archives d'Etat d'Orvieto), étude publiée dans les *Studi e Documenti*, 4<sup>e</sup> année (Rome, 1883), p. 33-93.

<sup>3</sup> VOIGT, *Wiederbelebung*, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 69.

<sup>4</sup> GREGOROVIUS lui-même l'admet (t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 127, 535); CIPOLLA, p. 482. — Sur le pamphlet de Valla contre le pouvoir temporel du Pape, voy. vol. I, p. 23-27.

Les vacances du Saint-Siège étaient toujours, à Rome, des occasions de troubles. Les circonstances semblaient favorables; Porcaro voulut en profiter. Il réunit à l'Ara-Cœli une bande de gens disposés à entreprendre un coup de main, et, dans une chaude harangue, leur fit honte à eux, descendants des anciens Romains, de se laisser avilir au point de n'être plus que les humbles serviteurs de la prêtraille; et il termina en disant que le moment était venu de secouer le joug et de reconquérir leur liberté. Malheureusement pour lui, Alphonse campait aux portes de Rome, et ce voisinage, en inspirant aux mécontents une crainte salutaire, empêcha un éclat<sup>1</sup>.

D'après les lois de tous les pays, une semblable provocation à la révolte était un crime de haute trahison. Mais le Pape voulut se montrer généreux; il pardonna, et même il nomma Porcaro gouverneur général de la Campagna e Maritima et lui assigna pour résidence la ville de Ferentino<sup>2</sup>. En confiant un poste de cette importance à un adversaire dangereux, dont il connaissait les talents, Nicolas V espérait évidemment le gagner et le réconcilier avec l'état de choses. Il se trompait: aussitôt de retour à Rome, Porcaro se remit à la tête de l'agitation révolutionnaire. « Quand l'Empereur sera arrivé, disait-il avec son audace ordinaire, nous reconquerrons notre liberté. » Un tumulte qui se produisit sur la place Navone pendant le carnaval lui parut une occasion favorable pour exciter la foule à la révolte ouverte contre la souveraineté du Pape<sup>3</sup>.

Devant cette persistance, Nicolas V ne pouvait faire autrement que de sévir, mais il y mit encore tous les ménagements possibles. Sous prétexte d'une mission à lui confier, on éloigna Porcaro de Rome et on l'envoya en Allemagne; puis, comme, à son retour, la ville était encore en fermentation, on l'interna à Bologne, mais en accompagnant cette mesure de rigueur de

<sup>1</sup> VOIGT, *loc. cit.*; voy. encore plus haut, p. 2.

<sup>2</sup> Ce détail était encore inconnu il y a peu de temps: nous en devons la connaissance à un document retrouvé par M. DE ROSSI (*loc. cit.*, p. 74, 78 et suiv.).

<sup>3</sup> NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 226; DE ROSSI, p. 88 et suiv.

tout ce qui pouvait l'adoucir. Comme il fallait le surveiller, on confia ce soin au cardinal Bessarion, l'ami de ses confrères en littérature; Porcaro devait se présenter à lui tous les jours. Le Pape, généreux comme toujours, assigna au coupable une pension annuelle de trois cents ducats, et le cardinal Bessarion ajouta encore à cette somme, déjà considérable pour l'époque, cent autres ducats à prendre sur sa cassette privée<sup>1</sup>.

Au lieu de se montrer reconnaissant, Porcaro continua ses intrigues. A Rome, les éléments d'une conspiration étaient toujours prêts, pour peu qu'il se trouvât un homme de résolution pour se mettre à leur tête: c'étaient en grande majorité des nobles déchus, se déclarant du titre de *cavaliers*, gens à la solde des Colonna et des Orsini, soi-disant partisans de l'une et de l'autre de ces deux grandes maisons et soutenant leurs querelles, en réalité bandits et voleurs, aventuriers de la pire espèce. Que, dans cette foule bigarrée, il se trouvât quelques amants de la liberté, la chose ne serait pas impossible. Quant à la lâche populace, on ne pouvait pas compter sur elle, à moins qu'on ne lui fournît une occasion de pillage<sup>2</sup>.

Porcaro put donc faire tous les préparatifs du coup de main qu'il méditait; puis, un beau jour, sous prétexte de maladie, il se dispensa de la visite qu'il devait rendre au cardinal Bessarion et se glissa sans bruit hors de la ville à la faveur d'un déguisement<sup>3</sup>. Aussitôt dehors, il monta à cheval, et, suivi d'un seul domestique, il se dirigea ventre à terre sur Rome, presque sans quitter la selle un moment. Cependant, à Forli, une simple formalité faillit l'arrêter: les agents de

<sup>1</sup> *Sabellici Hist. Venet. Dec. III*, lib. VII, opp. (ed. Basil., 1560), t. II, p. 1447. CACCIA, dans CUCNONI, p. 95. NICCOLA DELLA TUCCIA, *loc. cit.* Nous lisons également dans la Chronique vénitienne de ZORZI DOLFIN: « Sotto specie di officio fu mandato dal papa in Alemagna »: *Sitzungsberichte der Münch. Akad.*, 1868, t. II, p. 2. — Sur le chiffre de la pension assignée à Porcari, voy. TOMMASINI, p. 69, 70.

<sup>2</sup> Voir, t. II, 3<sup>e</sup> édit., p. 69 et suiv.

<sup>3</sup> L'exposé des faits qui vont suivre est extrait, pour la plus grande partie, soit des lettres manuscrites de la Bibliothèque nationale de Florence publiées par M. TOMMASINI (p. 105-110), soit des *Aveux de Porcaro* (inéd.), que j'ai découverts dans le Cod. 1324 de la Bibliothèque de Trèves: voy. Suppl. de l'édition allemande, n° 44.

l'octroi refusaient de le laisser passer. Il déclara qu'il laisserait son bagage s'il le fallait, mais qu'il était résolu à ne pas passer la nuit dans la ville. Enfin, une personne de sa connaissance put arranger les choses avec l'octroi, et il reprit sa course à la tombée de la nuit; on eut beau le prévenir des dangers auxquels il allait s'exposer, vu le mauvais état des chemins, rien ne put le retenir. Le contre-temps qu'il venait d'éprouver le détermina sans doute à éviter toutes les villes. Il fit ainsi en quatre jours la longue traite de Bologne à Rome, qui eût demandé le triple à un voyageur dans les conditions ordinaires<sup>1</sup>. Le 2 janvier, il arrivait à Rome, mettait pied à terre à la porte du Peuple, entrait dans l'église de Sainte-Marie du Peuple et allait se cacher, pour attendre la tombée de la nuit, dans une vigne dépendante de cette église. Son domestique allait, pendant ce temps, prévenir de son heureuse arrivée Nicolas Gallo, son neveu, chanoine de Saint-Pierre. Ce dernier vint le chercher en personne dans sa cachette, et tous deux gagnèrent, à cheval, la maison paternelle du conspirateur, où ils retrouvèrent un autre de ses neveux, Baptiste Sciarra. De là, les trois conjurés se rendirent ensemble dans la maison d'Angelo di Maso, beau-frère de Porcaro.

Ces quatre hommes étaient les chefs du complot. Avec les relations qu'ils avaient dans la ville, il leur était aisé de faire leurs préparatifs. Sous prétexte de vouloir prendre du service militaire, Baptiste Sciarra engagea des mercenaires, tandis que Maso, qui avait de la fortune, faisait un approvisionnement d'armes dans sa propre maison, y logeait un certain nombre de bravi en attendant le moment favorable, et leur faisait faire bonne chère : il les laissait, d'ailleurs, dans l'igno-

<sup>1</sup> En 1471, le cardinal de Gonzague, se rendant au conclave et pressé d'y arriver, mit néanmoins treize jours et demi pour faire la route de Bologne à Rome : SCHIVENOGLIA, p. 163. Quatre jours étaient le temps minimum que put mettre un courrier expédié dans des circonstances extraordinaires : voy. plus loin, au chap. sur la chute de Constantinople. — J'ai trouvé les détails relatifs au temps d'arrêt forcé subi par Porcaro à Forli, dans la *Cronica di Forli*, de GIOVANNI DE PEDRINO (inéd.) : Bibliothèque privée du prince B. Boncompagni à Rome, Cod. 234.

rance de la besogne à laquelle il les destinait. Un soir que tous étaient réunis autour d'une table somptueusement servie, Porcaro apparut au milieu d'eux, couvert de riches vêtements brodés d'or : « il avait l'air d'un empereur ». « Soyez les bienvenus, mes frères, leur dit-il; j'ai résolu de vous arracher à la servitude et de vous faire tous riches. » Ayant ainsi parlé, il tira une bourse contenant mille ducats et en distribua une partie à l'assistance. L'étonnement était général, mais il ne fut pas dit un mot des projets des conspirateurs<sup>1</sup>.

On ignore et l'on ignorera toujours le nombre d'hommes que Porcaro réussit à embaucher ainsi. Lui-même avoua plus tard qu'il avait espéré mettre sur pied une troupe de plus de quatre cents hommes armés ; il comptait aussi, sans doute, sur le concours de la vile populace, toujours avide de pillage, car une fois la « domination des prêtres » à bas, les « libérateurs » se promettaient bien de remplir leurs poches. Ils avaient fait leurs calculs et comptaient récolter, à la faveur du désordre, dans les trésors du Pape, dans les palais des cardinaux et des membres de la curie, dans les boutiques des marchands génois et florentins, plus de soixante-dix mille écus d'or<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Je reproduis ici ce qui est dit dans l'une des lettres man. de Florence, loc. cit., p. 106 et suiv. — La distribution d'argent est également mentionnée dans la dépêche (inéd.) de Gabriel de Rapallo, du 5/6 janvier : Archives d'État de Milan : voy. Suppl. de l'éd. allem., n° 43.

<sup>2</sup> Dépêche de Barthélémy de Lagazara, du 14 janvier : Archives d'État de Sienne (voy. Suppl. de l'éd. allem., n° 45); L.-B. ALBERTI, *De Porcaria coniuratione*, dans MURATORI, *Script.*, t. XXV, p. 309-314. Cette relation porte, dans Muratori, le titre de *Commentarius*, qui semble promettre beaucoup, mais ce n'est, en somme, qu'une lettre écrite peu de temps après la répression de la tentative de soulèvement. J'en connais deux copies manuscrites qui, chose curieuse, se trouvent toutes deux dans des bibliothèques d'Allemagne : 1<sup>o</sup> Bibliothèque de Trèves, Cod. 1324 ; dans ce manuscrit, la lettre, sans titre, est datée : « Rome anno a nativ. Domini 1453 sexto Idus Januar. » (8 janvier); — 2<sup>o</sup> Bibliothèque du palais à Vienne, Cod. lat. 4498, f° 88<sup>a</sup>-92<sup>a</sup>; le titre est : *Gesta Steffani de Porcaris Romani militi*, et la date : « Rome, XIX Cal. Febr. » (14 janvier) 1453. A la suite de la lettre, dans le manuscrit de Vienne, on a ajouté les vers suivants :

« Impie sacrilega sceleris patrator iniqui  
Suscipe pro culpa meritos scelerate dolores. »

ALIUD

« Impie Porcar scelus atque infamia gentis

Voici le plan arrêté par les conjurés : le jour de la fête des Rois, on mettrait le feu au Vatican, pendant la célébration de la grand'messe solennelle, ce qui ne pouvait manquer de causer un grand désordre : on profiterait de ce désordre pour se saisir de la personne du Pape et des cardinaux ; au besoin, on les massacrerait. Cela fait, on s'emparerait du château Saint-Ange et du Capitole, et l'on proclamerait Rome libre, avec Porcaro pour tribun<sup>1</sup>.

La réussite de ce plan n'avait rien d'impossible, car on traversait, en ce moment, une période de paix profonde, et la force armée de la ville était à peu près réduite au chiffre d'hommes strictement indispensable pour fournir les postes de garde dans les palais, et aux agents de la police, dont le nombre, au dire d'un contemporain, Piero de' Godi, ne dépassait pas cinquante en tout. Les forces, on le voit, étaient bien différentes des deux parts, et cette disproportion eût été encore bien plus sensible, si les conjurés avaient reçu du dehors les renforts sur lesquels ils comptaient; et leur espoir, il faut le dire, était assez fondé<sup>2</sup>.

Si les conjurés s'étaient mis à l'œuvre sans perdre un

Subvertendo urbem populumque clerumque sacrumque  
Et Christum Domini et templum violare volebas  
Accipe iam dignas pro factis præmia tantis.

Le texte du manuscrit de Vienne diffère, en outre, sur quelques points, de celui de Muratori.

<sup>1</sup> *Aveux de Porcaro* (inéd.), dans le Cod. 1324 de la Bibliothèque de Trèves; *CACCIA* (*CUGNONI*, p. 96); *GODI* (*PERLBACH*, p. 15); dépêche (inéd.) de Gabriel de Rapallo du 5/6 janv. (*Suppl. de l'éd. allem.*, n° 43). Cf. *DE ROSSI*, p. 94. — Toutes ces sources disent positivement que Porcaro avait voulu se rendre maître de Rome. Il est curieux qu'*INFESSURA* (p. 1134), qui prend en général si chaudement la défense de Porcaro, ne dise pas un mot pour réfuter les graves accusations soulevées contre lui.

<sup>2</sup> *PAPENCORDT*, p. 485. — Sur le faible effectif des troupes présentes à Rome, voy. *PERLBACH*, p. 18. — Les *Mandata Eugenii VI, 1443-1447* (inéd.), f° 255<sup>b</sup> (*Archives d'État de Rome*), mentionnent, comme faisant partie de la maison du Pape : « 2 portinarii prime porte, 2 servientes armorum (c'est probablement l'origine de la garde suisse), dat. sede vacante à Martii 1447 ». *Ibid. Mandata Nicolai V, 1447-1452* (inéd.), f° 19 : un des comptes de ce registre mentionne : « dat. ultimo Martii 1447, 6 portinarii ad portam ferream », et « 2 portinarii ad primam portam ». Ainsi les six *portinarii* de la *porta ferrea* ne furent établis que sous Nicolas V.

moment, on ne pourrait affirmer qu'ils n'eussent pas réussi; mais, au lieu de donner le signal du soulèvement le jour même de son arrivée, Porcaro, voulant se remettre auparavant des fatigues de sa course folle, recula l'exécution jusqu'au jour de la fête des Rois, et c'est ce qui sauva le Pape<sup>1</sup>.

Dans cet intervalle, la chose s'ébruita. Sur la manière dont cela se fit, les relations ne sont pas d'accord, mais, en tout cas, il est certain qu'aussitôt prévenu de la disparition de Porcaro, Bessarion expédia un message au Pape pour l'en informer. Godi rapporte, d'autre part, que quelques citoyens de Rome, auxquels les conjurés avaient fait des ouvertures, dévoilèrent le complot au cardinal Capranica et à Nicolas degli Amigdani, évêque de Plaisance. Une relation florentine anonyme dit que Nicolas V fut averti directement par le sénateur Nicolas de'Porcinari du danger qui le menaçait<sup>2</sup>. Suivant d'autres sources, ce serait le camerlingue Scarampo qui aurait, le premier, donné avis au Pape de la révolution qui se tramait<sup>3</sup>. D'après cette version, le cardinal Scarampo aurait couru en toute hâte au Vatican, où tout le monde avait plus ou moins perdu la tête : il fit comprendre au Pape qu'il s'agissait de procéder énergiquement et sans hésitation, car chaque minute perdue était autant de gagné pour les conjurés. On réunit sur-le-champ les gardes du palais et la garnison du fort Saint-Ange en armes; le vice-camerlingue, qui remplissait en même temps les fonctions de gouverneur de Rome, se mit à la tête de cette petite troupe et se dirigea à la hâte vers la maison d'Angelo dit Maso, qu'il fit cerner. Les conjurés, pris au piège, se défendirent presque tous bravement; mais

<sup>1</sup> REUMONT, t. III, 1<sup>re</sup> part., p. 124.

<sup>2</sup> Diverses sources parlent du courrier expédié par Bessarion : voy., notamment, *Cronica di Bologna*, p. 700; SANDO, p. 1146; le passage de Godi (dans PERLBACH, p. 15); la lettre de Florence, publiée par TOMMASINI, p. 107. La lettre d'Étienne Caccia (CUONONI, p. 96) dit que Scarampo et Capranica avaient reçu, par des traîtres, la confidence du plan des conjurés.

<sup>3</sup> La Bibliothèque de Nîmes possède une lettre d'un familier du cardinal Scarampo, qui a été publiée par M. A.-C. GERMAIN sous le titre : *Lettre où est narrée la conspiration de St. Porcaro contre le Pape Nicolas V* (Bordeaux, 1843); réimprimée dans CHRISTOPHE, t. I, p. 495 et suiv.

les mesures étaient bien prises pour les isoler du reste de leurs complices, et ils durent céder au nombre. Cependant, Baptiste Sciarra, qui s'était battu tout le temps au cri de « Peuple et liberté ! » se fit jour à travers les assaillants avec quelques-uns de ses compagnons et put sortir de Rome<sup>1</sup>. Porcaro, moins brave, avait réussi à se sauver au milieu du tumulte. Il alla se cacher dans la maison de Jacques de Lelli-cecchi, son beau-frère. Prévenu, bientôt après, que sa tête était mise à prix, il comprit que cette maison ne serait pas longtemps sûre pour lui. Dans cette détresse, un de ses amis, François Gobadeo, lui offrit son assistance. Tous deux coururent chez le cardinal Orsini, dans l'espoir que peut-être il consentirait à leur accorder un refuge dans son palais; la maison Orsini, passait effectivement, à cette époque, pour être hostile au Pape. Mais le cardinal ne se montra nullement disposé à prendre les conjurés sous sa protection. Gabadeo, laissant Porcaro au bas de l'escalier, était monté pour lui parler; le cardinal le fit arrêter sur-le-champ et conduire au Pape. Porcaro, ne voyant pas revenir son ami, se douta de ce qui était arrivé et se sauva chez son autre beau-frère, Angelo di Maso, qui demeurait dans le quartier Regola. Gabadeo, dans sa prison, trahit le secret de l'asile probable du chef des conjurés. Dans la nuit du 5 au 6 janvier, vers minuit, des hommes armés envahirent de force la maison de Maso. A leur approche, Porcaro, qui s'était jeté tout habillé sur son lit, sauta dans un coffre à habits où il se fit enfermer. En entrant dans la chambre, les soldats trouvèrent sa sœur et une autre femme assises sur le coffre, mais ils eurent vite découvert la cachette. Dirigé sur le Vatican, Porcaro ne cessait de crier : « Peuple, laisseras-tu mourir ton libérateur<sup>2</sup>? » Mais le peuple ne bougea pas.

<sup>1</sup> INFESSURA, p. 1134; ALBERTI, *loc. cit.*, p. 312.

<sup>2</sup> PERLBACH, *Godi*, p. 10, 17; *Lettre de Caccia* (CUGNONI, p. 98); INFESSURA, p. 1134; ALBERTI, *loc. cit.*, p. 312; lettre de Florence (TOMMASINI, p. 109); Dépêche (inéd.) du Gabriel de Rapallo du 5/6 janvier, aux Archives d'État de Milan (voy. Suppl. de l'éd. allem., n° 43). — Voy., dans l'*Arch. di. Soc. Rom.*, t. VIII, p. 569, une note sur Fr. Gabadeo.

Après des crimes si publics et si répétés, le Pape ne pouvait plus faire grâce. Tout en déplorant le sort du coupable, dont les talents eussent pu trouver un meilleur usage, il résolut de laisser libre cours à la justice. Porcaro, chargé de chaînes, fut enfermé au fort Saint-Ange. Le 7 janvier, il fit des aveux à peu près complets<sup>1</sup>. Il raconta dans tous les détails sa fuite de Bologne et son entrevue avec les conjurés, dans la maison d'Angelo dit Maso : nous avons raconté ces faits. Quant au plan de la conjuration, voici ce qu'il dit : la veille de la fête des Rois, pendant la nuit, il avait convoqué ses amis personnellement ; chacun d'eux devait amener en armes les complices qu'il aurait pu recruter, et il espérait qu'ils arriveraient à en réunir quatre cents ; il se serait mis à leur tête et se serait porté, avec eux, sur Saint-Pierre, par le Trastevère. Il existait, dans le voisinage de l'église, de petites maisons inhabitées : il comptait y cacher sa troupe : au moment de l'action, elle devait se diviser en quatre sections. Dès qu'on saurait le Pape entré dans l'église, les trois premières devaient aller en occuper les différentes portes, tandis que la quatrième, formant la réserve, prendrait position sur la place, devant la basilique. Ses hommes auraient l'ordre de tuer tout individu qui ferait résistance, soit dans l'église, soit au dehors, et de s'emparer du Pape et des cardinaux. Si le Pape et son entourage n'eût pas arrêté tranquillement, leur mort était résolue. Il ne lui paraissait pas douteux que le Pape, les cardinaux et d'autres personnages encore, une fois en son pouvoir, il lui serait facile de s'emparer du fort Saint-Ange, et qu'alors la bourgeoisie de Rome se rallierait à lui. Maitre de la capitale, il aurait enlevé les citadelles des environs de Rome, et décrété la démolition du fort Saint-Ange, ainsi que toutes les mesures dont les circonstances lui eussent démontré la nécessité.

Ces aveux confirment les renseignements fournis par les chroniqueurs du temps les mieux informés<sup>2</sup>. Le sénateur

<sup>1</sup> *Depositiones Stefani Porcarii* (inéd.) : Bibliothèque de Trèves, Cod. 1324 : voy. Suppl. de l'éd. allem., n° 44.

<sup>2</sup> Voy. DE ROSSI, p. 94 et suiv., et TOMMASINI, p. 79. — L'intention bien arrêtée

Jacques dei Lavagnoli condamna l'incorrigible conspirateur au supplice de la corde; il l'avait assurément mérité. Il subit sa peine le 9 janvier, sur la plate-forme du fort Saint-Ange. Il marcha vers le lieu du supplice vêtu de noir et dans une attitude recueillie : ses dernières paroles furent : « O mon peuple, en ce jour meurt ton libérateur. » Quelques-uns de ses complices subirent le même sort, mais leur exécution eut lieu sur la place du Capitole. La tête de Baptiste Sciarra fut mise à prix : on promit mille ducats à qui le ramènerait vivant ou cinq cents à qui le rapporterait mort<sup>1</sup>.

On peut se demander quel sort Porcaro réservait à la Papauté s'il eût réussi. De ses aveux, on ne relève rien de positif à cet égard, mais la plupart de ses contemporains

d'Ét. Porcaro de mettre le Pape à mort est affirmée, entre autres, par NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 226; par la *Chronique de Zorzi Dolfin*, loc. cit., p. 2; par les *L. Bonin*. *Annal.*, p. 157; par la *Lettre de Nîmes*, loc. cit.; par CACCIA, loc. cit.; par la *Lettre de Florence* (TOMMASINI, p. 110); par GIOV. CAMBI (*Deliz. erud. Tosc.*, t. IX, p. 306), et enfin par la Seigneurie de Florence, dans une missive (inéd.) adressée à son ambassadeur à Milan : « Domino Bernardo de Ginginis et Dietisalvo Neronis », d. d. Florentie XIII. Jan. 1452 (st. fl.) hora III noctis : « Qui sono novelle che a Roma se scoperto un tractato del quale si dice era capo mess. Stefano Porcari et dovevano amazar il papa. E. stato preso mess. Stefano et alcuno altro di bassa mano. Non si sa anchora se ha maggior fondamento. Quando haremos piu particularita vene daremo notitia. » (J'ai vainement cherché la lettre annoncée.) Archives d'Etat de Florence, cl. X, dist. 1. n° 46, f° 24<sup>b</sup>.

<sup>1</sup> *Lettre de la Seigneurie de Florence* (TOMMASINI, p. 110); INFESSURA, p. 1434; PLATINA, p. 719; SABELLIUS, p. 946 : ces quatre sources placent l'exécution de Porcaro au 9 janvier; — d'après les *Bonincontrii Annal.* (p. 157), elle aurait eu lieu le 5; — d'après la *Lettre de Nîmes*, le 13; — d'après NICCOLA DELLA TUCCIA, le 18; d'après les *Annal. Forliviens.* (p. 224), le 20 seulement. — De toutes ces dates, il n'y en a que deux qui méritent d'être discutées : celle du 9 et celle du 13. Cependant, il y a lieu de remarquer que, dans la dépêche de Barthélémy de Lagazara, datée de Rome, le 14 janvier 1453, que j'ai découverte aux Archives d'Etat de Sienne, il n'est pas question de l'exécution de Porcaro, tandis que l'auteur raconte que, le 11, deux des complices du conspirateur ont présenté leur justification. On ne peut cependant pas admettre que l'exécution de ces deux complices ait eu lieu avant celle du principal coupable. C'est ce détail, corroboré par l'affirmation de trois contemporains, qui m'a déterminé à admettre la date du 9 janvier. Je trouverais encore une confirmation de mon opinion dans la *Relation de Caccia* (CUGNONI, p. 99), qui dit que le mardi (9 janvier) on a vu les corps attachés à la potence. Le témoignage de GODI (PERLBACH, p. 18) peut également s'interpréter dans le même sens.

s'accordent à dire qu'il voulait chasser pour toujours la Papauté de Rome<sup>1</sup>. Le succès de la conjuration, en forçant la Papauté à reprendre le chemin de l'exil, eût donc rejeté la chrétienté dans la triste situation dont elle venait à peine de sortir. Le dialogue de Piero de' Godi renferme, à ce sujet, un passage intéressant, Comme l'un des deux interlocuteurs objecte au partisan de Porcaro que, si Nicolas V avait été assassiné, on eût élu à sa place un nouveau Pape, celui-ci répond : Peut-être eût-on élu un ultramontain qui aurait passé les montagnes avec la curie et laissé Porcaro en repos<sup>2</sup>. » Le fait est que cette conjuration plongea toute la cour de Rome dans une profonde consternation. Alberti et d'autres avec lui exprimèrent hautement le vœu d'abandonner Rome à ses agitations. Mais, à supposer que la révolution eût été victorieuse et que la Papauté fût retournée en France, n'eût-on pas vu les Romains envoyer de nouveau ambassades sur ambassades pour la supplier de revenir? Au commencement du pontificat d'Eugène IV, la révolution était bien restée maîtresse de Rome; et pourtant, au bout de quelques mois, les Romains, las d'une liberté qui ne leur apportait que l'anarchie, soupiraient déjà après le retour du Pape par eux-mêmes chassé. Les choses ne se fussent pas passées différemment, d'autant plus que Porcaro avait pris pour alliée la lie de la population. Les contemporains l'ont comparé à Catilina : il ne faut voir dans ce rapprochement ni une invention de pédant, ni une expression de la haine des membres de la curie; les complices de Porcaro, bande altérée de sang et de butin, n'avaient, en réalité, que trop de ressemblance avec ceux du fameux conspirateur<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Je me suis inspiré, dans les pages suivantes, de l'excellent travail de M. DE ROSSI : voy. p. 76 et suiv.

<sup>2</sup> PERLBACH, p. 21. — Pendant longtemps, on redouta que le Pape ne prit la résolution de retourner à Avignon; parmi les articles que les cardinaux durent jurer au moment du conclave de 1464, il s'en trouvait un qui disait que la curie ne pourrait pas être transférée au delà des Alpes sans le consentement unanime du Sacré Collège : QUIRINI, *Vindic. Pauli II*, p. xxiii.

<sup>3</sup> De Rossi, p. 95. L'écrivain allemand qui connaît le mieux l'histoire de l'Italie, Alfred DE REGMONT, est, à cet égard, entièrement d'accord avec le grand archéologue romain (*Histor. Jahrbuch*, t. V, p. 626). « Si, dit Voigt

La conjuration de Porcaro causa dans toute l'Italie une émotion profonde. Presque toutes les chroniques du temps en font mention, et pas toujours avec indignation<sup>1</sup>. Cependant, la sentence de l'histoire ne peut être qu'une condamnation de cette entreprise<sup>2</sup>. A Rome, les opinions paraissent avoir été assez contradictoires. Bien des gens blâmaient le Pape : « Quand je les entends parler, dit à ce propos Léon-Baptiste Alberti, leurs raisonnements ne me touchent nullement. Je ne vois que trop bien l'état des choses en Italie. Je sais ce que valent les gens dont les menées ont produit tout ce désordre. Je me souviens du temps d'Eugène IV..., j'ai entendu parler de Boniface et j'ai appris, par l'histoire, les malheurs d'un grand nombre de Papes. D'une part, j'ai vu cet ambitieux s'élever au milieu des grognements des pores ; de l'autre, j'avais devant les yeux la majesté de la Papauté. Jamais on n'avait vu que le plus pacifique des Papes fût constraint d'avoir recours aux armes<sup>3</sup>. »

Après les simples critiques, nous ne pouvons passer sous silence ceux qui considéraient Porcaro comme un martyr de la liberté. Nous donnerons ici, comme type de cette opinion, la

(t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 371), Porcaro était un Catilina sous le rapport des dettes et du dérèglement des mœurs, il n'approchait pas de son modèle sous le rapport de l'énergie et du courage. — Il n'est peut-être pas hors de propos d'opposer aux modernes apologistes de Porcaro quelques témoignages authentiques concernant ses complices. — CACCIA (CUGNONI, p. 97) dit d'eux : « Omnes fere pauperes et abjecti » ; l'auteur de la lettre de la Bibliothèque de Nîmes les qualifie de « latrunculos », et PAOLO DELLO MASTRO (*Cronache Rom.*, p. 23), d'ailleurs disposé en faveur de Porcaro, dit qu'il avait avec lui « molti mal garzoni ». On peut joindre à ces témoignages celui de la dépêche (inéd.) de Barthélémy de Lagazara, du 14 janvier 1453, extraite des Archives d'État de Sienne : voy. Suppl. de l'éd. allem., n° 45.

<sup>1</sup> Les *Annal. Forliviens.* (p. 224), par exemple, qualifient Porcaro de « Vir magnanimus ». GODI (PERLBACH, p. 18) réfute expressément cette opinion. SANUDO (p. 1146) dit que Porcaro a mérité la mort. Cf. NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 226.

<sup>2</sup> CIPOLA, p. 482. GREGOROVIUS (t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 125) dit que le projet de Porcaro était hors de saison : « Car, ajoute-t-il, aucun Pape n'avait moins démerité, ni fait pour Rome plus que Nicolas V, le protecteur de tous les talents, le plus libéral de tous les Papes. » Dans un autre passage (t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 177), cet historien avoue lui-même qu'avec Porcaro le mouvement démocratique avait dégénéré en projets dignes de Catilina.

<sup>3</sup> MURATORI, t. XXV, p. 314; REUMONT, t. III, 1<sup>e</sup> part., p. 125.

note consacrée au souvenir de ce grand criminel dans le *Diarium d'Infessura*, secrétaire du Sénat : Ainsi mourut cet homme de bien, qui voulut la prospérité et la liberté de Rome. On l'avait exilé de Rome sans motif; il avait juré de risquer sa propre vie pour arracher sa patrie au joug de la servitude, et prouvé par ses actes que ce n'était point de vaines paroles<sup>1</sup>. »

Il est assez curieux d'étudier l'attitude des humanistes au milieu de ces événements. Comme ils occupaient à la cour de Nicolas V une situation prépondérante, le coup de tête de Porcaro leur fut extrêmement désagréable. Si la colère du Pape allait retomber sur eux? Et qu'adviendrait-il si le Pape venait à ouvrir les yeux sur la corrélation étroite qui existait entre les écrits d'un Poggio, d'un Valla, d'un Filelfo, pleins de railleries et de sarcasmes toujours renouvelés sur le compte du clergé et des moines, et les actes d'un Porcaro donnant libre cours à sa haine contre le pouvoir temporel? Le danger était évident: pour se parer, ils se hâtèrent, à peu d'exceptions près, de protester hautement contre la conspiration et les conspirateurs. Cette conduite produisit l'effet désiré : il ne vint pas un instant à l'idée du Pape de faire porter aux amants de l'antiquité la peine des excès commis par les amants de la liberté. Néanmoins, pour nous qui voyons les choses de plus loin, la cause première de la conspiration de Porcaro n'est point douteuse : nourri de littérature antique, il y avait puisé des idées de républicanisme farouche, au point de ne plus pouvoir supporter tout ce que l'on qualifiait de tutelle ou de tyrannie<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> INFESSURA, p. 1134. Le passage de cet écrivain qu'on vient de lire suffit pour montrer ce qu'il faut penser des détails odieux qu'il rapporte au sujet des exécutions accomplies au Capitole et de l'histoire de Battista di Persona. GEORCIUS (p. 130 et suiv.) donne des arguments solides pour la réfutation de ce dernier écrivain. Je démontrerais encore mieux, dans la suite de cette histoire, combien Infessura mérite peu de confiance. En attendant, voy. REUMONT, t. III, 1<sup>re</sup> part., p. 367, et FRANTZ, *Sixtus IV* (Ratisbonne, 1880), p. v et suiv.. — PAOLO DELLO MASTRO (*Chronache Romane*, p. 24) laisse voir sa sympathie pour le coupable.

<sup>2</sup> VOIOT, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 71; GEIGER, *Renaissance*, p. 122; PERSICHETTI, loc. cit., p. 54. — En prenant, dans ces dialogues de 1453, la défense du pouvoir temporel des Papes, Æneas Sylvius argumente contre Valla, et, par ricochet, contre Porcaro : voy. CUGNONI, p. 258 et suiv.

Dans l'entourage du Pape, divers personnages, étrangers à la coterie des humanistes, s'empressèrent, comme ceux-ci, de publier des écrits en vers et en prose contre Porcaro. Nous en citerons comme exemple ce Piero de'Godi, dont le nom s'est déjà présenté plusieurs fois sous notre plume : il composa une histoire de la conjuration, dont on ne connaît, il y a peu de temps encore, que des fragments, mais que l'on possède maintenant entier<sup>1</sup>. Elle est présentée sous forme de dialogue entre un certain docteur Bernardinus, de Sienne, et un écolier nommé Fabius. Ce dernier, témoin oculaire des événements, raconte les faits au docteur, qui est supposé n'être arrivé à Rome que lorsque tout était fini, et celui-ci s'étend, à grand renfort de citations bibliques, en considérations sur les merveilles de l'action de la Providence et sur l'excellence du gouvernement de Nicolas V. Cet opuscule est curieux à plus d'un titre. C'est, d'abord, une source de renseignements précieux sur les faits en eux-mêmes, et, en dépit d'une partialité évidente en faveur du Pape, il porte un caractère de véracité incontestable. D'autre part, et c'est là peut-être le côté le plus intéressant du libelle, l'auteur y soutient énergiquement le principe que Rome seule convient pour la résidence du Saint-Siège, et y prend vivement la défense du pouvoir temporel des Papes. Comme à cette époque nombre de gens à Rome désiraient l'éloignement de la Papauté, et comme d'autres partageaient, au sujet de l'anéantissement du pouvoir temporel des Papes, les idées dont Valla s'était fait l'interprète peu de temps auparavant, il ne serait peut-être pas trop risqué de voir dans le dialogue de Godi un travail officieux, plus apte, par sa forme, à pénétrer dans les cercles les plus étendus et à y combattre les fausses doctrines<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> M. Perlbach a découvert, en 1879, à Koenigsberg, une copie de ce dialogue dans la Bibliothèque de Wallenrodt. Ce manuscrit est, il faut le dire, fort médiocre, et il est regrettable que M. Perlbach ne l'ait pas comparé avec les Cod. Vatic., 3619 et 4167. Le Cod. 3619 est, probablement, l'exemplaire présenté au Pape par l'auteur.

<sup>2</sup> Article de M. GEIGER dans l'*Histor. Zeischr. de SYBEL*, nouv. suite, t. VI. p. 176. M. Geiger attribue à Manzi la découverte de ce manuscrit à la Biblio-

La longue élégie de Joseph Brippi est conçue dans le même esprit. Le poète, si l'on peut donner ce nom à l'auteur, reproche durement au peuple romain son impardonnable ingratitude, puis il rappelle les bienfaits dont les Papes en général, et Nicolas V en particulier, ont comblé la ville. Sous l'enfleuré générale du style on découvre, çà et là, des observations très justes, telles que le passage où Brippi dit aux Romains de comparer le gouvernement des Papes à celui des chefs des autres États italiens, et de juger lequel a toujours été le plus doux. Pour ce qui touche à la conspiration elle-même, il se borne à des généralités. Par contre, il donne au Pape toute sorte de bons conseils; le Pape, à son avis, devrait terminer les fortifications de son palais, ne jamais aller à Saint-Pierre sans une escorte de trois cents hommes armés, et interdire l'entrée de la basilique à toute personne munie d'armes; en outre, il ferait bien de chercher à gagner l'affection des Romains, et de venir en aide aux pauvres, et, en particulier, aux nobles tombés dans le besoin, car, ajoute l'auteur, l'affection des citoyens est la meilleure sauvegarde du souverain<sup>1</sup>.

A la nouvelle de l'attentat de Porcaro et de sa répression, les puissances amies du Pape s'empressèrent de lui envoyer leurs félicitations. L'ambassadeur de Sienne se présenta le premier. Il fut reçu en audience dès le 6 janvier : le 14, il en obtint une deuxième, dans laquelle il annonça au Pape que la

thèque Vaticane ; c'est une erreur : le mérite de la découverte ne revient pas plus à cet écrivain qu'à Gregorovius. D. GEORCIUS est le premier qui ait cité cette source, et il l'a fait dans son excellente biographie de Nicolas V. — Sur le degré de confiance que mérite Godi, voy. TOMMASINI, p. 69 et suiv., et DE Rossi, p. 93. M. MUNTZ cite également Godi (*t. I.*, p. 213).

<sup>1</sup> *Ad s. d. nostrum pontificem maximum Nicolaum V. Conformatio Curie Romane loquentis edita per E. S. Oratorem Joseph B.(ripium), etc. : Cod. Vatic. 3618. GEORGIVS (p. 129 et suiv.) a, le premier, signalé ce poème; il en a cité le début. Après lui, RANKE (*Pœpste*, t. III, 6<sup>e</sup> édit., p. 3 et suiv.) en a publié quelques passages, mais ses indications ne sont pas très exactes; puis sont venus MM. GREGOROVIUS (*t. VII*, 3<sup>e</sup> édit., p. 132) et MUNTZ (*t. I.*, p. 73); et, enfin, M. TOMMASINI (*loc. cit.*, p. 111-123) l'a publié en entier. — Le *Porcaria* du poète romain ORAZIO est encore inédit. Cf. ZEDO, *Diss. Voss.*, *t. I.*, p. 212; VOSSIUS, *De hist. lat.*, lib. III, p. 584; FABRICIUS MANSI, *t. III.*, p. 261; ZANELLI, p. 35; VAHLEN, *Valle opusc.*, LXI, p. 378.*

République était disposée, en cas de besoin, à mettre toutes ses forces à sa disposition. Par la même occasion, il toucha un mot d'un projet caressé par le gouvernement de Sienne : il s'agissait de construire, dans cette ville, un palais pour le Pape<sup>1</sup>. Bien des fois déjà, on avait dit que les agitations incessantes de Rome finiraient par contraindre le Pape à l'abandonner : le détail que nous relevons démontre le chemin qu'avait déjà fait cette opinion. La République siennoise voulait, le cas échéant, s'assurer l'honneur et les avantages attachés à la résidence de la Papauté ; elle renouvela, plus tard, la même démarche auprès de Pie II. La République de Lucques adressa au Pape et au cardinal Calandrini, son frère, des lettres dans lesquelles elle exprimait sa profonde horreur pour le crime projeté par Porcaro<sup>2</sup>. Le cardinal y répondit le 4 février 1453, et sa réponse est curieuse<sup>3</sup>. Au fond de cette affaire, dit-il, il ne s'agissait ni de trésors à conquérir, ni de la liberté de la ville, mais en réalité de la religion chrétienne, que l'on aurait voulu chasser de l'Italie. Ce passage est probablement une allusion au projet que Porcaro avait effectivement formé d'exiler la Papauté de l'Italie.

Il resterait à savoir dans quelle mesure la conjuration de Porcaro comptait des adhérents ; mais c'est un point bien difficile à éclaircir. A la suite d'un événement de ce genre, les accusations les plus diverses se croisent en tous sens, etc c'est ce qui arriva en effet. Tandis que beaucoup de personnes accusaient Milan et Florence d'avoir été mêlées à cette affaire, les Florentins cherchèrent à faire tomber les soupçons sur le roi Alphonse et sur les Vénitiens. Il est certain que quelques-uns des conjurés avaient cherché un refuge à Venise et à Naples ; mais, quand on connut l'échec définitif de la conspi-

<sup>1</sup> Dépêches (inéd.) de Barthélémy de Lagazara à la république de Sienne, datées de Rome, le 7 et le 15 janvier 1453 : Archives d'Etat de Sienne, Consistoro, Lettre ad an. — La dépêche du 15 janvier contient un passage relatif à un attentat contre le roi Alphonse de Naples, commis également au commencement du mois.

<sup>2</sup> SFORZA, p. 383 et suiv.

<sup>3</sup> Voy. au Suppl. de l'éd. allem., n° 46, le texte de cette lettre (inéd.) copiée sur l'original, aux Archives d'Etat de Lucques ; elle a échappé à M. SFORZA.

ration, ces deux puissances livrèrent les coupables au Pape, qui leur fit subir le même sort qu'à leurs complices<sup>1</sup>. Suivant d'autres relations, quelques membres de la maison de Colonna auraient trempé dans la conspiration<sup>2</sup>. De tout cela il ne ressort, cependant, aucun indice certain, et il ne pouvait guère en être autrement, car les coupables, s'il y en eut, ont dû, pour des motifs faciles à saisir, faire disparaître les documents compromettants. C'est pourquoi il me semble qu'il ne faut pas accorder trop d'importance à une dépêche du 14 janvier 1453, dans laquelle l'ambassadeur de Sienne, rendant compte à son gouvernement des informations qu'il a recueillies, dit que ni puissances étrangères ni barons romains ne se sont compromis dans le projet d'assassinat<sup>3</sup>.

Nicolas V était d'une nature nerveuse et extrêmement impressionnable, surtout lorsqu'il était pris à l'improviste : l'horrible événement que nous venons de rapporter tout au long produisit donc sur lui un effet déplorable. Sous le coup

<sup>1</sup> PAPENCORDT, p. 486. Cf. ROSMINI, *F'lelfo*, t. II, p. 303; t. III, p. 168. L'auteur prétend que Porcaro aurait avoué des rapports avec Alphonse; M. SANESI (*Stef. Porcaro*, Pistoia, 1877) se range à cette opinion. Je n'ai rien trouvé de semblable dans les *Depositiones St. Porcarii* (inéd.). — Pour ce qui concerne Florence, l'accusation est formulée dans la *Cronica di Bologna*, p. 700. ALBERTI (p. 314) parle en termes généraux d'«extrinsecos impnlsores». — Sur l'arrestation de complices de Porcaro à Venise, voy. la Dépêche (inéd.) de Léonard de Benvoglienti, du 1<sup>er</sup> septembre 1453 : Archives d'État de Sienne; voy. Suppl. de l'éd. allem., n° 49. — « La sévérité de Nicolas V se comprend de reste », dit GRECOROVIVS, t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 130. Les accusations de MM. P. EMILIANI-GIUDICI (*Storia dei comuni Italiani*, Florence, 1866, t. II, p. 299 et suiv.), MANCINI (Alberti, p. 404), O. RACCI (*La congiura di St. Porcaro*), etc., n'ont aucun fondement, car le Pape se borna aux mesures strictement indispensables, celles que tout autre gouvernement eût dû prendre comme lui.

<sup>2</sup> DLUGOSS, *Hist. Polon.*, I. XIII, p. 109; Lettre du margrave Jean de Brandebourg au grand maître de l'Ordre Teutonique, datée du vendredi avant le dimanche d'*Oculi*, 1453 : cette lettre, que l'on conserve aux Archives secrètes de Königsberg, est citée par VOIT (*Enea Silvio*, t. III, p. 116); il admet l'authenticité de ce renseignement. BUNCKHARDT croit pouvoir affirmer (*Cultur.*, t. I, 3<sup>e</sup> édit., p. 99) que Porcaro eut des complices moraux dans certains gouvernements italiens. Il serait intéressant de déchiffrer la dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli à François Sforza, datée de Rome, le 13 janvier 1453, qui se trouve aux Archives d'État de Milan : elle contient peut-être des renseignements intéressants : malheureusement, on n'en a pas la clef.

<sup>3</sup> Dépêche (inéd.) de Barthélémy de Lagazara : Archives d'État de Sienne; voy. Suppl. de l'éd. allem., n° 45.

de la première émotion, il est vrai, il fit preuve de courage, car, quelques heures après la découverte du complot, il se rendait à Saint-Pierre, avec une nombreuse escorte naturellement, et y célébrait la grand'messe solennelle de la fête des Rois<sup>1</sup>; mais, à partir de ce moment, le calme intérieur fut perdu pour lui; il avait toujours devant les yeux le spectre de la République antique, menaçant sa vie, son pouvoir et ses grands projets pour l'encouragement des sciences et des arts. Il devint morose, renfermé et inaccessible. On rapporte, de plus, qu'il fit venir à Rome des troupes nombreuses et ne se montra plus en public qu'avec une escorte armée<sup>2</sup>. En s'informant de l'état des esprits, il sut que, sous une tranquillité apparente, la ville renfermait un grand nombre d'admirateurs de Porcaro, animés d'idées semblables à celle d'Infesura; sa surexcitation et son inquiétude s'en accrurent. Tous ses bienfaits, l'excellence et la justice de son gouvernement, le soin qu'il avait eu de donner un grand nombre de places dans l'Église à des Romains, les avantages matériels résultant de la présence dans Rome de la cour pontificale, la liberté et la prospérité dont, grâce à lui, Rome jouissait à un degré inconnu à toutes les autres villes d'Italie, rien n'avait donc pu venir à bout de la félonie traditionnelle de ce peuple<sup>3</sup>!

<sup>1</sup> DÉPÈCHE (inéd.) de Gabriel de Papallo, du 5/6 janvier 1453 : Archives d'État de Milan : voy. Suppl. de l'éd. allem., n° 43.

<sup>2</sup> MANETTI, p. 291; PLATINA, p. 719; NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 227; DÉPÈCHE (inéd.) de Nicodème de Pontremoli à François Sforza, datée de Rome, le 21 janvier 1453 : « Non ho potuto ancora ad longum rasonare cum N<sup>o</sup> S<sup>r</sup> da questa pratica de pace, perche sta perplexo per questa soa novita de Roma in modo che non pensa ad altro et continuamente fa venire gente darmi nel borgo de Sampiero e fale scorere per Roma, maxime la nocte, mostrando non havere paura e volere ben purgare questa coniura » : Archives d'État de Milan, *Cart. gen.* Dans un post-scriptum à sa dépêche (inéd.) du 14 février 1453, Barthélemy de Lagazara se plaint de ce qu'il n'y a plus moyen d'avoir d'argent à Rome, parce que, depuis la tentative de révolution, les marchands sont sans cesse occupés de faire leurs rentrées : Archives d'État de Sienne, Concistoro. Lettere ad an. — Je ferai remarquer, à ce propos, que la *Breve narrazione della congiura di St. Porcari*, qui se trouve à la Bibliothèque Barberini, Cod. XXXIII-417, f° 136 et suiv., reproduit identiquement la relation de Platina. M. TOMMASINI (p. 71) ne s'en est pas aperçu.

<sup>3</sup> PAPENCORDT, p. 486.

Le soupçon et la défiance prirent possession de l'esprit de l'infortuné Pape et s'y enracinèrent de plus en plus; son humeur, autrefois si gaie, s'assombrit, et sa santé, déjà ébranlée par une grave maladie, ne fit plus que dépérir de jour en jour<sup>1</sup>.

Un coup plus terrible allait l'atteindre encore. A peine remis de l'effroi que lui avait causé la conjuration de Porcaro, il reçut la nouvelle de la prise de Constantinople par les Turcs.

<sup>1</sup>Dès le 21 janvier 1453, dans une dépêche (inéd.) à François Sforza, datée de Rome, Nicodème de Pontremoli dit, en parlant du Pape : « Poy ancora questa soa gotta gli e calata in un zenochio e falo piu stranio » : Archives d'État de Milan, *Cart. gen.* Le 14 février 1452 (1453), Barthélemy de Lagazara écrit, dans une dépêche (inéd.) à la République de Sienne, que le Pape est de nouveau malade de la goutte; dans une dépêche (inéd.) du 17 février : « Lo papa e stato dapoi tanto gravato de le gotte che non a data udientia ad alcuno »; dans une dépêche (inéd.) du 24 février : « Lo papa e stato et e gravato de le gotte in modo che non a data udientia ad alcuno »; dans une dépêche (inéd.) du 3 mars : « Lo papa e stato già sono piu di 25 giorni in letto molto gravato de le gotte si che non da udientia ne segna ne fa alcuna cosa » : Archives d'État de Sienne, *Concistoro, Lettere ad an.*

## VII

### PROGRÈS INCESSANTS DES TURCS. — PRISE DE CONSTANTINOPLE.

Après de longs débats où s'étaient mesurés les théologiens de l'Orient et de l'Occident, le concile de Florence avait réussi à faire tomber la barrière qui séparait l'Église grecque de l'Église latine sur le terrain du dogme. En principe, la réunion était déclarée; la mettre en pratique semblait à tous les bons esprits l'unique remède aux plaies profondes dont souffrait l'Église d'Orient, subissant en cela le sort commun de toutes les Églises séparées de l'Église universelle<sup>1</sup>; c'était aussi le seul moyen d'infuser une vie nouvelle à l'empire byzantin, arrivé au dernier degré de l'épuisement.

Malheureusement, les membres grecs du concile avaient pris à Florence des engagements au-dessus de leurs forces. La déclaration d'union suscita dans l'Orient une violente opposition. A peine le concile avait-il clos ses séances, que Marcus Eugenicus publiait ses lettres polémiques, et Sylvestre Syropulus son *Histoire vraie de la fausse union*, qui constitue encore, de nos jours, l'arsenal auquel les schismatiques orientaux empruntent le plus volontiers leurs armes<sup>2</sup>. L'exemple donné par ces deux écrivains trouva de nombreux imitateurs; Gennadius, entre autres, se distingua parmi les plus ardents.

<sup>1</sup> « Pour bien comprendre à quel point, dans la constitution de l'Église, tout dépend étroitement du Saint-Siège, à quel point il en est un organe essentiel, il suffit de jeter un regard sur les Églises qui se sont séparées de Rome ou qui, seulement, ont modifié leur constitution de façon à ne plus laisser de place à la primauté du Saint-Siège » : DÖELLINGER, *Kirche und Kirchen*, p. 156.

<sup>2</sup> *Hist.-polit Blett.*, t. XXXVI, p. 787; HÉFELÉ, *Die temporare Wieder vereinigung der griechischen mit der lateinischen Kirche* (*Tübing. theol. Quartalschrift.*, 1848, t. XXX, p. 179 et suiv.).

Comme leur polémique flattait les haines nationales des Grecs contre les Latins, leurs écrits obtinrent un succès que ne pouvaient avoir ceux des partisans de l'union. Ce n'était pas, cependant, que ces derniers ne comptassent dans leurs rangs des hommes de talent. A leur tête apparut l'illustre cardinal Bessarion, dont l'ardeur pour la bonne cause ne se démentit pas un seul jour jusqu'à la fin de sa vie. Après son nom, ceux du protosyncelle Grégoire, d'André, archevêque de Rhodes, et de Joseph, évêque de Méthone, méritent de ne pas tomber dans l'oubli<sup>1</sup>.

Dans toute lutte, la défensive constitue une infériorité : celle-ci en fournit la preuve une fois de plus. Comment réfuter à la fois toutes les calomnies des schismatiques? La tâche était d'autant plus difficile pour les défenseurs de l'union, qu'ils avaient parfois affaire à des adversaires dont la passion était servie par une grande habileté et une vaste érudition. Tel était ce Marcus Eugenicus, que nous avons déjà nommé. Furieux du rétablissement de la paix entre Rome et Constantinople, il n'était pas de moyens qu'il n'employât pour exciter le mécontentement des moines, du clergé et du peuple. Railleries, insultes, tout était bon pour écraser les partisans de l'union : pour les désigner on n'employait plus que les épithètes d'azymites, traitres, apostats, hérétiques. La moindre apparence d'entente avec Rome avait le don de surexciter l'antipathie de la grande masse du clergé et d'un peuple rempli de préjugés; cette aversion croissait de jour et jour, avec d'autant plus de facilité que, l'empereur ayant négligé d'affirmer hautement sa volonté de tenir ses promesses, il avait lui-même enlevé à l'union projetée l'un de ses meilleurs éléments de réussite<sup>2</sup>. Sous la pression de l'opinion publique, nombre de prélats qui avaient voté à Florence dans le sens de l'union furent pris de remords et proclamèrent publiquement leurs regrets de s'être laissé entraîner à apposer leur signature au bas du décret! Dans des

<sup>1</sup> HÉFELÉ, *op. cit.*, p. 197-200. — Sur l'activité mise par Bessarion au service de cette cause, voy. VAST, p. 138 et suiv.

<sup>2</sup> FROMMANN, p. 195 et suiv.

conditions pareilles, il était impossible que l'union gagnât du terrain. Le nouveau patriarche de Constantinople, Métrophanès, ayant tenté d'engager vigoureusement la lutte contre les adversaires passionnés de la réunion des Églises, les trois patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem lancèrent une protestation conçue en termes acerbes, ordonnèrent, sous peine d'excommunication, aux ecclésiastiques nommés par lui à divers postes de se démettre sur-le-champ, et allèrent jusqu'à menacer l'empereur de supprimer son nom dans les prières publiques s'il ne renonçait pas aux dogmes proclamés à Florence<sup>1</sup>.

En Russie, la tentative d'union ne fut pas mieux accueillie. Après la conclusion de la paix religieuse, le métropolitain Isidore était rentré dans son pays avec la dignité de cardinal et le titre de légat du Nord; jeté en prison dès son retour, il ne recouvrâ la liberté qu'en 1443, en prenant la fuite. Il put gagner Rome, où il occupa de hautes charges ecclésiastiques. On avait compté sur lui pour opérer la réunion de l'église gréco-russe tout entière : l'Église latine ne gagna que le siège métropolitain de Kiew, avec les diocèses suffragants de Brjansk, Smolensk, Peremyschl, Turow, Luzk, Wladimir, Polotsk, Chelm et Halitsch. La Russie proprement dite, dont Moscou était la métropole, demeura obstinément attachée au schisme<sup>2</sup>.

A Byzance, un événement déplorable vint encore accentuer l'hostilité déjà suffisamment prononcée de l'opinion publique contre l'union avec Rome : je veux parler de l'épouvantable déroute de l'armée chrétienne à Vorna (10 novembre 1444). On avait compté sur l'union pour éléver une barrière aux progrès de plus en plus menaçants de la conquête turque : tout espoir de ce côté était dorénavant évanoui. Pour comble de malheur, quatre ans après, dans la plaine de l'Amsel, le sultan Mahomet II battait encore les chrétiens après une bataille de trois jours (bataille de Kossowo, 1448), et cette défaite ter-

<sup>1</sup> FROMMANN, p. 199 et suiv.

<sup>2</sup> HÉFELÉ, *op. cit.*, p. 201; KARAMSIN, *Gesch. Russlands* (Biga, 1823), t. V, p. 236 et suiv., 241.

nissait les récents lauriers de Jean Hunyade, le héros hongrois.

Libres de leurs mouvements, les Turcs portèrent leurs armes dans le Péloponèse au sud et dans l'Albanie à l'ouest. La Hongrie même se vit sérieusement menacée. Il était donc tout naturel que l'intérêt de l'Europe se concentrât entièrement sur les pays directement exposés aux coups de l'ennemi commun; on ne songeait plus guère à Constantinople. Au reste, la honteuse inaction de la cour de Byzance au moment des batailles de Varna et de Kossowo était bien faite pour accroître à son égard l'indifférence de l'Occident. On s'accoutumait de plus en plus à l'idée de la chute de l'empire byzantin; la Hongrie était considérée comme « le bouclier de l'Europe contre les Turcs<sup>1</sup> ».

Nicolas V lui-même ne pensait pas autrement. Dès le début de son pontificat, son attention s'était portée sur les affaires d'Orient, et il avait multiplié ses efforts pour venir directement ou indirectement en aide aux armées qui tenaient la campagne contre les Turcs<sup>2</sup>.

Naturellement timide, il fut épouvanté par le désastre de Kossowo : les Hongrois lui parurent trop hardis; il leur fit donner, par le nonce, le conseil de se borner, jusqu'à nouvel ordre, à la défense des frontières de leur pays. Mais ni Jean Hunyade ni les Hongrois n'étaient d'humeur à écouter de pareils avis : ils n'en insistèrent que davantage pour obtenir l'assistance du Saint-Siège. Nicolas V n'était point homme à la leur refuser.

<sup>1</sup> KAYSER, p. 209.

<sup>2</sup> M. KAYSER (p. 210 et suiv.) en donne des exemples pris, en partie, dans des documents inédits. Comme complément à ce que dit cet historien au sujet des décrets portant défense de fournir aux infidèles des armes et des vivres, je citerai encore une lettre (inéd.) du Pape à « Dominic. tit. S. Crucis in Jerusalem presb. » (Capranica), d. d. 1447, III Non. Maii : j'y ai relevé ce passage : *Tibi omnes personas..... usque ad numerum 25, que ad Alexandria Egipci et alias transmarinas partes, quas Soldanus Babilonis et alii inimici crucis detinent, merces et alia per ecclesiam prohibita portaverunt seu portari consenserunt, ab omnibus et singulis excommunicationis, etc., censuris... Si hoc humiliter petierint auctoritate apostolica.... plenam et liberam tenore presentium concedimus facultatem absolvendi.* Archives secrètes du Vatican, Reg. 406, f° 28.

A l'occasion du jubilé, il annonça par une bulle qu'en considération de la campagne engagée contre les Turcs et de l'imminence du danger, tous les prélats, barons, chevaliers et simples particuliers du royaume de Hongrie qui prendraient les armes contre les infidèles seraient dispensés de l'obligation de visiter Rome en personne. Cependant, pour ne pas les priver entièrement du bénéfice de l'indulgence plénier, il avait, ajoutait-il, décidé, en vertu de sa toute-puissance apostolique, qu'ils pourraient l'obtenir à condition de visiter pendant trois jours la cathédrale de Wardein, ou certaines autres églises du royaume spécialement désignées et d'y verser, en argent sonnant, dans des trones disposés à cet effet, la moitié de la somme qu'ils eussent dépensée pour le voyage de Rome, aller et retour, et pour un séjour de quinze jours dans la Ville éternelle; à cette condition, ils jouiraient des mêmes faveurs que s'ils avaient visité pendant quinze jours, à Rome, les églises de Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Jean de Latran et Sainte-Marie Majeure, toutefois sous réserve qu'ils ne quitteraient pas le sol de la Hongrie pendant l'année, à moins que ce ne fût pour combattre les infidèles. Les trons placés dans les églises désignées et destinées à recevoir les sommes en question devaient être munis d'une triple serrure. Des pouvoirs étendus étaient attribués à tous les ecclésiastiques, même pour les cas réservés<sup>1</sup>.

Nicolas V rendit encore deux grands services à la chrétienté eu s'entremettant pour apaiser la querelle de Jean Hunyade et du capitaine de l'empire Gislira, et en publiant, le 12 avril

<sup>1</sup> Bulle (inéd.) « Romanus pontifex », d. d. Romæ, ap. S. Petr. 1450, prid. Ib. April. Pont. anno IV (Gratis de mandato d. n. papæ); elle n'a été publiée qu'incomplètement par RAYNALD, ad a. 1450, n° 6; Archives secrètes du Vatican, Reg. 391, f° 252<sup>b</sup>-254. — Il existe encore (*ibid.*, f° 249) un *Bref* de la même date, adressé « Dil. fil. Johanni de Hunijad, gubernatori generali totius regni Hungarie »; il concerne Jean Hunyade et les membres de sa famille; il y est dit que si « vere poenitentes et confessi cathedralem ecclesiam Waradien, per tres dies continuos dicti presentis anni devote et reverenter visitaverint », ils obtiendront « omnium peccatorum suorum remissionem plenariam ». — Le nom du personnage chargé de remettre ce bref à qui de droit se trouve en tête d'une autre pièce intitulée : *Littera passus pro Jacobo Andree de Bestrez*, dat. Idib. April. 1450. L. c. f° 284.

1450, un décret par lequel Jean Hunyade était délié du serment prêté par lui de ne jamais passer par la Serbie; ce serment n'avait été arraché au grand général que par la violence et la crainte. Redevenu libre de ses actions, il put gagner la grande victoire de Belgrade, par laquelle il répara d'une façon éclatante les désastres de Varna et de Kossowo<sup>1</sup>.

Les Albanais partageaient avec les Hongrois la sollicitude de Nicolas V : seconder leur résistance et les amener à combiner leur action avec celle des États voisins, tel était le but qu'il poursuivait de ce côté. De ces États, celui qui pouvait jouer le rôle le plus important était la Bosnie; Etienne, son roi, était, nous l'avons déjà vu, rentré dans le giron de l'Église catholique sous le pontificat d'Eugène IV. Nicolas V s'intéressait vivement à lui. Dès 1447, il le déclara placé sous la protection du Saint-Siège, ainsi que les magnats dont sa conversion avait amené le retour, et confirma en qualité de légat auprès de lui Thomas, évêque de Lesina<sup>2</sup>. Le pays avait été ravagé par la guerre; il était indispensable d'y élever des églises catholiques : Nicolas V fournit, pour cette œuvre de restauration, tous les subsides qu'il put. Mais la Bosnie souffrait d'un mal plus grand encore que la privation d'églises; elle était infestée par la secte des Patarins. Le Pape donna ordre de la combattre énergiquement. Comme elle continuait, néanmoins, de gagner du terrain, l'évêque de Lésina lui ayant rendu compte de la stérilité de ses efforts, Nicolas lui donna plein pouvoir d'accorder des « indulgences » et autres faveurs spirituelles à tous ceux qui combattraient ces « mécréants<sup>3</sup> ». En outre, il envoya, en 1450, un nouveau nonce auquel il donna pour mission de seconder l'action de l'évêque de Lesina

<sup>1</sup> KAYSER, p. 213. La Bulle *Quanquam ex debita*, dat. prid. april. 1450 (Gratia de mandato d. n. papæ), se trouve en partie dans RAYNALD, ad a. 1450, n° 7, et en entier aux archives secrètes du Vatican, Reg. 391, f° 251-252<sup>b</sup>.

<sup>2</sup> KLAIC, p. 373, 378; voy. encore TUEINER, *Mong. Ung.*, t. II, p. 235-237, Documents; *Mon. Slav.*, t. I, p. 402 et suiv.; BALAN, *Slavi*, p. 184 et suiv.

<sup>3</sup> « Venerabili patri Thome episc. Farenzi in regno Bosnie... nostro et apost. sedis legato » (inéd.) d. d. 1448, III Non. Febr. : Archives secrètes du Vatican, Reg. 408, f° 96<sup>b</sup>.

et de travailler au rétablissement de la paix dans le pays<sup>1</sup>. Pour en venir à de pareils moyens, il devait avoir en vue d'autres intérêts encore que les intérêts religieux. Effectivement, les Patarins entretenaient secrètement et parfois même ouvertement des intelligences avec les Turcs : il y avait là pour la Bosnie un péril des plus graves, et l'on s'en rendait parfaitement compte à Rome. Un certain nombre d'ecclésiastiques séculiers et réguliers, et en particulier quelques membres indignes de l'Ordre des Bénédictins, trempaient dans ces intrigues ; leur but était de gagner les bonnes grâces du sultan pour arriver à s'emparer des biens de l'Église. Le Pape dicta au nonce la ligne de conduite à suivre à l'égard de ces malheureux : commencer par les avertir avec douceur, puis, en cas de résistance, employer contre eux les armes spirituelles, et enfin, si besoin était, avoir recours au bras séculier<sup>2</sup>.

Lorsqu'on relit l'histoire du quinzième siècle, toutes les fois que l'on retrouve les noms des hommes qui se sont illustrés par des actes héroïques dans la lutte contre l'ennemi héréditaire du christianisme, il en est deux qui se présentent toujours ensemble : Jean Hunyade et Scanderbeg. Nous avons parlé de Hunyade, nous reparlerons de Scanderbeg à propos du pontificat de Calixte III : nous nous bornerons, pour le moment, à rappeler que ses contemporains lui décernèrent le titre de « champion et bouclier de la chrétienté contre les Turcs », et qu'il remporta, en 1449, des succès importants contre les infidèles ; Nicolas V chercha de toutes façons à lui procurer des renforts, comme il le faisait pour son glorieux rival<sup>3</sup>.

Mais le champ de lutte entre la chrétienté et les Turcs n'était pas restreint à la Hongrie, à l'Albanie et à la Bosnie. Tout en surveillant avec sollicitude ce qui se passait dans ces

<sup>1</sup> THEINER, *Mon. Ung.*, t. II, p. 254 et suiv. Voy. Archives secrètes du Vatican, Reg. 412, f° 56 et suiv. : ce document (inéd.) énumère une liste de facultés spirituelles concédées à ces légats.

<sup>2</sup> KÄYSER, p. 214. Voy. au Suppl. de l'édit. allem., n. 47, la copie d'un document extrait des Archives secrètes du Vatican.

<sup>3</sup> M. KÄYSER (p. 215 et suiv.) le prouve à l'aide de documents tirés des Archives du Vatican. Voy. CUONONI, p. 100.

parages, Nicolas V suivait avec attention toutes les phases de la campagne entreprise par les Turcs contre Rhodes, et il chercha par divers moyens à encourager la résistance héroïque des chevaliers de Saint-Jean<sup>1</sup>. D'autre part, en 1451, il dut s'occuper du salut de l'île de Chypre, qui paraissait sérieusement en danger. En même temps qu'il promettait une indulgence à obtenir pendant trois ans à tout individu qui irait au secours des points menacés, il adressa un appel pressant à l'empereur et aux autres princes de la chrétienté, aux rois de France, de Pologne, de Danemark, de Norvège, d'Angleterre, d'Écosse, de Castille et de Léon, d'Aragon, de Portugal et de Navarre, et enfin aux divers États de l'Italie. Par la suite, il mit à la disposition du roi de Chypre, pour le relèvement des fortifications de Nicosie, la moitié des sommes récoltées en France pour des indulgences<sup>2</sup>.

Les faits que nous venons d'exposer suffiront sans doute pour démontrer de quelle injustice on se rend coupable envers la mémoire de Nicolas V, lorsqu'on accuse ce Pape d'avoir négligé d'une façon choquante la guerre contre le Turc<sup>3</sup>. On a soutenu également, mais avec tout aussi peu de fondement, qu'il n'avait, pour ainsi dire, rien voulu faire pour le salut du peuple grec<sup>4</sup>. La vérité est, au contraire, qu'il montra à ce peuple toute la bonne volonté possible, mais qu'il mit à son assistance une condition, l'exécution de l'union proclamée à Florence. En posant cette condition, il ne faisait que son

<sup>1</sup> KÄYSER, p. 216 et suiv.; *Bull. Vat.*, t. II, p. 137; CUCNONI, p. 100; Archives secrètes du Vatican : voy. les Suppl. de l'édit. allem. n° 32 et 33; cf. Reg. 400, f° 327 : « Universis Christi fidelibus præsentes literas inspecturis », d. d. Romæ 1423, VIII Id. Jun.

<sup>2</sup> RAYNALD, ad a. 1452, n° 15; Extraits (inéd.) des Archives secrètes du Vatican, au Suppl. de l'édit. allem., n° 37. — On sait l'intérêt que présente, pour l'histoire de la topographie, l'édition imprimée des *Literæ indulgentiarum Nicolai V pro regno Cypri*; voy. à ce sujet : les articles de M. SOTZMANN, dans le *Serapeum*, t. IV, p. 273 et suiv., 289 et suiv., 386 et suiv.; t. XV, p. 60 et suiv.; SCHELBORN, *Ergätzlichkeiten* (Ulm, 1763), t. II, p. 376 et suiv.; article de PERTZ dans les *Abhandl. der Berl. Akad.*, 1856; *Zeitschr. für Kirchengesch.*, t. V, p. 634 et suiv.; *Zeitschr. für Wissenschaftl. Theol.*, 1884, p. 349 et suiv.

<sup>3</sup> KÄYSER, p. 219.

<sup>4</sup> VOIGT, *Enea Silvio*, t. II, p. 146.

devoir de Pape, de même qu'il ne sortait pas de son rôle en luttant contre la propagande faite par les Grecs schismatiques<sup>1</sup>.

Malheureusement, rien ne permettait d'espérer un revirement en ce sens. Le nouvel empereur, Constantin, le dernier des Paléologues, fut tout aussi impuissant que ses prédécesseurs à vaincre la résistance d'un peuple fanatisé. Pressé par le Pape de tenir ses engagements et désireux de l'apaiser, il envoya, en 1451, un ambassadeur spécial à Rome<sup>2</sup>.

Le Pape répondit à cette démarche par une longue lettre, datée du 11 octobre 1451; elle est remarquable par la vigueur du style et l'énergie du blâme<sup>3</sup>.

« Ce qui est en question, dit-il, c'est l'un des principaux articles de foi du chrétien, c'est l'unité de l'Église. Or, la condition de cette unité est l'existence d'un chef unique et visible, représentant du grand prêtre éternel dont le trône est dans le ciel, et l'obéissance de tous les membres de l'Église à ce chef unique. Là où deux maîtres commandent, il n'y a point d'unité de l'empire. Hors de l'unité de l'Église point de salut; tout homme qui n'était pas dans l'arche de Noé a péri dans les flots du déluge. Les schismatiques ont, de tout temps, été punis plus sévèrement que les autres criminels. Pour avoir cherché à diviser le peuple de Dieu, Coré, Dathan et Abiron

<sup>1</sup> RAYNALD, ad a. 1449, n° 10; *Bull.*, t. V, p. 100 et suiv.; KAYSER, p. 220. La bulle citée par M. KAYSER, dans la note 2, n'est point inédite, comme il le croit; il se trompe également en disant que ce fait n'avait pas été relevé avant lui; M. Frommann en avait déjà parlé. — En faisant des efforts, en 1451, pour rétablir la paix entre la France et l'Angleterre, Nicolas avait en vue la croisade : voy. plus haut, et DESJARDINS, t. I, p. 26, note.

<sup>2</sup> Cette même année 1451, le duc de Bourgogne, préoccupé des progrès des Turcs, envoya une ambassade à Rome, dans le but de s'occuper de cette question : voy. la dépêche (inéd.) de Donatus de Donatis, datée de Rome, le 9 juillet 1451 : Archives d'Etat de Florence, cl. X, dist. 2, n° 22, f° 30. — L'ambassade bourguignonne mit également sur le tapis la question du rétablissement de la paix entre la France et l'Angleterre. Voy., au Suppl. de l'édit. allem., n° 83<sup>b</sup>, l'indication relative à un document des Archives secrètes du Vatican.

<sup>3</sup> Ce document a été réimprimé, d'après une édition plus ancienne, dans RAYNALD, ad a. 1451, n° 1 et 2. — Il porte ici la date : V. Id. Octob. (11 octobre). Je ne sais par quels calculs MM. FROMMANN (p. 226, note 3) et KAISER (p. 220) arrivent à trouver la date du 15 octobre : ils ne le disent pas.

ont été frappés avec beaucoup plus de rigueur que ceux qui s'étaient souillés par l'adoration des faux dieux.

« L'empire grec en est lui-même un exemple vivant. Ce peuple, doué de qualités merveilleuses, qui a produit autrefois tant de saints et de savants, est devenu l'un des plus misérables du monde; la Grèce presque entière est tombée aux mains de l'ennemi de la Croix. Quel est donc le motif de ce sévère châtiment infligé par la Providence divine? Deux sortes de crimes ont attiré autrefois la colère de Dieu sur le peuple qu'il s'était choisi. Parce qu'il avait adoré les faux dieux, il a été emmené en captivité à Babylone; parce qu'il a tué son Dieu, Jésus-Christ notre Sauveur, le peuple tout entier a été livré aux Romains, la ville de Jérusalem a été détruite, et, à l'heure actuelle, la nation tout entière, dispersée dans le monde entier, vit encore dans l'exil. Les Grecs, Nous le savons, depuis le jour où ils ont embrassé la foi catholique, n'ont point adoré les faux dieux ni commis le crime de déicide, et cependant la colère divine les a livrés au joug des Tures. Il faut donc que quelque autre crime ait appelé sur eux la justice de Dieu; c'est le schisme où ce peuple est tombé, au temps de Photius, et où il a persévétré depuis cinq siècles sans interruption. C'est avec une douleur profonde que Nous élevons aujourd'hui la voix pour l'accuser: certes Nous eussions préféré garder sur ce point un silence éternel, mais, pour guérir un blessé, il faut avoir le courage de mettre ses plaies à nu.

« Voici bientôt cinq siècles que, séduite par Satan, le père de tout mal et particulièrement de toute discorde, l'Église de Constantinople est entrée dans la voie de la désobéissance à l'égard de l'évêque de Rome, successeur de Pierre et vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Depuis lors, on ne saurait dire combien de fois des négociations ont été entamées; de nombreux conciles se sont solennellement réunis, on a échangé de part et d'autre des ambassades sans nombre, jusqu'au jour où, enfin, d'une part l'empereur Jean et Joseph, patriarche de Constantinople, accompagnés d'une infinité de prélats et de grands personnages, et d'autre part le pape

Eugène IV, les cardinaux de l'Église romaine et une quantité considérable de prélats occidentaux, ont eu à Florence une entrevue dont le but était, Dieu aidant, de mettre fin au schisme et de conclure l'union.

« Ces négociations ont eu lieu sous les yeux de l'univers entier, et le décret d'union a été rédigé en grec et en latin; et, après que chacun des personnages présents eut apposé, de sa propre main, sa signature au bas de ce document, il a été porté à la connaissance du monde entier. Nous en prenons à témoin l'Espagne et ses quatre royaumes chrétiens, la Castille, l'Aragon, le Portugal et la Navarre; Nous en prenons à témoin l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, les grandes îles situées en dehors de la terre ferme; nous en prenons à témoin l'Allemagne, qu'habitent des peuples nombreux et qui s'étend sur de vastes pays; Nous en prenons à témoin le royaume des Danois, la Norvège et la Suède, situés à l'extrême nord; Nous en prenons à témoin l'illustre royaume de Pologne, la Hongrie et la Pannonie; Nous en prenons à témoin toute la Gaule, qui s'étend entre l'Espagne et l'Allemagne, de l'océan Atlantique à la Méditerranée. Tous possèdent des exemplaires du décret d'union par lequel il a été mis fin à ce schisme suranné, ainsi que l'attestent l'empereur Jean Paléologue, le patriarche Joseph et tous les autres qui sont venus de Grèce à Florence pour assister au synode et qui ont confirmé l'acte d'union par l'apposition de leur seing.

« Combien d'années ont passé depuis lors! et cependant le décret d'union semble être encore à l'état de lettre morte pour les Grecs; il n'est même pas possible d'entrevoir la moindre lueur d'espoir, rien qui présage une disposition à l'accepter; on remet l'affaire d'un jour à l'autre et, pour s'excuser, on allègue toujours les mêmes prétextes. Que les Grecs n'aillettent pas croire, cependant, le Pape et l'Église d'Occident tout entière assez dénués d'intelligence pour ne pas comprendre la signification de ces excuses et de ces atermoiements perpétuels. Ils les connaissent parfaitement, mais ils les tolèrent, à l'exemple du Pasteur éternel, qui accorda au figuier stérile deux années encore pour porter des fruits.

« Que Votre Majesté Impériale le sache donc : Nous aussi, Nous resterons dans l'attente qu'elle se soit pénétrée de notre lettre; si elle revient à de meilleurs sentiments, avec les grands de sa cour et avec son peuple, elle Nous trouvera toujours, ainsi que nos cardinaux et l'Église d'Occident tout entière, dans les meilleures dispositions à son égard. Si, au contraire, Votre Majesté et son peuple s'y refusent, Nous serons constraint d'agir comme l'exigent le soin de leur bien et notre honneur. » Après ces solennels avertissements, le Pape pose les conditions de la paix, à savoir : que l'empereur rappelle d'exil le patriarche Grégoire et le rétablisse dans tous ses honneurs; que le nom du Pape figure sur les diptyques et que l'on prie pour lui dans toutes les églises grecques. Enfin, au cas où il subsisterait chez quelques personnes des doutes sur le sens du décret, il prie l'empereur de les envoyer à Rome, où l'on s'efforcera de dissiper leurs doutes et de les recevoir aussi bien que possible<sup>1</sup>.

Un des côtés intéressants de la lettre pontificale du 11 octobre 1415 est qu'elle nous montre la cour de Rome arrivée à la conviction de l'inefficacité d'un moyen tenté fréquemment dans les temps antérieurs, l'organisation des disputes publiques à Constantinople : on avait toujours vu le peuple, par son attitude, non seulement soutenir les orateurs du parti hostile à l'union, mais encore leur interdire à l'avance la possibilité de s'avouer vaincus par les Latins<sup>2</sup>.

Sur ces entrefaites, le danger suspendu depuis plus d'une génération sur Constantinople et sur tout l'Orient<sup>3</sup> sembla s'éloigner encore une fois. Au lieu de se porter vers Chypre, comme on s'y attendait, Mahomet II tourna ses forces contre le vieil ennemi des Turcs, le prince mahométan de Caraman. Voyant leur dangereux ennemi ainsi occupé en Asie, les Byzantins crurent pouvoir se permettre de le prendre de haut

<sup>1</sup> ROHRBACHER-KNÖPFLER, p. 123 et suiv.

<sup>2</sup> FROMMANN, p. 226.

<sup>3</sup> Déjà en 1416 d'Ailly disait qu'il n'y avait pas un moment à perdre, sans quoi tout « l'empire de Constantinople » serait perdu : HARDT, t. I, p. 414, 415; TSCHACKERT, p. 261.

avec lui. Funeste aveuglement! Mahomet avait un neveu, nommé Orkhan, qu'il faisait éléver à Constantinople; ils envoyèrent donc à son camp une ambassade qui le somma de doubler le prix de la pension qu'il payait pour son neveu, faute de quoi on mettrait ce dernier en avant comme prétenant au trône! En entendant cette réclamation inspirée par une cupidité insensée, Mahomet eut un transport de fureur inouïe. Résolu, dès lors, à en finir une bonne fois avec Constantinople, il commença par s'assurer la tranquillité du côté de ses ennemis de l'intérieur et de l'extérieur, d'une part en faisant à la hâte la paix avec le prince de Caraman, de l'autre en contentant, à force d'argent, les exigences des janissaires. Libre de ses mouvements, il se rendit à Andrinople, et son premier acte, en y arrivant, fut la défense de verser entre les mains de l'empereur les revenus de la province de Strymon, affectés à l'entretien d'Orkhan, puis il arrêta, avec une rapidité foudroyante, une série de mesures tendant toutes à enserrer Constantinople dans une formidable étreinte<sup>1</sup>. Au début de l'hiver de 1451-1452, il expédia à toutes les provinces de son empire l'ordre d'envoyer mille ouvriers en bâtiment, avec le nombre correspondant de manœuvres pour préparer la chaux et d'autres aides, et de rassembler tous les matériaux dont on aurait besoin pour la construction d'une forteresse qu'il se proposait d'élever, au printemps, sur le Bosphore, en amont de Constantinople. La nouvelle de ces préparatifs frappa comme d'un coup de foudre les populations chrétiennes de Constantinople, de la Thrace et de l'Archipel. « Les derniers jours de la ville sont arrivés, disait-on, voici venir les signes avant-coureurs de la destruction de notre race, voici venir les jours de l'Antéchrist. Qu'adviendra-t-il de nous? Faites, ô Seigneur, que vos serviteurs perdent la vie plutôt que de voir de leurs propres yeux la destruction de la ville, afin que vos ennemis, Seigneur, ne disent point : « Où sont tes saints à qui tu as confié la garde de la ville<sup>2</sup>? »

L'empereur Constantin envoya des ambassadeurs à Andri-

<sup>1</sup> MORDTMANN, p. 9 et suiv.

<sup>2</sup> HERTZBERG, *Grecchenland*, t. II, p. 530.

nople, pour faire au sultan des représentations. La réponse du sultan fut que le premier qui viendrait l'importuner encore à ce sujet, il le ferait écorcher vif. Les travaux commencèrent au printemps de 1452 : le sultan lui-même en avait tracé le plan. L'emplacement choisi par lui était le point où le Bosphore est le plus resserré et où un fort courant pousse les navires de la côte d'Asie vers la côte d'Europe, qui forme, en cet endroit, le promontoire nommé Hermæum.

On vit alors s'élever à vue d'œil une forteresse dont les murailles, épaisse de vingt-deux à vingt-cinq pieds, étaient reliées par des tours hautes de soixante et couvertes d'un toit de plomb. Les Turcs lui donnèrent le nom de Bogaz-Kessen, qui signifie tranche-détroit, ou encore tranche-cou<sup>1</sup>. Avec cette forteresse sur une rive et, sur la rive opposé, celle d'Anadoli-Hissari, précédemment construite par Bajazet, le sultan était maître de supprimer, selon son bon plaisir, les communications de Gênes et de Venise avec leurs colonies du Pont, et d'empêcher les arrivages de la mer Noire, c'est-à-dire de réduire à la famine la population de Constantinople<sup>2</sup>.

Pendant la durée des travaux, les ouvriers s'étaient, en diverses occasions, pris de querelle avec les habitants de Constantinople, propriétaires de champs situés dans le voisinage : le sang avait coulé. L'empereur adressa, à ce sujet, au sultan, une lettre écrite en termes graves et dignes ; mais Mahomet ne prit même pas la peine de s'excuser ; tout au contraire, il fit trancher la tête au messager et envoya à l'empereur une déclaration de guerre (juin 1452). Cependant, il était trop prudent pour ouvrir sur-le-champ les hostilités : il se borna, pour le moment, à faire exécuter une reconnaiss-

<sup>1</sup> MORDTMANN, p. 13, 17. — Cette forteresse porte actuellement le nom de Roumili-Hissari : le sultan y mit une garnison de quatre cents hommes et donna pour consigne au commandant du fort d'arrêter tous les navires au passage et de ne leur laisser continuer leur route qu'après paiement d'un droit. *Ibid.*, p. 18.

<sup>2</sup> HEYD, trad. F. RAYNAUD, t. II, p. 303, 382. — Déjà, le 13 mars, Gabriel Doria avait parlé au conseil de Gênes du danger que la construction de ce fort allait faire courir aux nations commerçantes : *Atti della Soc. Lig.*, t. XIII, p. 222; VIGNA, t. I (*Atti*, p. 6), p. 20, 33.

sance des murailles, des fossés et des tours de Constantinople, puis il repartit, le 1<sup>er</sup> septembre, pour Andrinople.

L'hiver se passa sans amener aucun changement dans la situation : des deux côtés on se préparait avec une ardeur égale pour la lutte prochaine, car on savait qu'elle serait terrible et décisive<sup>1</sup>. Pendant ce dernier délai, l'empereur Constantin manifesta de nouveau des dispositions en faveur de l'union avec les Latins. Agissait-il sans arriérée-pensée, ou voulait-il seulement intéresser Rome à sa cause ? C'est un point resté obscur. Mais, en admettant même qu'il agît en toute sincérité, il n'avait pas la force d'imposer sa volonté à un peuple fanatisé contre les Latins. On ne l'ignorait pas à Rome ; en tout cas, après avoir si longtemps attendu l'adhésion de l'Église grecque à l'union conclue à Florence, on y avait définitivement renoncé<sup>2</sup> ; mais<sup>3</sup>, à moins de fouler aux pieds toute dignité, il fallait au moins sauver les apparences. Le moins que le Pape pût exiger de l'empereur était la proclamation officielle, à Constantinople, des droits que le concile de Florence lui avait reconnus : sans cette condition, qui se réduisait, dans le fait, à une pure formalité, il ne pouvait exister pour lui aucune obligation morale de venir matériellement en aide aux Grecs.

Cette question donnait lieu, à Rome, à des discussions ardentes, et les opinions étaient très partagées. Nous pouvons nous faire une idée exacte de l'état des esprits par la lecture d'un traité composé à Rome au mois de décembre 1452<sup>4</sup> ;

<sup>1</sup> MONDTMANN, p. 18 et suiv., 29.

<sup>2</sup> On peut s'en convaincre en lisant le traité (inéd.) qui se trouve en manuscrit à la Bibliothèque Casanatense à Rome, Cod. D. I-20, et sur lequel je donne des détails un peu plus bas, note 4. Cf. FROMMANN, p. 226 et suiv.

<sup>3</sup> FROMMANN, p. 227 et suiv.

<sup>4</sup> Ce traité (inéd.) se trouve en manuscrit dans la Bibliothèque Casanatense à Rome, Cod. D. I-20, f° 5 et suiv. : *Collectio plurium opusculorum, spectantium auctoritatem papæ, concilii et cardinalium*. Le traité lui-même ne porte point de titre. Dans la table des matières, qui est du temps, on lui a donné le suivant : « Sitne Gracis pro conservanda urbe Constantinopolitana aliisque de causis ac præcipue pro ineunda sive servanda unione subveniendum per Latinos ac imprimis per pontificem summum ? » La première ligne commence par une belle initiale. La date de la composition du traité est indiquée dès le début :

Ad laudem et honorem Domini nostri Jesu Christi anno eiusdem millesimo

l'auteur a, malheureusement, gardé l'anonyme, mais l'érudition qu'il déploie et la méthode qu'il suit pour démontrer que la conservation de Constantinople est indispensable à la chrétienté trahissent un humaniste<sup>1</sup>. Nous y voyons combien étaient différentes les manières de voir quant à la conduite à tenir à l'égard des Grecs. Il existait deux courants d'opinion absolument opposés. Les uns, partant de ce principe qu'il n'est pas permis d'entretenir des relations avec les hérétiques, les schismatiques et les excommuniés, étaient absolument opposés à l'envoi de secours d'aucune sorte. Ils ne craignaient même pas de dire qu'il n'y avait pas de mal à ce que ces schismatiques impies subissent le châtiment qu'ils n'avaient que trop mérité<sup>2</sup>. L'auteur du traité combat vivement ces rigoristes outrés, en leur opposant des textes empruntés aux Pères de l'Église et même à des auteurs païens, tels qu'Aristote, Salluste, Valère-Maxime, Sénèque, etc.<sup>3</sup>; il en appelle à la charité chrétienne, à la compassion envers les pécheurs commandée par le Sauveur des hommes; il pose en principe qu'il faut aller au secours des Grecs, malgré leur schisme et malgré leur ingratitudo<sup>4</sup>. Si l'on refuse ce secours,

*quadragesimo quinquagesimo secundo mense decembris.* » L'auteur se propose de résoudre trois questions : « 1<sup>o</sup> Utrum christiani teneantur ex debito caritatis imminentia bac necessitate petentibus Grecis subvenire. 2<sup>o</sup> Utrum Grecis negligenteribus salutem suam et spiritualem et temporalem posito quod ita sit quod huiusmodi necessitas immineat teneantur christiani illis opem afferre. 3<sup>o</sup> Utrum summus pontifex pre ceteris regibus et principibus christianis teneatur et obligetur ad premissa. »

<sup>1</sup> FRÖMMANN, p. 226 et suiv.; c'est à cet écrivain que revient le mérite d'avoir le premier signalé cet intéressant traité à l'attention des historiens.

<sup>2</sup> *Cod. cit.* (inéd.) : « Videtur quod Grecis non sit auxilium aliquod prestandum; hereticis et scismaticis et excommunicatis non est communicandum et multo minus auxilium prestandum, penit potius tormentis carcere coercendi sunt prout utriusque iuris leges et canones satis docent. Sed Greci sunt eiusmodi, ergo eis non est prestandum auxilium..... Ingratis et pestilentibus viris non sunt prestanda beneficia..... Damnationis sententia non est relaxanda volenti in sua perfidia permanere ut ait beatus Leo..... Ad virtutem pertinet sumere vindictam de malis ut deducit S. Thomas », etc.

<sup>3</sup> *Cod. cit.* (inéd.), f° 8 : « Seneca qui in epistola LXXXII ad Lucilium putat etiam ingratis beneficium dandum. »

<sup>4</sup> *Cod. cit.* (inéd.), f° 6 : « Non obstante Grecorum scismate et ingratitudine eos iuvare tenetur. »

on peut s'attendre à un massacre général des chrétiens, le jour où Constantinople sera prise par les Turcs<sup>1</sup>. Voudrait-on objecter que les Grecs resteront obstinément attachés à leur schisme? Cela est vrai pour beaucoup d'entre eux, assurément, mais non pas pour tous. Il existe, même dans leurs rangs, nombre d'hommes distingués et religieux; ce que ceux-là feraient dans une circonstance donnée, personne ne le sait, mais on a, pour le moment, bien autre chose à faire que de se préoccuper de l'avenir; il s'agit, avant tout, d'accéder aux prières de malheureux réduits aux abois par les ennemis du nom chrétien<sup>2</sup>. On doit, ajoute l'auteur, on doit secourir Constantinople, ne fût-ce qu'en souvenir de son glorieux passé. Un grand nombre d'hommes illustrés par leur science, leur piété et la pureté de leurs mœurs y ont vécu; ses murs renferment les reliques d'un grand nombre de saints et des églises somptueuses. Enfin, par considération pour l'empereur Constantin, qui a tant fait pour le peuple chrétien et particulièrement pour l'Église romaine, on est obligé d'empêcher que sa capitale ne tombe au pouvoir des infidèles<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Cod. cit. (inéd.), f° 9 : «Ergo debemus Grecos servare, iuvare et tollerare ne in servitutem Teucrorum redigantur. Timendum enim valde est..... quod capta Constantinopoli in finitimis regionibus magnum exsequeretur excidium christianorum et fidei. Ideoque melius est Grecos tollerare sicut meretrices ecclesia tollerat propter maiora mala vitanda, » etc.

<sup>2</sup> Cod. cit. (inéd.), f° 9 : « Ad quartum cum dicitur quod Greci videntur velle semper in sua perfidia permanere, dicendum, quod licet multi videantur esse tales, scimus tamen et cognovimus quod non omnes fuerunt nec sunt perfidi, sed sunt multi insignes et religiosi viri ut cardinales, episcopi, abbates aliquique inferioris gradus. Quid autem acturi sint, nescimus nec iudicare de futuris debemus. »

<sup>3</sup> Cod. cit. (inéd.), f° 10 : « Preterea ad civitatem debemus habere respectum. Civitas quippe aliquando sancta vel non sancta dicitur propter homines, sed hoc dupliciter q[uidem] aut propter presentes aut propter preteritos. Et dato quod propter presentes non esset eis subveniendum, tamen propter preteritos esset id illis beneficium conferendum, qui doctrina, religione et summa integritate claruerunt. Secundo propter multa corpora sanctorum, que ibi recondita sunt. Tertio propter ecclesiis et vasa sacra que ibidem sunt. Quarto propter fundatoris memoriam et reverentiam..... » F° 11 : « Et ni fallor plurimum obligatur populus christianus et precipue ecclesia Romana prefato Constantino maximeque propter eius memoriam omnibus viribus est laborandum ne civitas sua..... cedat in habitationem gentis infidelis » — Plus tard, saint Antonin,

Dans la suite du traité, l'auteur expose les motifs spéciaux qui, d'après lui, imposent au Pape l'obligation de travailler au salut de Constantinople. A ce propos, il rappelle avec éloges les efforts d'Eugène IV pour repousser les Turcs<sup>1</sup>, puis, reprenant son premier thème, il fait une vive peinture des événements redoutables qui se préparent en Orient, et il énumère les atrocités commises par les infidèles; enfin, il insiste sur la nécessité de restaurer la paix en Italie, tout au moins d'une manière provisoire, sinon pour toujours. En présence des dangers qui menacent à bref délai Constantinople, Chypre et toutes les côtes de la Méditerranée, dit-il en terminant, tous les rois et les princes chrétiens, et particulièrement tous les prélats et les membres du clergé, ont le devoir de se préparer pour la défense de la chrétienté<sup>2</sup>.

Des publications du genre de celle que nous venons d'analyser, dit un écrivain moderne<sup>3</sup>, sans doute aussi la crainte, d'ailleurs bien fondée, que les Turcs, après avoir conquis l'empire grec, ne vinssent se jeter sur l'Italie, enfin les ardentes supplications des amis que les Grecs avaient à Rome, finirent par faire pencher la balance en leur faveur. D'ailleurs, l'empereur lui-même ayant déclaré qu'il acceptait les conditions posées par le Pape, toute hésitation devait disparaître. Au mois de mai 1452, Nicolas V envoya comme

dans la harangue qu'il prononça devant Calixte III, rappelait également les mérites de Constantin : *Chronicon*, tit. XXII, chap. xvi.

<sup>1</sup> *Cod. cit.* (inéd.), f° 15 : « Et sancte memorie Eugenius quantum in hac re laboravit notum est », etc.

<sup>2</sup> *Cod. cit.* (inéd.), f° 17 : « Verum ad huius necessarie pacis opus perficiendum remedia possibilia temptanda sunt, ut perpetua vel saltem temporalis pax aliqua in Italia sequeretur, ut civitas illa Constantinopolitana, in oriente fidei christianorum arx et monumentum, salubri celerique remedio imminentis periculo proxima, liberari et conservari possit. Preterea quod regnum Cypri, quod superioribus temporibus propugnaculum fidei catholice erat, maximis subiaceat periculis manifestum est et quod sub tributo sit et quandam ignominiosam et miserabilem servitutem paciatur iam omnibus notum est..... Exhortandi ergo videntur reges et principes christiani et precipue prelati et personae ecclesiastice, ut prompto animo pro Dei laude, pro fide catholica, pro christiana religione ad hanc necessariam christianorum défensionem, pro viribus separatis disponant. » L'auteur termine en priant le Pape de vouloir bien lui pardonner les erreurs qui auraient pu se glisser sous sa plume.

<sup>3</sup> FRONMANN, p. 227.

légit, à Constantinople, le cardinal Isidore, Grec de naissance et animé d'un amour ardent pour son pays natal<sup>1</sup>. Le cardinal emmena avec lui deux cents hommes de troupes auxiliaires; parmi ses compagnons se trouvait Léonard, archevêque de Mytilène, qui a laissé une relation du siège de Constantinople. Le Pape n'eût pas pu faire un choix plus heureux, et il est permis d'affirmer que si la réconciliation n'aboutit pas, la faute ne saurait en retomber sur son légat<sup>2</sup>. On célébra bien, le 12 décembre 1452, une grande fête en l'honneur de l'union; on y récita des prières pour le Pape et pour le patriarche Grégoire encore en exil; mais la grande majorité des Grecs restait hostile, et, au fond, toute cette fête ne fut qu'une comédie<sup>3</sup>.

Beaucoup de Grecs, d'ailleurs, ne se gênaient pas pour le proclamer hautement : « Attendez seulement que le dragon ture ait disparu, disaient-ils, et vous verrez si nous tiendrons ou non pour les azymites. » Peuple et clergé travaillaient de concert à faire échouer l'union. Au moment même où les Turcs allaient donner l'assaut, le fanatisme le plus farouche fit encore explosion. La déclaration publique d'adhésion à l'union, faite par l'empereur, avait porté à son comble la fureur du clergé schismatique; il appelait solennellement l'anathème sur la tête des partisans du concile de Florence; au confessionnal, il refusait l'absolution à ceux qui avaient assisté à la fête de l'union; il engageait même les mourants à refuser les sacrements, plutôt que de les recevoir de la main d'un prêtre uni. La populace maudissait les unionistes avec force jurons; les matelots du port buvaient à l'écrasement du Pape et de ses

<sup>1</sup> RAYNALD, ad a. 1453, n° 2. — Le cardinal Isidore arriva à Constantinople au mois de novembre 1452 : DUCAS, cap. XXXVI, p. 253. — Le jour de son départ de Rome était inconnu jusqu'ici : HEFELE (*Wiedervereinigung*, p. 216) dit simplement qu'il était parti en été ou vers la fin de l'année; M. FROMMANN (p. 228) ne précise rien : la date, 22 mai 1452, est donnée par les *Acta consistorialia* (inéd.), f° 23 : Archives secrètes du Vatican.

<sup>2</sup> MORDTMANN, p. 21. M. FROMMANN (p. 228) exprime absolument le même avis.

La fête de l'union avait laissé des doutes, même aux contemporains : voy. DUCAS, loc. cit., et CRIBELLUS, p. 51. M. MORDTMANN (p. 27) lui donne son vrai nom : une comédie.

esclaves et vidaient leurs verres en l'honneur de la Sainte Vierge : Qu'avons-nous besoin du secours des Latins? » disaient-ils. Naturellement, les partisans de l'union n'étaient pas de force à venir à bout d'un fanatisme parvenu à cet état d'exaltation. Impuissante pour tout le reste, la nation n'avait plus de volonté que sur un point, la haine des Latins ; mais sur ce point elle la manifestait aussi opiniâtre qu'invincible : contre elle, la lutte était trop inégale. L'union fut donc de nouveau rompue. L'Église de Sainte-Sophie, que les schismatiques n'appelaient plus autrement que la caverne des démons ou la synagogue des Juifs, était condamnée à devenir une mosquée<sup>1</sup>. Cette haine furibonde contre la communion religieuse avec Rome s'étendait jusqu'aux rangs les plus élevés de la société byzantine. Le grand-duc Luc Notaras, l'homme le plus puissant de cet empire impuissant, ne se gênait pas pour dire qu'il aimait mieux voir dans la ville le turban turc que la tiare romaine<sup>2</sup>.

Après ce que nous venons de dire, le peu d'enthousiasme témoigné par les Latins pour le salut d'une nation frappée d'un aussi irrémédiable aveuglement n'est pas fait pour nous surprendre : nous ne trouverons pas moins naturel qu'il y eût, à Rome et ailleurs, beaucoup de gens d'avis qu'il n'y avait rien à faire pour ces enragés schismatiques<sup>3</sup>. Si les puissances occidentales ne se portèrent pas au secours de la splendide métropole de l'Orient avec la rapidité qui peut-être eût assuré son salut, le fanatisme antilatin explique et excuse, au moins en partie, leur conduite.

De toutes les puissances chrétiennes, les seules dont l'empereur grec reçut une assistance effective furent le Pape, le roi de Naples et les deux républiques de Venise et de Gênes ; encore les motifs qui déterminèrent ces dernières étaient-ils de l'ordre le moins relevé. En effet, l'attaque dirigée par les

<sup>1</sup> DoeLLINGER, *Kirche und Kirchen*, p. 9.

<sup>2</sup> Ce même Notaras fut mis à mort, avec des raffinements de cruauté, par le bourreau du sultan, le lendemain de la prise de Constantinople : HÉFELE op. cit., p. 218 et suiv. ; HERTZBERG, *Griechenland*, t. II, p. 535 et suiv.

<sup>3</sup> Traité (inéd.) de la Bibliothèque Casanatense à Rome, Cod. D. I-20 : cité plus haut, p. 242, note 4.

Turcs contre la capitale de l'empire grec mettait en jeu leurs intérêts les plus chers ; Constantinople et son faubourg étaient devenus une seconde patrie pour des centaines de leurs nationaux : toutes deux y possédaient, soit comme propriétés communales, soit comme propriétés privées, des valeurs incalculables ; la chute de Constantinople équivalait pour elles à l'interruption de leurs communications avec leurs colonies du Pont, et entraînait par conséquent la perte de ces colonies<sup>1</sup>.

Les Génois et leur colonie de Chio expédièrent du matériel de guerre et un corps d'excellents soldats qui, loin d'imiter la conduite ambiguë de leurs compatriotes de Pétra, se dévouèrent corps et âme à l'œuvre de la défense<sup>2</sup>.

Venise, en dépit de sa puissance, déploya relativement beaucoup moins d'activité<sup>3</sup>. Deux fois, au cours de l'année 1452, les ambassadeurs de l'empereur grec se présentèrent à la Seigneurie, réclamant avec instance son assistance matérielle et morale ; ils ne purent lui arracher aucune promesse positive. En ce moment, la République était en guerre avec le duc de Milan, et cette campagne absorbait à peu près entièrement l'attention des personnages qui dirigeaient sa politique<sup>4</sup>. Le soin de ses intérêts matériels eut seul le don de décider la Seigneurie à expédier quelques navires sur Constantinople. Elle aurait pu envoyer une flotte de dix bâtiments, commandée par Jacques Loredano ; les assiégés l'attendaient avec une impatience pleine d'angoisse et fondaient les plus belles espérances sur son arrivée. Mais on s'était mis en tête que la flotte

<sup>1</sup> HEYD, trad. F. RAYNAUD, p. 303.

<sup>2</sup> Ibid., p. 307. — Sur la conduite héroïque de Giovanni Guguelmo Longo, des Giustiniani de Chio, voy. l'art. de HOPF, dans ENSCH et GRUBER, 1<sup>e</sup> sect., t. LXVIII, p. 321.

<sup>3</sup> C'est aussi le motif pour lequel l'empereur se montra extrêmement conciliant à son égard : il tenait à la gagner : c'est ainsi qu'il supprima les droits auxquels étaient soumis jusque-là les courtiers et les marchands d'esclaves vénitiens, et qu'il accorda aux Vénitiens la faculté d'exporter le vin en franchise entière : ROMANIN, t. IV, p. 245, note 3; HEYD, trad. F. RAYNAUD, t. II, p. 304.

<sup>4</sup> SANUDO, p. 1141; Archives d'État de Venise, *Secreta Senatus*, t. XIX, f° 169<sup>b</sup>-170. Cf. VAST, p. 196.

de la République devait opérer de concert avec les vaisseaux promis par le Pape et par le roi de Naples<sup>1</sup>, et cette malheureuse idée en fit retarder le départ jusqu'au 7 mai 1453. Naturellement, elle arriva trop tard<sup>2</sup>. Au reste, les instructions remises à Jacques Loredano montrent sous un jour singulier les intentions du gouvernement vénitien. « En faisant route pour Constantinople, lisons-nous dans ce document, il vous est défendu de causer, en quelque façon que ce soit, du mal aux localités, aux populations et aux navires turcs, car nous sommes en paix avec les Turcs, et elle doit être observée ; si nous avons équipé cette flotte pour l'honneur de Dieu et pour le salut de la ville de Constantinople, nous voulons cependant, s'il est possible, éviter de nous lancer dans une guerre contre le Turc<sup>3</sup>. »

Sur les secours fournis par Nicolas V, nous ne possédons malheureusement que des renseignements très incomplets et, parfois, contradictoires. Dans son journal, source d'ail-

<sup>1</sup> Cette idée est répétée dans la lettre (inéd.) de Venise à Nicolas V, datée du 4 février 1453 : Archives d'État de Venise, *Secreta Senatus*, t. XIX, f° 184<sup>b</sup>.

<sup>2</sup> HEYD, trad. F. RAYNAUD, p. 316; ROMANIN, t. IV, p. 254, 257. — Au sujet de l'espoir que la population de Constantinople fondait sur l'assistance de Venise, voy. BARBARO, p. 34, et la relation du Florentin Tedaldi, publiée par M. VALLET DE VIRIVILLE dans son édition de la *Chronique de Charles VII*, d'ALAIN CHARTIER, suppl., vol. III, p. 30. — Sur la flotte vénitienne, voy. BARBARO, p. 66; SANUDO, p. 1148; ROMANIN, t. IV, p. 248, note 2<sup>a</sup>, 254, 260, note 1.

<sup>3</sup> Plus loin, les instructions répètent avec insistance que Loredano ne devra faire acte d'hostilité à l'égard des Turcs qu'en cas d'attaque de leur part. Voir le texte latin du passage que je cite : « In via autem tua usque Constantinopolim, volumus quod nullo modo offendas neque damnum aliquod vel novitatem inferas locis, gentibus et navigiis Turchorum per observationem pacis quam cum Teucro habemus (sur la demande de l'ambassadeur vénitien, Mahomet II avait consenti, le 10 septembre 1451, au renouvellement des traités passés par ses prédécesseurs avec Venise : ROMANIN, t. IV, p. 245; SANUDO, p. 115<sup>a</sup> et suiv.), quia licet hanc classem pro honore Dei et conservatione civitatis Constantinopol. paraverimus, attamen si possibile fuerit ad aliquam novitatem vel guerram cum Teucro devenire nollemus » : ces instructions (inéd.) portent en tête « Jacobo Lauredano ituro capitaneo generali mariis », et sont datées du 7 mai 1453 : Archives d'État de Venise, *Secreta Senatus*, t. XIX, p. 194. — Le 8 mai, le gouvernement vénitien donnait ordre à Barthélémy Marcellio de faire son possible pour rester en bonne intelligence avec Mahomet II et pour négocier une paix durable! HOPF, *Griechenland*, p. 115.

leurs très suspecte, Infessura rapporte qu'à Rome on amusa les ambassadeurs de l'empereur avec de belles paroles, mais qu'ils ne purent obtenir rien de positif. Saint Antonin, archevêque de Florence, dit, dans sa Chronique, que Nicolas V, ayant reçu les ambassadeurs en audience, ne voulut jamais consentir à leur promettre un subside en argent. Cependant ces renseignements ne peuvent pas être exacts, car il existe une inscription qui établit incontestablement qu'en 1452 Nicolas V envoya encore de l'argent pour les travaux destinés à augmenter la valeur défensive des murailles de Galata<sup>1</sup>. D'autre part, nous possédons le témoignage rendu par le Pape lui-même en présence de l'éternité :

« Aussitôt que j'eus reçu la nouvelle du siège de Constantinople, dit-il aux cardinaux réunis autour de son lit de mort, je résolus de venir en aide aux Grecs dans la mesure de mon pouvoir. Je me rendais cependant parfaitement compte qu'à moi seul et avec mes seules ressources je n'étais point en situation de leur fournir des moyens de résistance suffisants pour repousser les forces immenses des Turcs. Je déclarai donc « nettement et franchement » aux ambassadeurs grecs que tout ce que je possédais en fait d'argent, de navires et de troupes était à la disposition de l'empereur, mais que, sachant l'insuffisance de ce que j'offrais, je lui conseillais de s'adresser également, et sans perdre un moment, aux autres princes : je les autorisai à déclarer que mes troupes étaient dès ce jour disponibles et pourraient servir de noyau pour le rassemblement de renforts fournis par d'autres. Les ambassadeurs partirent satisfaits de cette réponse, mais, malgré tous les efforts qu'ils firent auprès des divers princes, ils revinrent à Rome

<sup>1</sup> Cette inscription se trouve dans GUCLIELMOTTI, t. II, p. 180 ; le passage d'Infessura, dans l'édit. de MURATONI, p. 1136 ; celui de saint Antonin, dans le *Chronicon*, lib. XXII, chap. XIII, § 14. — Au mois de février 1452, une ambassade grecque se trouvait à Venise : elle était venue demander assistance et se proposait de se rendre ensuite à Florence et à Rome : VAST, p. 196. — Une seconde ambassade grecque arriva à Venise au milieu du mois de novembre (VAST, loc. cit.), fit son entrée à Bologne le 28 du même mois (*Cronica di Bologna*, p. 700) et devait continuer sur Rome : son objet était le même que celui de la première. Sur cette ambassade, voy. ROMANIN, t. IV, p. 247; BARBARO, *Giornale dell' assedio*, app. n° 5.

sans avoir rien obtenu ; néanmoins, je leur donnait mon renfort tel qu'il était<sup>1</sup>.

Effectivement, le 28 avril, Nicolas V avait donné ordre à Jacques Veniero, de Recanati, archevêque de Raguse, d'accompagner à Constantinople, en qualité de légat, les dix galères pontificales, auxquelles devaient se joindre un certain nombre de bâtiments venant de Naples, de Gênes et de Venise<sup>2</sup>. Cette flotte ne joua, d'ailleurs, aucun rôle actif dans les événements, car, dès le 29 mai, tout était terminé pour la capitale de l'empire byzantin.

Parti d'Andrinople le 23 mars 1453, Mahomet II était venu, le 6 avril, camper, avec son armée, à un mille de Constantinople. D'après les données les plus modérées, et par conséquent les plus dignes de foi, cette armée était forte de cent soixante mille hommes, tous fanatiques musulmans, et alléchés par l'espoir du butin. L'empereur grec n'avait à leur opposer que quatre mille neuf cent soixante-treize Grecs et environ deux mille étrangers, Génois, Vénitiens et Crétains, Romains ou Espagnols<sup>3</sup>.

Les opérations du siège s'ouvrirent sur-le-champ. On en connaît tous les détails par les nombreuses relations qu'en ont

<sup>1</sup> MANETTI, p. 953; KAYSEB, p. 223. Ce dernier historien fait remarquer avec raison que la nouvelle du siège de Constantinople devait nécessairement surprendre le Pape : il ne pouvait pas s'y attendre plus que les Grecs eux-mêmes, d'autant plus qu'en Occident on s'était toujours refusé à admettre la gravité du danger : voy. AENEAS SYLVIUS, *Epist. CLXII*. L'auteur du *Tractatus seu exhortatio ad seren. dom. Fridericum imperat. domini Johannis de Castilione episc. Papien. et apost. legati ad defens. fidei contra Thurecos* (inéd.) dit que si le Pape avait connu la détresse de Constantinople « clare et in tempore quo subsistuum parari potuisset », il n'eût pas manqué de lui venir en aide par tous les moyens imaginables : Bibliothèque du palais à Munich, Cod. lat. 4143, f° 102.

<sup>2</sup> NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 227; GUCLIELMOTTI, t. II, p. 170 et suiv.; KAISER, p. 223 et suiv.; ZINKEISEN, t. I, p. 825; THEINER, *Mon. Slav.*, t. I, p. 409 et suiv. — Ce dernier ouvrage donne en entier le décret portant nomination de Veniero : les deux auteurs cités avant celui-ci indiquent une date fausse. — D'après AENEAS SYLVIUS (*Epist. 155*), les navires pontificaux et génois auraient été, quelque temps après, pourchassés et capturés par les Turcs.

<sup>3</sup> MORDTMANN, p. 30 et suiv., 41; HENTZBERG, *Griechenland*, t. II, p. 538; VAST, *Bessarion*, p. 199 : ce dernier historien donne des effectifs plus considérables, tant pour les assiégeants que pour les assiégés, mais il est dans l'erreur.

laissées des témoins oculaires<sup>1</sup>. Le sultan avait échelonné sur le pourtour de la place quatorze batteries, sans compter douze grosses pièces d'artillerie destinées à battre certains points spéciaux. Ces canons lançaient des boulets de pierre de deux cents à cinq cents livres. Un canon géant, fondu par un Hongrois, le plus gros probablement dont l'histoire ait conservé le souvenir, lançait des boulets de pierre du poids de huit cents à douze cents livres<sup>2</sup>.

Il est évident que, devant un pareil déploiement de forces, pour une place gardée par une aussi faible garnison, la reddition n'était qu'une question de temps. La défense se prolongea cependant plus longtemps qu'on n'eût pu s'y attendre; la situation de Constantinople y contribua pour une part, les difficultés de l'attaque étant aggravées par la nature même du terrain<sup>3</sup>; mais le mérite en revient d'abord à la bravoure personnelle déployée par l'empereur et par un certain nombre de Grecs, et surtout à la valeur des équipages débarqués par les navires italiens, des colons vénitiens, catalans et autres, et des Génois de Pétra qui se glissaient subrepticement dans la place, en un mot des troupes étrangères. Occupées sans relâche à réparer les brèches pratiquées par l'artillerie ennemie, elles repoussèrent brillamment plusieurs assauts. Un ingénieur allemand, chargé d'établir des contre-mines, le fit avec un tel succès que les Turcs finirent par renoncer à cette guerre souterraine. Un bastion élevé par les Turcs sur un

<sup>1</sup> Voy. VÄST, *Bessarion*, p. 189 et suiv., et l'excellente monographie de M. MORDTMANN,; encore ces écrivains sont-ils loin de citer toutes les sources du temps. On consultera utilement les articles de HOPF dans ENSCH et GRUBER, 1<sup>re</sup> section, t. LXXXVI, p. 416. — Je crois devoir indiquer encore, parmi les ouvrages récents : ZINKEISEN, t. I, p. 832 et suiv.; FINLAY, *History of the Byzantine and Greek empires*, t. II, p. 620 et suiv.; GUICCIARMOTTI, t. II, p. 174 et suiv.; article de VOIGT, dans la *Zeitschrift de SYBEL*, t. III, p. 76 et suiv.; KRAUSE, *Die Eroberungen von Konstantinopel im dreizehnten und fünfzehnten Jahrhundert* (1870), p. 127 et suiv.; HEYD, trad. F. RAYNAUD, p. 340 et suiv.; VÄST, *Bessarion*, p. 197 et suiv.; du même, un article publié dans la *Revue hist.* (1880), t. XIII, p. 1-40.

<sup>2</sup> MORDTMANN, p. 36, 50.

<sup>3</sup> DE MOLTKE, *Briefe über Zustände und Beggebenheiten in der Türkei*, 2<sup>e</sup> édit., p. 55.

point extrêmement dangereux fut détruit eu une nuit par ces braves mineurs. « Jamais, s'écria le sultan en voyant cela, je n'aurais cru les Grecs capables de si grandes choses, quand même tous les prophètes me l'eussent affirmé. »

A côté de cette brillante conduite, il est triste de constater le rôle pitoyable joué pendant tout le siège par la grande majorité des Grecs. A lieu de prendre part à la lutte, les malheureux cherchaient à se faire illusion en se répétant les sottes prophéties de leurs moines, priaient et pleuraient dans les églises, invoquaient la Panagia, oubliant que Dieu ne vient en aide qu'à ceux qui font leur devoir et aux coeurs humbles qui mettent leur espoir en lui. Un historien a écrit avec raison : « Ils confessaiient à haute voix leurs péchés, mais pas un ne confessait sa lâcheté, ce crime pour lequel il n'y a point d'absolution, quand c'est un peuple qui le commet parce qu'il a perdu tout patriotisme<sup>1</sup>. » C'est encore dire trop peu, car déjà, dans le peuple, bien des gens, n'écoutant que leur haine fanatique contre les Latins, soupiraient après la domination du Turc, se figurant qu'elle leur apporterait une ère de calme et de tolérance. Seul, l'empereur se distingua par une rare bravoure, mais à lui seul il ne pouvait sauver un peuple qui s'abandonnait lui-même<sup>2</sup>.

La lâcheté des Grecs n'avait d'égale que leur avarice. C'est elle qui les empêcha d'équiper un effectif de troupes proportionné au développement de leurs murailles. C'était elle qui leur avait inspiré la démarche insensée d'où le sultan prit occasion pour leur déclarer la guerre. Ce fut elle encore qui amena la catastrophe finale. Au bout d'un certain temps, la brave petite garnison ne fut plus en nombre pour défendre efficacement tous les points de l'enceinte, en partie ruinée par le canon. Le 28 mai<sup>3</sup>, dans un assaut désespéré, les janissaires

<sup>1</sup> J.-B. WEISS, t. III, 2<sup>e</sup> édit., p. 1490; cf. VAST, *Bessarion*, p. 202. — « Personne ne voulait faire son devoir, écrit Critobule. La Providence nous abandonna parce que nous nous étions volontairement éloignés d'elle. » Le même historien cite plusieurs exemples qui mettent dans son plein jour le lâche égoïsme des Grecs.

<sup>2</sup> Art. de Voigt, dans l'*Histor. Zeitschr.*, t. III, p. 32.

<sup>3</sup> Par une coïncidence singulière, ce jour-là même, l'ambassadeur de Flo-

enlevèrent les dernières défenses de la ville fondée par Constantin le Grand. L'empereur fut tué avec un grand nombre de ses fidèles; le cardinal Isidore, fait prisonnier sans être reconnu, fut vendu comme esclave. Comme lui, des milliers de Grecs, échappés au massacre, furent réduits en esclavage; ce fut, en particulier, le sort de tous ceux qui avaient cherché un refuge dans l'église de Sainte-Sophie; voici pourquoi : une ancienne prophétie disait que les Turcs pénétreraient dans la ville, mais qu'ils ne dépasseraient pas la colonne de Constantin, parce qu'à ce moment un ange venu du ciel les chasserait de la ville et les ferait même reculer jusqu'aux confins de la Perse. Au moment de l'entrée des Turcs, la foule, confiante dans cette prédiction, se précipita vers Sainte-Sophie; en quelques instants, l'église, les portiques, les corridors, les galeries, tout fut bondé de monde, et tous ces gens croyaient fermement sauver leur vie, à l'abri des portes de cette même église où, depuis la fête de l'union, ils ne fussent point entrés s'il se fût agi du salut de leur âme. « Si en ce moment, écrit l'historien grec Ducas, un ange fût descendu du ciel et leur eût crié : « Acceptez l'union des Églises », en vérité ils n'y auraient point consenti, et ils auraient demandé à être livrés au Turc plutôt qu'à l'Église romaine<sup>1</sup>. »

En attendant, les infidèles étaient maîtres de la ville, et déjà quelques milliers d'habitants avaient été passés au fil de l'épée, quand une pensée cupide arrêta le bras du vainqueur et lui fit suspendre le massacre : mieux valait vendre tous les habitants comme esclaves<sup>2</sup>. En effet, arrivés à Sainte-Sophie, les Turcs enfoncèrent les portes, poussèrent dehors, comme un troupeau de brebis sans défense, les malheureux réfugiés dans l'église, et les envoyèrent en esclavage. La splendide

rence à Gênes communiquait à son gouvernement de fâcheuses nouvelles de Constantinople : MAKUSCEV, p. 545.

<sup>1</sup> HAMMER, t. I, p. 549.

<sup>2</sup> HEFELÉ, *Wiedervereinigung*, p. 225. MORDTMANN, p. 92 : « L'avidité naturelle à la race turque, le désir de se procurer des esclaves et d'amasser du butin, agirent plus énergiquement en ce sens que n'eût pu le faire n'importe quelle défense : à partir de ce moment, les vainqueurs ne songèrent plus qu'à faire le plus de prisonniers possible. »

église elle-même, profanée par des atrocités sans nom, fut transformée en mosquée. La soldatesque promenait par les rues un crucifix arraché de l'église et coiffé d'un turban de janissaire, en criant : « Voilà le Dieu des chrétiens ! »

Mahomet II était un habile politique : au lieu de contraindre les Grecs à embrasser l'islamisme, il essaya de mettre le clergé grec dans ses intérêts en prenant fait et cause pour les adversaires de l'union. Ce fut sur ses indications qu'au moment de l'élection d'un patriarche les voix se portèrent sur un orthodoxe zélé, un ardent adversaire des Latins, ce Gen nadius dont le nom s'est déjà trouvé sous notre plume au commencement de ce chapitre. L'installation solennelle du nouveau patriarche eut lieu le 1<sup>er</sup> juin : on voit que les choses avaient marché vite. Dans les rues suivies par la procession, le sol était encore rouge de sang. Le sultan donna en personne l'investiture dans la forme usitée par les empereurs byzantins, en remettant au patriarche un bâton pastoral d'or<sup>1</sup>. Ce fut le dernier coup porté à l'union ; désormais il n'en restait plus aucun vestige sur toute l'étendue du vaste empire turc. Elle ne subsista qu'en Lithuanie et en Pologne, dans les îles de la Méditerranée restées en possession des Latins, et dans quelques groupes d'origine grecque dispersés en Italie, en Hongrie et en Esclavonie<sup>2</sup>. Le sultan se montra toujours, depuis lors, jaloux du maintien des droits qui avaient autrefois appartenu à l'empereur, et spécialement des droits de confirmation et d'investiture. Il devint bientôt d'usage que le patriarche payât une grosse somme d'argent pour son investiture, autrement dit,

<sup>1</sup> SANUDO, p. 1150. — Au sujet des abominations commises dans l'église, voy. HAMMER, t. I, p. 550. — D'après une note du Journal de Barbaro, le nombre des prisonniers se serait élevé à soixante mille ; le butin fut estimé à trois cent mille ducats, et longtemps après les Turcs disaient encore d'un homme très riche qu'il avait pris part au pillage de Constantinople : MORDTMANN, p. 95 et suiv.

<sup>2</sup> PICHLER, t. I, p. 423; FROMMANN, p. 232 et suiv. — A partir de l'exécution du patriarche Parthenius III, qui fut pendu par ordre du gouverneur de Constantinople (1657), le commandeur des croyants considéra comme au-dessous de sa dignité de donner en personne l'investiture au patriarche, et, depuis lors, cette formalité fut remplie par le grand vizir : PITZIPIOS, *l'Église orientale* (Rome, 1855), t. III, p. 83.

\* HÉFELÉ, *Wiedervereinigung*, p. 228 et suiv.

qu'il achetât sa dignité au commandeur des croyants. A partir de ce moment, il n'y eût plus qu'un seul moyen d'obtenir quelque chose de la Sublime Porte : l'argent; et pourtant sa vertu magique n'eut pas toujours le pouvoir de mettre le patriarche à l'abri des plus pénibles humiliations, ou même d'autres mauvais traitements, ni des exactions. Sous l'influence du despotisme turc, doublé de la corruption grecque, la dignité du patriarche de l'Église grecque tomba au dernier degré de honte et d'ignominie; fin lamentable d'une Église qui avait brillé d'un si grand éclat<sup>1</sup>!

La nouvelle de la grande victoire des Turcs sur les « chiens de chrétiens » se répandit dans tout l'Orient avec la rapidité de l'éclair. Mahomet II était le favori de la fortune; or, on sait qu'en Orient le succès a, de tout temps, entraîné à sa suite des conséquences plus grandes qu'en Occident. Les royaumes chrétiens et les colonies occidentales ressentirent sur-le-champ le contre-coup de l'échec subi par la chrétienté sur les rives du Bosphore. Dans le premier moment d'épouvanle, la population entière de ces pays n'eut qu'une pensée : fuir au plus vite. Elle se porta en masse vers le rivage de la mer, afin de pouvoirs'embarquer pour l'Occident aussitôt qu'on signalerait les voiles turques à l'horizon<sup>2</sup>. Alors commença pour les merveilleuses contrées riveraines de la Méditerranée une période d'absorption lente, mais irrésistible, par la puissance musulmane, absorption qui devait les faire retomber dans un état de barbarie complet. Le sultan, il est vrai, satisfait pour le moment, ramena son armée à Andrinople et dispersa sa flotte dans les ports de la côte d'Asie, mais il n'y avait pas à se faire illusion : l'insatiable passion de conquêtes n'était pas près de s'éteindre chez les Turcs.

Effectivement, on ne tarda pas à voir que Mahomet II n'entendait pas se contenter de ses conquêtes en terre ferme, et qu'il prétendait commander en maître dans les mers de l'Ar-

<sup>1</sup> DOELLINGER, *Kirche und Kirchen*, p. 158-161; PICHLER, t. I, p. 423 et suiv.; ERSCH et GRUBER, 1<sup>re</sup> sect., t. LXXXIV, p. 193.

<sup>2</sup> ZINKEISEN, t. II, p. 16 et suiv. Voy. la lettre de Fr. Giustiniani de Chio, datée du 27 septembre 1453, dans VIGNA, t. I, p. 19 et suiv.

chipel et du Pont. Il travaillait de tout son pouvoir à créer une flotte de guerre imposante, ce qui lui était d'autant plus facile qu'il disposait de deux ports excellents, à Constantinople et à Gallipoli. Cette nouvelle répandit la terreur dans tout l'Archipel. Tous les petits États insulaires se virent perdus et s'empressèrent de payer tribut à leur redoutable voisin : ils ne voyaient pas d'autre moyen de sauver leur existence jusqu'à nouvel ordre<sup>1</sup>. Le sultan profita de cette disposition pour leur extorquer tout ce qu'il pouvait en tirer. Trouvant, à son retour à Andrinople, des ambassadeurs de Chio et de Lesbos venus pour le féliciter, il leur annonça à brûle-pourpoint que dorénavant le tribut de Chio serait porté de quatre mille ducats à six mille, et que celui de Lesbos serait fixé à trois mille<sup>2</sup>. Les lâches despotes byzantins du Péloponèse, Thomas et Démétrius, avaient fui tout d'abord ; leur intention était de passer en Italie ; mais, se ravisant, ils allèrent déposer au pied du trône de Mahomet II un don de mille pièces d'or, en échange duquel ils reçurent de vagues promesses de paix et d'amitié. Puis ce fut le tour de l'empereur de Trébizonde ; sommé de comparaître devant le conquérant, il dut consentir à payer, pour son propre compte et pour les parties des côtes de la mer Noire non encore soumises au joug des Turcs, un tribut annuel de deux mille pièces d'or, et prendre, en outre, l'engagement de se présenter chaque année, à époque fixe, à la cour du sultan. Enfin, le despote de Serbie, désireux de vivre en bonne intelligence avec le sultan, n'obtint ce résultat qu'au prix d'un tribut annuel de douze mille ducats<sup>3</sup>.

Dans l'Occident proprement dit, quand on apprit que « le centre de gravité du monde antique et le rempart de la civilisation européenne contre la barbarie asiatique<sup>4</sup> » était tombé au pouvoir des infidèles, le sentiment général fut l'épouvanter.

<sup>1</sup> HEYD, trad. F. RAYNAUD, t. II, p. 319 et suiv.; *Atti della Soc. lig.*, t. VI, p. 20 et suiv.

<sup>2</sup> HEYD, trad. F. RAYNAUD, t. II, p. 313.

<sup>3</sup> ZINKEISEN, t. II, p. 17 et suiv. — Le roi de Bosnie s'empressa également d'envoyer des ambassadeurs au sultan victorieux et de se recommander à ses bonnes grâces : KLAIC, p. 398.

<sup>4</sup> MORDTMANN, p. 2. Comme le dit fort exactement cet écrivain, le retentis-

On éprouvait nettement l'impression qu'on assistait à une crise décisive dans l'histoire du monde. En effet, l'empire d'Orient avait été le trait d'union entre la partie orientale de l'Europe et l'Asie ; tant qu'il subsista, sa civilisation poussa de profondes racines chez les populations slaves ; à lui seul il représentait une moitié de l'univers chrétien ; en s'effondrant, il entraîna dans sa chute tout l'état de chose issu des premiers temps de la grande période à laquelle on donne le nom de moyen âge. La fondation d'un empire turc sur le sol de l'Europe était pour les musulmans la revanche de la conquête de Jérusalem par les chrétiens, en 1099 ; elle ébranla profondément tout le système politique alors en vigueur ; elle créa une situation tendue qui dure encore à notre époque et qu'entre-tiendra longtemps encore la question d'Orient ; à partir de ce moment, c'est à Stamboul (tel était désormais le nom de Constantinople) qu'ont pris naissance toutes les difficultés d'entente entre les peuples chrétiens, et la capitale de l'empire ottoman est devenue le foyer où leurs rivalités se raniment sans cesse. A l'époque où nous sommes arrivés, toute la chrétienté sentait la nécessité d'une réforme à la fois religieuse et sociale ; mais la menace d'une invasion turque, toujours attendue, eut pour résultat une sorte d'énerverment par l'effet duquel ses meilleures forces s'usèrent lentement ; cette question vitale de la réforme, d'abord ajournée, finit par être reléguée au dernier plan, et, conséquence déplorable de cet oubli, l'empire qui avait tenu, à côté de l'ancien empire byzantin désormais disparu, la première place dans la chrétienté, le Saint-Empire romain, fut entraîné par le tourbillon révolutionnaire<sup>1</sup>.

« L'empire de Mahomet, dit un historien moderne<sup>2</sup>, ne fut

sement immense qu'eut cet événement prouve que Constantinople valait, à elle seule, autant que des pays entiers.

<sup>1</sup> Ces considérations parfaitement justes sont placées par M. HOEFLER au début de l'*histoire des temps modernes*, dans son *Lehrbuch der Allgem. Gesch.*, t. III, 1<sup>e</sup> part., p. v. Voy. encore : *Sitzungsberichte der Wiener Akad. Phil.-hist. Kl.*, t. LXV, p. 588. — M. KRAUS, dans la 2<sup>e</sup> édition de sa *Kirchengeschichte*, p. III, 529, soutient également, et avec raison, que l'année 1453 marque la limite entre le moyen âge et les temps modernes.

<sup>2</sup> HERTZBERG, *Griechenland*, t. II, p. 530; cf. p. 542.

réellement établi sur des bases solides qu'à partir du jour où il eut conquis le point central où se croisent toutes les voies de communication entre l'Adriatique et la Mésopotamie, entre Belgrade et Alexandrie, et dont la possession est indispensable à qui veut être maître de la moitié orientale de l'ancien empire des César et des Constantin. De ce jour là seulement, la question d'Orient se posa comme une menace aux proportions gigantesques. »

En Occident, Venise fut informée avant toutes les autres puissances de la chute de la Rome orientale et de la fin tragique du plus brave des Paléologues. La nouvelle en fut apportée par des lettres où le gouverneur de Modon et le baile de Négreponct rendaient compte des événements : au moment où elles arrivèrent, le Grand Conseil était précisément réuni, et Louis Bevazan, secrétaire du conseil des Dix, en donna lecture. L'effroi et la douleur plongèrent l'assemblée dans un tel état de stupeur, que personne n'osa demander une copie du funeste message<sup>1</sup>.

De Venise, la funeste nouvelle se répandit dans toutes les directions ; la Seigneurie elle-même la communiqua au Pape, le 30 juin, en ajoutant, dans sa dépêche, qu'elle supposait bien que Sa Sainteté avait déjà dû être informée de cet épouvantable malheur par une autre voie<sup>2</sup>.

La catastrophe fut connue à Rome le 8 juillet<sup>3</sup>. Quand le

<sup>1</sup> Voy. la *Chronique de Zorzi DOLFIN* dans les *Sitzungsber. der münchen Akad.*, 1868, t. II, p. 36 et suiv., et l'intéressante lettre de Battista de Franchi et de Pietro Stella au doge de Gênes, Pierre de Campofregoso, datée du 29 juin 1453 : il en existe des copies du temps, aux Archives d'État de Florence, cl. X, dist. 2, n° 22. Elle a été publiée par MAKUSCEV, p. 545 et suiv. — Au sujet de la consternation des Vénitiens, voy. la dépêche (inéd.) d'Antonio da Trezzo à Fr. Sforza, datée de Reggio, le 4 juillet 1453 : Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital., 1586, f° 217.

<sup>2</sup> Lettre (inéd.) de la Seigneurie de Venise à Nicolas V, dat. « die ultimo Junii: Quinquam existinemus, beatissime pater, tam litteris R<sup>di</sup> patris domini archiepiscopi Ragusien. legati apostolici hic existentis quam aliter, S<sup>tm</sup> Vestram ante has forsitan intelligere potuisse horrendum et infelicissimum casum urbium Constantinop. et Pere », etc. Archives d'Etat de Venise, *Senatus Secreta*, t. XIX, p. 202. J'ai trouvé une copie de cette lettre, renfermant quelques inexactitudes, à la Bibliothèque nationale de Florence, Cod. *Magliabech.* VIII-1282, f° 40<sup>b</sup>.

<sup>3</sup> INFESSURA, p. 1136 : il existe à la Bibliothèque Barberini de Rome,

célèbre prédicateur Robert de Lecce l'annonça au peuple, son auditoire éclata en sanglots. Cependant, pendant un certain temps, rien ne vint confirmer le message envoyé par les Vénitiens, et, comme on savait que Constantinople avait dû être largement approvisionnée, beaucoup de gens en vinrent à se figurer qu'on était victime d'une erreur; il en était de même à Gênes<sup>1</sup>. Avec le temps, l'illusion se prolongeant, quelques personnes prétendirent savoir que Constantinople avait été miraculeusement reprise par les chrétiens. « C'est possible, mais invraisemblable », écrivait, le 19 juillet, le cardinal d'Estouteville<sup>2</sup>. Finalement, cependant, il n'y eut plus moyen de douter, et alors l'effroi se doubla de terreur; de nouveaux messages annonçaient que les infidèles avaient réussi à capturer les navires pontificaux et préparaient une flotte de trois cents bâtiments destinée à faire subir à la Rome ancienne le sort de la Rome nouvelle<sup>3</sup>.

Toutes les sources constatent d'une manière uniforme l'effet

Cod. XXXV-37 (inéd.), f° 181, une copie en latin du *Diarium*, indiquant la date du 18 juillet, ce qui est faux : le Cod. Vatic. 5522, f° 48, donne la date vraie : 8 juillet. En général, sous le rapport des dates, *Infessura* mérite assez peu de confiance : cependant, pour celle-ci, il paraît avoir été dans le vrai. Nous savons, par la *Cronica di Bologna*, p. 701, que la nouvelle arriva dans cette ville le 4 juillet; de plus, GUERARDACCI, dans sa *Storia di Bologna* (inéd.), t. III (Bibliothèque de l'Université de Bologne, Cod. 768), nous apprend qu'un courrier mettait quatre jours pour se rendre de Bologne à Rome. La nouvelle ne pouvait donc pas parvenir à Rome avant le 8. Cela répond parfaitement à ce que nous lisons dans le billet (inéd.) suivant, du cardinal Scarampo à Onorato Gaetani : « Magn. domine, compater noster car<sup>m</sup> post salutem. Mandamo el vilano nostro famiglio alla M. V. con la presente al quale havimo comesso vi dichia alcunue cose di parte nostra. Donateli fede come a noy. Insuper e gionte altre lettere per le quale havemo certa e infelicta di Constantinopoli. El Sig. Sigismondo Malatesta ha corso el terreno Fiorentino come loro inimico. Altro non ecc. In S. Paulo apud Albanum die X Julii 1453 » : Archives Gaetani, à Rome, original.

<sup>1</sup> Voy. Suppl. n° 48 de l'éd. allem. et la Lettre (inéd.) de Nicolas Soderini, d. d. Janue 1453, Jul. 11, aux Archives d'État de Florence, cl. X, dist. 2, n° 22, f° 259. Æneas Sylvius écrivait de Graz, le 12 juillet 1453, à Stephanus de Novaria : « Hic habentur nova horribilia de perditione Constantinopolis quæ utinam falsa sint » : texte original (inéd.) à la Bibliothèque du palais, à Vienne, Cod. lat. 3389, f° 123<sup>b</sup>.

<sup>2</sup> Lettre (inéd.) du cardinal d'Estouteville à François Sforza, datée de Rome, le 19 juillet 1453 : texte original aux Archives d'État de Milan.

<sup>3</sup> CRIBELLUS, p. 56.

produit sur le Pape et sur les cardinaux par la nouvelle de la chute de Constantinople : ce fut de l'atterrement<sup>1</sup>. Mais, chez Nicolas V, comme dans tout l'Occident, la pensée dominante était le souci de l'avenir. A peine songeait-on à avoir pitié des Grecs. Cette indifférence, ils l'avaient provoquée eux-mêmes, par les sentiments haineux dont ils avaient fait preuve en toute occasion à l'égard des Latins, par leur mauvaise foi évidente dans l'affaire de l'union<sup>2</sup>. On savait que les plus riches d'entre eux n'avaient pas plus consenti au sacrifice de leurs biens qu'à celui de leurs haines, bien que le salut de la patrie en dépendît. La *Chronique de Bologne*, très exactement informée, dit formellement que l'avarice des Grecs fut cause de la chute de Constantinople, parce qu'ils ne voulurent pas dépenser d'argent pour solder des troupes. Le grand saint Antonin, archevêque de Florence, confirme ce témoignage ; il rapporte qu'en 1453 le Pape Nicolas V exprima un jour une vive irritation de ce que les Grecs adressaient des demandes pressantes d'argent à l'Italie, déjà suffisamment appauvrie, tandis qu'eux-mêmes avaient entassé dans leurs coffres des sommes énormes qui eussent suffi pour entretenir une armée<sup>3</sup>.

Le premier acte du Pape, au reçu de la funeste nouvelle, fut d'expédier des légats aux diverses puissances de l'Italie, alors déchirée par des guerres intestines, avec mission de

<sup>1</sup> INFESSURA, p. 1136; NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 230; CRIBELLUS, p. 56; SIMONETTA, p. 645; PLATINA, p. 719; dépêche (inéd.) de Nicodème à François Sforza, datée de Florence, le 13 juillet 1453 : texte original aux Archives d'État de Milan, Pot. Est. : « Da Roma ce e che N<sup>o</sup> Sig<sup>re</sup> et li cardinali stano molto smariti e vergognosi del caso de Constantinopoli et che perho dicono volere mandare anbax<sup>n</sup> a tutti li Signori e potentie d'Italia ad confortargli a pace e presto dio mostrara miraculi se questo fano. »

<sup>2</sup> KAISER, p. 227.

<sup>3</sup> Le même chroniqueur rapporte (*Cronicon*, lib. XXII, cap. xiii, § 14) qu'après la prise de la ville les Turcs trouvèrent d'énormes sommes d'argent qui eussent suffi pour sauver l'empire de sa perte si l'on eût voulu les consacrer à la défense. — Le passage de la *Cronica di Bologna* que je cite dans le texte se trouve à la page 701. Voy. aussi B. POGGIO, dans BALUZE, *Miscell.*, t. III, p. 278. PHRANTZES (dans MIGNE, t. CLVI) dit également (t. III, c. 9) que les Grecs cachèrent leurs trésors. Voy. HÉFELÉ, *Wiedervereinigung*, p. 219; FROMMANN, p. 229; KAYSER, p. 219, 222.

chercher à les ramener à des sentiments pacifiques. Le cardinal Capranica fut envoyé à Naples ; le cardinal Carvajal devait passer par Florence, Venise, et gagner de là le camp du due de Milan. Capranica partit le 18 juillet, et Carvajal se mit en route deux jours après<sup>1</sup>. En même temps, Nicolas V commandait d'équiper sur-le-champ, à ses frais, cinq trirèmes dans le port de Venise : ces frais s'élèverent à dix-sept mille trois cent cinquante-deux ducats d'or de Venise ; le Génois Angelo Ambrogini reçut d'autre part l'ordre de prendre immédiatement la mer avec trois galères, pour se rendre dans les eaux de Grèce. A peine sorti de l'Adriatique, il trouva la Méditerranée couverte de navires turcs, et il dut faire force de rames pour échapper à leur poursuite<sup>2</sup>.

Par une bulle du 30 septembre, le Pape adressa solennellement à toute la chrétienté un appel à la croisade ; il est intéressant d'analyser ce document. Nicolas V y désigne Mahomet II comme le précurseur de l'Antéchrist. Pour dompter l'orgueil diabolique du sultan, il adjure tous les princes chrétiens de se vouer corps et biens à la défense de la foi, et il leur rappelle le serment qu'ils ont prêté au moment de leur couronnement. A quiconque prendra part à la guerre sainte pendant six mois consécutifs, à partir du 1<sup>er</sup> février de l'année

<sup>1</sup> SIMONETTA, p. 645; *Ist. Bresc.*, p. 882 et suiv.; Archives d'État de Milan, Lettre (inéd.) du cardinal d'Estouteville à François Sforza, datée de Rome, le 19 juillet 1453. — Sur le voyage de Capranica à Naples, voy. CATALANUS, p. 98 et suiv.; *Arch. st. Neapol.*, t. VI, p. 420, 422; Archives Gaetani, à Rome, Lettre (inéd.) du cardinal Scarampo à Onorato Geetani, d. d. in S. Paulo apud Albano, 1453, Jul. 18, hora 18 : texte original : « ....Vi notificiamo como questa mattina passate le tredeci hore Mons. di Fermo prefato se partito da Roma accompagniato fino alla porta da tutti li cardinali secondo lusanza de li legati et esserne venuto a Marino et serebbe questa scra venuto con noy ad Albano, ma lora tarda lo ha revocato. Noy a questora siamo gionti passate le XVII hore Domane al mattino epso Mons. venira a Sermonetta ad allegiare con la Sma Vna, perche questa notte dormira a Marino. »

<sup>2</sup> NICOLA DELLA TUCCIA, p. 230; SANUDO, p. 1151; *Chronique de Zorzi Dolfin* (voy. plus haut, p. 259, note 1), p. 38; GUGLIELMOTTI, t. II, p. 199. — Au sujet des frais faits pour l'équipement des cinq trirèmes, voy. KAYSER, p. 228. Le même savant estime l'ensemble des dépenses faites par le Pape à plus de soixante mille ducats : « il en est ainsi, des diverses puissances qui coopérèrent à cette expédition, ce serait Nicolas V qui aurait fait de beaucoup les plus grands sacrifices. »

1454, soit personnellement, soit en fournissant un remplaçant, il promet une indulgence plénire. Tout homme qui portera les armes contre les infidèles devra, comme cela se faisait autrefois, porter le signe de la croix sur l'épaule. L'Église contribuera à cette œuvre en fournissant des subsides en argent. Le trésor apostolique appliquera à cet usage tous les revenus à provenir des grands et petits bénéfices, des archevêchés et évêchés, des monastères et abbayes. Les cardinaux devront verser le dixième de tous leurs revenus; tous les fonctionnaires de la curie, depuis les plus élevés jusqu'aux plus humbles, subiront la même retenue. Quiconque se rendra coupable de tricherie, ou ne payera pas la dîme intégralement, sera excommunié et perdra son emploi. Dans toute l'Europe il devra être levé une dîme semblable, dont le produit recevra la même destination; quiconque se refuserait à la payer serait passible de la peine d'excommunication. D'autre part, quiconque procurerait aux infidèles des moyens de résister, en leur fournissant des armes, du matériel de guerre, des vivres ou autres objets, encourrait les peines les plus sévères réservées aux traîtres. Et afin que rien, du côté de la chrétienté, ne mette d'entraves à la sainte entreprise, le Pape veut et ordonne, en vertu de l'autorité qu'il tient du Tout-Puissant, que le monde chrétien soit en paix; les prélat et dignitaires de l'Église sont autorisés à s'entremettre pour apaiser les querelles et faire faire la paix; ceux qu'y s'y refuseraient devront tout au moins consentir à un armistice et l'observer rigoureusement; les contrevenants seront frappés de l'excommunication si ce sont des individus, de l'interdit si ce sont des communautés entières<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> RAYNALD, ad a. 1453, n° 9-11; ZINKEISEN, t. II, p. 42; GEORCIUS, p. 139. Voy. Suppl. de l'éd. allem., n° 50, le texte de la dépêche (inéd.) d'Antoine de Fistorio à Fr. Sforza, datée du 10 septembre 1453, d'après l'original, qui se trouve à la Bibliothèque Ambrosienne. — Sur les religieux envoyés par le Pape pour prêcher la croisade, voy. WADDINC, ad a. 1453, et GEONCIUS, p. 141 et suiv. — Divers auteurs, tels que QUIRINI (*Diatriba*, p. DIV-DVI), TOSTI (*Volgarizzamento di maestro Donato da Casentino dell' opera di M. Boccacio, De claris mulieribus*, Milan, 1841) et CHRISTOPHE (t. I, p. 491-495), ont publié une correspondance entre Nicolas V et le sultan : je la tiens pour apocryphe. je compte revenir sur ce point : pour le moment, je me bornerai à dire que

On revit alors dans l'Europe occidentale, écrit l'historien de la Bohême, ce que l'on avait vu au commencement de la guerre des Hussites, des missionnaires distribuer des croix et des indulgences, collecter des dimes, organiser des assemblées populaires et des armements. Mais ils n'avaient plus le même élan ni le même succès. Déjà cette mise en scène, ces symboles qui, dans d'autres temps, avaient eu le don d'enflammer le monde entier d'un zèle ardent pour la conquête du Saint-Sépulcre et de la Terre sainte, n'avaient pour ainsi dire plus de prise sur les esprits<sup>1.</sup> » Les États européens étaient divisés par des différends trop graves, ils étaient trop absorbés par des questions d'ordre intérieur, pour songer à rassembler leurs forces et à s'unir en vue d'une défense commune contre les Turcs. La grande unité politique du moyen âge était brisée, et, à vrai dire, l'unité n'existaît même plus dans la chrétienté. Les contemporains tant soit peu clairvoyants ne se faisaient aucune illusion à cet égard. A preuve cette lettre dans laquelle *Aeneas Sylvius* constate, en le déplorant amèrement, que la chrétienté n'a point de chef à qui tous obéissent d'un consentement unanime : « On ne rend point au Pape ce qui est au Pape, ni à l'empereur ce qui est à l'empereur. On ne rencontre plus nulle part ni respect ni obéissance. Les titres de Pape et d'empereur ne sont plus que de vains mots, de brillantes images. Chaque État à son prince, chaque prince a ses intérêts particuliers. Quelle voix pourrait être assez éloquente pour réunir sous un même drapeau tant de puissances discordantes et hostiles? Et alors même qu'elles se réuniraient en armes, qui donc serait assez osé pour assumer le commandement? Quelle organisation adopter? Quelles règles de discipline? Comment garantir l'obéissance? Qui sera le pasteur de ce troupeau? Quel sera l'homme capable de comprendre tant de langues si différentes, de concilier tant de coutumes et de caractères si opposés? Quel mortel pourrait opérer un rapprochement entre les Anglais et les Fran-

les recherches que j'ai faites aux archives secrètes du Vatican, pour retrouver soit les originaux, soit les minutes de ces lettres, sont restées sans résultat.

<sup>1</sup> PALACKY, t. IV, 1<sup>re</sup> part., p. 374.

çais, entre les Génois et les Aragonais, entre les Allemands, les Hongrois et les Bohémiens? Si l'on entreprend la guerre sainte avec une armée peu nombreuse, elle sera écrasée par les infidèles; si l'on arrive à former des corps d'armée considérables, la difficulté de les mouvoir et la confusion inévitable dans un assemblage aussi disparate entraîneront infailliblement leur perte. De quelque côté que l'on se tourne, l'embarras est le même. Que l'on considère seulement le spectacle qu'offre la chrétienté<sup>1</sup>! La conclusion de tout cela était que la Hongrie, de toutes les puissances la plus directement menacée, se trouvait réduite à accepter seule la lutte contre son redoutable ennemi.

La diète, réunie à Ofen au mois de janvier 1454, prit des résolutions dictées par la gravité de la situation. Elle nomma l'illustre Jean Hunyade commandant en chef des troupes pour une année, et décréta une levée générale; personne n'était exempté du service personnel, ni les grands ni les petits propriétaires fonciers, ni même les prélats. Quiconque quitterait le camp sans motif valable encourrait la confiscation de ses biens s'il était noble, la peine de mort s'il était roturier. Malgré la rigueur de ces dispositions, l'armée hongroise était encore trop faible pour obtenir des succès décisifs : Jean Kunyade devait bientôt en faire l'expérience<sup>2</sup>.

Après la Hongrie, la puissance la plus menacée était indubitablement la République de Venise. Le sultan ne s'était point gêné pour la provoquer directement : au moment de la prise de Constantinople, il avait fait trancher la tête au baile vénitien et retenu comme prisonniers de guerre cinq cents sujets de la République. En outre, le commerce vénitien avait éprouvé, à la suite de la catastrophe, des pertes en marchandises estimées par Sanudo à deux cent mille ducats. Aussitôt qu'il avait reçu la nouvelle, le cardinal Bessarion s'était empressé d'écrire au doge François Foscari une lettre pressante dans laquelle il l'adjurait, en termes éloquents, de

<sup>1</sup> AENEAS SYLVIIUS, *Epist.*, 127; cf. ZINKEISEN, t. II, p. 49 et suiv.

<sup>2</sup> FESSLER-KLEIN, t. II, p. 546; SZALAY, t. III, 4<sup>e</sup> part., p. 154; ZINKEISEN, t. II, p. 71-76.

prendre la défense de la chrétienté<sup>1</sup>. S'il faut en croire Filelfo, cet appel aurait été entendu ; dans une harangue énergique, le doge aurait conseillé de prendre sur-le-champ l'offensive contre les Turcs, pour venger l'affront infligé à la République par Mahomet II<sup>2</sup>. Le fait est, cependant, qu'au cours de la discussion une autre opinion prévalut, et l'on décida qu'on chercherait à tout prix à obtenir un arrangement avec le sultan. Divers motifs, sans doute, imposèrent cette détermination : l'attitude menaçante du duc de Milan, le souci de sauver la vie des compatriotes tombés au pouvoir des Turcs, la détresse croissante des finances de la République, enfin l'intérêt du commerce, qui passait avant tout. Les marchands vénitiens étaient trop intelligents pour ne pas saisir sur-le-champ les conséquences de la chute de Constantinople : c'était d'abord la possession de leurs colonies du Levant gravement compromise, puis, ces colonies perdues, l'Italie elle-même menacée à son tour<sup>3</sup>. Et pourtant, leur égoïsme habituel leur faisant fermer les yeux à l'évidence, ils n'eurent, dans ce moment si grave, qu'une préoccupation : sauver ce qu'on pourrait encore tirer du naufrage, faire à tout prix échec à toutes les autres puissances maritimes, en

<sup>1</sup> La lettre de Bessarion, datée du 13 juillet 1453, se trouve dans MURATONI, *Script.*, t. XXV, p. 35 et suiv. — On ne comprend pas comment M. VAST (*Bessarion*) a pu écrire, à la page 194 : « Enfin il n'est question nulle part de la lettre manuscrite de Bessarion à Fr. Foscari. » (Bibliothèque nationale, mss. lat. 3127), et à la page 211 : « La lettre de Bessarion n'a jamais été publiée. » C'est le motif qui le détermine à la publier d'après le manuscrit cité par lui.

<sup>2</sup> Ce détail se trouve dans une lettre de Filelfo, du 1<sup>er</sup> août 1453, adressée à un parent du doge : voy. ZINKEISEN, t. II, p. 19. Cependant, il prend la précaution de dire : « fertur consuluisse. » D'après tout ce que j'ai pu voir, il n'est question de cette harangue dans aucune source d'origine vénitienne.

<sup>3</sup> Archives d'État de Venise, *Senatus secreta*, t. XIX, f° 205 : Lettre (inéd.) de la Seigneurie de Venise à l'archevêque de Raguse (archiepiscopo Ragusien., legato apostolico, qui ad nos se contulit), datée du 18 juillet 1453 : « Consideramus etiam, quod civitates et loca nostra Gretie et illarum partium nostrarum, que ab annis CC citra ut ita dixerimus in pace vixerunt, nec fortificate nec munite sunt per modum quod in magno et evidenti periculo constitute sunt. Et si, quod absit, amitterentur, non est dubium quod valde habiliter ac commodissime absque alia contradictione hostis iste crucis cum potentia sua in Apuliam se transfretare posset. »

s'assurant la faveur du sultan, et maintenir leur propre puissance commerciale au même degré qu'avant la catastrophe<sup>1</sup>.

Des hommes dominés par des pensées de cet ordre ne pouvaient que faire la sourde oreille aux appels du Pape. Au lieu de donner le signal de la guerre sainte, la Seigneurie chargea Barthélemy Marcella d'exposer au sultan que la paix n'avait officiellement jamais été rompue entre Venise et lui, de réclamer en conséquence la mise en liberté des prisonniers vénitiens, d'exprimer le désir de la Seigneurie de renouer des relations pacifiques et de préparer les voies à la conclusion d'un traité de commerce. En attendant, Jacques Loredano devait, avec douze galères, veiller à la sûreté de Négrepont<sup>2</sup>.

Marcello réussit pleinement dans sa mission; le 18 avril 1454, il conclut avec le Commandeur des croyants un traité de paix qui servit, par la suite, de base à toutes les relations de Venise avec la Porte<sup>3</sup>. Voici le texte du premier paragraphe de ce honteux traité : Entre le sultan Mahomet et la Seigneurie de Venise, stipulant aussi pour toutes ses possessions présentes et à venir, partout où flotte la bannière de Saint-Marc, il est convenu que les relations mutuelles resteront sur le même pied de paix et d'amitié qu'avant les derniers événements. » Un autre article stipulait expressément, à l'égard de la Seigneurie de Venise, l'interdiction de fournir aux ennemis du sultan quoi que ce fût, armes, vaisseaux, provisions de bouche ou argent, qui pût leur servir au détriment de l'empire ture. « Ainsi, écrit avec une indignation

<sup>1</sup> ZINKEISEN, t. II, p. 21.

<sup>2</sup> Comme le dit M. HERTZBERG (*Griechenland*, t. II, p. 554), Venise n'avait ni la force ni l'envie de frapper un grand coup. Elle se contenta d'occuper les îles qui avaient dépendu de l'empire des Paléologues, sauf Lemnos; voy. HOPF, *loc. cit.*

<sup>3</sup> Le texte de ce traité se trouve dans ROMANIN, t. IV, p. 528 et suiv. Voy. HOPF, *Griechenland*, p. 116; SANUDO, p. 1154 et suiv.; MARIN, *Storia del commercio de' Veneziani*, t. VII, p. 283 et suiv. M. DARU (t. II, p. 394 et suiv.) en a donné une traduction remplie de fautes : celle de M. ZINKEISEN (t. II, p. 35 et suiv.) est beaucoup meilleure et elle a encore été améliorée dans l'ouvrage de M. HEYD (trad. F. RAYNAUD, t. II, p. 316 et suiv.). — Sur la mission de Marcello, voy. encore : VAST, *Bessarion*, p. 217, note 5; ROMANIN, t. IV, p. 250 et suiv.; BARBARO, *Giornale dell' assedio*, édit. CORNET, suppl., p. 74 et suiv.; KAYSER, p. 227.

bien justifiée l'historien de l'empire turc, après la chute de Constantinople, au mépris de toutes les considérations d'intérêt général, et pour la recherche de son intérêt égoïste, la République de Venise donnait à toutes les puissances chrétiennes l'exemple de nouer des relations pacifiques avec le sultan; elle y gagnait la faculté de trafiquer dans tout l'empire turc et le privilège d'y entretenir des agents à elle, pour veiller aux intérêts de ses sujets établis dans le pays<sup>1</sup>.

Il serait impossible de prétendre que la Seigneurie n'eut pas conscience de l'ignominie de sa conduite, car, sans attendre la conclusion du traité, elle adressa au Pape une justification conçue en termes tortueux<sup>2</sup>.

L'exemple porta ses fruits : Génèse, la puissance maritime de l'Italie la plus atteinte dans ses intérêts, avec Venise, par les événements d'Orient, voulut, à son tour, replacer ses relations avec le sultan sur un pied amical. La nouvelle de la prise de Constantinople avait provoqué dans cette ville une consternation et un abattement dont on ne trouverait que très peu d'exemples. Comme partout, on chercha d'abord à se faire illusion, à se persuader que la nouvelle était fausse<sup>3</sup>. Le gouvernement se réunit sur-le-champ pour délibérer et décida de tenir prêts tous les bâtiments en état de prendre la mer et d'envoyer, sans perdre un jour, une ambassade au

<sup>1</sup> ZINKEISEN, t. II, p. 37. Le poste périlleux de baile vénitien à Constantinople fut confié à Marcello. On lui expédia, le 16 août 1454, de Venise, ses lettres de crédit pour le sultan : Archives d'État de Venise, *Sen. secr.*, t. XX, f° 27-30<sup>b</sup> : *Commissio Barthol. Marcello ituro Baiulo Constantinopol.* (inéd.).

<sup>2</sup> Lettre de Venise au Pape, datée du 15 décembre 1453 ; Archives d'État de Venise, *Senat secret.*, t. XIX, f° 228<sup>b</sup>. (M. Kayser indique le f° 227, s'en référant à l'ouvrage de M. Cornet, que je n'ai pu me procurer au moment où je faisais mes recherches.)

<sup>3</sup> Archives d'État de Florence, cl. X, dist. 2, n° 22, f° 259 : Dépêche (inéd.) de Nic. Soderini à la République de Florence, datée de Génèse le 11 juillet 1453. L'auteur de la lettre rapporte qu'un courrier de Venise, qui s'est rencontré à Sestri avec un autre courrier venant de Naples, a apporté des nouvelles de la « perdita di Constantinopoli et Pera et navi et altre cose. Mandevene la copia perche possiate meglio giudicare quello che possi esser seguitado che variendo queste novelle quanto ellano variato et essendo tanto tempo et non avendo altro aviso che per la via di Vinegia et essendo quelle terre benissime proviste parc impossibile a molti qua chelle terre possino essere perdute; pure se ne sto qua con grande passione. Idio aiuti la christianita. »

roi de Naples. En outre, comme on ne pouvait se cacher que, si la nouvelle venait à se confirmer, il fallait s'attendre à perdre tout le Levant et l'Archipel, on arrêta qu'il y aurait lieu de faire visiter par un ambassadeur tous les pays de la chrétienté pour insister en faveur de la restauration de la paix<sup>1</sup>.

Cependant tout se borna à de bons propos. La République, épuisée par ses interminables dissensions intestines et par la guerre contre Naples, n'avait plus l'énergie nécessaire pour agir vigoureusement. Passant de la perplexité au désespoir, elle préféra, dans ce moment critique, ne plus avoir à se préoccuper de ses possessions de la mer Noire, et six mois ne s'étaient pas écoulés qu'elle les cédait à la Banque de Saint-Georges, par un traité en due forme, daté du 15 novembre 1453<sup>2</sup>. Grâce à ses nombreux capitaux, à sa réputation d'honnêteté et d'habileté, à ses immenses possessions territoriales, à ses vastes relations à l'étranger, cette grande société, composée des créanciers de l'État, était arrivée à constituer un État dans l'État : seule on la croyait en état d'accomplir ce que ne pouvait plus faire la République, réduite au dernier degré d'épuisement<sup>3</sup>. C'était lui demander plus qu'elle ne

<sup>1</sup> Archives d'État de Florence, Dépêche (inéd.) de Nic. Soderini à la rép. de Florence, datée de Gênes, le 8 juillet 1453 : voy. Suppl. de l'éd. allem., n° 48.

<sup>2</sup> Voir le traité dans VIGNA, t. I, p. 32-43. L'état de perplexité d'esprit dans lequel se trouvait le gouvernement génois se reflète exactement dans les instructions données par lui, au mois de mars 1454, à ses ambassadeurs près de la Porte; voy. *Atti della Soc. lig.*, t. XIII, p. 261 et suiv.; HEYN, trad. F. RAYNAUD, t. II, p. 314 et suiv. Voy. *ibid.*, p. 384, note 2, l'indication des ouvrages relatifs à la Banque de Saint-Georges, que M. LEO (*Gesch. Ital.*, t. III, p. 538) a très justement comparée à la Compagnie anglaise si célèbre sous le nom de Compagnie des Indes orientales. Fondée en 1407, la Banque de Saint-Georges subsista jusqu'à l'époque de la domination française (1797). Les bâtiments où elle avait son siège, situés au fond du port, forment la douane actuelle. On voit encore, dans le péristyle et à l'entrée, les statues des hommes qui ont rendu à la Banque les services les plus signalés. Quand je visitai, en 1883, ce vénérable monument de la grandeur génoise, je le trouvai dans un déplorable état d'abandon.

<sup>3</sup> A ce moment, le trésor de la République était dans un tel état d'épuisement, qu'il ne put même pas fournir les huit cents livres nécessaires pour équiper l'ambassade qu'on voulait envoyer au sultan, dans le but de l'apaiser. VIGNA, t. I, p. 6, 21 et suiv.; HEYN, trad. F. Raynaud, t. II, p. 384.

pouvait, et, malgré ses efforts, Caffa, le plus grand entrepôt de la mer Noire, devint tributaire du sultan<sup>1</sup>.

Pouvait-on au moins compter sur le roi de Naples pour donner un point d'appui à la croisade projetée? Pas plus que sur Venise et sur Gênes. Le fin politique ne ménagea pourtant pas les belles paroles. Au printemps de 1454, il fit même mine de vouloir se poser en défenseur de l'Italie contre le Turc, en vengeur de l'affront ineffaçable infligé à la chrétienté par la prise de Constantinople. Il espérait, écrivait-il aux cardinaux, entraîner par son exemple les autres princes chrétiens à entrer en campagne avec lui et à la mener de telle sorte qu'il ne restât bientôt plus un seul Turc en Europe. Mais les actes ne répondirent point aux paroles. Alphonse, uniquement préoccupé du maintien de sa dynastie, se souciait, au fond, fort peu du salut de la chrétienté; rien ne put l'arracher à son inaction, ni alors ni plus tard<sup>2</sup>.

L'attitude du duc de Milan ne fut pas moins scandaleuse. Charmé de voir l'attention des Vénitiens, ses ennemis, entièrement absorbée par les affaires d'Orient, il fit entrer ses troupes sur le territoire de Brescia. Il faut se rappeler ces circonstances pour ne pas juger trop sévèrement la conduite de la République de Venise<sup>3</sup>.

La République de Florence, alliée du duc de Milan contre Venise et contre Gênes, fit preuve d'aussi peu de sens moral. La haine qu'elle portait à Venise l'aveuglait à ce point qu'elle apprit avec des témoignages de joie le coup porté en Orient à la cause de la religion chrétienne; on aurait de la peine à le croire, si le fait n'était affirmé par un témoin digne de foi: c'est Nicodème de Pontremoli, ambassadeur de François Sforza à Florence : « Moi aussi, dit-il, je souhaite que les choses

<sup>1</sup> En 1454 : HEYD, trad. F. Raynaud, p. 386, 391.

<sup>2</sup> Article de VOIGT dans *l'Histor. Zeitschr.* de SYBEL, t. III, p. 34 et suiv.; ZINKEISEN, t. II, p. 46, note. — Déjà, en 1453, Alphonse s'était offert à chasser les Turcs jusqu'au dernier: ce n'était, bien entendu, qu'une manière de sauver les apparences : Archives d'État de Milan, Cart. gen., Dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli à François Sforza, datée de Florence, le 9 octobre 1453.

<sup>3</sup> Sur l'attitude de Sforza, voy. SIMONETTA, p. 645.

tournent mal pour les Vénitiens, mais pas de cette façon, car c'est la perte de la religion chrétienne. Je ne doute pas que vous ne soyez de mon avis. Plût à Dieu que le Pape Nicolas n'eût pas tant bâti et m'eût écouté davantage! Combien de fois lui ai-je dit que, sans compter les autres avantages, Sa Sainteté se ferait plus d'honneur en rétablissant la paix en Italie<sup>1</sup>! »

Si, laissant l'Italie, où, suivant l'expression d'un chroniqueur contemporain, les puissances s'entre-déchiraient comme des chiens<sup>2</sup>, nous passons en revue les autres États de l'Occident, nous constatons chez eux une indifférence à peu près absolue au sujet de la croisade. Personne ne l'avouait ouvertement, loin de là; officiellement, il n'était pas un prince qui ne se déclarât disposé à prendre les armes pour rejeter les Turcs hors de l'Europe<sup>3</sup>; mais, dès qu'il s'agissait de passer aux actes, c'était à qui se déroberait. Aeneas Sylvius avouait franchement qu'on n'avait rien à attendre des États du Nord. De l'Angleterre, perpétuellement en proie à des dissensions intestines, point de secours à espérer : Nicolas V fit de vains efforts pour arriver au moins à y rétablir la paix et la concorde<sup>4</sup>. Nous verrons plus loin comment les grands projets de croisade de Philippe, duc de Bourgogne, aboutirent au néant<sup>5</sup>. Même dans le grand royaume de France, l'appel du

<sup>1</sup> Archives d'État de Milan, Cart. gén. : Dépêche (ined.) de Nicodème de Pontremoli à François Sforza, datée du 7 juillet 1453.

<sup>2</sup> NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 222.

<sup>3</sup> En voici un exemple : Christian, roi de Danemarck et de Norvège, déclara que, dans sa conviction, le Turk n'était autre chose que la bête de l'Apocalypse, qui sort de la mer; il prit Dieu à témoin du désir qu'il prétendait avoir de prendre part à la lutte contre l'ennemi commun : *Histor Zeisschr.*, t. III, p. 35.

<sup>4</sup> ZINKREISEN, t. II, p. 46, 50 et suiv.

<sup>5</sup> Sur la curieuse fête célébrée à Lille en 1454, à l'occasion de laquelle Philippe fit serment de prendre la croix, voy. l'opusc. de M. N. ARENST, *Beschreibung der Festfeier, etc.* (Trèves, 1868). — Les lettres (ined.) du Pape au duc de Bourgogne démontrent que Nicolas V fondait de grandes espérances sur ce personnage : voy., par exemple, la lettre d. d. V Id. jan. 1454, P. A° V° (Archives secrètes du Vatican, Reg. 405, f° 196<sup>b</sup>). Dans la bulle *Nuper cum*, d. d. Rome 1454, VI Id. Mart., P. A° V°, il le nomme « fidei ferocissimus athleta, et intrepidus pugil contra turpissimi hostis huiusmodi conatus ». Cod. cit., f° 43.

Pape fut à peine entendu. Charles VII, à qui Filelfo avait déjà soumis un plan de campagne antérieurement à la chute de Constantinople, ne se donna pas même la peine de répondre<sup>1</sup>. Enfin, Frédéric III, le défenseur né de la religion chrétienne, suivant les idées du moyen âge, n'était pas homme à prendre une résolution de cette gravité ; nous en aurons la preuve dans la suite de cette histoire. La Hongrie exceptée, le Portugal fut peut-être le seul pays où l'on prit des mesures sérieuses pour combattre les infidèles. Le roi Alphonse prit l'engagement d'entrenir à ses frais douze mille combattants pendant un an : il commença effectivement ses armements, ce qui lui coûta fort cher et fit beaucoup crier le peuple ; mais divers obstacles l'arrêtèrent en chemin et le contrainquirent de renoncer à ses projets<sup>2</sup>.

Æneas Sylvius n'avait dit que trop vrai dans sa lettre au Pape ; toute l'Europe se trouvait alors dans une situation extrêmement tendue ; elle osa à peine donner signe de vie contre l'ennemi commun de la chrétienté, et elle se confirma dans son inaction quand l'accalmie qui succéda à la catastrophe lui eut suffisamment démontré, par une durée de plusieurs mois, que le danger n'était pas aussi pressant qu'on l'avait cru dans le premier moment de désarroi<sup>3</sup>. Le peu d'écho que trouva, à peu près partout, la voix du Pape, mit en évidence le relâchement du lien qui avait uni les peuples et les princes de la chrétienté aux grandes époques du moyen âge.

<sup>1</sup> ZINKEISEN, t. II, p. 45. Après s'être adressé à l'empereur Frédéric pour l'adjurer de faire la guerre aux Turcs, Zanon, évêque de Bayeux, se tourna vers le roi de France. J'ai trouvé sa lettre à la Bibliothèque nationale de Paris, mss. lat. 3127, f° 194<sup>b</sup>-199, sous le titre : « Epistola Zanonis episcopi Baiocen. ad serenis. Francorum regem exhortatoria ad christianitatem tutandam. » Je la crois encore inédite : l'évêque insiste sur la nécessité de prendre des mesures de défense « ne hac nostra christiana religio tuis temporibus et te superstite tota labatur et pereat ». Il exhorte ensuite le Roi, en termes émus, « ad repellendam et expugnandam sacrilegam feritatem huius atrocissimi tiranni et cruentissimi carnificis ».

<sup>2</sup> SCHÄFER, *Gesch. Portugals*, . II, p. 477 et suiv. — Sur les relations de Nicolas V avec Alphonse, roi de Portugal, voy. GEORGIUS, p. 445, et MANKGRAF, *Sklaverei*, p. 187.

<sup>3</sup> ZINKEISEN, t. II, p. 45.

## VIII

### RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX EN ITALIE. — TENTATIVES DE PRÉPARATION D'UNE CROISADE EN ALLEMAGNE. MALADIE ET MORT DU PAPE.

Tandis qu'on discutait en Occident, sur les moyens d'opposer une barrière efficace à la redoutable marche en avant des Turcs, sans que personne se montrât sérieusement disposé à faire des sacrifices pour le salut commun, arrivèrent d'Orient des messagers envoyés de Chypre et de Rhodes, témoins vivants des dangers qui, de ces parages, allaient bientôt fondre sur la chrétienté tout entière<sup>1</sup>. Ils venaient implorer du secours, et tous tenaient un langage identique; tous combattaient avec la même énergie l'idée que les Turcs pussent se contenter de leurs succès passés et de leurs dernières conquêtes<sup>2</sup>. Leur témoignage ne tarda pas à être renforcé par celui des rares Italiens échappés au massacre de Constantinople ou à l'esclavage; dans le nombre se trouvaient quelques moines franciscains de Bologne et le cardinal Isidore. Plus heureux que le cardinal Cesarini, celui-ci, au moment de l'entrée des Turcs, avait trouvé moyen de se soustraire à la boucherie qui ensanglanta les rues, en revêtant de son costume de cardinal un cadavre dont lui-même avait pris les vêtements. Fait prisonnier, il avait été réduit

<sup>1</sup> Ils arrivèrent à Rome au mois de novembre 1453; voy. NICOLLA DELLA TUCCIA, p. 229 et suiv. — Sur l'ambassade envoyée de Chypre à Florence, voy. la lettre des Florentins à Nicolas V, datée du 19 septembre 1453, dans L. DE MAS LATRIE, *Hist. de Chypre* (Paris, 1855), t. III, p. 72 et suiv.

<sup>2</sup> Dès l'été de 1454, une flotte turque, forte de cinquante-six voiles, fit route pour la mer Noire, attaqua Moncastro, enleva d'assaut Sebastopolis, exécuta une reconnaissance de Caffa et ravagea le district de Gothie, qui ne possédait aucun moyen de défense : HEYN, trad. F. RAYNAUD, t. II, p. 383.

en esclavage et vendu; mais il avait été encore assez habile pour recouvrer la liberté par la fuite, et pour gagner le Péloponèse, d'où il était passé à Venise. Il y arriva vers la fin du mois de novembre, et l'on ne fut pas peu surpris de le revoir, car on le croyait mort<sup>1</sup>. Ce fut par lui et par ses compagnons d'esclavage que l'on connut exactement, pour la première fois, les détails de la catastrophe du 29 mai.

Il y avait de quoi frémir en l'entendant raconter les actes de cruauté commis par les Turcs et affirmer leur intention bien arrêtée de traiter l'Italie comme Constantinople. Il ne tarissait pas sur l'immensité du danger et sur la nécessité de l'union entre les chrétiens. La puissance du sultan, disait-il, atteignait des proportions que n'avait jamais eues celle d'aucun conquérant, fût-ce Alexandre ou César, et cette puissance se doublait de ressources pécuniaires incommensurables. Déjà la flotte turque comptait deux cent trente bâtiments; l'effectif de la cavalerie s'élevait à trente mille hommes; quant à celui de l'infanterie, on ne pouvait s'en faire une idée même approximative. Il était à prévoir que les Turcs envahiraient l'Italie par la Calabre ou peut-être par Venise. Une dépêche de l'ambassadeur de Sienne à Venise représente le cardinal comme intimement convaincu que, si les puissances italiennes ne font pas la paix entre elles avant six mois, il ne s'en écoulera pas dix-huit sans qu'on voie les Turcs en Italie<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Cronica di Bologna*, p. 701; dépêche (inéd.) de Léonard de Benvoglienti, ambassadeur de Sienne à Venise, datée du 22 novembre 1453, aux Archives d'Etat de Sienne, Concistoro, Lettere ad an. — Sur les moines franciscains emmenés en captivité au moment de la prise de Constantinople et sur les démarches du Pape pour obtenir leur délivrance, voy. la bulle (inéd.) *Nicolaus V universis Christifidelibus « Ad ea libenter »*, d. d. Romæ, 1453, VIII Id. oct., Pont. anno VII, aux Archives secrètes du Vatican, Reg. 401, f° 47<sup>b</sup>: Suppl. de l'éd. allem., n° 52.

<sup>2</sup> Voici les principaux passages de la dépêche de Léonard de Benvoglienti relative au « cardinale di Rossia » : « Et molto più potente essere li pare (c'est du sultan qu'il s'agit) che Cesare, Alexandro o alcuno altro principe mai quale abbia haspirato al dominio del mondo. Et infra l'altra cose questo cardinale dice chel Turco a tanto tesoro che forse di nessum altro principe lesse mai avere tanto oro coniato quanto costui. Dugento trenta legni dice avere in acqua, ma poterne facere facilmente quella quantità che vuole; XXX<sup>m</sup>

Effectivement, il n'était que trop certain qu'on ne pouvait pas songer à une entreprise sérieuse contre les infidèles tant que la paix et la concorde ne régneraient pas dans la Péninsule. Nicolas V le comprit et résolut d'inviter toutes les puissances italiennes à former un congrès qui se réunirait à Rome, et où l'on discuterait les moyens de rétablir la paix. Il n'y avait pas un moment à perdre : toutes les convocations furent expédiées dans la seconde moitié du mois de septembre<sup>1</sup>. Un mois après environ, les ambassadeurs des diverses puissances commencèrent à arriver. Ceux de Florence et de Venise entrèrent dans Rome le 24 octobre : les derniers étaient spécialement chargés de présenter sous un jour favorable les négociations nouées par la Seigneurie avec les Turcs<sup>2</sup>.

Les ambassadeurs du duc de Milan se firent plus longtemps attendre. Persuadés que les Vénitiens ne voulaient que gagner du temps pour armer plus à loisir contre lui, François Sforza ne s'était décidé qu'à contre-cœur à se faire représenter. En attendant, son abstention était vue d'un fort mau-

cavalli a al presente in exercito et molti a pie, ma potere congregare et così intende quella quantita che vorrà, si che lexercito suo ara potentissimo per mare et per terra et che intende presto venire in Italia... Narra etiandio questo rev<sup>mo</sup> Sig<sup>o</sup> che per tutti li luoghi principali e per tutte citta in ne più alto e eminenti luoghi sette volte fra di et notte si fa preghi a Dio che metta ghuerra, divisione et discordia infra christiani in nela quale e Turcho molto ei confida. » L'auteur de la dépêche ajoute que le cardinal se propose d'aller à Rome pour exhorter le Pape à la guerre sainte : Archives d'Etat de Sienne, *loc. cit.* — Le cardinal Isidore écrivit, au sujet du malheur de Constantinople, une *Epistola lugubris* que l'on possède encore ; RAYNALD (ad a. 1453, n° 5) en a donné une partie, et REUSNER l'a comprise dans les *Epist. Turcic.*, lib. IV (Francof., 1598).

<sup>1</sup> Lettre (inéd.) du cardinal d'Estouteville à François Sforza, datée de Rome, le 17 septembre 1453 : archives d'Etat de Milan, *Pot. est.*; voy. Suppl. de l'éd. allem., n° 51; Dépêche (inéd.) de Bernardus de Junis et de « Johannotius de Pictis », datée de Rome, le 23 novembre 1453 : Archives d'Etat de Florence, cl. X, dist. 2, n° 20, f° 239<sup>b</sup>. (Comme j'aurai à citer plus d'une fois des dépêches des mêmes ambassadeurs, j'emploierai dorénavant, pour plus de simplicité, la formule : Dépêche des ambassadeurs florentins.)

<sup>2</sup> Dépêche (inéd.) des ambassadeurs florentins, datée de Rome, le 27 octobre 1453 : Archives d'Etat de Florence, *loc. cit.*, 234; Instruction pour les ambassadeurs vénitiens (inéd.) ; Archives d'Etat de Venise, *Senatus secreta*, t. XIX, f° 217<sup>b</sup>-219.

vais œil à Rome. Le Pape et les cardinaux se répandaient sur son compte en commentaires sévères. Enfin, le 10 novembre, ses ambassadeurs se présentèrent<sup>1</sup> : on n'attendait plus qu'eux pour ouvrir les délibérations. On ne possède, malheureusement, que des fragments très incomplets des dépêches dans lesquelles les ambassadeurs en rendaient compte à leurs gouvernements respectifs ; celles des ambassadeurs de Venise et de Naples ont même entièrement disparu. Il est donc impossible de se former, sur les difficiles travaux de ce congrès, un jugement sûr et impartial<sup>2</sup>. En tout cas, ce qui est certain, c'est qu'on dut bien vite reconnaître l'impossibilité d'aboutir à un résultat favorable : des obstacles insurmontables surgissaient à chaque moment. Tous les membres du congrès rivalisaient, il est vrai, d'assurances pacifiques, mais, dès qu'ils prenaient parole pour exprimer leurs vues particulières, ils émettaient des prétentions dont l'exagération ne laissait subsister aucun espoir de pacification.

Le roi de Naples prétendait se faire payer les frais de la guerre par les Florentins ; ceux-ci, loin de consentir à rien payer, réclamaient, au contraire, de lui, la restitution de la place de Castiglione della Pescaia, dans la Maremme. Les Vénitiens qui, sans remonter plus loin que le 14 septembre, avaient offert cent mille ducats pour le meurtre de François Sforza,

<sup>1</sup> Dépêches (inéd) des ambassadeurs florentins, datées de Rome, les 5, 6 et 10 novembre 1453 : Archives d'État de Florence, *loc. cit.*, f° 236 et suiv.

<sup>2</sup> Les membres du congrès étaient : pour Venise, Christophe Moro et Orsato Giustiniani (*SIMONETTA*, p. 665 ; *SANUDO*, p. 1151 ; *CHRISTOF. A SOLDO*, p. 886) ; pour Florence, Bernard Giugni et Gianozzo Pitti (*NERI CAPPONI*, p. 1214) ; pour Naples, Marin Caracciolo et Michel Riccio (*FACIUS*, dans *GRÆVIUS*, t. IX, 3<sup>e</sup> part., p. 177) ; pour Milan, Jacques Trivulce et Sceva de Curte, auxquels fut encore adjoint, dans la suite, Nicodème de Pontremoli : voy. Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital. 1586, f° 240 et suiv. Les parties conservées des relations des ambassadeurs florentins sont encore ce qu'il y a de moins incomplet : voy. Archives d'État de Florence, cl. X, dist. 2, n° 20. Les instructions des envoyés de Milan ont été publiées dans *l'Archiv. Stor. Lomb.*, 1882, p. 129. — L'étude de M. *CANETTA*, intitulée *La pace di Lodi* et publiée dans la *Rivista Stor. Ital.*, t. II, p. 516 et suiv., est insuffisante, car l'auteur n'a fait des recherches que dans les Archives d'État de Milan et a complètement négligé les documents de la Bibliothèque Ambrosienne et ceux de la Bibliothèque nationale de Paris.

réclamaient de lui tout ce qu'il leur avait pris sur les territoires de Brescia et de Bergame, et, en outre, la cession de Crémone et la fixation des limites des deux États à la ligne du Pô et de l'Adda. Sforza, de son côté, refusant de rien céder pour son compte, exigeait la cession de Crema, de Bergame et de Brescia<sup>1</sup>; au reste, il ne montrait aucune disposition à faire de sitôt la paix; ses ambassadeurs se répandirent, au congrès, en violentes plaintes contre Naples et Venise, qu'ils accusaient de vouloir étendre leur domination, l'une sur la Toscane, l'autre sur la Lombardie. En résumé, c'était un chassé-croisé d'accusations plus odieuses les unes que les autres, que chacun venait déposer aux pieds du Pape. L'ambassadeur du marquis de Mantoue, par exemple, osa dire à Nicolas V que si Venise venait, par malheur, à l'emporter sur ses ennemis, il était à prévoir qu'elle s'efforcerait de réduire le Pape à n'être plus que son chapelain, et il ajouta que le marquis, son maître, aimerait mieux tomber dans les mains des Turcs que dans celles des Vénitiens<sup>2</sup>!

On voit qu'il y avait déjà bien peu de chances d'aboutir à un résultat favorable. Nicolas V lui-mêmeacheva d'embrouiller les choses. Il s'était toujours appliqué à entretenir, sous main, les rivalités des autres puissances italiennes; il voyait là un moyen de détourner de ses États les agitations qu'il redoutait et de jouir seul des avantages de la paix<sup>3</sup>. Au cours du congrès que lui-même avait convoqué, il ne cessa pas de pratiquer cette

<sup>1</sup> SIMONETTA, p. 665 et suiv.; cet écrivain avait à sa disposition les Archives de Milan et les dépêches (inéd.) des ambassadeurs florentins (*loc. cit.*). Cf. MACHIAVEL, lib. VI, et SISMONDI, t. IX, p. 449. — Sur le projet des Vénitiens de faire assassiner Sforza, voy. BUSER, p. 71. — Pour les plaintes des Milanais, voy. la dépêche (inéd.) des ambassadeurs florentins, du 23 novembre 1453 : Archives d'Etat de Florence, *loc. cit.*, f° 239<sup>b</sup>.

<sup>2</sup> Dépêche (inéd.) de Zacharie Saggio, de Pise, au marquis Louis de Gonzague, relatant son audience chez Nicolas V, et datée de Rome, le 29 janvier 1554: « Et qui gli dissì quant oper me si puote de la dispostione de Venetiani verso santa chiesa, gli quali se vincessero vorriano farsi el papa loro nel consiglio di Venetia nel vorriano per altro che per suo capellano » : Archives Gonzague, à Mantoue.

<sup>3</sup> SIMONETTA, p. 666, est bien informé sur ce point; ENEAS SYLVIUS, *Europa*, cap. LVIII; voir encore MANETTI (p. 942 et suiv.), qui, certes, n'est pas à respect, et la dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli, d. d. ex Urbe 1452, nov. 1: Bibliothèque Ambrosienne, à Milan, Cod. Z-219, Sup.

politique. Assurément on ne saurait approuver cette duplicité, mais il ne manquerait pas de motifs suffisants pour atténuer ce qu'elle semble avoir d'odieux. A supposer que les États de l'Église vinssent à être entraînés dans les complications où se débattaient leurs voisins, tout ce que le Pape avait fait depuis des années, à grands frais, pour créer à Rome un centre des arts et des sciences, était, du coup, réduit au néant. Or, le salut de son œuvre lui tenait tellement au cœur que, devant cette considération, toutes les autres disparaissaient. Puis, il faut tenir compte de son caractère timoré et de l'influence extraordinaire exercée sur lui par le roi de Naples<sup>1</sup>. Alphonse faisait tout son possible pour troubler les délibérations et pour détourner le Pape d'user de son influence en faveur de la paix. S'il faut en croire l'ambassadeur de François Sforza, dès le mois de juillet le roi de Naples aurait menacé de s'allier aux éléments révolutionnaires, toujours en fermentation dans Rome, au cas où la politique du Pape ne serait pas conforme à la sienne<sup>2</sup>. Nicolas V, effrayé, circonvenu d'ailleurs par les partisans que le roi de Naples avait dans la curie, fléchit et montra dans la conduite des négociations une mollesse et un laisser aller que Manetti lui-même est obligé d'avouer<sup>3</sup>. Enfin, il

<sup>1</sup> Dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli à François Sforza, datée de Rome, le 4 novembre 1450 : Archives d'État de Milan, *loc. cit.* — Le 6 juin 1451, Nicodème écrivait de Rome à son maître : « Il card. (di) Bologna, Morinens., Fermo et Orsini concludono che N. S<sup>e</sup> stia pur troppo volentiere neutrale et e si timido de non dispiacere a persona che lassera correre laqua ala valle, max<sup>e</sup> per non dispiacere al Re » : Bibliothèque Ambrosienne à Milan, Cod. Z-219, Sup. — Sur les concessions et les faveurs accordées par Nicolas V à Alphonse, voy. GIANNONE, t. III, p. 284; GEONCIUS, p. 82 et suiv., 90.

<sup>2</sup> Dépêche (inéd.) d'Antoine da Trezzo à François Sforza, d. d. Regii 1453, Jul. 9; voy. encore : Copia litterar. missar. Romam ex Venetiis de die XXIV Aug., 1453 (inéd.) : « De novis da Napoli havemo el Revenirre al tutto; stimo pero piuttosto chel venira ad invernare a Tiboli per fare paura a N. S. uzo non segui la pace. » Ces deux lettres se trouvent aux Archives d'État de Milan, *Pot. Est.*

<sup>3</sup> MANETTI, p. 943. Dépêche (inéd.) des ambassadeurs florentins, datée de Rome, le 4 décembre 1453 : « Parci che la S<sup>a</sup> di N. S. et questi rev<sup>m</sup>i Sig. cardinali vadano molto freddi in su questo fatto del Turcho et intendiamo ch' tucto procede per non vedere la conclusione di questa pace » : Archives d'État de Florence, *loc. cit.*, f° 241<sup>b</sup>. Dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli à François Sforza d. d. ex Aretio, 26 Mart. 1454 : « El papa col qual

est une autre circonstance qui, sans doute, ne fut pas sans influence sur cette attitude du Souverain Pontife ; il était tombé malade à la fin du mois d'août, et, au mois de décembre, il fut cloué sur son lit par une attaque de goutte d'une telle violence que, pendant un certain temps, les cardinaux eux-mêmes ne furent plus admis auprès de lui. Après un mieux passager, le mal reprit, à la fin de janvier, avec un redoublement d'intensité, et Nicolas V fut derechef contraint d'interrompre ses audiences pendant quinze jours<sup>1</sup>. Un consistoire secret avait été fixé au 29 janvier 1454 : vu l'état de santé du Pape, il fallut le tenir dans sa propre chambre. Les rapports des ambassadeurs de Florence nous permettent de refaire jour par jour l'histoire de sa maladie. A peine ont-ils annoncé, le 6 février, que le Pape reçoit de nouveau, qu'ils doivent, cinq jours après, signaler un nouvel accès de goutte. Au commencement de mars, ils parlent d'une autre rechute, et ainsi de suite : bref, le Pape ne quitta plus la chambre jusqu'à son dernier jour<sup>2</sup>.

foy longamente da a solo... me par in fermo proposito de non sententiare parce che habia a dispiacer al Re. Et al Re non po piacer pace de Lombardia o de Toscana perche dubita non gli resulti in guerra : Bibliothèque Ambrosienne, à Milan, Cod. Z-219, Sup. — Sur les partisans d'Alphonse dans la curie, *Poggii Epist.*, lib. XI, ep. 26 (TONELLI, t. III, p. 95.)

<sup>1</sup> Voy. plus loin, p. 202, note 1, et les dépêches (inéd.) des ambassadeurs florentins datées de Rome; le 27 octobre 1453, ils écrivent: « Etp per essere el s<sup>e</sup> padre colle gotte non se potuto havere audientia prima che questa mattina »; le 12 décembre: « La S<sup>a</sup> del papa e forte stretto dalle gotte et non da audientia ne a cardinali ne ad altri »; le 15 décembre: les souffrances du Pape se sont calmées; le 27 janvier 1454: le Pape est tombé malade le 24, « in modo non ha data audienza a persona »; le 31 janvier: le Pape est encore au lit; le 3 février: on n'accorde pas d'audience : Archives d'État de Florence, loc. cit. Voy. encore la Dépêche (inéd.) de Zacharie Saggio au marquis Louis de Gonzague, datée de Rome, le 29 janvier 1454 : Archives Gonzague, à Mantoue.

<sup>2</sup> Dépêche de Sceva de Curte et de Jacques Trivulce à François Sforza, datée de Rome, le 30 janvier 1454 : Archives d'État de Milan, Cart. gen. Elle a été publiée par M. CANETTA, loc. cit., p. 527 et suiv. — Dépêches (inéd.) des ambassadeurs florentins, datées de Rome; le 7 février 1454: depuis quinze jours, c'esthier, pour la première fois, que le Pape a donné des audiences; le 11 février: « Le gotte di nuovo impediscono assai el S. Padre »; le 2 mars: « La S<sup>a</sup> Sua da due di in qua molto stretta dalle gotte et non da audientia » : Archives d'État de Florence, loc. cit. — Dépêches de Gregorius Nicholai orator à la ville de Sienne, datée de Rome, le 11 avril 1454: « S. S<sup>a</sup> non sta in molto buona dispositione » : Archives d'État de Sienne, Concistoro, Lettere ad an.

Peut-on s'étonner qu'un homme en proie à d'intolérables douleurs, qui ne lui laissaient pas un moment de répit, n'ait plus trouvé en lui-même assez d'énergie pour agir avec vigueur et résolution ?

Le congrès se termina comme on pouvait le prévoir. Le 19 mars 1454, les ambassadeurs de Sienne annonçaient à leur gouvernement l'échec complet de ses travaux ; le 24, ceux de Florence quittaient Rome, et finalement, tous ces ambassadeurs, venus pour faire la paix, se séparèrent sans avoir avancé les choses et mécontents les uns des autres<sup>1</sup>.

Ce que n'avaient pu faire les diplomates assemblés à Rome, un simple religieux augustin, Fra Simonetto de Camerino, l'obtint. Les finances de la République de Venise étaient époussées ; il lui fallait du calme pour les refaire ; elle envoya donc Simonetto en mission secrète auprès de François Sforza ; il s'agissait de négocier directement avec lui et de lui soumettre des propositions raisonnables. Sforza, de son côté, inquiet de quelques mouvements qui s'étaient produits dans son camp, se trouvait dans des dispositions favorables pour écouter ces propositions. D'autre part, Cosme de Médicis, prévenu discrètement de ce qui se passait, se montra assez porté à entrer dans ces arrangements ; il n'ignorait pas que le mécontentement des Florentins, écrasés d'impôts, commençait à prendre des proportions inquiétantes, et qu'eux aussi aspiraient à la fin des troubles. François Contarini, qui résida à Sienne en 1455 et 1455, en qualité d'ambassadeur de Venise, adressait à son gouvernement de fréquents rapports, par lesquels il le tenait au courant de l'état de l'opinion à Florence : « Les bourgeois, écrivait-il au mois d'avril 1454, ont poussé de grands cris à propos du nouvel impôt, et n'ont que des injures pour Cosme et pour les autres qui désirent la guerre<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Dépêche (inéd.) de Franciscus Aringhorius orator, datée de Rome, le 19 mars 1454 : « La pratica de la pace secondo m'hanno detto i prefati ambasciatori (de Florence) pare sia in tutto rota » : Archives d'État de Sienne, Concistoro, Lettere ad an. — Sur le départ des ambassadeurs florentins, voy. CIPOLLA, p. 483 ; CANETTA, loc. cit., p. 546.

<sup>2</sup> BUSER, p. 73. Dépêche de Contarini, du 9 avril 1454, dans le *Registro delle lettere di M. Francesco Contarini, el d. ambasc. a Siena*; Bibliothèque

La négociation entamée par Fra Simonetto aboutit à un traité qui fut conclu à Lodi, le 9 avril 1454. Sauf quelques châteaux, Sforza restituait à Venise tout ce qu'il lui avait pris sur les territoires de Bergame et de Brescia, sous la seule condition que l'amnistie serait accordée à tous ceux qui avaient pris son parti. Il était en outre stipulé que le duc de Savoie et le marquis de Montferrat pourraient être admis à profiter de cette paix, à condition de rendre leurs conquêtes sur les territoires de Novare, de Pavie et d'Alexandrie; au cas où ils s'y refuseraient, le duc de Milan se réservait la liberté de les leur reprendre par la force. Les seigneurs de Correggio et les Vénitiens devaient, de leur côté, rendre au marquis de Mantoue les parties de son territoire qu'ils lui avaient enlevées; celui-ci devait remettre son frère Charles en possession de son héritage, et, enfin, le roi de Naples conserverait le château de Castiglione della Pescara, situé en Toscane, à condition de faire évacuer par ses troupes tous les autres points du territoire florentin. Toutes les puissances italiennes furent invitées à souscrire à cette paix dans un délai donné, si elles voulaient en profiter<sup>1</sup>.

de Saint-Marc, à Venise (inéd.), ms. it. VII-MCXCVI (et non MXCVI, suivant l'indication de M. Buser : le manuscrit VII-MCXCVI renferme une belle copie du précédent; cependant, le copiste a tant soit peu modifié les pièces en modernisant le style). Nous aurons encore à citer ce manuscrit; c'est le registre de minutes de Contarini. Les Archives de Venise possédaient autrefois une riche collection de dépêches relatives aux affaires du temps dont nous nous occupons dans ce chapitre; suivant toute apparence, le manuscrit que nous venons de citer est tout ce qu'il en reste. En effet, on ne trouve des séries de dépêches formant une suite ininterrompue qu'à partir de la moitié du seizième siècle : les séries antérieures ont péri dans un incendie; c'est une perte irréparable que l'on ne saurait assez déplorer, car, comme centre politique, Rome seule pouvait alors rivaliser d'importance avec Venise. Au quinzième siècle, on n'était nulle part aussi bien informé de tout ce qui touchait aux affaires d'Orient.

<sup>1</sup> On trouvera le texte du traité, d'après l'original conservé aux Archives de Milan, dans DUMONT, t. III, 4<sup>te</sup> part., p. 202 et suiv. SANUDO (p. 1152) place la conclusion de ce traité au 5 avril; c'est une erreur : effectivement, Léonard de' Ben voglienti écrivait de Venise, le 18 avril 1454 : « La pace fu conclusa in Lodi a di 8 d'Aprile a tre hore di notte » : Archives d'Etat de Sienne, Concistoro, Lettere ad an. Cf. *Ist. Bresc.*, p. 887; ROMANIN, t. IV, p. 225. Cependant, le document porte la date du 9 avril.

Le traité de Lodi ne produisit pas sur-le-champ tout ce qu'en avaient attendu les populations affamées de repos. Venise et le duc de Milan avaient mené toute l'affaire avec un secret si bien gardé que, sauf Florence, aucune autre puissance n'en avait eu vent. La nouvelle de la conclusion du traité causa donc une surprise générale; mais le plus étonné fut le roi de Naples. Lui qui s'était cru le prince le plus puissant de l'Italie, qui croyait, en cette qualité, pouvoir imposer la paix aux autres, il se voyait invité, comme une simple puissance de second ordre, à souscrire à une paix qui s'était faite à son insu. Donnant libre cours à sa fureur, il s'épancha en paroles violentes en présence de l'ambassadeur de Venise, Giovanni Moro, et il essaya, mais sans succès, d'empêcher les Siennois, ses alliés, d'envoyer leur adhésion<sup>1</sup>.

Le traité de paix n'était qu'un prélude. Le 30 août, Venise, Milan et Florence formèrent une ligue dont la durée était fixée à vingt-cinq ans: le but poursuivi par les puissances contractantes était de se garantir mutuellement la sécurité de leurs territoires contre toutes les attaques, de quelques côté qu'elles vinssent<sup>2</sup>. Le roi de Naples, profondément blessé de ces procédés, refusa pendant près d'une année son adhésion à la paix. Cela donna lieu à de longs pourparlers, et, pendant ce temps, l'orage grondait du côté de la France. Les négociations n'aboutirent que grâce à l'intervention du Pape. Nicolas V, d'abord fort mécontent, lui aussi, de ce que le traité de Lodi eût été conclu sans sa coopération, avait fini par revenir à de meilleurs sentiments; il eut l'excellente idée d'envoyer comme légat à Naples, pour amener Alphonse à des idées plus pacifiques, l'homme le plus distingué du Sacré

<sup>1</sup> FACIUS, dans GRAEVUS, p. 178; *Arch. stor. Ital.*, 5<sup>e</sup> série, t. III, p. 184; Dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli à François Sforza, datée de Rome, le 25 mai 1454 : Archives d'État de Milan, Cart. gen.

<sup>2</sup> Ce second traité fut conclu à Venise; le texte se trouve dans DUMONT, t. III, 1<sup>re</sup> part., p. 221 et suiv. — La paix conclue à Lodi avait été promulguée à Venise et à Florence, le 14 avril 1454 : *Misc. storica e letteraria edit. c. note per cura di P. B[igazzi]*, Florence, 1849, n° 3, p. 32. Cf. Dépêche (inéd.) de Léonard de' Benvoglienti à la république de Sienne, datée de Venise, le 18 avril 1454 : Archives d'Etat de Sienne, Concistoro, Lettere ad an.

Collège, le cardinal Capranica<sup>1</sup>. Celui-ci réussit en effet. Le 30 décembre 1454, les ambassadeurs de Sforza à Naples annoncèrent à leur maître que le roi s'était décidé à annoncer publiquement son adhésion à la paix et à l'alliance des puissances italiennes, le jour des Rois de l'année qui allait s'ouvrir : « Le jour de l'Epiphanie où se célèbre la fête des Rois, le roi veut, à l'exemple des trois Rois qui apportèrent en offrande l'or, l'encens et la myrrhe, apporter à son tour à Dieu, comme offrande : en premier lieu, la paix pour toute l'Italie; en deuxième lieu, la ligue destinée à garantir son repos et sa sécurité; en troisième lieu, la ligue contre l'ennemi de Jésus-Christ pour la protection de notre sainte religion. Au jour dit, le légat du Pape célébrera solennellement la messe, après quoi on publiera la paix sacrée, la ligue et l'alliance; ainsi plaise à Dieu et le veuille Votre Altesse<sup>2</sup>! » En réalité, cependant, le roi de Naples ne donna formellement son adhésion à la paix que le 26 janvier 1455, et encore sous condition que l'on n'y ferait entrer ni les Génois, auxquels il ne pouvait pardonner leurs anciennes offenses, ni Sigismond Malatesta, qui l'avait trompé<sup>3</sup>. Un nouveau traité d'alliance offensive et défensive réunit alors en un seul faisceau le Pape, Naples, Florence, Venise et Milan. Conclue pour vingt-cinq années, cette ligue fut ratifiée par le Pape le 25 février 1455 et solennellement publiée à Rome le 2 mars. Par ordre exprès du Pape, on célébra cet heureux événement par des réjouissances publiques à Rome et dans toutes les parties des États de l'Église<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Sur cette mission de Capranica, voy. NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 237; CATALANUS, p. 102 et suiv., 230 et suiv.; RAYNALD, ad a. 1455, n° 5; GEONCIUS, p. 147, 157. — Sur les négociations des puissances italiennes avec Naples, voy. BUSER, p. 74 et suiv., et GUASTI, *Legazioni*, p. 36 et suiv. — Fr. Contarini parle du mécontentement du Pape dans une dépêche (inéd.) datée de Sienne, le 21 mai 1454 : « Subinde pur da d<sup>r</sup> marcadanti se ha come esso summo pontefice summanente se ha maravigliato e doluto che fatta la pace per i ambassadori della Cels. V<sup>a</sup> el non sia stato richiesto ni a liga ni ad intendimento alcuno » : Bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, mss. it. VII-MCXCVI.

<sup>2</sup> BUSER, p. 77.

<sup>3</sup> DUMONT, t. III, 1<sup>re</sup> part., p. 234 et suiv.; SISMONDI, t. IX, p. 454 et suiv.; ROMAIN, t. IV, p. 226. — Sur l'époque de l'adhésion des diverses puissances italiennes à la paix de Lodi, voy. CIPOLLA, p. 445 et suiv.

<sup>4</sup> Archives d'État de Milan, Pot. Est. : Dépêches (inéd.) des ambassadeurs

Ces manifestations de joie avaient bien leur raison d'être, car, à partir de ce moment, on pouvait penser que l'Italie avait recouvré la paix et qu'elle se trouvait dans des conditions favorables à sa durée : au nord, Milan et Florence; au sud, le Pape et Naples se faisaient contrepoids; Florence, résolue à maintenir l'équilibre et à prendre, en tout cas, parti pour les adversaires de qui laisserait percer l'intention de le troubler; l'attention de toutes ces puissances anxieusement tournée vers l'Orient; les petits États gouvernés par des princes dont le plus grand nombre s'adonnaient au culte des arts et des sciences, tandis que les autres étaient tout au moins capables de jouir de voluptés qui d'ordinaire étaient des voluptés de l'esprit, ce qui, d'ailleurs, ne les empêchait pas d'avoir les vices ordinaires des tyrans; enfin Venise, Gênes et Florence en possession d'un commerce florissant, motif qui déjà, à lui seul, eût suffi pour les dégoûter d'un état de guerre prolongé. Du traité de Loti date donc, en réalité, la période florissante de la Renaissance italienne. Le roi Alphonse, François Sforza, Cosme de Médicis et la République de Venise exerçaient, avec le Pape, en Italie, une hégémonie morale acceptée des princes des petits États, pour le plus grand bien de la paix<sup>1</sup>.

Si, détournant nos regards de l'Italie, nous les reportons vers l'Allemagne, nous y voyons, pendant les années 1454 et 1455, le Saint-Empire romain absorbé dans des délibérations

milanais à François Sforza, datées de Rome, le 2 et le 7 mars 1445. Il résulte de ces dépêches que la date indiquée par INFESSURA (MURATOFI, p. 1156) est fausse. La copie latine du *Diarium d'INFESSURA*, que j'ai trouvée à la Bibliothèque Barberini à Rome, dans le manuscrit XXXV, 37, f° 183, manuscrit qui doit être du dix-septième siècle, donne la date exacte : « die 2 Martii »; il en est de même pour le Cod. Vatic. (inéd.) 5522 [INFESSURA] et pour la citation publiée par ECCARD, t. II, p. 1889. — A Viterbe, la promulgation eut lieu le 8 mars : voy. NICCOLA DELLA TUCCIA : ce chroniqueur donne même la formule de la promulgation. — La ratification pontificale, datée de Rome, le 25 février 1485, se trouve dans TUEINER, *Cod. dipl.*, t. III, p. 378 et suiv. (la date indiquée par RAYNALD, ad a. 1455, n° 5, est fausse).

<sup>1</sup> LEO, t. III, p. 162. L'entreprise de Piccinino mise à part, l'Italie jouit, à partir de la paix de Lodi, de trois années de calme absolu.

sur les moyens de repousser les Turcs, mais, de ce côté, le spectacle est plus triste encore que celui des négociations auxquelles nous venons d'assister en Italie. Celles-ci, du moins, avaient abouti à une solution heureuse. Là, au contraire, nous ne pouvons que constater avec effroi à quel point s'était déjà obscurcie dans les esprits l'idée de la solidarité de toutes les nations chrétiennes en face de l'Islam.

L'empereur Frédéric III avait convoqué à Ratisbonne, pour la Saint-Georges (23 avril) de l'année 1454, une grande diète dont l'objet était « de s'entendre, après mûre délibération, sur les moyens de résister aux ennemis du Christ et de leur faire la guerre, afin que, dans l'intérêt de la conservation de la religion chrétienne, les ennemis de Jésus-Christ soient punis sous l'étendard de la justice, que les malheureux fidèles martyrisés soient vengés, que les amis de Dieu et des chrétiens soient consolés, que la religion chrétienne soit maintenue dans sa dignité, et que tous ceux qui défendront cette sainte cause obtiennent les faveurs divines, les indulgences accordées par le Pape pour le salut de leurs âmes et la vie éternelle ». Frédéric III avait promis d'assister en personne à la diète, à moins d'empêchement grave<sup>1</sup>. Des lettres de convocation avaient été adressées en son nom, non seulement aux États des divers pays de l'Allemagne, mais encore à tous les princes et États libres de l'Europe chrétienne; on avait donc lieu de croire que la chrétienté serait représentée à ce congrès, comme elle l'avait été au concile de Constance<sup>2</sup>; mais, au jour fixé pour l'ouverture de la diète, la déception fut immense. D'abord, l'Empereur ne parut pas et se borna à se faire représenter. Toute l'Italie s'abstint, à deux exceptions près : le Pape envoya un légat, Jean, évêque de Pavie, et la Savoie une ambassade. Un seul prince étranger crut devoir répondre personnellement à l'appel de l'Empereur : c'était le duc de Bourgogne; parmi les nombreux princes de l'Alle-

<sup>1</sup> La lettre d'invitation adressée par l'Empereur à la ville de Francfort, le 12 janvier 1454, se trouve dans JANSEN, *Reichscorrespondenz*, t. II, p. 123 et suiv.

<sup>2</sup> PALACKY, t. IV, 1<sup>re</sup> part., p. 374; VOICHT, *Enea Silvio*, t. II, p. 108.

magne, deux seulement parurent à la diète : le margrave Albert-Achille de Brandebourg et le duc Louis de Bavière. Personne ne se présenta au nom du jeune roi de Bohême, l'un des souverains pour qui cependant on avait réclamé avec le plus d'insistance les secours de la chrétienté : cette abstention provoqua un étonnement profond. Au mois de février, on s'attendait encore à voir arriver d'un jour à l'autre son représentant. Il est probable qu'il se passa toutes sortes d'intrigues dans son entourage. Ainsi, à Bude, on proposa une combinaison d'après laquelle Jean Hunyad aurait renoncé à la dictature et reçu, en compensation, le commandement en chef de l'armée, composée des contingents fournis par toute la chrétienté pour combattre les Turcs; il est difficile de voir dans cette proposition autre chose qu'un expédient pour le mettre de côté<sup>1</sup>.

Jamais le prestige de l'empire n'avait subi une pareille atteinte; mais l'échec était doublement grave, se produisant en un moment où le peuple attendait avec angoisse les décisions de cette diète qui n'arrivait pas à se réunir. Les divisions intestines de l'empire, la faiblesse de son chef, les mésintelligences de ses membres éclataient à tous les yeux<sup>2</sup>. Quoi qu'elle fit, la diète était condamnée à l'impuissance : ce n'était pas la parole ardente d'Æneas Sylvius Piccolomini qui pouvait changer les choses; tout se borna à un décret portant ordre à tous les pays d'observer la paix, et l'on invita l'Empereur à convoquer, pour la Saint-Michel, une autre assemblée qui serait, s'il plaisait à Dieu, plus nombreuse et moins stérile. On dési-

<sup>1</sup> VOIGT, *loc. cit.*, t. II, p. 110. Bibliothèque Laurentienne, à Florence, Plut. LIV, ms. 19, f° 98<sup>b</sup>; Lettre (inéd.) d'Æneas Sylvius au cardinal de S. Angelo, d. d. ex nova civitate die 14 febr. 1454. — Nicolas de Cusa parut aussi à la diète de Ratisbonne; le jour de son arrivée est indiqué dans une lettre autographe (inéd.) d'Æneas Sylvius à la république de Sienne, d. d. ex Ratispona 1454, Maii 3, que j'ai découverte aux Archives d'Etat de Sienne, Concistoro, Lettere ad an. : « Heri autem advenerunt plures legati principum et Card<sup>is</sup> S. Petri ad Vincula. Conventus dietim augetur. » — J'ai trouvé à la Bibliothèque Ambrosienne, à Milan, dans le ms. Z-219, Sup., une autre lettre autographe (inéd.) d'Æneas Sylvius, adressée à « Scueva de Curte s. palatii Lateran. comiti » et datée du même jour.

<sup>2</sup> BACHMANN, *Römische Koenigswahl*, p. 286.

gna, comme lieu de réunion de cette diète, pour le cas où l'Empereur y assisterait, la ville de Nuremberg, et, pour le cas contraire, celle de Francfort. Le duc de Bourgogne, qui ne pouvait perdre une si belle occasion de faire le rodomont, annonça, avant de partir, qu'il était prêt à entrer en campagne contre les Turcs, à la tête de soixante mille hommes, si les autres princes voulaient faire comme lui<sup>1</sup>.

La diète se réunit effectivement à Francfort-sur-le-Mein au mois d'octobre 1454 : elle était un peu plus nombreuse que celle de Ratisbonne. Nous y voyons figurer Albert de Brandebourg et le margrave de Bade, comme représentants de l'Empereur; Æneas Sylvius Piccolomini et l'évêque de Gourk, comme ambassadeurs de l'empire; l'évêque de Pavie, qui se trouvait alors en Allemagne pour recueillir les dimes ecclésiastiques, délégué par le Pape avec pleins pouvoirs; Jacques, évêque de Trèves, et Thierry, archevêque de Mayence, princes électeurs; enfin l'archiduc Albert, électeur laïque, mais qui n'arriva que plus tard<sup>2</sup>. Malheureusement, rien ne put arracher les membres de l'assemblée à leur indifférence et à leur mollesse habituelles. Beaucoup d'entre eux déclaraient sans détour leur répugnance contre la croisade et s'exprimaient en

<sup>1</sup> Sur cette diète, voy. la relation très complète et très intéressante d'Æneas Sylvius, *De Ratisponensi dieta*, publiée par MANSI, *Orat. Pii II*, Appendice p. 1-85 (Lucæ, 1759); parmi les historiens modernes : VOIGT, t. II, p. 105 et suiv., 330; K. MENZEL, p. 8 et suiv.; KEUSSEN, p. 53 et suiv.; *Ced. epist.*, p. 150 et suiv., 152 et suiv. Dans une lettre (inéd.) à la république de Sienne, d. d. ex nova civitate 1454, Junii 21, Æneas Sylvius écrit, à propos de ce concile : « Summa est quod alia dieta indicta est ad festum S. Michaelis. Si Cesar personaliter venerit, erit conventio Norimberge, si minus Francordie... Dux Burgundie, qui Ratispone fuit, cum sexaginta millibus pugnatorum ex terra sua contra Turchos iturum se pollicetur, si concurrentes habeat » : Archives d'État de Sienne, Concistoro, Lettore ad an. Nicolas V seconda le duc de Bourgogne de tout son pouvoir, mais celui-ci ne fit pourtant rien pour la croisade. (KAYSER, p. 230.) C'était cependant lui qui avait soulevé, en 1451, la question de la guerre à faire aux Turcs, non seulement à Rome (voy. plus haut), mais encore dans les conseils de Frédéric III : voy. Bibliothèque du palais, à Munich. ms. lat. 4143, f° 49-52<sup>b</sup> : *Tractatus seu propositio domini Petri Visques militis et fratri Nicolai Laqueri ord. Praed. inquisit. hæret. pravit. ambasias torum ill. princ. Philippi ducis Burgundionum ad seren. Romanorum regem Fredericum pro subsidio fidei catholicae contra Thurcumia, D<sup>r</sup> 1451.*

<sup>2</sup> DACHMANN, *Römische Königswahl*, p. 286; VOIGT, p. 120.

termes de souverain mepris sur le compte du Pape et de l'Empereur. Ces deux souverains, disaient-ils, ne veulent que nous soutirer de l'argent, mais nous leur ferons bien voir qu'ils se trompent et que nous ne sommes pas si bonasses qu'ils se le figurent. Ni les harangues de Jean de Capistran et d'Æneas Sylvius, ni les instances pressantes des ambassadeurs hongrois n'arrivèrent à réchauffer tant soit peu dans les cœurs le zèle pour la cause commune de la chrétienté<sup>1</sup>. « La bonne volonté leur manquait », dit un chroniqueur; il fallut toute l'activité et toute l'énergie du margrave de Brandebourg pour empêcher les délibérations de la diète d'aboutir à un fiasco complet et pour qu'elle pût se séparer avec « l'apparence honorable » d'avoir fait quelque chose. On déclara qu'il y aurait lieu d'envoyer, dans le courant de l'année suivante, au secours de la Hongrie, une armée forte de trente mille hommes de pied et de dix mille cavaliers, mais que, pour lui faciliter sa tâche, il faudrait que, dans le même temps, une flotte sortît des ports de l'Italie pour courir sus aux Turcs. D'ici là, le Pape aurait à prendre ses arrangements avec le roi de Naples, Venise et Gênes, pour l'armement de cette flotte, tandis que l'Empereur arrêterait avec les princes allemands, à Wiener-Neustadt, les détails relatifs au départ de l'armée de terre. Ainsi, la diète de Francfort engendra celle de Neustadt, comme elle-même avait été engendrée par celle de Ratisbonne<sup>2</sup>. Æneas Sylvius avait dit en plaisantant, en 1444, que les diètes allemandes n'étaient jamais stériles, attendu que

<sup>1</sup> Tandis qu'on discutait en public la question turque, le parti hostile à l'Empereur s'occupait, dans l'ombre, de choses toutes différentes: en effet, depuis la diète de Ratisbonne, ce parti travaillait activement à organiser une agitation dont le but n'allait à rien moins qu'à arracher la couronne de la tête de l'Empereur: VOIGT, t. II, p. 120 et suiv.

<sup>2</sup> BACHMANN, *Römische Königswahl*, p. 297. — Sur la diète de Francfort, voy. PALACKY, t. IV, 1<sup>re</sup> part., p. 376; VOIGT, p. 119-132; DROYSSEN, t. II, 1<sup>re</sup> part., p. 174 et suiv.; MENZEL, p. 18 et suiv.; KEUSSEN, p. 56 et suiv.; CUCONONI, p. 102 et suiv. (Suivant toute apparence, ce dernier écrivain, en publiant le manuscrit de la Bibliothèque Laurentienne cité plus haut, n'a pas collationné sa copie avec l'original.) — Les *Mittheilungen des Frankfurter Geschichts-und Alterthumsvereins*, t. V, p. 529 et suiv., ont donné une relation de la diète de 1454 qui n'a aucune valeur.

chacune en recclait une autre dans son sein; c'était bien le cas de le redire.

A la diète de Neustadt, les choses se passèrent d'une façon, si possible, encore plus pitoyable qu'aux précédentes. En fait de représentants de l' « empire », tant soit peu notables, il n'y avait guère que ceux de l'Empereur et des princes électeurs. Le principal meneur était Jacques de Trèves, le fin politique que nous connaissons déjà : à lui seul, il représentait quatre princes électeurs, et les délégués des autres exécutaient passivement ses ordres. Tous arrivèrent avec des instructions uniformes, portant d'éviter de s'engager dans la question de la guerre contre les Turcs, et de détourner l'attention de ce point en poursuivant l'Empereur de leurs projets de réforme<sup>1</sup>; tous suivirent exactement cette ligne de conduite, en dépit des objurgations ardentes d'Æneas Sylvius, de Jean de Capistran et de Jean Vitez de Zredna<sup>2</sup>, représentant du roi Ladislas. On en vint à s'interroger mutuellement dans l'assemblée, en termes violents, et, finalement, la question de la guerre contre les Turcs perdait du terrain au lieu d'en gagner, quand arriva, à l'improviste, la nouvelle de la mort de Nicolas V. Rien ne pouvait tomber plus à propos. On avait du moins un prétexte pour se séparer et pour remettre à l'année suivante la suite de la discussion sur l'opportunité d'une croisade.

La santé de Nicolas V avait, de tout temps, laissé beaucoup à désirer; on pouvait dire de lui que la lame usait le fourreau. Déjà, dans son enfance, il avait fait une grave maladie; les travaux excessifs et les privations de sa jeunesse, l'activité dévorante de son âge mûr durent certainement exercer une fâcheuse influence sur sa constitution délicate. Cette disposition maladive suffit largement pour expliquer ce soin méticu-

<sup>1</sup> VOIGT, t. II, p. 134, 135; MENZEL, p. 14 et suiv.; KEUSSEN, p. 62 et suiv.; STOCKHEIM, t. I, 1<sup>re</sup> part., p. 1-32. Voy. au Suppl. de l'éd. allem., n° 55, la lettre (inéd.) d'Æneas Sylvius à Nicolas V, du 21 février, d'après le manuscrit de la Bibliothèque Laurentienne.

<sup>2</sup> *Johannis Vitez de Zredna episcopi Varadiensis in Hungaria Orationes in causa expeditionis contra Turcas*, édit. FRAKNOI (Budapestini, 1878), p. 13 et suiv.

jeux de sa santé qui le préoccupait constamment. Du jour où il eut ceint la tiare, le poids des travaux et des soucis agrava encore cet état moral. Cependant, il semble qu'il se soit trouvé assez bien pendant les premières années de son pontificat; du moins, fut-il alors en état de porter son activité sur toutes sortes de choses à la fois<sup>1</sup>.

C'est en 1450, pour la première fois, qu'il est question, dans les chroniques, d'une maladie grave et subite du Pape. Il se trouvait à Tolentino; au bout de quelques jours, il était à toute extrémité; son médecin, l'illustre Baverio Bonetti, d'Imola, ne croyait pas qu'il pût en revenir<sup>2</sup>. Il se rétablit cependant très promptement, mais il retomba malade au mois de décembre de la même année<sup>3</sup>. Depuis ce moment, il ne paraît pas qu'il ait jamais été tout à fait valide. On s'en apercevait au changement de son caractère; autant il avait été sociable jusqu'à-là, autant il devint renfermé. Nicodème de Pontremoli, écrivant le 7 janvier 1453 à François Sforza, lui disait que, depuis un an environ, il s'était produit chez le Pape un chan-

<sup>1</sup> Voy. plus haut. — Sur la maladie que fit Nicolas V dans son enfance, voy. MANETTI, p. 918.

<sup>2</sup> VESPASIANO DA BISTICCI, dans MAI, t. I, p. 52. — Sur la nature de cette maladie, voy. CORRADINI, *Annali delle epidemie occorse in Italia*, t. I, p. 290; SFORZA, p. 245 et suiv. — Baverio Bonetti professait encore à Bologne en 1480; il a écrit un ouvrage intitulé : *Consilia* (Bonon., 1489 et autres), que M. HESSEN (t. I, p. 752) dit estimable. — MARINI (*Architatri*, t. I, p. 145-160) s'étend assez longuement sur le compte des divers médecins de Nicolas V.

<sup>3</sup> Dans ses dépêches (inéd.) de Rome, l'ambassadeur florentin « Donatus do Donatis doctor » donne de nombreux détails sur cette maladie. Le 4 janvier, 1454, il écrit qu'il n'a pas encore vu le Pape, « per respecto alla sua infermita... et universalmente da XV di in qua ambasciadori non a dato audientia »; le 7 janvier : il a été reçu le soir par le Pape, ce qui n'était pas chose facile, « attento non e ancora in buona valetudine »; le 28 août 1451, il écrit de nouveau qu'il n'a pas obtenu d'audience parce que le Pape souffre de vives douleurs au côté « da mezzanotte in qua »; et, le 30 août : « Al papa e continuata la dogla del fianco in modo non a dato audientia a cardinali ne ad alcun altra persona » : Archives d'État de Florence, cl. X. dist. 2, n° 22; Lettre esterne alla Signoria dal 1451 al 1453. Voy. encore : Archives de Strasbourg, AA, n° 202; Lettre (inéd.) du sous-scréttaire Jean à la ville de Strasbourg : « Geschrieben zum hangen wasser (Acquependente) auf donerstag nach dem Winachttag (30 décembre) 1451 : et on nous dit à Acquapendente que le Pape a bien été malade un mois entier », et que personne n'est encore admis auprès de lui au moment où Jean écrit.

gement extraordinaire, changement qu'il fallait attribuer en partie à la maladie<sup>1</sup>.

L'année 1453 fut, pour Nicolas V, une année néfaste à tous les points de vue : au commencement, la conjuration de Porcaro ; au milieu, la prise de Constantinople. On a dit qu'il était rongé par la douleur que lui causa cette catastrophe ; il est possible que ce ne soit qu'un mot à effet d'un fonctionnaire de la curie<sup>2</sup>, mais il est incontestable que la surexcitation et les soucis qui en furent la suite ne purent avoir qu'une influence pernicieuse sur la santé débile du Pape. Peu de temps après la conjuration de Porcaro, il eut un violent accès de goutte ; les accès se succédèrent à de courts intervalles jusqu'à la fin de l'année. Depuis la fin d'août jusqu'au mois de juin de l'année suivante, et sauf de courts moments de répit, il fut constamment cloué sur son lit ; il ne pouvait presque plus donner d'audiences ; à plus forte raison n'était-il pas question, pour lui, d'assister aux grandes solennités de l'Église<sup>3</sup>. Au mois d'août 1454, les douleurs lancinantes de la goutte reparurent, dit-on, avec une grande violence. Nicolas V alla demander aux eaux de Viterbe un soulagement à ses maux, mais il n'en obtint aucune amélioration. Pendant la première moitié du mois de novembre, il fut saisi à la fois par la goutte,

<sup>1</sup> Archives d'État de Milan, Cart. gen. : Dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli, d. d. ex Urbe 1453, Jan. 7 : « Ma ve adverto ancora S<sup>r</sup> chel papa da uno anno o 8 mesi in qua e facto solitario fora de modo universalmente cum ognuno, etiam cum li cardinali, etiam cum li piu di li soy, et e tanto mutato de omne costume quanto e dal bianco al roso. La malatia ne e casone, ma molte altre casone ancora de quibus alias. » — Sur les maladies du Pape en 1452, voyez : Bibliothèque Ambrosienne, à Milan, ms. Z-219, Sup., Dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli, datée de Rome, le 18 janvier 1452 : « Et per non ce essere accaduta cosa de importantia et perche N. S<sup>r</sup> e stato strecto e agravato da queste soe doglie in modo che non volia se rasonasse se non del male suo, non ho molto frequentato el scrivere da parecchi di in qua. »

<sup>2</sup> Voigt, t. II, p. 446.

<sup>3</sup> Voy. plus haut; Archives d'État de Sienne, Concistoro, Lettore ad an. : Dépêches (inéd.) de « G. Burghesius juris utriusque doctor » à la république de Sienne, datées de Rome, le 6 et le 9 septembre 1453 : « Le Pape, dit-il, est tellement souffrant depuis douze jours, que l'ambassadeur du roi d'Aragon ne peut pas lui parler. » Archives d'Etat de Milan, Pot. Est. : Dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli à François Sforza, daté de Rome, le 15 juin 1454.

par la fièvre et par d'autres douleurs. Les ambassadeurs commencèrent à parler de la possibilité de sa mort<sup>1</sup>. On pouvait voir à sa figure qu'une grave maladie le rongeait; le teint de son visage, d'ordinaire remarquablement blanc, avait pris des tons jaunes et terreux<sup>2</sup>.

Malheureusement, les douleurs physiques étaient accompagnées de souffrances morales. Depuis le commencement de son pontificat, après avoir été assez heureux pour rétablir l'ordre et la paix dans les États de l'Église, il n'avait jamais cessé d'attacher le plus grand prix à leur maintien. Cependant, à partir de la conjuration de Porcaro, les signes d'un changement inquiétant commencèrent à se manifester; en même temps que le parti révolutionnaire relevait la tête à Rome, une fermentation dangereuse se faisait sentir dans le reste des États de l'Église. « Tout l'État de l'Église est en mouvement, écrivait, le 14 mai 1454, Contarini, ambassadeur de Venise à Sienne, et de tous côtés, particulièrement des Marches, partent des messagers pour Rome. » Des bandes de soldats licenciés après les guerres de Lombardie parcouraient le pays, dépourvu de défenseurs, et y semaient l'inquiétude. Le Pape ne tarda même pas à constater, jusque dans son entourage, la présence de beaucoup d'hommes auxquels il ne pouvait se fier. Il dut, par exemple, faire arrêter comme suspect l'auditeur du recteur du patrimoine de Saint-Pierre<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Archives d'État de Sienne, Concistoro, Lettre ad an. : Dépêche (inéd.) des ambassadeurs siennois, datées de Rome, le 1<sup>er</sup> septembre 1454 : l'un d'eux signe « A. Clusinus » : c'est Alexis de Cesari, évêque de Chiusi : « Le Pape souffre de la goutte » ; le 12 septembre : « Le Pape est encore au lit. » Voy. Suppl. de l'éd. allem., no 53, la dépêche d'Ambrosius de Aliprandis, datée du 5 septembre 1454, copiée sur l'original aux Archives d'État de Milan. — Sur le voyage de Nicolas V aux eaux de Viterbe, voy. NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 235. — Dans une dépêche (inéd.) à la république de Sienne, datée de Rome, le 8 novembre 1454, l'évêque de Chiusi écrit : « Al papa e ritornato la gotta nella spalla con febre non piccola... sarebbe per noi pessima novella se morisse ora. » Le 15 novembre, le même ambassadeur écrit qu'ayant été reçu en audience par le Pape, celui-ci a dû le congédier; parce qu'il a été pris subitement par « il mal di fianco » : Archives d'État de Sienne, loc. cit. — Sur le séjour du Pape à Tivoli, en 1454, voy. VIOLA, t. III, p. 81.

<sup>2</sup> MANETTI, p. 918 et suiv.

<sup>3</sup> Dépêche (inéd.) de François Contarini, ambassadeur de Venise à Sienne; il

Vers la fin du pontificat de Nicolas V, des troubles très graves éclatèrent dans le patrimoine de Saint-Pierre et sur la frontière de l'Ombrie, à propos d'une querelle entre les villes de Spolète et de Norcia, dans laquelle le comte Everso d'Anguillara avait pris parti pour les habitants de Spolète. Le Pape, espérant pouvoir rétablir la concorde entre les deux villes rivales, défendit au comte de s'immiscer dans cette affaire et chercha en même temps à rompre, par la persuasion, l'alliance de Spolète et du comte; mais ni l'un ni l'autre n'ayant tenu compte de ses ordres, il se vit contraint d'user de la force. Spolète se soumit, mais le comte réussit à s'échapper, grâce à la trahison d'Ange Roncone. Par ordre de Nicolas V, le traître fut mis à mort<sup>1</sup>. Pendant ce temps, Bologne commençait à s'agiter de nouveau.

Le printemps de la nouvelle année n'apporta aucun adoucissement aux souffrances du Pape. A partir des premiers jours du mois de mars, son état ne fit qu'aller en empirant de jour en jour; lui-même ne se faisait aucune illusion : le 7 mars, les ambassadeurs de Milan écrivaient que le Pape parlait déjà de l'endroit où il voulait être enseveli et qu'il se préparait sérieusement à la mort; le 15 du même mois, il reçut l'extrême-onction. La veille, se sentant frappé à mort, il avait encore dû donner des ordres pour faire expédier aux principales écrit, le 14 mai 1454 : « Circa la terre e stato del summo pontefice ho per via certissima che tutte sono in trepidacione, e molte hanno mandati suoi messi a Roma et precipue la terre della Marca... In Perosa veramente molti banditi e fuorusciti hanno pur cercato per quello intendo, non che ex certa scientia il sappi, de far novita in quel stato » ; le 21 mai : « Del stato della chiesa el parche tutto treni par alcune compagnie se dice farse della gente superflue de Lombardia per Lorenzo da Montalto, el qual fò di occisori de M. Prencivale di Gateschi per el qual Viterbo se levò a rumore, e ne seguìte molte occisioni, e stato preso e mandato in la rocca de Suriano. Item è stato preso per nome del summo pontefice per alcune suspicioni l'auditor del rettor del patrimonio nome M. Matteo de Cainerino. » — Sur les troubles de Viterbe, voy. Bossi, p. 251 et suiv., et, à la Bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, mss. ital. VII-MCXCVI, Dépêches (inéd.) de Contarini, du 30 avril et du 5 juin 1454.

<sup>1</sup> Bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, Lettre (inéd.) de François Contarini à la république de Venise, datée de Sienne, le 17 octobre 1454. Voy. Suppl. de l'édit. allem., n° 54, la dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli à François Sforza, datée de Florence, le 20 octobre 1454. — Sur Everso, voy. C. MASSIMO, *Torre Anguillara* (Rome, 1847), p. 13 et suiv.

villes des États de l'Église des brefs dans lesquels il leur commandait d'obéir en toutes choses aux cardinaux jusqu'à ce que Dieu eût donné un nouveau Pape à l'Église<sup>1</sup>.

Pour se préparer convenablement à sa fin, il avait fait venir deux Chartreux qui jouissaient d'une grande réputation de science et de sainteté, Nicolas de Tortone et Laurent de Mantoue. Il leur était prescrit de se tenir constamment à portée de sa voix, afin d'être toujours prêts à l'assister au moment difficile. Vespasiano da Bisticci a raconté avec force détails les derniers jours de Nicolas V<sup>2</sup>. Il dit que jamais, au milieu des plus atroces douleurs physiques, on n'entendit une plainte sortir de sa bouche. Pour s'empêcher de gémir, il récitait des psaumes et priaît Dieu de lui accorder la patience et le pardon de ses péchés. Il ne cessa de montrer un calme et une résignation rares. Au lieu de demander des consolations, c'était lui qui consolait ses amis tout en luttant contre la mort. Apercevant un jour Jean, évêque d'Arras, debout au pied de son lit, le visage baigné de pleurs, il lui dit : « Mon cher Jean, offre tes larmes à Dieu tout-puissant, dont nous sommes les serviteurs, et prie-le humblement et dévotement de me pardonner mes péchés; mais souviens-toi que tu vois mourir aujourd'hui, dans le Pape Nicolas, un véritable et bon ami. » Cependant il y avait des moments où, des douleurs physiques intolérables s'ajoutant aux soucis que lui causait la situation des États de l'Église, son âme, sous le coup de ces assauts par trop violents, se laissait aller à l'abattement. C'est dans un de ces moments qu'en présence de deux moines chartreux, il se plaignit d'être le plus malheureux des hommes : « Jamais, dit-il, je ne vois franchir le seuil de ma porte par un homme qui me dise un mot de vérité. Les tromperies de tous ceux qui m'entourent produisent dans mon esprit un tel trouble que, si je n'avais cru manquer à mon devoir, il y a

<sup>1</sup> Voy. les brefs du 14 mars 1455 pour la ville d'Orvieto (dans FUMI, p. 713) et pour la ville de Bologne : l'original de ce dernier se trouve aux Archives d'Etat de Bologne. Arm. Q, 1, 3.

<sup>2</sup> Mai, *Spicil.*, t. I, p. 56-61. Voy. Suppl. de l'édit. ailem., n° 55 et n° 57, des documents tirés, l'un des Archives de Milan, l'autre de la Bibliothèque de Saint-Marc à Venise.

longtemps que j'aurais déposé la tiare pour redevenir Thomas de Sarzana. Je voyais alors plus d'amis en un jour que je n'en vois maintenant pendant toute une année. » En parlant ainsi, ce Pape, dont le règne avait été en apparence si heureux et si glorieux, versait des larmes abondantes<sup>1</sup>.

En sentant approcher son dernier moment, Nicolas V recouvrira toute la vivacité de son intelligence. Il réunit tous les cardinaux autour de son lit et leur tint cette fameuse allocution que lui-même a nommée son testament<sup>2</sup>. Il commença par remercier Dieu de tous ses bienfaits, puis il présenta, nous savons déjà en quels termes, la justification des immenses constructions entreprises par son ordre. Avant de passer à un autre sujet, il demanda que son œuvre ne fut pas abandonnée à moitié chemin, et que l'onachevât les monuments commencés. Parlant de ce qu'il avait fait pour le salut de Constantinople, il insista ce point, parce que, dit-il, « on l'avait beaucoup attaqué à ce sujet, mais ces accusations avaient été portées à la légère et par des hommes qui n'étaient point au courant des choses ». Puis, après un résumé des premiers temps de sa vie et des principaux événements de son pontificat, il continua en ces termes : « J'avais trouvé la sainte Église romaine désolée par des guerres et écrasée sous le poids des dettes; je l'ai réformée et consolidée; je l'ai délivrée du schisme, et j'ai reconquis ses villes et ses châ-

<sup>1</sup> Mai, loc. cit. Ces paroles du Pape rendaient, sans doute, l'impression sous laquelle il vivait depuis la conjuration de Porcaro : ZELLER, *Italie et Renaissance*, nouv. édit., Paris, 1883, t. I, p. 26 : cependant JANUS (p. 201) prétend y trouver un argument en faveur de sa thèse. Le Pape avait, assurément, des raisons de mécontentement contre son entourage, il n'en faut pas d'autre preuve que l'attitude de cet entourage, dès qu'il fut connu que le Pape était condamné. Voy. Archives d'État de Milan, Pot. Est., une dépêche (inéd.) de Nicodème de Prontemoli à ce sujet, d. d. ex Urbe 1455, 24 Martii, hora circa 20 : « El papa heri sera pegioro in modo che tuta nocte e stato e sta in [trans] ito, desparato, et abandonato in tutto da li soy. Mess. Pietro de Noxeto heri sera entro in castello Santangelo e li sta et stara finche se inzegnara salvarsi cum la famiglia et roba sua. L'altri de casa del papa hanno preso et pigliano hora per hora quel partito per lo quale si credono potersi salvare meglio. A la guardia et cura de N. S<sup>e</sup> sono restati solamente quattro soy cubicularii. »

<sup>2</sup> MANETTI, p. 947 et suiv. Sur l'authenticité de cette allocution, dont parle également NICOLLA DELLA TUCCIA, p. 238, voy. plus haut.

teaux. Je ne l'ai pas seulement libérée de ses dettes; j'ai encore élevé, pour sa défense, de splendides forteresses, par exemple à Gualdo, à Assise, à Fabriano, Civita Castellana, Narni, Orvieto, Spolète et Viterbe; je l'ai embellie en élévant des monuments imposants, où j'ai déployé toutes les ressources de l'art, secondé par l'éclat de l'or et des pierre-ries; je l'ai enrichie de livres et de tapisseries, de vases d'or et d'argent, de magnifiques ornements destinés au culte. Et si j'ai amassé tous ces trésors, je n'ai à me reprocher ni cupidité, ni simonie, ni amour des présents, ni avarice; au contraire, j'ai déployé à tous les égards une noble libéralité, soit dans les constructions, soit dans mes nombreux achats de livres, soit dans l'impulsion donnée à la reproduction des manuscrits grecs et latins, soit dans les pensions accordées à des savants. Si j'ai pu faire tout cela, je l'ai dû à la faveur du divin Créateur et à l'état de paix dont l'Église a joui sans interruption pendant mon pontificat<sup>1</sup>. » Il termina son allocution en adjurant solennellement ses auditeurs de continuer à travailler au bien de l'Église, qui est la barque de saint Pierre.

Alors, levant les mains vers le ciel, il dit : « Dieu tout-puissant, donnez à votre sainte Église un pasteur qui la conserve et l'accroisse; et vous, mes amis, je vous prie et je vous adjure, avec toute l'énergie dont je suis encore capable, de vous souvenir de moi dans vos prières devant le Très-Haut. » Puis, d'un geste majestueux, levant la main droite, il dit à haute et intelligible voix : *Benedicat vos omnipotens, Deus, Pater, et Filius, et Spiritus Sanctus.* A partir de ce moment et jusqu'à son dernier soupir, ses yeux ne quittèrent plus le crucifix, et bientôt après il rendit son âme à Celui dont il avait été le vicaire sur la terre.

« Depuis longtemps, dit Vespasiano da Bisticci, on n'avait vu un Pape passer de cette manière dans l'éternité. C'est une chose merveilleuse, à quel point Nicolas V conserva sa connaissance jusqu'à la fin. Ainsi mourut le Pape Nicolas, la

<sup>1</sup> MANETTI, p. 954 et suiv. GREGOROVIUS donne une traduction de cette allocution, t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 438.

lumière et l'ornement de l'Église de Dieu et de son siècle<sup>1.</sup>

Nicolas V fut enseveli à Saint-Pierre, auprès du tombeau de son prédécesseur. Le riche monument que lui fit éléver le cardinal Calandrini a été transféré, depuis, dans les grottes vaticanes, où l'on peut encore en voir, de nos jours, quelques fragments. Là se trouvent aussi la modeste statue de ce grand Pape et l'urne de marbre, de forme carrée, qui renferme ses restes mortels. Son épitaphe fut composée par Aeneas Sylvius Piccolomini : c'est la dernière qui ait été écrite en vers pour un Pape.

#### ÉPITAPHE DE NICOLAS V<sup>2.</sup>

HIC SITA SUNT QUINTI NICOLAI ANTISTITIS OSSA,  
 AUREA QUI DEDERAT SÆCULA, ROMA, TIBI.  
 CONSILIO ILLISTRIS, VIRTUTE ILLUSTRIOR OMNI,  
 EXCOLUIT DOCTOS, DOCTIOR IPSE, VIROS.  
 ABSTULIT ERROREM QUO SCHISMA INFECERAT ORBEM,  
 RESTITUIT MORES, MOENIA, TEMPLA, DOMOS.  
 TUM BERNARDINO STATUIT SUA SACRA SENENSI,  
 SANCTA JUBILEI TEMPORA DUM CELEBRAT.  
 CINXIT HONORE CAPUT FRIDERICI ET CONJUGIS AUREO,  
 RES ITALAS ICTO FOEDERE COMPOSIT.  
 ATTICA ROMANÆ COMPLURA VOLUMINA LINGUÆ  
 PRODIDIT. HEU ! TUMULO FUNDITE THURA SACRO.

<sup>1</sup> VESPASIANO DA BISTICCI, dans MAI, *loc. cit.*, p. 61. NICCOLA DELLA TUCCIA dit (p. 228) que la mort de Nicolas V fut un véritable deuil dans tous les États de l'Église, parce que ce Pape avait été « savio, giusto, benevolo, grazioso, pacifico, caritativole, elemosiniero, umile, domestico e dotato di tutte le virtù ». M. WEBER, écrivain protestant, nomme Nicolas V « l'un des hommes les plus nobles qui aient jamais porté la tiare » : *Weltgeschichte*, t. IX, p. 722. Cf. BURCKHARDT, t. I, 3<sup>e</sup> éd., p. 90. — Le Pape mourut dans la nuit du 24 au 25 mars : voy. les citations collectionnées par M. SFORZA et, au Suppl. de l'éd. allem., n° 58, la dépêche (inéd.) de François Contarini, datée du 27 mars, copiée à la Bibliothèque de Saint-Marc, à Venise. Cette circonstance explique comment il se fait que certains écrivains placent la mort du Pape au 24, et d'autres au 25. Nicolas de Cusa est de ces derniers : dans une note de sa main qui se trouve à la Bibliothèque de l'hôpital de Gues, ms. C, p. 5, *S. Ambrosii Epist.*, etc., il dit que Nicolas V est mort le jour de la fête de l'Annonciation.

<sup>2</sup> Cette épitaphe a été très souvent publiée, mais parfois elle est reproduite avec des fautes, comme, par exemple, dans les ouvrages suivants : VITTORELLI, p. 268 et suiv. ; DU CHESNE, t. II, p. 329 et suiv. ; PLATINA, p. 722 ; GEORCIUS, p. 164 et suiv. ; FALCONI, p. 492 et suiv. ; PALATIUS, p. 547 ; BONANNI, p. 55 ;

*Bibl. pontif.*, p. 167 et suiv.; *Bzovius*, t. XVII, p. 135; *Ciacconius*, t. II, pl. 965 et 967 (il écrit *urbem* au lieu de *orbem*); *RAYNALD*, ad a. 1455, n° 16; *MANNI*, p. 73; *REUMONT*, t. III, 1<sup>re</sup> part., p. 528, etc. Elle est très exacte dans ceux de *FORCELLA*, t. VI, p. 37, et de *SFORZA*, p. 254. *GREGOROVIUS* l'attribue à Maffeo Vegio; c'est une erreur. Vegio en composa bien une, mais elle ne fut pas gravée sur le tombeau du Pape; on en trouvera le texte dans *Ciacconius*, p. 965, et *SFORZA*, p. 244 et suiv.; ces deux écrivains décrivent en détail le tombeau de Nicolas V. Voy. aussi *CANCELLIERI*, *De secret.*

## LIVRE IV

### CALIXTE III, CHAMPION DE LA CHRÉTIENITÉ CONTRE L'ISLAMISME.

1455-1458

#### I

##### ÉLECTION DE CALIXTE III. — SON ATTITUDE A L'ÉGARD DE LA RENAISSANCE. — SON COURONNEMENT.

A Rome, depuis le jour où l'on avait pu prévoir d'une façon à peu près positive, pour un avenir prochain, la mort de Nicolas V, c'est-à-dire depuis le commencement du mois de mars 1455, la question de l'élection du Pape était à l'ordre du jour, dans le monastère laïque comme dans le monde religieux : dès le 13 mars, les cardinaux, redoutant d'être pris à l'improviste, auraient, paraît-il, déjà tenu une réunion pour délibérer sur la situation. « Dieu fasse que l'élection du nouveau pasteur de l'Église se passe sans troubles ! écrivait alors l'évêque de Chiusi à la république de Sienne ; mais ici l'on en doute sérieusement<sup>1</sup>. »

Ges craintes n'étaient point sans fondement. A Rome, on pouvait remarquer de nouveaux indices de fermentation ; le parti républicain et antipapiste se remuait, et l'on était en

<sup>1</sup> Archives d'État de Sienne, Concistoro, Lettere ad an. : Dépêche (inéd.) d'Alexis de' Cesari, évêque de Chiuti, à la république de Sienne, datée de Rome, le 13 mars 1454 (st. fl.) : « E rev<sup>mi</sup> cardinali a furia tutti si ragunano a palazzo. A Dio piacci si facci el suo vicario el pastore della chiesa con pace e senza scandalo, la qual cosa molto se ne dubita. »

droit de se féliciter de ce qu'il n'eût plus un chef aussi intelligent et doué d'une éloquence aussi entrainante que l'avait été Porcaro. L'agitation croissant de jour en jour dans le peuple, les cardinaux, par une sage mesure de précaution, firent venir des troupes. « La ville entière est en fermentation, écrivait, le 24 mars, Nicodème de Pontremoli, ambassadeur du duc de Milan, et pour un rien la populace tenterait un soulèvement contre l'autorité ecclésiastique<sup>1</sup>. » A l'extérieur, la sûreté de l'État se trouvait sous la menace d'un danger d'une autre sorte, mais non moins grave : le condottiere vénitien Jacopo Piccinino, réuni à divers autres chefs de bande congédiés à la suite de la paix de Lodi, répandait l'alarme autour de Bologne et dans la Romagne<sup>2</sup>.

Nicolas V ayant rendu le dernier soupir dans la nuit du 24 au 25 mars, on procéda, les jours suivants, aux cérémonies ordinaires de la sépulture, des obsèques et des oraisons funèbres<sup>3</sup>. Pendant ce temps, le collège des cardinaux ne restait pas inactif. Tout en adressant aux autorités de toutes les villes des États de l'Église une circulaire par laquelle il les adjurait de ne point manquer à l'obéissance qu'ils avaient toujours observée, et de se conduire « en fils de l'Église, tranquilles, pacifiques, bons et soumis », il arrêtait les dispositions préliminaires à l'élection d'un nouveau Pape<sup>4</sup>. Toutes les mesures ordonnées par lui s'exécutèrent avec une grande ponctualité, de sorte que, dès le jeudi 3 d'avril, on put célébrer la messe solennelle du Saint-Esprit. On avait dû avancer cette cérémonie, le lendemain se trouvant être le vendredi saint.

<sup>1</sup> Archives d'État de Milan, Pot. Est. : Dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli à François Sforza, d. d. ex Urbe, 24 Martii 1455, hora circa 20 : « Tutta questa cita bolle. Questo populo faria volentiere novita contra le chieriche. »

<sup>2</sup> Archives d'État de Sienne : dépêche (inéd.) de l'évêque de Chiusi, du 13 mars : « Qua molto si dubita che el m<sup>o</sup> conte Jac<sup>o</sup> Piccinino non facci grande scandalo alle terre della chiesa o nella marcha o nel ducato o a Bologna. » Cf. Archives d'État de Florence, Cl. X, dist. 1, n<sup>o</sup> 44, f<sup>o</sup> 128 : Instructions pour Louis Guichardin, ambassadeur de Florence à Venise.

<sup>3</sup> Ces oraisons funèbres se trouvent dans les Cod. Vatic. 3675 et 5815 ; voy. GEORGIUS, p. 164, et plus haut.

<sup>4</sup> NICCOLA DELLA TUCCIA (p. 239) a inséré dans sa Chronique la lettre des cardinaux à la ville de Viterbe; elle porte la date du 25 mars 1455.

Conformément à la coutume, un prélat adressa aux cardinaux une harangue en latin, dans laquelle il les adjurait de donner à la chrétienté un digne pasteur<sup>1</sup>.

Le matin du 4 avril, eurent lieu, comme d'habitude, l'adoration de la croix et l'exposition du Saint Suaire, après quoi tous les cardinaux présents à Rome se rendirent processionnellement, « pacifiquement et avec grande révérence et piété<sup>2</sup> », et au chant du *Veni Creator*, de Saint-Pierre à la chapelle du Vatican, où devait avoir lieu la réunion du conclave ; la croix du Pape était porté en tête de la procession. Le même jour eut lieu la fermeture du conclave<sup>3</sup>. La garde en fut confiée à six évêques et six laïques : des six évêques, deux seulement étaient Italiens ; parmi les laïques, les personnages les plus marquants étaient Pandolphe Savelli, maréchal de l'Église, et Nicodème de Pontremoli, ambassadeur de François Sforza, qui a laissé une précieuse relation de tout ce qui se passa dans le conclave ; on en conserve encore des fragments aux Archives d'État de Milan<sup>4</sup>.

A la mort de Nicolas V, le Sacré Collège se composait de vingt membres : six d'entre eux étaient absents ; voici leurs noms : Pierre de Schaumburg, évêque d'Augsbourg, et Nicolas de Cusa, Allemands tous deux ; Cents Széchy, Hongrois ; Bessarion, Grec, et deux Français, Jean Rolin, évêque d'Autun, et Guillaume d'Estouteville : ce dernier se trouvait en France, où il avait été envoyé en qualité de légat, au mois de mai 1454, et d'où il ne revint que le 12 septembre 1455<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> NOVAES, *Introduz.*, t. I, p. 252 et suiv.; PHILLIPS, t. V, 2<sup>e</sup> part., p. 858.

<sup>2</sup> Dépêche de l'évêque de Chiusi à la république de Sienne, dans *l'Arch. stor. Ital.*, 4<sup>e</sup> série, t. III, p. 192.

<sup>3</sup> Suppl. de l'édit. allem., n° 60 : Dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli à François Sforza, datée de Rome, le 4 avril 1455, d'après l'original conservé aux Archives d'État de Milan. Cf. la relation des *Acta consistorialia*, aux Archives secrètes du Vatican.

<sup>4</sup> Il paraît, malheureusement, à peu près certain que les dépêches de « Gotardus de Seresana », ambassadeur de Gênes, sont perdues. La série « Roma », du *Carteggio diplomatico* des Archives d'Etat de Gênes, ne commence qu'à l'année 1512, et encore la correspondance des premières années est-elle très incomplète.

<sup>5</sup> Le cardinal d'Estouteville fut absent de Rome, du 16 mai 1454 au 12 septembre 1455 : ces dates sont données par les *Acta consistorialia* des Archives secrètes du Vatican.

Seul, Bessarion put encore arriver en temps opportun pour prendre part à l'élection<sup>1</sup>. Ainsi, lui compris, le nombre des membres du conclave s'élevait à quinze. Deux d'entre eux, le noble Capranica et le vieux Prosper Colonna, étaient des créatures de Martin V; cinq avaient été promus par le feu Pape; c'étaient : le savant et loyal Antoine de la Cerda, Latino Orsini, Alain, ancien évêque de Sion, Guillaume d'Estaing et Philippe Calandrini. Les huit autres avaient reçu la pourpre à l'occasion des diverses promotions faites par Eugène IV. Deux hommes de caractères absolument opposés, les cardinaux Scarampo et Pierre Barbo, étaient particulièrement en vue.

De ces quinze électeurs, sept seulement appartenaient à la nationalité italienne : Fieschi, Scarampo, Barbo, Orsini, Colonna, Capranica et Calandrini. Les huit autres se répartissaient entre trois nationalités : deux Grecs, Bessarion et Isidore; deux Français, Alain et d'Estaing; quatre Espagnols, Torquemada, Antoine de la Cerda, Carvajal et Alphonse Borghia. Cependant la question de nationalité n'exerça aucune influence décisive sur le résultat de l'élection, tandis que le groupement des parties se fit, comme au moment de l'élection de Nicolas V, en raison des attaches de chacun aux deux grandes factions qui se divisaient Rome, celle des Colonna et celle des Orsini.

« Au commencement, dit Nicodème de Pontremoli, la grande majorité des cardinaux était favorable à l'élection du cardinal Colonna, et, si Nicolas V était mort dans les premiers jours de sa maladie, il eût assurément été élu; mais, comme la maladie du Pape a trainé en longueur, le cardinal Orsini a eu le temps de dresser ses batteries et de s'entendre avec les

<sup>1</sup> Bibliothèque de l'université de Bologne, Cod. 768 : Ch. GHIRARDACCI, *Storia di Bologna* (inéd.), vol. III, lib. XXXIV : « Avendo aviso alli 23 marzo la domenica il Card. Bessarione che il pontefice era infermo a morte si partì da Bologna a ore 12<sup>1/2</sup> (d'après la *Cronica di Bologna*, p. 715, il ne serait parti que le 24), per passare a Roma e con lui andavano Achille Malvezzi cavaliere di nostra donna del Tempio, Pier Antonio Paselli dottore e cavaliere e Jacomo Ingrati. » En arrivant à Rome, il trouva le Pape mort. Les *Acta consistorialia* (inéd.) des Archives secrètes du Vatican désignent la date du 1<sup>er</sup> avril pour l'arrivée de Bessarion à Rome : voy. Suppl. de l'édit. allem., n° 16.

ambassadeurs du roi de Naples et de la république vénitienne. Le résultat de ces machinations est que, à moins que Dieu n'en dispose différemment, la dignité pontificale tombera sur les épaules de Barbo ou de Scarampo. Grâce à l'appui du roi Alphonse, le parti des Orsini dispose de cinq voix, dont une serait indispensable au candidat des Colonna pour former la majorité réglementaire des deux tiers des voix<sup>1</sup>. Dans une autre dépêche, le même ambassadeur rapporte que le cardinal Orsini, très riche et très habile en affaire, avait d'abord ambitionné la tiare pour son propre compte, et gagné à ce projet les ambassadeurs de Venise, qui logeaient dans son palais; dans le cas où il devrait y renoncer, mais seulement dans ce cas, il avait mis en avant le nom de Pierre Barbo, qui devint plus tard Pape sous le nom de Paul II<sup>2</sup>.

Les deux partis en présence usaient de procédés différents: tandis que les Orsini augmentaient leurs forces matérielles, les Colonna dépensaient des trésors de finesse et d'amabilité pour acquérir des partisans<sup>3</sup>. Il y a toute apparence que les chances personnelles du cardinal Orsini diminuèrent rapidement, car, à la date du 20 mars, Nicodème de Pontremoli désigne Pierre Barbo comme le candidat qui prime tous les autres.

Suivant un vieux dicton romain, « qui entre Pape au conclave en sort cardinal » ; Pierre Barbo en apprit à ses dépens la vérité.

En dehors de la relation d'Aeneas Sylvius, on ne connaît les détails de ce qui se passait à l'intérieur du conclave que par quelques passages insuffisants des dépêches de certains ambas-

<sup>1</sup> Archives d'État de Milan : Dépêche (inéd.) de Barthélémy Visconti, évêque de Novare, et de Nicodème de Pontremoli, datée de Rome, le 4<sup>e</sup> avril 1457. voy. Suppl. de l'édit. allem., n° 59.

<sup>2</sup> Archives d'État de Milan, Pot. Est. : Dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli à François Sforza, d. d. ex Urbe 24 Martii 1455, hora 20. Postscript. : « Orsini fa gran punto al papato, etiam col favore de li ambarax<sup>n</sup> Ven'che alogano in casa soa et mostra nol potendo haver lui farlo cader nel car<sup>le</sup> de San Marcho. »

<sup>3</sup> Archives d'État de Milan : Dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli à François Sforza, datée de Rome, le 16 mars 1455; voy. Suppl. de l'édit. allem., n° 56.

sadeurs et par une note de Vespasiano da Bisticci<sup>1</sup>. Il en ressort, en tout cas, que les opinions des cardinaux étaient très partagées : les trois premiers scrutins ne donnèrent aucun résultat<sup>2</sup>. Pendant un certain temps on put croire qu'il se formerait une majorité en faveur de Dominique Capranica, le prélat le plus remarquable du Sacré Collège avec Carvajal. C'eût été un bonheur pour l'Église d'avoir à sa tête un homme aussi distingué par sa piété que par sa science, par la fermeté de son caractère et par sa dextérité en politique. Mais Capranica était Romain, disposé en faveur des Colonna, et cela lui aliéna beaucoup de membres du conclave. Quand il fut reconnu qu'aucun parti n'était de force à imposer son candidat, ni les Colonna, ni les Orsini, ni ceux qui eussent désiré un Italien, ni ceux qui proposaient un Français, on s'occupa de trouver un candidat neutre. On en avait un sous la main : c'était le cardinal Bessarion ; Grec de naissance, il était resté étranger à toutes les questions qui passionnaient les Italiens ; en outre, il ne se connaissait point d'ennemis, et il s'était fait une légitime réputation de savant et d'habile administrateur dans sa légation de Bologne : enfin, personne ne paraissait plus apte que lui, le plus digne représentant de la race grecque, à imprimer une nouvelle impulsion au mouvement de la croisade. Huit cardinaux se déclarèrent en sa faveur : pendant les journées du dimanche et du lundi de Pâques, on crut que l'union allait se faire sur son nom, sans qu'il fût besoin de scrutin, et qu'il serait élu par acclamation : on commençait déjà à rechercher ses bonnes grâces, comme si c'eût été chose faite. « Si le cardinal grec s'était remué davantage

<sup>1</sup> VESPASIANO DA BISTICCI, *Capranica*, § 6 (MAI, *Spicil.*, t. I, p. 190). *Comment.* Pii II, p. 24. MM. VERDIÈRE (*Essai sur Æneas Sylvius Piccolomini*, Paris, 1843, p. 48, 113 et suiv.) et VAST (p. 119) citent un manuscrit du *Conclave Calixti III*, de Pie II, qui se trouve à la Bibliothèque nationale de Paris, n° 5153 : ce n'est qu'une copie littérale du passage des *Commentaires* de Pie II, cité plus haut. VOIGT (t. II, p. 158, 340) l'a déjà fait remarquer. Sur les dépêches d'ambassadeurs en question, voy. PETRUCELLI DELLA GATTINA, t. I, p. 263 et suiv., et Suppl., n° 59, 60, 61.

<sup>2</sup> B. Visconti et Nicodème de Pontremoli le disent positivement dans la dépêche (inéd.) du 8 avril 1455 : Archives d'Etat de Milan. Voy. Suppl. de l'édit. allem., n° 61.

la tiare eût été à lui », dit Robert Sanseverino dans une lettre à l'adresse du duc de Milan<sup>1</sup>. Au dire d'Aeneas Sylvius, ce serait le cardinal d'Avignon, Alain, qui aurait, par ses intrigues, empêché l'élection de l'homme qui promettait d'être le continuateur de l'œuvre de Nicolas V. Son principal argument semble avoir été l'inconvenance qu'il y aurait à placer à la tête de l'Église romaine un néophyte, un Grec, qui portait encore toute la barbe, à la mode orientale, et qui venait à peine de renoncer au schisme<sup>2</sup>. Je crois qu'il est permis de douter de l'authenticité de cette anecdote; le fond vrai de l'histoire est, sans doute, que l'élévation d'un Grec, d'un fils de l'odieuse nation grecque sur le siège de Pierre, eût blesse certains cardinaux dans leur orgueil d'Italiens, et que les cardinaux mondains, tels que Scarampo, redoutaient son austérité.

La candidature de Bessarion abandonnée, on se retrouva dans le même embarras qu'auparavant. En attendant, la foule

<sup>1</sup> PETRUCCELLI DELLA GATTINA, t. I, p. 267.

<sup>2</sup> D'après le texte original des *Commentaires de Pie II*, le cardinal Alain se serait exprimé en termes encore plus énergiques : voy. CUGNONI, p. 182. VICTORELLUS, pour ne citer que lui (voy. CIACONIUS, t. II, p. 994, et VOIGT, t. II, p. 340), déjà attiré l'attention sur les mutilations qu'on a fait subir aux Mémoires de Pie II. L'illustre J. Garampi paraît avoir formé le projet de publier les parties supprimées. J'ai trouvé à la Bibliothèque Gambalunga, à Rimini, un manuscrit (inéd.) portant le n° D-IV, 214, qui provient de la bibliothèque de ce savant et où il a réuni au complet tous ces passages; il est intitulé : *Supplenda in Commentariis Pii II, Pont. Max.* Dans une note préliminaire, de la main de Garampi, on lit : « Tutte de cose da supplirsi hanno la pagina e linea nelle quali anderebbero inscrite nell'edizione di Francfort dell' anno 1614 stamperia Auberiana. Se sono inedite (elles l'étaient effectivement il y a encore peu de temps), sono preziosissime. Siano cose sopprese o dall'autore o dall' editore, e quest' ultimo siasi servito di un codice diverso; sono sempre frammenti rispettabili che possono servire a una nuova edizione. » J'ai trouvé à Rome, dans le Cod. L-VII-253 de la Bibliothèque Chigi et dans le Cod. CCLXII de la Bibliothèque de Santa Croce in Gerusalemme (transférée à la Bibliothèque Vittorio Emanuele, avec le n° 179) des passages qui complètent les *Commentaires de Pie II*. M. CUGNONI, en 1883, ne s'est servi que du manuscrit de la Bibliothèque Chigi. Il est très regrettable que l'éminent conservateur de la Bibliothèque Chigi n'ait point tenu compte des divers manuscrits de l'œuvre de Pie II qui existent à la Bibliothèque Vaticane. Je crois avoir découvert, parmi ces derniers, le texte original des *Commentaires*, écrit en partie de la main de Pie II en personne : je reparlerai de ce document au deuxième volume de cette étude.

assemblée au pied du Vatican commençait à s'impatienter, et les ambassadeurs chargés de veiller à la sécurité du conclave ne manquaient aucune occasion de pousser les cardinaux à se hâter, en considération de l'état d'agitation de la ville de Rome et de la nécessité de réprimer l'audace de Piccinino<sup>1</sup>.

Cela ne faisait que compliquer la situation, chaque parti étant assez fort pour empêcher l'élection du candidat de ses adversaires et pas assez pour faire passer le sien : ce fut sans doute dans ce moment que, pour sortir d'embarras, quelques membres du conclave songèrent à choisir un homme étranger au Sacré Collège, Antoine de Montefalcone, des Frères Mineurs<sup>2</sup>; mais lui non plus ne réunit pas la majorité des voix. Pour en finir, on se décida à s'entendre, sauf à reprendre plus tard la lutte électorale, et l'union se fit sur le nom d'un vieillard qui n'avait plus longtemps à vivre<sup>3</sup>. C'est par l'effet de ce compromis que fut élu, dans la matinée du 8 avril, un cardinal espagnol, le vieil Alphonse Borgia (Alonso Borja), qui prit le nom de Calixte III<sup>4</sup>; l'élection se fit par

<sup>1</sup> Archives d'État de Milan : Dépêche (inéd.) de Barthélemy Visconti et de Nicodème de Pontremoli, datée de Rome, le 8 avril 1455; voy. Suppl. de l'édit. allem., n° 61.

<sup>2</sup> WADDIN, *Ann. min.*, t. XII, 2<sup>e</sup> édit., p. 245.

<sup>3</sup> VESPASIANO DA BISTICCI, *Capranica*, loc. cit. Voy. encore la note jointe à la dépêche (inéd.) du 8 avril, qui forme le suppl. de l'édit. allem. n° 61. Il existe à la Bibliothèque de l'hôpital de Cues, Cod. C-5, un autographe de Nicolas de Cusa, dans lequel le saint prélat laisse voir, par les termes dont il se sert, l'étonnement que lui a causé cette élection : « Quamvis octogenarius... electus est. »

<sup>4</sup> Dépêche de R. Sanseverino, dans PETRUCELLI DELLA GATTINA, t. I, p. 269; CRIBRELLIUS, p. 57; Archives secrètes du Vatican, *Acta consistorialia* (inéd.); Archives d'État de Florence, cl. X, dist. 1, n° 44, f° 131; Lettre (inéd.) de la république florentine à son ambassadeur à Venise (Oratori Venetiis), d. d. Florent., 1455, april. 10 : « In questa mattina havemmo lettere da Ruberto Martelli da Roma, per le quali avisa, come a di 8 di questo a hore XV fu creato nuovo papa. » Tous les documents cités jusqu'ici concordent sur la fixation de l'heure où fut faite l'élection du Pape : ce serait la quinzième heure, ou dix heures du matin. D'autres sources, telles que la dépêche (inéd.) du 8 avril (voy. Suppl. de l'édit. allem., n° 61) et la *Cronica di Bologna* (p. 716), désignent la treizième heure. NICCOLA DELLA TUCCIA (p. 239) écrit : « La mattina a 14 hore dissero aver fatto nuovo papa, etc. » Ce renseignement est confirmé par un billet (inéd.) du cardinal Scarampo à Louis de Gonzague, du

accession; ce résultat était dû principalement aux démarches des cardinaux Scarampo et Alain. Certaines personnes avaient prédit, avant la réunion du conclave, que la désunion des Italiens amènerait l'élection d'un « ultramontain »; les faits leur donnaient raison. Au lieu d'un Grec, comme Bessarion, on avait pour Pape un Espagnol; au lieu d'un humaniste et d'un philosophe, c'était un légiste qui allait s'asseoir sur la chaire de Saint-Pierre<sup>1</sup>.

Jusqu'à la fin du conclave, il n'était venu à la pensée de personne qu'Alphonse Borgia fût un candidat possible; après l'événement, on se rappela une prédiction de Vincent Ferrer. Lorsque le célèbre Dominicain espagnol prêchait à Valence, il avait, dit-on, remarqué, dans la foule qui se recommandait à ses prières, un prêtre qui, lui aussi, lui demandait l'aumône d'une prière : « Mon fils, lui avait-il répondu, je te félicite; souviens-toi que tu es appelé à devenir un jour l'ornement de ton pays et de ta famille. Tu parviendras à la plus haute dignité qu'il soit donné à un mortel d'atteindre. Moi-même, après ma mort, je serai de ta part l'objet d'une vénération toute spéciale. Efforce-toi de persister dans la vertu<sup>2</sup>. » Le prêtre à qui s'adressaient ces paroles n'était autre qu'Alphonse Borgia. A partir de ce jour, avec l'obstination qui le caractérisait, il ne cessa de croire à l'accomplissement de la prédiction, et il en parlait souvent à ses amis<sup>3</sup>. Aussi l'un de ses premiers actes, après son élévation, fut-il

8 avril 1455, que l'on conserve aux Archives Gonzague, à Mantoue. — Certaines sources donnent au nouveau Pape le nom de « Calixtus quartus », parce que le nom de Calixte III avait été pris, à une époque précédente, par Jean, abbé de Struma, antipape du temps d'Alexandre III : voy. *Freiburger Kirchenlexikon*, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 1710 et suiv. On est surpris de rencontrer la même désignation dans les *Acta consistorialia* (inéd.) des Archives secrètes du Vatican.

<sup>1</sup> Alphonse Borgia passait pour l'un des premiers jurisconsultes de son temps : voy. *AENAE SYLVIUS, Europa*, cap. LVIII; *NICCOLA DELLA TUCCIA*, p. 239; *RAPHAEL VOLATERRA*, f° 234; Bibliothèque Riccardi, à Florence, Cod. 361, poème de Brippi.

<sup>2</sup> Voy. dans *BZOVIVS, Annal.*, 1419, n° 24, la *Vita S. Vincentii Ferrer.*, de *PETRUS RANZANUS PANORMITANUS*.

<sup>3</sup> A l'illustre Jean de Capistran, entre autres, en 1449 : voy. *WADDING*, t. XII, p. 246.

d'inscrire Vincent Ferrier dans le catalogue des saints; les fêtes de la canonisation du puissant prédicateur dominicain eurent lieu à Rome, le 29 juin 1455<sup>1</sup>.

L'antique famille des Borja, ou Borgia, comme disent les Italiens, originaire de la Catalogne, avait été féconde en hommes exceptionnels. La nature leur avait prodigué ses dons les plus éclatants : la beauté et la force, l'intelligence et le savoir-faire, et cette énergie de volonté qui force la main à la fortune<sup>2</sup>. Alphonse Borgia, né à Xativa, près de Valence, le dernier jour de l'année du grand schisme (1378), était le digne descendant de cette noble race<sup>3</sup>. Entré fort jeune à l'Université de Lérida, il se voua à l'étude du droit et devint docteur *utriusque juris*. Par la suite, il occupa avec succès

<sup>1</sup> Le procès de canonisation avait déjà été introduit antérieurement : voy. ECHARD, t. I, p. 811; la fête avait d'abord été fixée au 23 mai; la cérémonie fut ajournée parce que la « relatione del processo suo » fut trouvée trop longue; voy. Archives d'État de Milan, *Cart. gen.* : Dépêches (inéd.) de Barthélémy Visconti et de Nicodème de Pontremoli, datées du 22 et du 24 mai 1455. La bulle de canonisation n'est point enregistrée dans les registres des Archives secrètes du Vatican. Cet oubli suscita des doutes sur la réalité du fait et motiva une deuxième bulle, publiée par Pie II : *Bzovius*, ad an. 1419. J'ai trouvé cette bulle (inéd.), datée de Rome, tercio Cal. Jun. pont. a<sup>o</sup> I<sup>o</sup>, à la Bibliothèque du Palais, à Munich, dans le Cod. lat 18930 (Teg. 930), f° 86-89. — Le Dominicain H. Kalteisen vota pour la canonisation : voy. Bibliothèque de l'Université de Bonn, Cod. 326 (inéd.).

<sup>2</sup> GREGORIOVIUS, *L. Borgia*, p. 3. — L'origine de la maison de Borgia est enveloppée d'obscurité. On a prétendu, sans fondement, qu'elle était de race royale : voy. article de M. MATAGNE dans la *Revue des questions historiques*, t. IX (1870), p. 457 et suiv.; t. XI (1872), p. 197. — PLATINA donne au père d'Alphonse le nom de « Johannes »; ZURITA (p. 35), celui de « Domingo »; quant à sa mère, on ne connaît même pas son nom de famille. ZURITA (p. 35) et ESCOLANO (*Hist. da Valencia*, Val., 1610, t. II, p. 200) disent qu'elle était née à Valence. — Alphonse naquit à Valence et y fut baptisé dans l'église collégiale de Sainte-Marie. Nous possédons, à cet égard, son propre témoignage, inscrit dans deux bulles de l'année 1457, qui ont été publiées par VILLANUEVA t. I, p. 18 et suiv., 181 et suiv.

<sup>3</sup> Calixte III était donc âgé de soixante-dix-sept ans au moment de son élection. Certains chroniqueurs l'ont dit encore plus avancé en âge; ainsi, l'*Ist. Bresc.* (p. 891) lui donne quatre-vingt-cinq ans, NICCOLA DELLA TUCCIA (p. 239), quatre-vingt-six (les *Ricordi di casa Sacchi*, publiés dans le même volume, lui donnent son âge véritable, soixante-dix-sept ans). D'autres sources parlent de lui comme d'un octogénaire : voy. p. ix, L. BONINCONTRE, p. 158, et la note autographe (inéd.) de Nicolas de Cusa, à la fin du manuscrit de la Bibliothèque de l'hôpital de Cues, déjà cité plus haut, p. 306, note 3.

une chaire de droit à la même Université. Pierre de Luna, connu sous le nom de Benoit XIII, lui donna un canoniciat dans la ville. Les circonstances l'ayant mis en rapport avec Alphonse, roi de Naples, ce fut le début d'un changement qui l'arracha à sa studieuse existence. Ce prince habile eut vite reconnu chez le savant professeur des aptitudes spéciales pour la diplomatie, et il chercha à l'attirer à son service. Devenu secrétaire particulier et conseiller intime du roi, Alphonse Borgia justifia pleinement la confiance que le souverain avait mise en lui. Dans toutes les affaires politiques et religieuses qu'il eut à traiter, il fit preuve, à un degré égal, d'adresse et de savoir-faire. Il rendit aussi d'importants services à la Papauté. Ce fut principalement à lui que revint le mérite d'avoir obtenu la renonciation de l'antipape Clément VIII. Martin V sut se montrer reconnaissant et lui conféra, la même année, le siège épiscopal de Valence (1429)<sup>1</sup>.

Évêque, Alphonse Borgia n'en continua pas moins de donner ses soins aux affaires les plus importantes de son Roi : il l'assista tout particulièrement dans la réorganisation du royaume de Naples, où des troubles et des guerres sans fin avaient laissé tout à refaire : la création du célèbre tribunal de Santa Chiara fut son œuvre<sup>2</sup>. A l'époque où le concile de Bale était en guerre ouverte avec Eugène IV, le roi de Naples voulut lui confier une mission auprès du concile, mais il répondit par un refus qui fait autant d'honneur à sa prudence qu'à son attachement au Pape. Par la suite, il travailla avec ardeur à amener une réconciliation entre Alphonse et Eugène IV. Le pape le récompensa en le nommant cardinal au titre des Quatre-Saints couronnés, antique basilique pittoresquement située sur un promontoire, dans la partie septentriionale du Cœlius<sup>3</sup>. Élevé à ce haut degré de dignité, Alphonse

<sup>1</sup> RAYNALD, ad a. 1429, n° 3 et 5; VILLANUEVA, t. I, p. 51; t. XX, p. 54 et suiv.; voy. vol. I, p. 288 et suiv.

<sup>2</sup> GIANNONE, t. III, p. 284-289. — Alphonse Borgia était chargé de surveiller l'éducation de Ferrant, fils naturel d'Alphonse : ZURITA, t. IV, f° 52<sup>b</sup>.

<sup>3</sup> Voy. vol. I, p. 345.

Borgia ne pouvait plus refuser au Pape de demeurer à sa cour; il s'y conduisit de tel'e sorte que jamais une accusation de flatterie ou de partialité ne put ternir sa réputation. Il n'y avait dans tout Rome qu'une voix sur la simplicité de mœurs, la droiture, l'équité, la prudence, l'expérience en affaires et l'érudition extraordinaire en droit canon du cardinal de Valence : c'était le nom qu'on lui donnait d'ordinaire<sup>1</sup>.

Malheureusement, sa santé n'était plus des meilleures; des études absorbantes et un déploiement incessant d'activité avaient considérablement ébranlé ses forces physiques. Cette faiblesse de constitution causa, en Italie, au moment de son élection, beaucoup d'inquiétudes, auxquelles contribua aussi, pour une bonne part, sa situation particulière vis-à-vis du roi de Naples. Les Républiques de Venise, de Florence et de Gênes, notamment, étaient mécontentes de ce choix, comme il ressort de diverses lettres du temps<sup>2</sup>, ce qui ne les empêcha pas de témoigner, dans les documents officiels, une satisfaction sans mélange au sujet de l'élévation du cardinal de Valence<sup>3</sup>.

L'orgueil italien se montra vivement froissé de ce que la tiare eût été placée sur la tête d'un étranger<sup>4</sup>. Dans le pre-

<sup>1</sup> PLATINA, p. 727; *Jac. Phil. Bergam. Chronic.*, f° 304; cf. *Giornali Napolit.*, p. 1131.

<sup>2</sup> Archives d'État de Milan, *Cart. gen.* : Dépêches (inéd.) d'Antonius Guidobonus, datée de Venise le 12 avril 1455, et de Johannes de la Guardia, datée de Gênes le 14 avril 1455.

<sup>3</sup> La lettre de félicitations de Florence a été publiée par M. GUASTI, *Legazioni*, p. 34 et suiv. Voy. Archives d'État de Gênes, *Litt.*, vol. XVIII, f° 128, 132, les Lettres (inéd.) de Gênes au Pape et aux cardinaux, datées du 15 et du 28 avril. On conserve aux Archives d'État de Venise, *Sen. Secr.*, t. XX, f° 58<sup>b</sup>, une Lettre (inéd.) de la République de Venise, aux cardinaux Scarampo et Barbo, datée du 20 avril 1455, où nous lisons le passage suivant : « Hec siquidem electio cum potius celestis quam humana existimanda sit : fatemur non satis litteris explicare posse, quantum gaudii et immense letitiae mens nostra percepert. »

<sup>4</sup> Dépêche de R. Sanseverino, dans PETRUCCELLI DELLA GATTINA, t. I, p. 268. Archives d'État de Florence, *Carteggio inanzi il principato*, Filza XVII, n° 131. Lettre (inéd.) de Lionardo Bernacci à Piero di Cosimo de' Medici, d. d. Roma a di X aprile 1455 : « Per lettere de Ruberto [Martelli, voy. plus haut, p. 306, note 4] a Cosimo avete inteso della creazion del nuovo papa lo char<sup>e</sup> de Valenza; vedete per la esitanza de nostri Taliani ovi ci troviamo tucti. Regnano Chatalani e

nier moment, on alla jusqu'à dire qu'un grand schisme ne tarderait pas à éclater et que plusieurs cardinaux étaient sur le point de s'éloigner, ne pouvant supporter l'influence excessive accordée par le nouveau Pape aux cardinaux Scarampo et Alain<sup>1</sup>. On redoutait, surtout à Venise, à Florence et à Gênes, que le choix fait par le conclave ne tournât au profit de la puissance du roi de Naples. Enfin, on redoutait que Calixte III ne se laissât aller à accorder des faveurs exagérées aux Catalans, nation détestée en Italie. Cette dernière crainte, nous le verrons par la suite de cette histoire, n'était que trop fondée. L'autre, heureusement, ne se réalisa pas, et si Alphonse avait jamais cru que l'élévation de son ancien secrétaire particulier mettrait le Saint-Siège dans sa main, il put bientôt reconnaître son erreur.

Cependant, à Rome même, Calixte III jouissait d'une réputation solidement établie de droiture, d'équité et de loyauté. Dans une lettre du 3 mai 1455, adressée au grand maître de l'Ordre teutonique, le procureur de l'Ordre écrivait : « Le nouveau Pape est un vieillard, homme d'honneur et de vertu, et d'excellente réputation<sup>2</sup>. » Effectivement, si haut que l'on remontât dans sa vie, on n'y découvrait point de tache. Auster pour lui-même, il en avait donné la preuve, comme évêque et comme cardinal, en refusant d'accepter aucun bénéfice, et il se montrait bienveillant et indulgent pour les autres. Les pauvres et les malheureux trouvaient toujours auprès de lui aide et consolation<sup>3</sup>. Aussi Bartolomeo Michele,

*ea Dio come la loro natura ci si confa. Bisogna per questa volta aver pazienza duna cosa, mi chonforto che dovera durar pocho di tempo sichondo leta* », etc.

<sup>1</sup> PETRUCELLI DELLA GATTINA, t. I, p. 269; cf. Bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, Cod. it. VII-MCXCVI, Dépêche (inéd.) de François Contarini, datée de Sienne, le 23 avril 1455.

<sup>2</sup> VOIGT, *Enea Silvio*, t. II, p. 458.

<sup>3</sup> JAC. PHIL. BERCOM., p 304; RAPH. VOLATERR., t. XXII, p 234. — Sur la protection spéciale accordée par Calixte III à l'hôpital du Saint-Esprit, voy. l'article de M. BROCKHAUS dans le *Repertor. de JANITSCHECK*, t. VIII, p. 283. Cf. la note extraite des Archives de San-Spirito, vol. I, p. 359, note 1. — Par son testament, le Pape légua cinq mille ducats pour un hôpital à créer dans la maison qu'il avait habitée comme cardinal. Voy. Archives Gonzague, à Mantoue, Lettre (inéd.) d'Antonius Catabenus à François Sforza, datée du 7 août 1458.

ambassadeur de Sienne, qui l'avait connu avant son élévation, louait-il hautement ses qualités. Écrivant, le lendemain de l'élection, au gouvernement de sa patrie, il disait : « G'est un homme hors ligne par la sainteté de sa vie et par sa science; il est Catalan, ami et partisan du roi Alphonse, au service duquel il a été autrefois; il s'est toujours montré très bien disposé pour notre ville. Il est d'un naturel pacifique et doux. » Dans la même lettre, Michele engageait ses concitoyens à donner le plus d'éclat possible à l'ambassade qu'ils enverraient à Rome, et, leur rappelant que le Pape était aussi intelligent que savant, il leur conseillait de choisir pour cette mission des hommes connus et d'une dignité de caractère éprouvée<sup>1</sup>.

Le grand archevêque de Florence, saint Antonin, a très bien exposé les craintes suscitées, au premier moment, par l'élection de Calixte III, et le revirement qui ne tarda pas à se produire en sa faveur : écrivant à un habitant de Pise, Jean, fils de maître Dominique, médecin d'Orvieto, il disait : « Au premier moment, l'élection de Calixte III a été peu agréable aux Italiens, et cela pour deux motifs. D'abord, comme il est originaire de Valence, ou de Catalogne, ils redoutent qu'il ne songe quelque jour à transférer la cour pontificale en pays étranger. En second lieu, ils craignent qu'il ne confie les places fortes des États de l'Église à des Catalans et que, plus tard, dans un cas donné, il ne devienne difficile de les retirer de leurs mains. Cependant, la réflexion est venue, on a connu sa réputation de bonté, de sagesse, de droiture et d'impartialité; puis il a pris par écrit, j'ai vu de mes propres yeux une copie de ce document, l'engagement solennel d'appliquer toutes ses forces, comme le lui conseillaient les cardinaux, à organiser la guerre contre les Turcs et à reconquérir Constantinople : depuis lors, on a bon espoir. On ne croit, on ne dit plus qu'il ait des préférences pour une nation au détriment des autres; on pense, au contraire, qu'il fera preuve de jugement et d'équité et rendra à chacun ce qui lui est dû. Ce qui se passera, Dieu seul le sait, lui dont

<sup>1</sup> Arch. stor. Ital., 4<sup>e</sup> série, t. III, p. 192.

la Providence gouverne le monde et particulièrement l'Église, et qui, dans son infinie bonté, sait du mal faire sortir le bien. Avec le temps on sera en mesure de prononcer un jugement en meilleure connaissance de cause. En attendant, notre devoir à l'égard du Saint-Père, plus qu'envers aucun autre homme vivant, est de toujours penser du bien de lui, de toujours juger bien ses actes, et de ne point prendre ombrage pour la moindre chose qui peut nous paraître choquante. Le Christ dirige la barque de saint Pierre, et elle ne sombrera pas. Parfois, il semble dormir au milieu de la tempête; il faut alors le réveiller par nos prières et nos bonnes œuvres, c'est ce qui manque<sup>1.</sup>

La vie de Calixte III et toute sa manière d'être, en général, étaient d'une grande simplicité; il avait horreur de l'éclat et de la pompe. Il écoutait avec un calme parfait les ambassadeurs, les personnes qui avaient à lui adresser des demandes: au témoignage d'Æneas Sylvius, il possédait, à cet égard, une supériorité marquée sur ses prédécesseurs. Il dictait lui-même les lettres qu'il faisait écrire à des souverains ou à des amis; il se faisait un plaisir d'apostiller des suppliques; il aimait à s'entretenir de questions de droit: il avait les articles des lois et des canons aussi présents à sa mémoire que s'il eût quitté l'université de la veille<sup>2.</sup> Nicolas V avait aimé la conversation familière; Calixte III, au contraire, était laconique. Mais c'était surtout dans le domaine de la littérature et de l'art que se faisait sentir le contraste entre le Pape espagnol et le grand protecteur de la Renaissance.

Pour apprécier équitablement le rôle de Calixte III à ce point de vue, il faut commencer par se tenir en garde contre les jugements passionnés des humanistes du temps: l'un

<sup>1</sup> REUMONT, *Briefe heiliger Italiener*, p. 143 et suiv. Cette lettre est datée du 24 avril 1455: le texte en a été publié dans la forme originale, dans V. MARCHESE, *Cenni storici del B. Lorenzo da Ripafratta* (Florence, 1851), p. 53, et dans les *Lettore di S. Antonino*, p. 189 et suiv. — On retrouve cette crainte, de voir le Saint-Siège transféré hors de Rome, dans les Instructions (inéd.) pour l'ambassadeur florentin à Venise, dont nous avons déjà parlé: *Archives d'État de Florence*.

<sup>2</sup> ÆNEAS SYLVIUS, *Europa*, cap. LVIII.

d'eux n'est-il pas allé jusqu'à dire que « Calixte III figurait inutilement dans la série des Papes<sup>1</sup> » ? Pour ces gens-là, le pontificat de Nicolas V avait été un âge d'or; ce beau temps était passé, il est vrai. Mais si l'on songe au rôle prépondérant joué sous le prédécesseur de Calixte III par des hommes animés d'un esprit aussi peu religieux, parfois même aussi antireligieux que certains humanistes, on doit avouer qu'une réaction était nécessaire<sup>2</sup>. On a le droit de dire, si l'on se place uniquement au point de vue religieux, que cette réaction fut salutaire; elle fut énergique aussi, ce qui n'empêche que les humanistes ne l'aient présentée sous des couleurs très exagérées. Calixte III, le calme, le froid jurisconsulte, suivait le mouvement de la Renaissance, non pas d'un œil hostile, mais d'un œil indifférent. Son pontificat marque seulement une pause dans la marche triomphante des idées nouvelles, rien de plus, rien de moins<sup>3</sup>.

Un phénomène surprenant et encore inexplicable jusqu'à ce jour est la faveur dont Valla fut l'objet de la part de Calixte III. Ce Pape l'éleva au rang de secrétaire pontifical et lui prodigua les canoniciats<sup>4</sup>. Mais il ne jouit pas longtemps de cette fortune, car il mourut le 1<sup>er</sup> août 1457; sa pierre tumulaire se trouvait à Saint-Jean de Latran, et aurait été détruite sans l'intervention d'un grand et savant historien allemand<sup>5</sup>; elle a été encore une fois changée de place à l'occasion des récents travaux de restauration.

Il est curieux de constater l'habileté des humanistes à s'accommoder au nouvel état de choses. On conserve à la Biblio-

<sup>1</sup> GEIGER, *Renaissance*, p. 139. On peut juger de la haine des humanistes contre Calixte III, d'après la lettre écrite par Filelfo au cardinal Bessarion après la mort du Pape : *Philelfi Epist.*, f° 102.

<sup>2</sup> VOIGT (t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 235) le reconnaît lui-même.

<sup>3</sup> Ainsi, l'école de tapisserie, créée au Vatican par Nicolas V, resta en activité sous Calixte III.

<sup>4</sup> Il lui donna, entre autres, une place de chanoine à Saint-Jean-de-Latran ; voy. MARINI, *Architatri*, t. I, p. 241. Cf. Archives secrètes du Vatican, Reg. 439 (inéd.), f° 64<sup>b</sup>-66, et 445 (inéd.), f° 29-30.

<sup>5</sup> NIEBUHR, *Vortr. über römische Alterth.*, publ. par ISLER (Berlin, 1858), p. 11. Sur ce tombeau, voy. *Beschreibung Roms*, t. III, 1<sup>e</sup> part., p. 684, et ADINOLFI, t. I, p. 204.

thèque Vaticane une demande de secours adressée par un savant à Calixte III : le pétitionnaire, sachant combien le Pape avait à cœur les affaires d'Orient, cherche à se le rendre favorable en touchant cette corde<sup>1</sup>. Par la suite, quand les humanistes eurent reconnu qu'ils n'avaient rien à attendre de ce Pape, ils se vengèrent par des calomnies.

L'une des plus connues est l'accusation portée contre Calixte III d'avoir dispersé à tous les vents les livres de la Bibliothèque Vaticane : Filelfo et Vespasiano da Bisticci ont, plus que personne autre, contribué à la répandre. Voici ce que raconte le dernier : « Quand le Pape Calixte eut pris les rênes du gouvernement, et quand il vit tant de livres excellents, dont plus de cinq cents brillaient dans leurs reliures de satin cramoisi garnies de fermoirs d'argent, il en fut stupéfait, lui le vieux légiste, qui n'était accoutumé à voir que des volumes écrits sur coton et simplement brochés. Loin de louer la sagesse de son prédécesseur, il s'écria, en entrant dans la chambre aux livres : « Voilà donc pourquoi on a vidé le trésor de l'Église ! » Alors il commença à épargiller les livres grecs. Il en donna plusieurs centaines au cardinal Ruthène Isidore. Comme celui-ci était fort avancé en âge et à moitié en enfance, ces volumes tombèrent entre les mains de sa domesticité. On vendit pour des carlins ce qui avait coûté des florins d'or. Un grand nombre de livres latins passèrent à Barcelone, partie par les soins de l'évêque de Vich, le tout-puissant dataire du pape Calixte, partie comme présents offerts par le Pape à des nobles catalans<sup>2</sup>. » A cette accusa-

<sup>1</sup> Cod. Vatic., 2137 (inéd.), f° 216-220<sup>b</sup>; on lis au f° 220 : « Rogo itaque... ut priusquam ex hoc seculo migres, tua ope et interventione vindicatum videoas nobilissimum christianorum sanguinem, quem in illa inclita Constantinopolitana urbe a sevissimo illo Teuchrorum duce tam crudeliter effusum audivimus. »

<sup>2</sup> VESPASIANO DA BISTICCI, *Vescovo Vicense* (MAI, *Spicil.*, t. I, p. 283 et suiv., 286). Quel que soit l'inventeur de cette histoire, Vespasiano ou son garant, l'évêque de Vich, elle n'en porte pas moins en elle-même des signes d'invraisemblance : ne pourrait-on pas objecter, par exemple, qu'à la cour d'Alphonse, à Naples, Alphonse Borgia avait eu maintes occasions de voir des manuscrits de luxe ? Le cardinal ANGELO MAT (loc. cit., p. 284, note 1) et REUMONT (t. III, 1<sup>re</sup> part., p. 333) ont déjà dit à cet égard ce qu'il y avait à dire. VOIGT a com-

tion fantaisiste, il nous suffira d'opposer quelques arguments dont chacun peut contrôler la valeur. Et d'abord, si la dilapidation avait été exécutée dans de telles proportions, comment se fait-il que Platina, bibliothécaire de la Bibliothèque Vaticane sous Sixte IV, ait pu parler avec admiration de la beauté des volumes confiés à sa garde? Que quelques-uns soient passés dans des mains étrangères après la mort de Nicolas V, cela n'est pas impossible; cela est souvent arrivé au décès d'un Pape; mais que beaucoup aient eu ce sort, nous ne pouvons l'admettre, car, à l'heure actuelle, une grande partie des trésors littéraires laissés par ce Pape se trouvent encore à la Bibliothèque Vaticane<sup>1</sup>.

Ces preuves me semblent déjà convaincantes; mais en voici encore une qui suffirait, à elle seule, pour trancher la question<sup>2</sup>. Dès le 16 avril 1455, c'est-à-dire avant son couronnement, Calixte III fit dresser par Cosme de Monserrat, son confesseur, un inventaire de la précieuse bibliothèque de son prédécesseur<sup>3</sup>. Le soin d'établir l'inventaire d'une collection prouverait déjà l'intention de la conserver; on ne le comprendrait pas de la part d'un Pape d'humeur à en dis-

mencé par admettre l'anecdote telle quelle (*Enea Silvio*, t. III, p. 607), puis il lui est venu des doutes (*Wiederbelebung*, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 209, note 1). M. LÄMMER (*Analecta*, p. 20) met également en doute l'exactitude de ce renseignement.

<sup>1</sup> PLATINA, *Vita Nicolai V*; REUMONT, loc. cit. Dans son *Bibliothecæ apost. Vatic. Codd. mss. catalogus* (Romæ, 1756), t. I, 1<sup>re</sup> part., p. **xxi**, ASSEMANI va jusqu'à dire que Calixte III vendit des manuscrits à l'étranger pour une somme de quarante mille pièces d'or : il y a une méprise. Voy. MUNTZ, *L'héritage de Nicolas V*, p. 421. Malgré l'affirmation de ce savant, M. LÉONETTI (t. I, p. 85 et suiv.) reproduit une anecdote qui ne tient pas debout.

<sup>2</sup> MUNTZ, *L'héritage de Nicolas V*, p. 423. — Dans l'étude sur la Bibliothèque du Saint-Siège (p. 354) citée plus haut, M. DE ROSSI exprime la même opinion.

<sup>3</sup> Bibliothèque Vaticane, Cod. Vatic. 3950; voy. plus haut. Il existe, à la Bibliothèque de la cathédrale de Vich, une copie de l'inventaire du fonds grec de la Bibliothèque de Nicolas V. Cet inventaire est établi d'une façon encore plus laconique que celui du fonds latin dans le manuscrit du Vatican : voy. MUNTZ, *La Bibliothèque du Vatican*, Paris, 1887. — Sur Cosme de Monferrato, voy. : MORONI, t. XIX, p. 130; DE LA FUENTE, p. 475, et Bibliothèque Angélique, à Rome, Cod. S. 3, 13, *Annales ord. Eremit. S. August.*

tribuer les trésors aux premiers venus<sup>1</sup>. Mais voici bien autre chose : chacun peut lire sur les marges de ce catalogue, le plus ancien en date de la Bibliothèque Vaticane, une série de notes qui réduisent à leur juste valeur les lamentations des humanistes sur la dilapidation de ses manuscrits. Il en ressort que Calixte III fit effectivement cadeau de certains manuscrits, mais le nombre s'en éleva en tout à cinq, et c'étaient des ouvrages d'intérêt tout à fait secondaire ! Le roi de Naples en reçut deux pour sa part<sup>2</sup>.

L'inventaire en question ayant été dressé le 16 avril 1455, on dira peut-être que cela ne prouve pas que le Pape n'ait pu faire, plus tard, d'autres cadeaux à ses dépens. A cette objection, je réponds que, fallût-il même l'admettre, le nombre des manuscrits ainsi donnés serait encore insignifiant. Si le Pape ne donna que deux manuscrits au roi de Naples, avec qui il était lié d'amitié, on peut affirmer hardiment qu'il n'en a pas donné des centaines, soit au cardinal Isidore, soit à des nobles catalans. La seule chose que l'on puisse concéder, sachant que pour faire la guerre aux Turcs il aurait été disposé à vendre jusqu'à sa mitre, c'est qu'il aurait fait enlever à quelques manuscrits leurs reliures chargées d'ornements d'or et d'argent, afin de couvrir en partie, avec le produit de leur vente, les dépenses de la guerre sainte<sup>3</sup>. J'espère avoir démontré que l'histoire de la dilapidation de la bibliothèque de Nicolas V est bonne à rejeter dans le domaine de la légende.

Au reste, il n'est pas nécessaire de chercher dans une prétendue absence de goût pour les arts libéraux l'explication de l'attitude prise par le nouveau Pape à l'égard de la Renaiss-

<sup>1</sup> MUNTZ, *L'héritage de Nicolas V*, p. 423.

<sup>2</sup> Bibliothèque Vaticane, Cod. Vatic. 3959, f° 3 : « Glossa Nicolai de Lira : S. D. N. dedit hunc domino regi Arrag. » ; f° 9 et 14 : « Glossa Nicolai de Lira (même observation ; il s'agit d'un exemplaire des lettres de saint Augustin et d'un exemplaire du *Liber de veritate cath. fidei*) : Fuit traditum bancho de Pappis de man. S. D. N. » ; f° 23<sup>b</sup> : « Florus : Hunc dedit S. D. N. capitaneo. » M. MUNTZ (*L'héritage de Nicolas V*, p. 423) dit que le nombre des livres ainsi donnés s'élevait à huit : c'est une erreur.

<sup>3</sup> GABRIEL VERONENS., dans WADDING, t. XII, p. 290.

sance et de ses représentants : assurément, sa froideur forme un contraste tranché avec l'enthousiasme de Nicolas V; mais, tout autant que cette absence de goût, plus peut-être encore, une cause extérieure en détournait son attention, et cette cause, c'était l'immensité du péril qui menaçait la chrétienté du côté de l'Orient. Travailler à le conjurer lui paraissait avec raison le premier de ses devoirs, et cette préoccupation l'absorbait tellement, qu'elle ne laissait que peu ou point de place dans son esprit pour les encouragements à donner aux lettres et aux arts : cela est bon en temps de paix.

Le début du pontificat de Calixte III fut malheureux. Le jour même où il prit possession du pouvoir, les haines de parti, qui ne cessaient jamais de couver dans Rome, se manifestèrent par une violente explosion. C'était le 20 avril, jour de la fête solennelle du couronnement<sup>1</sup>. Le matin, le Pape se rendit à Saint-Pierre ; à son arrivée, un chanoine mit sous ses yeux le feu à un paquet d'étoupe, en lui adressant ces paroles : « Saint Père, ainsi passe la gloire du monde » ; cette cérémonie, dont l'origine remonte à une haute antiquité, a pour objet de rappeler au nouveau Pape la fragilité de toutes les grandeurs humaines. Après cela, Calixte célébra la messe ; le cardinal Barbo chanta l'épitre, et le cardinal Colonna l'évangile. Le saint sacrifice terminé, le couronnement eut lieu devant la basilique : Prosper Colonna, doyen des cardinaux, plaça la tiare sur la tête du Pape, en lui disant : « Recevez la tiare ornée de trois couronnes et sachez que vous êtes le père des princes et des rois, le guide du monde, le vicaire, sur la terre, de Jésus-Christ, notre Sauveur, à qui soient honneur et gloire dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il<sup>2</sup>. »

Immédiatement après cette édifiante cérémonie, le Pape

<sup>1</sup> NICCOLA DELLA TUCCIA (p. 240) assistait à ces fêtes et en a laissé le récit. L'ouvrage de CANCELLIERI (*Possessi*, p. 43) ne nous apprend rien de nouveau ; il ne connaît pas la relation de Nicolas della Tuccia, qui, d'ailleurs, était encore inédite. — Sur les cérémonies, voy. MEUSCHEN, p. 166 et suiv.

<sup>2</sup> MEUSCHEN, p. 178. Voy. GATTICUS, p. 177, 205, etc., ouvrage très rare.

alla prendre possession de l'église de Saint-Jean de Latran, qui est, à proprement parler, l'Église épiscopale des Papes. Dans toutes les rues, sur le passage de la procession, jusqu'à « la basilique dorée, mère et chef de toutes les églises de la ville et du monde », les maisons étaient tendues de tapisseries : le Pape, monté « sur son cheval blanc », était suivi par un cortège formé de tous les cardinaux, de quatre-vingts évêques environ, tous vêtus d'ornements blancs, d'un grand nombre de barons romains et des autorités de la ville. Conformément à l'ancienne coutume, des députés des Juifs attendaient le passage du Pape sur la place dite Monte Giordano ; ils lui présentèrent les rouleaux de la loi ; le Pape y lut quelques mots et leur dit : « Nous reconnaissons la loi ; mais nous condamnons votre interprétation, car celui de qui vous dites qu'il doit venir est venu, et c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme nous l'enseigne et le prêche l'Église<sup>1</sup>. » Cette cérémonie traditionnelle fut l'occasion du commencement des désordres : le livre de la loi des Juifs était couvert de riches ornements d'or ; la populace voulut s'en emparer, et il se produisit une telle poussée, que la vie du Pape lui-même fut en danger ; plus tard, la même populace eut l'audace de faire main basse sur le vaisseau du Pape.

Tout cela n'était que le prélude de troubles plus graves, dont le Campo de' Fiori fut le théâtre. La possession du comté de Tagliacozzo était, en ce moment, l'objet d'un litige entre

<sup>1</sup> CANCELLIERI, p. 49; MEUSCHEN, p. 182 et suiv.; NOVAES, *Introduz.*, t. II, p. 350. L'hommage rendu par les Juifs au Pape était une coutume très ancienne ; il faudrait peut-être remonter jusqu'à l'époque impériale pour en retrouver l'origine : voy. MEHUS, *Jac. Angeli de Scarperia epist. ad Em. Chrysoloram. Florentiae*, 1743. — Le rôle assigné aux Juifs dans cette cérémonie est mentionné pour la première fois, d'une façon positive, à propos de la prise de possession de Calixte II, en 1119 : CANCELLIERI, *Possessi*, p. 9. — L'endroit où ils attendaient le cortège a varié suivant les époques : voy. MORNINI, t. XXI, p. 29 et suiv. — Ils avaient également été placés au Monte Giordano en 1447 ; en 1484, pour leur épargner les mauvais traitements de la populace, on leur avait permis d'attendre à l'intérieur du château Saint-Ange. — Le jour de la prise de possession de Pie II, et, plus tard, de celle d'Innocent VIII, cette formalité donna également lieu à des désordres : CANCELLIERI, p. 48 et suiv.

Napoléon Orsini et le comte Everso d'Anguillara ; un des serviteurs d'Orsini ayant été tué par un partisan d'Everso, le premier jura de tirer vengeance de ce méfait. Quittant l'escorte du Pape, il se rendit en toute hâte au Campo de' Fiori, où se trouvait l'hôtellerie du comte<sup>1</sup>, et il la fit mettre au pillage. C'est ici que l'on peut juger de ce qu'était alors la puissance des Orsini ; au cri de : « Pour Orsini, à la rescoufle ! » trois mille hommes s'assemblèrent en armes sur le Monte Giordano. Peu s'en fallut que les deux parties n'en vinssent aux mains sous les yeux mêmes du Pape, car les partisans des Colonna s'étaient ralliés derrière Everso. Cependant, après bien des efforts et des démarches, les messagers du Pape, le cardinal Orsini et François Orsini, préfet de Rome, réussirent à prévenir une effusion de sang, et le calme fut provisoirement rétabli<sup>2</sup>.

Le Pape était extrêmement irrité ; il ne pouvait pardonner aux auteurs des désordres qui avaient troublé une journée si solennelle<sup>3</sup> ; quand tout fut terminé, il chargea le cardinal Barbo de négocier un armistice de plusieurs mois entre les partis ; le cardinal venait de faire ses preuves en pacifiant le patrimoine de Saint-Pierre. Plus tard, le Pape prolongea encore cet armistice et, par la même occasion, il s'occupa de rétablir la paix entre les autres familles nobles de Rome<sup>4</sup>. Ces

<sup>1</sup> C'était au Campo de' Fiori que se trouvaient les plus anciennes et les plus grandes hôtelleries de Rome (GREGOROVICS, t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 686), aux enseignes de *la Vache*, de *l'Ange*, de *la Cloche*, de *la Couronne* et du *Soleil*. L'hôtellerie du *Soleil* existe encore actuellement, via del Biscione, n° 70-76.

<sup>2</sup> NICCOLA DELLA TUCCIA, *loc. cit.*; PLATINA, p. 728 et suiv.; INFESSURA, p. 4136 et suiv.; MICHAEL CANNESIUS, *Vita Pauli II*, dans MURATORI, *Script.*, t. III, 2<sup>e</sup> part., p. 1002; *Arch. stor. Ital.*, 4<sup>e</sup> série, t. III, p. 194, n° 1, relation détaillée de l'évêque de Chiusi; Archives d'État de Milan, Dépêche (inéd.) de l'évêque de Novare, datée de Rome, le 20 avril 1455; Archives d'État de Sienne, Concistoro, Lettre ad an. : Dépêche (inéd.) de Lucas Nicholai à la ville de Sienne, datée de Rome, le 21 avril 1455. — Dans le décret par lequel il nomme « Jo. de Buesa » aux fonctions de « barissellus generalis alme Urbis », Calixte III fait mention de ces « excessus énormes » : ce document est daté des Cal. Jul. (1455) : Archives secrètes du Vatican, Reg. 436, f° 264.

<sup>3</sup> Bibliothèque de Saint-Marc, à Venise. Cod. ital. VII-MCXCVI : Dépêche (inéd.) de François Contarini, datée de Sienne, le 25 avril 1455.

<sup>4</sup> CARINCI, *Lettere di Onorato Gaetani*, p. 128; NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 254. Ce dernier chroniqueur parle d'une expulsion dont l'incorrigible comte Everso

émotions des premiers jours n'eurent, heureusement, pas de suites, et, si les rivalités des barons ne se calmèrent jamais entièrement, du moins ne prirent-elles plus une forme aussi grave, dans Rome même, pendant le reste du pontificat de Calixte III<sup>1</sup>.

Aux fêtes du couronnement succéda la série d'audiences solennelles données aux ambassades extraordinaires des puissances chrétiennes, pour la prestation du serment d'obéissance<sup>2</sup>. A partir de la première moitié du mois d'avril, ces ambassades se succédèrent presque sans interruption, et, chaque fois, leur entrée donnait lieu à un nouveau déploiement de magnificences. Celle de Lucques fut la première, puis celle des autres puissances suivirent, à intervalles plus ou moins rapprochés<sup>3</sup>. L'une des plus brillantes fut celle du roi de Naples, mais elle commença par essayer de marchander la prestation du serment d'obéissance : cette prétention n'était pas de nature à consolider les bonnes relations qui avaient autrefois existé entre le Roi et Alphonse Borgia ; le Pape la repoussa sans hésiter, avec la même netteté qu'il le fit plus tard pour une tentative semblable des ambassadeurs de l'empereur Frédéric III<sup>4</sup>.

La République florentine avait envoyé des humanistes quand il s'était agi de présenter ses félicitations à Nicolas V ; cette fut l'objet ; elle était motivée, entre autres raisons, par la persistance de ce personnage à inquiéter les différentes villes des États de l'Église. Celle de Corneto s'était déjà plainte de lui en 1455. Voy. Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, p. 46, Bref (inéd.) du 1<sup>er</sup> août 1456.

<sup>1</sup> REUMONT, *loc. cit.*

<sup>2</sup> Archives d'État de Sienne, Concistoro, Lettre ad an. : Dépêche (inéd.) d'Alexis de Cesari, évêque de Chiusi, à la république de Sienne, datée de Rome, le 25 avril 1455.

<sup>3</sup> Bibliothèque de Saint-Marc, à Venise. Dépêche (inéd.) de François Contarini, déjà citée plus haut.

<sup>4</sup> Bibliothèque Laurentienne, à Florence : Relation de l'ambassade d'Aeneas Sylvius et de Jean Hinderbach, adressée à Frédéric III et datée de Rome, le 8 septembre 1455 : nous aurons à la citer encore. — Sur l'ambassade envoyée par le roi de Naples, voy. GUASTI, p. 22; — sur celle de Sienne, voy. *Arch. stor. Ital.*, 4<sup>e</sup> série, t. III, p. 192 et suiv. — Les *Annal. Bonon.* (p. 888) donnent les noms des députés de Bologne; ils se mirent en route le 23 avril. Cf. Ch. GUINARDACCI, *Storia di Bologna*, 3<sup>e</sup> part., lib. XXXIV : Bibliothèque de l'Université de Bologne, Cod. 768.

fois elle mit à la tête de son ambassade un homme aussi remarquable par la pureté de ses mœurs que par sa science en théologie, l'archevêque Antonin, et elle lui adjoignit Giannozzo Pandolfini, Antonio di Lorenzo Ridolfi, Giovanni di Cosimo de' Médici, et le légiste Otto Nicolini<sup>1</sup>. Ces derniers étaient chargés de demander au Pape le chapeau de cardinal pour l'archevêque, à l'insu de celui-ci<sup>2</sup>. L'audience eut lieu le 24 mai; le Pape, dans une chaude harangue, y parla de son projet de combattre l'ennemi de la foi chrétienne et de reconquérir la nouvelle Rome; il se dit résolu à y sacrifier sa vie s'il le fallait, bien qu'il se reconnût indigne de la couronne du martyre. En terminant, il exprima l'espoir qu'en digne fille de l'Église Florence mettrait tout en œuvre pour lui venir en aide dans cette sainte entreprise. Le 28 mai, en consistoire public, l'archevêque Antonin prononça une harangue contre les Turcs qui est restée célèbre, et le Pape lui répondit par un éloge de Florence. Deux jours après, au cours d'une audience privée, Galixte III parla du désir ardent qu'il avait de restaurer la paix en Italie, de Piccinino, qui recommençait à troubler le repos de ce malheureux pays, et de la douleur que lui causait l'audace du condottiere.

Les ambassadeurs vénitiens n'arrivèrent qu'à la fin du mois de juillet : c'étaient les mêmes qui avaient déjà présenté à Nicolas V les félicitations de la Seigneurie. Quand ils en vinrent à toucher la question la plus importante du moment, ils firent une déclaration qui n'était pas de nature à réjouir le cœur du Pape. Ils avaient reçu, à cet égard, des instructions précises : si le Pape les interrogeait sur les intentions de la République au sujet de la guerre contre les Turcs, ils devaient

<sup>1</sup> M. GUASTI (p. 3-31) a publié les instructions données aux ambassadeurs et leur relation. — L'évêque S. Antonin a inséré sa harangue dans son *Chronicon*, tit. XXII, cap. xvi; mais, par modestie, le nom de l'orateur est passé sous silence.

<sup>2</sup> Ce vœu ne fut malheureusement pas exaucé. Par la suite, un Pape animé comme Antonin du zèle de la réforme et qui, dans une situation beaucoup plus élevée, avait quelque ressemblance avec lui par la simplicité de ses goûts et de sa vie, Adrien VI l'inscrivit au nombre des saints qu'honore l'Église. REUMONT, *Briefe heiliger Italiener*, p. 139.

répondre que, dans le cas d'une coalition des autres puissances chrétiennes en vue d'une action énergique contre les Turcs, Venise marcherait sur leurs traces et montrerait autant de bonne volonté qu'elle l'avait toujours fait<sup>1</sup>. Il n'était que trop facile de comprendre ce que cela signifiait. Au reste, dans des instructions subséquentes, la Seigneurie eut soin de revenir à la charge et de prescrire à ses ambassadeurs de ne rien changer aux termes de leur déclaration<sup>2</sup>. Lorsque Aeneas Sylvius, chargé par l'Empereur, conjointement avec le légiste Jean Hinderbach, de porter son serment d'obédience, fit tout exprès le voyage de Rome, il s'arrêta, en passant, à Venise, où il demanda, au nom de l'Empereur, quelle attitude la République comptait prendre dans la question turque; il reçut la même réponse évasive et dut se contenter de cette fin de non-recevoir<sup>3</sup>.

#### Le temps perdu à Venise par Aeneas Sylvius et son collègue

<sup>1</sup> Archives d'État de Venise, *Senatus Secret.*, t. XX, f° 62 : Commissio oratoribus ituris ad S. P. Calixtum III, 1455, Jun. 6 (inéd.) : « Si per id tempus, quo stabitis Roine, summus pontifex, qui ut intelligere potuistis, multum inclinatus esse videtur ad exterminium Theuerorum, requireret seu diceret vobis quicquam de his rebus Theuerorum velletque intelligere nostram intentionem, si et nos cum aliis potentissimis favores nostros huic impesie prestaturi sumus : contenti suimus et volumus, quod Sue B. respondeatis in ea modestia et pertinenti forma verborum, quam magis utilem iudicabitis, quod quando videbimus alias potentias Christianas contra Theucros potenter se movere, nos quoque imitantes vestigia maiorum nostrorum reperiemur illius bone dispositionis, cuius per elapsum fuiimus. » La nomination des ambassadeurs remontait au 30 avril : leurs noms sont donnés par les *Senatus Secret.*, t. XX, f° 59 (inéd.) : « Pasqualis Maripetro procurator, Triadinus Griti Jacobus Lau-redano, Ludovicus Fuscareno doctor. »

<sup>2</sup> Archives d'État de Venise, *Senatus Secret.*, t. XX, f° 66 : Dépêche (inéd.) de Venise à ses ambassadeurs à Rome, 7 juillet 1455 : Dicetis quoque S<sup>u</sup> Sue, quod grato et iucundo animo intelleximus optimam dispositionem ardensemque desiderium clementie sue ad occurendum perfidie Theuerorum pro honore Creatoris nostri, communii commodo et salute totius Christianae religionis. Nos autem, sicut etiam habuistis in mandatis a nobis referendum B. Sue, perseveramus in consueto bono proposito nostro, et quando videbimus alios principes et potentias christianas se movere ad hoc sanctum opus, reperiemur illius optime mentis. »

<sup>3</sup> Ce fut le 10 juillet 1455 qu'il reçut cette réponse ; elle est enregistrée textuellement dans les *Senatus Secret.*, t. XX, f° 66, des Archives d'État de Venise.

retarda leur arrivée à Rome jusqu'au 10 août. Les deux ambassadeurs reçurent l'accueil le plus honorable; mais, avant de prêter le serment d'obéissance, ils voulurent d'abord poser des conditions et faire passer certaines requêtes de l'Empereur concernant spécialement les réservations, les dimes, les nominations et les premières prières; ils se heurtèrent à une résistance inébranlable du Pape; celui-ci leur déclara nettement qu'à aucune condition il ne ferait une promesse pour obtenir un serment d'obéissance qu'il avait le droit d'exiger. « Cette déclaration nous jeta dans un singulier embarras, écrivait *Æneas Sylvius* dans son rapport à l'Empereur<sup>1</sup>; mais quand nous vimes qu'il n'y avait rien à y changer et qu'en partant sans avoir prêté le serment d'obéissance nous ne ferions que causer un scandale, nous nous décidâmes à prêter le serment, sauf à faire ensuite les démarches nécessaires pour qu'il fût donné suite à vos demandes. » La déclaration d'obéissance de la nation allemande eut lieu deux jours après, en consistoire public. *Æneas Sylvius* prononça, à cette occasion, en présence du Pape, une longue harangue dans laquelle il rappelait à Calixte III, en le félicitant, que depuis le temps de Grégoire XI, c'est-à-dire depuis quatre-vingts ans environ, il était le premier Pape qui n'eût pas à craindre un antipape. Puis, abordant la question de la guerre contre les Turcs, il s'exprima en termes faits pour plaire au Pape et pour lui suggérer l'idée de récompenser les travaux antérieurs et le zèle actuel de l'orateur. Calixte III répondit par un éloge de l'Empereur et de ses bonnes intentions par rapport à la guerre contre les Turcs, et il ajouta qu'en ce qui le concernait personnellement, il aurait recours à tous les moyens dont l'emploi pourrait amener l'extermination des infidèles<sup>2</sup>. Les jours suivants, les

<sup>1</sup> « His ita dictis fuimus admodum anxii, sed cum videremus aliter fieri non posse, et quod scandalum esset hinc recedere obedientia non prestita, delibera vimus obedientiam ipsam prestare ac deinde petitiones prosequi, cum secus fieri non posset » : Bibliothèque Laurentienne, à Florence, Plut. LIV, Cod. 19, f° 64-67 : Rapport adressé par *Æneas Sylvius* et Jean Hinderbach à Frédéric III, daté de Rome, le 8 septembre 1465 : ce rapport a été publié par M. CUENONI (p. 121 et suiv.), d'après un manuscrit de la Bibliothèque Chigi.

<sup>2</sup> Voigt, *Enea Silvio*, t. II, p. 161; GEBUARDT, p. 41 et suiv.

ambassadeurs présentèrent par écrit les demandes de l'Empeur; ils eurent à ce sujet, avec le Pape, plusieurs entrevues dans lesquelles ils les discutèrent verbalement, mais ils n'obtinrent rien : c'était à prévoir. Hinderbach repartit pour l'Allemagne, tandis qu'Æneas restait à Rome, où il comptait se rendre utile, et en même temps travailler de façon à se faire comprendre dans une promotion de cardinaux. Il devait attendre encore longtemps avant de parvenir au but si ardemment poursuivi<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voigt, *loc. cit.*, p. 163 et suiv. — Sur l'ambassade envoyée d'Angleterre pour porter le serment d'obéissance à Calixte III, voy. VAHLEN, *Vallæ opusc.*, n° 61, p. 102.

## II

### LE SAINT-SIÈGE ET LA QUESTION D'ORIENT. — CONSTRUCTION D'UNE FLOTTE DE GUERRE A ROME. — SES PREMIERS SUCCÈS. — ATTITUDE DES PUISSANCES OCCIDENTALES EN PRÉSENCE DU DANGER DONT LES TURCS MENAÇAIENT L'EUROPE.

Les nuages amoncelés du côté de l'Orient pendant les derniers jours de Nicolas V n'avaient jamais cessé de grossir; au moment de l'élévation de Calixte III, le danger était devenu imminent pour l'Église et pour la civilisation de l'Occident; il n'y avait point à se faire illusion à cet égard, et ce qui achevait de rendre la situation de l'Occident critique au plus haut degré, c'est que, tirillé en tous sens par des intérêts opposés, déchiré par des querelles intestines, il se trouvait dans un état d'irrémissible division, en face de l'islamisme uni dans une seule main et marchant à la conquête du monde sous l'impulsion d'un fanatisme aveugle. La chute de Constantinople avait eu des conséquences aussi funestes qu'immediates : non seulement le commerce du Levant avait été frappé d'une stagnation dont on ne pouvait prévoir la fin, mais les Turcs menaçaient la liberté de la navigation jusque dans la Méditerranée<sup>1</sup>. Pour la Serbie et la Hongrie, pour la

<sup>1</sup> Voy. la lettre de Nicolas V à la ville d'Ancône, dat. Cal. Aug. 1454, dans les *Anecdot. litt.*, t. IV, p. 254 et suiv., note. — *Chronic. Anconit. di Lazaro Bernabei*, éd. CAVARINI, t. I, p. 188 : « La captività Constantinopolitana che fo la ruina quasi de tutti mercanti si cristiani come pagani. » Les finances d'Ancône furent tellement éprouvées par suite de la catastrophe, que Calixte III dut, à plusieurs reprises, lui accorder des allégements d'impôts : voy. Archives d'Ancône, *Lib. croc. parv.*, f° 5 et 6 : Bref (inéd.) à la ville d'Ancône, du 13 juillet 1455, et *ibid.* Bref (inéd.) au « thesaurarius provinc. nostre Marchie Anconit. », du 12 juin 1456.

Grèce, pour les États chrétiens insulaires, pour Rhodes, en particulier, pour l'empire de Trébizonde enfin, il n'était plus de sécurité possible : déjà les colonies du Pont étaient à peu près perdues, et Mahomet II travaillait sans trêve ni repos à étendre sa domination par la ruse et par la force.

Le danger était donc là, évident, palpable, et, néanmoins, les princes et les peuples les plus influents en Europe ne témoignaient que tiédeur et indifférence pour les intérêts communs de la chrétienté : misérablement absorbés par leurs querelles particulières, oublieux des grandes traditions de foi et d'héroïsme qu'ils avaient reçues de leurs pères, ils n'étaient plus capables d'élever leurs pensées au-dessus de leurs intérêts du moment et de renoncer à leurs rivalités pour se grouper autour de l'étendard de la croix.

Seule, la Papauté comprit la gravité des circonstances. Tandis qu'autour d'elle chacun n'écoutait que son intérêt particulier, elle montra une fois de plus qu'il n'est pas au monde de puissance qui mérite au même degré qu'elle les qualifications d'universelle et de conservatrice.

Rome, dans sa sagesse héréditaire, mesura la grandeur du péril ; elle pensa que la victoire des infidèles, comme autrefois la perte du saint Sépulcre, aurait dans toute la chrétienté un retentissement capable de rallumer le zèle de la foi, et que cette recrudescence de foi lui assurerait de nouveau, sur les cœurs, une puissance qui lui permettrait de marcher de succès en succès dans l'œuvre si heureusement commencée de la réforme religieuse<sup>1</sup>. Elle se dit que plus les tendances particularistes se manifestaient dans le monde entier, dans le domaine de la politique comme dans celui de la religion, plus le Saint-Siège avait le devoir de prendre en main la défense des intérêts généraux.

En portant son choix sur Calixte III, le conclave avait précisément élu l'homme le plus capable de donner une nouvelle et puissante impulsion au mouvement de la croisade. Sur ce point, ses désirs étaient d'accord avec son devoir. Du com-

<sup>1</sup> DROYSEN, t. II, 1<sup>re</sup> part., p. 454.

mencement à la fin de son règne, en public et en particulier, dans ses lettres aux princes et aux prélats chrétiens, comme dans les bulles solennelles adressées aux fidèles en général, il ne se fit jamais défaut de rappeler l'objet qui hantait son esprit : il voulait être le protecteur et le champion de la chrétienté contre les Turcs. La croisade contre l'ennemi héritaire du nom chrétien fut la base de toute sa conduite, le foyer vers lequel convergèrent tous ses actes.

Le nouveau Pape pensa ne pouvoir rien faire de mieux, pour inaugurer son pontificat, que de s'engager, aussitôt après son élection, par un serment solennel : il jura donc de sacrifier les trésors de l'Église, et jusqu'à sa propre vie, s'il le fallait, pour arrêter la marche victorieuse du Croissant et reconquérir Constantinople. Ce serment, répandu à des milliers d'exemplaires dans tous les pays, fut, pour les esprits bien pensants, comme un message qui leur apportait l'espoir d'un meilleur avenir. On le possède encore ; en voici le texte : « Moi, Calixte III, Pape, je promets et je jure à la Sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, à la Mère de Dieu toujours vierge, aux Apôtres saint Pierre et saint Paul et à toutes les milices célestes, dussé-je, s'il le faut, verser mon propre sang, de faire, dans la mesure de mes forces, et avec le concours de mes vénérables frères, tout ce qui sera possible pour reconquérir Constantinople, qui a été prise et détruite par l'ennemi du Sauveur crucifié, par le fils du diable, Mahomet, prince des Turcs, en punition des péchés des hommes, pour délivrer les chrétiens qui languissent dans l'esclavage, pour relever la vraie foi et exterminer en Orient la secte diabolique de l'infâme et perfide Mahomet. La lumière de la foi est à peu près éteinte dans ces malheureuses régions. Si jamais je t'oublie, Jérusalem, puisse ma droite tomber dans l'oubli ; puisse ma langue se paralyser dans ma bouche, si je ne me souvenais plus de toi, Jérusalem, si tu n'étais plus le commencement de mon allégresse. Que Dieu me soit en aide, et son saint Évangile ! Ainsi soit-il<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Ce serment a été publié maintes fois, par exemple : dans COCHLEUS, *Hist. Hussit.*, lib. XI ; d'ACHERY, *Spicil.*, t. III, p. 797 ; RAYNALD, ad a. 1455, n° 18 ;

L'accomplissement de ce serment, Calixte III l'a poursuivi, en dépit de son grand âge, avec une énergie de volonté que l'on aurait peine à comprendre si l'on ne se rappelait son origine espagnole.

Une lutte soutenue sans interruption pendant plus de sept siècles contre les Maures a marqué les populations de l'Espagne en général, et les hommes éminents de ce pays en particulier, d'une empreinte ineffaçable. Dans l'histoire des autres peuples, les croisades ne forment qu'un épisode : l'existence de la nation espagnole a été pendant des siècles une croisade permanente. C'est là que se forma le trait essentiel du caractère espagnol, cette magnanimité inspirée à chacun par la conscience d'appartenir au peuple élu et choisi pour être le champion de la chrétienté<sup>1</sup>. Aussi l'esprit de piété chevaleresque avait-il conservé toute sa vigueur en Espagne, alors que déjà, chez les autres nations de l'Europe, il avait depuis longtemps fait place à des idées plus matérielles, ou dégénéré en rivalités acharnées. Comme des milliers de ses compatriotes, Calixte III avait sucé avec le lait une haine ardente contre l'ennemi mortel du nom chrétien; parvenu à la plus haute dignité du monde chrétien, les combattre lui parut être doublement son devoir. Dans presque toutes ses

BZOVIVS, t. XVII, p. 137; WADDING, t. XII, p. 245; LEIBNIZ, *Cod. jur gent.*, t. I, p. 411, etc. On l'a également inséré dans diverses chroniques, telles que les *L. Boninc. Annal.*, p. 158. Suivant PLATINA (p. 727), entre autres, Calixte III aurait écrit ce serment avant son élection et l'aurait signé par avance de son nom de Pape, ce qui est bien invraisemblable. Il est certain que saint Antonin n'aurait pas manqué de mentionner ce détail dans sa harangue (voy. plus haut, p. 322); il dit, au contraire : « Quia vero ad hoc efficiendum beatitudine tua a principio suæ creationis voto solemni se Deo dicavit », et le Pape lui-même dit, dans sa lettre au roi d'Éthiopie : « Antequam de conclavi recedemus, votum emisimus » : RAYNALD, ad a. 1456, n° 45. Des phrases analogues se retrouvent dans d'autres lettres, comme par exemple, *ibid.*, ad. a. 1455, n° 24, 25. Cette affirmation est confirmée par le passage suivant de la lettre de la Seigneurie au cardinal Barbo, du 20 avril 1455 : « Post hec alias litteras R<sup>m</sup> V. P. accepimus die X præsentis cum copia illis inserta voti per S. Pontificem novissime facti. Ea omnia nobis profecto fuere gratissima » : Archives d'État de Venise, *Senatus Secret.*, t. XX, p. 59.

<sup>1</sup> DÖELLINGER, Discours académique sur le développement politique et moral de l'Espagne, publié dans l'*Allgem. Zeitung* (1884), supplément n° 210; cf. MACAULAY, p. 19.

lettres, il répète qu'après la vie éternelle il n'est rien qu'il souhaite aussi vivement que de pouvoir accomplir son serment de reprendre Constantinople<sup>1</sup>; et ce n'est point, sous sa plume, une formule banale. Le temps perdu par son prédécesseur, moins belliqueux que lui, il voulait le réparer entièrement. A la vigueur de son style, on sent que le poids des années n'a pu éteindre la fougue de l'Espagnol. Réunir toutes les forces de l'Occident chrétien contre le Croissant, secourir la Hongrie, exposée aux plus grands périls, construire et armer une flotte de guerre pontificale, telle était la triple tâche qui s'offrait à lui et dont l'accomplissement s'imposait à bref délai. Il l'attaqua sans perdre un moment, par tous les bouts, avec une vigueur qui semblait défier les années<sup>2</sup>.

Tel fut le point de départ d'une évolution qui a joué un rôle considérable dans l'histoire de la puissance des Papes. Entravée dans son action, sous Eugène IV, par les agitations politiques de l'Italie et par la lutte contre les conciles, la Papauté s'était jetée à corps perdu, sous Nicolas, dans le culte des lettres et des arts; sous Calixte III, la chute de Constantinople la poursuivit comme un remords, et, comme au temps d'Urbain II, elle comprit qu'il s'offrait à elle, en Orient, une tâche dans l'accomplissement de laquelle elle pourrait trouver l'occasion de retremper ses forces<sup>3</sup>.

Malgré son âge et ses infirmités<sup>4</sup>, Calixte III déploya dans ces circonstances une ardeur belliqueuse et une volonté inflexible qui font, à bon droit, l'admiration de tous les annalistes de l'Église<sup>5</sup>. « Le Pape, écrit Gabriel de Vérone, n'a de pensées que pour la croisade, il ne parle pas d'autre chose. »

<sup>1</sup> RAYNALD, ad a. 1456, n° 8; 1457, n° 7, 12, 50; 1458, n° 35. Cf. Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, 7, f° 89 et suiv., Bref (inéd.) au doge P. Camopregoso, daté du 10 mai 1457.

<sup>2</sup> VOIGT, *Enea Silvio*, t. I, p. 174.

<sup>3</sup> GREGOROVIUS, t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 144.

<sup>4</sup> Le 2 octobre 1456, Nicodème de Pontremoli écrivait déjà à François Sforza que, vu l'état de santé du Pape, on pouvait s'attendre à sa mort d'un jour à l'autre : Archives d'État de Milan, Pot. Est. Firenze, t. I. Dépêche de ce jour.

<sup>5</sup> RAYNALD, ad a. 1456, n° 1. — Sur la débilité du Pape, voy. encore VESPASIANO DA BISTICCI, *Card. Capranica*, § 6 (Mai, *Spicil.*, t. I, p. 191).

De toutes les questions qu'il pouvait avoir à traiter, il la considérait comme la plus importante, et elle faisait, pendant des heures, le sujet de ses entretiens avec les Frères Mineurs. « Il termine toutes les autres affaires en deux mots, dit le même témoin, tandis qu'il n'a jamais fini de discuter et de parler quand il s'agit de la croisade<sup>1</sup>. »

Dès le 15 mai 1455, Calixte III publia une bulle de croisade. Cette bulle confirmait toutes les grâces et indulgences promises, le 30 septembre 1454, par Nicolas V, à toute personne qui prendrait part à la croisade; d'autre part, elle supprimait toutes les autres indulgences concédées depuis le concile de Constance, donnait des prescriptions de détail relativement aux dimes à lever pour la guerre contre les Turcs, et fixait au 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante le départ des croisés<sup>2</sup>.

La première partie de la triple tâche entreprise par le Pape était, nous l'avons vu, la restauration de l'union entre les princes chrétiens; il s'agissait, en outre, de les décider à entrer en campagne contre le Croissant. La nomination de légats spéciaux pour chacun des principaux pays de l'Europe parut à Calixte III un bon moyen d'atteindre ce double but. En conséquence, il désigna pour la Hongrie Denis Széchy, cardinal archevêque de Gran; pour l'Allemagne, la Hongrie et la Pologne, l'infatigable cardinal Carvajal<sup>3</sup>; pour l'Angleterre et l'Allemagne, le cardinal Nicolas de Cusa<sup>4</sup>; pour la France, le cardinal Alain. Le 8 septembre, il attacha de sa propre

<sup>1</sup> WADDING, t. XII, p. 290.

<sup>2</sup> La bulle « Ad summi apostolatus apicem » a été insérée en partie dans RAYNALD, ad a. 1455, n° 18, et intégralement dans les Registr. (inéd.) des Archives secrètes du Vatican, 436, f° 163-165 (on lit en marge : Blondus).

<sup>3</sup> Voy. le bref pour D. Széchy, dans RAYNALD, ad a. 1455, n° 25, et dans THEINER, *Mon. Ung.*, t. II, p. 277 et suiv. A la p. 278 et suiv. de ce dernier ouvrage, on trouve également le bref de nomination de Carvajal comme légat pour l'Allemagne et la Hongrie. — Sur l'extension des pouvoirs de Carvajal à la Pologne, voy. RAYNALD, ad a. 1455, n° 26, et THEINER, *Mon. Pol.*, t. II, p. 103. Aux Archives secrètes du Vatican, le Reg. 442, f° 245 et suiv., contient les décrets relatifs aux nombreux pouvoirs accordés à Carvajal : ils portent les dates : 1455, XVIII et XVII Cal. Octob., et 1456, III Non. Mai.

<sup>4</sup> RAYNALD, ad a. 1455, n° 27. Archives secrètes du Vatican, Reg. 438, f° 217 : 1455, VIII Id. Sept. : « Nicolao tit. S. Petri in vinc., conceditur commissio super decima colligenda in partibus Germanie. »

main la croix à l'épaule des cardinaux Alain et Carvajal et de l'archevêque Urrea, de Tarragone; les populations chrétiennes des îles de la mer Égée et de la mer Ionienne étaient réduites aux abois; Urrea devait prendre la mer en toute hâte, avec quelques bâtiments, afin de leur porter des secours<sup>1</sup>. La cérémonie eut lieu à Saint-Pierre. Cette église avait été choisie à dessein; en effet, tous les actes mémorables des Papes empruntent un caractère tout spécial de gravité et de solennité à ce seul fait qu'ils ont été accomplis sur l'emplacement consacré par les reliques de celui à qui Notre-Seigneur a dit : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église »; c'était bien la place indiquée pour une cérémonie où, dans la pensée du Pape, les personnages qui y figuraient représentaient la chrétienté tout entière<sup>2</sup>. L'évêque de Pavie rapporte que, pendant tout le temps, le Pape parut plongé dans un profond recueillement et qu'il versa beaucoup de larmes. Calixte III, dit-il encore, désire passionnément organiser la résistance contre les Turcs; il est profondément triste que les menées de Piccinino lui suscitent des embarras<sup>3</sup>. Le cardinal Alain entra en fonction dès le 17 septembre<sup>4</sup>. Huit jours après, le cardinal Carvajal partait de Rome pour le Nord<sup>5</sup>. Nicolas de Gusa, retenu par d'autres affaires, ne put pas, à ce qu'il semble, se rendre en Angleterre, car les sources nous le montrent, pendant toute l'année 1455, dans son diocèse de Brixen, occupé de négociations avec le duc du Tyrol.

La diète convoquée du vivant de Nicolas V pour discuter la

<sup>1</sup> RAYNALD, ad a. 1455, n° 28.

<sup>2</sup> HURTER, *Innocenz III*, t. I, 3<sup>e</sup> édit., p. 95.

<sup>3</sup> Archives d'État de Milan, Lettre (inéd.) de l'évêque de Pavie à François Sforza, datée de Rome, le 9 septembre 1455. Voy. Suppl. de l'édit. allem., n° 65.

<sup>4</sup> RAYNALD (ad a. 1456, n° 1) transfère à tort l'entrée en fonction du cardinal Alain à l'année 1456. La preuve de ce que j'avance se trouve aux Archives secrètes du Vatican : voy. plus loin, p. 357, note 5. — Sur le départ du cardinal, voy. Archives d'État de Milan, Cart. gen. Dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli à Fr. Sforza, datée de Rome, le 17 septembre 1455; voy. aussi *Acta consistorialia* (inéd.) Cf. Archives de Cologne, le Bref à la ville de Cologne (inéd.) : voy. Suppl. de l'édit. allem., n° 64.

<sup>5</sup> Archives secrètes du Vatican, *Acta consistorialia* (inéd.) : voy. Suppl. de l'édit. allem., n° 76.

question turque avait abouti à des résultats trop misérables pour donner envie à Calixte III d'avoir de nouveau recours à des assemblées de ce genre; il préféra chercher à s'entendre avec chaque souverain individuellement. A cet effet, il déléguait auprès des princes et des États de second ordre, soit des évêques, soit des prélats, soit des moines chargés de négocier en son nom au sujet des dimes : en outre, ces mêmes personnages avaient pour mission de prêcher les masses populaires, de les engager à contribuer aux frais de la guerre, à y prendre part personnellement, et à adresser au ciel de ferventes prières pour le succès des armes chrétiennes ; ils étaient autorisés à leur accorder, dans ce but, de nombreuses indulgences. Quand on a eu l'occasion de feuilleter, aux Archives secrètes du Vatican, les trente-huit gros volumes qui renferment les actes du pontificat de Calixte III<sup>1</sup>, on est émerveillé de l'acti-

<sup>1</sup> Archives secrètes du Vatican : Regist. : *De curia*, vol. 436-453 ; *Secret.*, vol. 454-464 ; *Officior.*, vol. 465-467. En fait de documents relatifs à l'époque de Calixte III, ces Archives renferment encore les manuscrits suivants : Arm. XXIX, un volume relié en cuir jaune, portant au dos la suscription : *Calixt. III Divers. Cam. 1455 ad 1458*, t. XXVIII (à l'intérieur, la suscription est autre : « *Calixt. III Diversor. ann. 1455 ad 1458*, lib. I, n° 2008) ; arm. XXXI, t. LVIII : *Diversor. Calixti III, Pii II et Pauli II*, un fort volume contenant des extraits des registres, et t. LIX, un petit volume de quatre-vingt-trois pages, contenant également des extraits, mais uniquement d'actes de Calixte III ; arm. XXXIX : deux volumes très importants portant le titre : *Registra Brevium.*, t. VII et VIII (dans mes citations, je les indique sous la forme *Lib. brev.*, VII et VIII ; voy. la description détaillée de ces volumes par M. F. KALTENBRUNNER, dans les *Mittheil.* (1884), p. 83) ; enfin, un volume in-folio, non classé, contenant des copies de brefs et de bulles relatifs à la question d'Orient, et embrassant la période comprise entre Innocent III et Léon X. Ce volume porte le n° 104, au-dessous duquel se lit le titre : *Pontif. bullæ pro subsidio Terræ sanctæ et de bello Turcis inferendo* ; au-dessous, le chiffre 12. A ces trente-huit volumes des Archives secrètes du Vatican, il faut en ajouter deux qui se trouvent actuellement aux Archives d'État de Rome (*Tesoro Pontificio, Mandati*) : le premier porte le titre : *Diversor. Calixti III, 1455 ad 1456, Sec. Cam.*, et commence par les mots : « *In nomine Domini. Amen.* » Le second porte le titre : *Bulletar. Calixti de anno II* (cent soixante-dix-neuf pages d'écriture avec quelques intervalles en blanc). Ainsi, les documents relatifs au pontificat si court de Calixte III forment quarante volumes, et ils sont encore loin de renfermer tous les actes de ce pape. La table des matières, publiée par M. AMATI dans l'*Arch. stor. Ital.*, 3<sup>e</sup> série, t. III, p. 181, démontre qu'il fut un temps où les Archives pontificales possédaient encore d'autres volumes de la même période. Les renseignements particuliers que j'ai

vité colossale déployée en si peu de temps par ce Pape, en dépit de l'âge et de la maladie.

Tous les États de l'Italie reçurent la visite de ces délégués spéciaux, non seulement les plus grands, tels que Naples, Florence et Venise, mais même les républiques et les villes de moindre importance, ainsi que les îles de Sicile, de Sardaigne et de Corse. On trouve également, dans les registres de Calixte III, des actes portant nomination de prédicateurs de la croisade et de collecteurs des dimes pour les diverses provinces de l'Espagne et de l'Allemagne, pour le Portugal, pour la Pologne, pour la Dalmatie, pour la Norvège, le Danemark et la Suède; l'Écosse et l'Irlande même ne furent pas oubliées, malgré la distance<sup>1</sup>.

Calixte III choisit la plupart de ces délégués dans l'Ordre des Frères Mineurs de l'Observance; engagés dans le même Ordre que l'illustre Jean de Capistran et moines mendiants, ils inspiraient confiance au peuple, à ce double titre, de préférence à tous les autres. Parmi les plus célèbres d'entre eux, nous pouvons citer, après Jean de Capistran, Jacques de la Marche, Robert de Lecce et cet Antoine de Montefalcone sur qui les cardinaux avaient, un instant, jeté les yeux pendant le conclave<sup>2</sup>. Ce n'est point à dire pour cela que les autres Ordres religieux aient été mis de côté. Ainsi, l'Ordre des

pu recueillir me permettent d'affirmer qu'on a trouvé aux Archives du Latran un certain nombre de volumes contenant des actes de Calixte III : le classement de ces archives, commencé depuis longtemps déjà, n'est pas encore terminé.

<sup>1</sup> Voy. par exemple : Regist. 428 (inéd.), f° 251 : « Mag. Birgerius constitutus nuntius et collector decimorum in regno Suetie 1455, s. d. » La même pièce contient des pouvoirs pour ce personnage, à la date de 1455, duodec. Cal. Oct. — Regist. 442 (inéd.), f° 43 : commission pour deux collecteurs « in regno Scocie ac ducat. Cleven., et Geldrie necnon comit. Holandie et Zelandie » dat. 1456, duodec. Cal. Mai, A° II°. — Regist. 447 (inéd.), f° 33 : Pouvoirs pour « Mariano de Fregeno subdiac. Parmen. dioc. jur. can. perito in Norvegia, Dacie et Suecia regnisi cum suis adherentiss., etc., nuntio et collectori nostro ». Voy. encore : THEINER, *Mon. Hib. et Scot.* (Romæ, 1864), p. 402-404, 405-406.

<sup>2</sup> WADDING, t. XII, p. 324, n° 329 ; t. XIII, p. 14; *Arch. stor. Nap.*, t. VII, fasc. 1; Archives secrètes du Vatican, Regist. 438 (inéd.), f° 193 : « Anthonus de Montefalco ord. min. constitutus collector decime in episcop. Perus., civit. Castellæ », etc. : D. Prid. Cal. Octob., A° I°.

Dominicains fournit Henri Kalteisen, que Nicolas V avait élevé au siège archiépiscopal de Drontheim, en récompense de son zèle et de son activité au concile de Bâle<sup>1</sup>; sa prédication eut un grand succès en Allemagne; il visita, notamment, les villes de Vienne, de Ratisbonne, d'Augsbourg, d'Eichstædt, de Nuremberg, et, plus tard, la province du Rhin, son pays natal; le Pape l'honora d'un bref élogieux<sup>2</sup>.

Voici, au besoin, un exemple qui démontrera que le Pape entendait faire appel au dévouement de tous les Ordres religieux pour la prédication de la croisade. Le 4 mai 1456, il expédiait au général et aux provinciaux de l'Ordre des Augustins une circulaire leur prescrivant, sous peine d'excommunication, de retenir tous les prédicateurs de leur Ordre et de leur commander de se vouer, toutes affaires cessantes, à la prédication de la guerre sainte<sup>3</sup>.

La *Chronique de Viterbe* décrit d'une façon si frappante la manière dont se faisait cette prédication, qu'il semble qu'on y assiste. « Le 8 septembre, y est-il dit, un moine Franciscain ouvrit la prédication de la croisade sur la grande place, auprès de la fontaine; tout d'abord il fit exécuter une batterie de tambours, accompagnés de fifres, puis il fit planter une croix d'argent doré portant un Christ; cela fait, il tira de son sein la bulle du Pape et donna des explications détaillées sur son contenu<sup>4</sup>. »

<sup>1</sup> Sur Kalteisen, voy. ECHARD, t. I, p. 828 et suiv.; *Bull. Ord. Præd.*, t. III, p. 122, 270 et suiv., 239 et suiv., 336; J. WEGELE, *Berühmte Coblenzer*, Coblenz, 1865, p. 73; L. DAAS, *Kong Christian den Færstes Norske Historie* (Christiania, 1879), p. 98 et suiv. On conserve à la Bibliothèque du gymnase de Coblenz (voy. article de DRONKE, dans le *Programme du gymnase de Coblenz*, 1832) et à la Bibliothèque de l'Université de Bonn, Cod. 326 et 327, d'intéressants recueils d'extraits des œuvres de Kalteisen. Voy. plus haut.

<sup>2</sup> *Speyerische Chronik*, t. I, p. 406, 412; GEMEINER, *Regensb. Chronik*, t. III, p. 246 et suiv., *Deutsche Stadtechronick*, t. III, p. 408, t. X, p. 215; VOIGT, t. II, p. 200. Le bref en question, sans date, se trouve aux Archives secrètes du Vatican, dans le *Lib. brev.*, VII, f° 57.

<sup>3</sup> Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 9b-10. Voy. Suppl. de l'édit allem., n. 69.

<sup>4</sup> NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 243. — Voy. la relation de la prédication de la croisade à Bologne, dans la *Cronica di Bologna*, p. 718.

Afin de prévenir le retour d'abus qui avaient engendré de nombreuses plaintes, Calixte III donna les instructions les plus précises sur la manière de lever et de conserver les dîmes à fournir par toutes les personnes attachées au clergé, pour la guerre contre les Turcs. Prenons pour exemple ce qui était prescrit pour la Marche d'Ancôme. Sur l'avis de l'évêque diocésain, on devait nommer dans chaque ville un ou, au besoin, deux collecteurs chargés de l'encaissement et de la garde de l'argent destiné à la croisade : ces collecteurs devaient inscrire en double, sur des registres *ad hoc*, les noms des contribuables et le chiffre des sommes versées. Les délégués pontificaux pouvant se trouver dans le cas d'avoir à procéder énergiquement, pour vaincre des résistances, le décret leur donnait le droit de prononcer contre les récalcitrants les peines ecclésiastiques même les plus graves, et, au besoin, d'avoir recours au bras séculier. En outre, ils devaient examiner soigneusement les prédicateurs et exiger d'eux rigoureusement qu'ils expliquassent le texte et la signification de la bulle de croisade. Pour garantir la conservation des sommes rentrées, ordre était donné de placer dans la sacristie de l'église principale une caisse munie de quatre serrures ; l'une des clefs devait rester entre les mains de l'évêque du lieu, la deuxième entre celles du commissaire pontifical, la troisième entre celles des collecteurs, la quatrième, enfin, entre celles de deux bourgeois notables à désigner par la commune. Enfin, un notaire devait tenir exactement note des noms des contribuables et du chiffre de leurs versements, afin que chacun pût avoir la certitude que son argent ne recevrait pas d'autres destination que la croisade<sup>1</sup>.

Il n'est pas d'institution humaine, si excellente qu'elle soit, où ne se glissent des imperfections. En dépit de toutes les précautions, il se produisit des abus criants : ainsi, certains collecteurs s'approprièrent l'argent ; dans certains endroits,

<sup>1</sup> Archives secrètes du Vatican, Reg. 438, f° 59-61 : Bref (inéd.) de Calixte III à Johannes de Curte, Dominicain, daté du 1<sup>er</sup> septembre 1455. — J'ai eu sous les yeux, aux Archives de Ferrare, l'arrêté (inéd.) concernant la nomination de deux conservateurs des aumônes de la croisade ; il se trouve dans le *Lib. delib.*, H. f° 252<sup>b</sup>, et porte la date du 6 octobre 1455.

comme cela était déjà arrivé au temps de Nicolas V, de faux collecteurs se firent remettre indûment de l'argent. Chaque fois qu'il était informé d'un abus de ce genre, Calixte III ne manquait pas de donner des ordres sévères pour leur répression, mais il ne put empêcher que leur répétition ne jetât beaucoup de discrédit sur ses véritables agents<sup>1</sup>.

Cependant, le pape ne croyait pas encore avoir assez fait en organisant dans tous les pays des collectes pour la guerre sainte; par une inspiration digne d'un fils de l'Espagne, il résolut de consacrer à la lutte contre le Croissant toutes les sommes d'argent, toutes les forces militaires dont il pouvait personnellement disposer.

Mais, pour les armements qu'il rêvait, il fallait créer des ressources : il n'hésita pas à mettre en vente les joyaux du trésor pontifical et même des biens d'Église<sup>2</sup>. Le roi de Naples, Alphonse, était doué d'un vif sentiment artistique ; on a conservé la longue liste des pièces d'orfèvrerie et d'argenterie achetées par lui au Pape en 1456 : on y trouve des amphores et des bocaux en vermeil, un cuveau à rafraîchir en argent, un plateau à confitures, et jusqu'à un tabernacle avec les figures du Sauveur et de saint Thomas, des calices et des instruments de paix<sup>3</sup>. On comprend qu'un Pape qui faisait

<sup>1</sup> *Lib. brev.*, VII, f° 54 : Bref (inéd.) à l'évêque d'Arezzo, au sujet d'un détournement des aumônes de la croisade, commis par un prêtre de cette ville. *Ibid.*, f° 73-74<sup>b</sup> : Bref à Ponce Fenollet, du 26 mars 1457; et f° 132<sup>b</sup>-133<sup>b</sup> : Bref au cardinal Scarampo, du 4 décembre 1457 : il est question dans ces deux documents de faits du même genre. Voy. encore *VICINA*, t. VI, p. 698 et suiv., 738 et suiv. — Le 15 juillet 1457, l'évêque de Feltre reçut l'ordre de poursuivre un faux préicateur de la croisade qui parcourait l'Autriche : *Lib. brev.*, VIII, f° 76 et suiv.

<sup>2</sup> RAYNALD, ad a. 1456, n° 49. — Dans ses lettres, le Pape parle fréquemment des ventes de biens d'Église ordonnées par lui. Voyez : Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 40, 42<sup>b</sup>, 52, 63 : Brefs au cardinal Alain, du 8 novembre 1456; à Philippe de Bourgogne, s. d.; à Charles VII, roi de France, du 6 novembre 1457; à l'archevêque de Milan, du 14 février 1457. Voy. encore, à la Bibliothèque Vaticane, Cod. Vatic., 9835, f° 43 et suiv., les indications relatives à la vente des châteaux de Giulianello, Vallerano, Carboniano, etc., au prix de 12,000 florins d'or (voy. MORICHINI, p. 121) : ces indications sont complétées par les actes des Archives de San Spirito.

<sup>3</sup> MUNTZ, t. I, p. 208 et suiv.; KINKEL, n° 209; cf. Archives secrètes du Vatican, *Calixti diversor* (inéd.), t. XXVIII, f° 175.

ainsi agent de tout ne devait pas se contraindre beaucoup pour repousser les demandes d'argent des hommes de lettres, et pour congédier la grande majorité des artistes et des artisans à qui son prédécesseur avait constamment créé de l'occupation. Ceux qu'il conserva à son service durent travailler à des objets utiles à la guerre. Aux peintres et aux brodeurs on ne donna plus à faire que des drapeaux, aux sculpteurs que des boulets de pierre.

Ceci posé, il n'y a plus lieu d'être surpris si les documents du temps ne font mention d'aucune construction de monuments. A vrai dire, à Rome même, on n'arrêta pas tous les travaux de fortification; par exemple, on continua les travaux commencés par Nicolas V au Ponte Molle, au château Saint-Ange et à l'enceinte de la ville<sup>1</sup>: une médaille commémorative des travaux exécutés sous Calixte III représente la Ville éternelle entourée de vastes fortifications. Mais l'enceinte du Vatican resta inachevée, à ce qu'il semble, et la tribune de Saint-Pierre, qui avait à peine atteint une hauteur de vingt pieds au moment de la mort de Nicolas, en resta là et prit bien-tôt l'aspect d'une ruine. Vainement le poète Joseph Brippi adjura le Pape de continuer les travaux de Saint-Pierre<sup>2</sup>: sous ce pontificat, tout se borna à l'installation de nouvelles orgues, à la restauration des vitraux et à la réparation de la rotonde où se trouve la chapelle de Saint-André.

En fait d'architectes, Calixte III ne connaissait que ses ingénieurs militaires et ses ingénieurs maritimes, mais ceux-là étaient ses favoris; pour les payer, il puisait volontiers dans le trésor de l'Église. Par une conséquence naturelle, il ne s'occupa pas beaucoup des églises de la Ville éternelle; il ne fit exé-

<sup>1</sup> Archives secrètes du Vatican, Reg. 465, fo 138 : « Scientius Jacobi Vanutii constituitur suprastans et revisor murorum Urbis. » D. 1455, octav. Cal. Jan., A<sup>o</sup> I<sup>o</sup>.

<sup>2</sup> Bibliothèque Riccardi, à Florence, Cod. 361 : Jos. Brippius : « Ad sanctissimum dom. nostr. papam Calixtum tertium », etc., fo 12 : « Exhortatio ad compleendum mirabilem capellam ecclesiae S. Petri. » Ce manuscrit est probablement l'exemplaire offert au Pape : il se compose de quatorze pages : c'est un manuscrit de la Renaissance, orné de miniatures et des armes des Borgia.

cuter de travaux que dans celles auxquelles l'attachaient des relations ou des souvenirs personnels ; en tout cas, il ne fut plus question de donner suite aux grands projets de son prédécesseur<sup>1</sup>. Ce n'était pourtant pas que ce Pape ne prit aucun plaisir à construire, mais la guerre contre les infidèles passait avant tout<sup>2</sup>. Pour le défendre contre l'accusation d'indifférence, il est à propos de citer une bulle par laquelle il menaçait de peines sévères un abus malheureusement encore trop fréquent, et qui consistait à dérober dans les églises de Rome des pierres et des pièces d'ornement<sup>3</sup>.

Il est un cas où Calixte III fit preuve d'une indifférence réelle : ce fut à propos de la découverte d'un monument antique, faite au mois de juin 1458. En creusant les fouilles pour la construction d'un pénitencier, on mit au jour, dans l'église de Sainte-Pétronne, adjacente à celle de Saint-Pierre, un vaste sarcophage de marbre, renfermant deux cercueils de bois de cyprès, faits l'un pour une personne adulte, l'autre pour un enfant, et tous deux garnis à l'intérieur de plaques d'argent. Ces cercueils étaient si lourds que six hommes, en réunissant leurs forces, avaient de la peine à les porter. Les corps qu'ils renfermaient tombèrent en poussière au contact de l'air ; ils étaient enveloppés de splendides linceuls de soie brochés d'or. Comme on ne trouva aucune inscription funé-

<sup>1</sup> MUNTZ, t. I, p. 192-210; KINKEL, n° 209; RASPOLUS, p. 93; BERTOLOTTI, *Artisti Lomb.*, t. I, p. 18 et suiv. — Il peut être intéressant de citer deux ordonnances (inéd.) du cardinal Scarampo, datées du 16 juin 1455 et du 24 mai 1456, et relatives à l'amélioration de la voirie de Rome et au nettoyage des rues : elles se trouvent aux Archives secrètes du Vatican, dans les *Calixti divers.* (inéd.), t. XXVIII, fo 31 et 155. — Ajoutons encore, pour compléter les renseignements donnés par M. Muntz, que Calixte III s'intéressait à la restauration de l'église de Saint-Laurent hors les Murs : voy. à ce sujet, Bibliothèque Vaticane, Reg. 453 (inéd.), fo 360, et Cod. Vatic., 7871 (inéd.), fo 55<sup>b</sup>.

<sup>2</sup> Archives secrètes du Vatican, Reg. 453 (inéd.), fo 40 : Le Pape accorde une indulgence à ceux qui contribueront à la restauration de l'église de Saint-Marc, et déclare sans détour que ses armements contre les Turcs absorbent toutes ses ressources et que, par conséquent, il lui est impossible de donner de l'argent pour des constructions.

<sup>3</sup> Bulle « Quoniam multiplicata est » : Reg. 447, fo 36 : publ. dans le *Bull. Vatic.*, t. II, p. 156 et suiv.

raire, on émit diverses hypothèses au sujet de l'identité des personnages ensevelis avec ce luxe : quelques personnes pensèrent qu'on avait sous les yeux le tombeau de l'empereur Constantin ou de son fils. Quoi qu'il en fût, Calixte III fit enlever les cercueils, et, par son ordre, l'or des linceuls, dont la valeur s'élevait à un millier de ducats, fut envoyé à la monnaie; il fallait bien qu'il servit à la guerre contre les Turcs. Les contemporains qui rapportent ce fait n'ont pas un mot de blâme<sup>1</sup>; cinquante ans plus tard, la destruction d'une pareille trouvaille n'eût pas manqué de soulever d'énergiques protestations.

Le Pape rêvait d'attaquer les Turcs à la fois par terre et par mer; il voyait, dans cette attaque combinée, le moyen le plus assuré de leur reprendre Constantinople. Pour la formation de l'armée de terre, il comptait sur un prince dont le pouvoir s'étendait sur les provinces les plus riches et les plus civilisées de l'Europe; nous avons nommé le duc Philippe de Bourgogne; il avait reçu la croix des mains du légat du Pape, et cette remise avait été accompagnée, comme au temps de Nicolas V, d'une indulgence plénière pour tous ses compagnons d'armes, de la concession d'une partie des revenus attribués aux charges ecclésiastiques réservées, d'une dîme à prendre sur les revenus ecclésiastiques, et d'autres faveurs spirituelles<sup>2</sup>. Enfin, voulant assurer au duc la possibilité de faire ses préparatifs de croisade en toute tranquillité d'esprit, le Pape confirma, au mois de juillet 1455, la paix conclue entre la France et la Bourgogne<sup>3</sup>.

Pour l'organisation de la flotte, il n'y avait évidemment pas

<sup>1</sup> Le texte original du rapport dressé au sujet de cette trouvaille, daté du 24 juin 1458, se trouve à la Bibliothèque Ambrosienne, à Milan : voy. Supplément de l'édit. allem., n° 81. NICOLLA DELLA TUCCA, p. 256.

<sup>2</sup> VOIGT, t. II, p. 176; RAYNALD, ad a. 1455, n° 31. Archives secrètes du Vatican, Reg. 457, f° 1 et suiv. : Bulle (inéd.) de « Confirmatio super litteris fere. Nicolai pap. V, concernentibus cruciatiam in favorem ducis Burgundie concessis »; elle débute par les mots : « In sacra » et porte la date : Romæ, 1445, III Cal. Jan. (30 déc.), A° I°.

<sup>3</sup> Archives secrètes du Vatican, Reg. 454, f° 172<sup>b</sup>-175 : « Calixtus III archiepiscopis Bisuntinen. et Cameracen. et Lausannen. necnon Basil. episcopis », d. d. 1455, prid. Non. Jul. (6 juillet), A° I° (inéd.).

à compter sur Venise<sup>1</sup>; le Pape crut pouvoir s'adresser au roi de Naples. Maitre de Naples, de la Sicile, de la Sardaigne, de l'Aragon, du royaume de Valence et des îles Baléares, il ne manquait à ce prince que la Corse, alors au pouvoir des Génois, pour exercer une domination incontestée sur toute la partie occidentale de la Méditerranée. Il n'était pas un souverain qui disposât de ressources aussi étendues pour mettre un frein aux progrès des Turcs. Aussi le Pape fit-il tout son possible pour gagner Alphonse à la cause de la croisade : la nature de leurs anciennes relations semblait l'autoriser à compter sur un accueil favorable pour ses démarches. Le fait est que le Roi promit tout ce qu'on voulut, et même il demanda au Pape de lui faire donner la croix. Calixte III accueillit cette requête avec joie, et, le jour de la Toussaint 1455, Alphonse reçut, en grande cérémonie, le signe des croisés. Un grand nombre de nobles et de barons de son royaume prirent la croix en même temps que lui<sup>2</sup>. Le Pape avait donc tout lieu d'entrevoir l'avenir avec confiance. Il ne lui en fut que plus pénible de devoir s'occuper des troubles suscités au centre de l'Italie par le condottiere Jacques Piccinino.

Nous avons déjà rencontré le nom de ce chef de bande; nous l'avons vu mis à pied à la suite de la paix de Lodi, au printemps de 1455, et menaçant Bologne et la Romagne. Le duc de Milan, en envoyant à sa poursuite un corps de quatre mille hommes, lui avait montré qu'il n'était pas disposé à tolérer que la tranquillité fût troublée dans ces quartiers, et l'aventurier s'était décidé à chercher fortune ailleurs. Traversant l'Apennin, il était entré sur le territoire de Sienne. Au cours de la dernière guerre, cette République avait pris parti

<sup>1</sup> SANUDO, p. 1159; Archives d'État de Venise, *Senatus Secret.*, t. XX, p. 70 et suiv. : Réponses de la République au cardinal Carvajal, datées du 12 septembre et du 12 octobre 1455 (inéd.).

<sup>2</sup> RAYNALD, ad a. 1455, n° 30; Archives d'État de Sienne, Concistoro, Lettere ad an. : Lettre autographe (inéd.), d'Æneas Sylvius à la république de Sienne, datée de Rome le 5 novembre 1455 : « Allata sunt certissima scripta, quæ referunt seren. regem Aragonum cum grandi solemnitate in die Omnium Sanctorum crucem accepisse idemque multi et barones et nobiles factitarunt, ob quam rem papa boni animi est. »

contre Venise et Florence, ce qui ne l'avait pas empêchée de se brouiller avec le roi de Naples<sup>1</sup>. C'était sur cette circonstance que Piccinino avait bâti son plan. Quand ses projets furent connus à Sienne, l'émoi fut grand dans la ville. La population s'adressa sur-le-champ aux puissances membres de la ligue, et particulièrement au Pape, en les adjurant de la mettre à l'abri des entreprises de l'audacieux condottiere. Calixte III accueillit d'autant plus volontiers cette supplique qu'une reprise de l'état de guerre au centre de l'Italie devait nécessairement réduire à néant ses préparatifs de croisade. Au mois de juin 1455, il déclara aux ambassadeurs vénitiens sa résolution d'opposer aux empiétements du comte Piccinino la même résistance qu'à ceux des Turcs, et de faire un exemple en sa personne, attendu que le maintien de la paix en Italie lui tenait autant à cœur que la défense de la religion chrétienne, et que, d'ailleurs, l'une n'était pas possible sans l'autre<sup>2</sup>. Conformant ses actes à ses paroles, il fit entrer en campagne, contre Piccinino, les troupes pontificales qu'il tenait prêtes pour marcher contre le Turc. Le chef de cette armée était un Sicilien, Jean de Vintimille<sup>3</sup>; il avait sous ses ordres, entre autres personnages, Napoléon Orsini, Étienne Colonna et deux fils du comte Everso d'Anguillara, nommés Deifobo et Ascanio. Le Pape ne resta pas isolé; Venise et Florence se déclarèrent contre Piccinino, et François Sforza donna ordre à ses généraux, Robert de Sanseverino et Corrado Folliano, de suivre pas à pas le perturbateur du repos public. Seul, le roi de Naples refusa de prendre ouvertement parti contre

<sup>1</sup> E. RUBIERI, *Fr. Sforza*, t. III, p. 305. Cf. l'excellente étude de M. L. BANCINI, *Il Piccinino nello stato di Siena*, p. 44 et suiv., 47 et suiv.

<sup>2</sup> Archives d'État de Milan : Dépêche (inéd.) de Barthélémy Visconti à François Sforza, datée de Rome, le 29 juin 1455 (classée par erreur dans la catégorie *Pot. Est.*, Roma, 1461).

<sup>3</sup> Archives secrètes du Vatican, Reg. 465, f° 61 : « Johannes comes de Vigintimiliis constitutur capitaneus generalis gentium armorum S. D. N. Pape », 1455, XV Cal. Jul. (17 juin), A° I° (inéd.). *Ibid.*, Reg. 436, f° 1 : dès le 14 avril 1455, Calixte III avait donné ordre « vicariis in temporalibus Rom. ecclesie subiectis, ut non permittant transire Jac. Piccininum in terras ecclesie ». Cf. le Bref (inéd.) du Pape à la ville de Bologne, du 11 mai 1455 ; l'original se trouve aux Archives d'État de Bologne, Q, lib. III.

Piccinino, ce qui donna sur-le-champ lieu de soupçonner l'existence d'un accord secret entre l'aventurier et lui.

Les troupes du duc de Milan opérèrent leur jonction avec celles du Pape dans les environs du lac de Trasimène. Piccinino marcha hardiment à leur rencontre et les attaqua à l'improviste. Tout d'abord, il réussit à jeter le désordre dans les rangs de ses adversaires; mais Robert de Sanseverino, ayant rallié ses troupes, finit par culbuter celles du condottiere. Piccinino, battu, se replia sur Castiglione della Pescaja. Cette place, située entre un lac marécageux et la mer, était à peu près imprenable; mais elle appartenait au roi de Naples, qui, jetant le masque, fit porter des vivres à Piccinino par sa propre flotte<sup>1</sup>. Jean de Vintimille fit preuve, de son côté, d'une indécision et d'une incapacité notoires<sup>2</sup>, de sorte que les hostilités se trainèrent en longueur, avec leurs conséquences désastreuses. C'était précisément ce que voulait Alphonse; cela lui donnait le temps de susciter de nouveaux empêchements à la guerre contre les Turcs, et obligeait le Pape et ses alliés à de grandes dépenses<sup>3</sup>. Il semble, pourtant, que le Pape s'obstinait malgré tout à se flatter de l'espoir qu'Alphonse ne voudrait pas rompre leurs anciennes relations et finirait par se laisser gagner à ses projets pour la défense de la chrétienté. Cependant, les prétentions mises en avant par le Roi au nom de son

<sup>1</sup> L. BANCHI, *Il Piccinino*, p. 48 et suiv., Archives d'État de Milan : Cart. gen. : Lettre de « Jacobus archiepiscopus Ragusanus, exercitus S. D. N. commissarius et gubernator », à François Sforza, « d. d. ex castris S. D. N. apud Borianum, 1455, Aug. 13 » : l'auteur de la lettre dit de la place de Castiglione della Pescaja qu'elle est « inexpugnable » : il parle également des secours fournis aux assiégés par le roi de Naples.

<sup>2</sup> Archives d'Etat de Milan : Réprimande (inéd.) adressée par Calixte III à Jean de Vintimille, datée de Rome, le 9 juillet 1455 (classée par erreur dans la catégorie *Pot. Est.* Roma, 1461) : au reçu de cette lettre, Jean de Vintimille demanda à être relevé de son poste. Voyez, aux mêmes Archives, la Lettre (inéd.) de l'archevêque de Raguse, datée du 13 août et citée plus haut : l'archevêque y prend la défense de Vintimille : « Al prelibato capitano io non cognosco che in questa impresa di quanto ce e stato facto li se possa imponere mancamento alcuno », etc.

<sup>3</sup> A la fin du mois de juin, cette guerre avait déjà coûté au Pape soixante-dix mille ducats : voy. Archives d'Etat de Milan, Dépêche (inéd.) de Barthélémy Visconti, du 29 juin 1455, déjà citée.

protégé n'étaient pas faites pour laisser beaucoup d'illusions. Ne prétendait-il pas exiger de la confédération italienne, dont lui-même était membre, l'engagement d'entretenir à frais communs une armée permanente dont Piccinino aurait le commandement? On imposerait à Piccinino l'obligation d'être constamment en mesure d'arrêter la marche des Turcs, et, à cet effet, le Roi demandait aux puissances confédérées la promesse de fournir au condottiere cent mille florins par an pour la solde de son armée et des quartiers pour ses troupes. Calixte III et François Sforza rejetèrent avec indignation une proposition qui ne tendait à rien moins qu'à rendre l'Italie tributaire d'un homme que tous deux traitaient avec raison de chef de brigands<sup>1</sup>. Peu de temps après, en essayant d'incendier dans le port de Civita-Veccchia la flotte construite par le Pape pour la croisade, Piccinino se chargeait de montrer ce qu'il aurait valu comme commandant en chef des troupes destinées à combattre le Turc<sup>2</sup>!

En attendant, il continuait à harceler les Siennois et leur faisait un mal inouï<sup>3</sup>. Au mois d'octobre, il réussit à s'emparer du port d'Orbitello, le mit au pillage, et le butin qu'il y recueillit lui procura des ressources suffisantes pour entretenir ses troupes pendant un certain temps<sup>4</sup>. Les Siennois, réduits au désespoir, se décidèrent à envoyer un ambassadeur à la cour du roi de Naples, le véritable instigateur de cette petite guerre. On n'arriva point à s'entendre. Au commencement du mois d'avril 1456, une nouvelle ambassade siennoise, composée de Galgano Borghèse, de Léonard de Benvoglienti et d'Æneas Sylvius, prit le chemin de Naples. Or, précisément à ce moment,

<sup>1</sup> SISMONDI, t. X, p. 36; BANCHI, *Il Piccinino*, p. 52, 56, 58; Archives d'État de Milan, *Copia brevis Calixti III ad ep. Novarien.*, d. d. 1455, Julii 26 (inéd.): « Latrunculus Jacobus, Dei et hominum inimicus »; et Dépêche (inéd.) de Jacques Calcaterra, datée de Rome, le 9 octobre 1455.

<sup>2</sup> RAYNALD, ad a. 1456, n° 6. — Piccinino s'empara aussi, par surprise, de navires génois : VIGNA, t. VI, p. 628 et suiv.

<sup>3</sup> BANCHI, *Il Piccinino*, p. 233. Cf. Archives d'État de Lucques, Lettero orig., n° 444 : Dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli à la ville de Lucques, datée du 18 mars 1456; il exprime l'*avis* que ce sera encore Piccinino qui aura le plus à souffrir de cette guerre.

<sup>4</sup> NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 244; BANCHI, *Il Piccinino*, p. 235 et suiv.

on pouvait croire qu'une rupture ouverte allait éclater entre Alphonse et Calixte III. Le jour du jeudi saint, Calixte III avait lancé l'excommunication contre Piccinino, ses adhérents et ses protecteurs. En apprenant cela, Alphonse entra dans une colère folle et déclara qu'il allait faire expulser de ses États tous les parents du Pape. En même temps, il fit distribuer de l'argent aux gens de Piccinino. On ne parvint à le calmer qu'en lui démontrant que, depuis Martin V, tous les Papes avaient prononcé l'excommunication contre les ennemis de l'Église et que, par conséquent, ce n'était pas une nouveauté introduite par Calixte III<sup>1</sup>.

Cette difficulté arrangée, on reprit les négociations, et, le 31 mai, on finit par s'entendre sur les conditions de la paix : il fut convenu que Piccinino rendrait les places qu'il avait prises, sortirait de la Toscane et se retirerait dans les États de son protecteur ; les États de la ligue payeraient, pour l'entretien de son armée, une somme de cinquante mille florins, dont Alphonse s'engageait à supporter un cinquième. On abandonnait au Pape le soin de régler les questions de détail<sup>2</sup>. Calixte III donna à ses trésoriers l'ordre de payer vingt mille ducats : Sienne devait en verser autant ; mais ses finances étaient tellement épuisées qu'on eut toutes les peines du monde à obtenir qu'elle remplît ses engagements : on conserve aux Archives d'État de Sienne des brefs de Calixte III, où il revient à la charge sur ce point<sup>3</sup>. Piccinino n'évacua Orbitello qu'au mois de septembre 1456 ; encore fallut-il qu'Alphonse le menaçât d'employer la force ; il y avait quinze mois que, violant impudemment le droit des gens, il avait envahi le territoire des infortunés Siennois<sup>4</sup>. Ceux-ci envoyèrent à Rome Alexis

<sup>1</sup> Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital., 1587, f° 115 et suiv. : Dépêches (inéd.) d'Ant. da Trezzo à François Sforza, datées de Naples le 2 et 7 avril 1456. Archives secrètes du Vatican, Reg. 441, f° 202 : « Excommunicatio lata in die Jovis sancta », 1456, VIII Cal. April. (inéd.).

<sup>2</sup> BANCHI, *Il Piccinino*, p. 244.

<sup>3</sup> Archives d'État de Sienne, Brefs (inéd.) de Calixte III à la république de Sienne, datés de Rome le 18 octobre, le 17 et le 23 novembre 1456. Voy. BANCHI, *loc. cit.*, p. 245.

<sup>4</sup> J'ai trouvé dans les Archives secrètes du Vatican, Reg. 458, f° 3, la *Littera passus* (inéd.) donnée à Piccinino ; elle est datée de 1456, V Non. Jul.

de' Cesari, évêque de Chiusi, remercier le Pape pour les grands services qu'il leur avait rendus dans ces circonstances<sup>1</sup>.

Il nous faut maintenant revenir en arrière et parler d'autres événements qui s'étaient passés dans la première année du pontificat de Calixte III et qui lui avaient donné au moins autant de souci que les troubles causés dans le centre de l'Italie par l'invasion de Piccinino. Au mois de septembre 1455, voulant envoyer des vaisseaux au secours des îles de la mer Égée, que l'on savait serrées de près par les Turcs, le Pape en avait confié le commandement à Pierre Urrea, archevêque de Tarragone, à Antoine Olzina et à Antoine de' Frescobaldi<sup>2</sup>. Cette flotte, formée par les soins d'Urrea, avait été payée par lui avec l'argent de la croisade, dont il disposait en qualité de légat du Saint-Siège pour les royaumes d'Aragon, de Valence et de Catalogne. Or, les trois chefs à qui le Pape la confiait étaient trois traîtres. Au lieu de faire voile vers les eaux grecques, ils rallièrent la flotte du roi de Naples, commandée par Villamarina, allèrent avec lui ravager les côtes génoises<sup>3</sup>, et attaquèrent à différentes reprises des bâtiments appartenant à d'autres nations chrétiennes<sup>4</sup>. Quand le bruit de ces faits arriva

— Nicodème de Pontremoli dit également que Piccinino ne se replia qu'à contre-cœur sur le territoire du roi de Naples; voyez Archives d'État de Lucques, Lett. orig., n° 444 : Dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli à la ville de Lucques, datée de Sienne, le 19 septembre 1456.

<sup>1</sup> BANCHI, loc. cit.; voy. à la page 225 de ce même ouvrage, ce que dit l'auteur au sujet du tableau de Sandi di Pietro qui se trouve actuellement à l'Institut des beaux-arts de Sienne; ce tableau fait allusion à la générosité de Calixte III à l'égard de Sienne.

<sup>2</sup> Voy. plus haut, p. 331 et suiv. Cf. Archives secrètes du Vatican, Reg. 436 (inéd.), f° 104: « Antonio Olzina, duarum galearum patrono, militi S. Jacobi de Spata contra Turchos destinato conceditur littera passus », 1455, X Cal. Jun. (23 mai); ibid., f° 38<sup>b</sup>: « Antonio de Frescobaldis, priori Pisar., assignantur pecuniæ cameræ aper debita: pro rebus necessariis ad armandum 4 galeas et una navim in portu Pisano. » 1455, IV Non. Maii (4 mai).

<sup>3</sup> Raynald place par erreur le commencement de ces troubles à l'année 1455. Voy. Archives d'État de Milan, Pot. Est. Genova : Lettre (inéd.) de Pierre de Canprofregoso à François Sforza, datée de Gênes, le 17 juillet 1456 : on y trouvera la preuve que 1456 est bien la date vraie.

<sup>4</sup> Par exemple, des bâtiments vénitiens : voy. Archives d'État de Venise, Senatus Secret., t. XX, f° 92<sup>b</sup>; Dépêche (inéd.) de la Seigneurie à son ambassadeur à Rome, Barbonus Maurocenus, datée du 25 mai 1456.

aux oreilles du Pape, il expédia, sans en attendre la confirmation, des messagers porteurs de lettres pour Alphonse, dans lesquelles il protestait énergiquement contre ce scandale<sup>1</sup>. Dans une lettre adressée à son ambassadeur à Naples, donnant cours à sa juste indignation, il écrivait : « Si, ces jours-là précisément, des galères chrétiennes s'étaient montrées aux environs de Raguse, même en petit nombre, les Hongrois eussent repris courage, tandis qu'ils se plaignent énergiquement de ne recevoir aucune nouvelle de notre flotte. Oh ! Urrea, Olzina, traitres ! vos vaisseaux eussent suffi pour jeter le désarroi dans les rangs des Turcs, pour provoquer un soulèvement des chrétiens orientaux et pour détourner des Hongrois le danger qui les menace. Au lieu de cela, vous ne vous êtes servis de l'argent que nous avions réuni que pour commettre une trahison. Oh ! traitres à Dieu, aux hommes et au Saint-Siège, vous n'échapperez pas au châtiment qui vous sera infligé par Dieu et par le Siège apostolique ! Oh ! roi d'Aragon, venez en aide au pape Calixte, sinon la vengeance du ciel tombera sur votre tête<sup>2</sup> ? » En même temps, Calixte III lançait des décrets par lesquels il prononçait la destitution d'Urrea et de ses complices : le cardinal Scarampo, nommé amiral de la flotte, était chargé d'en assurer l'exécution<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 24<sup>b</sup>; Bref (inéd.) de Calixte III à la république de Gênes, daté de Rome, 1456, s. d.

<sup>2</sup> RAYNALD, ad a. 1456, n° 12. Dans cet ouvrage, le bref en question est incomplet : il est à l'adresse de Jacobus Perpinya, et, malheureusement, sans date. Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 6-6<sup>b</sup>.

<sup>3</sup> La bulle de destitution (inédite) existe en double dans les Registres : voy. à ce sujet, Supplément de l'édition allemande, n° 68. Toutes les lettres dont il va être question dans la suite de cette note se trouvent aux Archives secrètes du Vatican. Dans une lettre (inéd.) au cardinal Scarampo, sans date, le Pape lui donne l'autorisation « a te vocandi (Urrea et Olzina) et ut personneliter veniant cogendi et prefatos archiepiscopum et Antonium ac ceteros patronos vel substitutos ab eis si videris expedire a regiminis administratione et officiis per nos sibi commissis privandi et amovendi, sicuti nos harum serie et alias per nostras patentes litteras ab eisdem officiis, capitaneatu, admiratu, patronatu, regimine et administratione gallearum et aliorum navigiorum amovemus et privamus ». En même temps, Scarampo reçoit le pouvoir de remplacer par d'autres les commandants destitués : *Lib. brev.*, VII, f° 21<sup>b</sup>. — Dans le Reg. 458, f° 68<sup>b</sup>-69, le décret donnant à Scarampo plein pouvoir de destituer les coupables porte la date : 1456, VII Id. Jul. (9 juil-

Tous ces désagréments n'eurent pas le pouvoir de décourager le Pape : au contraire, plus les difficultés semblaient s'accumuler, plus il redoublait de zèle pour le triomphe de la sainte cause de la guerre contre les infidèles. Il s'occupait spécialement, avec l'énergie qu'il apportait à toutes choses, de faire construire et armer une flotte à Rome. On riait de ce projet qu'on traitait de chimère et de fantasmagorie : ce sera l'un des titres de gloire de Calixte III d'en avoir obtenu la réalisation<sup>1</sup>. Les Romains, qui devaient, quelque temps après, être témoins du baptême d'un prince turc (mars 1456)<sup>2</sup>, eurent un premier étonnement quand ils virent tout d'un coup les rives du Tibre devenir le théâtre d'une activité inaccoutumée ; à la Ripa Grande on organisait un chantier de constructions maritimes ; derrière l'hôpital du Saint-Esprit, on élevait tout exprès un mur le long duquel devaient se ranger les galères. Pour faire marcher les choses au gré de son impatience, le

let), A° II°. — Le Pape fit preuve, dans la suite, à l'égard de ces traîtres, d'une mansuétude qu'il est difficile de comprendre. Le 18 août 1456, il écrivait effectivement à Scarampo : qu'il avait, il est vrai, publié la bulle en question contre Urrea et ses complices : « Considerata tamen impræseñiarum temporum et negotiorum qualitate non alienum a nobis videtur, si mitius quam eorum demerita postulent agimus cuin eisdem. Volumus igitur harumque serie facultatem tibi damus, ut satisfacto per dictum archiepiscopum et alios prefatos illis Venetianis, Januensibus ac aliis de eisdem querelantibus de pecuniis rebus et bonis, quibus se spoliatos asserunt, si pro utilitate classis nostre tibi faciendum videbitur, possis eidem archiepiscopo et ceteris salvum conductum dare et eos assecurarare, ut bene serviendo et operando mala commissa et detestabilia bonis et gratis serviciis compensando ad gratiam nostram reduci valeant » : *Lib. brev.*, VII, f° 31<sup>b</sup>. — Un autre bref (inéd.) de Calixte III à Scarampo, du 15 mars 1458, nous apprend qu'Olzina ne vint pas à résipiscence. Nous y lisons, en effet : « Antonium autem Olzina quind in nos.... temerarie temptaverit volendo pecunias et alia que classi nostre per prefatum Mich. de Borga mittebamus auferre, credimus te ex eodem Michaelē intellexisse et ita eum et ei similes, si venerint in manus tuas, merita pena castiges » : *Lib. brev.*, VII, f° 453<sup>b</sup>.

<sup>1</sup> Voigt, t. II, p. 177.

<sup>2</sup> On lit, à ce sujet, la note suivante dans les *Actes de l'Empire* (inéd.), série Ansbach, t. V (ou t. I, si l'on ne considère que la période de 1414 à 1493), f° 61<sup>b</sup> : « Receptus est unus Turcus de stirpe regia cum aliis tribus Turcis secunda post Letare (8 mars) in ecclesia S. Laurencii in Damaso ad fontem baptismatis, cum quibus nepos pape facit solemnitatem ducendo eos de ecclesia ad ecclesiam. » Ces actes se trouvent actuellement aux Archives du cercle de Bamberg.

Pape appela des charpentiers et des marins du dehors, de Spolète par exemple<sup>1</sup>.

Le cardinal Louis Scarampo reçut le titre de capitaine général et amiral de la flotte. Très riche, doué d'un caractère qui présentait beaucoup d'analogie avec celui de Vitelleschi, ce prince de l'Église avait déjà fait connaître ses talents militaires au temps d'Eugène IV. De tous les cardinaux il était peut-être l'homme le plus capable de mener à bien une difficile campagne; mais il eût préféré rester à Rome, où il jouissait à la cour d'une influence des plus considérables. C'était aussi le motif pour lequel les Borgia, jaloux de sa situation, travaillaient à l'éloigner : ils firent si bien qu'à la fin il dut accepter la mission qu'on lui imposait<sup>2</sup>.

Le décret qui le nommait légat et amiral de la flotte pontificale fut signé le 17 décembre 1455; à Rome, cette nomination fut l'occasion de grandes réjouissances publiques. Un deuxième décret étendit ses pouvoirs, comme légat, à la Sicile, à la Dalmatie, à la Macédoine, à toute la Grèce, aux îles de la mer Égée, aux îles de Grète, de Rhodes, de Chypre, aux provinces de l'Asie; enfin il lui conférait le gouvernement de tous les pays qu'il réussirait à conquérir sur l'ennemi<sup>3</sup>.

A partir de ce moment, la direction des travaux de construction de la flotte lui incomba spécialement; cependant nous voyons qu'il était assisté d'une commission composée

<sup>1</sup> AENEAS SYLVIUS, *Europa*, chap. LVIII; GUOLIELMOTTI, p. 221 et suiv.

<sup>2</sup> Suivant CRIBELLUS (p. 57), le cardinal se refusait à quitter Rome, prétextant le petit nombre des vaisseaux mis à sa disposition, et Calixte III aurait été jusqu'à le menacer de le faire passer en justice. Je n'ai rien trouvé de semblable dans les nombreuses dépêches d'ambassadeurs que j'ai parcourues.

<sup>3</sup> RAYNALD, ad a. 1456, n° 12 : la deuxième citation n'est pas juste. Dans les registres des Archives secrètes du Vatican, la date de la nomination de Scarampo manque, mais il est facile de la rétablir au moyen de la relation de NICCOLA DELLA TUCCIA (p. 187) et de la lettre du cardinal que j'ai trouvée aux Archives Gonzague, à Mantoue; voy. Suppl. de l'édit. allem., n° 66. — Scarampo reçut des lettres de félicitation de Poggio (lib. III, ep. 20, éd. TONELLI), de la république de Gênes (VIGNA, t. VI, p. 517) et de celle de Venise : cette dernière est datée du 29 décembre 1455, et il y est dit, à propos du choix fait par le Pape : « Facta per Pont. Max. unanimi voto et consensu sacri collegii R<sup>e</sup>r. dominor. cardinalium » : Archives d'État de Venise, *Senatus Secreta*, t. XX, f° 76.

des cardinaux Bessarion, d'Estouteville, Capranica, Orsini et Barbo, et dont la constitution remontait déjà au temps de Nicolas V<sup>1</sup>. Le Pape, dont les mauvaises nouvelles qui ne cessaient d'arriver de l'Orient surexcitaient l'impatience, revenait constamment à la charge pour hâter les travaux. Il força les cardinaux de s'imposer, en dehors de la dime obligatoire, une contribution extraordinaire pour la construction de la flotte<sup>2</sup>.

On conserve aux Archives d'État de Rome le registre des dépenses et ordonnances relatives à la construction de la flotte, pour l'année 1455-1456 : c'est un volume marqué d'une croix rouge. Ce registre nous donne une idée très complète de l'étendue des armements entrepris par le Pape. Les détails purement administratifs étaient confiés, sous la direction supérieure de Scarampo, au provéditeur général Ambroise Spanocchi. Il ressort de la lecture de ces pages que les travaux de la flotte, commencés à l'automne de 1455, furent poussés avec activité, sans interruption, pendant tout l'hiver suivant<sup>3</sup>. Les achats de fer, de poix et de bois de construction y sont exactement enregistrés, tout comme ceux de boulets de pierre et de plomb, d'arbalètes, de traits, de pots en tête, de cuirasses, de lances, d'épées, de piques, de chaînes, de cordes et d'ancre. On peut se rendre compte, jusque dans les moindres détails, de tout ce que comportait un pareil armement ; il n'y manque ni les pavillons, ni les drapeaux, ni les tentes, ni le

<sup>1</sup> Archives Gonzague, à Mantoue, Lettre (inéd.) des cardinaux nommés plus haut, à Louis de Gonzague, datée de Rome, le 15 février 1456.

<sup>2</sup> MAKUSCEV, t. I, 1<sup>re</sup> part., p. 307.

<sup>3</sup> Archives d'État de Rome, *Seer. cam.*, f° 183 et suiv. *Divisor. Calixti III,* 1455 ad 1456 : *Mandata pro classe confiencia* (inéd.) ; ces documents se trouvaient précédemment dans l'Archivio Camerale dei cancellieri della B. C. A. M. GUGLIELMOTTI (p. 252) indique encore, comme se trouvant aux Archives secrètes du Vatican, un « *Liber domini Thesaurarii introitum et exituum pro galcis 1455 et 1456* (inéd.), quattro codici segpati 1549, 1550, 1551, 1552 », et il en extrait quelques citations. M. AMATI (p. 181) mentionne également ce document, mais, d'après lui, il ne formerait que deux volumes ; il m'a malheureusement été impossible de retrouver ces registres, ni en 1879, ni en 1884, époque de mon dernier séjour à Rome. Les indications données par M. Guglielmotti sont loin de suffire pour donner une idée complète des dépenses de Calixte III : ce point restera toujours obscur, jusqu'à ce qu'on ait retrouvé les registres en question.

biscuit de mer. On y relève même un compte spécial pour l'expédition de cinq rames de papier envoyées de Rome à Ostie pour servir à la future correspondance de la flotte pontificale<sup>1</sup>.

Dans son ardeur impatiente, Calixte III eût désiré que la flotte fût prête à partir le 1<sup>er</sup> avril 1456<sup>2</sup> : mais l'état d'avancement des armements ne permit de songer au départ qu'à la fin de mai. Le 31, jour de la fête de sainte Pétronille, le Pape attacha de sa propre main la croix sur l'épaule du cardinal légat, qui partit le même jour pour Ostie avec les bâtiments construits à Rome<sup>3</sup>. Trois semaines se passèrent encore avant que la flotte prît la mer, comme le prouvent des lettres de Scarampo, du 13 au 20 juin, que l'on conserve aux Archives Gonzague, à Mantoue<sup>4</sup>, car elles sont datées de l'embouchure du Tibre. On admet généralement que Scarampo disposait de seize galères ; cependant, d'après les calculs

<sup>1</sup> Archives d'État de Rome, *Mandata* : voy. GUGLIELMOTTI, p. 224 et suiv. ; les indications de ce savant historien manquent parfois de précision : par exemple, il ne précise pas les dates et ne fait pas de distinction entre les ordonnances de Scarampo et celles de son successeur. Les *Mandata Ludovici Card. Aquilej.* commencent au f° 193, et le premier en date est du 22 octobre 1455 ; ils finissent au f° 208<sup>b</sup>, à la date du 29 mai 1456. Les suivants, jusqu'au f° 217, sont de « Georgius episcopus Lausan. », sauf un, du 1<sup>er</sup> mai 1456, qui se trouve au f° 213<sup>b</sup> et est encore signé par Scarampo. Au reste, l'inscription des ordonnances dans ce registre n'a pas été faite avec un grand souci de l'ordre chronologique, car on trouve au f° 194 un ordre du 7 octobre 1455.

<sup>2</sup> Voy. aux Archives Gonzague, à Mantoue, la lettre déjà citée des six cardinaux à Louis de Gonzague, datée du 15 février 1456. Cf. MAKURSEV, t. I, 1<sup>re</sup> part., p. 307 ; Archives d'État de Milan, Lettre (inéd.) du Pape à François Sforza, du 27 avril 1456.

<sup>3</sup> RAYNALD, ad a. 1456, n° 12. Cf : Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 35<sup>b</sup> : Bref à Joh. Solcrius (inéd.) : « Hodie (1<sup>er</sup> juin) : voy. Acta consist. (inéd.), vero idem noster legatus suscepta per nos omnipotentis Dei benedictione cum ea qua decuit tantum negocium ceremonia triremes ascendit, ut recta via ad Reg. Maiestatem proficiscatur et acceptis XV galcis per eundem regem oblatis felici auspicio impii Turci terras petat easque inimiciter invadat. Dabis igitur operam, ut dictae XV triremes armate reperientur, » Romæ, s. d.

<sup>4</sup> Archives Gonzague, à Mantoue, Lettres (inéd.) de Scarampo à Louis, marquis de Mantoue, d. d. « ex ostio Tiberis super classeum », 13 et 20 juin 1456. Par conséquent, lorsqu'on lit dans les brefs du Pape que la flotte est partie « ab ultimo die Maii », il ne faut admettre cette date que comme une indication approximative : voy. Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 22, Bref au cardinal Széchy (inéd.), f° 39<sup>b</sup>; Bref à Jean de Capistran, d. d. 1456, VIII Cal. Sept. (25 août).

d'un historien moderne, l'effectif de la flotte devait s'élever à vingt-cinq bâtiments : le même historien estime l'armement, en hommes et en artillerie, à mille matelots, cinq cents soldats et trois cents canons<sup>1</sup>.

Ces troupes provenaient, partie de Rome, Civita-Veccchia, Ancône et Pérouse, partie de Fermo et Bologne. Parmi les chefs se trouvaient les comtes d'Anguillara et d'autres capitaines qui avaient servi contre Piccinino. Le Portugais Velasco Farinha avait été promu par le Pape au poste de vice-amiral. Les fonctions de prévôt étaient confiées à un Aragonais, Alphonse de Calatambio<sup>2</sup>. Au mois d'août, les dépenses faites pour la flotte s'élevaient déjà à cent cinquante mille ducats<sup>3</sup>.

L'objet de l'expédition était, d'une part, comme nous l'avons déjà dit, de porter secours aux populations chrétiennes des îles de la mer Égée, en ce moment serrées de très près par les Turcs; d'autre part, d'obliger les infidèles à diviser leurs forces<sup>4</sup>. Or, on ne pouvait se dissimuler que la flotte était trop faible pour atteindre ce dernier but : le souci du Pape était donc de lui procurer des renforts. A cet effet, Scarampo, muni de pouvoirs étendus<sup>5</sup>, mit d'abord à la voile sur Naples, où il devait rallier les quinze galères déjà promises par le roi de Naples au cours de l'année précédente. Mais, au moment de

<sup>1</sup> GUGLIELMOTTI, p. 267 et suiv.

<sup>2</sup> GUGLIELMOTTI, p. 227 et suiv., 236 et suiv. Cf. Archives secrètes du Vatican, Reg. 467, f° 169 : « Aº 1456, die XXIV mensis maii spect. dominus Valsicus de Farinha de Portugallo iuravit officium vice admiratus classis apostolice contra Turcos », etc.

<sup>3</sup> Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 22 : Bref (inéd.) de Calixte III au cardinal Denis Széchy (sans date, mais postérieur à la nouvelle de la victoire de Belgrade) : « in qua (classe) paranda et armanda Deo teste iam supra CL. ducatorum millia expendimus ».

<sup>4</sup> RAYNALD, ad. a. 1456, n° 10. Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 5b-6 : Bref (inéd.) de Calixte III, à Jean, évêque de Pavie (s. d.) : « Nos vero ad eorum vires distrahendas, scis quanta cum celeritate emisimus classem nostram iamque legatus Neapolitani est, qui receptis triremibus regiis intra paucos dies Constantinopolim feliciter ad hostium terras invadef[ndas] navigabit. »

<sup>5</sup> Archives secrètes du Vatican, Reg. 453, f° 122 et suiv. Pouvoirs délégués à « Ludovicus tit. S. Laurentii in Damaso in partibus Orient. legato », d. d. 1456, IX Cal. Jun., V Cal. Jun., X Cal. Jun., VIII Cal. Jun., VII Cal. Jun., etc. (24, 28, 23, 25, 26 mai).

s'exécuter, le prince montra une fois de plus sa mauvaise foi, en soulevant des difficultés de toute espèce ; tant qu'il ne s'était agi que d'extorquer de l'argent aux églises et au clergé de son royaume, il avait été prodigue de promesses, mais une fois l'argent encaissé, il l'avait employé soit à payer ses dettes, soit à donner des fêtes magnifiques, soit à continuer la guerre contre les malheureux Génois<sup>1</sup>. Il en résulta que Scarampo, obligé de remettre son départ d'un jour à l'autre, perdit du temps, tandis que le Pape se rongeait d'impatience. Un jour, un messager spécial apporta au cardinal une lettre par laquelle Calixte III lui faisait savoir qu'on avait reçu des nouvelles de la Hongrie par l'intermédiaire du cardinal Carvajal, et que la conclusion à en tirer était que ce pays succomberait infailliblement sous peu aux attaques répétées des Turcs, à moins que la flotte pontificale ne se hâtât d'attirer sur elle une partie de leurs forces ; en conséquence, le Pape suppliait Scarampo de prendre la mer, sans attendre les galères du Roi si celles-ci n'étaient pas prêtes<sup>2</sup>. Quelques jours se passèrent encore au bout desquels le Pape envoya à son nonce à Naples l'ordre de mettre Scarampo en demeure de partir et de se diriger sur la Sicile, où il trouverait de l'argent et les vaisseaux dont l'archevêque de Tarragone avait eu le commandement<sup>3</sup>. En même temps il écrivait directement au cardinal, l'adjurant de se mettre en route, sans plus hésiter ; en terminant, il le sommait d'obéir en vertu de son serment. Les lignes suivantes donneront une idée du ton de cette dépêche : « Ceins ton épée, mon fils, quitte Naples et accomplis tes promesses ;

<sup>1</sup> J.-J. PONTANUS, *De liberalitate* (Opp. Basil., 1538), t. I, chap. ix; VOIOT, t. II, p. 175; VIGNA, t. VI, p. 697. — Au sujet des promesses d'Alphonse, voyez : Archives d'État de Sienne, Concistoro, Lettere ad an. : Dépêche (inéd.) d'Æneas Sylvius, datée de Rome, le 17 décembre 1455, où il est dit : « Rex Aragonum promittit pape pro nunc contra Turchos galcas XV et sperat de meliori sibi subvenire summa. »

<sup>2</sup> Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 6 : Bref (inéd.) de Calixte III à Jacques Perpinya (s. d.) : « Quare te hortamur ut, illoco cum Neapolim applicueris, omni cura instes, ut legatus noster etiam cum solis galeis nostris, si illæ regis non sunt paratae, recodat. »

<sup>3</sup> RAYNALD, ad a. 1456, n° 13; Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, n° 7, 30<sup>b</sup>, 34.

alors Dieu sera avec toi, et tu ne manqueras ni d'argent ni de rien de ce qui t'est nécessaire<sup>1</sup>. »

Il était visible que Scarampo ne partait qu'à contre-cœur et cherchait des prétextes d'ajournement. Le Pape, irrité au dernier point, se plaignait hautement de sa conduite. Enfin, il mit à la voile le 6 août, emmenant avec sa flotte quelques galères du roi de Naples<sup>2</sup>. Il n'avait pas fallu moins que les instances répétées du Pape, accompagnées d'une lettre autographe, pour déterminer Alphonse à tenir en partie ses promesses<sup>3</sup>.

A peine informé du départ de Scarampo pour la Sicile, le Pape lui écrivit de nouveau pour le presser de se rendre dans les eaux de la Grèce<sup>4</sup>. Lui-même recevait à chaque moment de la Hongrie des nouvelles inquiétantes au sujet des armements des Turcs, et c'était là ce qui redoublait son impatience. Il espérait que l'apparition du pavillon pontifical dans la mer Égée

<sup>1</sup> Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 34<sup>b</sup> : Calixtus III Camerario Legato (s. d.) (inéd.) : « Accinge[re], dilecte fili, gladio potentissime, et recede de Neapoli, adimple promissa, et Deus erit tecum, nam pecunie non deficient nec alia necessaria. Victoria etiam cum paucis ab alto promissa est contra perfidum Turcum, nisi per te steterit. Et considera iam esse prope finem estus, et si nunc non navigas, quod tempus expectas? »

<sup>2</sup> On peut juger du degré d'irritation auquel Calixte III en était arrivé, par la dépêche du 24 août 1456, que j'ai copiée aux Archives d'État de Milan et donnée dans le Suppl. de l'édit. allem., n° 73. — Jusqu'à ces derniers temps, la date du départ de Scarampo était restée ignorée : je l'ai retrouvée à la Bibliothèque de Sienne, Cod. A, III, 16, dans une dépêche (inéd.) d'Æneas Sylvius, Galgano Borghèse et Bernard Ben voglienti, datée de Naples, le 7 août 1456 : « El rev. patriarcha questa sera si parti. »

<sup>3</sup> Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 22<sup>b</sup>-23 : Calixte III Joh. Solerio, 6 août 1457 (inéd.) : « Alfonso regi Aragonum et utriusque Siciliæ illustri, cui etiam manu propria ut in copia hic inclusa scripsimus, ut intelligat in quanto (la suite sans changement, jusqu'au mot *classe*, dans RAYNALD, ad a. 1456, n° 13), non erit parum utilitatis, ut dictus legatus scribit, facient galee nostre licet non sint in multo numero », etc. Il n'est pas niable que, poussé dans ses derniers retranchements, Alphonse ait fourni quelques vaisseaux ; mais, quoi qu'en dise la dépêche que l'on trouvera au Suppl. de l'édit. allem., n° 73, je n'oserais pas, en l'absence d'autres preuves, affirmer qu'il ait donné les quinze qu'il avait promis.

<sup>4</sup> Calixte III à Jacques Perpinya (inéd.) ; voy. Suppl. de l'édit. allem., n° 70. Voy. encore, dans le *Lib. brev.*, VII, f° 10<sup>b</sup>, un bref à J. Solerius, également inédit : « Et ita si aliquid operari potes, ut (sc. legatus) brevissime a Sicilia recedat, facias quod poteris. »

affaiblirait le choc dont la Hongrie était menacée, si même elle ne le détournait pas entièrement. Aussi ne pensait-il qu'à sa flotte<sup>1</sup>. A Rome, on travaillait sans interruption à la construction de navires destinés à la renforcer. Odoardo Gaetani, comte de Fondi, ayant fait don d'un vaisseau au Pape, celui-ci décida que ce bâtiment partirait au commencement de 1457, et qu'il naviguerait de conserve avec une galère d'une grandeur extraordinaire, construite à Rome, pour l'île de Rhodes, qui réclamait du secours ; il donna le commandement des deux bâtiments à deux chevaliers de Saint-Jean<sup>2</sup>.

Sur ces entrefaites, Galixte III apprit que l'événement qu'il appelait de tous ses voeux était enfin un fait accompli ; l'étendard de Saint-Pierre avait paru dans les eaux grecques, et les États chrétiens insulaires allaient pouvoir respirer un moment.

La flotte pontificale toucha d'abord à Rhodes, où elle laissa de l'argent, des armes et du blé, dont les chevaliers avaient un besoin urgent ; de là, elle fit voile vers Chio et Lesbos. Dans cette dernière île, Scarampo voulut persuader aux habitants de refuser l'impôt qu'ils payaient aux infidèles ; mais il ne put rien obtenir, et même, par crainte de la vengeance des Turcs, ils refusèrent de faire cause commune avec lui. Il fut plus heureux dans les îles de Lemnos, de Samothrace et de Thasos ; après en avoir chassé les garnisons turques, il les remplaça par des troupes pontificales. Enfin il retourna à Rhodes, où il avait un vaste arsenal à sa disposition, et il y établit son quartier général<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Archives secrètes du Vatican, *Liv. brev.*, VII, f° 27 : Bref à Scarampo, s. d. (inéd.).

<sup>2</sup> GUCLIELMOTTI, t. II, p. 275 et suiv. — Dans le bref portant nomination de Jean Rolla, publié dans cet ouvrage, après le mot « fabricatæ », l'auteur a omis le passage suivant : « Quam ad classem nostram et partes orientales tradenda ibi legato nostro mitimus patronum auctoritate apost. tenore præsentium facimus. » Voy. Reg. 465 (inéd.), f° 256<sup>b</sup>. — Au sujet du navire commandé par O. Gaetani, voy. VIGNA, t. VI, p. 719 et suiv., et Archives secrètes du Vatican, *Liv. brev.*, VII, f° 63<sup>b</sup>, 68<sup>b</sup>, 69<sup>b</sup>, 71.

<sup>3</sup> DUCAS, *Hist. Byz.* (éd. de Bonn), p. 328; CHALCOCONDYL., 469; RAYNALD, ad a. 1456, n° 10; Archives secrètes du Vatican, *Liv. brev.*, VII, f° 59<sup>b</sup>, Bref (inéd.) à P. Fenollet (s. d.); SANUDO, p. 1159; PIUS II, *Comment.*, p. 205; J. PHIL.

Évidemment Calixte III s'exagérait les résultats possibles d'une campagne entreprise avec une flotte d'un effectif aussi restreint que l'était celle de Scarampo<sup>1</sup>. Cependant, il ne se dissimulait point que jamais on n'obtiendrait de succès décisifs sans la coopération de quelques-uns des princes les plus puissants de l'Occident. Malheureusement, en présence d'un danger qui menaçait d'anéantir toutes les grandes choses produites par le christianisme au cours des siècles, cette coopération se borna à de belles paroles. Vainement le vieux Pape répétait sans se lasser ses appels à la guerre sainte ; sa voix ne trouvait pas d'écho.

De jour en jour il devenait plus évident que le temps des croisades était passé, que les idées qui avaient mené le monde chrétien pendant des siècles avaient perdu leur force. La chrétienneté, déchirée par de longues luttes intestines, avait perdu le sens de son unité, son esprit de corps, l'intelligence des intérêts communs qu'elle avait à défendre contre l'islamisme. La grande tâche qui s'offrait à elle en Orient n'avait plus le don de l'émouvoir<sup>2</sup>.

En Allemagne, on discutait beaucoup, sans résultat; une partie du clergé, tombée dans le relâchement, mais n'osant refuser ouvertement les dîmes levées pour la croisade, dissimulait son égoïsme sous les apparences d'un zèle prétendu pour les libertés de l'Église d'Allemagne<sup>3</sup>. L'empereur Frédéric III, d'humeur calme et pacifique, était certes l'homme le moins fait pour enlever l'assentiment unanime de l'Allemagne en vue d'un effort énergique. D'ailleurs, tout, dans l'Empire, allait à la dérive, et ce n'était plus un secret pour personne que, s'il eût pris à un ambitieux l'idée de conquérir l'Allemagne,

BERGOM., p. 306; HAMMER, t. II, p. 26; ZINKEISEN, t. II, p. 235; HEYD, trad. F. RAYNAUD, t. II, p. 319; GUIGLIELMONTI, t. II, p. 216, 271 et suiv.; VIONA t. VI, p. 792. Ces deux derniers historiens exagèrent les succès de la flotte.

<sup>1</sup> RAYNALD, ad. a. 1456, n° 50.

<sup>2</sup> KAMPSCHULTE, *Z. Gesch.*, p. 20.

<sup>3</sup> DOELLINGER, *Lehrbuch*, t. II, 3<sup>e</sup> part., p. 349. Je reviendrai sur ce point avec plus de détails au chapitre suivant. Déjà Nicolas V avait dû adresser des remontrances au clergé allemand, au sujet de son peu de zèle pour la croisade: KAYSER, p. 229.

il n'y aurait rencontré que des forces éparpillées, dont il aurait eu facilement raison l'une après l'autre.

L'attitude de la France était absolument indigne d'une puissance chrétienne. A diverses reprises, le Pape adressa des appels éloquents au Roi ; il revint particulièrement à la charge au moment du départ de la flotte pontificale<sup>1</sup>. Mais Charles VII, faible et énervé, resta sourd à la voix qui lui rappelait les exemples de ses prédécesseurs et surtout de saint Louis<sup>2</sup>. Il rejeta les demandes de Calixte III, sous prétexte que ses relations avec l'Angleterre étaient encore trop mal assurées et qu'il devait se tenir sur ses gardes de ce côté. Tout d'abord, même, il était allé jusqu'à prohiber la sortie de forces militaires quelconques, la publication des bulles du Pape et la levée des dimes. Naturellement, le Pape protesta énergiquement<sup>3</sup>. En même temps, pour faire disparaître le prétexte sur lequel s'appuyait le Roi, il chercha, par tous les moyens, à négocier le rétablissement de la paix entre la France et l'Angleterre ; mais il ne fut pas plus heureux de ce côté que dans ses efforts pour amener une réconciliation entre Charles VII et son fils le Dauphin<sup>4</sup>. La façon tout à fait insuffisante dont le cardinal Alain remplissait son rôle de légat lui causait un sensible chagrin<sup>5</sup>. Il ne cessait de le rappeler à son devoir : on con-

<sup>1</sup> Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 1<sup>b</sup> : Calixtus III caries. in Christo filio Carolo Francorum regi illustri (inéd.), d. d. 1456 (vers le mois de mai).

<sup>2</sup> Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 48 : du même au même (inéd.) (s. d., peut-être octobre 1456). Cf. RAYNALD, ad a. 1456, n° 3 et 43; WADDIN, t. XII, p. 380 et suiv.

<sup>3</sup> RAYNALD, ad a. 1456, n° 3.

<sup>4</sup> RAYNALD, ad a. 1456, n° 5; Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 13 : Calixtus domino Delphino (s. d.) (inéd.) : «.... Vinc te ipsum, ut alios vincere valeas; cum pater tuus dicat se omnia erga te velle facere, quæ pius et bonus pater debet.... dum ad præsentiam suam veneris : age igitur, ut de te speramus, quoniam non modica pars victoriae contra perfidum Turcum stat in concordia tua. Super his dil. fil. Ludovicus Cescases dicet tibi magis ample et extense verbis et consilio », etc.

<sup>5</sup> RAYNALD (ad a. 1456, n° 1) recule la nomination d'Alain comme légat pour la France à l'année 1456; c'est une erreur. Le document qu'il cite n'est pas le bref de nomination; celui-ci se trouve aux Archives secrètes du Vatican, Reg. 455, f° 5; il porte la date 1455, prid. Id. Sept. (inéd.). — J'ai copié aux Archives de Milan, où elle se trouve en original, et donné au Suppl. de

serve toute une série de lettres de lui, encore inédites, qui ont trait à ce sujet. La première est du mois de septembre 1456. Calixte III commence par y exprimer sa surprise au sujet de l'attitude du roi de France; en dépit des preuves toutes récentes de bonne volonté qu'il lui a données, le Roi, dit-il, refuse l'autorisation de lever la dîme de la croisade dans son royaume; il ne permet même pas la publication de la bulle de croisade; les circonstances que l'on traverse rendent cette prohibition particulièrement pénible; à la fin, prenant Alain directement à partie, le Pape lui dit qu'il est grand temps qu'il montre un peu de zèle dans l'accomplissement de sa mission, car beaucoup de gens commencent à en rire et à dire que le Saint-Siège a commis une grave erreur en l'envoyant en France, et l'on devrait finir par croire qu'ils ont raison<sup>1</sup>. Dès le mois de septembre de la même année, une seconde admonestation du même genre partait de Rome à l'adresse d'Alain. « Tout chrétien catholique qui, présentement, ne nous aide pas à tirer tout le profit possible de la victoire que Dieu nous a accordée, prouve qu'il est indigne des bienfaits divins », écrit le Pape, en faisant allusion à la récente victoire de Belgrade. Après cet avertissement, il donne à son légat l'ordre de réclamer auprès du Roi l'abolition de la pragmatique sanction<sup>2</sup>. Dans le même temps, les chevaliers de Rhodes travail-

<sup>1</sup> L'édit. allem., n° 65, une dépêche (inéd.) de l'évêque de Pavie, du 9 septembre 1455, et il existe aux Archives d'État de Sienne une lettre (inéd.) d'Aeneas Sylvius, datée de Rome, le 27 novembre 1455, d'où il ressort qu'Alain reçut un accueil très aimable, particulièrement de la part du Dauphin, et que l'on fondait sur cette circonstance un espoir très vif de la participation de la France à la croisade.

<sup>2</sup> Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 43<sup>b</sup>: Calixte III au cardinal Alain (s. d.) (inéd.). Ce bref est probablement du mois de septembre 1456, car il y est parlé de la nomination de Blaise de Gréelle au siège archiépiscopal de Bordeaux. — *Ibid.*, f° 47<sup>b</sup>-48. Bref à Charles VII (inéd.), également sans date, mais de la même époque. Archives Colonna, à Rome, Bref au cardinal Alain (inéd.), du 17 décembre 1456 : voy. Suppl. de l'édit. allem., n° 74.

<sup>3</sup> Archives secrètes du Vatican, *Lib brev.*, VII, f° 49 : Bref (inéd.) de Calixte III au cardinal Alain, du 8 octobre 1456 (Raynald en donne deux courts extraits, ad a. 1456, n° 43 et 51) : « Quis igitur, qui catholicus sit et a Deo potentiam accepit, négliget prosequi victoriam a Deo pro salute nostra inchoatam? Certe non nisi ingratus beneficiorum Dei, qui de eis, quicunque fuerint, vindictam accipiet. Dabis igitur operam omni cura, studio et diligentia,

laient à se faire adjuger une partie considérable des dimes levées en France; mais le Pape écrivit à ce sujet au Roi une longue lettre pour s'y opposer, par le motif qu'on avait déjà beaucoup fait pour Rhodes et qu'il s'agissait avant tout, pour le moment, de fournir des ressources à la flotte<sup>1</sup>.

Au mois de février 1457, nouvelles admonestations; le Pape insiste pour qu'Alain se décide à envoyer enfin les sommes recueillies pour la croisade. Celles que fournit l'Italie sont loin de suffire à l'entretien et surtout à l'augmentation de la flotte. En conséquence, Alain fera bien de s'occuper aussi de faire rentrer l'argent qu'on aurait pu réunir en Angleterre : « Malheur, ajoute le Pape, malheur à ceux qui opposent de la résistance à la croisade, quels qu'ils soient<sup>2</sup>! » A la fin du mois de mars 1457, Calixte III n'avait pas encore reçu un liard du grand royaume de France pour la guerre contre les Turcs. Après avoir dit la profonde tristesse que lui cause une abstention qui étonne le monde entier, le Pape reproche énergiquement à Alain d'écrire si peu pour la croisade. Dans la même lettre, il se lamente de la lenteur et de l'inertie des princes chrétiens dans une affaire qui est de l'intérêt commun<sup>3</sup>. La même année, pour exciter le zèle de Charles VII, il lui envoya la rose d'or<sup>4</sup>. Enfin, il obtint du roi de France la promesse de

ut, quod clericus ridiculose aiunt, frustra pro ecclesia missus esse non videaris. » Après avoir dit qu'il s'est conformé au désir du Roi pour la nomination au siège de Bordeaux, il ajoute : « Utinam quod ei facimus faciat nobis. »

<sup>1</sup> Archives secrètes du Vatican, f° 52-52<sup>b</sup> : Dépêche (inéd.) au cardinal Alain, écrite dans le même sens.

<sup>2</sup> Ibid., f° 66-67 : Bref (inéd.) au cardinal Alain, daté du 16 février 1457 : « Des operam, ut pecunie ex ista tua legatione decima ac cruciata ad nos transmittantur, non enim sufficient facultates nostre nec pecunie, quas in Italia colligimus, ad sustentationem classis emisse et munitionem alterius emitte.... Et veve adversantibus, judicium enim portabit, qui nos conturbat quicunque sit ille. »

<sup>3</sup> Ibid., f° 74<sup>b</sup> : Bref (inéd.) au cardinal Alain, daté du 26 mars 1457. Cf. RAYNALD, ad a. 1457, n° 51. Lib. brev., VII, f° 95 : Autre bref (s. d.) (inéd.), probablement à l'adresse d'Alain; on y lit ces mots : « Adhuc nihil nisi verba habuiimus. »

<sup>4</sup> Ibid., f° 93<sup>b</sup>-94 : Bref à Charles VII, daté du 24 mai 1457. RAYNALD (ad a. 1457, n° 52) donne ce bref, mais sans la fin, où le Pape prie le Roi de faire bon accueil à J. Perpinya, chargé de lui remettre la rose d'or. Cf. Lib. brev., VII, f° 99, Bref (inéd.) à L. Cescases.

faire construire, avec le produit de la dime, une flotte de trente bâtiments<sup>1</sup>; c'était toujours autant de gagné; mais à peine cette convention était-elle conclue, qu'il surgit de nouvelles difficultés. Le Roi, s'appuyant sur la convention même, prohita l'exportation de toutes les sommes collectées pour la croisade. Le pire de tout fut que, finalement, Charles VII retint les vaisseaux qu'il s'était formellement engagé par traité à fournir, et qu'au lieu de les employer contre les Turcs, il s'en servit pour guerroyer d'un côté contre l'Angleterre, de l'autre contre Naples<sup>2</sup>. La cause de la chrétienté ne pouvait être plus ouvertement trahie.

Connaissant tous ces faits, il n'y a plus lieu de s'étonner de l'accueil absolument hostile opposé par une grande partie du clergé français aux demandes du Pape.

Déjà, en 1456, l'Université de Paris, opposée à la levée de la dime réclamée par le Pape pour la guerre contre les Turcs, avait eu l'audace d'en appeler à un concile<sup>3</sup>. L'Université de Toulouse et plusieurs corporations ecclésiastiques de divers diocèses du royaume lui envoyèrent leur adhésion. Au lieu de procéder énergiquement à l'encontre, Alain se laissa intimider<sup>4</sup>. Les appelants profitèrent de sa faiblesse pour déposer aux pieds du Roi une remontrance rédigée en termes violents: ils le sollicitaient de s'opposer à « la prétention émise par le Pape de lever un impôt sur l'Église de France sans son

<sup>1</sup> VOIGT, t. II, p. 176, note 4; RAYNALD, ad a. 1457, n° 33 et 54.

<sup>2</sup> ANTONINUS, t. III, tit. XXII, chap. XVI, § 1. PIE II, dans ses *Commentaires* (p. 94 : le passage se trouve en entier dans CUONONI, p. 198), accuse Alain d'avoir détourné les fonds de la croisade, de n'en avoir pas donné un liard au Pape et d'avoir attendu, pour rentrer à Rome, que Calixte III ne fût plus du nombre des vivants. Ce dernier grief ne peut être admis, car les *Acta consistor.* (inéd.) (Archives secrètes du Vatican) démontrent que le cardinal rentra à Rome le 4 mai 1458. On peut encore démontrer, au moyen d'autres documents, qu'Alain se trouvait à Rome du vivant de Calixte III : voy. chap. IV.

<sup>3</sup> BULÆUS, t. V, p. 609, 613, 617; PLANCKH, *Gesch. des Papstthums*, t. III, p. 512.

<sup>4</sup> Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 164 ; Bref (inéd.) de Calixte III à Louis de Narni, où le Pape exprime son étonnement à ce sujet. Cf. RAYNALD, ad a. 1457, n° 54, et BAZIN, *Histoire de Charles VII et de Louis XI*, publié par QUICHERAT (Paris, 1855), t. I, p. 321.

consentement», fait d'autant plus grave, qu'en agissant de la sorte le Pape se mettait, disaient-ils, audacieusement au-dessus de la loi fondamentale récemment promulguée pour l'État français, c'est-à-dire de la pragmatique sanction de 1438. En réponse à cette sommation, ils reçurent, au mois d'août 1457, une déclaration du Roi portant « que la levée des dimes prescrites par le Pape pourrait avoir lieu, mais qu'il ne serait porté aucune atteinte aux priviléges de l'Église de France<sup>1</sup> ».

L'Université de Paris avait fait davantage encore : au mois de juin 1457, elle avait envoyé à Rome une députation prise dans son sein et chargée, en premier lieu, de protester devant le Pape et les cardinaux contre les collectes; en second lieu, de leur présenter dix-huit articles condamnant le pouvoir des Papes, et de réclamer la convocation d'un concile général<sup>2</sup>. La réponse de Calixte III fut d'une netteté qui ne laissait point de place à la réplique. Alain reçut un blâme pour sa mollesse et l'ordre de contraindre l'Université de Paris à retirer son appel; l'appel était déclaré non valable comme « téméraire et impie », et les appelants furent frappés de peines ecclésiastiques<sup>3</sup>.

Pas plus que le roi de France, le puissant duc de Bourgogne ne fit rien pour la guerre sainte : ce n'était cependant pas faute de belles promesses. Il semble même démontré qu'il n'envoya jamais à Rome les sommes recueillies dans ses États pour la croisade, car il existe, dans le registre des brefs de Calixte III, une lettre au duc Philippe, où il est question des sommes considérables versées par les populations de la Bourgogne pour la croisade; le Pape demande que, si l'on ne veut pas lui envoyer le tout pour être employé à la guerre sainte, on lui en fasse au moins parvenir une partie<sup>4</sup>. Au mois de décembre 1457,

<sup>1</sup> Lettre patente du Roi, du 3 août 1457, dans les *Preuves des libertés de l'Église gallicane*, t. II, p. 861 et suiv.

<sup>2</sup> Voy. Suppl. de l'édit. allem., n° 76 : Dépêche (inéd.) de l'abbé de Saint-Ambroise, du 23 juin 1457; l'original se trouve à la Bibliothèque Ambrosienne.

<sup>3</sup> Archives secrètes du Vatican, Reg. 460, f° 134-135<sup>b</sup>: Bulle « Illius qui » (inéd.), d. d. 1457, IV Cal. Jul. Voir le bref à Alain dans RAYNALD, ad a. 1457, n° 56-57.

<sup>4</sup> Archives secrètes du Vatican, Lib. brev., VII, f° 42<sup>b</sup>: Bref (inéd.) à Phi-

des nouvelles très graves étant arrivées à Rome au sujet des immenses préparatifs des Turcs, le Pape adressa au duc de Bourgogne un nouvel appel qui n'eut, d'ailleurs, pas plus de succès que les précédents<sup>1</sup>.

Deux autres princes encore, Christian, roi de Danemark et de Norvège, et Alphonse, roi de Portugal, avaient, à diverses reprises, promis leur concours pour la guerre sainte. Veut-on savoir ce qu'il en advint? Nous trouvons le premier à Rœskilde, le 2 juin 1455, occupé à se procurer de l'argent et ne trouvant pas de meilleur moyen que de faire main basse, dans la sacristie de la cathédrale, sur les aumônes versées par les fidèles pour la guerre contre les Turcs et pour le roi de Chypre<sup>2</sup>!

Quant au roide Portugal, les messagers, les lettres, expédiés par lui à Rome à l'automne de 1456, témoignaient d'une telle ardeur pour la croisade, que le Pape comptait absolument sur lui, et que sa confiance était partagée par les cardinaux et par toute la curie. Aussi Calixte III ne fit-il aucune difficulté d'abandonner à sa disposition le produit des dimes levées dans son royaume pour les années 1456 et 1457<sup>3</sup>. Le Roi encaissa l'argent, le fait est certain, mais tous ses projets de croisade

lippe de Bourgogne (s. d.); *ibid.*, f° 48-48<sup>b</sup>: Calixtus III duci Burgundie (Britanie) (inéd.). — Sur la puissance de Philippe, voy. KAMPEN, *Gesch. der Niederlande*, t. I, p. 212 et suiv. — En 1455, les revenus du duc de Bourgogne s'élevaient à 900,000 ducats, ceux de Milan à 500,000, ceux du Pape à 400,000, ceux de Naples à 310,000, ceux de Florence à 200,000 : MUNTZ, *La Renaissance*, p. 50.

<sup>1</sup> Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 144; Bref (inéd.) à Philippe de Bourgogne, dat. u. s. (31 décembre 1457). *Ibid.*, f° 135-136: Le Pape écrit au cardinal Alain, le 20 décembre 1457, au sujet des armements des Turcs: « Perfidus Turchus opera et studio nostro et Dei auxilio jam pridem apud Hungaros turpiter profligatus et multis calamitatibus a classe nostra et alias affectus incredibili studio, ut certiores sunus effecti, et terra et mari magnam parat potentiam, ut taquam canis rabidus in Christianos irruat et hoc hac estate proxime futura. »

<sup>2</sup> DANSKE, *Magazin*, t. I, p. 352; JAHN, *Danm. Hist.*, p. 259; L. DAAB Kong Christian (Christiania, 1872), a. 112.

<sup>3</sup> *Lib. brev.*, VII, f° 46: Episc. Pilvensi nuncio in regno Portugallie (inéd.), d. d. 28 octobre 1456. — Le roi du Portugal aurait reçu de Nicolas V, à l'égard des païens et des mahométans de l'Afrique, des pleins pouvoirs qui furent confirmés par Calixte III : voy. à ce sujet HERGENHOEHRER, *Staat und Kirche*, p. 344 et suiv., et MARCIAF, *Kirche und Sklaverei*, p. 187 et suiv.

en restèrent là, comme ceux de son homonyme le roi de Naples. Le Pape ne se fit pas faute de lui envoyer des avertissements<sup>1</sup>, s'obstinant, en dépit de l'évidence, à espérer que le Roi se déciderait à tenir ses promesses. Il ressort d'une lettre du 23 mars 1457, adressée au cardinal Carvajal, qu'à cette époque Calixte III croyait encore à l'arrivée imminente de vaisseaux de guerre portugais dans le port de Gênes<sup>2</sup>. Le nonce du Pape en Portugal reçut, à plusieurs reprises, avis de faire son possible pour obtenir du Roi qu'il hâtât son départ<sup>3</sup>. Peines inutiles ! Vers la fin de 1457, la patience du Pape était à bout. Il envoya de nouvelles instructions au nonce : si le Roi n'avait pas pris la mer pendant le courant du mois d'avril pour entrer en campagne contre les Turcs, le nonce devrait quitter son poste et apporter à Rome toutes les sommes versées par les fidèles pour la croisade. La fin du mois d'avril approchant effectivement sans qu'il fût question du départ de la flotte portugaise, le Pape se vit contraint d'exécuter sa menace<sup>4</sup>. De cette façon, du moins, il sauva l'argent fourni par le Portugal pour la croisade ; il en avait un besoin pressant pour l'organisation des renforts qu'il destinait à la flotte.

Ainsi abandonné par toutes les puissances de l'Europe, Calixte III en était réduit à s'adresser uniquement aux États italiens ; mais, là aussi, il se heurtait à la même indifférence, là aussi c'était à qui trahirait la cause de la religion chrétienne. Pas un des hommes d'État italiens de l'époque n'avait l'âme assez haute pour comprendre la nécessité de la croisade ; leurs vues ne pouvaient dépasser l'horizon borné de leurs intérêts immédiats<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> RAYNALD, ad a. 1456, n° 8, 10.

<sup>2</sup> Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 75 : Bref à Carvajal.

<sup>3</sup> *Lib. brev.*, VII, f° 82<sup>b</sup>-83 ; Episc. Silvensi (inéd.), d. d. 1457, April. 10 (RAYNALD, ad. an. 1457, n° 2 : il manque le commencement et la fin) : « Quapropter incumbet, venerabilis frater, totis viribus et omni ratione adventum præfati regis accelerare. » *Ibid.*, f° 96, brefs (inéd.) analogues, adressés au même et au roi de Portugal en personne, datés du 25 mai 1457.

<sup>4</sup> *Lib. brev.*, VII, f° 136, 160 : Episc. Silvensi (inéd.), d. d. 1457, Dec. 26, et 1458, Apr. 28.

<sup>5</sup> Sur le manque d'esprit de corps des Italiens dans la question turque, voy. BURCKHARDT, t. I, 5<sup>e</sup> édit., p. 89.

Nous avons déjà vu comment, à l'exemple du « Roi Très-Chrétien », Alphonse, roi de Naples, accumulait entraves sur entraves à l'encontre de la croisade. Après lui, le souverain d'Italie le plus puissant était François Sforza, duc de Milan. De même que les autres, quand il recevait les lettres par lesquelles le Pape le priait soit de réserver un bon accueil à ses missionnaires, soit de soutenir d'une façon efficace l'entreprise de la croisade, il y répondait par les protestations en apparence les plus sincères<sup>1</sup>. Au fond, rien n'était plus éloigné de la pensée du grand capitaine, que d'écouter les avertissements du Pape<sup>2</sup> ou de travailler énergiquement à la réussite de la croisade, encore moins, à plus forte raison, de prendre en personne le commandement d'une armée pour aller combattre les Turcs. Le souci de l'affermissement de sa puissance en Lombardie le préoccupait avant tout et reléguait toutes les autres questions au second plan<sup>3</sup>.

Il était dans la nature des choses que, étant donnée une lutte entre la Croix et le Croissant, la République de Venise fut appelée à y jouer un rôle décisif : et cependant le Pape multipliait vainement ses objurgations, sans arriver à la faire sortir de sa réserve. A aucun prix, la Seigneurie ne voulait risquer de compromettre les intérêts de son commerce ; aussi continuait-elle, quoi qu'il pût dire, à entretenir des relations amicales avec le sultan<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Archives d'État de Milan, Pot. Est., Roma : Minutes de lettres (inéd.) de François Sforza à Calixte III, datées de Milan, le 12 novembre 1455 et le 22 décembre 1457. Voy. EACSU et GRUBER, 1<sup>re</sup> section, t. LXXXVI, p. 126.

<sup>2</sup> Archives d'Etat de Milan : Brefs originaux de Calixte III à François Sforza (inéd.), du 29 janvier, du 16 mars et du 4 novembre 1455. Dans le dernier, il est dit : « Die certe noctuque nihil aliud cogitamus, quam ut pessimum Turcum, et ceteros infideles penitus perdamus, in quo cum non parvo tua nobilitas possit esse auxilio, eandem hortamur, ut pro viribus suis id faciat, quod tuam decet facere excellentiam, prout in ea confidimus et speramus. »

<sup>3</sup> Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital., ms. 1613, Reg. : Réponse (inéd.) de François Sforza à la demande de secours de Ladislas, datée de Milan, le 1<sup>er</sup> juin 1456.

<sup>4</sup> D. MALPIERO, *Annali Veneti*, p. 5. — La réponse (inéd.) donnée, le 8 mars 1456, aux ambassadeurs du Pape (*Senat. Secreta*, t. XX, f° 85<sup>b</sup>), montre le peu de bon vouloir des Vénitiens ; dans le même temps, ils étaient en querelle avec Ancône et prétendaient se faire justice eux-mêmes ; pour les en empêcher,

Florence, elle aussi, avait recours à toutes sortes d'expéditions pour se soustraire à l'obligation de contribuer à la défense de la chrétienté. En 1455, au moment où le cardinal Alain allait s'embarquer pour la France à Porto-Pisano, elle l'envoya saluer par un ambassadeur; ses instructions portaient la recommandation expresse de se garder à tout prix de donner une réponse positive aux questions qu'on pourrait lui poser au sujet de la part que la République comptait prendre à la campagne contre les Turcs<sup>1</sup>. L'amour de la « fleur maudite », comme Dante nommait le florin d'or de Florence, étouffait tout autre sentiment. En résumé, si l'on excepte quelques petits États, tels par exemple que celui de Mantoue<sup>2</sup>, auprès desquels Calixte III trouva l'assistance qu'il implorait, dans tous les autres se vérifiait cette parole d'Aeneas Sylvius : « Le Pape appelle au secours et n'est point entendu ; il menace et n'est point redouté<sup>3</sup>. »

Il est véritablement merveilleux qu'au milieu de ces difficultés Calixte III n'ait pas perdu courage. Mais il n'en continua pas moins à conjurer les princes et les gouvernements chrétiens de rétablir entre eux la paix et la concorde, et de prendre les armes contre l'ennemi de Dieu ; à envoyer, comme s'il ne se fût rien passé, dans tous les pays de l'Europe, des nuées d'agents, pris spécialement dans l'ordre des Frères Mineurs, et chargés de quêter et de lever des troupes pour la guerre sainte. S'il demandait des sacrifices, lui-même en donnait l'exemple ; pour faire de l'argent, il vendit l'un après

Calixte III dut les menacer de l'excommunication : voy. Archives d'Ancône, lib. croc. magn., f° xxiii, Bulle « Romanus Pontifex » (inéd.), dat. 1456, IV Cal. Maii, A° II<sup>o</sup>.

<sup>1</sup> Archives d'État de Florence, cl. X, dist. 1, n° 44, f° 158<sup>b</sup> : Commissio Johannis Cosmi de Medicis deliberata cum collegis sub die XX sept. 1455 ad rev. card. Avignon. legat. D. N. P. (inéd.).

<sup>2</sup> Archives Gonzague, à Mantoue, Scarampo à Louis de Gonzague, original, (inéd.), d. d. « ex ostio Tiberino 1456, Jun. 28 » : « Venerunt nuper ad nos missi per ill. d. V. pedites et balistarii, etc. » — Adoptant une ligne de conduite tout opposée à celle de Louis de Gonzague, le duc d'Urbin prohiba purement et simplement dans ses Etats les quêtes pour la croisade, ce qui motiva, de la part de Calixte III, une menace d'excommunication, datée du 26 juillet 1457 : voy. Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 113.

<sup>3</sup> *Epist.*, p. 239; *Opp.*, p. 780.

L'autre les objets d'art et les joyaux collectionnés par Nicolas V, et poussa les choses en ce sens jusqu'à se défaire de son propre service de table. Un jour, écrivait le Frère Gabriel de Vérone à son ami Jean de Capistran, le Pape, voyant sur sa table des salières en vermeil et d'autres objets précieux, s'écria : « Enlevez, enlevez-moi cela pour les Turcs; de la vaisselle de terre est tout aussi bonne pour moi ! » Dans un bref, il déclarait que, pour contribuer à la défense du saint Évangile et de la vraie foi, il se contenterait d'une mitre de lin<sup>1</sup>.

Ni les dangers, ni les difficultés, ni l'âge même n'étaient capables de refroidir son zèle ardent. « Il n'y a que les lâches qui craignent le danger, disait-il d'ordinaire; la palme de la gloire ne se cueille que sur le champ de bataille<sup>2</sup>. » En considération de son ardeur belliqueuse, Palmieri lui donne l'épithète de « vicillard magnanime »; elle est parfaitement en situation. Quantaux puissances européennes, elles mériteraient qu'on leur jetât à la face ces vers, écrits par Pétrarque au temps d'Urbain V :

« Ite, superbi, e miseri Cristiani,  
Consumando l'un l'altro : e non vi caglia,  
Che'l sepolcro di Cristo è in man di cani<sup>3</sup>! »

<sup>1</sup> WADDING, t. XII, p. 290. Dans un grand nombre de ses lettres, le Pape insiste sur l'énormité des dépenses que lui cause la guerre contre les Turcs. Voy. aussi : Archives Gonzague, à Mantoue : Lettres (inéd.) du cardinal Scarampo à Louis de Gonzague, datées de Rome, le 18 novembre 1455 et le 2 janvier 1456.

<sup>2</sup> Lib. brev., VII, f° 45 : Lettre sans adresse ni date (inéd.) : « Nec non tebeat dicere : ad gloriam immortalem in prosecuacione defensionis sacri Evangelii et fidei orthodoxe, quam prosequimur etiam noctes transeundo insomnes, sola mitra linea remaneat nobis. » *Ibid.*, f° 23 : Bref (inéd.) à Todi, du 7 août [1456] : « Pro quo (la guerre contre les Turcs) nos aurum, argentum et iocalia nostra etiam usque ad mitras et exposuimus hactenus et exponere decernimus. » *Ibid.*, p. 40, Bref (inéd.) au cardinal Alain, du 8 novembre 1456.

<sup>3</sup> RAYNALD, ad a. 1456, n° 41.

<sup>4</sup> Trionfo della Fama, chap. II.

### III

VICTOIRE DE L'ARMÉE GROISÉE A BELGRADE. — STÉRILITÉ DE CETTE VICTOIRE PAR SUITE DE LA NÉGLIGENCE DES PUISSANCES. — OPPOSITION ANTIPAPISTE EN ALLEMAGNE. — CONFLITS ENTRE CALIXTE III ET NAPLES.

La stérilité des efforts du Saint-Siège en vue de réaliser l'union des peuples de l'Occident, pour arrêter les progrès incessants de l'islamisme, ne pouvait échapper à l'attention toujours en éveil de Mahomet II. Cette certitude le confirma dans la résolution de prendre l'offensive contre Jean Hunyade. Scanderbeg mis à part, son coup d'œil exercé lui avait fait reconnaître dans l'intrépide Hongrois le seul adversaire digne de lui. La Hongrie était la puissance qu'il redoutait le plus; il s'agissait donc pour lui de la mettre hors de combat, ou même, si la chose était possible, de l'écraser une fois pour toutes. Mais c'était une grande entreprise, qui demandait à être menée avec prudence, tant au point de vue politique qu'au point de vue militaire. C'est pourquoi, dès 1454, Mahomet avait commencé à s'assurer des points d'appui : la prise de possession de la Serbie n'eut pas d'autre but. Hunyade n'étant point, alors, en mesure de s'opposer à cette entreprise, la forte place de Novoberdo, située au centre d'un riche district minier, tomba au pouvoir des infidèles au mois de juillet 1455, avec tous les trésors qui s'y étaient accumulés depuis des années<sup>1</sup>.

Tranquille de ce côté, Mahomet II résolut, l'année suivante, de frapper sur la Hongrie un coup décisif. Il savait n'avoir rien à redouter sur ses derrières de la part des puissances maritimes de l'Occident; Gênes était réduite à l'impuissance,

<sup>1</sup> HERTZBERG, *Byzantiner und Osmanen*, p. 607; ZINKEISEN, t. II, p. 68 et suiv., 77 et suiv.

et Venise recherchait ses bonnes grâces. Il y avait bien la petite flotte pontificale, mais, abandonnée à ses propres forces par les puissances chrétiennes, elle ne valait pas la peine que le sultan détournât, pour elle, son attention de l'objectif autrement important qu'il poursuivait vers le Nord.

L'hiver de 1455 à 1456 fut tout entier employé par lui en immenses préparatifs. Des troupes, appelées de tous les points de son empire, commencèrent un formidable mouvement de concentration. Il organisa sur les bords de la Morawa, à Krujevacz, une fonderie de canons où de nombreuses équipes d'artisans travaillaient jour et nuit. La première opération à prévoir étant le siège de Belgrade, il fallait assurer les approvisionnements de toute espèce nécessaires à l'armée : des convois de chameaux et de bêtes de somme, s'allongeant sur les routes à perte de vue, apportèrent au rendez-vous un immense matériel de siège, des munitions et des vivres en quantités incroyables. La Bosnie, mise à réquisition, fournit des armes, surtout des arcs et des flèches, et une grande partie des approvisionnements en vivres, qui allèrent s'entasser dans de vastes magasins. En Occident, à cette époque, on n'avait pas l'idée d'une pareille minutie dans les préparatifs d'une campagne. Tout était prévu, jusqu'aux moulins pour moudre le blé et à une quantité de boulangeries munies de leur matériel complet, de façon à suffire aux besoins d'un long siège, et à permettre au sultan, en cas de succès, de faire de Belgrade son quartier général et la base de ses opérations ultérieures contre la Hongrie et, en général, vers le Nord<sup>1</sup>.

Au mois de juin 1456, Mahomet II commença son mouvement vers le Danube; il menait avec lui une armée de plus de cent cinquante mille hommes<sup>2</sup> et un parc d'artillerie de

<sup>1</sup> ZINKEISEN, t. II, p. 80 et suiv. Voy. dans WADDING, t. XII, p. 344 et suiv., la lettre du Frère Mineur Jean de Tagliacozzo.

<sup>2</sup> Ce chiffre est le plus bas de ceux que donnent les sources, mais c'est celui qui se rapproche le plus de la vérité. Voy. l'article de Voigt, dans la *Zeitschr. de Sybel*, t. X, p. 77 et suiv., et ZINKEISEN, t. II, p. 80. Certains chroniqueurs ont été jusqu'à dire : « L'empereur turc campe devant Belgrade avec plus de quatre cent mille hommes à pied et à cheval » : *Anz. für Kunde deutscher Vorzeit*, t. X (1863), p. 253. *Chronique de Spire*, p. 406.

trois cents canons. Belgrade, le boulevard de Vienne et la clef de la Hongrie, était son objectif. Il put arriver sous les murs de la place sans rencontrer la moindre résistance : dès le commencement de juillet, l'investissement du côté de la terre était complet. Ces préliminaires achevés, le bombardement commença : jour et nuit, les salves d'artillerie se succédaient sans interruption ; on entendait le bruit du canon jusqu'à Szegedin, c'est-à-dire jusqu'à une distance de plus de vingt-quatre milles hongrois. Mahomet s'était figuré qu'en comparaison de la prise de Constantinople celle de Belgrade ne serait qu'un jeu ; rappelant que son père s'y était acharné inutilement pendant dix mois, il se serait vanté, dit-on, de la prendre en quinze jours, et d'aller avant deux mois souper à Ofen<sup>1</sup>. Déjà le courage des assiégés était sur le point de faiblir, quand le salut leur arriva, apporté par un héros et par un moine, Jean Hunyade et Jean de Capistran. Ces deux grands hommes s'étaient multipliés depuis le premier moment pour former une armée de secours, et ils avaient été admirablement secondés par le légat du Pape, le cardinal Jean Carvajal, compatriote de Calixte III, l'un des plus beaux et des plus nobles caractères de l'époque. Arrivé à Wiener-Neustadt au mois de novembre 1455, Carvajal s'était rendu, de là, successivement à Vienne et à Bude. « Il n'apportait aux Hongrois, dit le biographe d'Æneas Sylvius, qu'une indulgence plénière pour tous ceux qui prendraient les armes contre les Turcs, et des promesses dont on connaissait par expérience le peu de valeur. Mais il leur apportait aussi sa personne, son activité immense, son énergie contagieuse<sup>2</sup>. » « Nos efforts sont à la hauteur d'un pareil légat, et le légat est à la hauteur de nos efforts », écrivait au Pape le roi de Hongrie pour le remercier. Pendant six

<sup>1</sup> HAMMER, t. II, p. 22.

<sup>2</sup> VOIGT, t. II, p. 80. Carvajal travailla sans succès à réconcilier Frédéric III avec Ladislas. Comme ses occupations en Hongrie absorbait tout son temps, le Pape nomma nonce à la cour impériale l'évêque de Pavie : voy. RAYNALD, ad a. 1456, n° 27. (La première des lettres citées en cet endroit est incomplète : le Pape débute en disant qu'il a reçu de Carvajal des nouvelles inquiétantes au sujet des armements des Turcs; j'ai déjà cité à la page 352, note 4, un autre passage de la même lettre, également laissé de côté par Raynald.)

ans, le grand cardinal ne quitta plus la rive du Danube, partageant les fatigues et les privations des croisés, et se préparant à couronner par le martyre une vie entièrement consacrée au service de Dieu et de l'Église<sup>1</sup>.

Tout d'abord, Carvajal contribua puissamment par son énergie à deux faits importants : la convocation de la diète hongroise et l'arrivée du roi Ladislas en Hongrie vers la fin du mois de janvier 1456. La diète, convoquée pour le 14 janvier à Bude, s'ouvrit au mois de février. Le cardinal y travailla à relever les courages, en faisant entrevoir dans un avenir prochain les résultats de la campagne entreprise par la flotte pontificale, ceux des armements du roi de Naples et du duc de Bourgogne. A quiconque prendrait les armes, il promettait, au nom du Pape, une indulgence plénière. Les États consentirent une contribution d'un florin d'or par ferme de paysan, et arrêtèrent les dispositions nécessaires pour assurer les vivres et le logement aux croisés que l'on espérait voir arriver en foule des pays étrangers ; enfin, ils rédigèrent une supplique dans laquelle ils demandaient au Pape de faire partir sa flotte pour l'Hellespont dans le plus bref délai possible, tout en déclarant que, par suite de la mauvaise récolte de l'année précédente, il ne serait pas possible, de leur côté, d'ouvrir la campagne avant le mois d'août<sup>2</sup>. Comme on venait de terminer ces préliminaires, des messagers arrivèrent de la région du Danube : ils apportaient de terribles nouvelles : le sultan, disaient-ils, était en marche avec une armée innombrable ; Belgrade, le boulevard de la Hongrie, réduite à toute extrémité, était sur le point de succomber. Le moment était solennel ; tous les yeux étaient naturellement fixés sur Ladislas, qui se trouvait encore à Bude avec son conseiller, le comte de Cilly. Au lieu de répondre à l'attente générale, il se déroba ; sorti de la ville sous prétexte d'une chasse, il prit au galop le chemin de Vienne. La désertion du roi fut le signal d'une déroute générale ; les barons, dont la négligence avait été cause,

<sup>1</sup> VAST, *Bessarion*, p. 226 et suiv.

<sup>2</sup> FESSLER-KLEIN, t. II, p. 556.

que le pays n'était pas en état de défense, quittèrent la ville à leur tour et allèrent lâchement se cacher.

Dans ce péril extrême, la Hongrie, menacée de disparaître sous le flot montant de l'islamisme, ne dut son salut qu'aux trois grands hommes dont nous avons déjà esquissé le rôle et qui, tous trois, par une singulière coïncidence, portaient le prénom de Jean<sup>1</sup>. Hunyade leva sept mille hommes à ses frais; de Bude, où il était resté sur les instances du gouverneur de la place, Carvajal expédia dans toutes les directions courriers sur courriers pour presser l'arrivée des renforts et des approvisionnements; pendant ce temps Capistran, secondé par des missionnaires, Jean de Tagliacozzo, Nicolas de Fara et Ambroise, religieux languedocien, rassemblait les croisés que leur éloquence entraînante avait enflammés d'un saint zèle.

A peu d'exceptions près, la noblesse hongroise, comme la noblesse allemande, demeura obstinément dans une coupable inaction, de sorte que l'héroïque Hunyade ne reçut d'autres renforts que les bandes recrutées par Carvajal et par Capistran<sup>2</sup>. La grande majorité de ces croisés se composait de pauvres bourgeois et de paysans, de moines, d'ermites et d'étudiants, armés des premiers objets qui leur étaient tombés sous la main, pioches, broches, fléaux ou fourches. Assurément, dans cette foule bigarrée, il ne manquait pas d'aventuriers venus là par amour du pillage, mais la grande majorité était fermement résolue à combattre pour la foi et à mourir pour gagner le ciel. Tous portaient une croix rouge sur la poitrine, du côté gauche; sur leurs étendards, on voyait, d'un côté la croix, de l'autre l'image de saint François, de saint Antoine, de saint Louis ou de saint Bernardin. Un certain nombre de

<sup>1</sup> AENEAS SYLVIUS relève ce détail (*Europa*, chap. viii); RAPH. VOLATERRANUS, t. XXII, f° 234.

<sup>2</sup> Au sujet de l'activité déployée par Carvajal, voyez : PRAY, t. III, p. 170; KATONA, p. 1078; WADDING, t. XII, p. 332 et suiv.; Bibliothèque Vaticane, Cod. Palat. 368, f° 283; Ordres de Carvajal (inéd.), datés de Bude, les 8, 9 et 18 juillet. — En Allemagne, la prédication de H. Kalteisen eut un grand succès au point de vue des engagements pour la croisade : voy. JANSSEN, *Reichs-correspondenz*, t. II, p. 130. — Sur la croisade (Turkenraizz) des Viennois, voy. SCULAGER, *Wiener Skizzen* (Vienne, 1846), nouv. suite, t. III, p. 85 et suiv., 156 et suiv.

lansquenets allemands et trois cents croisés polonais donnaient seuls tant soit peu de cohésion aux bandes indisciplinées et mal armées amenées par Capistran : le génie de Jean Hunyade fit le reste : malgré ses soixante-dix ans, Capistran le suivait partout, communiquant à tous le feu qui le dévorait<sup>1</sup>.

Belgrade est située sur une hauteur escarpée, à l'extrémité de la langue de terre formée par le confluent de la Save

<sup>1</sup> HERTZBERG, *Byzantiner und Osmanen*, p. 608; ZINKEISEN, t. II, p. 84. M. Zinkeisen fait cette observation très juste, qu'en dépit de la grande abondance de bonnes sources relatives à la délivrance de Belgrade, c'est l'un des événements historiques pour lesquels on peut le moins se faire une idée exacte de la marche réelle des faits, par la raison que, dès le commencement, les relations des témoins oculaires furent écrites dans un esprit de parti. Malheureusement on n'a, jusqu'ici, retrouvé ni le premier rapport de Jean Hunyade à Ladislas, ni la deuxième lettre de Capistran, ni la relation de Carvajal au Pape. J'ai fait à Rome des recherches inutiles pour combler cette lacune; aux Archives secrètes du Vatican, je n'ai absolument rien trouvé concernant Belgrade; à la Vaticane, je n'ai trouvé qu'une seule lettre : « Pro domino Francisco Schlick, canon. Ratispon. », sur laquelle je reviendrai un peu plus loin. Cependant, comme les documents contenus dans THEINER (*Mon. Ung.*, t. II, p. 282), dans RAYNALD (ad a. 1456, n° 41) et dans le *Lib. brev.*, VII (inéd.) (f° 25<sup>b</sup> et suiv. [Bref du roi de Portugal]), démontrent que le Pape envoya à ses légats et à ses agents des copies des rapports qui lui arrivaient de la Hongrie, en les chargeant d'en donner communication aux princes chrétiens, il me paraît qu'on ne doit pas renoncer encore à l'espoir de retrouver les documents qui nous manquent, dans les archives de l'un ou de l'autre des pays qui les ont reçus; d'ailleurs, au moment des événements, des rapports furent expédiés de Hongrie dans diverses directions : voy. au Suppl. de l'édit. allem., n° 71, la Lettre (inéd.) du doge François Foscari, du 7 août 1456. Le second rapport de Jean Hunyade a été publié par PRAT, t. III, p. 180; la première et la troisième lettre de Capistran se trouvent dans WADDING, t. XII, p. 371-374. — Outre ces documents, il faut lire la relation du Frère Mineur Jean de Tagliacozzo (dans WADDING, t. XII, p. 340-362); il entre dans beaucoup de détails; malheureusement la fin est tronquée; elle a beaucoup d'importance parce qu'elle a été écrite par un témoin oculaire, mais dans un esprit absolument partial. — Au sujet du rapport qui existe entre cette relation et celle du Frère Mineur Nicolas de Fara (WADDING, t. XII, p. 362-368), ainsi que pour la connaissance des autres sources, et en particulier des relations d'Æneas Sylvius, voy. l'étude très complète publiée par VOIGT dans l'*Historische Zeitschrift*, de SYBEL, t. X, p. 75 et suiv. La même étude contient un exposé des faits qui aboutirent à la délivrance de Belgrade; c'est le meilleur que je connaisse, et je l'ai suivi à peu près littéralement. — La relation publiée par M. Birk dans les *Quellen und Forschungen*, p. 230 et suiv., fait voir que, dans la lettre par laquelle il annonçait sa victoire, Jean Hunyade ne s'était pas fait scrupule d'altérer tant soit peu la vérité.

et du Danube. La citadelle, alors bien fortifiée, s'élève sur la pointe extrême de ce rocher. La ville basse, étagée sur le penchant de la colline, s'étend le long du rivage; à cette époque, elle était protégée, du côté de la terre, par une muraille couverte elle-même par une double ligne de remparts et de fossés. Mahomet II ne s'était pas borné à investir complètement la place du côté de la terre; une flottille, établie sur le Danube et sur la Save, coupait également toutes les communications par eau<sup>1</sup>. Une ligne de bateaux reliés par des chaines barrait, en amont, le cours du Danube. Il s'agissait donc, pour les croisés, de rompre ce cercle de fer; c'est à quoi s'appliquèrent tout d'abord Jean Hunyade et Capistran. Secondé par le légat du Pape, Hunyade rassembla, à Salankemen, environ deux cents barques et bateaux qu'il chargea de vivres et de munitions de guerre, et sur lesquels il s'embarqua avec sa suite et avec les croisés amenés par Capistran; le 14 juillet, il donna le signal de l'attaque et, profitant de la rapidité du courant, se lança à toute vitesse sur la chaîne formée par les bateaux turcs. Après cinq heures d'une lutte meurtrière, la victoire des chrétiens était complète, la ligne ennemie rompue et les flots du Danube, rougis par le sang des morts et des blessés, allaient porter au loin la preuve de l'acharnement du combat. Tant que la lutte avait duré, Capistran, debout sur la rive, encourageait les combattants en leur montrant le crucifix que le Pape avait fait remettre par le cardinal Carvajal<sup>2</sup> et en invoquant à haute voix le nom de «Jésus».

L'importance de la victoire du 14 juillet fut doublée par l'effet moral produit sur les Turcs : jusqu'alors ils avaient eu une confiance aveugle dans la puissance irrésistible du Croissant; dorénavant, le charme était rompu. D'autre part, elle procurait un peu de répit aux assiégés, qui venaient de subir pendant quinze jours, sous un soleil brûlant, un bombardement épouvantable. Le Danube était libre ; le vainqueur avait fait passer dans la place du blé, du vin, des troupes de renfort, Hunyade joignait la prudence à la vigueur; au lieu de perdre

<sup>1</sup> FESSLER-KLEIN, t. II, p. 558.

<sup>2</sup> WADDING, t. XII, p. 323, 341 et suiv.

son temps à la poursuite des bâtiments turcs, il avait saisi le moment favorable pour se jeter dans la ville avec ses troupes. Capistran l'y avait suivi et, par la puissance de sa parole, il relevait le courage des assiégés et les préparait pour la lutte suprême<sup>1</sup>. On pouvait prévoir qu'elle ne se ferait pas attendre.

En effet, la malheureuse journée du 14 juillet avait porté à son comble l'irritation de Mahomet II, et, pour venger sa honte, il avait résolu de détruire de fond en comble la ville assiégée. Il ordonna donc de continuer le bombardement sans interruption, tandis qu'il rassemblait ses meilleures troupes; il comptait sur un assaut général pour briser les dernières résistances de la place. Dans la soirée du 21 juillet, sept jours après le combat sur le Danube, placé de sa personne à la tête de ses janissaires, il donna le signal de l'attaque. Une lutte acharnée s'engagea immédiatement sur toute la ligne et se prolongea sans interruption pendant toute la nuit et tout le jour suivant. Du haut de l'une des tours de la citadelle, Hunyade et Capistran suivaient des yeux toutes les péripéties du combat. Hunyade donnait des ordres, envoyant des renforts d'un côté, faisant relever d'un autre les troupes fatiguées ou affaiblies par leurs pertes; s'il voyait ses troupes faiblir sur un point, il y courrait en personne; le général combattait alors comme un simple soldat, et chaque fois sa présence relevait les courages. Capistran, élévant, pour le faire voir à tous, le crucifix béni par le Pape, implorait d'une voix suppliante l'assistance du Tout-Puissant<sup>2</sup>. Les assiégés combattaient comme des lions. Tous les assauts furent repoussés; cependant, une troupe d'assiégeants s'était logée et retranchée dans le fossé; accablée sous une grêle de

<sup>1</sup> ZINKEISEN, t. II, p. 87.

<sup>2</sup> VOIOT, t. II, p. 182. Voy. Bibliothèque Vaticane, Cod. Palat. 368, f° 283, la lettre : « Pro domino Francisco Schlick, canon. Ratispon. », d. d. 1456, Aug. 2. Cette lettre a été traduite par l'auteur de la *Chronique de Spire. Ibid.* Cod. 408 : « Pater iste devotus Capistranus in pinnaculo in loco eminenti castri stans, crucifixum in altum erigens clamabat ejulatu flebili : O Deus meus, o Jesu, ubi sunt misericordie tue antique? O veni, veni, in adjutorium veni! noli tardare, veni, libera nos, quos pretioso sanguine redemisti; veni, noli tardare, ne dicatur : Ubi est Deus eorum? »

fagots arrosés d'huile, de poix et de soufre enflammés, ils durent se replier en désordre.

Il existe des versions très différentes sur les dernières périéties de la bataille. Voici, très probablement, comment les choses se passèrent. Contrairement aux ordres de Hunyade, et sans ordre de Capistran, les croisés, grisés par le succès, exécutèrent une grande sortie, et se lancèrent à l'assaut d'une partie du camp retranché des Turcs. Vainement, du haut des murs, Capistran tenta de faire entendre sa voix, vainement il courut au milieu d'eux pour les ramener; ils restèrent sourds à ses instances; déjà ils avaient pénétré dans le camp et croyaient tenir le butin; une charge de la cavalerie turque les rappela brusquement à la réalité; épuisés par une lutte de vingt-quatre heures, ils n'étaient plus en état de résister à cette attaque imprévue : ce fut encore Hunyade qui les tira de ce mauvais pas. Exécutant, à son tour, une sortie avec des troupes rassemblées à la hâte, il réussit à s'emparer d'une partie des canons turcs; enclouer les uns, retourner les autres contre l'ennemi fut l'affaire d'un moment : les imprudents croisés étaient sauvés<sup>1</sup>. A la tombée de la nuit, le sultan, blessé par une flèche et écuman de rage, se vit réduit à donner le signal de la retraite. Le camp des Turcs tout entier resta aux mains des chrétiens, avec toutes leurs armes et une partie de leur artillerie<sup>2</sup>. Ce fut ainsi, dirons-nous avec Nicolas de Cusa, que le jour de la fête de sainte Marie-Madeleine, la croix du Christ remporta la victoire sur l'ennemi de la croix<sup>3</sup>. C'était le salut pour Belgrade, pour la Hongrie, et, jusqu'à un certain point, pour la chrétienté même et pour la civilisation européenne : elles en étaient en partie redévalues au zèle ardent de l'infatigable Capistran; il avait été, avec Jean Hunyade, l'âme de cette terrible lutte, et le succès était, dans une large mesure, son œuvre personnelle<sup>4</sup>. Ceci soit dit sans enlever à Calixte III et

<sup>1</sup> Article de Voigt dans l'*Hist. Zeitschr. de Sybel*, t. X, p. 82.

<sup>2</sup> Voy. la lettre de la Bibliothèque Vaticane, Cod. Palat. 368, citée plus haut.

<sup>3</sup> Sur la prédication de Nicolas de Cusa, voy. SCHARPF, p. 275-277.

<sup>4</sup> C'est l'opinion de M. ZINKEISEN, t. II, p. 84. Voy. KRONES, *Gesch. Österreichs*, t. II, p. 371. — D'après Æneas Sylvius, il aurait existé une vive

à son légat, le noble cardinal Carvajal, la part qui leur revient dans cette victoire mémorable. « Si, du moins, on fit quelque chose pour repousser les Turcs, écrit un historien protestant, ce fut uniquement l'œuvre du Pape, et, dans la balance des mérites, la grande bataille de Belgrade, qui sauva la chrétienté, doit être portée à son compte; ce n'est que justice ».

Décrire l'état de surexcitation du Pape, quand arrivèrent à Rome les premières nouvelles de la marche des Turcs sur Belgrade, serait chose difficile. Jacques Calcaterra, ambassadeur de Milan, rédigeant son rapport à la suite d'un long entretien qu'il avait eu avec le Pape le 27 juillet 1459, y a fait une peinture saisissante des angoisses et de la douleur du vieux Pontife, uniquement occupé des moyens de pourvoir au salut de la chrétienté, et abandonné de tous les princes de l'Occident<sup>1</sup>. On y voit le Pape gémissant sous le poids de sa

jalousie entre Hunyade et Capistran : il en parle dans son *Hist. Boh.*, cap. LXV, et dans son *Europa*, cap. viii. On lit dans ce dernier opuscule : « Verum neque Capistranus Huniadis neque idem Capistrani Huniades mentionem fecere in eis literis, quas de obtenta Victoria sive ad Romanum pontificem, sive ad amicos scripsere; per suum quisquam ministerium Deum dedisse Christianis victoriam affirmavit. Avarissima honoris humana mens, facilius regnum et opes quam gloriam partitur. Potuit Capistranus patrimonium contemnere, voluptates calcare, libidinem subigere, gloriam vero spernere non potuit. » D'autres nient le fait : voy. PACI, au sujet de RAYNALD, ad a. 1456, n° 26 et WADDING, t. XII, p. 370 et suiv.; VOIGT (*Hist. Zeitschr.*, de SYBEL, t. X, p. 84) dit avec raison qu'il ne sera pas possible de se prononcer définitivement à cet égard, avant d'avoir retrouvé tous les rapports d'Hunyade et de Capistran. Voigt a oublié de mentionner le rapport de Capistran daté du 28 juillet, publié par M. HERSCHEL, d'après un manuscrit de Dresde, dans le *Serapeum*, t. XIV, p. 163-166. Ce document est très court; on voit qu'il est écrit pour le public, et il a plutôt le caractère d'un bulletin dont les termes sont calculés, que celui d'un rapport. Or, on n'y trouve rien qui confirme la prétendue jalousie qui aurait existé entre les deux chefs des croisés : d'après cela on pourrait donc admettre qu'il n'y a pas lieu d'attacher d'importance au témoignage d'Æneas Sylvius. Un autre argument qui me paraît avoir encore plus de valeur, c'est que, dans sa lettre à Hunyade et à Capistran, le Pape attribue aux deux héros une part égale dans le succès : voy. RAYNALD, ad a. 1456, n° 41 et 51. Je dois ajouter encore que déjà, dans la lettre à Fr. Schlick, datée de Vienne le 2 août 1452, il est dit : « Hec gesta de Capistrano non comprehenduntur in litera gubernatoris, sed qui ascendunt ita referunt, ut etiam affirmat Michael Paldauff, qui heni sero venit de domino legato » : Bibliothèque Vaticane, Cod. Palat. 368, f° 283.

<sup>1</sup> K.-A. MENZEL, t. VII, p. 242.

<sup>2</sup> Archives d'État de Milan, Cart. gen. : Dépêche (inéd.) de cet ambassadeur, datée de Castel-Giubileo, le 28 juillet 1456.

charge, mais incapable de découragement et prêt à se sacrifier pour le bien général. « Dieu tout-puissant, dit Calixte III au cours de ce mémorable entretien, je reconnaiss et je crois fermement que c'est votre volonté que je sois seul à la peine et que seul j'y meure d'épuisement pour le bien de tous. Me voici, je suis prêt, dussé-je aller moi-même me jeter dans les fers. Pour la croisade, je veux aliéner tous les biens de l'Église, sans en rien retenir. » Puis, faisant allusion à la peste qui exerçait alors ses ravages dans Rome<sup>1</sup>, il ajouta : « Je ne quitterai Rome à aucun prix, quand même je devrais, comme tant d'autres, être ici victime de la contagion. Le perfide Mahomet, l'ennemi de notre foi, me donne l'exemple; la peste a beau faire des milliers de victimes dans son immense armée, elle ne l'empêche pas de travailler sans cesse à l'extension de sa puissance. » Vivement ému par le langage du vieux Pape, l'ambassadeur écrivait, le lendemain, à son maître : « Il n'est pas un homme sur la terre, eût-il un cœur aussi dur que le roc, qui n'eût été saisi de compassion pour Sa Sainteté. »

Un mois auparavant, se voyant dénué de tout secours humain, Calixte III avait imploré solennellement l'assistance divine. Le 29 juin 1456, jour de la fête des saints Pierre et Paul, il avait adressé une bulle à tous les patriarches, archevêques et abbés de la chrétienté : « Revenez à Dieu, y disait-il, afin que Dieu tourne de nouveau ses regards vers

<sup>1</sup> Archives Gonzague, à Mantoue, XXIX, n° 3, Firenze : Dépêche (inéd.) d'Antoine Bicardo à Louis de Gonzague, datée de Florence, le 24 juillet 1456 : « Ogni homo e partito o parte.... El papa pur sta fermo. » Cf. INFESTA, p. 1137, et Archives d'État de Milan, Dépêche (inéd.) de Jacques Calaterra à François Sforza, d. d. ex Castro Jubileo 1456, Aug. 6 : « El morbo non solamente persevera a modo uxato, ma aumenta. La B<sup>oo</sup> del papa pur he in proposito fermo et stabile de non volerse partire. » — L'épidémie fit beaucoup de victimes en dehors de Rome et particulièrement dans les États de l'Église : voy. MASSARI, p. 42 et suiv.; BORGIA, Velletri, p. 368. — L'apparition d'une comète et des tremblements de terre qui causèrent de grands désastres dans le royaume de Naples (Arch. stor. Napol., t. X, fasc. 2) et même à Rome, accrurent la consternation générale. Presque toutes les chroniques parlent de la comète : voy. à ce sujet CELORIA, *Sull' appariz. della cometa di Halley avvenuta nell' anno 1456*, dans les Rendic. del R. Ist. Lomb., 2<sup>e</sup> série, t. XVIII.

nous » ; à cet effet, il les exhortait à la prière, au jeûne et à la pénitence, et, par la même occasion, il les invitait à appliquer leurs soins à la réforme des mœurs. La bulle renfermait, en outre, certaines dispositions spéciales : elle ordonnait de faire, en tous lieux, le premier dimanche de chaque mois, une procession solennelle dans le but de demander à Dieu qu'il daignât détourner de la chrétienté les dangers dont elle était menacée par les Turcs. Ce même jour, on devait célébrer la messe *Contra Paganos*, et prêcher au peuple un sermon de circonstance. En outre, il était prescrit à tous les prêtres, sans exception, de dire, pendant la messe, l'oraison suivante : « Dieu tout-puissant et éternel, entre les mains de qui sont toutes les puissances et les droits de tous les empires, protégez la chrétienté, afin que les infidèles, qui se fient à leurs propres forces, soient anéantis par l'effet de votre puissance. » Des indulgences spéciales étaient attachées à l'accomplissement de ces actes de dévotion. Enfin, dans le but de faire participer le peuple entier à ces prières et à ces indulgences, la bulle ordonnait que, par une disposition analogue à ce qui se faisait pour l'*Angelus*, il serait fait chaque jour, dans toutes les églises, entre none et vêpres, une sonnerie d'une ou de plusieurs cloches, pour inviter les fidèles à prier trois *Pater* et trois *Ave* : des indulgences étaient également attachées à cette récitation<sup>1</sup>. Quand le Pape reçut la nouvelle

<sup>1</sup> RAYNALD, ad a. 1456, n° 19-24. Les observations faites au sujet de cette bulle par M. GIUN, dans le *Freiburger Kirchenlexikon* (t. I, 2<sup>e</sup> édit., p. 847), doivent subir une correction dans le sens du texte donné plus haut. Appliquées d'abord dans les États de l'Église (*Cronica di Bologna*, p. 721; *Annal. Bonon.*, p. 889), les dispositions de la bulle ne tardèrent pas à l'être dans les autres pays de la chrétienté (Nicolas de Cusa les rendit obligatoires dans le diocèse de Brixen : voy. BICKELL, p. 54). Le Pape y veillait en personne; voy. sa lettre (inéd.) : « Ven. frat. Petro episc. Alban. card. de Fuxo, ap. sedis legato », datée du 13 octobre 1456, et le bref (inéd.) sans date « duci Burgundie (Britanie) » : ces deux pièces se trouvent dans le *Lib. brev.*, VII, f° 47, 48 et suiv. On lit dans la dernière : « Ceterum quoniam vires humanae sine Deo inanæ sunt, quod videri potuit in exercitu Turcorum, mittimus ad nobilitatem tuam bullam orationum, quam fecimus et per universam christianitatem publicari et observari mandamus, prout iam per totam Italiam, Alamanniam, Hungariam et Hispaniam et, ut credimus, Franciam publicata existit et observatur, ut eam in toto tuo dominio et publicari facias et observari, ita ut continuato,

de la brillante victoire remportée sur les bords du Danube, il attribua ce succès avant tout aux prières dites chaque jour dans toute la chrétienté suivant les prescriptions de la bulle<sup>1</sup>.

Le monde chrétien respirait plus librement. Plus l'angoisse avait été vive dans l'attente de l'attaque des Turcs, plus la joie de la victoire inattendue remportée par Hunyade et Capistran se manifesta en transports exubérants. Partout où battait encore un cœur vraiment chrétien, le message annonçant le triomphe des chrétiens fut reçu comme une faveur divine. « Si éloigné du théâtre de l'événement et si loin des bruits du monde qu'il ait vécu, je ne sais si l'on trouverait un chroniqueur qui ne dise au moins quelques mots de la victoire miraculeuse des pauvres croisés<sup>2</sup>. » A Venise même, où l'on ne demandait alors qu'à ne pas sortir d'une neutralité passive, la nouvelle fut accueillie avec des témoignages de joie touchant au délire<sup>3</sup>. Les villes des États de l'Église se signalèrent par l'éclat des fêtes qu'elles organisèrent à cette occasion; le Pape avait prévenu chacune d'elles de l'heureux événement par message spécial. A Bologne, on fit, pendant trois jours, des processions

per orbem christianum orationum studio ipse Deus noster det successum labo-ribus nostris contra hos perfidos sue religionis hostes » : Archives secrètes du Vatican, *loc. cit.* Voy. encore THEINER, *Mon. Ung.*, t. II, p. 280, 282. — J'ai copié à la Bibliothèque du palais, à Munich, dans le Cod. lat. 4143, f° 113<sup>b</sup>-114, une « *Oratio devota tempora huius cruciate singulis diebus iussu Calixti papae a Christifidelibus recitanda* » (inéd.) ; je dois dire qu'elle est d'une authenticité douteuse. — On connaît la courte légende d'après laquelle Calixte aurait ordonné de sonner les cloches pour chasser la comète et lancé contre elle l'excommunication : Draper et Arago s'en sont encore faits les échos ; elle ne vaut pas même la discussion : voy. CLÉMENT, p. 8 et suiv.

<sup>1</sup> RAYNALD, ad a. 1456, n° 24; WADDING, t. XII, p. 380; THEINER, *Mon. Ung.*, t. II, p. 280, 282; Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 27<sup>b</sup>-28, Bref (inéd.) à la ville de Raguse (août 1456) : « Compertum enim est, quid divina illa maiestas nunc pro sua sacrosancta religione operata sit nostris et aliorum Christifidelium precibus inclinata, quas cum summa devo-  
tione per universum orbem christianum fieri mandamus. »

<sup>2</sup> VOIGT, t. II, p. 184. — Au sujet de la fête célébrée à Florence, voy. dans MULLER, p. 183 et suiv., la lettre écrite le 13 septembre 1456 par le gouvernement de la République à Calixte III.

<sup>3</sup> SANUDO, p. 1163; ZINKEISEN, t. II, p. 96. — A la date du 12 août 1456, la république de Venise adressa des félicitations au cardinal Carvajal et à Hunyade : Archives d'État de Venise, *Sen. Secr.*, t. XX, f° 98<sup>b</sup>, 99<sup>a</sup>.

où l'on portait à travers les rues la Madone de saint Luc, les chefs de saint Pétronius et de saint Dominique, la main de sainte Cécile et d'autres reliques précieuses<sup>1</sup>.

Cependant, dans toute la chrétienté, la défaite des infidèles ne causa à personne autant de joie qu'au Pape. Dans un de ses brefs, il appelle la victoire de Belgrade le plus heureux événement de sa vie<sup>2</sup>. Comme on savait avec quelle anxiété il attendait des nouvelles, l'Empereur et d'autres puissances lui firent porter l'annonce de la victoire par des courriers extraordinaires<sup>3</sup>. En signe de réjouissance, il ordonna de sonner toutes les cloches de Rome, de faire dans toutes les églises des processions en témoignage d'actions de grâces, d'allumer des feux de joie et d'annoncer la nouvelle au peuple dans les formes les plus solennelles<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> NICCOLA DELLA TUCCIA mentionne (p. 248) la lettre écrite par le Pape à la ville de Sienne, à l'occasion de la victoire de Belgrade. — Au sujet des fêtes célébrées à Bologne, voyez : *Cronica di Bologna*, p. 721, et Bibliothèque de l'Université de Bologne, Cod. 768; Ch. GUIRARDACCI, *Storia di Bologna*, t. III, lib. XXXIV, p. 320.

<sup>2</sup> THEINER, *Mon. Ung.*, t. II, p. 281 et suiv.

<sup>3</sup> Archives d'État de Sienne : Dépêche (inéd.) de Nicolaus Severinus à la ville de Sienne, datée de Rome, le 13 août 1456 (voy. Suppl. de l'édit. allem., n° 72). Un bref sans date de Calixte III à la ville de Raguse nous apprend que cette ville lui avait fait porter la nouvelle de la victoire par un « tabelarius » de la ville : Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, p. 27<sup>b</sup>.

<sup>4</sup> La première nouvelle de la victoire arriva à Rome le 6 août : des bruits de victoire s'étaient répandus prématurément à Naples dès le commencement de juillet. Voy. la dépêche (inéd.) adressée par Æneas Sylvius, Galgano Borghèse et Léonard de Benvoglienti à la république de Sienne, d. d. Napoli, 1456, Luglio 3 : « Qua sono venute novelle à la M<sup>a</sup> del Re dalo Scandarbeg, signore in Albania, come Janni a dato una rotta a Turchi che erano achampati a Belgrado. » Cf. la dépêche (inéd.) écrite le 13 juillet, par les deux derniers auteurs de la précédente. Je n'ai point vu les originaux de ces dépêches aux Archives d'État de Sienne, mais j'en ai trouvé des copies à la Bibliothèque municipale de la même ville, Cod. A, III, 16. Le rapport du cardinal Carvajal, qui, malheureusement, a été perdu, n'arriva entre les mains de Calixte III que le 22 août (INFESSURA, p. 1137). Il est étonnant que cette missive ait mis tant de temps à parvenir à Rome, et il faudrait peut-être admettre que la date donnée par Infessura est inexacte : cependant le texte latin porte la même date (Bibliothèque Barberini, à Rome, Cod. XXXV, 37, p. 187). — Dès le 10 août, le Pape expédiait d'autres relations de la victoire : voy. WADDING, t. XII, p. 380. — A Venise on avait, dès le 7 août, des lettres relatives à l'événement ; voy. Suppl. de l'édit. allem., n° 71. Archives d'État de Milan, Lettre (inéd.) du doge à François Sforza (inéd.).

Un document du plus grand intérêt nous fait connaître d'une façon frappante l'impression produite sur le vieux Pape par la nouvelle de la délivrance de Belgrade; c'est une relation du 24 août 1456, due à la plume de Jacques Calcaterra, ambassadeur de Milan<sup>1</sup>. Au cours d'une audience qui n'avait pas duré moins de trois heures et demie, le Pape lui avait exposé ses pensées avec une netteté et une franchise qui ne laissaient rien à désirer. « Le Pape, dit-il, avait la tête tellement pleine de la grande victoire, qu'il y revenait sans cesse. Il portait aux nues le nom de Hunyade et l'appelait l'homme le plus illustre que le monde ait vu depuis trois cents ans. Mais il blâmait avec la même vivacité le peu d'empressement des Hongrois à seconder Hunyade et les croisés. » Au reste, Calixte III attribuait bien plus la victoire à la faveur divine qu'à la bravoure des hommes. « Dieu, disait-il, a tout particulièrement accordé cette victoire pour la honte et la confusion de ceux qui rejetaient mes projets de croisade et qui, prétendant qu'on ne savait pas où je voulais en venir, les traitaient de rêves, à la poursuite desquels on jetterait par les fenêtres les trésors de l'Église accrus par les soins d'autres Papes... ». « Sa Sainteté, ajoute Calcaterra, me dit sans détour que l'auteur de ces reproches était le roi Alphonse de Naples. » Dans la suite de l'entretien, le Pape s'exprima encore plus amèrement sur le compte de Scarampo que sur celui du roi. La violence des termes dans lesquels il parla de lui prouve que celui-ci avait dès lors perdu toute son influence à la cour pontificale, et que les Borgia avaient complètement réussi à retourner l'esprit de Calixte III contre le cardinal. D'ailleurs, ce changement radical dans ses dispositions avaient sa raison d'être dans la mauvaise volonté montrée par Scarampo au moment d'entrer en campagne contre les Turcs avec la flotte pontificale.

Comme le fait remarquer l'ambassadeur milanais, la vic-

<sup>1</sup> J'ai trouvé l'original de cette lettre aux Archives d'État de Milan : voy. Suppl. de l'éd. allem., n° 73. Il est intéressant de comparer cette relation avec le bref du Pape à ses légats, publié par THEINER, *Mon Ung.*, t. II, p. 281 et suiv.

toire de Belgrade avait rendu au Pape toute sa vivacité. Il ne doutait pas que, désormais, les princes chrétiens ne considéraient d'un tout autre œil ses projets de croisade et ne fussent mieux disposés à se dévouer pour l'intérêt commun de la chrétienté; n'avait-il pas dit et écrit des milliers de fois, au cours de l'année qui vient de s'écouler, que la secte perfide de Mahomet serait vaincue et détruite, et les faits ne lui avaient-ils pas donné raison?

Il est évident que, sous l'impression du premier moment, le Pape se fit de grandes illusions sur la portée du succès obtenu par les armes chrétiennes. Les rapports qui lui arrivaient de la Hongrie étaient, d'ailleurs, de nature à l'y confirmer. En effet, au début, encore tout à la joie de leur victoire, Hunyade et Capistran se figurèrent avoir anéanti la puissance du sultan, et ils en étaient si bien convaincus qu'ils ne se firent aucun scrupule d'écrire au Pape qu'ils se chargeaient d'en finir promptement avec les mahométans, pourvu qu'il leur fournît quelques renforts<sup>1</sup>. « Très-Saint Père, écrivait Capistran, l'un des premiers jours qui suivirent la délivrance de Belgrade, le moment est arrivé. Le jour du salut s'est levé pour la chrétienté! L'événement que Votre Sainteté appelle depuis si longtemps de tous ses vœux est sur le point de s'accomplir; bientôt, non seulement nous aurons regagné l'empire grec et l'Europe, mais la Terre sainte, Jérusalem, seront aussi à nous. L'assistance du Tout-Puissant ne nous manquera pas, pour peu que Votre Sainteté persiste dans son pieux dessein. Nous ne demandons qu'une chose à l'incomparable piété de Votre Sainteté et à son zèle infatigable pour la religion, c'est qu'elle fasse en sorte d'envoyer d'Italie à ses légats de dix à douze mille cavaliers bien équipés. Pourvu que ces cavaliers tiennent la campagne pendant six mois au moins, avec les croisés, vos fils soumis et obéissants, et avec les nobles princes, prélates et barons du royaume de Hongrie, nous sommes assurés de prendre aux infidèles de quoi couvrir tous les frais de la guerre pendant trois ans et distribuer à toute l'armée assez de

<sup>1</sup> ZINKEISEN, *Oriental. Frage*, p. 557.

butin pour l'indemniser largement de ses fatigues. Avec dix mille hommes de renfort dans le moment présent, nous sommes en mesure de produire plus pour la propagation de la foi chrétienne et pour la destruction de ces païens, qu'avec trente mille combattants à une autre époque. » Hunyade, reprenant le même thème, écrivait à son tour : « Que Votre Sainteté sache qu'au moment où j'écris l'empereur des Turcs est entièrement écrasé et ruiné; les choses en sont à ce point que, si seulement les chrétiens voulaient se soulever contre lui, il leur serait facile, avec l'aide de Dieu, de s'emparer de tout l'empire turc. »

Qui pourrait s'étonner qu'à la lecture de semblables missives, le Pape, avec sa vive imagination d'Espagnol, se complût à former des projets gigantesques? Il s'agissait tout d'abord de tirer profit de la victoire accordée par la faveur céleste; en conséquence, il expédia sur-le-champ des messages à ses légats et aux princes chrétiens, pour les solliciter d'unir leurs forces et de marcher contre les Turcs; il fallait, leur disait-il, entrer énergiquement en campagne au mois de mars prochain, et, du coup, non seulement reconquérir Constantinople et affranchir l'Europe du joug des infidèles, mais en purger toute l'Asie et exterminer leur race<sup>1</sup>. Dans presque tous les brefs de cette époque, on trouve des exagérations de ce genre; le Pape les répète à satiété; rien ne prouve mieux à quel point son esprit en était obsédé<sup>2</sup>.

Hélas! ces espérances ne reposaient sur aucune réalité; rien n'était changé dans le monde; peut-être, cependant, en eût-il été autrement si les deux héros qui les avaient fait naître et qui les entretenaient avec le concours du Pape n'eussent disparu de la scène; mais, bientôt après les glorieuses journées

<sup>1</sup> THEINER, *Mon. Ung.*, t. I, p. 282; VOIGT, t. II, p. 184.

<sup>2</sup> RAYNALD, ad a. 1456, n° 38; WADDING, t. XII, p. 380; *Notizenblatt zum Archiv für österreichische Geschichtsquellen*, 1856, p. 34 et suiv.; THEINER, *Mon. Ung.*, loc. cit.; Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 19<sup>b</sup>, 20, 25<sup>b</sup> et suiv., 26, 27<sup>b</sup>, 28<sup>b</sup>, 47<sup>b</sup> et suiv. (inéd.): Brefs à François Foscari et à Florence (tous deux du mois d'août 1456), à Alphonse, roi de Portugal, à Jacques Girad, évêque de Barcelone (s. d.), à Raguse (s. d.), au cardinal Scarampo (s. d.), à Charles VII, roi de France (s. d.).

de Belgrade, tous deux terminèrent leur carrière terrestre. Ce fut un malheur pour l'Europe<sup>1</sup>.

Dès le 11 août, une terrible épidémie, causée sans doute par la putréfaction des monceaux de cadavres exposés à un soleil brûlant, enlevait Jean Hunyade. « Quand il sentit approcher sa dernière heure, dit Æneas Sylvius<sup>2</sup>, il ne voulut pas qu'on lui apportât le corps de Notre-Seigneur. Tout mourant qu'il était, il se fit porter à l'église et, après avoir reçu le saint Viatique, il y rendit le dernier soupir entre les mains du clergé. » Le 23 octobre, le vieux Jean de Capistran suivait dans la tombe son héroïque compagnon d'armes<sup>3</sup>.

Avec ces deux grands hommes, le mouvement contre les Turcs, à peine à son début, perdait ses deux plus fermes soutiens<sup>4</sup>. Eux présents, la victoire inespérée remportée à Belgrade eût pu imprimer à la guerre sainte un nouvel essor : c'est ce qu'avait espéré le Pape; l'inertie des puissances occidentales fit rentrer dans le néant tous les projets basés sur cette idée. Ce fut précisément au moment où il s'agissait de cueillir

<sup>1</sup> ZINKEISEN, *Oriental. Frage*, p. 559.

<sup>2</sup> *Hist. Friderici III*, p. 460; VOIGT, t. II, p. 183.

<sup>3</sup> Dans un article de l'*Hist. Zeitschr. de SYBEL* (t. X, p. 84 et suiv.), VOIGT soumet à une critique très serrée les relations de la mort de Capistran. Le saint religieux mourut à Illlok et y fut inhumé. Par la suite des temps, son corps a été perdu. On a dit qu'il avait été jeté, soit dans le Danube, soit dans un puits; mais ces légendes ne remontent pas plus haut que le dix-septième siècle et n'ont aucune autorité : voy., dans la revue *Djakovacki Glasnik*, année 1874, l'étude du P. EUSÈBE FERMENDZIN. Il est probable que le corps de l'illustre prédicateur fut volé par les Turcs; il aurait été racheté plus tard aux infidèles par un Roumain, le ban Barboul, et celui-ci en aurait fait don au monastère des religieux Basiliens de Bistritz. Les motifs qui militent en faveur de cette opinion sont développés dans une *Étude* (inéd.) de BLAISE KLEINER : j'ai eu l'occasion de la parcourir, en 1884, au monastère de l'Ara-Cœli, à Rome, grâce à l'obligeance d'un religieux Franciscain bosniaque, le Père Eusèbe Fermendzin, qui s'occupe d'écrire l'histoire de l'Église de son pays natal au moyen des documents conservés à la Propagande et aux Archives du Vatican. Ce manuscrit est intitulé : « Archivium inclitæ provinciæ Bulgariae sub titulo immacul. conceptionis b. virginis Mariæ fratrum min. regularis observantiaæ s. patris nostri Francisci 1761. »

<sup>4</sup> Néanmoins, Calixte III ne perdit pas courage. Voy. Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, fo<sup>r</sup> 47 : Bref (inéd.) à Petrus episcop. Alban. Card<sup>o</sup> de Fuxo, daté de Rome, le 13 octobre 1456 (RAYNALD, ad a. 1456, n° 52, n'en donne qu'une partie). *Ibid.*, fo<sup>r</sup> 49 : Bref (inéd.) au cardinal Alain, daté du 8 octobre 1456.

les fruits de la victoire, que leur égoïsme se montra dans toute sa laideur. Un seul souverain prit sérieusement et loyalement à cœur les intérêts communs de la chrétienté, et ce fut encore le Pape. Il écrivit en termes pressants à l'Empereur, aux rois de France et de Naples, aux princes les plus puissants de l'Allemagne, aux divers États de l'Italie<sup>1</sup>, les invitant à remercier Dieu et à tirer tout le profit possible du succès dû à sa grâce; partout il échoua. L'éloignement momentané du danger, la facilité apparente avec laquelle les Hongrois avaient remporté la victoire, sans autre secours que celui de bandes irrégulières, leur servirent de prétexte pour s'abstenir de préparer de nouveaux moyens de défense. Alors que, précisément, le moment d'agir était venu, la tiédeur d'autrefois, l'égoïsme, les misérables petites considérations reprurent partout le dessus, annihilant les bons sentiments et l'énergie virile dans les hautes classes de la société, c'est-à-dire dans celles d'où l'impulsion eût dû partir<sup>2</sup>.

Venise, la puissante Venise donna l'exemple de l'indifférence, et presque toutes les puissances importantes l'imitèrent; vainement l'éloquent cardinal Carvajal joignit ses prières et ses exhortations à celles du Pape; vainement il leur représenta la nécessité de profiter de la victoire de Belgrade: personne ne voulait l'entendre. L'ambassadeur du roi de Hongrie, se rendant à Rome, s'arrêta à Venise et insista pour connaître les intentions de la République; on ajourna la réponse, sous prétexte « que le conseil ne pouvait pas tenir de séances à cause de la peste »; à son retour, il revint à la charge; on le congédia encore une fois avec une réponse dilatoire<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Voy. les brefs presque identiques adressés à Charles VII le 10 août 1456 (WADDIN, t. XII, p. 380 et suiv.) et à François Sforza, le 23 août (*Notizenblatt für österr. Geschichtsquellen loc. cit.*); Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 18, 20<sup>b</sup>: Lettres (inéd.) à François Foscari (« Jam tempus est a sompno surgere... », y est-il dit) et à Florence (s. d.); *ibid.*, f° 28, deuxième lettre (inéd.) à François Foscari, datée du 25 août.

<sup>2</sup> ZINKEISEN, t. II, p. 67. — Sur la ferme intention du Pape de tirer de la victoire tout le parti possible, voyez : Archives d'État de Milan, Dépêche (inéd.) de Calcaterra, du 24 août 1456.

<sup>3</sup> Archives d'État de Venise, *Senatus Secreta*, t. XX. f° 106 : Décision du 23 octobre 1456 (inéd.).

Voyant qu'il ne vaincrait pas la froideur des puissances occidentales, Calixte III, plus résolu que jamais à combattre le Croissant et renonçant provisoirement à des démarches dont l'inutilité lui était démontrée, chercha à se retourner d'un autre côté. Au mois de décembre 1456, il adressa un message au roi chrétien d'Éthiopie; l'année suivante, il écrivit aux chrétiens de Syrie, de Géorgie et de Perse; finalement, il ne craignit pas de demander le concours d'un prince turcoman, Ouzoun-Hassan, le seul des souverains de tout l'Orient qui fût assez puissant pour oser tenir tête au sultan des Turcs<sup>1</sup>.

En 1457, voulant perpétuer le souvenir de la bataille de Belgrade et le témoignage de sa reconnaissance envers Dieu pour ce succès inespéré, Calixte III décrêta que dorénavant, chaque année, le 6 août, la fête de la Transfiguration de Notre-Seigneur serait célébrée solennellement dans toute la chrétienté<sup>2</sup>. Une série de brefs écrits à ce sujet montre toute l'importance qu'il attachait à cette décision<sup>3</sup>; il comptait sur cette fête commémorative pour réchauffer le zèle des populations en faveur de la guerre sainte. S'il avait compté toucher également le cœur des princes, les événements postérieurs se chargèrent de le détromper.

Dans beaucoup d'endroits, effectivement, l'empressement

<sup>1</sup> RAYNALD (ad a. 1456, n° 44, 45; ad a. 1457, n° 68) donne les lettres du Pape d'après les registres des Archives secrètes du Vatican. Cf. WADDING, t. XII, p. 420 et suiv. — Sur Ouzoun-Hassan, voy. HEYN, trad. F. RAYNAUD, t. II, p. 326.

<sup>2</sup> Bulle du 6 août 1457, publiée dans RAYNALD, ad a. 1457, n° 73-80 (voy. à ce propos la note de MANSI, sur la célébration de la fête de la Transfiguration dans les temps antérieurs) et dans le *Bull.*, t. V, p. 133 et suiv. — Sur l'*Officium festi transfig. d. n. Jesu Christi*, voy. *Bibl. hisp. vet.*, t. II, p. 273; ECHARD, t. I, p. 831. Comme l'a déjà signalé M. HAMMER (t. II, p. 546), l'institution de cette fête a fait croire que sa date était celle du jour de la victoire; cette erreur a été propagée par Bonfinius et par Bernino. C'est sans doute pour cela que, dans les trois éditions de son *Histoire de Rome* (t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 145), GNECOROVIVS place la bataille de Belgrade au 9 août! Le fait est cependant contredit par toutes les bonnes sources : voy. WADDINO, t. XII, p. 378. DROYSEN (t. II, 1<sup>re</sup> part., p. 185) indique la date du 13 juillet.

<sup>3</sup> Outre le bref à Carvajal (RAYNALD, ad a. 1456, n° 80), voyez : Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 124, 132 : Brefs (inéd.) envoyés l'un à Fenollet, en Aragon, à la date du 24 septembre 1457, l'autre à L. Rovellera, en Allemagne, à la date du 30 novembre 1457.

du bas peuple à répondre aux appels du Pape formait un heureux contraste avec l'indifférence des souverains. Il se produisit un mouvement réel en faveur de la guerre sainte, et sur bien des points on put constater un enthousiasme remarquable. Un contemporain rapporte qu'un grand nombre de paysans abandonnaient la charrue, que même de nouveaux mariés quittaient leurs jeunes épouses « pour l'amour de Dieu et pour la défense de la religion catholique » ; pour d'autres encore, dit-il, ce fut la vue de signes miraculeux qui les détermina à partir en guerre contre les Turcs<sup>1</sup>. Dans la haute Allemagne en particulier, lorsqu'on connut la bataille de Belgrade, il se forma, presque aussitôt, de nouvelles bandes de croisés. Cette fois elles étaient incomparablement mieux organisées que celles qui avaient pris part à la bataille<sup>2</sup>. « L'an 1456, est-il dit dans une relation contemporaine, où sont rapportés spécialement les faits et gestes des croisés nurembergeois en Hongrie<sup>3</sup>, Notre Saint-Père le Pape Calixte III envoya un légat, évêque de Danemark, nommé Henri Kalteisen, prêcher la croisade contre les Turcs, et, au mois de septembre (août serait plus exact), arriva ici une grande quantité de gens du peuple pour prendre la croix et partir en guerre contre les Turcs. Et comme ils étaient sans chefs et en grande détresse, le magistrat de cette ville, pour la gloire de Dieu et l'honneur de la ville et pour leur bien et avantage, leur donna pour capitaines Henri Slosser de Pern, qui avait été naguère capitaine des Suisses, et Othon Herdegen, qui parlait bien le hongrois, et fit don à ceux-ci de huit chevaux et d'un fanion rouge et blanc (aux couleurs de la ville de Nuremberg). Et les mirent en ordre et divisèrent par groupes de dix et de cent,

<sup>1</sup> Voy. Bibliothèque Vaticane, Cod. Palat. 164, p. 283<sup>b</sup>, une Relation contemporaine (inéd.) du Frère Grys. Il est surtout parlé des croisés originaires de Nuremberg : je me propose de la publier dans une autre occasion.

<sup>2</sup> *Oesterreich. Chronik*, dans SENCKENBERG, *Sel. jur.*, t. V, p. 13 et suiv. (rééditée à Vienne, en 1794, par RANCH) ; *Quellen und Forschungen*, p. 57, 61, 271 ; GEMEINER, *Regensb. Chronik*, t. III, p. 247 et suiv. ; *Speyerische Chronik*, p. 409 ; *Chroniken der deutschen Städte*, t. III, p. 407 et suiv. t. IV, p. 326 ; t. X, p. 217.

<sup>3</sup> *Chroniken der deutschen Städte*, t. III, p. 409 et suiv.

chacun avec son chef; et les capitaines en chef prêtèrent serment à leurs subordonnés et les subordonnés à leurs chefs, et ce serment est inscrit dans le registre qui se trouve en l'hôtel de ville; dans le même registre sont inscrits les noms des hommes qui partirent, et on leur prêta, au nom de la ville, quatorze chariots pour porter leur harnois jusqu'à Ratisbonne; là, ils achetèrent trois grands bateaux au prix de deux cent vingt florins du Rhin, et on y a compté environ treize à quatorze cents<sup>1</sup> hommes bien armés, six cents environ avec des arquebuses, et le reste avec des traits, arbalètes et haches d'armes. Et partirent d'ici en bon état et bon ordre, le vendredi après Saint-Barthélemy (27 août), et ont été auparavant confessés et munis du Saint Sacrement, et marchaient sous la bannière de la sainte Croix, sur laquelle étaient peints, en outre, saint Sebald, saint Laurent et sainte Lance, et sous le fanion de Nuremberg, que portait le capitaine commandant Henri Slosser, et qui lui avait été remis au nom du magistrat par Nicolas Muffel, Paul Grunther et Erard Schürstab; et lui avaient recommandé au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, de le bien garder pour l'honneur de la ville et de servir fidèlement en tête de ses troupes. Item, on leur donna en cadeau, au nom du magistrat, pour les emporter, des chaudrons, poêlons, écuelles, cuillers et autres ustensiles de cuisine, deux tentes, un tonneau de poudre et de la poudre d'amorce, du plomb, des traits, cinq boisseaux de farine d'avoine frite dans la graisse et enfermée dans des tonnelets, et six boisseaux de millet, des pois et cinquante arquebuses à main. Item, quatre cents livres deniers, et ne devaient y toucher, pour l'usage commun, avant d'être arrivés en Hongrie, et devaient recevoir quatre cents livres deniers de Vienne par l'intermédiaire de la maison Baumgartner et les employer pour le bien commun selon que besoin serait. Tout cela fut donné par le magistrat. Item, le jour du départ, ils se ren-

<sup>1</sup> Il ressort du rapport adressé au conseil par les capitaines, le 15 septembre Anz fur Kunde deutscher Vorzeit, 1863, p. 253), que ce chiffre représentait l'effectif total des troupes équipées par les villes de Nuremberg, Passau et Salzbourg. Voy. Chroniken der deutschen Städte, t. III, p. 410.

dirent à l'église de l'hôpital du Saint-Esprit, où on les toucha avec la sainte Lance et la sainte Croix. »

D'après la *Chronique de Spire*, les « croisés » allemands ne partirent pas seuls; d'autres étaient venus se joindre à eux de France, d'Angleterre et d'autres pays encore; « et, ajoute la même source, y avait dans le nombre des prêtres et des moines, et étaient la plupart de pauvres gens de métier<sup>1</sup> ». Le cardinal Carvajal salua avec une joie profonde l'arrivée de ces renforts, et fit tout ce qui dépendait de lui pour leur témoigner sa bienveillance<sup>2</sup>.

Cet appoint porta à quarante mille hommes l'effectif de l'armée de Ladislas. Se mettant aussitôt en mouvement, il débarqua à Belgrade, le 8 novembre 1456, en compagnie du comte Ulric de Gilly. On leur fit une réception solennelle. Du quai, ils se rendirent directement au château proprement dit; mais à peine en avaient-ils franchi le seuil, avec leurs serviteurs, que la porte se ferma derrière eux: avant de laisser passer les Allemands et les Bohémiens, on prétendit leur faire déposer leurs armes, et, comme ils s'y refusaient, on leur interdit l'entrée. Le lendemain matin, on invita le comte de Gilly à assister au conseil des chefs hongrois; au moment où il mettait le pied dans la salle, Ladislas Hunyade l'interpella violemment en lui reprochant son ambition et sa haine contre les Corvin. Ulric, dans un accès d'emportement, saisit son épée et blessa Ladislas et trois de ses compagnons; mais, attaqué de tous les côtés à la fois, il périt sous les coups de ses ennemis<sup>3</sup>. Quand la nouvelle de cet attentat parvint au camp de l'armée du roi et des croisés, elle provoqua un soulèvement d'indignation, « et en un moment chacun eut revêtu son harnois, et tous les capitaines se mirent à la tête de leurs gens et pensaient donner l'assaut au château ». Cependant le jeune Ladislas, profondément affligé, mais dissimulant habilement

<sup>1</sup> *Speyerische Chronik*, p. 409. — La Silésie fournit huit cents croisés bien équipés: *GNEUENHAGEN, Gesch. Schlesiens*, t. I, p. 292.

<sup>2</sup> Voyez dans l'*Anz. für Kunde deutscher Vorzeit*, 1862, p. 287, 290, le témoignage des capitaines dans leurs lettres au conseil de Nuremberg.

<sup>3</sup> *Quellen und Forschungen*, p. 129 et suiv., 251; *PALACKY*, t. IV, 1<sup>re</sup> part. p. 401 et suiv.; *KRONES*, t. II, p. 373 et suiv.

son chagrin, fit dire aux soldats « qu'ils ne se devaient inquiéter touchant l'affaire relative à Cilly, et que personne ne se devait bouger, car la chose ne regardait pas les croisés, et qu'ils devaient déposer leur harnois ». L'armée, campée entre la citadelle et la ville, exposée à être prise entre deux feux, par les Turcs d'un côté et par les Hongrois de l'autre, se trouvait là « comme dans un cul-de-sac » ; au bout de quelques jours, le roi et le cardinal Carvajal donnèrent d'un commun accord aux croisés l'autorisation « de retourner en leur pays ». « Ainsi finit la campagne contre les Turcs par l'effet de la grande perfidie des seigneurs hongrois, que Dieu punisse ! »

Tandis qu'en Allemagne le peuple fournissait des défenseurs à la cause commune de la chrétienté, les prélats n'étaient occupés que de trouver un prétexte pour se soustraire à la nécessité d'y contribuer de leurs personnes, et ils choisirent le moment où les bandes de croisés se rassemblaient pour produire de nouveau leurs « griefs » contre le Saint-Siège. Au reste, tels ils avaient été, tels ils étaient encore : mettant en avant le grand mot de réforme, se servant de la pression pour arriver à leur but et n'en ayant, au fond, point d'autre que d'arriver à un accommodement<sup>1</sup>. Le chef de cette opposition était un vieillard, Thierry, comte d'Erbach, électeur de Mayence ; il remplaçait Jacques de Trèves, mort à la fin du mois de mai 1456 ; derrière lui et sous son nom, un autre homme, diplomate consommé, habile à nouer toutes sortes d'intrigues, menait toute l'affaire ; c'était son chancelier, le docteur Martin Mayr<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Quellen und Forschungen*, p. 251 et suiv.

<sup>2</sup> VOIGT, t. II, p. 498. Il existe un document qui démontre combien ces prélats étaient de mauvaise foi dans la question des réformes : c'est le « Recz des électeurs ecclésiastiques », dont la rédaction remonte probablement à l'année 1452 (RANKE, *Deutsche Gesch.*, t. VI, p. 10 et suiv.). Cf. GEBHARDT, p. 9; BACHMANN, *Königswahl*, p. 282 et suiv.

<sup>3</sup> GEBHARDT, p. 12. — Sur Martin Mayr († 1481), ce « maître ourdisseur d'intrigues, sans conscience et sans cœur pour le maître qu'il servait », voy. les articles de VOIGT, dans l'*Hist. Zeitsch.*, t. V, p. 453 et suiv., 464, et de RIEZLER, dans l'*Allg. deutsche Biogr.*, t. XX, p. 113 et suiv.

Déjà, à l'occasion d'un synode provincial tenu à Aschaffenburg au mois de juin 1455, l'archevêque de Mayence avait exposé une longue liste de plaintes contre la curie romaine. Elles sont consignées dans une instruction préparée pour une députation que l'on se proposait d'envoyer à Rome; la plupart de ces griefs se rapportent à de prétendues violations du concordat; ce document est d'une haute importance, car il a, par la suite, fréquemment servi de base à la rédaction d'actes du même genre<sup>1</sup>. Après la clôture du synode, Thierry s'entendit avec les archevêques de Cologne et de Trèves pour organiser un grand concile national auquel ils se proposaient de demander des mesures propres à assurer l'exécution des décrets du concile de Bâle et « les moyens de parer aux abus dont est de nouveau victime l'aveugle Allemagne, qui se laisse bénévolement arracher les yeux que lui avaient rendus ces décrets salutaires ».

Soutenu par le comte palatin Frédéric, l'électeur de Mayence mit une fois de plus en plein jour, d'une façon violente, son opposition à l'autorité du Pape, dans un synode tenu sous sa présidence, à Francfort-sur-le-Mein, pendant les mois de février et de mars 1456. Il y fit rédiger un acte par lequel l'archevêque et ses suffragants s'obligeaient à se soutenir mutuellement dans leur résistance contre les violations des décrets des conciles de Bâle et de Constance imputées à la curie, et contre l'exploitation de la nation allemande au moyen des dimes et des indulgences<sup>2</sup>.

Le 1<sup>er</sup> août 1456, jour de la fête des chaînes de saint Pierre, les délégués des cinq Électeurs se réunirent de nouveau à Francfort-sur-le-Mein, avec les évêques de Salzbourg et de Brême : l'électeur de Trèves, nouvellement nommé, ne s'était pas fait représenter, ses bulles de confirmation n'étant pas encore arrivées de Rome. La présence de députés des

<sup>1</sup> GEBHARDT, p. 12 et suiv.

<sup>2</sup> VOIGT, t. II, p. 199, note 3 : Lettre de Rodolphe de Rudesheim (sur ce personnage, voy. la monographie écrite par M. J. ZAUN, Francfort, 1881) à l'archevêque de Trèves, datée du 23 juin 1455.

<sup>3</sup> MENZEL, *Friedrich der Siegreiche von der Pfalz*, p. 22.

chapitres des cathédrales de Mayence, de Trèves, de Cologne et de Brême, donnait à cette assemblée une importance toute particulière. Tous étaient d'accord pour refuser les dîmes sur les revenus du clergé que le cardinal Carvajal était chargé de demander pour les frais de la croisade. Il fallait donner un prétexte décent; on ne trouva rien de mieux que de réveiller la vieille querelle à laquelle le concordat avait mis fin. La discussion s'ouvrit par une série d'accusations plus outrageuses les unes que les autres sur le compte du Saint-Siège. La guerre contre les Turcs, disait-on, n'est qu'un faux semblant dont le Pape se sert pour se donner la facilité de tondre tout à l'aise l'agneau allemand; il ne veut pas autre chose, avec sa dîme turque; et c'est pour ce motif qu'il a de nouveau suspendu et déclaré sans effet l'indulgence promise aux défenseurs de Chypre par le pape Nicolas. Mais les Allemands interjetteront appel contre les dîmes, ils renverront les marchands d'indulgences la bourse vide de l'autre côté des Alpes; ils ne continueront pas à donner leur argent pour entretenir les tripotages des neveux du Pape dans la curie. Après ce début, on s'occupa de rédiger en commun ce qu'on appelait des avisements. En tête, on plaça une série de plaintes, les fameux «griefs de la nation allemande», toujours les mêmes; la dîme turque venait tout au bas de la liste. Suivait l'énumération des diverses dispositions propres à remédier à ces griefs et à assurer certains ménagements à l'Église d'Allemagne. La conclusion de cette énumération était un appel comme d'abus contre les agents de la cour de Rome, et l'on recommandait cette procédure. On inscrivit une promesse de fidélité à ce pacte et d'assistance mutuelle pour le cas où l'un des signataires viendrait à être frappé d'excommunication ou d'exil, attaqué ou traduit devant les tribunaux ecclésiastiques ou civils; comme pendant à cet engagement, venait enfin l'interdiction, à chaque membre de la ligue, d'entamer, sans le consentement de tous les autres, aucun «pourparlers, conventions, justifications ou défenses».

<sup>1</sup>K.-A. MENZEL, t. VII, p. 237; VOIGT, t. II, p. 204 et suiv.; GEBHARDT, p. 17 et suiv.

« En somme, dit un historien moderne, on n'avait pas fait autre chose que rédiger un nouveau projet de pragmatique sanction pour l'Allemagne; cela avait un air terrible, et, au fond, c'était une arme émoussée. Finalement, on se donna rendez-vous à Nuremberg, pour y décider si le mieux n'était pas de déclarer, purement et simplement, comme ayant force de loi, les décrets de Constance ou de Bâle relatifs à la matière. Ces hommes se figuraient-ils donc que leur œuvre fût autre chose qu'une simple compilation des fameux décrets, et que des modifications insignifiantes pussent changer le fond des choses<sup>1</sup>! » L'assemblée de Francfort décida encore que l'on s'adresserait à l'Empereur, et que l'on verrait s'il était disposé à engager une action commune avec les princes pour le redressement des griefs de la nation, soit en négociant avec le Saint-Siège une pragmatique sanction, soit par tout autre moyen. En outre, on adressa à l'Empereur une sommation énergique de venir dans l'Empire et de s'occuper personnellement de ses affaires. S'en prenant directement à lui, les signataires de ce document lui demandaient s'il se figurait que des lettres et des ambassades fussent des armes suffisantes pour vaincre les infidèles. Si, disaient-ils en terminant, l'Empereur ne se décide pas à assister à la diète qui se réunira à Nuremberg à la fin du mois de novembre, nous sommes résolus, « avec l'aide de Dieu, à nous y retrouver tous ensemble pour délibérer et arrêter, en tant que nécessaire, telles mesures qu'il nous appartient de prendre, en notre qualité d'Électeurs, pour le bien de la chrétienté<sup>2</sup>. »

L'Empereur répondit à cette sommation de façon à ôter aux Électeurs l'envie d'y revenir. De son côté, dans un bref adressé à son nonce, le Pape exprima sur leur compte des plaintes qui n'étaient que trop justifiées : leur appel, disait-il, était un acte damnable; puis, s'en prenant sans ménagement à l'Empereur lui-même, à son insouciance coupable, rappelant la victoire de Belgrade « remportée sans roi, sans empereur », il

<sup>1</sup> GEBHARDT, p. 25

<sup>2</sup> RANKE, *Deutsche Gesch.*, t. VI, p. 21. Cf. *Speyerische Chronik*, p. 413 et suiv., et JANSSEN, *Reichscorrespondenz*, t. II, p. 131.

ajoutait, dans un élan d'indignation : « Ah ! coeurs de pierre, que de semblables événements n'émeuent même pas ! Notre flotte fait déjà voile vers Constantinople avec le légat, et l'Empereur dort ! Levez-vous, Seigneur, pour la défense de notre sainte cause<sup>1</sup> ! »

A Nuremberg, où la diète annoncée se réunit vers la fin de 1456, le parti d'opposition oublia un instant le Pape pour s'occuper surtout de l'Empereur. Il est certain que ce parti nourrissait, à cette époque, la pensée de mettre de côté l'Empereur et d'élire un roi des Romains ; son candidat était un homme jeune et énergique, Frédéric I<sup>r</sup> électeur palatin. Cependant, comme on ne se sentait pas encore en force, on en resta là pour le moment, et l'on se borna à décréter la réunion d'une nouvelle diète à Francfort-sur-le-Mein, pour le dimanche de *Reminiscere* (13 mars) 1457 ; l'une des questions renvoyées à cette époque était la détermination des voies et moyens à adopter « pour requérir l'approbation du Pape au nom du Saint-Empire et de la nation allemande<sup>2</sup> ». La diète se réunit effectivement à Francfort, au mois de mars 1457, malgré la défense formelle de Frédéric III, mais on n'y prit aucune décision énergique à l'égard de l'Empereur. Cette fois, au contraire, le parti d'opposition au Pape prit une attitude plus menaçante que jamais. Tous ses griefs sont résumés dans une lettre insolente écrite par le docteur Martin Mayr à Æneas Sylvius, qui venait de recevoir la pourpre. Le pape, y est-il dit, ne se conforme ni aux décrets du concile de Constance, ni à ceux du concile de Bâle ; il ne se croit pas lié par les conventions conclues par ses prédécesseurs ; il semble n'avoir que du mépris pour la nation allemande et s'être juré de l'exploiter jusqu'à la dernière limite. Il a souvent refusé, sans motif, sa ratification à des élections de prélates ; il a réservé des bénéfices et des dignités de toute espèce pour les secrétaires apostoliques. C'est ainsi que le cardinal Piccolomini en personne a reçu une réservation générale applicable à trois provinces

<sup>1</sup> RAYNALD, ad a. 1456, n° 40.

<sup>2</sup> MULLER, *Reichstagstheater*, p. 553. Cf. GERHARDT, p. 26, et BACHMANN, *Koenigswahl*, p. 318 et suiv.; KEUSEN, p. 71 et suiv.

d'Allemagne, et cela dans une forme extraordinaire et inouïe jusqu'à ce jour. On a distribué les expectances sans compter; on a poussé la rigueur, dans la rentrée des annates et autres revenus, jusqu'à refuser des délais de payement; il est de notoriété publique qu'on extorque aux contribuables plus qu'ils ne doivent. Les évêchés sont donnés non pas au plus méritant, mais au plus offrant. Pour faire le plus d'argent possible, on a décrété tous les jours de nouvelles indulgences et des dimes turques, sans daigner prendre au préalable l'avis des prélats allemands. On a porté devant les tribunaux apostoliques, sans se préoccuper de la question de compétence, des procès qui auraient dû être plaidés et jugés dans le pays. On invente mille moyens plus ingénieux les uns que les autres pour tirer de l'argent de la poche des Allemands, comme si l'on n'avait affaire qu'à des barbares aussi riches que bornés. Il résulte de là que cette nation, autrefois si grande, qui a conquis l'empire romain au prix de son sang, qui était autrefois la maîtresse et la reine du monde, est maintenant besogneuse, mise à contribution, réduite à l'état de servage. Couchée dans la poussière, il y a longtemps qu'elle ressent durement sa pauvreté et déplore sa destinée. Mais maintenant ses preux sont sortis de leur léthargie, ils ont résolu de secouer le joug et de reconquérir leur antique liberté<sup>1</sup>.

On ne tarda pas à connaître ce qui se cachait sous ce factum. A peine trois semaines après l'avoir écrit, le même docteur Martin Mayr faisait passer sous main au cardinal Piccolomini, au nom de son maître, l'archevêque de Mayence, l'offre de conclure séparément avec le Pape un pacte d'alliance. Cette démarche lui attira une humiliation méritée : les sujets, lui répondit-on, n'ont pas d'alliance à conclure avec leur maître; un archevêque de Mayence doit se contenter du rang qu'ont

<sup>1</sup> VOIGT, t. II, p. 232 et suiv. La lettre de Mayr (datée d'Aschaffenbourg, le 31 août 1457) a été maintes fois réimprimée; l'*Archiv für österreichische Gesch.* (t. XVI, p. 416) donne une liste des ouvrages où elle a été insérée: il faut y ajouter encore: GOLDAST, *Polit. Imp.* (Francfort, 1614), part XXIII, p. 1039 et suiv.; FREHER, *Script.*, t. II, p. 381 et suiv.; *Geschichte der Nuntien*, t. II, p. 663 et suiv.

occupé ses prédécesseurs et ne point prétendre à en sortir<sup>1</sup>.

A Rome, on était parfaitement au courant des intrigues du parti d'opposition au Pape, et on en était sérieusement préoccupé. On craignait vivement que l'attachement obstiné des Français pour leur pragmatique ne fût d'un exemple dangereux pour les Allemands. Ce danger pouvait prendre des proportions encore plus redoutables, si jamais les princes hostiles à Rome réussissaient à gagner l'Empereur à leur parti : il s'agissait de parer à cette éventualité; ce fut le premier souci du Pape, et, afin d'être plus certain d'atteindre son but, il écrivit directement à Frédéric III. La rédaction de cette lettre avait été confiée au cardinal Piccolomini. Le Pape s'y défend d'abord contre le reproche de ne pas observer le concordat et de ne tenir aucun compte du choix des Électeurs pour les nominations de prélates. Il nie le fait; il admet bien qu'on a pu commettre quelques erreurs au sujet de certaines réservations, ou dans la nomination à certains postes, mais cela a tenu uniquement à l'encombrement des affaires, et l'on ne doit point chercher une intention dans des faits fortuits. Il maintient fermement le principe de l'indépendance absolue de l'autorité du Saint-Siège; elle ne peut pas être limitée par un traité; néanmoins, par pure munificence, par amour de la paix et par affection pour la personne de l'Empereur, il entend maintenir le concordat, et aussi longtemps qu'il tiendra le gouvernail de l'Église, il ne permettra aucune violation de cette convention. La nation allemande prétend avoir des griefs contre certains actes de la curie, et l'on réclame comme une nécessité certains changements au concordat; il est prêt à entendre les réclamations; car il peut, comme homme, commettre une faute ou une erreur, surtout dans les choses matérielles; mais il ne saurait tolérer que des évêques ou d'autres mortels s'arrogent une sorte de supériorité sur le Saint-Siège, ni qu'ils imitent l'exemple de ceux qui prétendent qu'il est permis à chacun de mépriser les ordres du Saint-Siège et de ne suivre

<sup>1</sup> Lettre du 20 septembre 1457 : *Æn. Sylv. Opp.*, p. 822 et suiv. — « Mayr et son maître, dit très justement Voigt (*Hist. Zeitschr.*, t. V, p. 454), voulaient seulement effrayer la curie pour se faire acheter plus cher. »

que son propre jugement dans la conduite des affaires ecclésiastiques : funestes au bon gouvernement de l'Église, destructeurs du corps mystique du Christ, de pareils principes mènent ceux qui les professent à la perdition de leur âme. Celui qui veut les appliquer, ne reconnaissant pas l'Église pour sa mère, ne peut pas donner à Dieu la titre de Père. Personne n'a le droit de se mettre en opposition avec l'Église romaine; celui qui croit qu'elle lui fait tort doit lui soumettre ses griefs à elle-même. A ce propos, le Pape qualifie sévèrement les griefs relatifs aux sommes d'argent perçues en Allemagne pour la guerre sainte ; n'a-t-il pas le monde entier pour témoin des énormes dépenses qu'il a dû faire dans l'intérêt de la chrétienté tout entière, soit pour équiper une flotte destinée à opérer en Orient, soit pour venir en aide à Scanderbeg en Albanie, soit pour entretenir des représentants dans toutes les parties du monde, soit pour secourir dans leur détresse d'innombrables chrétiens en Grèce et en Asie ? « Nous avons le droit, dit-il, de Nous glorifier dans le Seigneur ; il a connu ses serviteurs qui seuls ont travaillé à l'œuvre sainte, tandis que les princes chrétiens étaient à peu près tous plongés dans l'indolence et dans le sommeil, et il s'est servi d'eux pour briser l'orgueil des Turcs sur les champs de bataille de la Hongrie et pour détruire cette grande et puissante armée qui menaçait de fouler aux pieds non seulement la Hongrie, mais encore toute l'Allemagne, la France et l'Italie, et de renverser la loi du Christ<sup>1</sup>. »

Des copies de cette lettre furent envoyées à divers personnages, entre autres au roi de Hongrie et au cardinal Nicolas de Cusa ; les exemplaires destinées au cardinal Carvajal et à

<sup>1</sup> Bref du 31 août 1457, publié incomplètement dans RAYNALD, ad a. 1457, n° 40, complètement dans les *Æn. Sylv. Opp.*, p. 340 et suiv., et dans la *Gesch. der pæpstl. Nuntien*, t. II, p. 640 et suiv. L'auteur de ce dernier ouvrage, très hostile aux Papes, écrit cependant, à la page 353 : « Étant donnés les frais énormes d'une guerre maritime, entreprise dont le Pape avait fait les préparatifs, on peut facilement croire qu'il disait la pure vérité lorsqu'il écrivait à l'Empereur que, loin d'y trouver son bénéfice, il devait, au contraire, y mettre du sien. » — Le passage relatif à la faillibilité du Pape demandant un éclaircissement, voy. HERGENROETHER, *Staat und Kirche*, p. 934.

Jacques de la Marche étaient accompagnés de brefs par lesquels le Pape les exhortait à combattre l'agitation antipapiste en Allemagne<sup>1</sup>. L'archevêque de Mayence, principal instigateur de ce mouvement, reçut de Calixte III une sévère admonestation. Le Pape, est-il dit dans ce document, ne peut pas croire qu'un prélat aussi intelligent se permette de travailler à détruire l'autorité de la Papauté, sachant qu'une pareille conduite est punie par les lois divines et humaines, et qu'elle constitue le crime d'hérésie; en sa qualité d'Électeur, l'archevêque est, plus que tout autre, obligé de défendre cette autorité et de chercher à l'étendre; si des esprits malins, travestis sous une figure humaine, enseignent le contraire, il lui est interdit, à lui, de les écouter. Des avertissements analogues furent adressés aux archevêques de Cologne et de Trèves<sup>2</sup>. En outre, le Pape envoya à certains États de l'Empire, à la ville de Berne et à quelques autres, une série de mémoires justificatifs destinés à détruire l'effet des reproches accumulés contre lui<sup>3</sup>. Carvajal étant absorbé par ses occupations en Hongrie, on décida l'envoi d'un nouveau nonce en Allemagne, et l'on choisit pour cet emploi un homme aussi distingué par sa science théologique que par ses talents diplomatiques, Laurent Roverella. Avant son départ, le cardinal Piccolomini lui donna des instructions détaillées sur les moyens de combattre le parti antiromain en Allemagne<sup>4</sup>.

La grande part laissée au cardinal Piccolomini dans les mesures destinées à combattre l'opposition ne suffisait pas

<sup>1</sup> RAYNALD, ad a. 1457, n° 42. Dans cet ouvrage, la date du bref à Carvajal manque; il faudrait: *penultim. novemb. 1457*. elle se trouve dans le *Lib. brev.*, VII, f° 131<sup>b</sup>, aux Archives secrètes du Vatican.

<sup>2</sup> RAYNALD, ad a. 1457, n° 49 : le commencement est sauté; la date manque et ne se trouve pas non plus dans le *Lib. brev.*, VII; c'est probablement le 23 décembre 1457, comme pour la pièce qui précède celle-ci dans le manuscrit. *Ibid.*, n° 50 (*Lib. brev.* « D. u. s. », 12 décembre 1425). ROSSMANN, p. 429.

<sup>3</sup> RAYNALD, ad a. 1457, n° 39. Archives secrètes du Vatican, Bref (inéd.) à la ville de Berne (voy. Suppl. de l'édit. allem., n° 78).

<sup>4</sup> *Æn. Syls. Opp.*, p. 821 : lettre du 1<sup>er</sup> décembre 1457. Pour la date, voy. *Archiv für österr. Gesch.*, t. XVI, p. 420. J'ai vainement fait des recherches aux Archives secrètes du Vatican pour retrouver les instructions spéciales données à Roverella.

encore à son zèle; il crut devoir intervenir personnellement, et, à cet effet, il engagea une active correspondance avec divers personnages placés sur le théâtre de la lutte. Ses lettres à Martin Mayr jouissent, en général, d'une certaine renommée, mais la plus connue est celle qu'on a publiée, plus tard, sous le titre : *Considérations sur l'état, la situation et les coutumes de l'Allemagne*. Bien que ce titre ne s'applique en réalité qu'à un fragment de la lettre en question, Piccolomini y accumule les raisonnements pour justifier la conduite du Saint-Siège, et il cherche à se faire un argument du bonheur et du bien-être répandus en Allemagne, pour démontrer combien sont mal fondées les plaintes de Mayr contre les exactions de Rome. Pour établir sa thèse, il fait, de la vie du peuple en Allemagne vers le milieu du quinzième siècle, un tableau qui, depuis, a souvent été cité par les Allemands avec un orgueil patriotique<sup>1</sup>. « L'apologie d'Aeneas Sylvius, dit un écrivain français, ressemble trop peut-être à celle de cet ancien Romain qui, accusé d'avoir mal employé les deniers publics, proposa, pour toute réponse, de monter au Capitole pour remercier les dieux des victoires qu'il avait remportées. Il faut avouer néanmoins que ce que disait l'apologiste de la cour pontificale n'était point dépourvu de vérité, et l'histoire doit louer le zèle que déploya le Père des chrétiens, pour arrêter les progrès de Mahomet et dérober une foule de victimes à la tyrannie des Ottomans<sup>2</sup>. »

Au commencement de 1458, on reçut de nouveau, à Rome, des nouvelles inquiétantes au sujet de la fermentation des esprits en Allemagne<sup>3</sup>; mais en somme, il ne se passa rien

<sup>1</sup> Böchmer était enthousiaste de cette « peinture enchanteresse de la situation florissante des villes au moyen âge »; il en fit une traduction : voy. JANSSEN, *Böchmers Leben*, t. I, p. 66, 122; t. II, p. 85.

<sup>2</sup> MICHAUD, *Hist. des croisades* (Bruxelles, 1841), t. IX, p. 17. Il est certain que ces apologies renferment un grand nombre d'exagérations et de sophismes : voy. DUEX, t. I, p. 324, 326, 330 et suiv., 376, et VOIGT, t. II, p. 240 et suiv. — Voy. ce dernier ouvrage au sujet des erreurs commises dans les dates attribuées aux lettres de Mayr. — Voy. enfin ce qu'en dit K.-A. MENZEL, t. VII, p. 244 et suiv., 254.

<sup>3</sup> Archives d'État de Milan : Dépêche chiffrée (inéd.) d'Otto de Carretto (il avait eu sous les yeux les lettres du cardinal d'Augsbourg au Pape) à François Sforza, datée de Rome, le 27 janvier 1458.

de grave, et l'opposition finit par se désagréger d'elle-même<sup>1</sup>.

L'Allemagne, on vient de le voir, causa de graves soucis à Calixte III, et pourtant on peut affirmer qu'ils n'étaient que peu de chose en comparaison de ceux qui lui vinrent du côté du roi de Naples. Dès le commencement de son pontificat, des froissements commencèrent à se produire, tandis que le monde entier, se rappelant leurs anciennes relations, les croyait toujours aussi amicales.

Ayant, pour sa part, contribué plus que personne à l'élévation du Pape, Alphonse se figurait que son ancien ami et confident considérerait comme un devoir de remplir tous ses désirs. Aussi ne crut-il pas avoir à se gêner; on le vit bien à l'une de ses premières demandes : il ne prétendait à rien moins qu'à se faire céder en fief la Marche d'Ancône et divers autres districts des États de l'Église<sup>2</sup>. Calixte n'était pas de caractère à faillir à son devoir par affection pour son ancien maître; il refusa nettement<sup>3</sup>. Un peu après, le Roi proposa, pour un certain nombre d'évêchés, des candidats auquels le Pape ne put accorder sa confirmation à cause de leur jeunesse et de leur défaut d'instruction; de là, nouvelles difficultés. C'est probablement à cette occasion que le Pape dit un jour : « Si le roi d'Aragon voulait me faire un grand plaisir, il s'occuperait du gouvernement de son royaume et me laisserait l'exercice de l'apostolat suprême<sup>4</sup>. » Les relations déjà tendues devinrent encore plus

<sup>1</sup> VOIGT, t. II, p. 247; DROYSSEN, t. II, 1<sup>re</sup> part., p. 194 et suiv.; GEBHARDT, p. 28 et suiv.

<sup>2</sup> PIUS II, *Comment.*, p. 35. Voy. plus haut.

<sup>3</sup> Calixte III refusa également au Roi le renouvellement de l'investiture pour Naples. L'ambassadeur de Naples désigne nettement, comme motif de ce refus, l'ambition des Borgia. ZURITA, t. IV, p. 44<sup>b</sup>.

<sup>4</sup> AENEAS SYLVIUS, *Europa*, chap. LVIII. — Sur les difficultés auxquelles donna lieu la question des évêchés, voyez : PLATINA, p. 736; ZURITA, *Annales*, t. XVI, chap. XXXIX; Bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, Cod. ital. VII-MCXCVI : Dépêche (inéd.) de François Contarini, ambassadeur vénitien à Sienne, à la Seigneurie, datée du 29 août 1455; il est question des difficultés soulevées à propos de la nomination à l'évêché de Valence, et l'ambassadeur écrit : « El qual el summo pontefice voleva per uno suo nepote et la real maiesta el voleva etiam per uno suo parente. »

difficiles à la suite d'un acte d'Alphonse, intentionnellement et personnellement blessant pour le Pape. On ne saurait voir autre chose dans la lettre du Roi qu'un secrétaire pontifical mit sous les yeux de l'ambassadeur de Milan au mois de juillet 1455. Le Roi s'y permettait de pousser le Pape à entreprendre quelque chose contre les Turcs : « On croirait que vous dormez ! » lui disait-il ; et toute la lettre continuait sur ce ton inconvenant<sup>1</sup>.

Le 4 octobre 1455, Alphonse annonça au Pape une nouvelle qui ne pouvait que lui être désagréable, un projet d'alliance entre sa famille et celle du duc de Milan : François Sforza consentait aux fiançailles de sa fille Hippolyte avec don Alphonse, fils de Ferrant, duc de Calabre, et par conséquent, petit-fils du roi de Naples; l'année suivante, le même Ferrant donna en mariage Éléonore d'Aragon, sa fille, à Marie Sforza, fils de François. Ces liens, formés entre les deux princes les plus puissants de la Péninsule, inspirèrent au Pape des craintes partagées par les républiques de Venise, de Florence et de Milan<sup>2</sup>.

L'attitude scandaleuse d'Alphonse, au moment de la guerre faite par Piccinino à la république de Sienne,acheva d'envenimer ses relations avec Calixte III. En effet, rien n'était plus propre à entraver les projets de croisade du Pape qu'une entreprise qui attisait de nouveau le feu des guerres intestines en Italie, et, suprême dérision, c'était ce même roi qui avait élevé si haut la voix en faveur de la croisade, c'était lui qui s'obstinait à entretenir l'état de guerre sur le territoire de Sienne, sous les yeux du Pape, impuissant à l'en empêcher<sup>3</sup>!

Cette affaire enfin terminée, la question de la croisade rede-

<sup>1</sup> Archives d'État de Milan : Dépêche (inéd.) de J. Calcaterra, du 22 juillet 1455 : voy. Suppl. de l'édit. allem., n° 63.

<sup>2</sup> BUSER, p. 83, 85, 87.

<sup>3</sup> Voy. plus haut, Bibliothèque de Saint Marc, à Venise, dépêche (inéd.) de François Contarini, du 29 août 1455, déjà citée p. 400, note 4. Archives d'État de Milan, Pot. Est. Firenze I : Lettre (inéd.) de Bernard de Médicis à François Sforza, datée de Naples, le 4 janvier 1455 (st. fl.) : « La M<sup>a</sup> del Re non si loda del papa e il papa biasima la M<sup>a</sup> Sua et sdegn cresce. »

vint la grande affaire. Le succès de la guerre à entreprendre contre les Turcs dépendait principalement du roi de Naples. Il disposait de forces de terre et de mer considérables, et son exemple devait entraîner d'autres puissances. Alphonse prodigua les promesses officielles<sup>1</sup>; il alla même jusqu'à prendre la croix, comme nous l'avons vu, mais il n'eut pas un seul moment la pensée de tenir son serment. Au lieu d'entrer en campagne contre les infidèles, il ouvrit, sans déclaration de guerre, les hostilités contre Gênes, objet de sa haine constante, et, détournant de son but la flotte équipée pour la croisade par l'archevêque de Tarragone, il l'employa à ravager le territoire de la République. En même temps, il multipliait les attaques contre le seigneur de Rimini, Sigismond Malatesta<sup>2</sup>. Le résultat de cette politique fut de susciter de nouveaux troubles dans la Romagne, de faire renaitre les anciens projets de la maison d'Anjou et de provoquer à plusieurs reprises l'intervention de la France. Tout cela, naturellement, allait directement à l'encontre des efforts du Pape pour obtenir l'union des forces de la chrétienté contre le Croissant<sup>3</sup>: exhortations, démarches pour le rétablissement de la paix, il essaya tout sans succès<sup>4</sup>. Finalement, les Génois, se sentant incapables de résister à la puissance d'Alphonse, se jetèrent dans les bras de la France<sup>5</sup>.

Dans ces conditions, le conflit entre Calixte et Alphonse devait, naturellement, prendre des proportions de plus en plus inquiétantes. Le Roi s'était mis en tête que le Pape ne voulait

<sup>1</sup> VOIGT, *Enea Silvio*, t. II, p. 189.

<sup>2</sup> Voy. plus haut. Cf. BALAN, t. V, p. 172 et suiv.; VIGNA, t. VI, p. 463 et suiv.; TONINI, p. 251 et suiv., 256 et suiv. — La ville de Fano n'osa pas prendre part à la croisade, par crainte d'une attaque d'Alphonse : AMIANI, *Mem. di Fano*, t. I, p. 421.

<sup>3</sup> REUMONT, t. III, 1<sup>re</sup> part., p. 128.

<sup>4</sup> RAYNALD, ad a. 1457, n° 63; VIONA, t. VI, p. 697 et suiv., 727; Archives d'État de Milan, Pot. Est. Napoli, I : Dépêche (inéd.) d'Antoine da Trezzo à François Sforza, datée de Naples, le 20 avril 1457; Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 71, 74, 89 et suiv. : Brefs (inéd.) à la république de Gênes (s. d.) et au doge P. Campofregoso, datés du 5 février et du 10 mai 1457.

<sup>5</sup> SISMONDI, t. X, p. 83; CIPOLLA, p. 452; BUSERA, p. 88 et suiv.; VIGNA, t. VI, p. 787 et suiv.

avoir pour lui aucune condescendance; c'était devenu chez lui une idée fixe<sup>1</sup>. Au courant de l'été de 1457, les esprits étaient montés des deux côtés au diapason le plus aigu. La querelle éclata à propos d'une nomination à un évêché. Le Pape ayant refusé d'accepter le sujet présenté par le Roi, l'ambassadeur de Naples appela de sa décision à un futur concile et, par cette insolence, attira sur sa tête les foudres de l'excommunication. S'il faut en croire la relation d'un ambassadeur alors présent à Rome, le conflit prit, à partir de ce moment, une forme d'une violence inouïe. Adressant un bref à Alphonse, Calixte III le terminait par ces mots : « Que Votre Majesté sache que le Pape peut déposer les rois » ; à quoi Alphonse riposta en ces termes : « Que Votre Sainteté sache que s'il (le roi) veut, il saura trouver le moyen d'obtenir la déposition du Pape<sup>2</sup>. » C'est dans ces circonstances qu'arriva à Rome, avec une nombreuse suite, au mois d'octobre 1454, la belle Lucrèce d'Alagno, qui passait aux yeux de tout le monde pour la maîtresse d'Alphonse, bien que celui-ci affirmât n'avoir avec elle que des relations purement platoniques : le Pape lui fit l'accueil qu'on eût pu faire à la reine elle-même<sup>3</sup>. Sa conduite était évidemment dictée par des motifs politiques. En résulta-t-il un apaisement dans les relations d'Alphonse et de Calixte? On l'ignore. Un ambassadeur raconte,

<sup>1</sup> Alphonse ne se gêna nullement pour le dire en présence de l'ambassadeur de Milan; voyez : Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital. 1587, f° 120 : Dépêche (inéd.) d'Antoine da Trezzo à François Sforza, datée de Naples, le 29 avril 1456.

<sup>2</sup> Bibliothèque Ambrosienne, à Milan : Dépêche (inéd.) de l'abbé de Saint-Ambroise, du 23 juin 1457 : voy. Suppl. de l'édit. allem., n° 76. Même bibliothèque (Firenze, I) : Dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli à François Sforza, datée de Florence, le 19 mai 1457.

<sup>3</sup> NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 253 et suiv.; PIUS II, *Comment.*, p. 27; CUGNONI, p. 184. PAOLO DELLO MASTRO (*Cron. Rom.*, p. 25) dit que Lucrèce arriva à Rome le 9 octobre; cette indication se trouve confirmée par une dépêche (inéd.) de Léonard de Benvoglienti à la république de Sienne, datée de Rome, le 10 octobre 1447 (Bibliothèque de Sienne, Cod. A, III, 16) : « Mad. Lucretia ieri entro in Roma con gran solennita e grandissima compagnia.... Oggi ando a visitare il papa essendo insieme con li cardinali convocati; venne con grandissima et ornatissima compagnia, fu ornato el palazzo con molti panni d'arazo e ornatissimi richi paramenti e in tutte parti ricevuta con grandissima pompa e honore; se fusse stata la propria regina, non so se si fusse fatto piu. »

dans un de ses rapports, que Lucrèce était venue demander au Pape une dispense qui lui permit d'épouser Alphonse, bien que celui-ci fût déjà marié : si le fait est vrai, cette démarche n'aurait pu qu'empêtrer les choses, car le Pape n'avait ni la volonté ni le pouvoir d'accorder une demande de ce genre<sup>1</sup>.

Il est dit dans un document du mois de mars 1458 qu'à ce moment les neveux du Pape, et en particulier le cardinal Rodrigue Borgia, travaillaient très activement à ramener une réconciliation entre Calixte et Alphonse. Le bruit courait alors que ce cardinal était sur le point de recevoir une mission pour Naples<sup>2</sup>. Connaissant la grande affection de Calixte III pour les membres de sa famille, on croyait que leurs efforts seraient couronnés de succès. On se trompait : il est vrai que la faute en fut au Roi, qui se refusa à tout rapprochement<sup>3</sup>. Au mois de juin 1458, le Pape formulait comme il suit son opinion sur le roi de Naples : « Depuis le jour où Alphonse a pris possession de Naples, l'Église n'a plus eu de repos ; il n'a pas cessé de causer du tourment aux papes Martin et Eugène et à moi-même. Aussi suis-je résolu, s'il vient à mourir, à délivrer mes successeurs de cette servitude. Je ferai tout mon possible pour empêcher que don Ferrant, le fils naturel du roi, n'hérite de sa couronne<sup>4</sup>. »

<sup>1</sup> Archives d'État de Milan : Dépêche chiffrée (inéd.) d'Otto de Carreto à François Sforza, datée de Rome, le 29 octobre 1457.

<sup>2</sup> Archives d'État de Milan : Dépêche chiffrée (inéd.) d'Otto de Carreto à François Sforza, du 28 mars 1458 (cette dépêche est classée par erreur dans les *Pot. Est. Roma 1461*). Il ressort d'une autre dépêche (inéd.) du même ambassadeur, datée de Rome, le 17 janvier 1458, que le cardinal Barbo s'offrit aussi comme intermédiaire pour obtenir la réconciliation du Pape avec le roi de Naples : *loc. cit.*

*Loc. cit.* Dépêche chiffrée (inéd.) du même François Sforza, datée de Rome, le 11 mars 1458.

<sup>4</sup> Bibliothèque Ambrosienne, à Milan : Dépêche (inéd.) de l'évêque de Modène, datée du 11 juin 1458 : voy. Suppl. de l'édit. allem., n° 80. — Il est démontré que le voisinage d'Alphonse ne fut jamais une cause de sécurité pour les Etats de l'Église : voy., à cet égard, Voigt, t. III, p. 22. — Dans une dépêche (inéd.) du 31 mai 1458 (Bibliothèque Ambrosienne) Otto de Carreto annonçait déjà à François Sforza l'intention de Calixte III de réclamer Naples, à la mort d'Alphonse, à titre de fief tombé en déshérence.

Eugène IV avait formellement reconnu à Ferrant la capacité de succéder à son père<sup>1</sup>. Cette déclaration de Calixte III prouve qu'il ne se croyait nullement lié par l'avis de son prédécesseur.

<sup>1</sup> Reg. 380, cit.

## IV

SCANDERBEG, L'« ATHLÈTE DU CHRIST». — SOLICITUDE DU PAPE POUR LES CHRÉTIENS D'ORIENT. — ÉCHEC DES PROJETS DE CROISADE DU PAPE. — ÉLÉVATION ET CHUTE DES BORGIA. — DERNIERS JOURS DE CALIXTE III. — MORT DU CARDINAL CAPRANICA.

La mort de Jean Hunyade ayant fait disparaître de la scène où se jouaient les destinées de la chrétienté le plus redoutable adversaire des Turcs, il ne restait plus qu'un homme capable de leur tenir tête : son nom véritable était Georges Castriota, prince d'Albanie, mais il est connu sous celui de Scanderbeg<sup>1</sup>. Calixte III lui donna le surnom d'« Athlète du Christ». Jusque dans les derniers temps, l'histoire de ce héros, désfigurée par des récits romanesques, donnait une idée absolument fausse du personnage : des recherches récentes ont rétabli la vérité des faits.

On avait admis jusqu'ici que la famille des Castriota, d'origine albanaise et restée pure de tout mélange, remontait à la plus haute antiquité ; il est démontré maintenant que le héros de l'Albanie était de race slave. On racontait que Scanderbeg, livré aux Turcs comme otage, s'était distingué dans leurs rangs et avait conquis les bonnes grâces du sultan ; mais qu'après la bataille de Kunovitza il s'était évadé, et que, rentré dans son pays, il y avait soulevé ses compatriotes contre les infidèles : les documents les plus authentiques prouvent que cette légende, couramment admise, ne tient pas debout. Tout au contraire, Sanderbeg passa toute sa jeunesse dans les mon-

<sup>1</sup> HOPF, p. 122; MAKUSCEV, *Les Slaves en Albanie* (publié en russe, à Varsovie, 1871), chap. iv; C.-J. JIREČEK, *Gesch. der Bulgaren* (Prague, 1876), p. 368 et suiv.

tagnes de son pays<sup>1</sup>. Il commença à combattre les Turcs en 1444 et remporta sur eux, pour son début, la victoire de la Dibra. Ce succès suscita de grandes espérances en Occident et ouvrit, pour l'Albanie, une ère d'indépendance qui dura plus de vingt ans, grâce à Scanderbeg, et qui marque l'époque héroïque de l'histoire de ce peuple valeureux. Mais le héros entre tous fut toujours Scanderbeg. Au témoignage unanime de ses contemporains, il fut physiquement l'une des plus belles et des plus mâles figures de son temps : dès son enfance, tout, dans les traits de son visage, dans chacun de ses mouvements, décelait en lui le fils du roi et présageait les hauts faits de l'homme mûr. Il était à la fois soldat et général. Il aimait le bruit des armes; il éprouvait, de temps à autre, un véritable besoin de batailler. Un de ses compagnons d'armes raconte que, dans la mêlée, il relevait la manche de son habit, afin de manier plus à l'aise l'épée ou la masse d'armes. Il était doué d'une force telle, qu'il ne connaissait pour ainsi dire pas la fatigue, et, en campagne, il rappelait César par la rapidité de ses opérations<sup>2</sup>.

Les Turcs essayèrent maintes fois de se débarrasser de ce redoutable adversaire. Ils employèrent d'abord la force ouverte, puis, voyant qu'elle ne réussissait pas, ils eurent recours à la ruse. Certains chefs albanais trouvaient pesante l'énergique autorité de Scanderbeg; quelques-uns d'entre eux, habilement travaillés, firent défection, entre autres les princes Nicolas et Paul Ducagnini. Ce fut le signal d'une guerre civile où coula beaucoup de sang. On soupçonna fortement Venise de n'avoir point été étrangère à cette révolte. La République nourrissait à l'égard de Scanderbeg une hostilité dont il faut, sans doute, chercher la cause dans l'intimité des relations qui existaient entre le héros albanaise et le roi de Naples<sup>3</sup>. Nicolas V lui portait, au contraire, un vif intérêt; il s'entremis dans la querelle et réussit à rétablir la paix<sup>4</sup>. Les Turcs susciterent alors

<sup>1</sup> HERTZBERG, *Byzantiner und Osmanen*, p. 609.

<sup>2</sup> FALLMERAYER, *Albanes. Element*, p. 6, 7.

<sup>3</sup> HOPF, p. 133; cf. C. PADIGLIONE, *Di G. C. Scanderbech* (Naples, 1879).

<sup>4</sup> THEINER, *Mon. Slav.*, t. I, p. 413 et suiv.; voy. plus haut.

à Scanderbeg un nouvel adversaire, Moïse Golem Komnénos. En 1455, l'un des meilleurs généraux turcs, Isa-bey, entreprit une nouvelle expédition contre l'Albanie. Scanderbeg, voulant assurer l'appui matériel du roi de Naples, avait publiquement reconnu les droits de ce dernier, en qualité d'héritier de la maison d'Anjou, sur la ville de Kroïa, sa résidence, et il lui avait rendu hommage à ce titre; en échange de cette démarche, il en avait reçu un renfort de mille hommes de pied et cinq cents mousquetaires. A la fin du mois de juin, ayant réuni un corps de quatorze mille hommes, il tenta une pointe sur Bérat. Battu par des forces supérieures, il se réfugia dans ses montagnes; dans ce pays fortement accidenté et coupé de rivières et de torrents, il était insaisissable; l'ennemi dut renoncer à le vaincre. A l'approche de l'hiver, les Turcs se retirèrent, laissant à Moïse Golem le soin d'en finir avec lui; ils avaient promis au traître cent mille ducats, la possession de l'Albanie et l'exemption du tribut s'il leur livrait la tête du héros<sup>1</sup>.

Après la défaite de Bérat, on n'entendit plus parler de Scanderbeg pendant un certain temps; en Occident, on put croire qu'il avait péri. Il ne rentra en scène qu'au printemps de 1456. Au mois d'avril, connaissant l'ardent intérêt porté par le cardinal Capranica à la guerre contre les infidèles, il lui adressa une lettre dans laquelle il lui énumérait les vastes armements des Turcs et lui demandait d'intercéder en sa faveur auprès du Pape<sup>2</sup>. Au mois de juin, Milan reçut la visite d'un envoyé du héros albanaise<sup>3</sup>. Au mois d'octobre, un second ambassadeur partit de Kroïa, porteur de messages pour François Sforza et pour Calixte III. Ce dernier l'accueillit avec les témoignages

<sup>1</sup> HERTZBERG, *Byzantiner und Osmanen*, p. 610; HOPF, p. 134. — Sur la résidence fortifiée de Kroïa, voy. HAHN (*Alban. Studien*: Vienne, 1853, t. I, p. 57) et FALLMERAYER, p. 21. — Sur l'invasion de l'Albanie par les Turcs, voy. Archives d'État de Milan, *Pot. Est., Venez. I.* Lettre (inéd.) du doge François Foscari à François Sforza, datée de Venise, le 14 août 1455.

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital., ms. 1613, reg. : Lettre (inéd.) de Scanderbeg au cardinal Capranica, datée d'Alessio, le 8 avril 1456.

<sup>3</sup> Lettre (inéd.) de François Sforza à Jacques Calcaterra, son ambassadeur à Rome, datée de Milan, le 20 juin 1456 : *loc cit.*

de la joie la plus vive; malheureusement, il n'était pas en état de fournir aux Albanais les troupes ni les vaisseaux dont ils auraient eu besoin, mais il leur prodigua des encouragements précieux, venant de sa bouche sacrée, et il fit son possible pour leur procurer au moins des subsides en argent<sup>1</sup>.

A la fin du mois de mars 1456, Scanderbeg, sortant à l'improviste de ses montagnes, était tombé sur le traître Moïse et sur ses Turcs et les avait battus dans la basse Didra; le 5 avril, chargé de butin, il fit une entrée triomphante dans Kroïa, sa capitale. Moïse, vaincu, ne trouva que mépris chez ceux qui l'avaient poussé à la révolte. En proie au remords, il prit la fuite, rentra en Albanie et demanda à Scanderbeg un pardon qui lui fut accordé. Scanderbeg poussa même la générosité jusqu'à lui rendre ses biens, qui avaient été confisqués. A partir de ce moment, Moïse chercha à expier sa faute et servit fidèlement le héros contre l'ennemi commun<sup>2</sup>.

Cependant, la série des défections n'était pas encore épuisée, et bientôt Scanderbeg devait en subir une plus douloureuse encore à son cœur que celle de Moïse; Hamsa, son propre neveu, séduit par Mahomet, se jeta dans les bras des Turcs, traître à la fois au sang qui coulait dans ses veines, à son pays et à la religion de ses pères. En 1457, une armée considérable, commandée par Hamsa et par Isâ-bey, se mit en mouvement pour attaquer Scanderbeg; celui-ci, ayant à peine douze mille hommes à opposer aux envahisseurs, conçut un projet hardi : éviter une bataille à tout prix, transformer l'intérieur du pays en désert et y attirer l'ennemi. Les blés étaient à moitié mûrs; on se hâta, sur tous les points du pays, de faire la moisson et de la rentrer dans les places fortes, où il fut permis à la plus

<sup>1</sup> ZINKEISEN, t. II, p. 119; HOPF, p. 134. Cf. AENEAS SYLVIUS, *Europa*, c. xv. — Au commencement du mois de juillet 1456, le roi de Naples reçut la nouvelle d'une victoire de Scanderbeg : voy. Bibliothèque de Sienne, Cod. A. III, 16 : Lettre (inéd.) des ambassadeurs siennois (Aeneas Sylvius, Galg. Borghese et L. Benvoglienti) à la république de Sienne, datée de Naples, le 3 juillet 1456. — Le pape parle de l'impossibilité où il se trouve, pour le moment, d'envoyer des secours à Scanderbeg, dans un Bref (inéd.) au Frère Louis Constanz, daté du 25 décembre (1456) : Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 53.

<sup>2</sup> ZINKEISEN, t. II, p. 131; HOPF, loc. cit.

grande majorité de la population de se réfugier avec son avoir. Dès que l'avant-garde de l'armée ennemie parut dans la haute Dibra, Scanderbeg se replia avec ses troupes sur Alessio. Les Turcs occupèrent une grande partie du pays sans rencontrer âme qui vive et poussèrent des pointes jusqu'à Alessio. Cette place appartenait aux Vénitiens<sup>1</sup>; ceux-ci protestèrent hautement contre la violation d'un territoire neutre, mais ne firent pourtant rien pour venir en aide aux Albanais. La Seigneurie laissa même voir son déplaisir, à l'arrivée des secours envoyés par le roi de Naples : comme toujours, elle eût voulu empêcher toute immixtion d'une puissance étrangère dans les affaires de l'Albanie. Dans sa détresse, Scanderbeg avait aussi écrit au Pape pour implorer son assistance. Malheureusement, le trésor pontifical se trouvait alors dans une situation peu brillante ; l'entretien de la flotte exigeait à tout moment des sommes considérables ; de tous les côtés à la fois on adressait des appels à la générosité du Souverain Pontife, et les dimes turques rendaient fort peu. Avec la meilleure volonté du monde, le Pape dut se borner à un subside en argent et à la promesse d'envoyer à Scanderbeg, aussitôt que possible, une galère bien armée, que l'on espérait pouvoir faire suivre bientôt après par d'autres navires<sup>2</sup>.

Au mois de juillet 1458, l'armée d'Isâ-bey se trouvait dans la Tomornitza, où elle se livrait au repos, ne croyant point avoir d'attaque à redouter et se gardant mal ; Scanderbeg, profitant de cette faute, tomba sur elle à l'improviste et remporta, à cette occasion, sa plus brillante et sa plus sanglante victoire. Tout ce qui ne put échapper par la suite fut massacré. Trente mille Turcs restèrent, dit-on, sur le terrain. Quinze cents prisonniers, vingt-quatre étendards, le camp tout entier et tous les objets précieux qu'il renfermait composaient le butin du vainqueur. Parmi les prisonniers, se trouvait le traître Hamsa. Scanderbeg, toujours magnanime, lui fit grâce de la vie, mais

<sup>1</sup> HAMMER, t. II, p. 48; ZINKEISEN, t. II, p. 133; FALLMERAYER, p. 68 et suiv.

<sup>2</sup> RAYNALD, ad a. 1457, n° 21; cf. n° 41. Il ressort de ce dernier passage que le secours envoyé par le Pape arriva en temps opportun.

l'envoya à Naples, où le Roi se chargea de le mettre en lieu de sûreté<sup>1</sup>.

Un an auparavant, la bataille de Belgrade avait sauvé la Hongrie; celle de la Tomornitza délivra l'Albanie de l'invasion. Toute la gloire en revenait à Scanderbeg, car il n'avait reçu de secours effectif que du Pape et du roi de Naples. Le 17 septembre, Galixte III lui écrivit en ces termes : « Mon cher fils, persistez à l'avenir dans la défense de la religion catholique; c'est pour Dieu que vous combattez, et il ne vous abandonnera pas, il vous accordera, j'en ai la certitude, à vous et à tous les chrétiens, une éclatante et glorieuse victoire sur les Turcs réprouvés et sur les autres infidèles<sup>2</sup>. »

Quelques jours auparavant, par une décision du 10 septembre, le Pape avait arrêté que le tiers de la dîme provenant de la Dalmatie serait mis à la disposition du brave chef des Albanais. En même temps, il avait envoyé au légat commandant sa flotte, qui se trouvait alors dans la mer Égée, l'ordre d'en détacher au moins quelques bâtiments et de se porter avec eux au secours de Scanderbeg<sup>3</sup>. Un nonce fut spécialement chargé d'aller lever les dîmes en Dalmatie et en Macédoine : comme la ville de Raguse était fort en retard pour le payement des sommes destinées à la croisade, il devait tout particulièrement la rappeler à son devoir<sup>4</sup>. Jean Navar, c'était le nom de ce nonce, ne vint probablement pas à bout de la résistance des Ragusains, car, au mois de décembre 1457, le Pape dut les menacer de l'excommunication<sup>5</sup>.

Après sa victoire, Scanderbeg avait fait savoir aux princes occidentaux que, faute de secours du dehors, il lui serait absolument impossible de conserver ses avantages. Le moment

<sup>1</sup> HOPPE, p. 135; HAMMER, t. II, p. 49; FALLNERAYER, p. 69 et suiv.

<sup>2</sup> RAYNALD, ad a. 1457, n° 26.

<sup>3</sup> THEINER, *Mon. Slav.*, t. I, p. 426 et suiv.; *Mon. Ung.*, t. II, p. 303 et suiv.; RAYNALD, ad a. 1457, n° 23.

<sup>4</sup> RAYNALD, *loc. cit.*; cf. Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 122, Bref (inéd.) à la ville de Raguse, daté du 18 septembre (1457).

<sup>5</sup> Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 134; Bref (inéd.) à la ville de Raguse, daté du 3 décembre 1457; *ibid.*, f° 135, Bref (inéd.) à J. Navar, sur le même sujet; *ibid.*, f° 139, seconde sommation à la ville de Raguse, datée du 6 février 1458.

était venu pour eux, leur disait-il, de se réveiller enfin, de renoncer à leurs querelles particulières et d'unir toutes leurs forces aux siennes dans un commun effort, pour conquérir et garantir dans l'avenir la liberté du monde chrétien<sup>1</sup>. Son appel resta aussi infructueux que ceux du Pape. Naples seule envoya quelques troupes en Albanie. Le Pape, au contraire, manifesta hautement la joie que lui causait la victoire de Scanderbeg et lui décerna, le 23 décembre 1457, le titre de capitaine général de la curie pour la guerre contre les Turcs<sup>2</sup>; en outre, il lui fit passer, à plusieurs reprises, des subsides en argent<sup>3</sup>. Scanderbeg désigna pour son lieutenant le despote des Roumains, Léonard III, Tocco, ancien prince d'Arta : il préparait un soulèvement général, et il compta sur la présence de ce personnage à ses côtés pour entraîner la partie méridionale de l'Épire. Malheureusement, Venise lui suscita des embarras, et l'Albanie, déjà si éprouvée, se trouva tout à la fois exposée aux ravages des armées turques et en proie à une nouvelle guerre intestine qui ne prit fin qu'au mois de février 1458<sup>4</sup>.

Un trait distinctif du caractère de Calixte III est que, tout en s'occupant avec une activité dévorante de la défense de l'Occident contre les agressions des Turcs et de la protection des chrétiens d'Orient, il ne perdait pas de vue les colonies placées aux avant-postes de la chrétienté en Orient. Il se préoccupait tout particulièrement, comme l'avait fait avant lui Nicolas V, du sort des possessions génoises dans le Pont<sup>5</sup>. Deux jours après son couronnement, il publia une lettre adressée aux habitants du territoire génois de terre ferme et de certains districts énumérés dans le document; il les adjurait en termes pressants de fournir à la banque de Saint-Georges, par des prêts et des dons, le moyen d'empêcher que Caffa ne tombât

<sup>1</sup> ZINKEISEN, t. II, p. 136.

<sup>2</sup> THEINER, *Mon. Slav.*, t. I, p. 431 et suiv.

<sup>3</sup> RAYNALD, ad a. 1458, n° 14, 15, 16; KAPRINAI, t. II, p. 133 et suiv. Cf. Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 139<sup>b</sup>: Bref (inéd.) à J. Navar, daté du 6 février 1458.

<sup>4</sup> Pour plus de détails, voy. HOFF, p. 135.

<sup>5</sup> RAYNALD, ad a. 1455, n° 6; VIGNA, t. VI, p. 269.

aux mains des infidèles. Afin de donner plus de poids à son appel, il promettait de nombreuses indulgences à tous ceux qui viendraient en aide à la banque d'une façon quelconque, dans le but d'appuyer sa résistance aux progrès des Turcs<sup>1</sup>. Il donna personnellement l'exemple, en lui envoyant des subsides considérables pris sur sa propre cassette. Le 22 novembre de la même année, il déclara expressément que les effets de la bulle publiée en faveur de Caffa n'étaient nullement suspendus par la bulle de croisade du 15 mai<sup>2</sup>.

Ce témoignage d'intérêt du Pape fut accueilli avec une grande joie à Gênes, et l'on se hâta d'envoyer dans les territoires désignés des collecteurs d'une probité éprouvée. Au cours des années suivantes, Calixte III donna encore, à diverses reprises, des preuves de sa bienveillance. Le 3 mai 1456, les protecteurs de la banque de Saint-Georges écrivaien t aux habitants de Caffa : «Le pape se montre en toutes choses si bien disposé en notre faveur, qu'on pourrait croire qu'il prend encore plus à cœur que nous-mêmes le salut des colonies liguriennes<sup>3</sup>. » C'est que le Pape voyait les choses de plus haut que les chefs de la banque. Ceux-ci, en somme, ne tenaient à leurs colonies qu'en raison des richesses qu'ils en tiraient, tandis que le Pape prenait en main leur défense, parce qu'il était animé d'un zèle ardent pour le maintien de la religion catholique et pour la défense de la civilisation chrétienne contre les assauts de l'islamisme<sup>4</sup>.

On a récemment mis au jour la correspondance de Calixte III avec la République génoise; elle démontre l'incroyable activité déployée par ce Pape en faveur des colonies de la République dans le Levant: même à une époque où les affaires de

<sup>1</sup> Lettre du Pape à la banque de Saint-Georges, publiée en extrait dans RAYNALD, ad a. 1455, n° 32, et en entier dans VIGNA, t. VI, p. 403 et suiv.; cf. *ibid.*, p. 305, 390, 396 et suiv., 407 et suiv.

<sup>2</sup> VIGNA, t. VI, p. 412 et suiv. — Au commencement du mois de novembre 1455, la banque de Saint-Georges avait envoyé à Rome un délégué (ven. sacr. lit. profess. Deodatus) tout spécialement chargé de faire connaître au Pape la détresse des colonies du Pont. Voy. Bibliothèque civile, à Gênes, Cod. D, 4, 4, 1, f° 2-3, une Lettre à Calixte III, datée de Gênes, le 5 novembre 1455; je ne sache pas que cette pièce ait encore été imprimée.

<sup>3</sup> VIGNA, t. VI, p. 431, 540 et suiv.; cf. p. 550, 603 et suiv.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 446.

la Hongrie et les opérations de la flotte pontificale semblaient absorber toute son attention. Le 10 mars 1456, il étendit aux diocèses d'Albenga, de Savone et de Vintimille les dispositions de la bulle par laquelle Lodoisio Fieschi et Giovanni Gatti avaient été nommés collecteurs des dîmes à percevoir sur les bénéfices ecclésiastiques en territoire génois<sup>1</sup>. Des brefs adressés aux évêques de Tortone, Luni, Alba, Acqui et Asti les invitèrent à faciliter par tous les moyens en leur pouvoir la mission de ces collecteurs, et à donner eux-mêmes l'exemple du zèle pour la cause commune de la chrétienté<sup>2</sup>. On possède encore d'autres brefs par lesquels le Pape confirme les pouvoirs accordés à ces commissaires et dans lesquels il est dit qu'ayant appris que certains individus se font passer faussement pour les collecteurs autorisés et trompent le peuple inexpérimenté en se déguisant sous le masque d'une fausse dévotion, il ordonne aux évêques de les punir sévèrement<sup>3</sup>. Valerio Calderina, évêque de Savone et administrateur du diocèse de Gênes, convaincu d'avoir émis publiquement des doutes et énoncé des scrupules capables de paralyser le zèle du peuple, reçut du Pape une sévère admonestation<sup>4</sup>. A Paul Campofregoso, évêque désigné de Gênes, il adressa un bref spécial, pour l'engager à donner le bon exemple, en payant promptement et intégralement les dîmes de son bénéfice<sup>5</sup>. Infatigable dans la poursuite du but qu'il s'était donné, il écrivit aux princes voisins de Gênes, le duc de Milan et le marquis de Montferrat, pour les supplier d'envoyer du secours à Caffa<sup>6</sup>. Il nous serait impossible d'énumérer tout ce que Calixte III fit pour Gênes, matériellement et moralement<sup>7</sup>; cela nous entraînerait trop loin; mais il est certain qu'il ne négligea absolument rien de ce qui était en son pouvoir.

<sup>1</sup> VIONA, t. VI, p. 458 et suiv.; cf. p. 561 et suiv.

<sup>2</sup> Ibid., p. 563 et suiv.

<sup>3</sup> Ibid., p. 569 et suiv.

<sup>4</sup> Ibid., p. 570 et suiv.

<sup>5</sup> Ibid., p. 571 et suiv.

<sup>6</sup> Ibid., p. 567 et suiv.

<sup>7</sup> Ibid., p. 599 et suiv., 615 et suiv., 625 et suiv., 630 et suiv., 636 et suiv., 638 et suiv., 712 et suiv., 738 et suiv.

Sa flotte ne lui laissait pas un instant de repos, occupé qu'il était, d'une part, à lui envoyer des renforts de toute nature<sup>1</sup>, d'autre part, à soutenir le courage du légat : dans ses lettres, il ne cessait de lui répéter de tenir ses forces concentrées, afin d'être prêt à tout événement<sup>2</sup>.

Il eut, au moins de ce côté, une grande satisfaction. Au mois d'août 1457, sa flotte remporta, à Métilin, une brillante victoire sur les Turcs : elle ne leur capture pas moins de vingt-cinq vaisseaux<sup>3</sup>. En mémoire de cette bataille navale, le Pape fit frapper une médaille portant en exergue : « J'ai été choisi pour l'anéantissement des ennemis de la foi<sup>4</sup>. »

Encouragé par ce succès, Calixte III rassembla toutes ses ressources pour envoyer à Scarampo et à ses équipages des renforts et de l'argent<sup>5</sup>. A partir de ce moment, toutes ses lettres au cardinal déclinent la préoccupation de l'empêcher d'éparpiller sa flotte et de la quitter pendant la saison d'hiver<sup>6</sup>, car il s'agit de reprendre la campagne l'année sui-

<sup>1</sup> Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 65<sup>b</sup> : Bref (inéd.) à l'archevêque de Milan, daté du 15 février 1457 ; f° 72 : Bref (inéd.) à Scarampo, daté du 28 février 1457 ; f° 76 : Bref (inéd.) au même, daté du 29 mars 1457 ; f° 75 : Bref (inéd.) à Carvajal, daté du 23 mars 1457 ; f° 74 : Bref (inéd.) à Ponce Fenollet, daté du 26 mars 1457. Le bref à François Sforza, du 15 février 1457 (Bibliothèque Ambrosienne), a trait au même sujet (le texte publié dans CUNISTOPHE, t. II, p. 584 et suiv., est fautif). — Scarampo écrivait des lettres pressantes pour obtenir des renforts : voy. Archives Gaetani, Lettre (inéd.) de Scarampo à Onorato Gaetani, datée de Rhodes, le 16 mai 1457 (Suppl. de l'édit. allem., n° 75).

<sup>2</sup> Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 69<sup>b</sup> : Bref (inéd.) à Scarampo, du 10 mars 1457 : « Super omnia autem, dilecte fili, te hortamur, ut nullam galeam ant navigium recedere a te permittas, sed omnes tua solita prudentia retinere studeas, ne classis ipsa ulla ex parte immunuatur, sed potius corroboretur. » *Ibid.*, f° 72 ; Bref (inéd.) au même, du 28 février 1457. THEINER, Cod., t. III, p. 399.

<sup>3</sup> RAYNALD, ad a. 1457, n° 31, 32; ANTONINUS, lib. XXII, chap. xiv, § 1; PIUS II, *Comment.*, p. 245; CUGNONI, p. 132.

<sup>4</sup> MOLINET, p. 9; BONANNUS, t. I, p. 57; VENUTI, p. 16; GUGLIELMOTTI, t. II, p. 289 et suiv.; *Atti della Soc. Lig.*, t. IV, p. xc; VIGNA, t. VI, p. 793.

<sup>5</sup> Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 116 : Bref (inéd.) à Scarampo, du 29 août 1457 (« Ecce ad te imprestantiarum militimus tres galeas »); *ibid.*, f° 118 : Bref (inéd.) au même, du 31 août (Michel de Borgia part avec ces galères et est porteur d'une somme d'argent).

<sup>6</sup> *Lib. brev.*, VII. Bref (inéd.) à Scarampo, du 31 août, cité dans la note

vante, avec un redoublement d'énergie<sup>1</sup>. Au commencement de 1458, le Pape put expédier de nouveaux renforts à Scarampo. Dans la lettre par laquelle il lui annonçait leur arrivée, il ajoutait la promesse solennelle de ne jamais abandonner la flotte à elle-même et de s'occuper d'elle jusqu'à son dernier soupir. Il adjurait le légat de ne point se décourager. Dieu, ajoutait-il, il en avait la ferme espérance, Dieu lui donnerait la victoire et se servirait de sa flotte pour accomplir de grandes choses<sup>2</sup>. Il tint parole : jusqu'à sa dernière heure, il ne cessa pas de donner activement ses soins à la flotte qu'il avait créée<sup>3</sup> ; il eut le regret de mourir sans qu'elle eût payé ses peines par de nouveaux succès.

Les victoires de Scanderbeg et de Scarampo mises à part, l'année 1457 n'apporta à Calixte III que des déceptions. A l'exemple du roi de France et du duc de Bourgogne, le roi de Portugal ne cessa, du commencement à la fin, de bercer le vieux Pape de belles paroles et de vaines promesses. En Italie, personne ne bougea pour la défense de la chrétienté. Venise continua de faire la sourde oreille à tous les avertissements ; ces marchands ne connaissaient rien au delà de leur intérêt particulier ; aussi tenaient-ils à rester à tout prix en paix avec le sultan : au mois de mars de cette même année, celui-ci leur prouva sa satisfaction en invitant le doge aux noces de son fils<sup>4</sup>.

Le duc de Milan fit bien mine de lever des troupes pour la guerre contre le Turc ; mais ce n'était qu'une feinte, dans le

précédente; *ibid.*, f° 132<sup>b</sup>-133<sup>b</sup>, Bref (inéd.) au même, du 4 décembre 1457; RAYNALD n'en donne qu'un fragment (ad an. 1457, n° 38).

<sup>1</sup> *Lib. brev.*, VII, f° 134 : Bref (inéd.) à Scarampo, du 4 décembre 1457.

<sup>2</sup> *Lib. brev.*, VII, f° 152<sup>b</sup>-154 : Bref (inéd.) à Scarampo, du 15 mars 1458; cf. RAYNALD, ad a. 1458, n° 18.

<sup>3</sup> *Lib. brev.*, VII, f° 172 : Le 29 mai 1458, le Pape annonce à Scarampo le départ prochain de Jean Navar, qui lui amènera des renforts, et il le prévient que quatre galères construites à Rome suivront à bref délai (inéd.); *ibid.*, f° 174 : Bref (inéd.) à Michel « de Borga », daté du 3 juin 1458.

<sup>4</sup> La lettre du sultan a été publiée par SATHAS, *Documents inédits relatifs à l'histoire de la Grèce*, 1<sup>re</sup> série, Paris, 1880, t. I, p. 236. Le 20 octobre 1457, Venise affirmait encore au sultan sa ferme intention de vivre en paix avec lui : voy. Archives d'État de Venise, *Senatus Secreta*, t. XX, p. 135 : *Imperatori Turcorum* (inéd.).

but d'obtenir de l'Empereur l'investiture. Cette affaire donna lieu à de longues et pénibles négociations : Calixte III s'entremit en faveur de François Sforza, mais on n'aboutit point, et ce fut encore une illusion perdue<sup>1</sup>. En 1456, la bataille de Belgrade avait été infructueuse pour la chrétienté : en 1457, les victoires remportées par Scanderbeg et Scarampo n'eurent pas de conséquences plus favorables. Elles ne firent que confirmer dans leur égoïsme tous ceux qui voulaient rester en repos et s'occuper uniquement de leurs intérêts particuliers, car, avec un peu de bonne volonté, ils purent se persuader que, pour le moment, la puissance turque était suffisamment matée. Il en résulta que les Turcs eurent tout le temps de se remettre de leurs défaites et de se préparer à de nouvelles conquêtes. Par sa politique imprévoyante et égoïste, l'Europe laissa échapper l'occasion d'en finir avec eux ; elle ne se représenta jamais plus.

En Hongrie, la discorde régnait entre les magnats et à la cour; Frédéric III et le jeune roi Ladislas se disputaient l'héritage des Cilly; cette situation paralysait les forces du pays. Le Pape supplia les deux princes, dans les termes les plus pressants, au nom de l'intérêt général de la chrétienté, de celui de leurs propres royaumes, de renoncer à une querelle engagée pour un motif de si peu d'importance. « Comment les Français, les Espagnols et les Anglais pourraient-ils songer à lever des armées pour combattre les Turcs, alors que vous, qui êtes leurs premiers voisins, vous dont le salut est directement en jeu, vous ne semblez pas vous inquiéter d'eux ? » écrivait-il à Ladislas<sup>2</sup>. Enfin, au commencement du mois de novembre 1457, un accord survint entre les deux princes, mais Ladislas mourut le 23 du même mois. A la suite de cet événement, les choses prirent, en Orient, une tournure inattendue. Tandis qu'un enfant, Mathias Hunyade Corvin, montait sur le trône

<sup>1</sup> BOSEN, p. 80. Bibliothèque nationale de Paris, ms. 1613, registre (inéd.) : Le 1<sup>er</sup> novembre 1456, le Pape écrit aux électeurs de l'Empire pour les engager à intercéder en faveur de François Sforza, afin d'obtenir pour lui l'investiture.

<sup>2</sup> Calixte III à Ladislas : *Æn. Sylv. Opp.*, p. 819 et suiv. Cf. RAYNALD, ad n. 1457, n<sup>o</sup> 8 et suiv., TUEINER, *Mon. Ung.*, t. II, p. 296.

de la Hongrie, une élection plaçait sur celui de la Bohême le gouverneur de ce pays, Georges de Podiébrad, hérétique ultra-quiste (2 mars 1458).

L'élection de Podiébrad s'était faite d'une façon tout à fait extraordinaire; on n'avait tenu compte ni des prétentions de la Saxe, de la Pologne et des Habsbourg, ni des vœux des pays voisins. Aussi le nouveau roi avait-il de nombreux adversaires, et ceux-ci ne manquaient-ils pas de motifs d'opposition. On comprendra donc sans peine s'il fut agréable de recevoir les félicitations d'un prince de l'Église aussi haut placé dans l'estime générale que l'était Carvajal. La lettre du cardinal était datée d'Ofen, le 20 mars; il y profitait de l'occasion pour traiter deux points importants : l'utilité de rétablir l'unité de l'Église et la nécessité de défendre la chrétienté contre les Turcs<sup>1</sup>.

Alors qu'il n'en était encore qu'à préparer son élection, Podiébrad, sachant combien il pourrait lui être utile de se mettre bien en cour de Rome, avait entamé des négociations avec elle. C'était aller au-devant des désirs du Pape, qui avait maintes fois exprimé le souhait de travailler à la réconciliation de la Bohême<sup>2</sup>; aussi ses avances furent-elles favorablement accueillies, d'autant plus qu'on l'avait présenté au Pape, non seulement comme catholique de cœur, mais encore comme disposé à prendre part à la guerre contre les Turcs. Deux hommes, en particulier, plaident sa cause auprès de Calixte III, qui, d'ailleurs, ne demandait pas mieux que de se laisser persuader : c'étaient deux religieux Prémontrés, Luc Hladek et Henri Roraw, procureur de l'hospice des pèlerins bohémiens à Rome. Ils firent si bien que le Pape se déclara disposé à prendre en main la défense de l'honneur de Podiébrad contre toutes les attaques. Sans même attendre des déclarations officielles, il fit préparer des passeports pour les ambassadeurs du roid de Bohême et des cadeaux pour ce prince; Cosme de Monserrat, confesseur du Pape, les fit voir à Luc

<sup>1</sup> PALACKY, *Urkundl. Beiträge*, p. 140. M. BACHMANN (*Podiebrads Wahl*, p. 109) semble croire que la lettre de Carvajal est inexacte.

<sup>2</sup> PALACKY, t. IV, 1<sup>re</sup> part., p. 409.

Hladek<sup>1</sup>. Si, en ce moment, la confiance du Pape avait eu besoin d'être affermée, elle l'eût été par la relation qu'on eut soin de lui faire des actes accomplis par le roi Georges et par la Reine avant leur couronnement.

En vertu des résolutions prises par les États de Bohême, la cérémonie du couronnement devait s'accomplir, conformément à l'antique usage, suivant les rites de l'Église catholique romaine. Or, il n'y avait pas d'archevêque à Prague; celui d'Olmütz n'avait pas encore pris possession de son siège, et celui de Breslau était encore dans les rangs des opposants. On demanda au roi Mathias et au cardinal-légat Carvajal d'envoyer, pour remplir le rôle d'évêque consécrateur, un évêque hongrois<sup>2</sup>. Les évêques de Rab et de Waitzen s'étant déclarés disposés à accepter cette mission, Carvajal eut la prudence de mettre comme condition à son autorisation qu'ils ne consentiraient à procéder à la cérémonie qu'après avoir reçu l'abjuration de Podiébrad. Tout d'abord, le roi refusa de se soumettre à cette exigence, car il n'ignorait pas de quel poids avait pesé dans son élévation le concours des ultraquistes; les évêques s'étant montrés inébranlables, il finit par céder, mais il demanda que l'abjuration et la prestation du serment catholique eussent lieu à huis clos. Les difficultés recommencèrent quand les évêques prétendirent faire inscrire l'abjuration dans le procès-verbal de la prestation du serment. Ce fut le tour du roi de se montrer inébranlable, et les évêques durent se contenter d'une abjuration verbale<sup>3</sup>. La prestation de serment eut lieu le 6 mai 1458, en présence de huit témoins seulement, tous liés par la promesse de garder le secret<sup>4</sup>. Georges

<sup>1</sup> Ce détail est rapporté par un curé de Rome, nommé Lichtenfelser; sa relation est datée de Rome, le 3 avril 1458 : voy. PALACKY, *Urk. Beiträge*, p. 145. — Sur H. Roraw (Rohrau), voy. plus haut, vol. I, et Voiert, t. III, p. 426. — Sur Cosme de Monserrat, voy. plus haut, dans ce volume.

<sup>2</sup> PALACKI, t. IV, 2<sup>e</sup> part., p. 33; BACHMANN, *Podiebrads Wahl*, p. 110 et suiv.

<sup>3</sup> Voy. la lettre de Carvajal à Calixte III, datée du 9 août 1458, dans les *Script. rer. Siles.* (Breslau, 1873), p. 7 et suivantes : c'est un document d'une grande importance. Cf MARKGRAF, p. 7, 36 et suiv.; BACHMANN, *Podiebrads Wahl*, p. 125 et suiv., 132 et suiv.

<sup>4</sup> RAYNALD, ad a. 1458, n<sup>o</sup> 24-25; KAPRINAI, *Hung. dipl.*, t. II, p. 163 et

jura « fidélité et obéissance à l'Église catholique romaine, à son chef le Pape Calixte III et à ses successeurs légitimes », et promit « de détourner son peuple de toutes les erreurs, dissidences et doctrines hérétiques, et, en général, de toute chose en contradiction avec l'Église catholique et avec la vraie religion, et de le ramener à l'unité et à l'union complètes avec l'église romaine dans la forme et dans le fond, y compris le culte et le rite ». Cet engagement comportait la renonciation à toutes les formes de cultes distinctes, et par conséquent, cela ne pouvait faire un doute, à l'administration du Saint Sacrement de l'autel sous les deux espèces, et aux *compactata*, auxquels Rome avait constamment refusé son approbation<sup>1</sup>.

Les engagements solennellement jurés par le Roi réjouirent le cœur du Pape; il y voyait le présage certain du retour de la population ultraquiste à l'Église catholique, car elle ne pourrait manquer de suivre l'exemple de son roi; c'était, pensait-il, une question de temps. Les premiers actes du Roi après son couronnement le confirmèrent encore dans cet espoir; en effet, Georges accrédita à Rome, en qualité de procureur, le docteur Fantinus de Valle, et fit remettre au Pape, par cet agent, une expédition de son serment; celui-ci devait encore laisser entrevoir l'intention du roi d'entrer en campagne contre les Turcs aussitôt qu'il aurait mis en ordre les affaires de son royaume<sup>2</sup>. S'il faut en croire le cardinal Jacques Ammanati

suiv.; THEINER, *Mon. Ung.*, t. II, p. 402; BACHMAN, *Podiebrads Wahl*, p. 134 et suiv.; FRIND, p. 465 et suiv.

<sup>1</sup> BACHMANN, *Podiebrads Wahl*, p. 137; FRIND, p. 45. La conversion du Roi et son serment furent tenus secrète à ses anciens coreligionnaires. Il se les rallia en jurant le maintien des priviléges du royaume; or les *Compactata* faisaient déjà partie intégrante de ces priviléges, du moins au dire des ultraquistes; suivant toute apparence, il n'en fut pas fait mention d'une façon expresse. Par le fait les deux serments se contredisaient l'un l'autre; Georges s'en rendait parfaitement compte. — Sur le refus des Papes de confirmer les *Compactata*, voy. la réfutation de l'ouvrage de M. Palacky par VOIGT, dans *l'Histor. Zeitschrift*, t. V, p. 413 et suiv.

<sup>2</sup> VOIGT, t. III, p. 431; MARKORAF, p. 8. — Calixte III n'avait pas non plus été consulté au sujet de l'élection des nouveaux rois de Hongrie et de Bohême, et il en fut blessé au commencement: cela ressort de la lettre écrite par lui le 13 mai 1458 et insérée dans RAYNALD, ad a. 1458, n° 20.

Piccolomini<sup>1</sup>, le Pape aurait répondu à cette démarche par l'envoi d'un bref dont la suscription reproduisait la formule usitée pour les princes catholiques : A notre très cher fils Georges, roi de Bohême. » Cependant personne n'a jamais vu ce bref, et jamais non plus il n'a été cité dans un acte provenant soit du Roi, soit de la Cour de Rome<sup>2</sup>.

L'accomplissement de la cérémonie du couronnement d'après le rite de l'Église romaine et avec le concours de deux évêques catholiques, et la connaissance des relations toutes bienveillantes existant entre Georges et le chef de la chrétienté, produisirent sur le peuple une énorme impression : à partir de ce moment, il se fit en faveur de Podiébrad un revirement si marqué, qu'il put concevoir le double espoir d'obtenir sans trop de difficultés la reconnaissance des pays voisins, et de faire comprendre au duc de Saxe et aux princes de la maison de Habsbourg que, dorénavant, toutes leurs intrigues n'avaient plus aucune chance de réussite<sup>3</sup>.

Jusqu'à son dernier soupir, Calixte III poursuivit avec la même énergie ses projets de croisade, et cependant Dieu sait si les traverses de toute sorte lui manquèrent. Pour s'en faire une idée, il suffit de se rappeler l'acharnement de la résistance que lui opposèrent non seulement les princes, à peu d'exceptions près, mais même une grande partie du clergé. Nous avons vu déjà ce qu'il en était, à ce point de vue, en France et en

<sup>1</sup> PIUS II, *Comment.*, éd. GOBELINUS, p. 430 et suiv. Il est dit dans ce passage que le Frère Mineur Gabriel de Vérone ouvrit les yeux au Pape sur la fausseté de cette promesse et que Calixte III emporta au tombeau la conviction d'avoir été trompé. M. BACHMANN (*Böhmen unter Georg v. Podiebrad*, Prague, 1878, p. 75) considère avec raison cette anecdote comme une pure invention.

<sup>2</sup> MARKGRAF, p. 8; *Histor. Zeitschrift*, nouv. suite, t. II, p. 131. MM. VOIGT (t. III, p. 321) et BACHMANN (*Podiebrads Wahl*, p. 145) admettent l'authenticité de ce bref. Je n'en ai pas trouvé trace aux Archives secrètes du Vatican, mais je dois reconnaître que le dossier des brefs de Calixte III y est très incomplet. Il existe cependant encore un autre argument contre l'authenticité de ce document : c'est que, dans les derniers temps du pontificat de Calixte III, et surtout pendant sa dernière maladie, on produisit un grand nombre d'actes pontificaux apocryphes : voy. GUCNONI, p. 201.

<sup>3</sup> BACHMANN, *Podiebrads Wahl*, p. 145, 174

Allemagne; mais la situation était exactement la même en Italie et en Espagne; les registres du Pape renferment toute une série de brefs qui ne sont autre chose que des réprimandes adressées par lui, à ce sujet, à divers personnages<sup>1</sup>. Il ressentait cette opposition avec une profonde amertume et s'en exprimait en termes émus. « La moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux », écrivait-il au cardinal Alain, au mois de décembre 1456. Par moments, l'abandon où on le laissait lui paraissait si lourd et si douloureux, qu'il se sentait comme écrasé sous le poids de sa charge<sup>2</sup>.

En Italie, l'humeur remuante de Piccinino et la politique tortueuse d'Alphonse, roi de Naples, lui causaient de graves soucis; à chaque moment surgissait un nouveau différend. A l'automne de 1457, le désir de régler une fois pour toutes les questions qui le divisaient avec ce prince, l'espoir persistant, en dépit de tout, de réussir par une nouvelle tentative à liguer la chrétienté contre les Turcs, lui firent concevoir la pensée de réunir à Rome un grand congrès d'ambassadeurs. Il adressa, à cet effet, un appel à tous les princes de la chrétienté: ce fut sa dernière tentative. Dans le but de faciliter les délibérations, les ambassadeurs étaient convoqués à des dates différentes. Les lettres d'invitation fixaient l'époque de l'arrivée à Rome: pour les ambassadeurs de Naples, Gênes, Milan et Venise, au mois

<sup>1</sup> Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 17: *Archiepiscopo Mediolan.* (s. d.) (inéd.). Cf. f° 25<sup>b</sup>: *Fr. Coppino*, datée du 2 décembre 1456; f° 65<sup>b</sup>: *Archiepisc. Mediolan.*, datée du 15 février 1457; f° 60<sup>b</sup>: *Omnibus prælatis Sabaudiaæ*, daté du 30 janvier 1457; f° 83<sup>b</sup>-84: *G. P. Fenolletto*, daté du 13 avril 1457 (ce bref est relatif à l'appel du chapitre de Gêrone); f° 92: *Episc., capit. et. clero Urbinat.*, daté du 20 mai 1457; f° 124: *Episc. Pensauri* (*Pesaro*), daté du 24 septembre 1457; f° 128<sup>b</sup>-129: au clergé de la province de Tarragone (d. u. s. [17 novembre 1457]). Cf. f° 160; f° 138: *Ant. de Veneriis nunt. in regnis Castelle et Leg.*, daté du 23 janvier 1458; *ibid.*: A l'évêque de Trivento (réprimande très vive) (inéd.), daté du 26 février 1458; *Reg. 459*, f° 199: *Declaratio contra prælatos et alios non solventes decimam in ducatu Sabaudiaæ* (inéd.). Voy. *VIONA*, t. VI, p. 680 et suiv.

<sup>2</sup> RAYNALD, ad a. 1456, n° 52; ad a. 1457, n° 35, 50. Voy. encore: Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 98: Lettre touchante adressée à l'archevêque de Florence, le 10 juin 1457 (inéd.); f° 145<sup>b</sup>: Bref à Jean de Grolea, du 20 décembre 1457 (inéd.); f° 145<sup>b</sup>-146: Bref à l'archevêque de Grenade, du même jour (inéd.). La lettre au cardinal Alain (inéd.), reproduite dans les Suppl. de l'édit. allem., n° 74, se trouve aux Archives Colonna.

de décembre 1457; pour ceux de la France, de la Bourgogne et de la Savoie, à la fin du mois de janvier de l'année suivante; pour ceux des autres États de l'Europe et de l'Empereur, à la fin de février<sup>1</sup>. Le Pape fondait de grandes espérances<sup>2</sup> sur ce congrès, mais les délais indiqués passèrent sans que personne se fût présenté pour y assister. « De tous les ambassadeurs convoqués pour délibérer sur la question turque, pas un n'est encore venu », écrivait Otto de Carreto au duc de Milan, le 4 février 1458<sup>3</sup>. Enfin, dans le courant du mois de février, quelques ambassadeurs arrivèrent, et les délibérations purent commencer au mois de mars; elles se prolongèrent jusqu'au mois de juin<sup>4</sup>; on n'a jamais appris qu'elles aient abouti à une résolution quelconque.

Il est fâcheux pour la mémoire de Calixte III que l'histoire ne puisse le laver de l'accusation de népotisme; cette faiblesse projette sur sa réputation, immaculée sous tous les autres rapports, une ombre fâcheuse. Sans doute, en prodiguant les faveurs à ses indignes parents, il eut en vue de se créer des instruments dociles, étrangers aux luttes des partis, propres à le garantir contre la fidélité douteuse, ou même contre les prétentions dangereuses [des barons;

<sup>1</sup> RAYNALD, ad a. 1457, n° 36, 38; SANUDO, p. 1166; THEINER, *Mon. Ung.*, t. II, p. 305 et suiv., *Lib. brev.*, VII, f° 130-131<sup>b</sup>: Bref au cardinal Carvajal, du 29 novembre 1457 (inéd.); *ibid.*, f° 144 : Bref au duc de Bourgogne, du 21 décembre 1457 (inéd.). — Le moyen de le débarrasser de Piccinino était une des questions que le Pape se proposait de soumettre au congrès: voir à ce sujet: Archives d'État de Milan, Dépêches (inéd.) d'Otto de Carreto à François Sforza, datées de Rome, le 24 novembre 1457 et le 21 mars 1458 (la dernière est chiffrée: on l'a placée par erreur dans le dossier *Pot. Est. Roma*, 1461): Archives d'État de Bologne: Bref (inéd.) à la ville de Bologne, du 16 décembre 1457 (en original).

<sup>2</sup> *Lib. brev.*, VII, f° 134 : Bref à B. Vila, du 4 décembre 1457 (inéd.); f° 148 : Bref à L. Cescares, du 17 février 1458 (inéd.).

<sup>3</sup> Cette dépêche (inéd.) est chiffrée et se trouve aux Archives d'État de Milan. Voy. aux mêmes archives les dépêches (inéd.) du même ambassadeur, du 4 et du 8 janvier 1458. — Venise ne se fit représenter qu'à contre-cœur: voy. BANCHI, *Relaz.*, p. 441 et suiv.

<sup>4</sup> Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, VII, f° 153 : Bref au cardinal Scarampo, du 15 mars 1458 (inéd.); f° 172 : Bref au même, du 29 mai 1458; f° 174 (inéd.): Bref à Michel « de Borga », du 3 juin 1458 (inéd.).

mais cette explication ne l'excuse que dans une certaine mesure<sup>1</sup>.

Le Pape avait une très nombreuse parenté, dont une partie était déjà venue chercher fortune à Rome à l'époque où il n'était que cardinal. Ses parents les plus proches étaient ses neveux, membres des trois maisons de Borgia, de Mila et de Lançol, originaires toutes trois du royaume de Valence. En effet, deux des sœurs du Pape, Catherine et Isabelle, avaient épousé, la première Juan Mila, baron de Maçalanez; la deuxième, Jofré Lançol, de famille noble et possesseur de grands biens situés à Xativa; Catherine avait eu un fils, le jeune Luis Juan; Isabelle en avait eu deux, Pedro Luis et Rodrigue. Calixte III transmit, par adoption, son nom de famille à ces deux derniers<sup>2</sup>.

Le népotisme est toujours blâmable; mais il l'est, si possible, à un plus haut degré, lorsqu'il s'applique, pour les combler de faveurs, à des sujets indignes, et c'était le cas pour un grand nombre des parents de Calixte III. Un historien moderne a comparé les Borgia aux Claude de la Rome antique : la comparaison est parfaitement juste. Doués, presque tous, d'une constitution robuste et d'une belle prestance, presque tous aussi étaient légers de mœurs et hautains de caractère : ils portaient dans leur blason un taureau<sup>3</sup>. Calixte III

<sup>1</sup> PAPENCORDT-HOEFLER, p. 487, note 2; HERGENROETHER, t. II, 1<sup>re</sup> part., p. 123; DOELLINGER, *Kirche und Kirchen*, p. 520; HOEFLER, *Roman. Welt*, p. 214.

<sup>2</sup> GREGOROVIUS, *L. Borgia*, p. 4; L.-N. CITTADELLA, *Saggio di Albero genealogico e di memorie sulla famiglia Borgia*, Turin, 1872 (cet ouvrage renferme des inexactitudes); REUMONT, article de l'*Arch. stor. Ital.*, 3<sup>e</sup> série, t. XVII, p. 320 et suiv. Les savants que je viens de citer ne connaissent à Calixte III que deux sœurs. Cependant il ressort d'un manuscrit (inéd.) des Archives d'État de Rome, intitulé : *Libre de Rebudes del an. 1452* (Dépenses du cardinal Alphonse Borgia) que le Pape avait encore deux autres sœurs nommées Jeanne et Françoise (voy. *Arch. della Soc. Rom.*, t. IV, p. 113). — Pour la première, on peut citer encore d'autres preuves de son existence : voy. par exemple : Archives secrètes du Vatican, Reg. 455 (inéd.), f° 115 : « Nobili mulieri Isabelli de Boria » (« gemane nostre vidue ») conceditur altare portatile », etc., 1455, Sept. Cal. Nov. A° I°. « Item aliud simile fuit expedit. p. « Johanna de Borja », germ. prefati dom. nostri » (d. u. s.). « Item ...., p. Chaterina de B. », etc.

<sup>3</sup> GREGOROVIUS, t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 148.

jeta les fondements de leur fortune, mais, en retour de ses faveurs, il en obtint personnellement peu de satisfaction<sup>1</sup>. Il est probable que, s'il eût pu pressentir le mal que ses neveux feraient à l'Église et à l'Italie, au lieu de les éléver jusqu'à lui, il les aurait bannis sans pitié au fond des provinces les plus reculées de l'Espagne<sup>2</sup>.

De tous les neveux de Calixte III, celui qui s'est acquis la plus fâcheuse célébrité est Rodrigue Lançol ou Lanzuoli, comme le nomment les Italiens. Il était né en 1430 ou 1431, à Xativa, près de Valence ; ses ennemis les plus acharnés eux-mêmes ont été contraints de reconnaître ses qualités éminentes. « Il unissait à un degré rare, dit Guichardin, la sagacité à la vigilance, la maturité du jugement à une éloquence merveilleuse, la souplesse au talent nécessaire pour mener les affaires les plus difficiles<sup>3</sup>.

Il était déjà le favori de son oncle à l'époque où celui-ci était cardinal<sup>4</sup> ; devenu Pape, Calixte III le combla d'honneurs et de bienfaits. Le 10 mai 1455, il le nomma notaire apostolique ; le 3 juin, il lui conféra la charge de doyen de l'église de Sainte-Marie de Xativa, sans compter divers autres bénéfices dans le diocèse de Valence<sup>5</sup>. Dans le cours du même

<sup>1</sup> AENEAS SYLVIUS (*Opp.*, p. 792) écrit, le 4 juillet 1457 : « Camerarius legatus Orientis duos papæ nepotes in vincula coniecit, qui Cyprum populati fuerunt » Voy. GUOLIELMOTTI, t. II, p. 279. — On est heureux de pouvoir citer, en opposition avec ces tristes personnages, un parent du Pape qui se distingua par sa vertu : il se nommait Grégoire Prima : voy. WADDING, t. XII, p. 481.

<sup>2</sup> GREGOROVIUS, *loc. cit.*; ROURBACHER-KNOEFLER, p. 214.

<sup>3</sup> REUMONT, *Theol. Lit.-Bl.*, t. V, p. 688. Cf. CLÉMENT, p. 13 ; DE L'ÉPINOIS, *Revue des questions historiques* (1881), t. XXIX, p. 363 et suiv.

<sup>4</sup> VILLANUEVA, t. IV, p. 270 et suiv.

<sup>5</sup> Archives secrètes du Vatican, Reg. 465 (inéd.), f° 58 : « Rodericus de Boria », *sacrista eccl. Valent.*, recipitur in notarium sedis aposte, d. d. 1455, sexto Id. Mai. Augo Iuno (« cnm itaque tu nobilitate generis, litterar. scientia et claretate virtutum decoraris », etc.). *Ibid.*, 436, folio 239-241 : « Rod. de Boria » conceditur decanatus eccl. b. Maria de Xativa Valent. dioc. », d. d. 1455 tercio Non. Jun. Augo Iuno (« Grat. p. nepote d. n. p. »). *Ibid.*, 441, folio 38. « Dil. fil. mag. Roderico de Borgia confertur paroch. ecclesia de Quart. Valent. », d. d. 1455 (1456), s. d. (ce document est probablement de la même date que celui qui le précède : prid. Cal. Mart.) (Grat. de mand. d. n. p.). Ces documents, inconnus jusqu'à notre temps, comblient la lacune signalée

mois il l'envoya à Bologne pour y faire ses études de jurisprudence<sup>1</sup>. Rodrigue partit pour l'Université en compagnie de Luis Juan Mila, évêque de Ségorbe, nommé, le 13 juin 1455, gouverneur de Bologne. Les deux voyageurs arrivèrent le 29 juin à leur destination et furent reçus avec de grands honneurs. La situation de Luis Juan était fort délicate, car le caractère de la population de Bologne exigeait un tact tout particulier; il ne paraît pas qu'il y ait fait preuve de grandes capacités<sup>2</sup>. Néanmoins, Calixte III voulut lui conférer la pourpre ainsi qu'à Rodrigue, en dépit de la jeunesse de ce dernier. Philippe de Médicis, archevêque de Pise, fut informé de ce projet dès le mois de novembre 1455. On s'attendait à ce que cette nomination fût faite dans le mois suivant<sup>3</sup>. Il surgit sans doute quelques difficultés, car la promotion des deux cardinaux n'eut lieu que le 20 février 1456, et elle fut tenue soigneusement secrète.

On possède encore toutes les pièces relatives à ces nomina-

par M. MATAGNE (p. 469). *Ibid.*, 444, f° 230 : la « rectoria hospitalis S. Andree Vercell. » fut attribuée à Rodrigue par décret du 21 août 1456.

<sup>1</sup> Archives d'État de Bologne (voir Suppl. de l'édit. allem., n° 62) : Bref (inéd.) du 18 juin 1455 : ce document renverse le système imaginé par M. H. Clément (p. 73), d'après lequel Rodrigue ne serait arrivé en Italie qu'à l'automne de 1456. Ghirardacci, qui avait sous la main des documents certains, écrit : « Venne anche con il d<sup>o</sup> governatore per studiare in Bologna Roderigo Borgia..... il quale era assai bel giovine et allegio nel palazzo Gre-goriano » (inéd.). Bibliothèque de l'Université de Bologne, Cod. 768. J'ai trouvé à la Bibliothèque Ambroisienne de Milan, dans le Cod. Z, 219, Sup., l'original d'une lettre de Rodrigue à François Sforza, d. d. ex Bononia 9 octob. 1454 et signée « Rodoricus de Boria pont. S. D. N. nepos ».

<sup>2</sup> Archives secrètes du Vatican, Reg. 465 (inéd.), f° 56 : « Ludov. Joh. Segobrigen. [episc.] constituit vicarius generalis et gubernator in civitate Bononiae et ius comitatu cum protest. leg. de lat. », d. d. 1455, Id. Jun. A<sup>o</sup> I<sup>o</sup> (une copie existe aux Archives de Bologne, Q, 22, f° 23). — Le même jour, Calixte III confirma les capitulations que les habitants avaient obtenues de Nicolas V : voy. cette bulle (inéd.), à la Bibliothèque Valicellane, à Rome, Cod. B, 19, f° 143. — Sur l'arrivée des neveux du Pape à Bologne et leur situation dans la ville, voyez : *Cronica di Bologna*, p. 716; *Annal. Bonon.*, p. 888; *ÆNEAS SYLVIUS*, *Europa*, chap. III; *MURATORI*, t. III, 2<sup>e</sup> part., p. 1036.

<sup>3</sup> Archives d'État de Florence, *Cart. innanzi il princip. F. XVI*, n° 356 : Lettre (inéd.) de l'archevêque de Pise à la ville de Florence, datée de Rome, le 19 novembre [1445].

tions. Il en ressort qu'elles furent faites en consistoire secret, en présence et avec l'assentiment de tous les cardinaux présents à Rome. Contrairement à l'usage, le Pape attribua, le jour même, à Rodrigue, le titre de Saint-Nicolas in Carcere, et, prévoyant le cas où la mort viendrait à le surprendre avant qu'il eût pu procéder à la publication, il décréta que tous les autres cardinaux seraient obligés, sous peine d'excommunication, de tenir cette formalité pour accomplie, et que Rodrigue serait admis à participer à l'élection de son successeur<sup>1</sup>.

Nommer cardinaux deux de ses neveux à la fois, très jeunes tous deux (Rodrigue n'avait que vingt-cinq ans) et avant qu'ils eussent rien fait pour mériter la pourpre, était déjà, de la part du Pape, une lourde taute, mais ce qui lui imprimait un caractère de gravité particulier, c'est que l'un d'eux, Rodrigue, était un homme perdu de mœurs<sup>2</sup>.

Les lignes qui précédent sont empruntées à un cardinal du dix-neuvième siècle; son jugement peut paraître sévère, mais il est parfaitement justifié. Remarquablement beau, Rodrigue était, en outre, d'un naturel ardent et passionné qui le rendait irrésistible auprès des femmes. Pendant le pontificat de Paul II, l'historien Gasparo de Vérone traçait encore son portrait en ces termes : « Il est beau, avec un air de visage agréable et ouvert, une voix caressante, une façon de parler charmante. Dès qu'il voit une belle femme, son regard amoureux la fascine et exerce sur elle une attraction aussi puissante que celle de l'aimant sur le fer<sup>3</sup>. » Il est juste de dire que jusqu'à ce jour on n'a pas trouvé de documents remontant au pontificat de Calixte III d'où l'on puisse tirer les témoignages défavorables pour les mœurs du cardinal Ro-

<sup>1</sup> Rodrigue était donc « *creatus, sed non publicatus* », comme l'avait été, avant lui, Capranica. Voy. plus haut, vol. I, et CATALANUS, p. 275. Le décret de nomination (inéd.), inconnu jusque dans les derniers temps, se trouve dans les registres des Archives secrètes du Vatican (voir Suppl. de l'édit. allem., n° 67) : le décret de nomination de Luis Juan de Mila (inéd.), à peu près identique dans les termes, se trouve dans les mêmes Archives, Reg. 459, f° 119.

<sup>2</sup> HEROENROETHER, t. II, 1<sup>re</sup> part., p. 130.

<sup>3</sup> MURATORI, t. III, 2<sup>e</sup> part., p. 1036; GREGOROVIUS, *L. Borgia*, p. 8.

drigue. Ils abondent au contraire pour les temps postérieurs.

Dans les derniers temps, divers écrivains ont entrepris la réhabilitation de cet homme au point de vue des mœurs. Tentatives malheureuses ! L'historien qui veut être digne de ce nom a le devoir de protester contre une si audacieuse altération de la vérité et de déclarer hautement qu'il existe contre Rodrigue des témoignages écrasants, et que ces témoignages réduisent à néant toutes les arguties mises en avant pour sauver sa mémoire. Je me bornerai à citer ici ce que l'on sait de ses relations scandaleuses avec une dame romaine, Vannoza de' Catanei ; c'est un point sur lequel nous aurons à revenir<sup>1</sup>.

Le premier document qui projette un trait de lumière sur les dérèglements de Rodrigue est une réprimande à lui adressée par Pie II, en 1460 ; il semble, d'ailleurs, à peu près démontré qu'à cette époque il n'était pas encore prêtre<sup>2</sup>. Dans cette lettre, le Pape lui donne un avertissement charitable au sujet de son attitude plus qu'inconvenante à l'occasion d'une fête champêtre, accompagnée de danses, donnée à Sienne dans le jardin de Jean de Bichis. « Nous ne saurions exprimer l'étendue de notre déplaisir, écrit le Pape ; c'est une

<sup>1</sup> Je reparlerai également, dans un autre chapitre, des essais que des écrivains modernes ont tentés de nouveau pour réhabiliter la mémoire d'Alexandre VI. En ce qui concerne l'ouvrage du Père OLLIVIER, *Le Pape Alexandre VII et les Borgia*, 1<sup>re</sup> partie : *Le cardinal de Llançol y Borgia*, Paris, 1870, il suffit de renvoyer aux critiques qui en ont été faites par REUMONT, dans le *Theol. Lit.-Bl.*, t. V, p. 685-692, et par M. MATAGNE, p. 466 et suiv. ; elles n'en laissent rien subsister. L'apologie de M. LEONETTI ne vaut pas mieux ; voy. à ce sujet l'article de M. DE L'ÉPINON dans la *Revue des questions historiques* (1881), t. XXIX, p. 357 et suiv. Toute nouvelle tentative du même genre sera d'avance rendue impossible par la récente publication de documents empruntés aux Archives du duc d'Ossuna à Madrid, par M. THUASNE (*Joh. Burchardi Diarium* (Paris, 1885), t. III, suppl., p. II et suiv.).

<sup>2</sup> M. CLÉMENT (p. 28) insiste avec raison sur ce point, qui est essentiel. J'ai étudié avec soin les registres de Calixte III et de Pie II (inéd.) sans pouvoir y découvrir un seul document qui établisse que Rodrigue eût, à cette époque, reçu la consécration sacerdotale. Le seul document qui pourrait être interprété en ce sens se trouve dans le Reg. 445, f° 303<sup>b</sup>-304, où nous lisons : « Roderico, etc., conceditur facultas concedendi pro se vel al. familiarib. suis semel tamen in mortis articulo remissionem omnium peccatorum » : or, cela ne prouve rien : les mots *remissio peccatorum* signifient seulement l'indulgence accordée au moment de la mort, car tout prêtre a le droit de donner l'absolution à un mourant.

honte pour l'état ecclésiastique; «on vous prodigue l'argent et les honneurs, nous dira-t-on, pour que vous en fassiez un bon usage en menant une vie sans tache, et, au lieu de cela, on ne fait que vous fournir les moyens de satisfaire vos passions». Aussi qu'arrive-t-il? C'est que les princes et les puissances Nous accablent de leur mépris, et que les laïques Nous prodiguent jurement l'insulte; on Nous jette notre propre conduite à la face lorsque Nous prétendons blâmer celle des autres. Le mépris rejaillit jusqu'au vicaire de Jésus-Christ lui-même, parce qu'il semble tolérer ce scandale. Vous êtes, mon cher fils, à la tête du diocèse de Valence, le premier de l'Espagne; vous êtes chancelier de l'Église, et, dernière considération qui aggrave le blâme que vous méritez pour votre conduite, vous siégez avec le Pape au milieu des cardinaux, les conseillers du Saint-Siège : je m'en remets à votre propre jugement : est-il compatible avec votre dignité de courtiser les filles, d'envoyer des fruits et du vin à celle que vous aimez, et de n'avoir tout le long du jour d'autre préoccupation que les plaisirs de toute sorte? On Nous blâme à cause de vous, on blâme la mémoire du feu pape Calixte, votre oncle; il eut tort, disent bien des gens, d'entasser tant d'honneur sur votre tête. Vous prétendez vous excuser sur votre âge; mais vous n'êtes plus assez jeune pour ne pas vous rendre compte des devoirs que vous impose votre dignité. Un cardinal doit être irréprochable; il doit donner publiquement l'exemple des bonnes moeurs. Avons-Nous, au fond, le droit de Nous irriter quand certains princes séculiers emploient à notre égard des épithètes peu flatteuses, quand ils Nous disputent la possession de nos biens et quand ils Nous contraignent, par force, à courber la tête sous leurs exigences? En vérité, nous sommes nous-mêmes les auteurs des blessures qui nous font souffrir, des maux dont nous nous plaignons, car nous contribuons jurement, par nos actes, à affaiblir l'autorité de l'Église. La honte en ce monde, des tourments mérités dans l'autre, voilà notre châtiment. Ayez donc l'intelligence de mettre vous-même un frein à vos déportements, ne perdez point de vue votre dignité et renoncez à vous faire parmi les femmes et les

jeunes gens une réputation de galanterie. C'est le vœu que Nous formons pour vous, car si des faits semblables venaient à se produire, Nous Nous verrions dans l'obligation de démontrer que ces scandales sont en opposition formelle avec notre volonté et qu'ils Nous causent une vive douleur, et notre blâme ne manquerait pas de vous faire rougir. Nous vous avons toujours aimé, et, vous tenant pour un homme d'un caractère grave et modeste, Nous vous avons cru digne de notre protection. Faites donc en sorte que nous conservions la bonne opinion que Nous Nous sommes faite de vous; rien n'y contribuera davantage que l'adoption d'un genre de vie régulier. Votre âge Nous donne lieu d'espérer que vous saurez vous amender et Nous autorise à vous adresser cet avertissement paternel. Petriolo, le 11 juin 1460. » Le cardinal Rodrigue s'empressa de se disculper en écrivant au Pape une lettre dans laquelle il s'efforçait d'exposer les faits sous un jour plus favorable. La réponse de Pie II fut ce qu'elle devait être, venant du Souverain Pontife. Tout en admettant que les faits eussent pu être présentés avec une teinte d'exagération, il insistait de nouveau sur ce que la conduite de Rodrigue

<sup>1</sup> RAYNALD, ad a. 1460, n° 31; cf. GREGOROVIUS, *L. Borgia*, p. 7 et suiv. Le P. OLLIVIER (p. 162) avait déjà insinué un doute relativement à l'authenticité de ce bref de Pie II. Après lui, M. LEONETTI (t. I, p. 165) a prétendu n'avoir pas pu trouver trace de ce document, ni dans les papiers de Raynald, ni aux Archives secrètes du Vatican. On ne sait vraiment comment qualifier de pareilles affirmations, quand on se dit que M. Leonetti n'avait qu'à feuilleter le volume cité par le compilateur des *Annales* de l'Église pour mettre immédiatement le doigt sur la pièce qu'il cherchait. M. de l'EPINOIS l'a fait pour lui : voy. *Revue des questions historiques* (1881), t. XXIX, p. 367 et suiv. Le bref existe aux Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, IX, f° 161; Raynald l'a publié; son texte est correct, à deux fautes d'impression près, et il n'existe absolument aucun motif qui donne le droit de mettre en doute son authenticité. M. Leonetti a essayé de répondre à M. de l'Epinois, mais il s'est fait battre à plato couture : voy. *Revue des questions historiques* (1881), t. XXX, p. 526-548. Tous ces antécédents n'ont pas empêché M. l'abbé CLÉMENT de rompre encore une lance en faveur du cardinal Rodrigue (*Les Borgia*, p. 86 et suiv.). Comme cet écrivain n'apporte aucun argument nouveau, je crois inutile de m'occuper plus longtemps de son livre. — Le séjour du cardinal Rodrigue à Sienne pendant l'été de 1460 est confirmé par une lettre (inéd.) de lui à François Sforza, datée « ex Senis, VIII Jul. 1460 »; Archives d'État de Milan, *Aut. pont.*, vol. III.

avait d'inexcusable. En tout cas, il l'avertissait d'avoir à se garder à l'avenir de se compromettre dans de semblables réunions, et de mieux veiller sur son propre honneur. « Agissez de la sorte, menez une vie modeste, disait-il en terminant, et le Pape ne vous retirera pas ses bonnes grâces<sup>1</sup>. »

Rodrigue ne répondit point à l'attente du Pape; il ne voulait pas changer de vie. En 1464, quand Pie II, déjà sous le coup de la maladie qui devait l'emporter, entreprit son fameux voyage d'Ancône pour aller se mettre à la tête des croisés, Rodrigue faisait partie de sa suite; mais, même dans une circonstance aussi grave, cet « homme, vil de sa nature<sup>2</sup>? » ne put prendre sur lui de renoncer à son existence scandaleuse<sup>3</sup>.

Maintenant que l'on connaît l'homme, on ne s'étonnera pas que les cardinaux, respectueux de leur propre dignité, aient fait une vive opposition à son élévation. Il est très probable que cette résistance se produisit déjà dans le consistoire secret du 20 février 1456. Le consentement qu'ils donnèrent alors fut surtout un acte de déférence pour le désir exprimé par le vieux Pape, mais ils espéraient que la mort le surprendrait avant qu'il eût pu publier la nomination de Rodrigue.

Archives secrètes du Vatican, *Lib. brev.*, IX, f° 163<sup>b</sup>-164 : « Pius P. II  
e cancellario. Dilecte fili, etc. Accepimus literas tue circ<sup>a</sup> et intelliximus  
excusationem quam affers facti (le manuscrit porte *factum*). Factum tuum,  
dilecte fili, non potest non culpabile esse, licet minus fortasse sit quam fuerit  
nobis relatum. Hortamur, ut a talibus deinceps abstineas honorique tuo pru-  
dentius consulas. Ignoscimus tibi veniam a nobis petenti, nec si te non dilexis-  
semus ut nostrum peculiarem filium, non ita amanter monuissemus; scrip-  
tum est enim : ego quos amo arguo et castigor. Quod si (le manuscrit porte :  
*ni ou ne*) bene feceris et modeste vixeris, non deerit pater protectorque bonus  
tibi ac tuis vitamque avunculi tui predecessoris nostri Pio vivo non multum  
desiderare habebis. » Dat., etc., XIII Jun. (inéd.).

<sup>1</sup> C'est ainsi que le qualifient Guidantonio Vespucci et Piero Capponi dans une dépêche du 6 juin 1494 : voy. DESJARDINS, t. I, p. 399.

<sup>2</sup> Une dépêche (inéd.) de Jacobus de Arretio à Louis de Gonzague, datée d'Ancône, le 10 août 1464, que j'ai trouvée aux Archives Gonzague, à Mantoue, démontre ce que j'avance. L'écriture est, malheureusement, en partie détruite par l'humidité, mais on peut lire encore le passage suivant : « An-  
chora aviso V. Ill. S. come lo vicecancelliere e amalato de morbo et questo  
e vero; ha la doglia nella urechia et sotto el braccio da quello canto..... El  
medico che primo lo vidde dice haverne picc[ola] speranza, maxime quia  
paulo ante non solus in lecto dormiverat. »

S'ils avaient réellement fait ce calcul, ils ne tardèrent pas à être déçus. Au mois de septembre 1456, tous les cardinaux s'étaient éloignés de Rome, tant pour échapper à la chaleur, qui était excessive, que pour fuir l'épidémie qui exerçait ses ravages dans la ville; Calixte III profita de cette circonstance pour effectuer la publication (17 septembre)<sup>1</sup>. Un mois après, les neveux du Pape faisaient leur entrée solennelle; le 17 novembre eut lieu la remise du chapeau rouge, et le 26 la cérémonie de l'ouverture de la bouche<sup>2</sup>.

La promotion dont firent partie les deux neveux du Pape comprenait encore un troisième cardinal, l'infant de Portugal Jacques. Entre ce prélat et Rodrigue, le contraste était absolu; on faisait le plus grand éloge de sa modestie et de la pureté de ses mœurs. Malheureusement il mourut le 27 août 1459, au cours d'une mission à Florence. Il fut enseveli à San Miniato, où l'on admire son tombeau, dû au sculpteur Antoine

<sup>1</sup> PIUS II, *Comment.*, p. 26; COGNONI, p. 182; GREGOROVIUS, t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 148, indique pour la publication la date du 21 décembre; ZURITA, t. IV, p. 44<sup>b</sup>, celle du 22 : tous deux font erreur. Il est aisé de la déterminer en consultant les documents ci-après : 1<sup>o</sup> Archives d'État de Bologne, Q, lib. 3 : original d'un bref (inéd.) de Calixte III à la ville de Bologne, d. d. Romæ apud S. Mariam maj. XVII Sept. 1456, A<sup>o</sup> 2<sup>o</sup> : « Cum non ignoremus nobilitates vestras duobus nepotibus nostris, quos istic apud vos habemus, esse affectas tum pro vestra erga nos devocione et reverentia tum quia iidem istius nostre civitatis alumni eidemque plurimum affecti existunt, vobis nunciamus, quod hodie eisdem nepotes nostros, quos antea de venerab. fratribus nostrorum <sup>3</sup>. Romane ecclesie cardinalium consilio in cardinales assumpseramus, ut tales publicavimus. » — 2<sup>o</sup> Bibliothèque Ambrosienne, à Milan, Cod. Z-219-Sup. : copie d'un bref (inéd.) au cardinal Rodrigue, daté du même jour. — 3<sup>o</sup> Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital., ms 1613, reg. : Bref (inéd.) à François Sforza, daté du même jour. — 4<sup>o</sup> Archives secrètes du Vatican, Acta consist. (inéd.). Rodrigue écrivit le 1<sup>er</sup> octobre 1456 au duc de Milan pour lui annoncer son élévation (Lettre inéd.) datée : ex Castrofranco; l'original se trouve aux Archives d'État de Milan, Aut. pont., vol. III); le duc lui répondit de Milan, le 7 octobre, par une lettre de félicitations; Rodrigue répliqua encore une fois le 10 octobre (ex Castrofranco) en faisant des offres de service. Ces lettres sont enregistrées dans le manuscrit 1613 de la Bibliothèque nationale de Paris, fonds italien.

<sup>2</sup> Archives secrètes du Vatican, Acta consist. (inéd.); Archives d'État de Milan, Lettre (inéd.) du cardinal Rodrigue à François Sforza, datée de Rome, le 20 novembre 1456 (original). — Les neveux du Pape avaient quitté Bologne le 18 octobre; voy. Bibliothèque de l'Université de Bologne, Cod. 768 : GHIRARDACCI, *Storia di Bologna*.

Rossellino. Dans une niche carrée est placé un lit de parade, monté sur un soubassement élevé et d'une forme originale; la statue du jeune cardinal est couchée sur ce lit : ses traits respirent la sérénité et la paix. Deux génies nus soutiennent les extrémités du poêle. Plus bas, à droite et à gauche, sur les socles appuyés à la muraille du fond, deux figures juvéniles d'anges, d'un modelé merveilleux, sont agenouillées, tenant dans leurs mains une couronne et une palme. Au haut du monument, à la jonction du muret et de la voûte, se trouve un médaillon renfermant une figure en relief de la Sainte Vierge, et supporté par deux anges qui semblent planer dans l'air<sup>1</sup>.

Le 17 décembre 1456, Calixte III fit des propositions pour une nouvelle promotion de cardinaux. Il se heurta cette fois encore à une vive opposition de Sacré Collège. « Jamais cardinaux ne sont entrés dans le Sacré Collège avec plus de difficulté que nous, écrivait l'un des élus du jour. Les gonds (*cardines*) étaient tellement rouillés que la porte refusait de s'ouvrir. Pour en faire sauter les battants, le Pape dut employer le bâlier et toutes sortes de machines de guerre<sup>2</sup>. » Le Pape ne put cependant pas faire passer tous ses candidats : il dut, entre autres, renoncer à nommer l'évêque de Novare, en faveur duquel le duc de Milan avait fait des démarches à diverses reprises<sup>3</sup>. Des

<sup>1</sup> MAI, *Spicil.*, t. I, p. 203, 209; CIACONUS, t. II, p. 990. J'ai emprunté la description de ce tombeau à BURCKHARDT, *Cicerone*, t. II, 4<sup>e</sup> édit., p. 366; ce savant écrivain commet une erreur en donnant au cardinal le nom de Jean. Au jugement de GREGORIUS (t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 654), ce tombeau serait, en son genre, le plus beau monument de la Renaissance. — Il ressort des Acta consist. (inéd.) (Archives secrètes du Vatican) que le cardinal Jacques était arrivé à Rome le 1<sup>er</sup> décembre 1456; le 2 décembre eut lieu la remise du chapeau rouge; le 10, la cérémonie de l'ouverture de la bouche. Il avait été créé cardinal dans le consistoire secret du 20 février 1456, avec les deux neveux du Pape : voy. le décret (inéd.) dans le Reg. 459, f° 120.

<sup>2</sup> VOIGT, *Enea Sylvio*, t. II, p. 191. Il y a lieu d'ajouter à la liste des sources citées dans cet ouvrage : CUCNONI, p. 183.

<sup>3</sup> Archives d'État de Milan : Bref (inéd.) de Calixte III à François Sforza, du 23 décembre 1456 : original (le Pape écrit qu'il est revenu trois fois à la charge pour faire passer la nomination de l'évêque de Novare, et qu'il a échoué). — Il existe aux mêmes Archives des Instructions (inéd.) préparées pour des ambassadeurs au moment de leur départ pour Rome : elles sont datées de Crémone le 18 juin 1455; le duc les charge de faire les démarches en faveur de l'évêque de Novare.

six dont il emporta la nomination, *Aeneas Sylvius Piccolomini* était indubitablement le plus désigné par ses mérites et par son importance personnelle<sup>1</sup>. Les cinq autres étaient : Juan de Mella, évêque de Zamora<sup>2</sup>, recommandable par la dignité de sa vie et par sa vaste érudition en droit canon; Jacques Tebaldo, évêque de Montefeltre; Rinaldo de Piscicelli, archevêque de Naples<sup>3</sup>; Jean de Castiglione, évêque de Pavie<sup>4</sup>, et Richard Olivier de Longueil, évêque de Coutances, descendant, comme le cardinal d'Estouteville, d'une famille noble de la Normandie. Charles VII s'était employé activement en faveur de ce dernier, et le Pape, toujours plein d'illusions, espérait gagner le roi de France à ses projets de croisade en lui donnant cette satisfaction<sup>5</sup>.

La série des faveurs était encore loin d'être épuisée pour les

<sup>1</sup> Voigt, t. II, p. 192; l'auteur revient à plusieurs reprises sur l'ambition d'*Aeneas Sylvius* et son impatience d'arriver au cardinalat, à partir de 1452 (p. 148 et suiv., 164 et suiv.). — Sa nomination, longtemps souhaitée par ses compatriotes, fut accueillie à Sienne avec des témoignages de joie : voy. BANCHI, *Relaz.*, p. 430 et suiv. — La date de sa nomination n'est ni le 18 décembre, comme le dit VOIGT, ni le 19, comme le prétend BANCHI, mais bien le 17 : voy. Archives secrètes du Vatican, *Acta consist.* (inéd.), et aux Archives Colonna, un bref (inéd.) dont nous reparlerons un plus plus loin. — Le cardinal Piccolomini était pauvre et sans cesse à l'affût des bénéfices à obtenir : sous ce rapport, il rivalisait tristement avec le cardinal Rodrigue.

<sup>2</sup> Ce prélat a laissé une grande réputation de science en droit canon. Voy. FUENTE, p. 461, 479.

<sup>3</sup> Sur ce personnage, voy. VOIGT, t. II, p. 191. Cependant, le savant historien indique pour la mort de Piscicelli une date fausse; celle que donne CIACONIUS-OLDOIN (t. II, p. 993) est également erronée; la date vraie est le 4 juillet 1457 : voy. Archives secrètes du Vatican, *Acta consist.* (inéd.)

<sup>4</sup> VOIGT (t. II, p. 192) a déjà soupçonné que le duc de Milan s'était employé en faveur de l'évêque de Pavie; le fait est confirmé, effectivement, par le Bref (inéd.) de Calixte III, du 23 décembre 1456, déjà cité plus haut. Voyez : Archives secrètes du Vatican, *Acta consist.* (inéd.); Bibliothèque Ambroisienne, à Milan, Cod. Z., 219, Sup. : Lettre (inéd.) du cardinal de Pavie à François Sforza, datée de Rome, le 10 mars 1457; il ressort de ces deux documents que le cardinal arriva à Rome le 25 février 1457; il reçut le chapeau rouge le 26; le 9 mars eut lieu la cérémonie de l'ouverture de la bouche, et, en même temps, le Pape lui attribua le titre de Saint-Clément. — Dans une lettre (inéd.) à Louis de Gonzague, datée de Rome, le 5 avril 1457, le « Card. Papiens. » parle des honneurs dont il fut l'objet à son arrivée à Rome : Archives Gonzague, à Mantoue.

<sup>5</sup> Archives Colonna, Bref (inéd.) au cardinal Alain (voy. *Suppl. de l'édit. allem.*, n° 74).

Borgia ; jusqu'à sa mort, le Pape ne cessa pour ainsi dire pas de les en combler. Au mois de décembre 1456, le jeune cardinal Rodrigue fut encore nommé légat de la Marche d'Ancone; il partit pour son poste le 19 janvier suivant<sup>1</sup>. Le cardinal Luis reçut la légation de Bologne pour en remplir effectivement les fonctions<sup>2</sup>. Le Pape leur conféra en outre, à tous deux, de riches bénéfices<sup>3</sup>.

La fonction la plus considérable, la plus importante et la plus lucrative de la curie était celle de vice-chancelier; un ambassadeur dit formellement que c'était la dignité la plus haute après celle du Pape. Depuis la mort du cardinal Condumaro, survenue le 30 octobre 1453, ce poste important était resté vacant; il était naturellement très envié, particulièrement par les cardinaux qui n'occupaient aucune des hautes fonctions de la cour pontificale. On sait positivement que le cardinal d'Estouteville avait posé sa candidature<sup>4</sup>. Il avait commencé ses démarches en 1455; mais ce fut peine perdue; en 1457, la situation fut attribuée à Rodrigue, et ce qui en doublait pour lui l'importance, c'est que des revenus très considérables y étaient attachés. Au mois de décembre de la même année, le même Rodrigue fut encore nommé généralissime des troupes pontificales en Italie<sup>5</sup>. Il avait un frère, plus jeune

<sup>1</sup> Archives secrètes du Vatican, Reg. 445, f° 295 : « Rodericus tit. S. Nicol. in carcere constituitur vicarius in temporal. generalis in prov. Marchie Anconit. », etc. (avec l'assentiment des cardinaux), d. d. 1456, prid. Cal. Jun. A° 2°. — Pour le jour de son départ, voy. *ibid.* Acta consist. (inéd.).

<sup>2</sup> Reg. 455, f° 239 : « Ludovicus tit. S. quatuor coronat. constituitur legatus Bononiæ », d. d. prid. Cal. Jan. [A° 2°]. Sur la belle réception faite au cardinal Luis à Bologne (à la fin de janvier 1457), voy. le récit de Giardacci (inéd.), *loc. cit.* (voy. plus haut, p. 426, note 1) : Bibliothèque de l'Université de Bologne.

<sup>3</sup> Voy. au Suppl. de l'édit. allem., n° 79, la récapitulation de ces bénéfices, établie au moyen des registres des Archives secrètes du Vatican.

<sup>4</sup> Archives d'État de Milan, Pot. Est. : Dépêches (inéd.) de Jacques Calcaterra à François Sforza, datées de Rome, le 6 septembre 1455 et le 30 août 1457.

<sup>5</sup> Archives secrètes du Vatican, Reg. 466 (inéd.), f° 8 et suivants : « Rodericus tit. S. Nicol., etc., constituitur vicecancellarius S. R. E. », d. d. 1457, Cal. Mai, A° III<sup>e</sup>; *ibid.*, 461, f° 95 et suiv. : « Rodéricus etc., constituitur dux et generalis commissarius omnium gencium armigerar. eccl. in Italia », d. d. 1457, III Id. Dec. A° 3<sup>e</sup>. — Au sujet de la publication, voy. la lettre

que lui d'une année seulement, et qui n'était point entré dans les Ordres, don Pedro Luis. Celui-ci fut, comme son ainé, l'objet d'une faveur scandaleuse; Calixte III le combla littéralement d'honneurs et de places. Nommé, au printemps de 1456, capitaine général de l'Église<sup>1</sup> et gouverneur du château Saint-Ange<sup>2</sup>, don Pedro reçut encore, à l'automne de la même année, le gouvernement des places de Terni, Narni, Todi, Rieti, Orvieto, Spolète, Foligno, Nocera, Assise, Amelia, Civita-Castellana et Nepi; bientôt après, il joignait à ces nombreux gouvernements celui du patrimoine de Saint-Pierre, en Toscane<sup>3</sup>.

Un pareil avancement était quelque chose d'inouï. Le cardinal Capranica, qui s'était placé très haut dans l'estime publique depuis qu'il avait rempli les fonctions de grand pénitencier sous Nicolas V, éleva courageusement la voix pour protester; ni prières ni menaces ne purent vaincre sa résistance. Cette attitude lui attira la haine des Borgia, et ils essayèrent, inutilement il est vrai, de l'éloigner de Rome, en lui faisant donner une légation. Les choses s'envenimèrent au point qu'ils voulurent le faire enfermer; c'était trop d'audace, et, cette fois, le Pape lui-même prit son parti<sup>4</sup>.

originale (inéd.) du cardinal Rodrigue à Louis de Gonzague, au Suppl. de l'édit. allem., n° 77.

<sup>1</sup> Archives secrètes des Papes, Reg. 465, f° 153 : d. d. 1455 [st. fl.], IV Non. Feb. A° I°.

<sup>2</sup> Je n'ai pas eu sous les yeux le diplôme de nomination, mais, en revanche, j'ai trouvé, aux Archives d'État de Sienne, une lettre originale (inéd.) de don Pedro, d. d. Romæ in pal. apost. XXII April. 1456, dans laquelle il se donne à lui-même les titres de : « Castellanus S. Angeli et S. R. E. capit. gen. »

<sup>3</sup> Reg. 465 (inéd.), f° 203<sup>b</sup> et suivants : « Petrus Ludovicus de Borga, gentium armigerar. capitaneus generalis Sed. Ap., constituitur gubernator civitat. Interamnen., Narnien., Tudertin., Reatin., Urbis veteris et nonnullar. aliar. civit. », d. d. 1456, XII Cal. Sept. A° 2<sup>o</sup>; *ibid.*, f° 205<sup>b</sup> : « Petrus Ludov., etc., constituitur gubernator in civit. et territorio Spoletan. et in nonnullis castris et locis » (d. u. s.); *ibid.*, f° 205<sup>b</sup> : « Petrus, etc., constituitur gubernator Fulgin., Nuceriae et nonnullar. aliar. civitat., terrar. et locor. » (d. u. s.); *ibid.*, f° 205<sup>b</sup> : « Petrus, etc., constituitur gubernator civitatum Assisii, Amerinæ, Castellanæ, Nepesinæ, etc., d. d. 1456, IV Id. Sept. A° 2<sup>o</sup>; *ibid.*, f° 236 : « Petrus, etc., constituitur gubernator patrimonii B. Petri in Tuscia » : d. d. 1456 [st. fl.], V Non. Febr. A° 2<sup>o</sup>.

<sup>4</sup> CATALANUS, p. 113, 115.

Les Borgia entretenaient des relations intimes avec les Colonna ; la chose était tellement connue que, pendant l'été de 1457, on fit courir le bruit du mariage prochain de don Pedro Borgia avec une Colonna<sup>1</sup>. Par contre, ils ne tardèrent pas à être brouillés avec les Orsini. En 1457, le Pape ayant chargé don Pedro de reprendre à ces derniers quelques châteaux sur lesquels il prétendait avoir des droits comme propriété de l'Église, la haine sourde dégénéra en hostilité ouverte. A ce moment (juillet 1457) le cardinal Orsini quitta Rome<sup>2</sup>. Les cardinaux Scarampo, Carvajal et Nicolas de Cusa étaient loin ; les cardinaux d'Estouteville, Barbo et Piccolomini étant attachés au parti de Colonna, ceux-ci pouvaient à peu près parler en maîtres dans le Sacré Collège. Il est donc assez probable que la majorité y donna son approbation à l'élévation de don Pedro Luis au poste de préfet de Rome. Cette nomination eut lieu le 19 août 1457<sup>3</sup> ; le neveu du Pape succédait à Gian Antonio Orsini, récemment décédé. Dans la soirée du même jour, les conservateurs et les principaux bourgeois de la ville vinrent présenter leurs remerciements au Pape pour le choix qu'il avait fait. Calixte III dit

<sup>1</sup> J'ai trouvé, pour la première fois, ce bruit signalé dans une dépêche (inéd.) de l'abbé de Saint-Ambroise, à la Bibliothèque Ambrosienne de Milan (voy. Suppl. de l'édit. allem., n° 76). Il en est encore question dans une lettre d'Otto de Garretto, datée de Rome, le 20 août 1457. Le 10 septembre 1457, le même ambassadeur écrivait encore à François Sforza, dans une dépêche chiffrée : « Il parentado qual se doveva fare da Colonesi al capit<sup>o</sup> Borges para sia rafredado, etc. ». Ces deux documents se trouvent aux Archives d'État de Milan.

<sup>2</sup> NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 253, BANCHI, Relaz., p. 435 ; Archives d'État de Milan : Dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli, datée de Florence, le 17 juillet 1457.

<sup>3</sup> Archives secrètes du Vatican, Reg. 465, f° 288 et suivants : « Petrus Ludovicus de Borgia recipitur in praefect. alme urbis », d. d. 1457 (s. d.) A° 3° (« ven. frat. nostror. S. R. E. cardinalium consilio »); *ibid.*, f° 221<sup>b</sup> : « Joannes Anton. de Ursinio constitutur et creatur praefectus alme urbis Romæ », d. d. 1456 (s. d.). Bibliothèque de Sienne, Cod. A. III, 46, copie d'une dépêche (inéd.) de Léonard de Ben voglienti à la ville de Sienne, datée de Rome, le 5 octobre 1457 : l'auteur parle en termes satiriques de l'élévation de don Pedro et de la nomination de Rodrigue au poste de vice-chancelier. Archives d'État de Milan : Minute d'une lettre de félicitation (inéd.) adressée par François Sforza au Pape, au sujet de la nomination de don Pedro : elle porte la date du 31 août 1457.

à cette occasion que don Pedro était Italien d'idées et d'habitudes, et qu'il voulait vivre et mourir citoyen romain. L'un des conservateurs poussa la platitude jusqu'à dire qu'il avait l'espoir de voir bientôt le nouveau préfet roi de Rome; tous supplierent le Pape de donner à don Pedro les châteaux qui, de tout temps, avaient constitué le fief du préfet. Une députation alla également présenter ses compliments à don Pedro, qui lui répéta qu'il voulait être Italien et vivre en Italie<sup>1</sup>.

Au fond de tout cela, il n'y avait pas autre chose que des déclarations officielles; on voulait faire plaisir au Pape, dont chacun connaissait l'extrême affection pour ses neveux<sup>2</sup>. En réalité, le nouveau préfet n'était pas plus aimé des Italiens qu'il ne les aimait lui-même. Presque tous les neveux du Pape se montraient, à l'égard des Italiens, d'une arrogance sans pareille, à laquelle ces derniers répondraient par une haine ardente contre ces étrangers<sup>3</sup>. Mais ce n'était pas tout: la rapide fortune des Borgia avait attiré à Rome toute une nuée de collatéraux et de gens sans aveu venus de tous les coins de l'Espagne. On ne voyait, on n'entendait plus qu'eux dans les rues de la ville, et bientôt ils commencèrent à se répandre dans les provinces<sup>4</sup>. Il se forma ainsi, particulièrement autour de don Pedro Luis, un état-major composé d'aventuriers de toute espèce<sup>5</sup>. Les uns

<sup>1</sup> Archives d'État de Milan, Dépêche (inéd.) d'Otto de Carretto, datée de Rome, le 20 août 1457 : il ressort de ce document que la nomination de don Pedro fut publiée en consistoire le 19 août. — La remise des châteaux en question eut lieu le 31 juillet 1458 : voy. BORGIA, *Benev.*, t. III, p. 388.

<sup>2</sup> Don Pedro étant tombé malade au mois d'octobre 1457, Calixte III en conçut une douleur violente : Bibliothèque de Sienne, Cod. A. III, 16 : Dépêche (inéd.) de L. Benvoglienti à la ville de Sienne, datée de Rome, le 22 octobre 1457. — La maladie de don Pedro se prolongea jusqu'au mois de janvier suivant : Archives Gonzague, à Mantoue; Lettre (inéd.) d'Ant. Cata-bonus, datée de Rome, le 18 janvier 1458.

<sup>3</sup> Archives d'État de Milan : Dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli à François Sforza, datée de Florence, le 17 juillet 1457 : l'ambassadeur fait une sombre peinture de l'état des esprits à Rome, d'après des détails qu'il tient de la bouche d'un certain Robert Martelli qui arrive de la Ville éternelle.

<sup>4</sup> Voigt, t. II, p. 493.

<sup>5</sup> MURATONI, t. III, 2<sup>e</sup> part., p. 1035; NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 65, 251; *Cron. Rom.*, p. 25.

venaient de Naples, les autres d'Espagne, mais on les désignait tous sous une appellation unique : « les Catalans » : de même on donnait à tous les neveux du Pape indistinctement le nom de « Borgia », quel que fût celui de leur père ; au reste, le Pape avait fait en réalité à la plupart d'entre eux l'honneur de leur attribuer son nom de famille<sup>1</sup>.

Calixte III ne renfermait pas son affection dans le cercle de sa parenté ; dès le commencement de son pontificat il prouva, par des actes surprenants, qu'elle s'étendait à tous ses compatriotes<sup>2</sup>. Les relations écrites quelques jours après son élection en citent des exemples. Les « Catalans » avaient eu déjà le talent d'amasser contre eux tant de haines, qu'un grand nombre de Français et d'Allemands employés à la curie donnèrent volontairement leur démission<sup>3</sup>. Les Espagnols se ruèrent sur les places ainsi devenues vacantes, avec une telle ardeur qu'ils ne tardèrent pas à se trouver en majorité, non seulement dans l'entourage immédiat du Pape, mais même dans les postes moins rapprochés de lui. On trouve des compatriotes du Pape jusque dans les chantres de la chapelle pontificale<sup>4</sup> et parmi les artistes attachés à sa cour. Disons cependant que ces derniers n'obtinrent point de lui de grandes commandes, car il

<sup>1</sup> Voigt, t. III, p. 417 et suiv. J'ai relevé, aux Archives secrètes du Vatican, les noms de divers Borgia qui reçurent des bénéfices ou autres faveurs : deux de ces noms étaient inconnus jusqu'à ce jour : ce sont : 1<sup>o</sup> Alfonsus de Borgia, can. Vincen. (Reg. 447, f° 150<sup>b</sup>, 300; *ibid.*, 461, f° 118; dans ce dernier passage le nom est écrit : de Boria); 2<sup>o</sup> Michael de Borga (Reg. 448, f° 77, voy. plus haut, *passim*); 3<sup>o</sup> Joh. de Borga, clerc. Valentini. dioc. : il est fait chanoine « eccl. Gerunden. » (Reg. 447, f° 88; cf. *id.*, 450, f° 183) : ce Jean de Borgia est probablement le même que le *Bulletar. Calixti de Aº 2º* (Archives d'État de Rome) mentionne à plusieurs reprises en qualité de « castellanus arcis Hostie » (f° 4<sup>b</sup>, 11<sup>b</sup>, 18<sup>b</sup>, 25<sup>b</sup>, 32<sup>b</sup>, 41, 47, 52, 58, 64<sup>b</sup>, 70, 76<sup>b</sup>, 83<sup>b</sup>, 89<sup>b</sup>, 96, 103<sup>b</sup>, 107, 109, 114<sup>b</sup>).

<sup>2</sup> Archives d'État de Florence, *Cart. innanzi il princip.*, F. XVII, n° 31 : Lettre (inéd.) de Lionardo Vernacci à Piero de Cosimo de Medici, datée de Rome, le 10 avril 1455.

<sup>3</sup> Bibliothèque Saint-Marc de Venise, Cod. it. VII-MCXCVI : Dépêche (inéd.) de François Contarini, ambassadeur de Venise, datée de Sienne, le 25 avril 1455 : « Molti scrittori apostolici tedeschi e francesi sono partiti o dicono non voler esser sotto Catelani. »

Archives d'Etat de Rome : *Div. Calisti III, 1455-1456, Sec. Cam.*, p. 108, etc.; *Bulletar. Calisti de Aº 2º* (inéd.), f° 17<sup>b</sup>, etc.

faisait des économies partout où il pouvait, au profit de la guerre contre les Turcs<sup>1</sup>.

Nous avons déjà parlé de la nomination de don Pedro Luis au commandement du fort Saint-Ange : la remise du fort entre ses mains eut lieu, le 15 mars 1456, à une heure très avancée de la soirée. Pour s'assurer la docilité du gouverneur, le Pape l'avait menacé des peines les plus sévères en cas de résistance. Cette sorte de coup de main provoqua une agitation extraordinaire dans la ville : on ne parlait de rien moins que d'en appeler à un concile général<sup>2</sup>. Le fait est qu'à partir de ce moment la puissance des Borgia et des Catalans commença à se faire sentir d'une façon intolérable.

Ayant entre leurs mains toutes les forces militaires et la police, ils en usaient et en abusaient sans pudeur. La justice avait fait place au bon plaisir ; « il ne se passait guère de jour sans meurtre ou sans querelle », écrit un chroniqueur ; on ne

<sup>1</sup> MUNTZ, t. I, p. 196, 207 ; t. II, p. 320. MARINI (t. II, p. 146) donne une liste de fonctionnaires espagnols dont Calixte III avait composé son entourage. — Les faveurs accordées par le Pape aux églises de Valence et de Xativa sont énumérées, avec documents à l'appui, dans VILLANUEVA, t. I, p. 9, 18 et suiv., 51, 181 et suiv. ; t. II, p. 230 et suiv., 253 et suiv. (Les dates concordent avec celles des Reg. 461, f° 305; 462, f° 8.)

<sup>2</sup> *Novitates curiae Romanae* (inéd.), de mars ou d'avril 1456 : ce manuscrit est contenu dans le vol. V des *Reichstagsacten*, série Ansbach, f° 61<sup>b</sup>. Ces actes, conservés aux Archives de l'Empire, à Munich, se trouvent actuellement aux Archives du cercle de Bamberg. M. VOIGT (t. III, p. 118 et suiv.) a déjà cité le manuscrit que je vise ici en particulier. L'écriture en est tellement effacée que maint passage en est devenu difficile à déchiffrer : j'y ai relevé le passage suivant : « Castrum S. Angeli, quod datum fuit a papa et collegio cardinalium episcopo Lusinensi (il faudrait Lausanne. ; voy. Archives secrètes du Vatican, Reg. 465 (inéd.), f° 16 : « Georgius episc. Lausanne. constitutur castellanus castris Crescentii alias dicti S. Angeli de urbe », datée du 21 avril 1455. Cette note détruit l'hypothèse émise par VOIGT, *op. cit.*), a quo papa sepe pecuit, castrum ille autem dicit sibi decustodiendum assignatum tam per papam quam per collegium, absque cuius auctoritate et scientia non deceret sibi dimittere castrum, tandem dominica Judica (14 mars) hora tarda et suspecta videlicet post XXIIII horam diei papa misit pro dicto L[ausan]ne[n]si, cui cum comparuisset coram eo mandat sub excommunicationis, privationis et irregularitatis penit, ut ad statum sibi castrum ad manus suas resignaret; qui metu penarum castrum resignavit et liberum promisit dimittere illi quem deputaret; tunc et quum res suas deportasset et ita feria secunda post Judica (15 mars) dimisit castrum, quod commendatum est euidam Cathalano. Res hec multos terret », etc.

pouvait faire deux pas sans rencontrer des Catalans<sup>1</sup> ». Le Pape, vieux et maladif, ne se doutait même pas de cet état de choses ; les relations le disent positivement<sup>2</sup>. Sa grande affaire était la guerre contre les Turcs, et, en abandonnant l'administration intérieure de Rome à ses neveux chéris, il se figurait pouvoir vivre en parfaite tranquillité d'esprit à cet égard<sup>3</sup>.

L'apparition répétée de maladies épidémiques n'était pas faite pour calmer l'agitation. Au commencement du mois de juin 1458, la peste sévit avec une telle violence que tous ceux à qui la chose n'était pas impossible cherchèrent leur salut dans la fuite. La plupart des cardinaux donnèrent l'exemple ; on cite, entre autres, les cardinaux Jacques, infant de Portugal, Jean de Castiglione, Philippe Calandrini et Piccolomini<sup>4</sup>. Ce dernier se rendit aux eaux de Viterbe et occupa ses loisirs à la rédaction de ses Mémoires<sup>5</sup>. Le vieux Pape, au contraire, refusa de quitter Rome. Il attendait avec anxiété un événement qui pouvait être pour lui d'une haute importance ; je veux parler de la mort de son adversaire le plus acharné, Alphonse, roide Naples ; elle survint effectivement le 27 juin<sup>6</sup>.

Alphonse, en mourant, avait légué son royaume à don Ferrant, son fils naturel ; aussitôt que le Roi eut rendu le der-

<sup>1</sup> *Cronache Rom.*, p. 25 ; GREGOROVIUS, t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 150.

<sup>2</sup> RAPH. VOLATEBR., lib. XXII, f° 234.

<sup>3</sup> « Le Pape est aveuglé par son affection pour les Borgia », écrit Nicodème de Pontremoli : Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital., ms. 1588, f° 93 et suivants : Dépêche (inéd.) à François Sforza, datée de Florence, le 11 juillet 1458.

<sup>4</sup> Archives d'État de Milan, Dépêches (inéd.) d'Otto de Carretto à François Sforza, datées de Rome, le 3 juin et le 1<sup>er</sup> août 1458.

<sup>5</sup> VOIGT, t. II, p. 331 ; t. III, p. 1 ; BAYER, p. 35. J'ai vu, aux Archives d'État de Sienne, Concistoro, Lettre ad an., deux lettres (inéd.) du cardinal Piccolomini, datées « ex balneis Viterb. », le 11 et le 18 juin 1458.

<sup>6</sup> Sur la date de la mort d'Alphonse, il existe des données très différentes : voy. CIPOLLA, p. 487. Cependant l'exactitude de celle que j'indique dans le texte est parfaitement établie. Voyez : Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital., ms. 1588, f° 89 : Dépêche (inéd.) d'Antonio da Trezzo à François Sforza, datée de Naples, le 27 juin 1458 ; BANCHI, *Relaz.*, p. 443, Dépêche de Sienne ; Archives d'État de Milan, Cart. gen., Lettre (inéd.) d'Anger Acciaiuoli à François Sforza, datée de Florence, le 2 juillet 1458 (« Qui e per molte vie ch'il Re mori martedì a hore tre di nocte »), et Dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli, datée de Sienne, le 1<sup>er</sup> juillet 1458.

nier soupir, le prince monta à cheval et parcourut les rues de Naples avec tout l'appareil de la royauté, aux cris de : Vive le roi Ferdinand ! mille fois répétés par la populace. Mais cette manifestation populaire n'en imposa nullement à ses ennemis. Bientôt, l'opposition leva la tête de toutes parts. Les adversaires anciens et récents de la maison d'Aragon, résolus à lui arracher la couronne de Naples, l'offrirent au vieux René d'Anjou, comte de Provence, qui s'attribuait le titre de roi de Naples, et dont le fils, Jean, portait celui de duc de Calabre. René accueillit cette démarche d'autant plus volontiers que le Pape, suzerain de Naples, était l'ennemi déclaré de Ferrant et des membres de sa maison<sup>1</sup>.

Dès qu'il eut reçu la nouvelle de la mort d'Alphonse, Calixte III donna l'ordre d'arrêter l'ambassadeur de Naples et de l'enfermer au château Saint-Ange<sup>2</sup>. Mais celui-ci avait été informé des intentions du Pape, et, prévenu à temps du décès de son maître, il avait aussitôt pris la fuite en toute hâte. Les agents chargés de s'assurer de sa personne trouvèrent donc la maison vide. Tout ce qu'il avait laissé fut confisqué. Dès le lendemain, le Pape tint un consistoire dans lequel il attribua l'évêché de Valence, avec ses revenus, s'élevant à dix-huit mille ducats, au cardinal Rodrigue, et l'évêché de Gérone à son dataire<sup>3</sup>; ces deux sièges étaient depuis longtemps l'objet d'un litige entre lui et Alphonse. Le litige portait encore une série de bénéfices restés vacants en attendant une solution : dès le même jour, Calixte les distribua au cardinal Luis

<sup>1</sup> BANCHI, *Relaz.*, p. 443. Voy. Bibliothèque nationale de Paris, la dépêche (inéd.) d'Ant. da Trezzo, citée plus haut.

<sup>2</sup> REUMONT, *Kl. Schriften*, p. 94; du même, *Carafa v. Maddaloni* (Berlin, 1851), t. I, p. 14.

<sup>3</sup> Tout ce paragraphe est emprunté à une lettre (inéd.) d'Antoine de Pistoie, du 4 juillet 1458 : Bibliothèque Ambrosienne (voy. Suppl de l'édit. allem., n° 82). La véracité de cet ambassadeur est confirmée par une dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli à François Sforza, datée de Florence, le 15 juillet 1458 : Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital., ms. 1528, f° 94.

<sup>4</sup> Cosme de Monserrato : MAI, *Spicil.*, t. I, p. 283 et suiv. Ce Cosme est le même que le Catalan dont parlent VOTOR (t. III, p. 426) et PALACKY (t. IV, 1<sup>re</sup> part., p. 410) comme intriguant pour obtenir l'évêché de Prague. (M. FRIEND [t. IV, p. 43] prend ce mot de *catalan* pour un nom de famille !)

Juan et à d'autres membres de sa famille. Après son dîner, il eut avec les cardinaux Alain et d'Estouteville une conférence qui se prolongea jusque vers le soir. Il y déclara, entre autres choses, que, le royaume de Naples étant une dépendance de l'Église, il se proposait de faire tout son possible pour en reprendre possession, et qu'en tout cas don Ferrant ne pouvait pas ceindre la couronne; il ajouta encore qu'une fois redevenu libre de disposer de ce royaume, s'il venait à lui être démontré qu'il appartenait au roi René, il le lui remettrait; sinon, il le donnerait en fief à celui qui lui paraîtrait le plus apte à le gouverner. Dès cette époque, le bruit courrait qu'il se proposait de donner Naples à don Pedro. L'ambassadeur qui se fait, en cette circonstance, l'écho de l'opinion publique, ajoute que le Pape considérait son neveu comme un autre César. Ce détail se retrouve dans les relations d'autres ambassadeurs<sup>1</sup>; divers contemporains vont même jusqu'à prétendre que le Pape, escomptant la prise de Constantinople, destinait à son neveu le trône des empereurs d'Orient ou, tout au moins, celui des rois de Chypre<sup>2</sup>! Les intentions qu'on lui imputait au sujet du royaume de Naples sont moins invraisemblables. Ce qui est certain, c'est que tous les efforts de Ferrant pour arriver à une réconciliation avec Calixte III se heurtèrent à un refus inébranlable de reconnaître ses droits à la succession<sup>3</sup>. Par une bulle publiée à Rome le 14 juillet, le Pape réclama ses droits sur la portion du royaume de Sicile

<sup>1</sup> Archives d'État de Milan, Cart. gen. : Dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli à François Sforza, datée de Florence, le 4 juillet 1458 : Le Pape, dit-il, veut nommer gouverneur de Naples « el suo Cesare novello, M. Borges ». Cf. *ibid.*, la dépêche (inéd.) de F. Calcaterra, datée de Castel Giubileo, le 24 août 1456.

<sup>2</sup> Voir (t. III, p. 119, note) a réuni des passages en ce sens empruntés à diverses sources; on peut y ajouter : NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 70, et une dépêche (inéd.) d'Ant. da Trezzo à François Sforza, datée de Venosa, le 14 février 1458, où nous lisons : « Credo che per la via di Roma la S. V. sia avisata come el papa a creato Mess. Borges suo nepote imperatore de Constantino-poli del ch' el Re ne ha avuto aviso certo e se ne e riso », etc. Archives d'État de Milan, *Pot. Est. Napoli, II*.

<sup>3</sup> Voy. (Archives d'État de Milan) : les dépêches (inéd.) de Nicodème de Pontremoli, datées de Sienne, le 1<sup>er</sup> juillet 1458; d'Otto de Carretto, datées de Rome, le 12 et le 14 juillet 1458, et d'Aoine de Pistoie, datée de Rome, le

située en deçà du Faro, à titre de fief en déshérence. En même temps, défense était faite à tous les sujets du royaume de Naples de prêter le serment de fidélité à aucun des prétendants; tous ceux qui l'avaient prêté déjà en étaient déliés, et le Pape invitait les prétendants à venir plaider leur cause à Rome<sup>1</sup>. Il prit sur-le-champ ses mesures pour faire parvenir ce document à la connaissance de tous les habitants du royaume<sup>2</sup>. Le bruit courut qu'il avait réclamé à don Ferrant, sous les peines les plus graves, le versement immédiat des sommes léguées par Alphonse pour la croisade<sup>3</sup>.

La publication de cette bulle jeta la consternation dans Rome comme dans Naples. A Rome, elle eut pour conséquence immédiate un renchérissement du blé. D'après une relation contemporaine, l'un des conservateurs aurait déclaré tout haut que, si le Pape commençait la guerre contre Naples, les Romains se verraiient dans la nécessité de choisir de deux maux le moindre<sup>4</sup>. Mais Calixte III ne se laissa pas troubler par ce langage menaçant. Afin que l'on sût bien qu'il entendait tenir la main à l'exécution de sa bulle, il ordonna à don Pedro de lever des troupes et

**12 juillet 1458.** Dans la dernière, il est dit : « El papa sta pure in oppinione di volere el Reame in le mane et per niente monstra voler consentire che Don Fernando sia Re. Dio voglia ch'el papalista non si verifichi, cioè che questo papa se habia a la fine a trovare nudo, come e descripto. » Toutes ces dépêches, remplies de détails, sont adressées à François Sforza.

<sup>1</sup> La bulle porte la date du 12 juillet 1458 : voy. Reg. 453, f° 138. — Dans les textes publiés par RAYNALD, ad a. 1458, n° 32, et par LUENIO, t. II, p. 1255 et suiv., la fin manque. — La date de la publication à Rome ressort d'une lettre (inéd.) d'Antoine de Strozzi à Louis de Gonzague, datée de Rome, le 14 juillet 1458 (Archives Gonzague, à Mantoue), et d'une dépêche (inéd.) d'Antoine de Pistoie à François Sforza, datée de Rome, le 15 juillet 1458; dans cette dernière, nous trouvons un détail particulier, à savoir que la rédaction primitivement adoptée était beaucoup plus acerbé. J'ai trouvé cette dépêche à la Bibliothèque Ambrosienne de Milan, Cod. Z, 219, Suppl.

<sup>2</sup> Archives d'État de Milan : Dépêche (inéd.) d'Antoine de Pistoie à François Sforza, datée de Rome, le 24 juillet 1458.

<sup>3</sup> Archives Gonzague, à Mantoue : Dépêche (inéd.) d'Antoine de Strozzi (voy. plus haut), du 14 juillet 1458.

<sup>4</sup> Bibliothèque Ambrosienne : Dépêche (inéd.) d'Antoine de Pistoie, du 15 juillet 1458, déjà citée; Archives Gonzague, à Mantoue : Lettre (inéd.) d'Antoine de Strozzi, du 14 juillet 1458.

de préparer une démonstration militaire contre Naples<sup>1</sup>.

Les dépêches des ambassadeurs du temps montrent à quel point l'esprit de Calixte III était monté contre don Ferrant; il ne pouvait pardonner au fils d'Alphonse d'avoir déjà pris le titre de roi dans les dépêches adressées par lui au Pape et aux cardinaux pour leur annoncer la mort de son père et son propre avènement. Dans un entretien qu'il eut avec l'ambassadeur de Milan, il traita don Ferrand de petit bâtarde, fils de père inconnu. « Ce gamin qui n'est rien du tout, dit-il, prend le titre de roi sans notre permission. Naples appartient à l'Église; c'est la propriété de saint Pierre. Alphonse ne voulut pas prendre le titre de roi ayant d'avoir obtenu l'assentiment du Saint-Siège, et Nous, qui étions alors son conseiller, Nous l'avons confirmé dans cette manière de voir. Vous, dit-il encore, vous qui êtes de la Lombardie<sup>2</sup>, où le droit féodal est plus en vigueur que dans tout autre pays, vous savez très bien qu'il n'a pas le droit de prendre le titre de roi; en admettant même qu'il fût le successeur légitime d'Alphonse, il n'en aurait pas moins besoin de notre consentement pour prendre ce titre. En outre, Ferrant garde contre tout droit Terracine, Bénévent et d'autres villes encore qui appartiennent à l'Église. Beaucoup de personnes pensent que, rien que pour ce motif, Nous eussions dû agir encore plus sévèrement à son égard et lui dénier tout droit à la succession du feu Roi. Nous ne l'avons pas voulu, mais notre devoir est de défendre les droits de l'Église, et c'est pourquoi Nous avons publié cette bulle sacrée; c'est un appel à la justice, qui peut être valable sur la terre comme au ciel. Nous y avons réservé ses droits comme ceux des autres prétendants, car il doit être fait justice à chacun. Si votre duc, pour qui Nous professons une extrême affection, Nous laisse le champ libre, Nous serons victorieux, et Nous lui conférerons un titre plus élevé, comme cela a été

<sup>1</sup> BANCHI, *Relaz.*, p. 444; NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 68; Archives d'État de Milan, Dépêche (inéd.) de Nicodème de Pontremoli à François Sforza, du 1<sup>er</sup> juillet 1458; Bibliothèque Ambrosienne, Lettre (inéd.) des ambassadeurs milanais, du 24 juillet 1458 (voy. un peu plus loin).

<sup>2</sup> Voy. plus haut.

notre désir constant; le duc ne doit pas faire cas d'un enfant qui n'est rien et que personne n'estime; on Nous a dit qu'en apprenant le contenu de notre bulle, Ferrant avait fondu en larmes; ses sujets ne veulent pas être excommuniés; aussi ont-ils décidé de Nous envoyer une députation pour Nous affirmer leur volonté d'appartenir à l'Église. Que don Ferrant renonce à son titre usurpé, qu'il se mette à notre discrétion, et Nous le traiterons comme nos propres neveux<sup>1.</sup>"

Ferrant ne songeait à rien moins qu'à suivre la ligne de conduite suggérée par Calixte III. Il convoqua le parlement à Capoue et requit les barons du royaume de lui prêter assistance contre les préentions iniques du Pape. On résolut d'envoyer à Rome une ambassade pour interjeter appel contre la bulle du 12 juillet<sup>2.</sup> Par ordre de Ferrant, le messager chargé de répandre cette bulle dans le royaume fut saisi et reçut la bastonnade<sup>3.</sup> Au même moment, des diversions importantes se produisirent en sa faveur : le prince le plus puissant de l'Italie, François Sforza, duc de Milan, le reconnut comme roi, et blâma publiquement les procédés du Pape; d'un autre côté, Cosme de Médicis conclut un accord avec Sforza dans le but de mettre Ferrant à l'abri des menaces du Pape et de le soutenir contre les préentions de la France<sup>4.</sup>

<sup>1</sup> Bibliothèque Ambrosienne, à Milan, Cod. Z, 219, Sup. : Dépêche (inéd.) d'Otto de Carretto et de Joh. de Caymis à François Sforza, datée de Rome, le 24 juillet 1458. La lettre de Ferrant à Calixte III porte la date du 1<sup>er</sup> juillet 1458 : voy. ZCRITA, t. IV, p. 52<sup>b</sup>. Bibliothèque Ambrosienne, à Milan, Cod. cit. : Dépêche (inéd.) de l'évêque de Modène et d'Otto de Carretto, datée de Rome, le 8 juin 1458 : c'est le premier document où j'ai trouvé la preuve certaine des démarches faites par Calixte III pour gagner le duc de Milan à ses projets du royaume de Naples.

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital., ms. 1588, f° 107 et suiv. : Rapport (inéd.) de l'ambassadeur de Milan au duc, daté de Capoue, le 31 juillet 1458. La question y est traitée à fond.

<sup>3</sup> Archives d'État de Milan, Pot. Est. Dépêche (inéd.) d'Antoine de Pistoie à François Sforza, datée de Rome, le 31 juillet 1458 : Credo la S. V. hara intexo che quel maziero [sergente d'arme] che porto le bolle nel reame pubblicate qui contra el Re e ritornato a Roma a piedi senza denari e senza havere potuto presentare le bolle ne anco reportarli in dreto, ha solamente reportato certe bastonate. "

<sup>4</sup> SIMONETTA, p. 685 et suivantes; MEUSCHEN, *Comment. Pii II*, p. 411; cf. CUONONI, p. 184; voy. encore BUSER, p. 90.

La question napolitaine était ainsi arrivée à l'état suraigu et personne ne pouvait prévoir quelles complications allaient en sortir, quand la mort de Calixte III bouleversa la situation de fond en comble.

Au printemps, le Pape avait fait une grave maladie, mais il s'était rétabli et remis aux affaires avec son énergie ordinaire<sup>1</sup>. Cependant, à partir du commencement de juillet, on remarqua chez lui une décroissance générale des forces; vers le milieu du mois, son état empira au point qu'il fallut arrêter toutes les affaires du gouvernement. Le 21, il eut une attaque de goutte d'une violence extraordinaire; la fièvre ne le quittait pas; on l'attribuait à la tension d'esprit avec laquelle il suivait la question napolitaine: cette complication, doublement grave chez un octogénaire, laissait peu d'espoir de le conserver. Ce fut aussi l'avis des médecins<sup>2</sup>.

Le 20 juillet, le bruit de la mort du Pape se répandit dans Rome. Aussitôt il se produisit une explosion de haine contre les Catalans: la populace se mit à pourchasser ces étrangers en pleine rue; un jeune Catalan succomba même sous les coups. La situation paraissait tellement tendue que les marchands florentins, les riches prélats et les gens de cour s'occupèrent de mettre leur fortune en sûreté<sup>3</sup>.

Cependant la nouvelle était fausse: il était même survenu une légère amélioration dans l'état du Pape. Le 1<sup>er</sup> et le 2 août, elle se confirma d'une façon marquée, mais, dès le 3, la fièvre le reprit avec une telle intensité que l'on dut renoncer

<sup>1</sup> Archives d'État de Milan : Lettres (inéd.) d'Otto de Carretto à François Sforza, datées de Rome, le 4 et le 8 janvier 1458; Archives Gonzague, à Mantoue : Dépêche (inéd.) d'Antonius Catabenus à Louis de Gonzague, datée de Rome, le 18 avril 1458.

<sup>2</sup> NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 68; Archives d'État de Milan : Lettres (inéd.) d'Antoine de Pistoie à François Sforza, datées de Rome, le 24 et le 26 juillet 1428. Archives Gonzague, à Mantoue : le 28 juillet, Antonius Catabenus écrit à Louis de Gonzague que le Pape souffre depuis environ huit jours « de 4 infermitate, de febre, de fianchi, de renella e non digerisse alcuna cosa, così come intra il cibo così ussisse » (inéd.).

<sup>3</sup> Archives d'État de Milan, Pot. Est. : Dépêche (inéd.) d'Antoine de Pistoie à François Sforza, datée de Rome, le 31 juillet 1458. L'ambassadeur a vu de ses propres yeux le peuple massacrer ce Catalan, aux cris de : « A mort le Catalan ! »

à tout espoir de guérison<sup>1</sup>. Telle était cependant l'énergie de ce vieillard, qu'il fut difficile de lui faire comprendre que sa fin approchait. Quand le cardinal Antoine de la Cerda le prévint que les médecins l'abandonnaient et qu'il était temps pour lui de songer à son âme et de se préparer à la mort, comme il convient à un Pape, il répondit qu'il n'était pas dit qu'il dût mourir cette fois. Il se décida pourtant à demander le Saint-Viatique le 1<sup>er</sup> août<sup>2</sup>, et le 4 il reçut l'Extrême-Onction<sup>3</sup>.

On peut dire que l'indomptable énergie dont il avait donné tant de preuves ne l'abandonna pas un instant jusqu'à son dernier soupir. Sur son lit de mort, il continuait à s'occuper d'affaires. Le 26 juillet, étant déjà alité, il tint un consistoire<sup>4</sup>. Le 31, il prit encore une décision importante qui démontre quel empire exerça sur lui jusqu'au dernier moment son affection pour ses parents. A la mort d'Alphonse, les territoires de Terracine et de Bénévent étaient revenus à l'Église; c'étaient deux vicariats vacants : il les donna à son cher don Pedro<sup>5</sup>. S'il faut en croire la relation de l'ambassadeur de Milan, les cardinaux donnèrent leur approbation à cette nomination, par crainte d'être envoyés au château Saint-Ange s'ils s'étaient permis une contradiction.

Le 1<sup>er</sup> août, Calixte III conféra le siège archiépiscopal de Naples au cardinal Tebaldo, frère de son médecin. En même temps, il annonça son intention de créer quatre ou cinq

<sup>1</sup> Archives d'État de Milan, Post. Est. : Dépêche (inéd.) d'Otto de Carretto, datée de Rome, le 1<sup>er</sup> août 1458 : « Lo S<sup>mo</sup> N. S. Papa ha stato e he in gravissima infermita in modo che già tre volte he stato tenuto per morto et sextima per ogniuono non campera molti di. Da heri in qua he al quanto megliorato, ma non cosa che daghi speranza de molta vita. » *Ibid.*, Cart. gen. : Le 3 août, le même ambassadeur écrit : « Non e da sperare de la salute sua » (inéd.).

<sup>2</sup> Bibliothèque Ambrosienne : Relation (inéd.) d'Antoine de Pistoie, du 2 août 1458.

<sup>3</sup> Bibliothèque Ambrosienne : Dépêche d'Otto de Carretto, du 5 août 1458 : voy. Suppl. de l'édit. allem., n° 83.

<sup>4</sup> Archives d'État de Milan : Dépêche (inéd.) d'Antoine de Pistoie à François Sforza, datée de Rome, le 26 juillet 1458.

<sup>5</sup> BORGIA, Benevento, t. III, p. 386 et suiv.

nouveaux cardinaux, dont deux « Catalans » et deux Romains. Cette perspective suscita une vive opposition dans le Sacré Collège. Le soir même, les cardinaux d'Estouteville, Orsini, Barbo, de Mella et Alain tinrent un conciliabule dans le palais de ce dernier. « Il paraît, écrit un ambassadeur présent en ce moment à Rome, qu'ils ont résolu de ne pas mettre le pied dans le palais du Pape et, en général, de ne pas passer le Tibre, aussi longtemps que le château Saint-Ange n'aura pas été remis au Sacré Collège. En outre, ils ont décidé de ne pas donner leur assentiment à la nomination de nouveaux cardinaux<sup>1</sup>. »

La fermentation ne régnait pas seulement parmi les princes de l'Église : l'agitation provoquée par la nouvelle de la fin prochaine du Pape s'était répandue dans toutes les classes de la société, à Rome et dans les provinces<sup>2</sup>. La conduite de l'ambassadeur envoyé à Rome par don Ferrant, pour interjeter appel de la sentence de Calixte III, fut encore un nouvel élément de trouble : dès son arrivée (2 août), il fit afficher sur les portes de Saint-Pierre son appel, adressé soit au nouveau Pape, soit à un concile, et il déclara hautement que si les cardinaux ne consentaient pas de bon gré à l'entendre, il saurait s'arranger avec les Romains<sup>3</sup>.

Dès la fin de juillet, le Sacré Collège avait désigné une commission chargée du maintien de l'ordre ; elle était composée de quatre membres pris dans son sein, les cardinaux Bessarion, d'Estouteville, Alain et Barbo. Elle se réunissait tous les jours. Une de ses premières mesures fut de faire occuper le Capitole par une troupe de deux cents hommes, sous le

<sup>1</sup> Bibliothèque Ambrosienne : Relation (inéd.) d'Antoine de Pistoie, du 2 août 1458. Cf. Archives d'État de Milan, Dépêches (inéd.) d'Otto de Carretto à François Sforza, datée de Roine, le 1<sup>er</sup> et le 5 août 1458 (Suppl. de l'édit. allem., n° 83). Dans celle du 1<sup>er</sup> août, l'ambassadeur écrit, au sujet des cardinaux : « Il card<sup>l</sup> Orsino ne Colonna non vanno a palazo da otto di in qua et questo per dubio che essendo essi cum li altri tuti cardinali in palazo non fusero detenuti per Borges », etc.

<sup>2</sup> Archives Gonzague, à Mantoue : Dépêche (inéd.) d'Antonius Catabenus, du 28 juillet 1458 : « Tuta questa terra è in comotione. »

<sup>3</sup> Archives Gonzague, à Mantoue : Lettre (inéd.) d'Antoine de Strozzi à Louis de Gonzague, datée de Rome, le 4 [août] 1458.

commandement de l'archevêque de Raguse<sup>1</sup>. Cette précaution prise, la commission s'occupa activement d'entrer en arrangement avec don Pedro Borgia. La chose marcha plus facilement qu'on ne s'y fût attendu. Éclairé par son frère Rodrigue, qui eut dans cette circonstance une heureuse influence sur lui<sup>2</sup>, don Pedro comprit qu'il y aurait péril pour lui à prolonger son séjour à Rome; en conséquence, il remit aux cardinaux toutes les places fortes dont il avait le gouvernement, y compris le château Saint-Ange, et reçut en échange, en monnaie sonnante, une somme de vingt-deux mille ducats, montant d'un legs constitué en sa faveur par Calixte III. On fit sur-le-champ prêter par ses troupes le serment de fidélité au collège des cardinaux, entre les mains du vice-camerlingue, sans en parler au Pape. Les cardinaux n'avaient pas oublié de mettre en sûreté le trésor de l'Église : il contenait, en ce moment, cent vingt mille ducats<sup>3</sup>.

Dans ces circonstances, les Orsini manifestèrent contre don Pedro une animosité extrême, dont les motifs sont faciles à comprendre. Ce n'était un secret pour personne qu'ils cherchaient par tous les moyens à le faire périr : quelque chemin qu'il prît, par terre ou par eau, il risquait de tomber dans quelque piège tendu par leurs soins. Dans quelques endroits, l'irritation du peuple contre les Catalans, libre de se manifester, se traduisit en actes de plus en plus violents ; à Rome, les « étrangers qui tombaient entre les mains de la populace

<sup>1</sup> Archives d'État de Milan, Pot. Est. : Dépêche (inéd.) d'Antoine de Pistoie à François Sforza, datée de Rome, le 31 juillet 1458; Archives Gonzague à Mantoue, Lettre (inéd.) d'Antonius Catabenus à Louis de Gonzague, datée de Rome, le 1<sup>er</sup> août 1458.

<sup>2</sup> Ce détail intéressant ressort de la dépêche (inéd.) d'Antonius Catabenus, du 1<sup>er</sup> août 1458, citée à la note ci-dessus (Archives Gonzague, à Milan). Parlant de don Pedro, l'ambassadeur écrit : « Che intendeva fare molte cose se non fusse stato il vicecancelliere suo fratello che non ge a voluto consentire. »

<sup>3</sup> Bibliothèque Ambrosienne : Lettre (inéd.) d'Otto de Carreto, du 5 août 1458 (Suppl. de l'édit. allem., n° 83). Le même ambassadeur écrivait, le 1<sup>er</sup> août 1458, au sujet du trésor de l'Église : « Il cardinal Yliardense (Antoine de la Cerda) he deputato a star al palazo a la guardia de molti denari sigilati a nome del collegio de consensu Pape in una cassa in la camera desso papa; pur non se move ditta cassa de mano de chi era prima. » Archives d'État de Milan, Pot. Est.

étaient écharpés<sup>1</sup> ». Don Pedro ne se dissimulait pas qu'il n'existait plus pour lui aucune sécurité, d'autant plus que ses troupes étaient composées en grande majorité d'Italiens et que la manière dont il les traitait n'était pas de nature à l'en faire aimer. Dès la fin de juillet, on prévoyait qu'il ne tarderait pas à fuir un séjour aussi dangereux que celui de Rome; on pensait qu'il irait chercher un refuge à Spolète, pour y attendre les résultats de l'élection du nouveau Pape<sup>2</sup>.

Ces prévisions n'étaient qu'à moitié justes. Il partit effectivement le 6 août à la pointe du jour, et s'il réussit à échapper sain et sauf, il le dut à l'assistance active du cardinal Barbo; ce dernier, lié d'amitié avec les Borgia, était, en outre, inspiré par le désir d'empêcher une effusion de sang. Il s'agissait d'échapper aux embûches des Orsini : aucune mesure de précaution ne pouvait donc être de trop. Don Pedro monta à cheval à trois heures du matin, en compagnie de son frère Rodrigue, caché sous un déguisement, et du cardinal Pietro Barbo : celui-ci lui avait procuré une escorte de trois cents cavaliers et deux cents hommes à pied; toute cette troupe sortit de Rome par la porte du château Saint-Ange et prit la direction du Ponte-Molle; arrivée à quelque distance, elle revint brusquement sur ses pas, rentra dans Rome par la porte du Peuple, observant un silence profond, et de là, hâtant le pas et passant autant que possible par les quartiers les plus déserts, elle gagna la porte Saint-Paul. Tout marcha à souhait. Une fois hors des murs, les cardinaux Rodrigue et Barbo prirent congé de don Pedro, après avoir donné ordre aux soldats de l'escorter jusqu'à Ostie. Mais les haines amassées contre lui étaient si vives que les soldats refusèrent de l'accompagner plus loin<sup>3</sup>. En vain les cardinaux invoquèrent l'autorité du Sacré Collège, presque tous persistèrent dans leur refus : « Jusqu'au dernier valet d'écurie, dit un ambassadeur, pas un ne

<sup>1</sup> Lettre (inéd.) d'Otto Carretto du 5 août 1458 (Suppl. de l'édit. allem., n° 83).

<sup>2</sup> Archives d'État de Milan, Pot. Est. : Dépêche (inéd.) d'Antoine de Pistoi à François Sforza, du 31 juillet 1458.

<sup>3</sup> Ces détails sont empruntés à une lettre (inéd.) d'Otto de Carretto à François Sforza, datée de Rome, le 6 août 1458 : Bibliothèque Ambrosienne, Cod. Z, 219, Sup. Cf. MURATORI, t. III, 2<sup>e</sup> part., p. 1003.

voulut rester avec lui<sup>1</sup>. » A Ostie, don Pedro trouva de nouvelles difficultés : par son ordre, une galère devait l'y attendre toute prête à partir ; on y avait chargé de l'argent et divers objets de valeur, envoyés à l'avance. Mais il eut beau la chercher des yeux, il ne vit rien ; elle s'était éclipsée depuis longtemps. Ainsi abandonné de tous, il fut réduit à se jeter dans une barque qui le conduisit à Civita-Veccchia<sup>2</sup>.

Le cardinal Rodrigue montra plus de cœur que son frère. Il était de ceux qui avaient quitté Rome au mois de juin pour fuir la peste. Réfugié à Tivoli, il y reçut la nouvelle de la fin prochaine de son oncle ; il reprit sur-le-champ le chemin de Rome, où il rentra dans la nuit du 25 au 26 juillet<sup>3</sup>. Abandonné de tous ses serviteurs au milieu du désordre général, il vit son magnifique palais mis au pillage par une populace en délire. Il est indéniable qu'en rentrant dans la ville après avoir aidé à la fuite de son frère, il donna une preuve d'intrépidité peu commune. L'auteur de la *Chronique de Viterbe*, dont les informations sont généralement sûres, rapporte que, de la porte Saint-Paul, le cardinal se rendit à Saint-Pierre, où il voulait prier pour le Pape mourant et abandonné<sup>4</sup>.

Pendant quinze jours, Calixte III fut entre la vie et la mort ; enfin, le 6 août, jour de la fête de la Transfiguration de Notre-Seigneur, instituée par lui, vers le soir, Dieu daigna mettre fin à sa longue agonie<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Bibliothèque Ambrosienne, *loc. cit.* : Dépêche (inéd.) d'Antoine de Pistoie à François Sforza, datée de Rome, le 6 août 1458.

<sup>2</sup> Archives d'État de Milan, Relation (inéd.) d'Otto de Carretto à François Sforza, du 12 août 1458. Cf Archives Gonzague, à Mantoue : Lettre (inéd.) de Giov. Fr. de Balneo à son frère, le comte de Modigliana, datée de Todi, le 24 août 1458. — Don Pedro ne survécut pas longtemps à sa chute. il mourut le 26 septembre dans la citadelle de Civita-Veccchia, où il s'était réfugié : NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 257.

<sup>3</sup> Archives d'État de Milan, Dépêche (inéd.) d'Antoine de Pistoie à François Sforza, datée de Rome, le 26 juillet 1458 : « Monsignor Vicecancellero che era fuzito el mal aere a Tiboli e tornato questa nocte a Roma a 7 hore. Misser Borges non raxona più di partire. » — Le frère de Rodrigue, Luis Juan, ne quitta Bologne que le 4 août (*Cronica di Bologna*, p. 726) et arriva à Rome le 11 : voy. Archives secrètes du Vatican, *Acta consist.*

<sup>4</sup> NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 256.

<sup>5</sup> Bibliothèque Ambrosienne, Dépêche (inéd.) d'Antoine de Pistoie à François

Abstraction faite de son népotisme, Calixte III mérite de conserver un renom glorieux. Placé en présence de la question la plus grave de son siècle, la défense de la civilisation occidentale menacée par les progrès de la puissance turque, il travailla à la résoudre avec une persévérance et une activité qui eussent pu servir de modèle à toute la chrétienté; ce fut son grand mérite. On doit aussi lui tenir largement compte de ce que jamais les travaux et les soucis de la guerre et de la politique ne lui firent négliger les affaires intérieures de l'Église et ne l'empêchèrent de s'appliquer avec énergie à la destruction des hérésies<sup>1</sup>.

Dès que la mort du Pape fut constatée, l'agitation redoubla dans Rome. Tous les ennemis des Borgia, les Orsini en particulier, poussèrent un cri de joie. Les *Catalans* avaient déjà presque tous pris la fuite; ceux qui ne l'avaient point encore fait durent chercher des cachettes dans des lieux écartés, car la populace furieuse se ruait sur les maisons habitées par les

Sforza, du 6 août 1458 (Suppl. de l'édit. allem., n° 84). NICCOLA DELLA TUCCHIA (p. 256) raconte l'abandon honteux dans lequel le Pape mourant fut laissé par son entourage. Le cardinal Rodrigue fit seul exception. Ce fut lui aussi qui fit éllever à son oncle, dans la chapelle ronde de Saint-André, adjacente à Saint-Pierre, un magnifique tombeau de marbre dont on voit encore les fragments dans les grottes vaticanes : voy. TORRICIO, *Sacre grotte*, p. 94 et suiv.; CANCELLIERI, *Secret.*, p. 1124 et suiv., etc (voy. l'Index); MUNTZ, t. I, p. 212; DU CHESNE, t. II, p. 333. — Au cours des travaux de reconstruction de Saint-Pierre, on exhuma les restes de Calixte III (1586) et on les transféra dans un autre endroit de l'église, où ils restèrent jusqu'en 1605 : *Bibl. Hisp.*, t. II, p. 274. Enfin, en 1610 eut lieu la translation des restes de Calixte III et d'Alexandre VI à Sainte-Marie de Montserrat, église nationale des Espagnols. On voit dans la première chapelle latérale, à droite, un monument funéraire moderne, avec les médaillons des deux Papes. GIACONIUS (t. II, p. 987) a publié un dessin du tombeau primitif. Il existe à la Bibliothèque Vallicellane, Cod. H. 71, f° 343, un manuscrit intitulé : *Discursus de Calixti III pape corpore* (inéd.); il ne nous a rien appris de nouveau. Un document très intéressant est l'inventaire des livres trouvés dans le cabinet de Calixte III, publié par MUNTZ, t. I, p. 213-218 : il ne contient presque exclusivement que des titres d'ouvrages de religion ou de jurisprudence, et l'on peut, d'après cela, se faire une idée assez exacte de la tournure d'esprit de ce Pape.

<sup>1</sup> BERNINO, t. II, p. 172 et suiv., 176; *Bull. ord. prædic.*, t. III, p. 359 et suiv., 368 et suiv.; BZOVIUS, t. XVII, p. 144, 226 et suiv. Voy. encore : *Freib. Kirchenlexikon*, t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 1709 et suiv.

Espagnols et même sur celles des Romains connus pour leur attachement au parti des Borgia. Le cardinal Barbo lui-même faillit être victime de cette explosion de haine; les Romains ne lui pardonnaient pas d'avoir favorisé la fuite de don Pedro<sup>1</sup>.

En se répandant à l'extérieur, ce mouvement de réaction violente contre les étrangers espagnols donna lieu à des effusions de sang. A Viterbe, il y avait déjà eu des désordres le 1<sup>er</sup> août<sup>2</sup>. A Castelnuovo, le gouverneur de la place fut tué par Étienne Colonna; celui de Nepi eut le même sort<sup>3</sup>. Dans quelques villes, telles que Civita-Castellana, Fabriano, Ascoli, et autres, le peuple se souleva aux cris de : « Vive l'Église! » Avec l'assentiment du collège des cardinaux, les Orsini reprirent possession de San Gregorio, qui leur avait été enlevé par don Pedro<sup>4</sup>. Piccinino profita de l'occasion pour faire encore parler de lui. Ayant été informé de la mort prochaine du Pape, il s'était hâté de conclure un armistice avec Malatesta. Tranquille de ce côté, il se jeta sur les États de l'Église. Dès le 15 août, il se montrait devant les murs d'Assise, dont le gouverneur catalan lui livra les clefs à prix d'argent. Partant de là, il s'empara successivement des places de Gualdo, Nocera, Bevagna, etc., et vint établir son camp devant Foligno. On pensait qu'il était d'accord avec le roi de Naples et que celui-ci l'avait lancé en avant dans le but d'arracher par force la reconnaissance de ses droits, de faire peur aux cardinaux et d'empêcher l'élection d'un cardinal français<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 256; Bibliothèque Ambrosienne, *loc. cit.* Dépêche (inéd.) d'Otto de Carretto à François Sforza, du 6 août 1458; Dépêche (inéd.) d'Antoine de Pistoie, du 6 août 1458 (Suppl. de l'édit. allem., n° 84); Archives Gonzague, à Mantoue, Dépêche (inéd.) d'Antonius Catabenus à Louis de Gonzague, du 6 août 1458 : « Questi Cathelani sono tutti in fuga. »

<sup>2</sup> NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 69.

<sup>3</sup> Bibliothèque Ambrosienne : Dépêche (inéd.) d'Antoine de Pistoie à François Sforza, datée de Rome, le 6 août 1458.

<sup>4</sup> Archives Gonzague, à Mantoue, Dépêche (inéd.) d'Antonius Catabenus, du 19 août 1458; NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 257.

<sup>5</sup> Archives Gonzague, à Mantoue : Lettre (inéd.) de Giovanni Francesco de Balneo à son frère, datée de Todi, le 24 août 1458 : « Ello non fa guerra veruna al paese... solamente cerca con piacevoleze senza bombardare, senza combattere havere qualche terra se la può havere, et tutte li terre de la chiesa onde el vada gli danno vituarie. Per ognijuno se crede che la Maesta del Re

Les cardinaux avaient commencé à s'occuper de l'élection du futur Pape pendant la dernière semaine de juillet<sup>1</sup>. Dans le même moment, il se faisait déjà un échange actif de vues sur le même sujet entre les cabinets italiens. En effet, du choix à faire pouvaient découler bien des conséquences graves : le futur Pape serait-il Italien, Espagnol ou Français? ami des Orsini ou des Colonna? Dans la question de la succession au trône de Naples, prendrait-il parti pour la dynastie d'Aragon ou pour la dynastie française? Poursuivrait-il à outrance la guerre contre les Turcs? Serait-il d'humeur belliqueuse ou pacifique<sup>2</sup>? Autant de questions d'un intérêt palpitant.

Les cardinaux n'avaient pas oublié ce qui s'était passé au dernier conclave, d'où était sorti un Pape étranger, et il paraît que l'entente se fit promptement entre eux pour poser la candidature de l'un des membres du Sacré Collège, le cardinal Capranica. C'était un choix contre lequel aucun parti ne pouvait soulever une objection sérieuse. Un ambassadeur dit positivement, dans son rapport, que l'accord se fit unanimement sur ce nom, entre tous les cardinaux, italiens et non italiens, partisans des Orsini et partisans des Colonna<sup>3</sup>.

Le puissant duc de Milan se montra l'un des plus chauds partisans de la candidature de Capranica. Écrivant, le 2 août, à ses ambassadeurs à Rome, il leur disait : « Nous désirons que vous apportiez à cette affaire tout votre zèle et toute votre habileté, et que vous ne négligiez rien pour obtenir l'accomplissement de nos souhaits, tout en évitant, naturellement, de manquer aux bienséances. Nous excluons tout autre can-

sia stata casone de la venuta sua, prima per metere paura al collegio de li cardinali et oviare che non se facesse veruno papa franzoso, deinde se presume che lo habia fatto fare per havere le bolle del Reame », etc. Voy. NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 257; CRISTOFANI, p. 317 et suiv.

<sup>1</sup> Archives d'État de Milan, Dépêche (inéd.) d'Antoine de Pistoie à François Sforza, datée de Rome, le 26 juillet 1458 : « Per li cardinali si comincia a fare de le pratiche circa el papato »

<sup>2</sup> VORCT, t. III, p. 3.

<sup>3</sup> Archives d'État de Milan : Dépêche (inéd.) d'Otto de Carretto à François Sforza, en partie chiffrée, datée de Rome, le 26 juillet 1458; Bibliothèque Ambrosienne : Dépêche (inéd.) du même, du 14 août 1458 (Suppl. de l'édit allem., n° 86).

didat<sup>1</sup>. » Le lendemain, Simonetta, l'homme de confiance du duc, répétait le même ordre, en insistant sur ce point que Capranica était non seulement le prélat le plus digne de tout le Sacré Collège, mais aussi le plus apte à accomplir dans l'Église les réformes nécessaires<sup>2</sup>. Le roi de Naples, travaillé dans le même sens, manifesta également des dispositions favorables à Capranica<sup>3</sup>.

Pour comprendre l'unanimité surprenante de tous ceux qu'intéressait de près ou de loin la prochaine élection, il suffit de se rappeler la pureté de mœurs et les qualités rares de Capranica ; ce cardinal était dans toute la force du terme un grand homme.

Dominique Capranica était né, pendant le jubilé de 1400, dans la petite ville du même nom, voisine de Palestrina<sup>4</sup>. Bien que peu fortunée, sa famille était sur un pied d'amitié avec les Colonna. Dominique témoigna, dès la plus tendre jeunesse, un grand désir de s'instruire : à l'âge de quinze ans, il était déjà en état d'entrer à l'université de Padoue, où il se proposait de se livrer à l'étude du droit civil et du droit canon. Il y suivit, avec Nicolas de Cusa, les leçons de Césarini. Il ne tarda pas à

<sup>1</sup> Bibliothèque Ambrosienne : Minute d'une instruction (inéd.) chiffrée de François Sforza pour Otto de Carretto, datée de Milan, le 2 août 1458 : il est dit à la fin : « Questa instructione non monstrarete ad persona alcuna, sed sit solum apud vos. » Cf. *ibid.*, Dépêche (inéd.) d'Otto de Carretto, datée de Rome, le 12 août 1458. PETRUCELLI, t. I, p. 273 et suiv.

<sup>2</sup> Bibliothèque nationale de Paris, fonds ital., ms. 4588, f° 413 : Lettre (inéd.) de Cecco Simonetta à Otto de Carretto, datée de Milan, le 3 août 1458.

<sup>3</sup> PETRUCELLI, t. I, p. 274 ; Archives d'État de Milan, Pot. Est. : Dépêche (inéd.) d'Antoine da Trezzo, ambassadeur de Naples, à François Sforza, datée de Teano, le 19 août 1458 (le nom de Capranica est chiffré).

<sup>4</sup> Pour les pages qui vont suivre, j'ai puisé mes renseignements d'abord dans la monographie de CATALANUS, devenue très rare, puis dans diverses autres sources, telles que : les biographies de Capranica par Battista Poggio (BALUZE, *Miscell.*, t. III, Paris, 1680) et par Vespasiano da Bisticci (MAT, *Spicil.*, t. I, p. 185-191), et l'*Oratio funebris prima die exequiarum domini card. Firmani edita per Nicolaum præsulem Ortanum olim Catanzanum* (voy. plus haut) *creato Pio pont. II nondum coronato Rome in Minerva spectante universalis curia et populo Rom. sub aº Dom. 1458* (inéd.) (Cod. Vatic. 5815, f° 13-32<sup>v</sup>). Ce document renferme nombre de traits caractéristiques (pour abréger je me bornerai, dorénavant, à citer le Cod.). — Sur la famille de Capranica, voy. ADINOLFI, t. I, p. 45, 121, et Bibliothèque Vaticane, Cod. Vatic. 7971 (inéd.).

se former entre le maître et l'élève des liens d'affection mutuelle qui se resserrèrent encore davantage par la suite, à partir du jour où tous deux, compris dans une même promotion, eurent reçu la pourpre. Passé à l'université de Bologne, Capranica poursuivit ses études juridiques avec une ardeur extraordinaire : comme il ne s'accordait qu'une somme de repos aussi restreinte que possible, il arrivait souvent que le sommeil le surprît penché sur ses livres. Il menait de front l'étude des arts libéraux avec celle de la jurisprudence. La richesse de ses facultés intellectuelles lui donnait une supériorité marquée sur tous ses condisciples et en faisait le favori de ses maîtres ; on lui prédisait dès lors le plus brillant avenir. Sa modestie était si grande qu'une question posée par un ancien suffisait pour le faire rougir<sup>1</sup>. Pendant le temps de ses études, on ne le vit jamais prendre part à aucune réjouissance publique ni à aucun banquet ; aussi obtint-il, à vingt-cinq ans, le grade de docteur ; il n'y a pas lieu d'en être surpris. Martin V résidait alors à Mantoue ; il était très bien disposé en faveur de la famille Capranica, et, connaissant les mérites de Dominique, il l'attacha, malgré son jeune âge, à la trésorerie apostolique. On dit que ces nouvelles occupations n'ôtèrent rien à Capranica de son zèle pour l'étude ; d'après les mêmes témoins, ses auteurs préférés étaient saint Augustin, saint Jérôme, Cassien et Sénèque<sup>2</sup>.

Plus Martin V voyait de près le jeune fonctionnaire, plus il appréciait son érudition extraordinaire et ses rares vertus. C'est ce qui explique pourquoi il plaça la pourpre sur les épaules de Capranica, alors que celui-ci n'avait encore que vingt-trois ans. Cependant, dans la crainte de susciter des envieux au jeune cardinal, il ajourna la publication de cette promotion<sup>3</sup>.

En attendant, Martin V confia à Capranica diverses missions difficiles où celui-ci déploya un talent hors ligne ; chargé du

<sup>1</sup> Cod. Vatic. 5815, f° 45.

<sup>2</sup> Cod. Vatic. 5815, f° 16 ; BALUZE, t. III, p. 228. — Sur les «clericis Cameræ Apost.», voy. MONONI, t. VII, p. 6 et suiv. ; t. XI, p. 182 et suiv. ; RANGEN, p. 350 et suiv., 357 et suiv.

<sup>3</sup> Voy. plus haut, vol I.

commandement des troupes pontificales, il s'acquitta de cette tâche avec la même distinction. Le Pape le nomma alors gouverneur de Pérouse : dans ce nouveau poste, Capranica donna de telles preuves d'équité, de modération, de désintéressement et de bonté que la population le vénérait comme un père<sup>1</sup>.

Au commencement de novembre 1430, eut lieu la dernière promotion de cardinaux faite par Martin V : à cette occasion, la nomination de Capranica fut publiée en même temps que celle des cardinaux Ram, Prosper Colonna et Césarini. Cette nouvelle fut accueillie avec les plus vifs témoignages de joie par les amis du jeune prélat ; plusieurs cardinaux, parmi lesquels on cite Albergati et le grand Césarini, le félicitèrent dans les termes les plus chaleureux. « Je prie l'auteur de tout bien, lui écrivit Césarini, d'accroître de jour en jour les vertus par lesquelles vous avez mérité la pourpre. Puisse Dieu, après avoir permis que nous fussions élevés simultanément à cette dignité sur la terre, nous faire la grâce d'avoir aussi un jour ensemble part à la gloire céleste<sup>2</sup>. »

Capranica se proposait de se rendre sous peu à Rome, pour remercier le Pape et recevoir le chapeau et l'anneau ; mais l'agitation qui régnait à Pérouse le contraignit d'ajourner ce voyage. Sur ces entrefaites, Martin V mourut. A la première nouvelle de la mort du grand Pape qui avait été son protecteur, Capranica prit le chemin de Rome, dans l'intention de prendre part à l'élection de son successeur. Cependant, comme il tenait à ne blesser aucun des membres du Sacré Collège, il s'arrêta à Saint-Laurent-hors-les-murs, et envoya une députation de trois personnes prier les cardinaux de l'admettre au conclave. Cette conduite était prudente, car il avait des ennemis, et ceux-ci n'avaient pas perdu leur temps pour travailler activement contre lui. Ils exploitèrent d'une façon odieuse ses relations avec les Colonna et son passage dans l'ad-

<sup>1</sup> Cod. Vatic. 5815, f° 17. CATALANUS, p. 18 et suiv. — On conserve, aux Archives secrètes du Vatican, le Registre (inéd.) tenu par Capranica lorsqu'il était « capitaneus generalis Perusii », c'est-à-dire pendant les années 1430 et 1431 : voy. v. OTTENTHAL, art. des *Mittheil.*, t. VI, p. 617.

<sup>2</sup> CATALANUS, p. 174 et suiv. Voy. plus haut, vol. I.

ministration des finances. Néanmoins, personne n'osait agir à visage découvert contre un homme d'un talent si universellement reconnu. On s'y prit autrement : après lui avoir fait attendre longtemps la réponse à sa requête, on lui fit dire que, vu l'état des choses à Pérouse, il paraissait préférable qu'il regagnât son poste. Capranica comprit parfaitement où ses ennemis voulaient en venir; comme il n'entendait pas jeter le trouble dans le conclave, il se conforma au désir exprimé par les cardinaux ; mais, avant de repartir, il rédigea une protestation dans laquelle il se plaignait du retard apporté par les cardinaux à leur réponse, et constatait que tout en se rendant, par amour de la paix, au vœu du Sacré Collège, il n'en maintenait pas moins son droit, et, au cas où l'on attaquerait la validité de son titre de cardinal, il en appelait au concile<sup>1</sup>.

Cette pièce fut remise à son adresse quelques instants avant l'élection d'Eugène IV. Capranica s'empressa d'envoyer ses félicitations au nouveau Pape, et, par la même occasion, il lui fit respectueusement demander l'autorisation de faire son entrée à Rome avec le chapeau rouge. Mais déjà ses ennemis avaient réussi à prévenir contre lui l'esprit d'Eugène : les plus actifs étaient les Orsini ; ils poursuivaient d'une haine acharnée tout ce qui tenait aux Colonna. Excitée par eux, la populace romaine pilla le palais de Capranica et détruisit sa précieuse bibliothèque. Le cardinal fut informé coup sur coup de cet acte de vandalisme et de la venue prochaine d'estafiers envoyés de Rome par ses ennemis pour les débarrasser de lui. Réduit à fuir, il alla demander asile au monastère de Saint-Sylvestre, sur le mont Soracte. Là, il attendit, mais en vain, que le Pape, mal informé, revint sur sa première décision. Quelques cardinaux plaidèrent sa cause sans plus de succès. La commission instituée par Eugène IV pour juger sa réclamation rendit une sentence défavorable, et le Pape déclara sa promotion nulle et non avenue<sup>2</sup>.

Le concile de Bâle se réunissait en ce moment. Capranica,

<sup>1</sup> CATALANUS, p. 179 et suiv.

<sup>2</sup> CATALANUS, p. 31 et suiv. — Sur les procédés peu équitables d'Eugène IV dans cette circonstance, voy. vol. I.

poussé à bout, se décida à réclamer la protection de cette assemblée, et lui adressa son appel contre la décision du Pape, après quoi il se mit en route pour aller lui-même le soutenir devant elle. En passant à Sienne, il connut et attacha à son service Pierre de Noceto, qui fut plus tard l'homme de confiance de Nicolas V, et *Aeneas Sylvius Piccolomini*. Après un voyage semé de fatigues et de dangers, il arriva à Bâle, avec ses compagnons, au printemps de 1432. Dans l'intervalle, Eugène IV, sur des dénonciations mensongères, l'avait destitué de tous ses emplois et avait même confisqué son héritage paternel. Réduit à la pauvreté par cette mesure, le cardinal se vit contraint de congédier sa maison ; c'est ainsi qu'il se sépara de Piccolomini et de Noceto.

Au concile, Capranica conquit rapidement l'estime générale, de sorte que lorsqu'il soumit à l'assemblée son différend avec le Pape, elle se prononça en sa faveur. On ne saurait trop admirer la modération dont il fit preuve pendant son séjour à Bâle, en dépit des injustices dont il était victime. Il savait faire la distinction entre la personne du Pape et sa fonction. Il réclamait d'Eugène IV, comme un droit, la reconnaissance de son titre de cardinal, mais il était incapable de se laisser entraîner, par haine personnelle contre le Pape, à aucune démarche attentatoire à l'autorité du Saint-Siège. Jamais on n'entendit sortir de sa bouche un mot acerbe contre Eugène IV ou contre la curie<sup>1</sup>. Aussi lui fut-il facile de profiter de la première occasion de rapprochement, et il la saisit avec empressement. L'accordement se fit sur des bases aussi honorables qu'avantageuses pour lui : il se rendit alors à Florence, où Eugène IV lui fit un très bon accueil (1435). A partir de ce moment, il ne cessa de gagner du terrain dans la confiance du Pape. Sa courageuse protestation contre l'élevation de Vitelleschi au cardinalat troubla un instant ces bonnes relations, mais ce ne fut qu'un refroidissement passager<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Cod. Vatic. 5815, f° 18; BALUZE, p. 274; CATALANUS, p. 58 et suiv., 235, 237. VOIGT remarque également (t. I, p. 58) que jamais Capranica ne fit d'opposition au Saint-Siège par principe.

<sup>2</sup> Voy. plus haut, vol. I.

Eugène IV lui confia des missions importantes et honorables. Le pieux cardinal prêta au Pape un concours actif dans l'œuvre de la réforme des monastères et à l'occasion des négociations préparatoires de la réunion de l'Église grecque<sup>1</sup>. Ce fut lui aussi qui, d'accord avec Césarini, décida le Pape à donner la pourpre à Bessarion. Enfin, il procura à Eugène IV sa dernière joie, par son intervention énergique en faveur de la réconciliation de l'Allemagne avec l'Église; on reconnaît dans cette attitude son esprit charitable. Après la mort d'Eugène IV, la voix publique lui prédisait la tiare, quoiqu'il ne fût encore âgé que de quarante-sept ans<sup>2</sup>; rien ne montre mieux en quelle haute estime il était tenu à Rome. On ignore les motifs qui empêchèrent son élection.

Le nouveau Pape professait pour le cardinal de Fermo, titre sous lequel on désignait Capranica, parce qu'il était aussi évêque de ce diocèse, plus d'estime encore que ne l'avait fait Eugène IV. Pendant ses voyages, il voulait constamment l'avoir à ses côtés. En 1449, Nicolas V lui confia les importantes fonctions de grand pénitencier, où il déploya des qualités éminentes<sup>3</sup>; en outre, le Pape le chargea, comme nous l'avons vu, de diverses légations difficiles. Dans toutes ces situations, le cardinal saisit toutes les occasions de propager la réforme, montrant ainsi qu'il était animé d'un véritable esprit ecclésiastique<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> CATALANUS, p. 67 et suiv., 70 et suiv., 77 et suiv. — Sur l'attitude de Capranica à Pérouse, pendant le temps qu'il y occupa, pour la seconde fois, le poste de légat, et sur ce qu'il fit pour la réforme des mœurs, voy. GRAZIANI, p. 562, 564 et suiv., 576.

<sup>2</sup> Voyez, Bibliothèque nationale de Paris, la Dépêche (inéd.) de Marcolinus Barbaravia, citée plus haut, p. 4, note 1.

<sup>3</sup> Cod. Vatic. 5815, f° 19<sup>b</sup>-20. J'ai trouvé, à la Bibliothèque de l'Université de Bonn, un parchemin collé au verso de la couverture du Cod. 327 et qui n'est autre chose que l'original d'une Dispense en vue d'un mariage (inéd.), accordée par Capranica en qualité de grand pénitencier (« Ven. in Christo patri Dei gratia episc. Lucan. vel eius in spiritualibus vicario Dominicus miseratione divina tit. s. crucis in Jérusalem presb. card. »), « dat. Rome apud S. Petrum sub sigillo offici penitentiarie Id. Feb. Pont. dom. Nicolai pape V. A<sup>9</sup> 7<sup>0</sup>. »

<sup>4</sup> CATALANUS, p. 90, 100. — Capranica donne au diocèse de Fermo des règlements qui produisirent des effets très salutaires au point de vue de la réforme

Au conclave qui suivit la mort de Nicolas V, il fut encore question un instant de placer la tiare sur la tête de Capranica<sup>1</sup>. Déjà, sous le règne de ce Pape, il avait pris une part active à la préparation de la guerre contre les Turcs; sous celui de Calixte III, il redoubla ses efforts pour la défense de la chrétienté. Pendant la peste de 1456, tandis que tous les cardinaux fuyaient Rome, il demeura courageusement auprès du Pape. Les rues étaient remplies de cadavres dont l'odeur infecte empoisonnait l'air; cela ne l'empêcha pas une seule fois de les traverser pour aller conférer avec le Pape sur les affaires de l'Église<sup>2</sup>. Il ne montra pas moins de fermeté dans des circonstances plus difficiles peut-être, car il s'agissait des parents de Calixte III. Il ne craignit pas d'adresser au Pape personnellement, avec une généreuse franchise, d'énergiques remontrances au sujet des faveurs prodiguées à ses indignes parents. Quand le Pape voulut conférer à son neveu le titre de duc de Spolète, il refusa son assentiment et resta inébranlable, comme nous l'avons vu<sup>3</sup>. Poursuivi par l'inimitié des Borgia, il fut contraint de se tenir de plus en plus à l'écart de la vie publique. Il profita de ce répit pour se livrer à des exercices de piété, comme s'il eût eu le pressentiment de sa fin prématurée.

Dans les derniers jours du mois de juillet 1458, tandis que les cardinaux, dans leurs conciliabules, se préparaient à l'élire sur le trône pontifical, il éprouva un léger malaise qui dégénéra vite en maladie mortelle. Sa première pensée fut de demander les sacrements; il les reçut avec une grande ferveur, et, à cette occasion, il fit demander pardon aux cardinaux pour les offenses dont il aurait pu se rendre coupable à leur égard<sup>4</sup>.

(voy. *ibid.*, p. 88). — Sur la part qui revient à Capranica dans la découverte de la conjuration de Porcaro, voy. plus haut.

<sup>1</sup> Voy. plus haut.

<sup>2</sup> Cod. Vatic. 5815, f° 22.

<sup>3</sup> Voy. plus haut. — Au sujet de la courageuse franchise du cardinal, voy. BALUZE, t. III, p. 289 et suiv.; CATALANUS, p. 124 et suiv.; HABERL, *Bausteine fur Musikgesch.* (Leipzig, 1885), t. I, p. 23; Cod. Vatic. 5815, f° 22.

<sup>4</sup> Cod. Vatic. 5815, f° 30; CATALANUS, p. 116 et suiv. Archives d'État de Milan, Pot. Est.: le 1<sup>er</sup> août 1458, Otto de Garretto, dans une dépêche (inéd.) à

A partir de ce moment, il ne voulut plus s'occuper d'autre chose que de la pensée de l'éternité; c'était le meilleur commentaire qu'il put faire de son petit traité *De l'art de mourir*<sup>1</sup>, qui est un véritable trésor pour les âmes pieuses. Voyant ses amis se lamenter autour de son lit, il les consolait en leur démontrant que ceux-là seuls sont à plaindre qui ne songent pas à leur mort avant le jour où ils s'aperçoivent qu'ils doivent renoncer à la vie<sup>2</sup>.

Le cardinal modèle, tel qu'on se le figure volontiers, est un type sublime; on est en droit de dire de Capranica qu'il l'a réalisé. Tous les contemporains constatent unanimement qu'en lui la piété et l'érudition s'unissaient à un degré rare<sup>3</sup>. Sa vie était celle d'un saint. Il ne donnait que quatre heures au sommeil. Aussitôt levé, il récitait ses heures, après quoi il disait ou entendait la messe; généralement il se confessait avant de dire sa messe. En attendant le moment où il donnait ses audiences, il consacrait plusieurs heures à l'étude des Pères de l'Église; ses préférés étaient saint Jérôme et saint Augustin, comme au temps de sa jeunesse. Il ne permettait à aucune femme de passer le seuil de son appartement et ne faisait pas même d'exception pour ses plus proches parentes; quelle que fut celle qui se présentait à sa porte, sœur, belle-sœur ou religieuse, la consigne était également formelle<sup>4</sup>.

Le cardinal de Fermo s'était construit à Rome, dans le voisi-

François Sforza, parle de la maladie de Capranica : « Il card. de Fermo sono già IV o cinque di he stato infermo de fluxo de corpo, hora he megliorato. » Voy. encore : Archives d'État de Milan, Dépêches (inéd.) d'Antoine de Pistoie, du 2 août, et d'Otto de Carretto, du 3 août 1458 (ils annoncent que Capranica est gravement malade).

<sup>1</sup> Cet opuscule fut composé en 1452; CATALANUS entre dans de grands détails à ce sujet et en énumère les diverses éditions (p. 94, 147 et suiv.). Voy aussi LAMMIUS, *Cat. Bibl. Riccard.*, p. 48.

<sup>2</sup> CATALANUS, p. 117.

<sup>3</sup> Outre les témoignages cités plus haut, vol. I, voy. PIUS II, *Comment.*, p. 29; ANTONINUS, *Chronicon*, lib. XXII, cap. xvi, § 1; GRAZIANI, p. 576; Cod. Vatic. 5815 (presque tous les points mentionnés dans ce document sont confirmés dans les autres sources); enfin, les relations (inéd.) d'ambassadeurs, dont on trouvera des extraits à la fin des Suppl. de l'édit. allein.

<sup>4</sup> Cod. Vatic. 5815, f° 23<sup>b</sup>; cf. f° 16, 24, 30; BALUZE, t. III, p. 286 et suiv., 288.

nage de Sainte-Marie in Aquiro, un palais<sup>1</sup> dont l'extérieur était en rapport avec sa dignité, mais on eût vainement cherché à l'intérieur rien qui ressemblât à du confort ou à du luxe. La manière de vivre du cardinal était elle-même d'une extrême simplicité; jamais il ne paraissait plus d'un plat sur sa table. Ennemi de toute représentation, il recevait simplement, et bornait la conversation à quelques mots brefs et nets. Sa famille ecclésiastique ne se composait que d'hommes du plus grand mérite; les nationalités les plus diverses y étaient représentées<sup>2</sup>. Son attitude à l'égard de son entourage était moins celle d'un maître que celle d'un père rempli de sollicitude. S'il découvrait un défaut chez un de ses subordonnés, il cherchait à le corriger par la douceur, mais il était impitoyable pour le vice et pour la fainéantise; les prélates qui abandonnaient leurs églises pour intriguer à la curie lui étaient particulièrement odieux, et il les réprimandait vertement<sup>3</sup>. S'il était rigoureux pour les autres, il l'était encore plus pour lui-même. On a dit qu'il ne se permettait jamais le plus petit mensonge, même pour plaisanter<sup>4</sup>. Il demandait souvent à ses amis de lui signaler franchement ses propres défauts. Quand on le déshabilla après sa mort, on découvrit que même pendant sa maladie il n'avait pas quitté son cilice<sup>5</sup>. Charitable à l'excès, il ne savait jamais refuser, de sorte qu'il s'exposait souvent lui-même à des embarras d'argent. Souvent il fit vendre son argenterie pour en distribuer secrètement le prix

<sup>1</sup> ADINOLFI, t. II, p. 386 et suiv.

<sup>2</sup> MAI, t. I, p. 185, 186, 187; BALUZE, t. III, p. 295.

<sup>3</sup> Cod. Vatic. 5815, f° 29. — Si vives qu'aient pu être certaines sorties de Capranica dans l'emportement d'un saint zèle, comme par exemple dans le cas que je viens de citer, rien n'autorise à le dépeindre comme un caractère irascible : c'est cependant ce que fait Æneas Piccolomini (PIUS II, *Comment.*, p. 29). — Au reste, il est permis de suspecter ce témoignage, car, en 1458, Piccolomini était sur les rangs pour la tiare en même temps que Capranica : voy. GREGORIUS, t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 158. — D'autres écrivains ont blâmé en Capranica un caractère morose; Nicolas Palmeri prend sa défense en ces termes : « Maluit morosus ac inhumanus videri, quam longius progredi quam honestum aut ratio pateretur » : Cod. Vatic. 5815 (inéd.), f° 27<sup>b</sup>.

<sup>4</sup> BALUZE, t. III, p. 289.

<sup>5</sup> ANTONINUS, *loc. cit.*; Bibliothèque de la cour, à Vienne, Cod. 6216, f° 23 : *Cronica Veneziana detta del Magno* (inéd.).

aux pauvres, et il leur faisait jurer de ne parler de ses bienfaits à personne<sup>1</sup>. Par son testament il disposa de tout ce qu'il possédait en faveur d'œuvres pie. « L'Église m'a donné cette fortune, avait-il coutume de dire, je la lui restitue, car je n'en étais pas le propriétaire, mais seulement l'administrateur. Tant de nuits passées à l'étude des lois religieuses seraient du temps perdu, si je laissais à mes parents les biens de l'Église, qui appartiennent aux pauvres<sup>2</sup>.

Un des objets auxquels s'appliquait Capranica, tant à Rome que dans les provinces, était l'apaisement des querelles<sup>3</sup>. Quand l'un des adversaires refusait de céder à ses instances, il le menait dans sa chambre, et, après lui avoir fait jurer le secret, il se jetait à ses genoux et le suppliait de se réconcilier avec son ennemi<sup>4</sup>.

Ce grand cardinal aimait passionnément la science. Très savant lui-même, spécialement en théologie et en droit canon, il entretenait des relations amicales avec les savants fidèles à l'esprit de l'Église et avec les humanistes. Il voyait Biondo presque tous les jours. Sa riche bibliothèque était ouverte à tous les hommes désireux de s'intruire<sup>5</sup>. Il fut le fondateur du premier des collèges, dont le nombre s'est, depuis lors, multiplié à Rome. Ce collège, auquel il donna son nom, existe encore de nos jours; il était destiné à recevoir trente et un étudiants pauvres : seize pour la théologie et les arts libéraux, les autres pour le droit canon. Comme sa fortune ne lui permettait pas de construire un établissement spécial pour sa fondation, il logea les étudiants dans son propre palais<sup>6</sup>. Il

<sup>1</sup> Cod. Vatic. 5815, f° 26 et suiv.; BALUZE, t. III, p. 288, 294.

<sup>2</sup> Cod. Vatic. 5815, f° 29 et suiv. — Sur la générosité avec laquelle Capranica donnait des subventions pour la construction d'églises, voy. *ibid.*, f° 28, et CATALANUS, p. 128.

<sup>3</sup> Archives d'État de Milan, Dépêche (inéd.) de Jacques Calcaterra à François Sforza, datée de Rome, le 9 octobre 1455.

<sup>4</sup> Cod. Vatic. 5815, f° 21.

<sup>5</sup> CATALANUS, p. 132 et suiv., 135 et et suiv.; PAPENCORDT, p. 511. — De même que Piccolomoni, Jacques Amanati, qui devint aussi, dans la suite, cardinal, débuta dans sa carrière sous les auspices de Capranica : voy. plus haut. p. 84.

<sup>6</sup> Après la mort de Capranica, le cardinal Ange Capranica, son frère, cons-

donna à ce collège des constitutions rédigées de sa propre main ; c'est un modèle du genre<sup>1</sup>. Il fut lui-même un écrivain très fécond. Nous avons déjà cité son *Art de mourir*. On connaît encore de lui une collection des actes du concile de Bâle, un mémoire sur la guerre contre les Turcs, dédié à Calixte III, un traité sur le mépris du monde et des règlements de vie destinés à ses neveux et où se reflète la noblesse de son caractère<sup>2</sup>.

Dans la seconde semaine d'août, on répandit le bruit d'une amélioration dans l'état de sa santé : ses médecins l'avaient déclaré, disait-on. On se figure aisément la joie des amis de la science et de tous les bons esprits; elle fut, malheureusement, de courte durée. Dans la nuit du 13 au 14 août, il eut de

troussé à côté du palais un bâtiment où les étudiants entrèrent en 1460 et dans lequel se trouve encore, de nos jours, le collège Capranica (DENIFLE, *Universitäten*, t. I, p. 317; l'auteur donne de nombreux détails sur cette fondation). « L'architecture du palais de Capranica, dit GREGOROVIUS (t. VII, 3<sup>e</sup> édit., p. 617), actuellement le monument le plus ancien de la Renaissance à Rome, montre clairement la transition du style gothique au style néo-latin. »

<sup>1</sup> *Constitutiones collegii Capranici* · il en existe des exemplaires manuscrits en certain nombre, p. ex. dans le Cod. Vatic. 7832 (inéd.), et, à la Bibliothèque Victor-Emmanuel, à Rome, dans le Cod. Sessor. XCIII (inéd.), inscrit actuellement sous le n° 212. Ces constitutions ont eu deux éditions à Rome, en 1705 et en 1879, mais il n'est plus possible d'en trouver un exemplaire. La riche collection de manuscrits du collège Capranica (voy. Cod. Vatic. 3958 et 8184) a été dispersée de telle sorte qu'il n'en reste presque plus rien : voy. *Archiv.*, Nouv. suite, t. II, p. 364, et BLUME, *Iter*, t. III, p. 145 et suiv. — Suivant MORONI (t. XIV, p. 152), quelques-uns des manuscrits auraient été transportés à la Vaticane. M. Schwartz, attaché au Campo-Santo à Rome, a eu l'obligeance de me faire savoir qu'il se trouve encore des manuscrits à la Bibliothèque du collège.

<sup>2</sup> CATALANUS, p. 143-145, 244 et suiv. L'exemplaire manuscrit des *Constitutiones synodi Firmanæ* mentionné dans cet ouvrage se trouve actuellement à la Bibliothèque de l'Université de Bologne (Cod. 2631). — On conserve à la Bibliothèque Laurentienne, à Florence, Plut. LXXX, Cod. LV, f° 73-85, le beau *Règlement de vie* écrit par Capranica pour son neveu. BANDINIUS (t. III, p. 637) en a publié le préambule. Voici les divisions de ce traité : 1<sup>o</sup> De superbia et remediiis contra eam (f° 74); 2<sup>o</sup> De invidia et de remediiis, etc. (f° 75<sup>b</sup>); 3<sup>o</sup> De ira, etc. (f° 76); 4<sup>o</sup> De acedia (spleen) et de..., etc. (f° 77); 5<sup>o</sup> De avaritia, etc. (f° 77<sup>b</sup>); 6<sup>o</sup> De gula, etc. (f° 78<sup>b</sup>); 7<sup>o</sup> De luxuria, etc. (f° 79<sup>b</sup>). Voy. CATALANUS, loc cit. — Pour le traité dédié à Calixte III, voyez : Cod. Vatic. 5815 (inéd.), f° 28<sup>b</sup>; certains auteurs ont prétendu, et VOIGT (t. II, 2<sup>e</sup> édit., p. 400) a dit après eux, que Capranica avait composé des poèmes; cependant CATALANUS a déjà démontré la fausseté de ce renseignement (p. 151).

nouveau un violent accès de fièvre; dans l'après-midi du 14 il était mort. Quelques moments avant d'expirer, il avait encore reçu le Saint Viatique, avec tant de piété et de recueillement, qu'il faisait aux assistants l'effet d'un ange du paradis<sup>1</sup>. Il eut encore la force de leur demander l'aumône d'une prière et de les adjurer de se consacrer, sans découragement, au bien de l'Église, qu'il avait tant aimée de son vivant : ce furent ses dernières paroles<sup>2</sup>.

« Deux heures avant sa mort, dit Otto de Carretto, ambassadeur du duc de Milan, le cardinal me tendit la main et me dit : « Je suis vivement peiné de n'avoir pu témoigner avant « ma mort, ni à votre maître ni à vous, toute la reconnaissance à « laquelle vous aviez droit de ma part; mais Dieu vous le ren- « dra. » Je n'eus pas la force de répondre. Telle a été, Mon- seigneur, la fin du plus sage, du plus parfait, du plus savant et du plus saint prélat qu'ait possédé l'Église de Dieu dans notre temps. Toute sa vie a été consacrée à la glorification de l'Église romaine. Il était la colonne de la paix en Italie, un miroir de piété et de sainteté. Comme tous les partis étaient d'accord pour lui donner leurs voix, nous nous croyions tous assurés de saluer bientôt en lui le Pape. Maintenant il ne nous reste qu'à assister, avec la douleur dans le cœur, aux funérailles de cet homme. Ainsi va le monde! Ainsi est déçu tout espoir! » La dépêche de l'ambassadeur, écrite une heure après la mort de Capranica, se termine sur ces mots<sup>3</sup>; sous les lignes pâlies de l'écriture, il semble que l'on sente battre encore le cœur de celui qui la composa.

Les restes mortels du cardinal furent ensevelis à Sainte-Marie sopra Minerva, tout près du tombeau de sainte Catherine de Sienne; c'était bien là leur place<sup>4</sup>. Il laissa des regrets

<sup>1</sup> Bibliothèque Ambrosienne : Dépêche (ined.) d'Otto de Carretto, dont je donne un extrait un peu plus loin dans le texte; Cod. Vatic. 5815, f° 30.

<sup>2</sup> BALUSE, t. III, p. 299; CATALANUS, p. 118.

<sup>3</sup> J'ai trouvé cette belle dépêche (ined.) à la Bibliothèque Ambrosienne (voy. Suppl. de l'édit. allem., n° 86).

<sup>4</sup> Le tombeau de Capranica s'y trouve encore, dans la chapelle du Rosaire : c'est un bon travail de l'époque de Paul II. Voyez : *Beschreibung Roms*, t. III, 3<sup>e</sup> part., p. 510. BURCKHARDT (*Cicerone*, t. II, 4<sup>e</sup> édit., p. 162) nomme

universels. « On n'entend de tous côtés que lamentations et soupirs », écrivait à ce sujet, le 19 août, l'ambassadeur du marquis Louis de Gonzague<sup>1</sup>.

Les Romains avaient raison de le pleurer. Parmi tous les cardinaux de l'époque de la Renaissance, Albergati, Césarini et Carvajal exceptés, il n'en est pas un que l'on puisse lui comparer. Dans la situation où se trouvait alors l'Église, sa mort subite était le coup le plus sensible qui put la frapper.

Deux jours après la mort de Capranica s'ouvrit le conclave. Homme d'État éminent, écrivain remarquable, le cardinal qui en sortit Pape était un ancien secrétaire du cardinal de Fermo.

le cardinal « Capraneo » et indique, de même que GSELL-FELS (p. 438), comme date de sa mort, l'année 1469 ! — On trouvera dans Tosi, pl. 76, un dessin de ce monument. L'épitaphe mentionne avec éloges les douze légations de Capranica; elle a été publiée par UGHELLI, t. II, p. 716 ; par CATALANUS, p. 119 ; par CIACONIUS, t. II, p. 840 et suiv. ; dans la *Descriz. di Roma* (Roma, 1739), p. 444, et par FORCELLA, t. I, p. 418. — Il ressort du Cod. Vatic. 5815 (inéd.), f° 28, que Capranica avait fait construire son tombeau de son vivant. — La *Cronica di Forlì*, de GIOVANNI DE PEDRINO, décrit la solennité de ses funérailles : Bibliothèque privée du prince B. Boncompagni, à Rome, Cod. 234, f° 259<sup>b</sup>.

<sup>1</sup> Archives Gonzague, à Mantoue, Dépêche (inéd.) d'Antonius Catabenus, du 19 août 1458. Cf. ANTONINUS, *Chron.*, loc. cit. La *Cronaca Veneziana detta del Magno* (inéd.) (Bibliothèque de la cour, à Vienne. Cod. 6216, f° 23) rapporte que la mort de Capranica causa un deuil universel.

## TABLE

### DES NOMS CITÉS DANS LE SECOND VOLUME

---

- ACCIAPACCI (Nicolas DE), cardinal, p. 4 note 4, 74.
- ACCIAUOLI (Ange), p. 441 note 6.
- ADRIEN IV, Pape, p. 322 note 2.
- AGLI (Antonio DEGLI), p. 195.
- AGNESI (A.), cardinal, p. 54 note 1, 64, 72 note 1.
- AILLY (Pierre d'), cardinal, p. 239 note 3.
- ALAIN, cardinal, p. 54 note 1, 302, 305, 307, 311, 331, 332, 337 note 2, 357 et suiv., 360 et suiv., 365, 366 note 2, 384 note 4, 422, 434 note 5, 443, 449.
- ALBERGATI (Nicolas d'), cardinal, p. 10, 13 et suiv., 19, 458, 468.
- ALBERT, duc d'Autriche, p. 86, 134, 147, 148, 287.
- ALBERT-ACHILLE, margrave de Brandebourg, p. 286 et suiv.
- ALBERT DE ALBERTIS, p. 74.
- ALBERTI (Léon-Baptiste), p. 160, 165 et suiv., 168, 172, 183, 213 note 2, 216 note 2, 219, 220.
- ALBIZZI (Rinaldo DEGLI), p. 12.
- ALEXANDRE III, Pape, 306 note 4.
- ALEXANDRE VI, Pape. Voy. BORGIA (Rodrigue).
- ALIPRANDI (Ambroise DE), p. 292 note 1.
- ALLOSIO (Henri DE), cardinal; p. 7.
- ALPHONSE D'ARAGON, roi de Naples, p. 1 et suiv., 24, 26, 31, 60 et suiv., 74, 83 note 3, 149, 150 note 1, 152,
- 169 note 1, 210, 224, 224 note 1, 247, 249, 269, 270, 276, 278, 281, 282 et suiv., 284, 303, 309 et suiv., 311, 315 note 2, 317, 321, 337, 341, 342, 343 et suiv., 345, 347, 353 et suiv., 354, 364, 370, 381, 400-404, 408, 409 note 1, 410, 411, 422, 441 et suiv., 444, 445, 448.
- ALPHONSE, roi de Portugal, p. 272, 272 note 2, 362 et suiv., 372 note 1, 383 note 3, 416.
- ALPHONSE, fils de Ferrant de Naples, p. 401.
- ALPHONSE DE CALATAMBIO, p. 352.
- ALUNNO (Niccolò), p. 178.
- AMBROGINI (Angelo), p. 262.
- AMBROISE, religieux languedocien, p. 371.
- AMIDANO (Vincent), p. 90 note 1, 92 note.
- AMIGDANI (Nicolas DEGLI), p. 215.
- AMMANATI (Jacques), Piccolomini, cardinal, p. 86, 420 et suiv., 465 note 5.
- ANDRÉ, archevêque de Carniole, p. 46.
- ANDRÉ, archevêque de Rhodes, p. 229.
- ANDREA DEL CASTAGNO, p. 178.
- ANGELOCO DE FIESOLA (Fra), p. 7 note 1, 174-178, 188.
- ANGUILLARA (Ascanio d'), p. 342, 352.
- ANGUILLARA (Deifobo d'), p. 342, 352.
- ANGUILLARA (Everso d'), p. 57, 293, 320 et suiv., 342, 352.
- ANICIUS PROBUS, p. 169.

- ANTOINE DE MONTEFALCONE, p. 306, 334.
- ANTOINE DE PISTOIE, p. 365 note 1, 442 note 3, 443 note 3, 444 notes 1, 2, 4, 446 note 3, 447 notes 2 et 3, 448 notes 2 et 4, 449 note 1, 450 note 1, 451 note 2, 452 notes 1, 3, 5, 454 notes 1 et 3, 455 note 1, 463 note.
- ANTOINE DE TREZZO, p. 151 note 4, 259 note 1, 278 note 2, 345 note 1, 402 note 4, 403 note 1, 441 note 6, 442 note 1, 443 note 2, 456 note 3.
- ANTONIN (saint), archevêque de Florence, p. 8, 137 note 2, 152, 199, 250, 261, 312, 322 et suiv., 329 note.
- ANTONIO DI FRANCESCO, p. 172.
- ARCEMBOLDI (Nicolas), p. 138 note 1, 150 note 1, 151 note 1.
- AREVALO (Rodericus Sancius DE), p. 40, 49 et suiv.
- ARINGHERIUS (Franciscus), p. 280 note 1.
- AURISPA (Giovanni), p. 13, 81, 183.
- BAJAZET, p. 241.
- BALNEO (Giov. Fr. DE), p. 452 note 2, 454 note 5
- BARBARO (François), p. 155.
- BARBATIA (Andreas DE), p. 65 note 2.
- BARDABARIA (Marcolinus), p. 4 notes 2 et 4, 9 note 2, 25 note 1, 26 note 4, 58 note 3, 461 note 2.
- BARBE (marquise), de Mantoue, p. 79 note 2.
- BARRO (Pierre), cardinal (Paul II, Pape), p. 7, 40, 52 note 2, 74, 91 note, 302 et suiv., 340 note 3, 318, 320, 329 note, 333 note 1, 350, 404 note 2, 427, 437, 449, 451, 454.
- BAROUL, ban de Roumanie, p. 384 note 3.
- BARTHÉLEMY DE LAGAZARA, p. 213 note 2, 218 note 1, 219 note 3, 224 note 1, 226 note 2, 227 note.
- BARTOLOMEO DE FOLIGNO, p. 178.
- BARTOLOMEO DELLA PORTA (Fra), p. 174.
- BAVERIO BONETTI, d'Imola, p. 290.
- BELTRAMO DI MARTINO, p. 173.
- BENOIT XII, Pape, p. 35.
- BENOIT XIII (Pierre de Luna), anti pape, p. 309.
- BENTIVOGLIO (Sante), p. 63, 66.
- BENVOGLIENTI (Léonard DE), p. 225 note 1, 274 notes 1 et 2, 281 note 1, 282 note 2, 344, 354 note 2, 403 note 3, 409 note 1, 437 note 3, 438 note 2.
- BERNARDIN DE SIENNE (saint), p. 73-77.
- BERNARDUS DE GARZONIDUS, p. 20 note 2.
- BESSARION, cardinal, p. 7, 40, 50, 64 et suiv., 75, 136 et suiv., 179, 200, 211 et suiv., 215, 215 note 2, 229, 265, 301 et suiv., 304, 305, 350, 449, 461.
- BEVAZAN (Louis), p. 259.
- BICARDO (Antoine), p. 377 note 1.
- BICHIS (Jean DE), p. 428.
- BIONDO (Flavio), p. 159, 185 note 1, 465.
- BIRAGO (L.), p. 189 note 1, 193 note 2.
- BIRGERIUS (M.), p. 334 note 1.
- BISTICCI (Vespasiano da), p. 5 note 1, 13, 16 note 1, 20, 22 et suiv., 26, 30, 95, 157 note 2, 182, 184, 186, 188 et suiv., 197 note 2, 198, 199, 294, 296, 304, 315, 456 note 1.
- BOCCACE, p. 204.
- BORGHESE (Galgano), p. 291 note 3, 344, 354 note 2, 380 note 4, 409 note 1.
- BORGIA (maison de) [Borja], p. 308, 349, 381, 424 et suiv., 436 et suiv., 438 et suiv., 453, 462.
- BORGIA (Alphonse DE). Voy. Calixte III.
- BORGIA (Alphonse), chanoine, p. 439 note 1.
- BORGIA (Catherine), p. 424.
- BORGIA (Françoise), p. 424 note 2.
- BORGIA (Isabelle), p. 424.
- BORGIA (Jean), p. 439 note 1.
- BORGIA (Jeanne), p. 424 note 2.
- BORGIA (Luis-Juan), cardinal. Voy. Mila.
- BORGIA (Michel), p. 248 note, 415 note 5, 416 note 3, 423 note 4, 439 note 1.
- BORCIA (Pedro-Luis), p. 424, 435-438, 440, 443, 445, 448, 450 et suiv., 454, 462.

- BORGIA (Rodrigue) [Alexandre VI], p. 171, 404, 424, 425-432, 434 note 1, 435, 442, 450, 451, 452, 453 note.
- BOSCOLI (Pierre-Paul), p. 204.
- BOURGART DE MULHEIM, p. 135.
- BRAMANTE, p. 170.
- BRAMANTINO, p. 178.
- BRISSI (Joseph), p. 192, 223, 307 note 1, 338.
- BRUNI (Lionardo), d'Arezzo, p. 207.
- BUESA (Joh. DE), p. 320 note 2.
- BUONFIGLIO (Benedetto), p. 178.
- BUSCH (Jean), p. 110, 111, 113, 114 note 1.
- BUSSE (Paul), p. 113.
- BUTIGELLA (François), p. 87 note 1.
- CACCIA (Etienne), p. 214 note 1, 215 note 2, 216 note 2, 217 note 2, 218 note 1, 219 note 3.
- CAFFARI (Stephano), p. 4 note 3.
- CALANDRINI (Philippe), cardinal, p. 54 note 1, 64, 138, 151, 224, 297, 302, 441.
- CALANDRINI (Thomas), p. 12 note 1.
- CALCATERA (Jacques), p. 344 note 1, 376, 377 note 1, 381, 385 note 2, 401 note 1, 408 note 3, 435 note 4, 443 note 1, 465 note 3.
- CALDERINA (Valerio), p. 414.
- CALIXTE II, Pape, p. 319 note 1.
- CALIXTE III, Pape, p. 161, 200, 234, 299, 302, 306-324, 326-366, 380 et suiv., 386 et suiv., 393, 396 et suiv., 398, 400-405, 406, 408-429, 432-453, 454, 462, 466.
- CAMPFRESCO (Paul), archevêque, p. 414.
- CAMPFRESCO (Pierre de), p. 259 note 1, 330 note 1, 346 note 3, 402 note 4.
- CAPONI (Augustin), p. 204.
- CAPONI (Piero), p. 431 note 2.
- CAPRANICA (Ange), cardinal, p. 75, 465, note 6.
- CAPRANICA (Dominique), cardinal, p. 4, 8 et suiv., 38 note 4, 70 note 2, 86, 215, 231 note 2, 262, 283, 302, 304, 350, 408, 427 note 1, 436, 455-468.
- CARACCIOLI (Marin), p. 276 note 2.
- CARLO D'AREZZO, p. 13, 138.
- CARRETTO (Otto DE), p. 399 note 3, 404 notes, 423, 437 note 1, 438 note 1, 441 note 4, 443 note 3, 446 note 1, 447 note 1, 448 notes 1 et 3, 449 note 1, 450 note 3, 451 notes 1 et 3, 452 note 2, 454 note 1, 455 note 3, 456 note 1, 462 note 2, 467.
- CARVAJAL (Juan DE), cardinal, 5, 28, 33 et suiv., 68, 138, 151, 262, 302, 304, 331, 332, 341 note 1, 353, 363, 369-376, 379 note 3, 380 note 4, 385, 389 et suiv., 392, 397, 398, 415 note 1, 418, 419, 425 note 1, 437, 468.
- CASIMIR, roi de Pologne, p. 29, 121.
- CATABENUS (Antonius), p. 311 note 3, 438 note 2, 447 notes 1 et 2, 449 note 2, 450 note 1, 454 notes 1 et 4, 468 note 1.
- CATANEI (Vanozza DE'), p. 428.
- CATHERINE, épouse du margrave de Bade, p. 86.
- CATTANEO (Galeas), p. 79 note 2.
- CAVMIS (Jean DE), p. 446 note 1.
- CERDA (Antoine DE LA), cardinal, p. 54 note 1, 302, 448, 450 note 3.
- CESARI (Alexis DE'), évêque de Chiusi, p. 292 note 1, 299, 300 note 2, 301 note 2, 320 note 2, 321 note 2, 345.
- CÉSARINI (Julien), cardinal, p. 273, 456, 458, 461, 468.
- CESCASES (Ludovicus), p. 357 note 4, 359 note 4, 423 note 2.
- CHARLES VII, roi de France, p. 31 et suiv., 38, 179, 272, 337 note 2, 357, 360, 383 note 2, 385 note 1, 416, 434.
- CHRISTIAN, roi de Danemark et de Norvège, p. 271 note 3, 362.
- CHRISTIAN, abbé de Saint-Pierre, p. 111.
- CHRISTOPHORUS A SOLDO, p. 73.
- CILLY (Frédéric DE), p. 86, 370, 389 et suiv.
- CIRIACO D'ANCÔNE, p. 207.

- Claire, sœur de Nicolas de Cusa, p. 124.
- Clément VII, Pape, p. 94.
- Clément VIII, Pape, p. 309.
- Colonna (maison de), p. 141, 211, 225, 302 et suiv., 304, 437, 455, 456, 458, 459.
- Colonna (Étienne), p. 342, 454.
- Colonna (Laurent), p. 57.
- Colonna (Prosper), cardinal, p. 4, 8 et suiv., 27, 81 note 1, 149 note 3, 302, 318, 458.
- Condulmaro (François), cardinal, p. 16 note 1, 26, 435.
- Constantin le Grand, empereur, p. 340.
- Constantin Paléologue, empereur, p. 236, 240, 242, 244, 248 note 3, 249 et suiv., 251 et suiv.
- Constanz (Louis), Frère Mineur, p. 409 note 1.
- Contarini (François), p. 280, 283 note 1, 292, 293 notes, 297 note 1, 311 note 1, 320 note 3, 321 note 3, 400 note 4, 401 note 3, 439 note 3.
- Conti (Ascanio), p. 59.
- Coppino, Frère Mineur, p. 422 note 1.
- Cosme de Monserat, évêque de Vich, 316, 418, 419 note 1, 442 note 4.
- Creussner (Frédéric), de Nuremberg, p. 88 note 1.
- Critobule, p. 253 note 1.
- Curte (Sceva de), p. 137 note 1, 138, 276 note 2, 279 note 2, 286 note 1.
- Cusa (Nicolas de), cardinal, p. 9, 32, 49 note 3, 54, 96 note 2, 98-118, 123-130, 286 note 1, 298 note, 301, 306 note 3, 308 note 3, 331, 332, 375, 378 note 1, 397, 437, 456.
- Dathus (Augustinus), p. 72, 96.
- Decembrio, p. 183, 187, 192.
- Démétrius, despote du Péloponèse, p. 257.
- Denis van Leeuw, p. 101.
- Deodatus, professeur de Gênes, p. 413 note 2.
- Diego (saint), p. 76, 85.
- Diotisalvi, p. 150 note 1.
- Dlugoss (Jean), p. 87.
- Doering (Mathias), p. 120 note 1.
- Donatus de Donatis, p. 140 note 1, 159 note 2, 236 note 2, 290 note 3.
- Doria (Gabriel), p. 241 note 2.
- Ducagnini (Nicolas), p. 407.
- Ducagnini (Paul), p. 407.
- Ducas, p. 254.
- Éléonore d'Aragon, p. 401.
- Éléonore de Portugal, p. 132, 139, 142, 143, 145 et suiv.
- Enenkel (Gaspard), p. 135, 136, 137, 147, 147 note 1, 148 note 3.
- Enoch (Alberto), p. 196.
- Enriquez (Garcia), p. 50.
- Erlichshausen (Louis d'), p. 197 note 2.
- Estaing (Guillaume d'), cardinal, p. 382.
- Este (Borso d'), p. 135, 151.
- Estouteville (Guillaume d'), cardinal, p. 7, 74, 97 et suiv., 127 note 1, 260, 262 note 1, 275 note 1, 301, 350, 434, 435, 436, 442, 449.
- Étienne, despote de Bosnie, p. 233, 257.
- Étienne, duc de Bavière, p. 34.
- Étienne de Spangenberg, p. 104, 105.
- Eugène IV, Pape, p. 1, 3, 4 et suiv., 16, 25, 26, 30, 32, 55, 74, 162, 169 note 4, 171, 172, 175, 186, 208, 209, 219, 220, 238, 245, 302, 309, 330, 349, 404, 459 et suiv.
- Faltonia Proba, p. 169.
- Fantinus de Valle, p. 420.
- Farinha (Velasco), p. 352.
- Félix V, antipape, p. 25, 31, 32, 38 et suiv.
- Fenollet (Ponce), p. 337 note 1, 355 note 3, 386 note 3, 415 note 1, 422 note 1.
- Ferrant (Ferdinand d'Aragon), de Naples, p. 309 note 2, 401, 404, 442, 443 et suiv., 445, 446, 449, 454, 456.
- Ferrier (saint Vincent), p. 307.
- Fieschi (Jean), cardinal, p. 302.
- Fieschi (Lodisio), p. 414.
- Filelfo (Francesco), p. 136, 185, 187,

- 188, 189, 191, 192, 224, 266, 272,  
314 note 1, 315.
- FIORAVANTE (Ridolfo), p. 172.
- FOLLIANO (Corrado), p. 342.
- FOSCARINI (François), doge, p. 265, 372  
note 1, 380 note 4, 383 note 2, 385  
note 1, 408 note 1.
- FOSCARINI (Ludovic), p. 323 note 1.
- FOUQUET (Jean), p. 171.
- FRANCHI (Battista DE'), p. 259 note 1.
- FRANÇOIS D'ASSISE (saint), p. 174.
- FRÉDÉRIC III, empereur, p. 4 note 3,  
24, 27, 28, 31, 37, 54, 73 note 3,  
86 note, 94, 104, 105, 118, 131-  
153, 161, 203, 272, 285, 287 et  
suiv., 324, 356, 369 note 2, 385,  
393, 394, 396, 416.
- FRÉDÉRIC I<sup>er</sup>, électeur palatin, p. 391,  
394.
- FRÉDÉRIC DE MONTEFELTRE, duc d'Ur-  
bin, p. 200.
- FRÉDÉRIC, archevêque de Magdebourg,  
p. 111, 112.
- FRÉDÉRIC, archevêque de Salzbourg,  
p. 36 note 3, 106.
- FRESCOBALDI (Antoine), p. 346.
- GABADEO (François), p. 216.
- GABRIEL DE RAPPALO, p. 213 note 1,  
214 note 1, 216 note 2, 226 note 1.
- GABRIEL DE VÉRONE, p. 330, 366, 421  
note 1.
- GABRIEL DE NARNI, p. 136 note 3.
- GAETANI (Odoardo), p. 355.
- GAETANI (Onorato), p. 77 note 2, 140  
note 2, 259 note 3, 262 note 1, 415  
note 1.
- GALLO (Nicolas), p. 212.
- GARAMPI (J.), p. 305 note 2.
- GASPARD DE BOLOGNE, p. 43.
- GASPARD DE VÉRONE, p. 427.
- GATESCHI (Prencivale DI), p. 292  
note 3.
- GATTI (Giovanni), p. 414.
- GENNADIUS, p. 228, 255.
- GEORGES, évêque de Lausanne, p. 351  
note 1, 440 note 2.
- GEORGES, abbé de Michaelbeuren, p. 85  
note 2.
- GEORGES DE TRÉBIZONDE, p. 187 note 1,  
190, 194.
- GETLER DE KAYSERSBERG, p. 45 et suiv.,  
52 note.
- GIRARDACCI, p. 64, 426 note 1.
- GILLES DE VITERBE, cardinal, p. 16  
note 1.
- GIOTTO, p. 174.
- GIOVANNI DI ROMA (Fra), p. 175.
- GIRAD (Jacques), évêque de Barcelone,  
p. 383 note 2.
- GISLINA, capitaine de l'empire grec,  
p. 232.
- GIUCNI (Bernard), p. 217 note 2, 274  
note 1, 275 note 1, 276 note 2,  
277.
- GIUSTINIANI (Fr.), de Chio, p. 256  
note 2.
- GIUSTINIANI (Giovanni-Guglielmo-  
Longo), p. 248 note 2.
- GIUSTINIANI (Orsato), p. 276 note 2.
- GICHEN (Henri, comte DE), p. 109.
- GODEFROI, évêque de Wurzbourg,  
p. 109 note 1.
- GODI (Piero DE), 214, 215, 219, 220  
note 1, 222 et suiv.
- GOLDERER (Jean), p. 79 note 2.
- GONZAGUE (Charles DE), p. 281.
- GONZAGUE (Louis III DE), marquis de  
Mantoue, p. 72 note 1, 73 note 3,  
81 note 1, 277, 281, 365 note 2.
- GONZAGUE (cardinal DE), p. 212 note 1.
- GORKA (Wysota DE), p. 29.
- GOTARDUS DE SEREZANA, p. 301 note 4.
- GOZZOLI (Benozzo), p. 7 note 1, 178  
note 3, 188.
- GRÉELLE (Blaise DE), archevêque de  
Bordeaux, p. 358 note 1.
- GRÉGOIRE XI, Pape, p. 325.
- GRÉGOIRE XIII, Pape, p. 7.
- GRÉGOIRE, patriarche de Constanti-  
nople, p. 229, 239.
- GRIMALDI (Jacques), p. 168.
- GRITTI (Triadino), p. 323 note 1.
- GROLEA (Joh. DE), p. 422 note 2.
- GUARDIA (Johannes DE LA), p. 310  
note 2.
- GUARINO DE VÉRONE, p. 52, 187.
- GUARNA (Nic.), p. 60 note 2.

- GUICHARDIN (François), p. 423.  
 GUICHARDIN (Louis), p. 300 note 2.  
 GUIDOBONUS (Ant.), p. 310 note 2.
- HAGEN (Jean), abbé de Bursfeld, p. 108.  
 HAMSA, p. 409, 410 et suiv.  
 HARTUNG VON CAPPELL, p. 32.  
 HARTUNG KAMMERMEISTER, p. 109.  
 HEILO (VAN), p. 124.  
 HEMERLIN (Félix), p. 71, 88, 99  
 note 2.  
 HERBERSTEN (Georges DE), p. 133  
 note 1.  
 HERDEGEN (Othon), p. 387.  
 HIERONYMUS DE BURSELLIS, p. 66.  
 HINDERBACH (Jean), p. 321 note 4, 323,  
 325.  
 HLADEK (Luc), p. 418 et suiv.  
 HUNYADE (Jean), p. 230, 231, 232,  
 233, 265, 286, 367, 369-376, 379,  
 381, 382-384, 406.  
 HUNYADE (Ladislas), p. 389.
- INFESSURA, p. 93 note 2, 142 note 1,  
 146 note 2, 150 note 1, 214 note 1,  
 221, 227, 250, 261 note 1, 283  
 note 4, 380, note 4.
- IRGHIRAMI (Jean), p. 90 notes 1 et 2, 92  
 note 1, 93 note 1.
- INGRATI (Jacomo), p. 302 note 1.  
 INNOCENT III, Pape, p. 333 note 1.  
 INNOCENT VII, Pape, p. 170.  
 INNOCENT VIII, Pape, p. 319 note 1.  
 ISA-BET, p. 408, 409, 410.  
 ISIDORE, cardinal, p. 230, 246, 254,  
 273 et suiv., 302, 315, 317.
- JACOBUS DE ARRETIO, p. 431 note 3.  
 JACOBUS DE THOMOLEIS, p. 134 note 2  
 JACQUES, infant de Portugal, cardinal,  
 p. 432 et suiv., 441.  
 JACQUES DE JUTERROCK, p. 41-45, 87,  
 98 note 3.  
 JACQUES DE LA MARCHE (saint), Fr.  
 M., p. 85, 334, 398.  
 JACQUES DE SIRK, archev. de Trèves,  
 p. 85, 125 note 2, 287, 288, 390.  
 JEAN XXII, Pape, p. 35.  
 JEAN PALÉOLOGUE, empereur, p. 237, 238.
- JEAN, margrave de Brandebourg, p. 225  
 note 2.  
 JEAN D'ANJOU, duc de Calabre, p. 442.  
 JEAN, duc de Clèves, p. 86.  
 JEAN D'AGNANI, p. 87.  
 JEAN DE CAPISTRAN (saint), p. 52, 74,  
 76 note 2, 77 note 1, 85, 118-123,  
 288, 289, 307 note 3, 334, 351  
 note 4, 366, 369-376, 379, 382,  
 384.  
 JEAN DE CASTIGLIONE, cardinal, p. 251  
 note 1, 285, 287, 332, 352 note 4,  
 369 note 2, 434, 441.  
 JEAN DE TACLIACOZZO, Frère Mineur,  
 p. 368 note 1, 371, 372 note 1.  
 JEAN DE WESEL, p. 87, 110 note 1.  
 JEAN, évêque d'Arras, p. 294.  
 JEAN, abbé de Struma (antipape sous  
 le nom de Calixte III), p. 306  
 note 4.  
 JEAN, frère de Nicolas de Cusa, p. 124.  
 JEAN, sous-scrétaire de Strasbourg,  
 p. 290 note 3.  
 JEANNE D'ARC, p. 98.  
 JOHANNES DE CURTE, p. 336 note 1.  
 JOSEPH, patriarche grec, p. 237, 238.  
 JOSEPH, évêque de Méthone, p. 229.  
 JULES II, Pape, p. 167, 170.
- KALTEISEN (Henri), p. 17 note 3, 87,  
 308, 335, 335 note 1, 371 note 2,  
 387.  
 KOMNÉOS (Moïse-Golem), p. 408 et  
 suiv.
- LADISLAS, le Posthume, roi de Hongrie,  
 p. 127 note 3, 133, 134, 147, 150,  
 285, 289, 264 note 3, 370, 371,  
 389 et suiv., 397, 417.  
 LAMPUGNANI, p. 205.  
 LANGMANN (Nicolas), p. 133, 148  
 note 1.  
 LANÇOL (Jofré), p. 424.  
 LAURENT DE MANTOUE, p. 294.  
 LAURENT, abbé de Maria-Zell, p. 104,  
 105.  
 LAVAGNOLI (Jacques DE), p. 218.  
 LELICRGCHI (Jacques DE), p. 216.  
 LÉON X, Pape, 197 note 2, 333 note 1.

- LÉONARD III, Tocco, prince d'Arta, p. 412.
- LÉONARD, archevêque de Mytilène, p. 246.
- LEONARDO D'AREZZO, p. 13
- LICHTENFELSER, p. 419 note 4.
- LIRA (Nic. DE), p. 317 note 2.
- LORGUEIL (Richard-Olivier DE), cardinal, p. 434
- LOREDANO (Jacques), p. 248, 249 note 3, 267, 323 note.
- LORENZO DA MONTALTO, p. 292 note 3.
- LOUIS, dauphin (Louis XI), p. 357 et suiv.
- LOUIS, duc de Bavière, p. 286
- LOUIS, comte palatin, p. 34.
- LOUIS, landgrave de Hesse, p. 86.
- LOUIS DE NARNI, p. 360 note 4.
- LOUIS DE SAVOIE, p. 32.
- LUCAS, peintre allemand, p. 178 note 3.
- LUCRÈCE D'ALACNO, p. 403 et suiv.
- MAFFEI (Timothée), p. 193, 201.
- MAHOMET II, p. 230, 239, 240, 249 note 3, 251-258, 262, 266, 267, 268, 274, 327, 367-375, 377, 399, 409, 416.
- MALATESTA (Sigismond), p. 89, 259 note 3, 283, 402, 454.
- MALVEZZI (Achille), p. 302 note 4.
- MANDOCTES (Goswinus), p. 148 notes 1 et 3.
- MANETTI (Gianozzo), p. 13, 30, 95, 155, 157 note 4, 158, 162, 163 et suiv., 170, 179, 183, 184, 188, 194, 199, 207, 278.
- MARCELLO (Barthélemy), p. 249 note 3, 267, 268.
- MARCUS EUGENICUS, p. 228, 229.
- MARINO DE FRECENO, p. 334 note 1.
- MARIPIETRO (Pascal), p. 323 note 4.
- MARSUPPINI (Carlo), d'Arezzo, p. 185.
- MANTELLI (Robert), p. 26 note 4, 306 note 4, 310 note 4, 438 note 3.
- MARTIN V, Pape, p. 35, 82 note 3, 114, 171, 192, 207, 302, 309, 345, 404, 457 et suiv.
- MARTIN, abbé du monastère des Écossais à Vienne, p. 104, 105.
- MOAS (Angelo DI), p. 212, 215, 216.
- MATHIAS HUNYADE CORVIN, p. 417, 419.
- MATTEO DE CAMERINO, p. 292 note 3.
- MAUROCENUS (Barbonus), p. 346 note 4.
- MAYN (Martin), p. 390, 394 et suiv., 396 note 1, 399.
- MÉDICIS (maison DE), p. 95, 201.
- MÉDICIS (Bernard DE), p. 401 note 3.
- MÉDICIS (Cosme DE), p. 19, 30, 60, 183 note 1, 184, 198 note 3, 280, 284, 446.
- MÉDICIS (Giovanni di Cosimo DE), p. 322, 365 note 1.
- MÉDICIS (Jean DE), p. 90 note 1, 204.
- MÉDICIS (Jules DE), p. 204.
- MÉDICIS (Julien DE), p. 204.
- MÉDICIS (Laurent DE), p. 46.
- MÉDICIS (Philippe DE), archevêque de Pise, p. 426.
- MÉDICIS (Piero di Cosimo DE), p. 310 note 4, 439 note 2.
- MELLA (Juan DE), cardinal, p. 434, 449.
- MÉTROPHANÈS, patriarche de Constantinople, p. 230.
- MICHAEL CANENSIS DE VITERBO, p. 14 note 3, 17 note 2.
- MICHEL DE MAGDEBOURG, p. 144.
- MICHEL-ANGE, p. 174 note 1.
- MICHELE (Bartholomeo), p. 311 et suiv.
- MILA (Juan DE), p. 424.
- MILA (Luis-Juan DE), cardinal, p. 424, 426, 427 note 1, 443, 452 note 3.
- MONTANI (Cola DE'), p. 205.
- MONTE (Pierre DEL), p. 52 et suiv.
- Mono (Christophe), p. 276 note 2.
- Mono (Giovanni), p. 282.
- MOTZ (Jacques), p. 133.
- MUFFEL, p. 146 note 2, 388.
- NAVAR (Jean), p. 411, 412 note 3, 416 note 3.
- NELLO, p. 150 note 2, 151 note 2, 180 note 2.
- NERONI (Diotisalvi), p. 217 note 2.
- NICCOLA DELLA TUCCIA, p. 4 note 3, 15 note 2, 16 note 1, 22 note 1, 90 note 1, 91 notes 1 et 2, 134 note 2, 137 note 2, 148 note 3, 217 note 2,

## TABLE DES NOMS

- 271, 283 note 4, 297 note 1, 300  
note 4, 306 note 4, 308 note 3,  
318 note 1, 380 note 1, 403 note 3,  
453 note.
- NICCOLI (Niccolò), p. 20, 190, 200.
- NICHOLAI (Gregorius), p. 279 note 2.
- NICHOLAI (Lucas), p. 320 note 2.
- NICHOLAUS NANNIS, p. 80 note 1.
- NICODEME (de' Trincadini) DE PONTREY-  
MOLI, p. 16 note 3, 61 note 1, 81  
note 2, 87, 138 note 2, 141 note 2,  
150 note 1, 151 note 1, 180 note 2,  
225 note 2, 226 note 2, 227, note 1,  
261 note 1, 270, 276 note 2, 277  
note 3, 278 notes 1 et 3, 282 note  
1, 290, 291 notes, 293 note 1, 295  
note 1, 300, 301, 302 et suiv., 304  
note 2, 306 note 1, 308 note 1, 330  
note 4, 332 note 4, 344 note 3, 346  
note, 436 note 2, 437 note 2, 438  
note 3, 441 notes 3 et 6, 442 note  
3, 443 notes 1 et 3, 445 note 1.
- NICOLAS III, Pape, p. 170, 171 note 1.
- NICOLAS V, Pape, p. 5, 7, 8-42, 49,  
52, 53, 54, 57-67, 69 et suiv., 74,  
76 et suiv., 81 et suiv., 85 note 2,  
89 et suiv., 94-99, 103, 104, 107  
note 2, 110 note 2, 113, 118, 125  
note 1, 127, 128, 133, 134, 139 et  
suiv., 143 et suiv., 145-153, 154,  
155-202, 203 et suiv., 206, 210,  
215-227, 231-239, 242, 243, 245-  
250, 259, 260-263, 268, 270, 272  
note 2, 273 note 1, 274 note 1,  
275, 277-279, 282, 283, 284, 285,  
287 et suiv., 289-293, 294, 295,  
297, 305, 313, 314 note 3, 316, 317,  
321, 322, 325, 330, 331, 332, 336,  
338, 340, 350, 356 note 3, 362 note 3,  
365, 392, 407, 412, 426 note 2,  
436, 460, 461 et suiv.
- NICOLAS, prévôt de Sainte-Dorothée,  
à Vienne, p. 106.
- NICOLAS DE FARÀ, Frère Mineur, p. 371,  
372 note 1.
- NICOLAS DE SEGEN, p. 109 note 2.
- NICOLAS DE TORTONE, p. 294.
- NICOLINI (Otto), p. 322.
- NOTORAS (Luc), p. 247.
- OLCIATI (Girolamo), p. 205.
- OLZINA (Antoine), p. 346 et suiv.
- ORAZIO, poète, p. 223 note 1.
- ORCAGNA, p. 174.
- ORKHAN, p. 240 et suiv.
- ORSINI (maison), p. 141, 211, 216,  
302 et suiv., 320 et suiv., 437, 450,  
453, 454, 455, 459.
- ORSINI (François), p. 320.
- ORSINI (Gianantonio), p. 437.
- ORSINI (Latino), cardinal, p. 54 note  
1, 216, 278 note 1, 302 et suiv.,  
320, 350, 437, 449.
- ORSINI (Napoléon), p. 320 et suiv.,  
342.
- ORSINI (Orso), p. 57.
- OTHON, duc de Bavière, p. 34.
- OZOUN-HASSAN, prince de Caraman,  
p. 386.
- PALMIERI (Matteo), p. 166 et suiv.
- PALMIERI [PALMERIUS] (Nicolas), p. 197  
note 1, 366, 456 note 4, 464 note 3.
- PANDOLFINI (Gianozzo), p. 322.
- PANVINIUS, p. 170.
- PAOLO di Benedetto di Cola DELLO  
MASTRO, p. 4 note 3, 77 et suiv.,  
90 notes 1 et 2, 91, 93, 148 note 3,  
219 note 3, 221 note 1, 403 note 3.
- PAPPENHEIM (le maréchal de), p. 144.
- PARTHÉNIUS III, patriarche de Constan-
- tinople, p. 255 note 2.
- PASELLI (Pier-Antonio), p. 302 note 1.
- PATRICIUS (Franciscus), p. 60 note 3.
- PAUL II, Pape. Voy. BARBO.
- PAUL III, Pape, p. 171, 175.
- PAUL V, Pape, p. 202 note 1.
- PEROTTI, p. 187, 194 note 4.
- PERPINTA (Jacques), p. 347 note 2,  
354 note 4, 359 note 4.
- PERSONA (Battista di), p. 221 note 1.
- PÉRUGIN, p. 178.
- PÉTRUS DE BERIGUCHIS, p. 75 notes 3  
et 4, 77 note 2.
- PETRUS DE MICHAELIUS, p. 75 note 2.
- PHILIPPE, duc de Bourgogne, p. 236,  
271, 285, 287, 287 note 1, 337  
note 2, 340, 361 et suiv., 370, 378  
note 1, 416, 423 note 1.

- PICCININO (Jacques), p. 284 note 1, 300, 306, 322, 332, 341-345, 401, 422, 423 note 1, 454.
- PICCOLOMINI ([Æneas Sylvius) [Pie II], p. 4, 10, 19, 27 et suiv., 32, 46, 56, 73, 94, 118, 120 note 1, 132, 134, 137, 139, 140 note 2, 141, 142, 143 note 1, 146 notes 1 et 2, 148 note, 150, 181, 197 note 3, 199, 221 note 2, 224, 251 notes 1 et 2, 260 note 1, 264, 271, 272, 286, 287, 288, 289, 298, 303, 305, 305 note 2, 307 note 1, 313, 319 note 1, 321 note 4, 323 et suiv., 341 note 2, 344, 353 note 1, 354 note 2, 357 note 3, 365, 371 note 1, 372 note 1, 375 note 4, 380 note 4, 394 et suiv., 396, 398 et suiv., 409 note 1, 428-431, 434, 437, 441, 460, 464 note 3.
- PIE II, Pape. Voy. PICCOLOMINI.
- PIE III, Pape (Todeschini Piccolomini), p. 36 note 3.
- PIE IX, Pape, p. 170.
- PIERO DA NOCETO, p. 185 note 1, 295 note 1, 460.
- PIERO DELLA FRANCESCA, p. 179.
- PIERRE, prévôt de Ror, p. 106.
- PINTELLI (Baccio), p. 8 note 2.
- PINTURICCHIO, p. 139.
- PISCICELLI (Rinaldo DE'), cardinal, p. 434.
- PITTI (Gianozzo), p. 275 note 1, 276 note 2, 277 note 1, 278 note 3, 279 notes 1 et 2.
- PLATINA, p. 171 note 1, 180, 192, 308 note 2, 316, 329 note.
- PODIÉBRAD (Georges DE), roi de Bohême, p. 121, 418-421.
- POCCIO [BRACCIOLONI] (Gian-Francesco), p. 13, 25 note 4, 67 note 2, 81, 153 note 1, 181, 183, 184, 187, 190, 191 note 3, 207, 221, 349 note 2.
- POCCIO (Battista), p. 456 note 4.
- POCCIO (Giovanni di Battista DEL), p. 82, 64.
- POSCARO (Étienne), p. 2, 59, 186 note 1, 203-227, 291, 292, 300, 462 note.
- PORCARO (Mariano), p. 208.
- PORCARO (Matteo), p. 206 note 2.
- PORCARO (Salvatus), p. 306 note 2.
- PORCINARI (Nicolas DE'), p. 215.
- PRIMA (Grégoire), p. 425 note 1.
- PROCOPE DE RABSTEIN, p. 4, 28.
- RAM (Domingo), cardinal, p. 458.
- RAPHAEL SANZIO, p. 171, 174 note 1.
- RENAUD DE MAINCOURT, p. 179.
- RENÉ D'ANJOU, comte de Provence, p. 442, 443.
- RESCHPEK (Wolfgang), p. 106.
- RICCIO (Michel), p. 276 note 2.
- RIDOLFI (Antonio di Lorenzo), p. 322.
- ROBERT, archevêque de Strasbourg, p. 86 note.
- ROBERT DE LECCE, Frère Mineur, p. 77 note 3, 260, 334.
- RODOLPHE DE RUDESHEIM, p. 391 note 2.
- ROGER VAN DER WEYDEN, p. 83 et suiv., 171.
- ROLIN (Jean), cardinal, p. 54 note 1, 301.
- ROLLA (Jean), p. 355 note 2.
- RONCONE (Ange), p. 293.
- RONAW (Henri), p. 418, 419 note 1.
- ROSENBERG (Hermanus), p. 126 note 2.
- ROSSELLINO (Antoine), p. 433.
- ROSSELLINO (Bernardo Gamberelli, dit), p. 172 et suiv.
- ROVERELLA (Barthélemy), p. 4 note 3.
- ROVERELLA (Laurent), p. 386 note 3, 398.
- RUCELLAÏ (Jean), p. 89, 95 note 1, 171 note 1.
- SAGGIO (Zacharie), p. 277 note 2, 279 note 1.
- SANO DI PIETRO, p. 346 note 1.
- SANSEVERINO (Robert DE), p. 305, 306 note 4, 310 note 4, 342, 343.
- SANUDO, p. 91 note 2, 265.
- SAVELLI (maison DE), p. 57.
- SAVELLI (Pandolphe), p. 301.
- SCANDERBEG (Georges Kastriota), p. 235, 367, 380 note 4, 397, 406-412, 416, 417.
- SCARAMPO (Louis), cardinal, p. 4, 7,

- 26, 73 note 3, 140 note 2, 209, 215,  
259 note 3, 262 note 1, 302 et suiv.,  
305, 306 note 4, 307, 311, 337  
note 1, 339 note 1, 347 et suiv.,  
349-355, 365 note 2, 366 note 1,  
381, 383 note 2, 416, 417, 418,  
423 note 4, 437.
- SCHAUMBOURG (Pierre de), cardinal,  
p. 85, 301.
- SCHLICK (François), p. 372 note 1,  
374 note 2, 376 note.
- SCHERSTAR (Érard), p. 388.
- SCIARRA (Baptiste), p. 212, 216, 218,
- SEKETLEBEN (Henri), p. 133.
- SEVERINUS (Nicolaus), p. 380 note 3.
- SFORZA (Alexandre), p. 19, 31 note 1,  
58 note 3, 66, 136.
- SFORZA (François), duc de Milan, p. 4  
notes 2 et 4, 9 note 2, 16 note 3,  
31 note 1, 58, 60 note 2, 61 et suiv.,  
81 note 2, 87 note 1, 118 note 1,  
136 note 3, 138, 138 note 2, 145,  
151, 248, 260 note 2, 291 note 1, 262  
note 1, 270, 275, 276, 277, 280,  
281, 283, 284, 290, 341, 342, 344.  
364, 385 note 1, 401, 408, 414,  
415 note 1, 416, 417, 430 note 1,  
432 notes 1 et 2, 433 note 3, 437,  
note 3, 447, 455, 467.
- SFORZA (Galéas-Marie), p. 136, 205.
- SFORZA (Hippolyte), fille de François  
Sforza, p. 401.
- SFORZA (Marie), fils de François Sforza,  
p. 401.
- SIMON DE ROME, peintre, p. 178.
- SIMONETTO (Cocco), p. 277 notes 1 et 3,  
456.
- SIMONETTO DE CAMERINO, Frère Mineur,  
. p. 280 et suiv.
- SIXTE II, Pape, p. 177 note 2.
- SIXTE IV, Pape, p. 316.
- SIXTE V, Pape, p. 161, 165 note 2.
- SLITPACHEN (Jean), p. 105.
- SLOSSER [SCHLOSSER] DE PERN (Henri),  
p. 387, 388.
- SODERINI (Nicolas), p. 268 note 3, 269  
note 1.
- SOLERIUS (Johannes), p. 351 note 3,  
354 notes 3 et 4.
- SPANOCCHI (Ambroise), p. 350.
- STELLA (Piero), p. 259 note 1.
- STEPHANUS DE NOVARIA, p. 260 note 1.
- STROZZI (Alessandra), p. 79 note 1.
- STROZZI (Antoine de), p. 444 notes 1,  
3, 4, 449 note 3.
- STROZZI (Palla de'), p. 12.
- SYROPULUS (Sylvester), p. 228.
- SZAMOTOL (Pierre de), p. 29.
- SZÉCHY (Denis), cardinal, p. 301, 331,  
351 note 4, 352 note 3.
- TAGLIACOZZO (Jean), cardinal, p. 9,  
74 et suiv., 358 note 1.
- TERALDO (Jacques), cardinal, p. 434,  
448.
- TEDALDI, chroniqueur, 249 note 2.
- TESCHEN (duc de), p. 147.
- THIERRY, archevêque de Cologne,  
p. 129.
- TUIERRY I<sup>er</sup>, comte d'Erbach, arche-  
vêque de Mayence, p. 390, 391 et  
suiv., 395, 398.
- THOMAS PALÉOLOGUE, despote du Pélo-  
ponèse, p. 257.
- THOMAS, évêque de Lesina, p. 233.
- TORQUEMADA (Juan de), cardinal, p. 6  
et suiv., 47 et suiv., 195, 302.
- TORTELLO (Jean), p. 183, 185, 199,  
200.
- TRaversari (Ambroise), p. 196, 207,  
208.
- TRENTA (Stephanus), p. 76 note 1, 63  
note 1.
- TRITHÈME, p. 130.
- TRIVULCE (Jacques), p. 138 note 1,  
276 note 2, 279 note 2.
- URBAIN II, Pape, p. 330.
- URBAIN V, Pape, p. 366.
- URBAIN VIII, Pape, p. 17 note 3.
- URREA archevêque de Tarragone,  
p. 332 et suiv., 346 et suiv., 353,  
402.
- VALLA (Laurent), p. 141, 183, 186,  
187, 191, 192 note 1, 201, 209,  
231, 223, 314.
- VANGELISTA DA PISA, p. 14.

- VASARI, p. 178.  
VEGIO (Maffeo), p. 167 note 4, 169,  
179, 298 note.  
VENERIS (Ant. DE), p. 422 note 1.  
VENIERO (Jacques), archevêque de  
Raguse, p. 251, 251 note 2, 343  
notes 1 et 2.  
VERNACCI (Lionardo), p. 310 note 4,  
439 note 2.  
VESPUCCI (Guidantonio), p. 431 note 2.  
VILA (B.), p. 416 note 1, 423 note 2.  
VINCENT D'AXPACH, p. 99 note 3, 103  
note 1.  
VINTIMILLE (Jean DE), archevêque de  
Raguse, p. 342, 343.  
VISCONTI (maison DE), p. 200.  
VISCONTI (Barthélemy), p. 303 note 1,
- 304 note 2, 306 note 1, 308 note 1,  
342 note 2, 343 note 3, 433.  
VISCONTI (Bianca-Maria), p. 60.  
VISCONTI (Philippe-Marie), p. 25,  
60.  
VISCONTI (meurtrier de G. Sforza),  
p. 205.  
VITELLESCHI (Jean), cardinal, p. 57,  
169 note 1, 209, 349, 460.  
VITEZ DE ZREDNA (Jean), p. 289.  
WIESMAYER (Léonard), p. 103 note 1.  
ZANON, évêque de Bayeux, p. 272  
note 1.  
ZANTFLIET, p. 148 note 3.  
ZINK (B.), p. 92 note 1.



## TABLE DES MATIÈRES

---

### LIVRE III

#### NICOLAS V, LE PREMIER DES PAPES PROTECTEURS DES LETTRES ET DES ARTS.

##### I

Élection de Nicolas V. — Son caractère. . . . .

4

##### II

Premières années du pontificat de Nicolas V. — Mesures politiques et  
religieuses. . . . .

25

##### III

Le jubilé de 1450 et l'œuvre réformatrice de Nicolas de Cusa en Alle-  
magne et dans les Pays-Bas. . . . .

69

##### IV

Le dernier sacre d'un empereur à Rome. . . . .

131

##### V

Encouragements prodigues à la Renaissance dans le domaine des arts et  
de la littérature : restauration et construction de monuments à Rome  
et dans les États de l'Église : Alberti, Fra Angelico de Fiesole. — La  
cour des Muses. — Fondation de la Bibliothèque Vaticane . . . . .

154

##### VI

Conjuration d'Etienne Porcaro. . . . .

203

##### VII

Progrès incessants des Turcs. — Prise de Constantinople. . . . .

228

## VIII

Rétablissement de la paix en Italie. — Tentatives de préparation d'une croisade en Allemagne. — Maladie et mort du Pape . . . . .	273
---	-----

## LIVRE IV

CALIXTE III, CHAMPION DE LA CHRÉTIENNE  
CONTRE L'ISLAMISME.

## I

Élection de Calixte III. — Son attitude à l'égard de la Renaissance. — Son couronnement. . . . .	299
--	-----

## II

Le Saint-Siège et la question d'Orient. — Construction d'une flotte de guerre à Rome. — Ses premiers succès. — Attitude des puissances occidentales en présence du danger dont les Turcs menaçaient l'Europe. . . . .	326
---	-----

## III

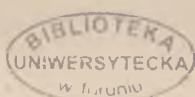
Victoire de l'armée croisée à Belgrade. — Stérilité de cette victoire par suite de la négligence des puissances. — Opposition antipapiste en Allemagne. — Conflits entre Calixte III et Naples. . . . .	367
---	-----

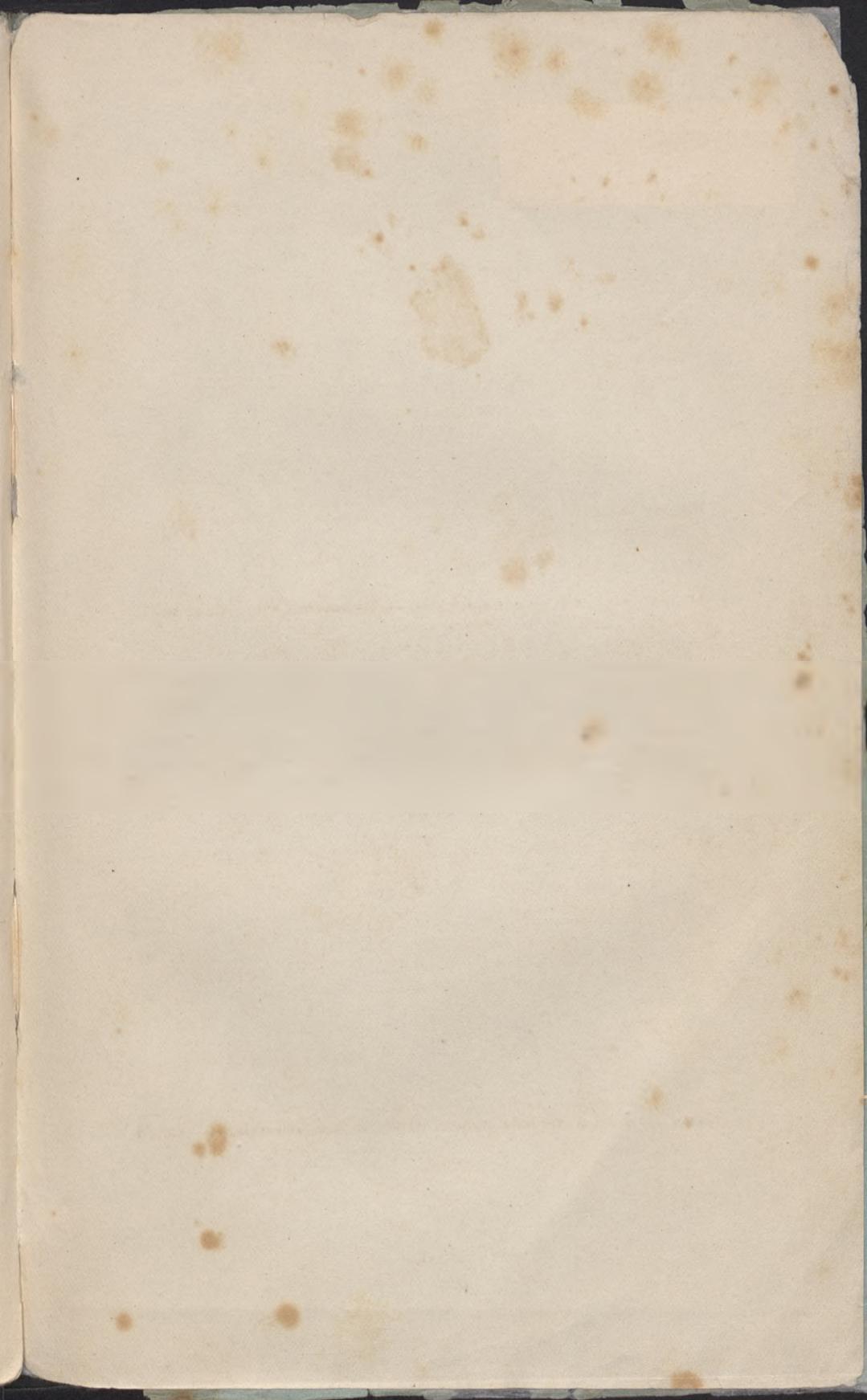
## IV

Scanderbeg, l'« athlète du Christ ». — Sollicitude du Pape pour les chrétiens d'Orient. — Échec des projets de croisade du Pape. — Élévation et chute des Borgia. — Derniers jours de Calixte III. — Mort du cardinal Capranica. . . . .	406
--	-----

TABLE DES NOMS CITÉS DANS LE SECOND VOLUME. . . . .	469
---	-----

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIET ET C<sup>ie</sup>, 8, RUE GARANCIERE. — 32390.



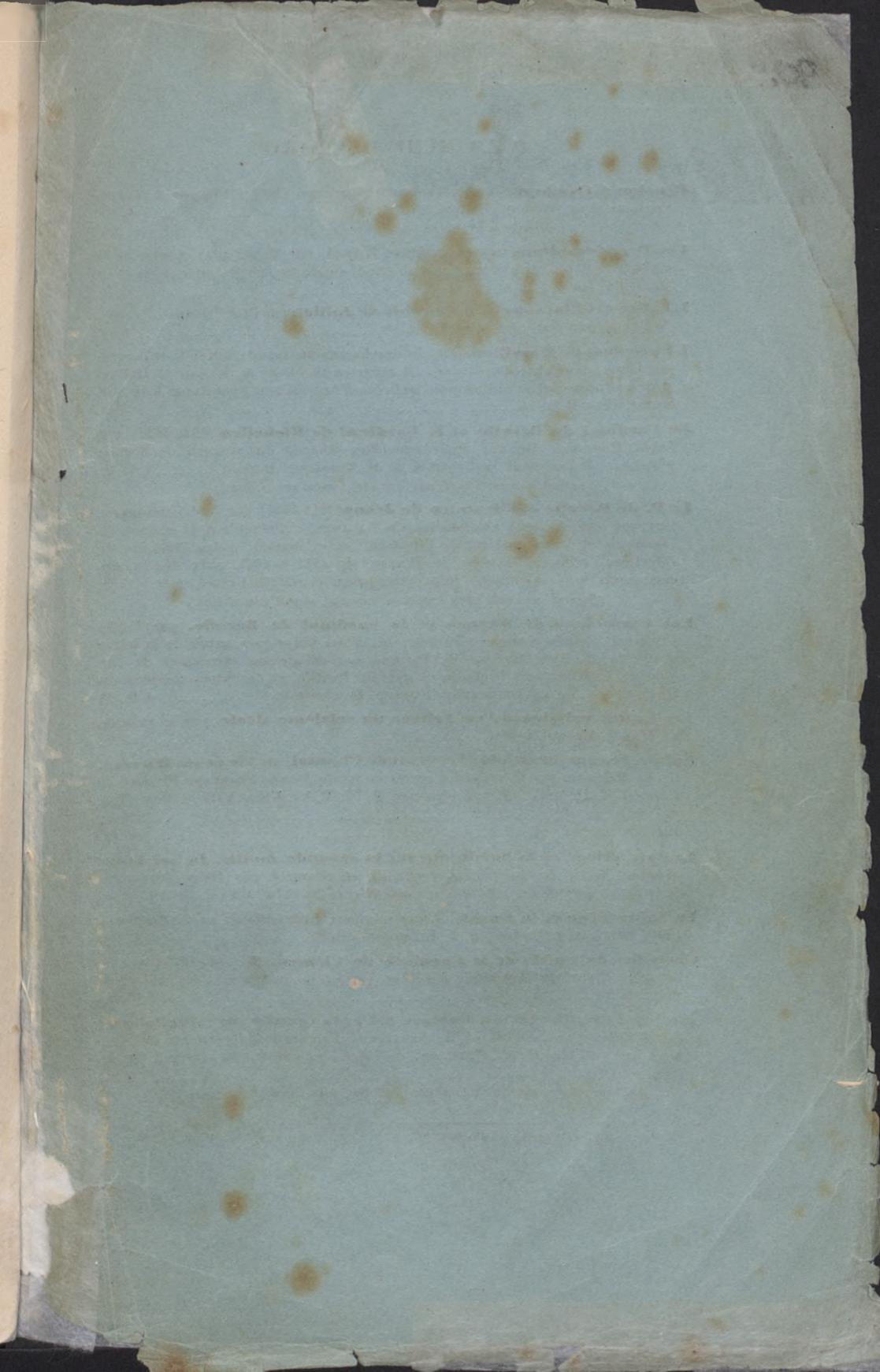


90.

Biblioteka Główna UMK



300045134077





- Fénelon à Cambrai**, d'après sa correspondance (1699-1715), par le prince Emmanuel de BROGLIE. Un vol. in-8°..... 15 fr.  
*(Couronné par l'Académie française, prix Bordin.)*
- Les Premiers Jansénistes et Port-Royal**, par Mgr RICARD, prélat de la maison du Pape, professeur de théologie dogmatique aux Facultés d'Aix et de Marseille. Un vol. in-8°..... 15 fr.
- L'Église et l'État sous la monarchie de Juillet**, par Paul THUREAU-DANGIN, de l'Académie française. Un vol. in-18..... 8 fr.
- L'Épiscopat de Massillon**, d'après des documents inédits, suivi de sa correspondance, par l'abbé BLAMPIGNON, docteur en théologie et docteur ès lettres, ancien professeur de philosophie au lycée d'Angoulême, professeur à la Sorbonne. Un vol. in-16..... 7 fr.
- Le Cardinal de Bérulle et le Cardinal de Richelieu** (1625-1629), par l'abbé HOUSSAYE. Un vol. in-8° orné d'un portrait du cardinal de Bérulle gravé par Morse, sous la direction de M. Henrquel-Dupont..... 15 fr.  
*(Couronné par l'Académie française, second prix Gobert.)*
- Le P. de Bérulle et l'Oratoire de Jésus** (1611-1625), par l'abbé HOUSSAYE. Ouvrage orné de deux eaux-fortes de LALANNE, représentant la maison de l'Oratoire et le monastère de l'Incarnation, contenant, outre l'histoire de l'Oratoire, celle du Carmel de France, de 1611 à 1625, avec des éclaircissements et des documents importants jusqu'ici inédits. Un vol. in-8°. 15 fr.  
*(Ouvrage couronné par l'Académie française, second prix Gobert.)*
- Les Carmélites de France et le cardinal de Bérulle**, par l'abbé HOUSSAYE. Courte réponse à l'auteur des *Notes historiques*, suivie de la lettre pastorale de Mgr l'Évêque de Poitiers aux religieuses carmélites de son diocèse, des derniers brefs du Souverain Pontife, et de lettres inédites du R. P. Coton, de la Compagnie de Jésus. Brochure in-8°..... 4 fr. 50
- Les Luttes religieuses en France au seizième siècle**, par le vicomte de MEAUX. Un vol. in-8°..... 15 fr.
- Sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal, sa Vie et ses Œuvres**. T. I : Mémoires sur la vie et les vertus de sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal. T. II et III : Œuvres diverses. T. IV, V, VI, VII et VIII : Lettres. Huit vol. in-8°..... 128 fr.  
 Prix de chaque vol. .... 16 fr.
- Le Saint-Siège et la Suède durant la seconde moitié du seizième siècle**. Notes et documents recueillis et résumés par Henry BIAUDET. Origines et période des relations non officielles (1570-1576). Un vol. in-8°. 20 fr.
- Le Saint-Siège et la Russie. Leurs relations diplomatiques au dix-neuvième siècle**, par Adrien BOUDAN, S. J. Un volume in-8°..... 20 fr.
- Christine de Suède et le Conclave de Clément X** (1669-1670), par le baron DE BILDT, de l'Académie suédoise. Un volume in-8° avec trois gravures. Prix..... 46 fr.
- Apostolat d'un prêtre lorrain. Gustave III et la rentrée du catholicisme en Suède**, par P. FIEL et A. SERVIÈRE, d'après des documents inédits. Avec une préface de M. MÉZIÈRES, de l'Académie française. Un vol. in-16. Prix..... 7 fr.  
*(Ouvrage couronné par l'Académie française, prix Juteau-Duvigneaux.)*